

FORD **TOURNEO CONNECT / TRANSIT CONNECT**

Manuel du conducteur

FORD **TOURNEO CONNECT / TRANSIT CONNECT** Manuel du conducteur

Manuel du conducteur
FORD TOURNEO CONNECT /
TRANSIT CONNECT
V2, R1, fr_FR
Dernière mise à jour : 13.09.2024
Français : 2024.11
Reference piece: 2KF012740AF



2KF012740AF



Les informations de cette publication étaient exactes au moment de la mise sous presse. Dans le cadre de notre développement continu, nous nous réservons le droit de modifier les spécifications, la conception ou les équipements à tout moment, et ce sans préavis ni obligation. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite,

transmise, stockée dans un système d'extraction ni traduite dans une langue quelconque, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, sans notre accord écrit préalable. Sauf erreurs et omissions.

© Ford Motor Company 2024

Tous droits réservés.

Introduction

MISE EN GARDE

La distraction au volant peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil ou une fonction susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous déconseillons l'utilisation d'appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser autant que possible des systèmes à commande vocale. En plus, assurez-vous d'avoir pris connaissance des réglementations locales et de la législation en vigueur relatives à l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

Merci d'avoir opté pour une Ford. Nous vous recommandons de prendre un peu de temps pour vous familiariser avec ce véhicule en lisant ce Manuel. Plus vous en saurez sur votre véhicule, plus vous aurez de plaisir à le conduire et ce, en toute sécurité.

 Veuillez toujours utiliser votre véhicule conformément aux lois et règlements pertinents en vigueur.

 Au moment de la revente de votre véhicule, veuillez remettre la version imprimée de ce Manuel du conducteur au nouveau propriétaire.

Fonctions et options

 Ce Manuel décrit des fonctions et options de produits disponibles dans toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même que celles-ci ne soient disponibles d'une manière générale. Il peut présenter des options dont le véhicule que vous avez acheté n'est pas équipé.

Illustrations

 Certaines des illustrations contenues dans ce Manuel peuvent présenter des fonctions utilisées sur différents modèles ; elles peuvent donc différer dans le cas de votre véhicule.



Sommaire

Vues d'ensemble du véhicule

— Vue de l'avant	8
— Vue arrière	9
— Vue arrière	10
— Porte du conducteur	11
— Côté conducteur	12
— Console centrale	14
— Côté passager avant	16
— Éléments de commande du ciel de pavillon	16

Informations pour le conducteur

— Symboles dans le combiné des instruments	17
— Messages d'avertissement et d'information	21
— Combiné des instruments	22
— Combiné des instruments numérique Pro	23
— Combiné des instruments numérique Basic	28
— Compte-tours	32
— Indicateur de niveau de carburant	32
— Indicateur de température du liquide de refroidissement	33
— Affichage des données de conduite	33
— Service	34
— Date et heure	35
— Menu de sortie	36
— Menu Réglages du véhicule	36
— Driver Alert	37
— Alerte d'attention	39
— Assistant de signalisation routière	41

Confidentialité des données

— Enregistrement de données	47

Sécurité

— Position assise	51
— Ceintures de sécurité	53
— Système de sacs gonflables	60
— Transport des enfants en toute sécurité	67
— En cas d'urgence	80

Ouverture et fermeture

— Clé du véhicule	86
— Ouverture sans clé « Keyless Entry »	90
— Portes et touche de verrouillage centralisé	93

— Alarme antivol	101
— Protection volumétrique et protection anti-soulèvement	102
— Capot arrière	103
— Vantaux	104
— Glaces	106

Volant

— Réglage de la position du volant	109

Sièges et appuie-têtes

— Sièges avant	110
— Sièges arrière	113
— Appuie-têtes	120
— Fonctions des sièges	123

Éclairage

— Éclairage extérieur	125
— Feux antibrouillard	130
— Feux de position	130
— Fonctions d'éclairage	132
— Éclairage intérieur	134

Visibilité

— Essuie-glaces	135
— Rétroviseurs	138
— Protection contre le soleil	142

Chauffage et climatiseur

— Climatatisation à régulation automatique	143
— Climatiseur à commande manuelle	144
— Système de chauffage et de ventilation	145
— Menu de la climatatisation dans le système d'infodivertissement	145
— Régulation de la température	146
— Répartition de l'air et vitesse de soufflante	146
— Fonction de dégivrage-désembuage	147
— Mode recyclage de l'air ambiant	147
— Aérateur de pavillon	147
— Chauffage de siège	148
— Chauffage de volant	149
— Dégivrage électrique de pare-brise	150
— Dégivrage de glace arrière	151
— Fonction de réchauffage additionnel automatique	151
— Chauffage/ventilation stationnaires	152

— Radiocommande pour le chauffage et la ventilation stationnaires	154
— Résolution des problèmes	157

Conduite

— Direction	158
— Pédalier	160
— Freins	161
— Démarrage du moteur	163
— Arrêt du moteur	169
— Boîte mécanique	170
— Transmission automatique	172
— Systèmes d'assistance au freinage	178
— Auto Start/Stop	181
— Conseils de conduite	183
— Conduite en côte	189

Systèmes d'aide à la conduite

— Informations sur les capteurs	191
— Régulateur de vitesse	193
— Limiteur de vitesse	195
— Limiteur de vitesse prédictif	197
— Eco Coach	199
— Régulateur de vitesse adaptatif	201
— Freinage d'urgence automatique	206
— Système maintien de voie	211
— Régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie	215
— Assistance inactivité conducteur	218
— Assistance angles morts	219

Stationnement et manœuvres

— Stationnement du véhicule	223
— Fonction Maintien auto	228
— Remarques sur les systèmes de stationnement	229
— Capteurs d'aide au stationnement	233
— Caméra de recul (Rear View)	236
— Aide stationnement actif	239
— Pro Trailer Backup Assist	243
— Alerte circulation transversale (Cross Traffic Alert)	246

Équipement pratique

— Rangements	247
— Allume-cigare	249
— Prises de courant et possibilités de recharge pour terminaux mobiles	249

Transmission de données

— Cybersécurité	255
— Mise à jour OTA	256

Services mobiles en lignes

— Véhicule connecté	260

Système d'infodivertissement

— Prise en main	261
— Vue d'ensemble et commande du système d'infodivertissement	267
— Autoradio	273
— Média	276
— Navigation	279
— Interface téléphonique	287
— Assistant Ford	293
— Raccordement par câble et raccordement sans fil	295
— Accès à Internet dans le véhicule	298
— Applications mobiles	300

Transport

— Rangement du chargement	305
— Couvre-coffre	307
— Cloison de séparation	309
— Équipement du compartiment de charge	313
— Dispositif d'attelage	315
— Traction d'une remorque	320
— Système de porte-bagages arrière (porte-vélos)	326
— Galerie porte-bagages	328

Carburant et épuration des gaz d'échappement

— Consignes de sécurité relatives à la manipulation du carburant	331
— Types de carburant et ravitaillement	332
— Épuration des gaz d'échappement	337

Faites-le vous-même

— Outillage de bord	345
— Balais d'essuie-glace	347
— Remplacement des ampoules	349
— Remplacement des fusibles	354
— Démarrage de fortune	359
— Transport et remorquage	363

Contrôles et rétablissement des niveaux

— Dans le compartiment avant	369
— Fluides et ingrédients	373
— Liquide lave-glace	374
— Huile-moteur	375
— Liquide de refroidissement	380
— Liquide de frein	384

— Batterie 12 V	386

Roues et pneus

— Entrée en matière	391
— Entretien des roues et des pneus	393
— Entretien des roues et des pneus	396
— Roues et pneus en présence de neige et de givre	400
— Résolution des problèmes	402
— Système de contrôle de l'état des pneus	403
— Système de contrôle de la pression des pneus	408
— Changement de roue	413
— Kit de crevaisson	422
— Caractéristiques des pneus	428

Maintenance

— Entretien du véhicule	432
— Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications	439

Informations clients

— Déclaration de conformité	444
— Capteurs radars	444
— Système d'infodivertissement et antennes	444
— Protection des composants	445
— Informations relatives aux droits d'auteur de tiers	445
— Autocollants et plaquettes	445
— Liquides dans la climatisation	446
— Informations en conformité avec le règlement européen sur les produits chimiques	447
— Recyclage des produits	447
— Reprise des véhicules hors d'usage et mise au rebut	449
— Informations relatives aux équipements radioélectriques	449
— Déclaration de conformité pour les installations radio dans les pays en dehors de l'Union européenne (EU)	470

Caractéristiques techniques

— Remarques sur les caractéristiques techniques	485
— Numéro d'identification du véhicule	485
— Plaque du constructeur	487
— Certificat de sécurité	487
— Cotes	487
— Capacités	489

— Moteurs à essence	489
— Moteurs diesel	492

Liste des abréviations 499

Index alphabétique 501

À propos de ce Manuel du conducteur

Ce Manuel du conducteur est valable pour toutes les variantes et versions ainsi que pour tous les millésimes du modèle Ford. Il décrit tous les équipements et modèles sans signaler qu'il s'agit d'équipements optionnels ou de variantes de modèle. Ainsi, il est possible que soient décrits des équipements dont votre véhicule ne dispose peut-être pas ou qui sont uniquement disponibles sur certains marchés. Vous trouverez l'équipement réel de votre véhicule dans les documents commerciaux ou auprès d'un atelier spécialisé agréé. Nous vous recommandons de vous adresser à un concessionnaire agréé.

L'efficacité des systèmes peut par ailleurs être considérablement réduite en cas d'installation de composants et systèmes en deuxième monte, par exemple par un carrossier-transformateur. Sur les véhicules avec superstructures ou ayant été transformés, le fonctionnement correct de certains systèmes peut par conséquent être compromis ou adapté. Faites-vous confirmer par le carrossier-transformateur que les systèmes fonctionnent correctement.

Toutes les indications dans ce Manuel du conducteur sont conformes aux informations disponibles à la clôture de la rédaction. En raison du perfectionnement continu du véhicule, des différences entre le véhicule et les indications figurant dans ce Manuel du conducteur sont possibles. Les différentes indications, figures et descriptions figurant dans le présent Manuel ne revêtent par conséquent aucun caractère contractuel.

Un [index alphabétique](#) ainsi qu'un [index des abréviations](#), qui explique les abréviations et désignations techniques, aident à l'orientation et facilitent la compréhension.

Les [courtes définitions](#) de couleurs différentes qui précèdent certains paragraphes récapitulent le thème abordé. Vous trouverez des informations plus détaillées sur ces systèmes, ces équipements, leurs propriétés, conditions et limites d'utilisation dans les paragraphes qui les concernent. <

Explications

Vous trouverez ci-après une explication des termes et expressions utilisés dans le Manuel du conducteur pour une meilleure compréhension.

Indications de direction

Sauf mention contraire, les indications de direction comme à gauche, à droite, à l'avant, à l'arrière se rapportent en général au sens de la marche du véhicule.

Cotes et vitesses

L'affichage en miles au lieu de kilomètres, ou mi/h au lieu de km/h, dépend des combinés des instruments ou systèmes d'information spécifiques à chaque pays.

Illustrations

Les illustrations servent de repères et doivent être considérées comme des schémas de principe. Il est possible que votre véhicule ne soit pas équipé de tous les éléments illustrés.

Ce Manuel du conducteur a été rédigé pour les véhicules à direction à gauche. Sur les *véhicules à direction à droite*, certains éléments de commande sont agencés différemment de ce qui est indiqué sur les illustrations ou dans le texte.

Formes d'adresse

La forme masculine du discours est utilisée pour une meilleure lisibilité. Ainsi, on s'adresse à la fois à tous les genres. Cette forme abrégée est employée pour des raisons rédactionnelles et ne comporte aucun jugement.

Termes utilisés et leur signification

Atelier spécialisé Les ateliers spécialisés sont des ateliers où travaille du personnel formé et spécialisé dans l'entretien des voitures particulières. Il peut s'agir d'un concessionnaire agréé ou d'un atelier spécialisé indépendant.

Concessionnaire agréé Les concessionnaires agréés sont des ateliers qui ont une relation contractuelle avec Ford Motor Company. Cette relation contractuelle permet aux concessionnaires agréés de disposer d'informations supplémentaires et d'un canal de communication direct avec le constructeur.

Rendez-vous dans un atelier spécialisé

Dans certaines situations, il est nécessaire de vous rendre dans un atelier spécialisé pour faire contrôler le véhicule.

Faites appel à un spécialiste. S'il n'est pas possible de continuer de rouler avec le véhicule, il est nécessaire de faire appel à un spécialiste pour le contrôler sur place. En fonction de la situation, il faudra alors décider si le véhicule peut continuer de rouler après le contrôle ou s'il doit être remorqué.



Explication des symboles



Ce symbole renvoie à une section, au sein d'un chapitre, contenant des informations et des consignes de sécurité importantes ⚠ dont il est recommandé de toujours tenir compte.



Cette flèche marque la fin d'une section.



TM

Ce symbole attire votre attention sur des situations nécessitant une immobilisation du véhicule le plus rapidement possible.

Le symbole signifie « Trademark » et indique une marque reconnue mais pas (encore) officiellement enregistrée. L'absence de ce symbole ne constitue en aucun cas une garantie de libre utilisation du nom de marque correspondant.



Ce symbole indique une marque déposée. L'absence de ce symbole ne constitue en aucun cas une garantie de libre utilisation du nom de marque correspondant.



Ce symbole signifie « Copyright » et indique que Ford Motor Company est pleinement propriétaire des droits d'exploitation. En particulier, la reproduction, la diffusion, l'enregistrement et la mise à disposition du public sans autorisation préalable de Ford Motor Company sont interdits.



Les symboles de ce type renvoient à des avertissements au sein de la même section ou à la page indiquée. Ces avertissements vous informent sur d'éventuels risques d'accidents et de blessures et vous indiquent comment les éviter.

Ce symbole renvoie à un risque de dommage matériel au sein de la même section ou à la page indiquée.

DANGER

Les textes repérés par ce symbole vous informent sur des situations dangereuses qui, en cas de non-respect des consignes correspondantes, entraînent des blessures graves, voire mortelles.

MISE EN GARDE

Les textes repérés par ce symbole vous informent sur des situations dangereuses qui, en cas de non-respect des consignes correspondantes, peuvent entraîner des blessures graves, voire mortelles.

ATTENTION

Les textes repérés par ce symbole vous informent sur des situations dangereuses qui, en cas de non-respect des consignes correspondantes, peuvent entraîner des blessures légères ou modérées.

AVERTISSEMENT

Les textes repérés par ce symbole vous informent sur des situations qui, en cas de non-respect des consignes correspondan-

tes, peuvent entraîner un endommagement du véhicule.



Les textes repérés par ce symbole contiennent des remarques sur la protection de l'environnement.



Les textes repérés par ce symbole contiennent des informations supplémentaires.



Vues d'ensemble du véhicule

Vue de l'avant

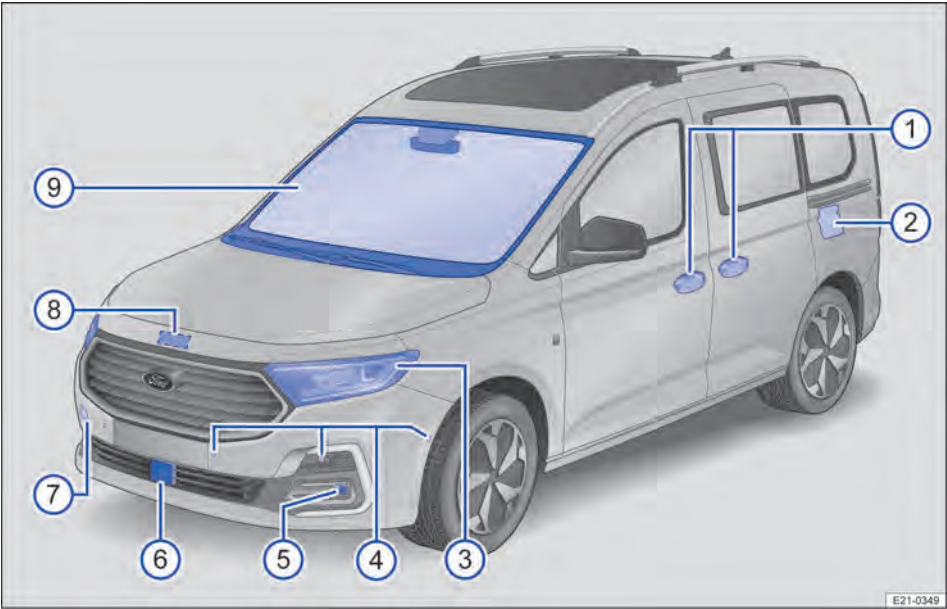


Fig.1 Vue d'ensemble de la face avant du véhicule

① Poignées de porte	93
② Trappe à carburant	332
③ Projecteurs	349
④ Capteurs des systèmes d'aide à la conduite	435
⑤ Allumage des projecteurs antibrouillard	349
⑥ Capteur à radar pour systèmes d'aide à la conduite	435
⑦ Derrière un cache : logement de l'œillet de remorquage	363
⑧ Levier de commande du capot avant	371
⑨ Pare-brise :	
— Avec numéro d'identification du véhicule	485
— Avec pare-brise à dégivrage électrique	150
— Avec essuie-glace avant	135
— Avec lucarne de caméra pour les systèmes d'aide à la conduite	435
— Avec capteur de pluie et de luminosité dans la zone du rétroviseur intérieur .	137, 435

Vue arrière

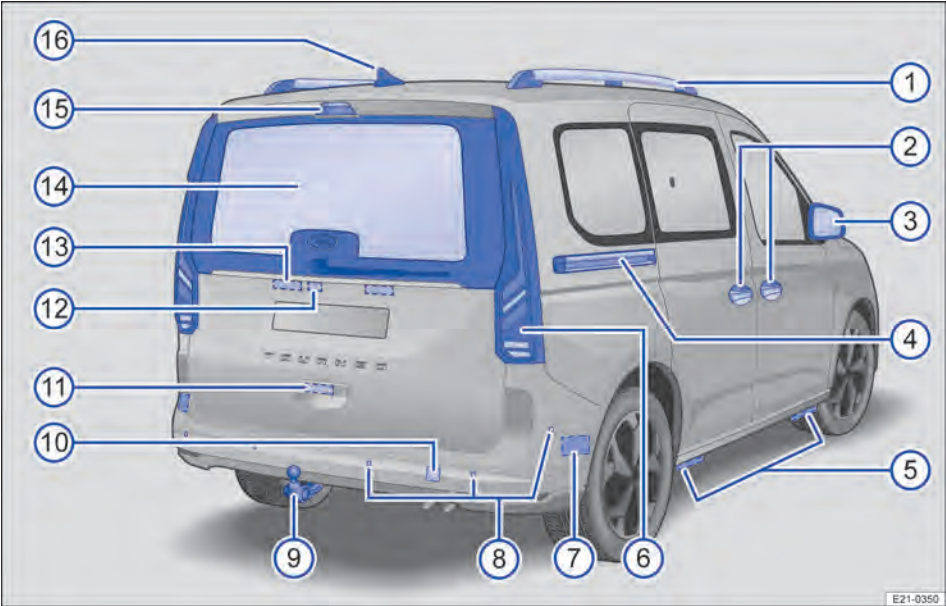


Fig. 2 Vue d'ensemble de l'arrière du véhicule

① Barres de toit	328
② Poignées de porte	93
③ Rétroviseurs extérieurs	141
④ Rail de la porte coulissante latérale	
⑤ Points de prise du cric	413
⑥ Blocs de feux arrière et réflecteurs	125, 349
⑦ Derrière le pare-chocs : capteur à radar des systèmes d'aide à la conduite	435
⑧ Capteurs des systèmes d'aide à la conduite	435
⑨ Dispositif d'attelage (en fonction du pays)	320
⑩ Derrière un cache : logement de l'œillet de remorquage	363
⑪ Touche d'ouverture du capot arrière	103
⑫ Caméra pour systèmes de stationnement	236, 435
⑬ Feu de plaque d'immatriculation	349
⑭ Glace arrière :	
— Avec dégivrage de glace arrière	151
— Avec essuie-glace arrière	135
⑮ Feu stop supplémentaire	
⑯ Antenne de pavillon	



Vue arrière

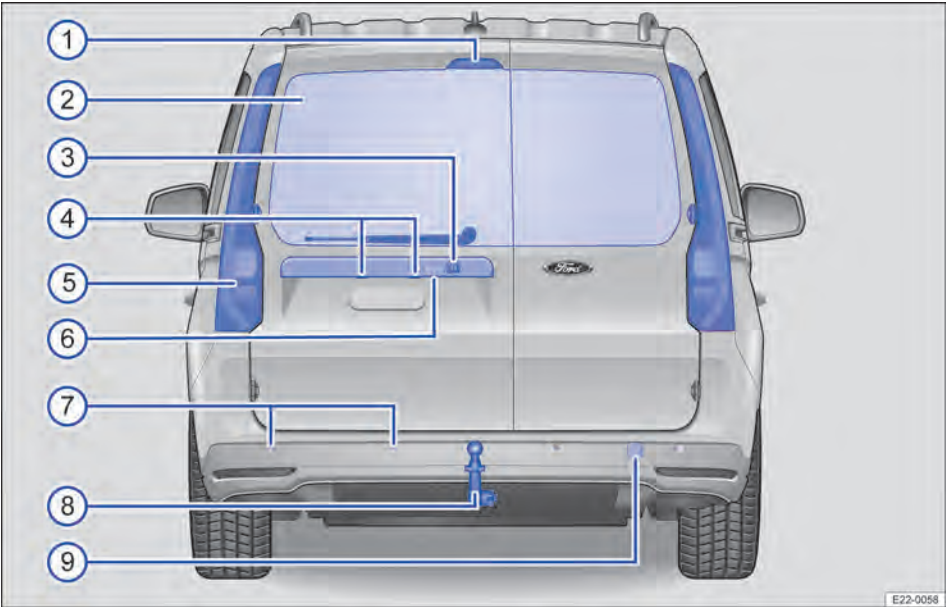


Fig. 3 Vue d'ensemble de l'arrière du véhicule avec vantaux

①	Feu stop supplémentaire	
②	Glace arrière :	
	— Avec dégivrage de glace arrière	151
	— Avec essuie-glace arrière	135
③	Caméra pour systèmes de stationnement	236, 435
④	Feu de plaque d'immatriculation	349
⑤	Blocs de feux arrière et réflecteurs	125, 349
⑥	Poignée d'ouverture	93
⑦	Capteurs des systèmes d'aide à la conduite	435
⑧	Dispositif d'attelage (en fonction du pays)	320
⑨	Derrière un cache : logement de l'œillet de remorquage	363

Porte du conducteur

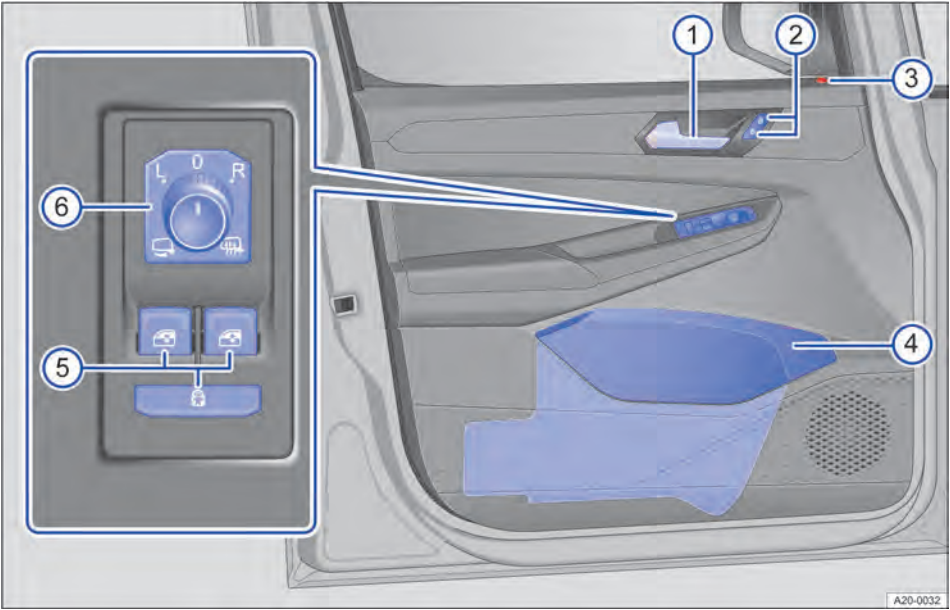


Fig. 4 Vue d'ensemble des éléments de commande de la porte du conducteur (sur les véhicules à direction à gauche)

① Levier d'ouverture de porte	
② Touches de verrouillage centralisé pour le verrouillage et le déverrouillage du véhicule	96
③ Témoin de contrôle du verrouillage centralisé	95
④ Rangement avec :	
– Rangement pour gilet rétro-réfléchissant	82
⑤ Touches :	
– commande des lève-glaces électriques	106
– sécurité enfants électrique	97
⑥ Commande rotative pour le réglage et les fonctions des rétroviseurs exté- rieurs	141



Côté conducteur

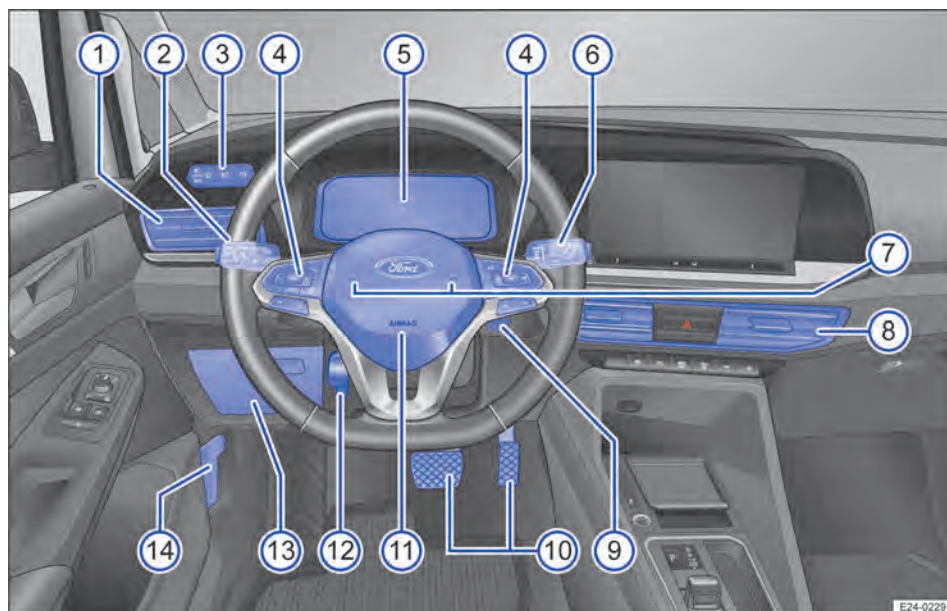


Fig. 5 Vue d'ensemble du côté conducteur (véhicules à direction à gauche)

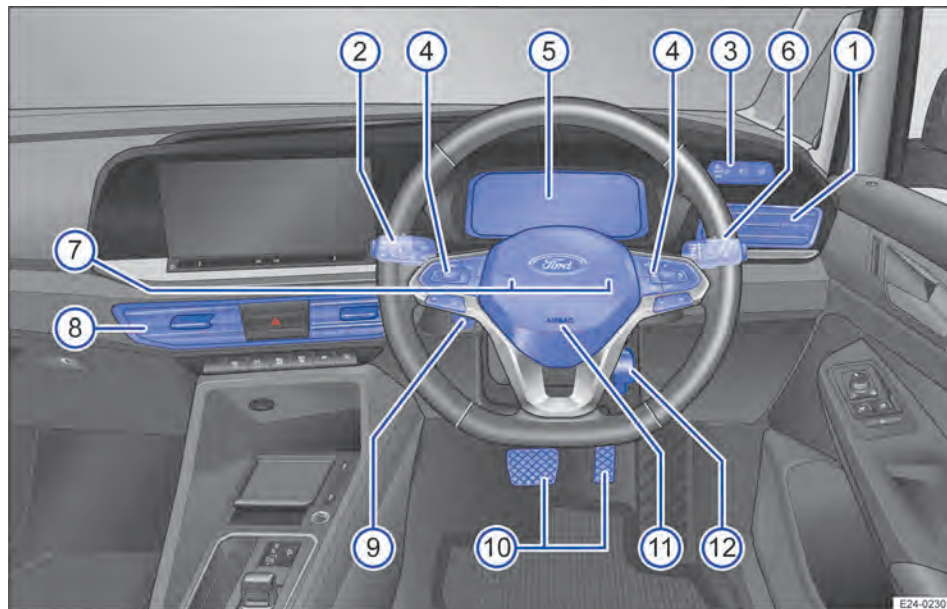


Fig. 6 Vue d'ensemble du côté conducteur (véhicules à direction à droite)

①	Diffuseurs d'air	146
②	Levier des clignotants et de l'inverseur-codes	125, 127
③	Panneau de commande des fonctions d'éclairage	125
④	Éléments de commande du volant multifonction :	
	— Systèmes d'aide à la conduite	191
	— Sélection des menus	36
	— Prise d'appels téléphoniques	
	— Fonctions audio et de navigation	
	— Réglage du volume sonore	
	— pour activer la commande vocale	
	— pour commuter du menu actuel au menu précédent	36
⑤	Combiné des instruments	17
	— Avec témoins d'alerte et de contrôle	17
⑥	Levier d'essuie-glaces et de lave-glace	135
	— Avec touches de commande des menus	36
⑦	Avertisseur sonore	
⑧	Diffuseurs d'air	146
⑨	Contact-démarrreur	163
⑩	Pédalier	160
⑪	Emplacement de montage du sac gonflable du conducteur	60
⑫	Levier de réglage de la position de la colonne de direction	109
⑬	Rangement	247
⑭	Levier de déverrouillage du capot avant (sur véhicule à direction à gauche et véhicule à direction à droite du côté gauche).....	371



Console centrale

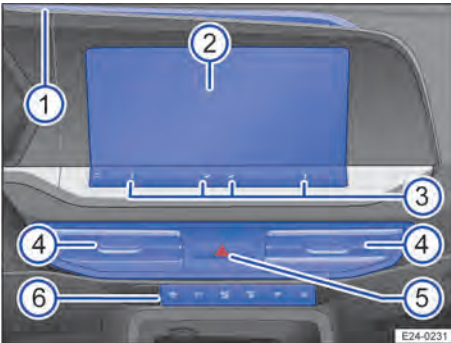


Fig. 7 Vue d'ensemble de la partie supérieure de la console centrale (véhicules à direction à gauche)

①	Plage arrière	247
②	Système d'infodivertissement	261
③	Éléments de commande :	
	— Pour l'activation ou la désactivation du système d'infodivertissement	267
	— Réglage de la température de la climatisation ou du système de chauffage et de ventilation	146
	— Réglage du volume sonore	261
④	Diffuseurs d'air	146
⑤	Touche d'activation et de désactivation du signal de détresse ▲	80
⑥	Éléments de commande :	
	— Systèmes d'aide à la conduite	191
	— Climatisation et système de chauffage et de ventilation	143
	— Systèmes d'aide à la conduite (stationnement et manœuvres)	223

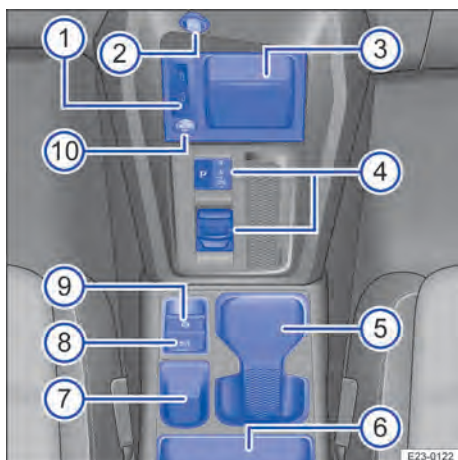
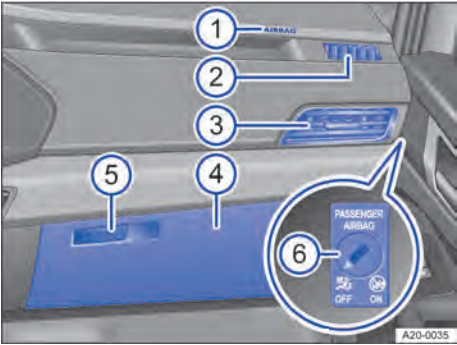


Fig. 8 Vue d'ensemble de la partie inférieure de la console centrale (véhicules à direction à gauche)

① Port USB	296
② Allume-cigare ou prise de courant 12 V	249, 249
③ Rangement	247
④ Levier :	
— Boîte mécanique	170
— Transmission automatique	172
⑤ Porte-boissons	247
⑥ Rangement sous l'accoudoir central	247
⑦ Rangement	247
⑧ Touche pour fonction Auto Hold	228
⑨ Frein de parking	224
⑩ Commutateur d'allumage par bouton-poussoir	164

Côté passager avant



bord (position symétriquement opposée pour les véhicules à direction à droite)

Fig. 9 Côté passager avant (véhicule à direction à gauche) : vue d'ensemble du tableau de

① Emplacement de montage du sac gonflable du passager avant dans le tableau de bord	63
② Diffuseur d'air	146
③ Diffuseur d'air réglable	146
④ Boîte à gants ou rangement ouvert	247
⑤ Levier de commande de la boîte à gants	247
⑥ Sur le côté dans le tableau de bord : Commande à clé de désactivation du sac gonflable du passager avant	60

Éléments de commande du ciel de pavillon

Symbole	Signification
 REAR	Touches des plafonniers et lampes de lecture → page 134
 ON OFF	Témoin de contrôle de désactivation du sac gonflable du passager avant → page 60
 SOS	Touche du système d'appel d'urgence → page 82

Informations pour le conducteur

Symboles dans le combiné des instruments

Les témoins d'alerte et de contrôle peuvent s'allumer individuellement ou par groupes, et indiquent des avertissements, des défauts, ainsi que certaines fonctions. Certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument lors de la mise du contact et doivent s'éteindre après un certain temps.

Vous trouverez les informations relatives aux autres témoins de contrôle (par ex. : contacteurs ou panneaux tactiles) dans les chapitres correspondants.

**MISE EN GARDE**

En ignorant volontairement les témoins de contrôle qui s'allument et les messages texte, vous risquez de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves, voire mortelles.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ni les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

 En raison du développement continu du véhicule, les témoins d'alerte et de contrôle mentionnés peuvent différer de la représentation dans le véhicule après une mise à jour.

Symbole	Signification
	 Arrêtez de rouler ! Témoin d'alerte centrale → page 21
	Bouclage de la ceinture de sécurité → page 54
	Frein de parking activé → page 224, → page 226

Symbole	Signification
	Arrêtez de rouler ! Système de freinage est défaillant → page 162
	 Arrêtez de rouler ! Niveau de liquide de frein bas → page 386
	Arrêtez de rouler ! Servofrein électromécanique en panne → page 180
	Reprenez le contrôle du véhicule et soyez prêt à freiner ! → page 201, → page 231
	 Arrêtez de rouler ! Niveau d'huile insuffisant → page 379
	 Arrêtez de rouler ! Pression d'huile trop basse → page 379
	 Arrêtez de rouler ! Dysfonctionnement de la direction → page 159
	 Arrêtez de rouler ! Dysfonctionnement de la gestion moteur → page 167
	 Arrêtez de rouler ! Dysfonctionnement du système d'alimentation 12 V → page 391
	Alerte de collision → page 208
	Prenez immédiatement le contrôle de la direction → page 217
	Assistance inactivité conducteur régule, centrage dans la voie actif → page 219

2KF012740AF

Symbole	Signification
	Assistance inactivité conducteur régule, centrage dans la voie passif → page 219
	Niveau d'AdBlue® trop faible → page 342
	Arrêtez de rouler !
	Surchauffe de la boîte de vitesses → page 177
	Boîte de vitesses défectueuse → page 177
	Obstacle détecté en marche arrière → page 246
	Risque routier élevé → page 41
	Risque routier grave → page 41
	Somnolence détectée → page 38
	Risque routier grave → page 38
	Arrêtez de rouler !
	Dysfonctionnement du système de liquide de refroidissement → page 384
	Dysfonctionnement de la réduction catalytique sélective → page 342
	Témoin d'alerte central → page 21, → page 181
	Dysfonctionnement de l'indicateur de statut des ceintures → page 55
	Système de sacs gonflables ou système de rétracteur de ceintures désactivés à l'aide du lecteur de diagnostic → page 62
	Dysfonctionnement du système de sacs gonflables ou du système de rétracteur de ceinture → page 55, → page 62

Symbole	Signification
OFF 	Sac gonflable du passager avant désactivé → page 64
ON 	Sac gonflable du passager avant activé → page 64
	Dysfonctionnement du système d'appel d'urgence → page 85
	Clé du véhicule pas à bord du véhicule → page 92
	Dysfonctionnement du frein de parking → page 226
	Contrôle des plaquettes de frein → page 162
	Freins trop chauds → page 162
	Allumé : désactivation du contrôle électronique de la stabilité liée au système (ESC) → page 181
	Anti-patinage (TCS) désactivé → page 180
	Dysfonctionnement du dispositif antiblocage (ABS) → page 181
	Niveau d'huile trop bas → page 380
	Niveau d'huile trop élevé → page 380
	Dysfonctionnement du système d'huile-moteur → page 380
	Réservoir à carburant presque vide → page 32
	Régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie indisponible → page 217
	Présence d'eau dans le gazole → page 32
	Éclairage extérieur défaillant → page 129
	Feu arrière de brouillard allumé → page 130

Symbole	Signification
	Dysfonctionnement du détecteur de pluie et de luminosité → page 129, → page 138
	Dysfonctionnement des essuie-glaces → page 137
	Niveau de liquide de lave-glace trop bas → page 137
	Dysfonctionnement de la direction → page 160
	Pression de gonflage des pneus faible → page 407, → page 412
	Dysfonctionnement du système de contrôle de la pression des pneus → page 407, → page 412
	Dysfonctionnement de la gestion moteur → page 167
	Vue des capteurs du système d'aide à la conduite masquée ou limitée → page 193
	Freinage d'urgence automatique indisponible ou disponible de façon limitée → page 211
	Système maintien de voie désactivé → page 213
	Freinage d'urgence automatique désactivé → page 210
	Limiteur de vitesse indisponible → page 197
	Régulateur de vitesse indisponible → page 195
	Régulateur de vitesse adaptatif non disponible → page 205
	Assistance inactivité conducteur indisponible → page 219
	Système maintien de voie non disponible → page 214
	Système maintien de voie en phase de régulation → page 214
	Dysfonctionnement de l'assistance angles morts → page 221

Symbole	Signification
	Dysfonctionnement du système d'échappement → page 344
	Préchauffage du moteur diesel → page 168
	Filtre à particules encrassé par la suie → page 344
	Régime moteur limite → page 168
	Niveau d'AdBlue® trop faible → page 342
	Dysfonctionnement du système d'alimentation 12 V → page 391
	Risque de déplacement involontaire ! P impossible → page 176
	Embrayage défectueux → page 172
	Dysfonctionnement de la boîte de vitesses → page 177
	Embrayage en surchauffe → page 172
	Dysfonctionnement du levier sélecteur → page 176
	L'embrayage patine → page 171
	Boîte de vitesses en mode secours → page 176
	Boîte de vitesses en surchauffe → page 177
	Chauffage stationnaire → page 153, → page 154
	Driver Alert disponible uniquement de façon limitée → page 39
	Driver Alert n'est pas disponible → page 39
	Alerte de vigilance disponible uniquement de façon limitée → page 41
	Alerte de vigilance indisponible → page 41

Symbole	Signification
	Assistant de signalisation routière non disponible → page 45
	Dysfonctionnement de la réduction catalytique sélective → page 341
	Appuyez sur la pédale de frein ! → page 176, → page 176
	Fonction Auto-Hold active → page 228
AUTO HOLD	Fonction Auto Hold active → page 228
	Commande des clignotants → page 129
	Clignotants de remorque → page 129
	Régulateur de vitesse en marche, régulation active → page 194
	Le limiteur de vitesse est en marche, la régulation est active → page 196
	Système maintien de voie prêt à réguler → page 214
	Régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie actif → page 215
	Le régulateur de vitesse adaptatif régule, aucun véhicule roulant devant → page 204
	Le régulateur de vitesse adaptatif régule et a détecté un véhicule devant vous → page 204
	Régulation en raison d'une limitation de vitesse, exemple → page 198
	Feux de route ou avertisseur optique → page 127
	Commande de feux de route automatique activée → page 128

Symbole	Signification
	Régulateur de vitesse en marche, régulation pas active → page 194
	Le limiteur de vitesse est en marche, mais la régulation n'est pas active → page 196
	Le régulateur de vitesse adaptatif ne régule pas et a détecté un véhicule devant vous → page 204
	Le régulateur de vitesse adaptatif ne régule pas, aucun véhicule roulant devant → page 204
	Système maintien de voie pas prêt à réguler → page 214
	Régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie passif, régulateur de distance actif, centrage dans la voie passif → page 215
	Régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie désactivé → page 216
	Témoin d'alerte central → page 55
	Place inoccupée → page 54
	Température extérieure est inférieure à +4 °C (+39 °F) → page 25, → page 30
	Place occupée → page 54
	Dispositif Auto StartStop activé → page 181
	Dispositif Auto StartStop non disponible → page 181
	Service arrivé à échéance → page 35
	Fatigue détectée → page 38
	Inattention du conducteur → page 41
	Assistant de signalisation routière partiellement désactivé → page 46

Symbole	Signification
	Commande de feux de route automatique active → page 128
	Reprendre le contrôle de la direction → page 217
	Le freinage d'urgence automatique démarre → page 210
	Alerte de distance → page 207
	Limitation de la vitesse maximale active → page 26, → page 31
	Niveau d'AdBlue® trop bas → page 342
	Dysfonctionnement de la réduction catalytique sélective → page 341
	État de charge de la batterie du téléphone mobile → page 27, → page 31
	Indication d'informations dans le Livre de Bord → page 22
	Régulation en raison d'un virage à gauche → page 200
	Régulation en raison d'un virage à droite → page 200
	Régulation en raison d'un croisement → page 200
	Régulation en raison d'un rond-point → page 200
	Relâcher l'accélérateur → page 200
	Sortie d'autoroute devant → page 200
	Descente devant → page 200
	Limitation de vitesse devant, par exemple → page 198, → page 200
	Véhicule précédent → page 200
	Chauffage de volant → page 150

Symbole	Signification
	Téléphone mobile connecté via Bluetooth® → page 27, → page 31

Messages d'avertissement et d'information

Au moment où vous mettez le contact ou pendant le trajet, certaines fonctions du véhicule et l'état de certains composants du véhicule sont contrôlés. Les dysfonctionnements sont indiqués sur l'afficheur du combiné des instruments par des symboles d'alerte rouges et jaunes assortis de messages texte et éventuellement d'un signal sonore. La représentation des textes et des symboles peut varier selon la version du combiné des instruments.

Vous pouvez également afficher manuellement les dysfonctionnements actuels. Ouvrez à cet effet le menu **Statut du véhicule** ou **Véhicule** → page 36.

Message d'avertissement de priorité 1

Le témoin d'alerte central rouge clignote ou s'allume, parfois accompagné de signaux sonores d'avertissement ou de symboles supplémentaires. **Arrêtez de rouler !** Danger ! Contrôlez la fonction défaillante. Faites immédiatement appel à un spécialiste.

Message d'avertissement de priorité 2

Le témoin d'alerte central jaune clignote ou s'allume, parfois accompagné de signaux sonores d'avertissement ou de symboles supplémentaires. Des dysfonctionnements ou des quantités de fluides insuffisantes peuvent endommager le véhicule et entraîner une panne du véhicule. Contrôlez la fonction défaillante le plus rapidement possible. Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé agréé et faites contrôler le système.

Renvoi à des informations contenues dans le Manuel du conducteur

Vous trouverez dans le Manuel du conducteur des indications supplémentaires à propos du message d'avertissement en cours.

Message d'information

Informations concernant différents processus sur le véhicule.

 Si plusieurs messages d'avertissements sont présents, les symboles apparaissent l'un après l'autre pendant quelques secondes. Les symboles apparaissent tant que la cause de la perturbation n'a pas été éliminée.

 Si, lors de la mise du contact, des messages d'alerte indiquant la présence de dysfonctionnements apparaissent, il peut s'avérer impossible d'effectuer des réglages ou d'afficher des informations comme décrit précédemment. Si le dysfonctionnement persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé. 

Combiné des instruments

Le véhicule est équipé d'un combiné des instruments numérique. Le combiné des instruments affiche des informations de base, par ex. la vitesse.

En outre, selon l'équipement, les fonctions suivantes sont disponibles :

- Messages apparaissant sur l'afficheur
- Informations sur l'économie carburant et l'autonomie
- Indicateurs d'état des systèmes d'aide à la conduite
- Différents menus, par ex. pour les systèmes d'aide à la conduite
- Témoins d'alerte et de contrôle

Il est possible de personnaliser les contenus dans les menus et de procéder à des réglages.

MISE EN GARDE

L'utilisation du combiné des instruments peut détourner votre attention de la circulation. Toute distraction du conducteur pendant le trajet peut entraîner des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Soyez donc toujours attentif et responsable pendant que vous conduisez.
- N'utilisez jamais le combiné des instruments lorsque vous conduisez.
- Effectuez vos réglages dans le combiné des instruments et le système d'infodivertissement uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

MISE EN GARDE

L'afficheur peut être désactivé lorsque le combiné des instruments présente un défaut grave. Le témoin d'alerte central  peut également s'allumer. Plus aucun message d'avertissement ne peut être affiché. Cela risque de provoquer l'immobilisation du véhicule sur la voie publique, des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr.
- Faites appel à un atelier spécialisé agréé.

 Après le démarrage du moteur avec une batterie 12 V ayant subi une décharge profonde ou ayant été remplacée ou bien encore après un démarrage de fortune, il est possible que les réglages système (par exemple les réglages confort individuels et programmations) soient modifiés ou effacés. Vérifiez et corrigez ces réglages une fois la batterie 12 V suffisamment rechargée.

 Lorsque les températures extérieures sont basses, les messages sur l'afficheur du combiné des instruments peuvent apparaître un peu plus tard que lorsque les températures extérieures sont élevées. 

Combiné des instruments numérique Pro

Vue d'ensemble du Digital Cockpit Pro

Le Digital Cockpit Pro est une version Pro du combiné des instruments numérique avec des fonctions étendues, doté d'un afficheur couleur TFT à haute résolution. En plus des cadrans ronds classiques tels que le compte-tours, il est possible d'afficher des informations complémentaires en sé-

lectionnant divers affichages secondaires. Selon l'équipement, l'affichage de la carte de navigation est également possible. Le Digital Cockpit Pro est désigné ci-après sous le nom de « combiné des instruments numérique Pro ».

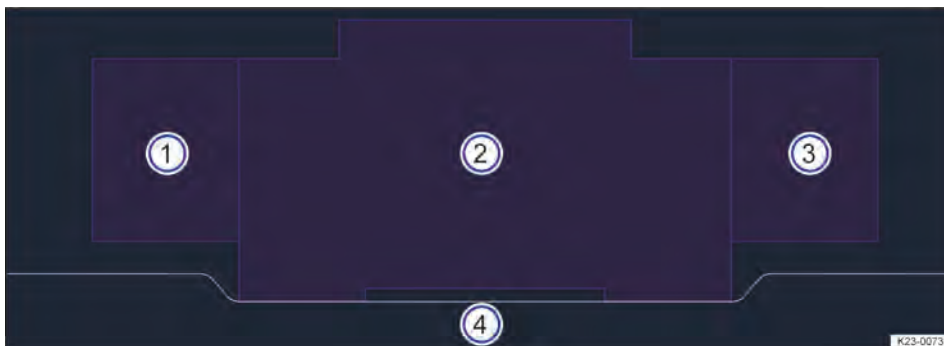


Fig. 10 Dans le tableau de bord : combiné des instruments numérique Pro (schéma de principe)

- ① Affichages secondaires et fenêtres contextuelles : indications dépendant de la situation telles que l'état des assistances conducteur.
- ② Zone d'affichage principale
- ③ Affichages secondaires
- ④ Affichage d'état par ex. rapport engagé

Utilisation du combiné des instruments numérique Pro



Fig. 11 Côté droit du volant multifonction : utilisation du combiné des instruments numérique Pro (schéma de principe)

Tant qu'un message d'avertissement de priorité 1 reste affiché, aucun menu ne peut être ouvert → page 21, *Messages d'avertissement et d'information*. Il est possible de valider ou de masquer certains messages d'avertissement en appuyant sur la touche **OK** du volant multifonction → fig. 11.

Réglage des vues dans la zone d'affichage

Vous pouvez régler manuellement les différentes vues dans la zone d'affichage.

1. Appuyez sur la touche **VIEW** du volant multifonction.

Classique Représentation de la vue des cadrans ronds.

Moderne Représentation de la vue des vignettes.

Spécial En fonction de l'équipement, il est possible ici d'afficher d'autres vues, par ex. des affichages sport.

Basculement sur l'affichage principal

Vous pouvez modifier manuellement le foyer de l'affichage principal.

1. Utilisez les touches fléchées **▲** et **▼** du volant multifonction.

Navigation Carte de navigation et indications de guidage

Systèmes d'aide à la conduite Représentation des systèmes d'aide à la conduite actifs

Données de conduite Affichage de la durée actuelle du trajet, de la distance parcourue actuelle, de la vitesse moyenne et de la consommation moyenne et momentanée

i Un affichage avec des informations relatives au statut du véhicule, par ex. le kilométrage total apparaît avant le démarrage et après l'extinction du moteur.

Sélection des affichages secondaires

1. Sélectionnez la zone d'affichage secondaire de droite ou de gauche à l'aide de la touche **☞** ou **☜**.
2. Utilisez les touches fléchées **▲** ou **▼** pour sélectionner l'affichage secondaire souhaité.
3. Utilisez la touche **OK** pour confirmer la sélection.

Affichage et masquage des affichages secondaires

1. Maintenez enfoncée la touche **VIEW**.

Configuration des affichages secondaires

Pour sélectionner les affichages secondaires disponibles dans la zone d'affichage secondaire, vous pouvez configurer les affichages secondaires en fonction de vos besoins :

1. Sélectionnez la zone d'affichage secondaire de droite ou de gauche à l'aide de la touche **☞** ou **☜**.
2. Utilisez les touches fléchées **▲** et **▼** pour naviguer jusqu'au menu **Réglages** et l'ouvrir.
3. Appuyez sur la touche **OK** pour procéder aux modifications souhaitées.

Une coche ☒ indique que l'affichage secondaire correspondant est activé.

4. Pour revenir à la sélection des menus, appuyez sur la touche **☞** ou **☜**.

i Les affichages secondaires peuvent être indépendamment configurés ou masqués.

Carte de navigation dans le combiné des instruments numérique Pro

En fonction de l'équipement, le combiné des instruments numérique Pro peut afficher une carte de navigation détaillée.

La taille de la carte de navigation est réglable en continu. Pour obtenir la taille souhaitée de la carte, procédez comme suit :

1. Pour ouvrir la zone d'affichage **Navigation**, appuyez sur les touches fléchées  et  du volant multifonction.
2. Pour effectuer un zoom avant ou arrière, appuyez sur la touche **OK** et utilisez les touches fléchées  oder  pour régler la taille de carte souhaitée.
3. Pour afficher ou masquer les affichages secondaires, maintenez la touche **VIEW** enfoncée sur le volant multifonction.

 Si, lors de la mise du contact, des messages d'alerte indiquant la présence de dysfonctionnements apparaissent, il peut s'avérer impossible d'effectuer des réglages ou d'afficher des informations comme décrit précédemment. Si le dysfonctionnement persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

MISE EN GARDE

L'utilisation du combiné des instruments peut détourner votre attention de la circulation. Toute distraction du conducteur pendant le trajet peut entraîner des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Soyez donc toujours attentif et responsable pendant que vous conduisez.
- N'utilisez jamais le combiné des instruments lorsque vous conduisez.
- Effectuez vos réglages dans le combiné des instruments et le système d'infodivertissement uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Affichages d'informations sur le combiné des instruments numérique Pro

Affichages possibles dans la zone d'affichage principale du combiné des instruments numérique Pro

Les affichages principaux dépendent de l'équipement et peuvent contenir différentes informations → page 23 :

- Indicateur de température extérieure
- Panneaux de signalisation détectés par la reconnaissance des panneaux de signalisation.
- Systèmes d'aide à la conduite → page 191.
- Recommandation de rapport → page 185.
- Portes, capots avant et arrière ou vantail ouverts.
- Alerte de vitesse en cas d'utilisation de pneus d'hiver.
- Limitation de la vitesse maximale
- Système d'infodivertissement et indications de navigation
- Marche à vide du ventilateur de radiateur
- Lettres-repères moteur (LRM)
- Autonomie → page 32.
- Indicateur de maintenance.
- Heure
- Position du levier sélecteur pour boîte automatique
- Messages d'avertissement et d'information
- Témoins d'alerte et de contrôle

Indicateur de température extérieure

Lorsque la température extérieure est inférieure à environ +4 °C (env. +39 °F), le symbole cristal de glace  apparaît en plus dans l'indicateur de température extérieure. Ce symbole reste allumé jusqu'à ce que la température extérieure passe au-dessus de +6 °C (+43 °F).

Dans les situations suivantes, la température affichée peut être plus élevée que la température extérieure réelle en raison de la chaleur de rayonnement du moteur :

- Lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Pendant le fonctionnement du chauffage stationnaire.
- Lorsque le véhicule roule à vitesse très réduite.

La plage de mesure s'étend de -45°C (-49°F) à $+76^{\circ}\text{C}$ ($+169^{\circ}\text{F}$).

MISE EN GARDE

À des températures extérieures situées au-dessus du point de congélation, les routes peuvent être gelées. Le risque d'accident est particulièrement élevé sur routes verglacées. Cela risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Roulez très prudemment lorsque le symbole  apparaît sur l'afficheur du combiné des instruments.
- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Ne vous fiez jamais uniquement à l'indicateur de température extérieure.

Recommandation de rapport

Pendant le trajet, une recommandation pour le choix d'un rapport économique peut apparaître → page 185.

Portes, capots avant et arrière ou van-tail ouverts

Après le déverrouillage du véhicule et pendant la marche du véhicule, des portes, ainsi qu'un capot avant ou arrière ouverts vous sont signalés par un symbole correspondant sur le combiné des instruments numérique Pro et, éventuellement, par un signal sonore.

Alerte de vitesse pour les pneus d'hiver

Lorsque vous dépassez la vitesse maximale réglée, un message d'alerte s'affiche sur le combiné des instruments numérique Pro.

Les réglages relatifs à l'alerte de vitesse peuvent être effectués dans les réglages véhicule sur le système d'infodivertissement.

Limitation de la vitesse maximale

La limitation de la vitesse maximale personnalisée permet de plafonner la vitesse du véhicule en fonction d'un seuil maximal paramétré qui ne peut en aucun cas être dépassé. Cette vitesse maximale peut uniquement être paramétrée dans un atelier spécialisé agréé.

Si vous démarrez le moteur alors que la limitation de la vitesse maximale est paramétrée, le témoin de contrôle  apparaît sur l'afficheur du combiné des instruments. La vitesse maximale définie est également indiquée dans un message texte.

MISE EN GARDE

La fonction de limitation de la vitesse maximale peut compliquer les dépassements de véhicules. Cela risque de provoquer des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite à la vitesse maximale réglée.
- Notez qu'il n'est pas possible d'annuler la limitation de la vitesse maximale en effectuant un kick-down.

Marche à vide du ventilateur de radiateur

Cet affichage apparaît après l'arrêt du moteur, lorsque le ventilateur de radiateur se trouve en marche à vide.

La marche à vide du ventilateur de radiateur peut être due :

- Post-traitement des gaz d'échappement, par ex. la régénération du filtre à particules.
- Refroidissement actif des freins après conduite en descente
- Évacuation de la chaleur du moteur suite à une forte charge, par ex. traction d'une remorque

Lettres-repères moteur (LRM)

1. Ouvrez le menu Service → page 34.
2. Sélectionnez l'option de menu **Lettres-repères moteur**.

Position du levier sélecteur pour boîte automatique

Le rapport engagé et, selon le profil de conduite, la vitesse engagée sont affichés sur le levier sélecteur et sur l'afficheur du combiné des instruments. La grille des vitesses est affichée sur le combiné des instruments lors de l'actionnement des freins ou du levier sélecteur → page 172.

Affichages secondaires possibles dans le combiné des instruments numérique Pro

En fonction de l'équipement, d'autres vues peuvent être configurées et affichées dans la zone d'affichage secondaire du combiné des instruments numérique Pro via un menu de configuration → page 23 :

- Températures de fonctionnement
- Données de conduite, par ex. **durée du trajet/distance parcourue**
- Affichage de la boussole.
- Pression de suralimentation
- Puissance
- Répartition du couple
- Indications de navigation
- Téléphone
- Informations sur la destination

Températures de fonctionnement

Selon l'équipement, les températures de fonctionnement suivantes peuvent être affichées :

- Huile-moteur
- Liquide de refroidissement
- Boîte de vitesses

Affichage de la boussole

Lorsque l'affichage secondaire **Boussole** est activé, le point cardinal (flèche bleue) vers lequel vous vous dirigez actuellement est indiqué sous la forme d'une représentation du véhicule et d'une boussole.

Répartition du couple

Le couple appliqué pour chaque roue est indiqué dans l'affichage secondaire **Répartition individuelle du couple sur chaque roue**.

Indications de navigation

Lorsque le guidage est activé, l'affichage secondaire **Indications de navigation** indique le sens de la marche par une flèche.

Le sous-menu présente l'adresse du domicile et une liste des dernières destinations. Il est possible de démarrer ici le guidage avec la touche **(OK)** → page 279.

Téléphone

Si l'affichage secondaire **Téléphone** est activé, et qu'un téléphone mobile est connecté via Bluetooth®, par ex., le symbole Bluetooth® apparaît sur l'afficheur du combiné des instruments numérique Pro. Le symbole  indique également l'état de charge de la batterie du téléphone mobile.

Le sous-menu présente une liste des derniers appels et permet de rappeler les contacts affichés.

Informations sur la destination

En cas de guidage activé, la durée prévue du trajet et la distance restant à parcourir jusqu'à la destination (en km ou en mi) sont indiquées dans l'affichage secondaire **Informations sur la destination**.

 Sur l'afficheur du combiné des instruments numérique Pro, certains messages peuvent être occultés par des événements soudains, par ex. des appels téléphoniques entrants.

 En fonction de l'équipement du véhicule, le système d'infodivertissement peut être utilisé pour effectuer certains réglages ou afficher certaines informations. <

Combiné des instruments numérique Basic

Vue d'ensemble du Digital Cockpit Basic

Le Digital Cockpit Basic est une version Basic du combiné des instruments numérique doté d'un afficheur couleur TFT à haute résolution. En plus des cadrans ronds classiques tels que le compte-tours, il est pos-

sible d'afficher des informations complémentaires en sélectionnant divers affichages secondaires. Ci-après, le Digital Cockpit Basic est décrit par le nom de « combiné des instruments numérique Basic ».

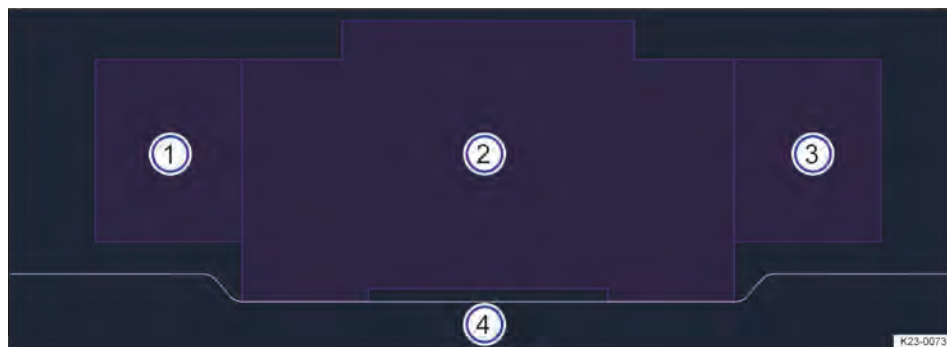


Fig. 12 Dans le tableau de bord : combiné des instruments numérique Basic (schéma de principe)

- ① Affichages secondaires et fenêtres contextuelles : indications dépendant de la situation telles que l'état des assistances conducteur.
- ② Zone d'affichage principale
- ③ Affichages secondaires
- ④ Affichage d'état par ex. rapport engagé



Utilisation du combiné des instruments numérique



Fig. 13 Côté droit du volant multifonction : utilisation du combiné des instruments numérique (schéma de principe)

Tant qu'un message d'avertissement de priorité 1 reste affiché, aucun menu ne peut être ouvert → page 21, *Messages d'avertissement et d'information*. Il est possible de valider ou de masquer certains messages d'avertissement en appuyant sur la touche **OK** du volant multifonction → fig. 13.

Réglage des vues dans la zone d'affichage

Vous pouvez régler manuellement les affichages de la vitesse, du compte-tours ou des systèmes d'aide à la conduite dans la zone d'affichage.

1. Appuyez sur la touche **VIEW** du volant multifonction.

Classique Affichage au milieu de l'écran des cadrans ronds, de l'indicateur de vitesse ou du compte-tours.

Moderne Affichage au milieu de l'écran des systèmes d'aide à la conduite.

i Un affichage avec des informations relatives au statut du véhicule, par ex. le kilométrage total apparaît avant le démarrage et après l'extinction du moteur.

Sélection des affichages secondaires

1. Sélectionnez la zone d'affichage secondaire de droite ou de gauche à l'aide de la touche **☰** ou **☲**.

2. Utilisez les touches fléchées **▲** ou **▼** pour sélectionner l'affichage secondaire souhaité.
3. Utilisez la touche **OK** pour confirmer la sélection.

Affichage et masquage des affichages secondaires

1. Maintenez enfoncée la touche **VIEW**.

Configuration des affichages secondaires

Pour sélectionner les affichages secondaires disponibles dans la zone d'affichage secondaire, vous pouvez configurer les affichages secondaires en fonction de vos besoins :

1. Sélectionnez la zone d'affichage secondaire de droite ou de gauche à l'aide de la touche **☰** ou **☲**.
2. Utilisez les touches fléchées **▲** et **▼** pour naviguer jusqu'au menu **Réglages** et l'ouvrir.
3. Appuyez sur la touche **OK** pour procéder aux modifications souhaitées.
Une coche ☒ indique que l'affichage secondaire correspondant est activé.
4. Pour revenir à la sélection des menus, appuyez sur la touche **☰** ou **☲**.

i Les affichages secondaires peuvent être indépendamment configurés ou masqués.

i Si, lors de la mise du contact, des messages d'alerte indiquant la présence de dysfonctionnements apparaissent, il peut s'avérer impossible d'effectuer des réglages ou d'afficher des informations comme décrit précédemment. Si le dysfonctionnement persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

⚠ MISE EN GARDE

L'utilisation du combiné des instruments peut détourner votre attention de la circulation. Toute distraction du conducteur pendant le trajet peut entraîner des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Soyez donc toujours attentif et responsable pendant que vous conduisez.

- N'utilisez jamais le combiné des instruments lorsque vous conduisez.
- Effectuez vos réglages dans le combiné des instruments et le système d'infodivertissement uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Informations sur le combiné des instruments numérique

Messages possibles dans la zone d'affichage principale du combiné des instruments numérique

Les affichages principaux dépendent de l'équipement et peuvent contenir différentes informations → page 28 :

- Indicateur de température extérieure
- Panneaux de signalisation détectés par l'assistant de signalisation routière.
- Systèmes d'aide à la conduite → page 191.
- Recommandation de rapport → page 185.
- Portes, capots avant et arrière ou vantail ouverts.
- Alerte de vitesse en cas d'utilisation de pneus d'hiver.
- Limitation de la vitesse maximale
- Remarques du système d'infodivertissement.
- Marche à vide du ventilateur de radiateur
- Lettres-repères moteur (LRM)
- Autonomie → page 32.
- Indicateur de maintenance.
- Heure
- Messages d'avertissement et d'information
- Témoins d'alerte et de contrôle
- Position du levier sélecteur pour boîte automatique

Indicateur de température extérieure

Lorsque la température extérieure est inférieure à environ +4 °C (env. +39 °F), le symbole cristal de glace ❄ apparaît en plus dans l'indicateur de température extérieure. Ce symbole reste allumé jusqu'à ce que

la température extérieure passe au-dessus de +6 °C (+43 °F).

Dans les situations suivantes, la température affichée peut être plus élevée que la température extérieure réelle en raison de la chaleur de rayonnement du moteur :

- Lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Pendant le fonctionnement du chauffage stationnaire.
- Lorsque le véhicule roule à vitesse très réduite.

La plage de mesure s'étend de -45 °C (-49 °F) à +76 °C (+169 °F).

⚠ MISE EN GARDE

À des températures extérieures situées au-dessus du point de congélation, les routes peuvent être gelées. Le risque d'accident est particulièrement élevé sur routes verglacées. Cela risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Roulez très prudemment lorsque le symbole ❄ apparaît sur l'afficheur du combiné des instruments.
- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Ne vous fiez jamais uniquement à l'indicateur de température extérieure.

Recommandation de rapport

Pendant le trajet, une recommandation pour le choix d'un rapport économique peut apparaître → page 185.

Portes, capots avant et arrière ou vantail ouverts

Après le déverrouillage du véhicule et pendant la marche du véhicule, des portes, ainsi qu'un capot avant et arrière ou un vantail ouverts vous sont signalés par un symbole correspondant sur le combiné des instruments numérique et, éventuellement, par un signal sonore.

Alerte de vitesse pour les pneus d'hiver

Lorsque vous dépassez la vitesse maximale réglée, un message d'alerte apparaît dans le combiné des instruments numérique.

Les réglages relatifs à l'alerte de vitesse peuvent être effectués dans les réglages véhicule sur le système d'infodivertissement.

Limitation de la vitesse maximale

La limitation de la vitesse maximale personnalisée permet de plafonner la vitesse du véhicule en fonction d'un seuil maximal paramétré qui ne peut en aucun cas être dépassé. Cette vitesse maximale peut uniquement être paramétrée dans un atelier spécialisé agréé.

Si vous démarrez le moteur alors que la limitation de la vitesse maximale est paramétrée, le témoin de contrôle  apparaît sur l'afficheur du combiné des instruments. La vitesse maximale définie est également indiquée dans un message texte.

MISE EN GARDE

La fonction de limitation de la vitesse maximale peut compliquer les dépassements de véhicules. Cela risque de provoquer des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite à la vitesse maximale réglée.
- Notez qu'il n'est pas possible d'annuler la limitation de la vitesse maximale en effectuant un kick-down.

Marche à vide du ventilateur de radiateur

Cet affichage apparaît après l'arrêt du moteur, lorsque le ventilateur de radiateur se trouve en marche à vide.

La marche à vide du ventilateur de radiateur peut être due :

- Post-traitement des gaz d'échappement, par ex. la régénération du filtre à particules.
- Refroidissement actif des freins après conduite en descente
- Évacuation de la chaleur du moteur suite à une forte charge, par ex. traction d'une remorque

Lettres-repères moteur (LRM)

1. Ouvrez le menu Service → page 34.

2. Sélectionnez l'option de menu **Lettres-repères moteur**.

Position du levier sélecteur pour boîte automatique

Le rapport engagé et, selon le profil de conduite, la vitesse engagée sont affichés sur le levier sélecteur et sur l'afficheur du combiné des instruments. La grille des vitesses est affichée sur le combiné des instruments lors de l'actionnement des freins ou du levier sélecteur → page 172.

Affichages secondaires possibles dans le combiné des instruments numérique

En fonction de l'équipement, d'autres vues peuvent être configurées et affichées dans la zone d'affichage secondaire du combiné des instruments numérique via un menu de configuration → page 28 :

- Températures de fonctionnement
- Données de conduite, par ex. **durée du trajet/distance parcourue**
- Téléphone

Températures de fonctionnement

Selon l'équipement, les températures de fonctionnement suivantes peuvent être affichées :

- Huile-moteur
- Liquide de refroidissement
- Boîte de vitesses

Téléphone

Si l'affichage secondaire **Téléphone** est activé, et qu'un téléphone mobile est connecté via Bluetooth®, par ex., le symbole Bluetooth®  apparaît sur l'afficheur du combiné des instruments numérique. Le symbole  indique également l'état de charge de la batterie du téléphone mobile.

Le sous-menu présente une liste des derniers appels et permet de rappeler les contacts affichés.



Sur l'afficheur du combiné des instruments numérique, certains messages peuvent être occultés par des événements soudains, par ex. des appels téléphoniques entrants.

i En fonction de l'équipement du véhicule, le système d'infodivertissement peut être utilisé pour effectuer certains réglages ou afficher certaines informations.

i La petite flèche située à côté du symbole de la pompe à essence sur l'indicateur de niveau de carburant indique le côté du véhicule où se trouve la trappe à carburant.

Compte-tours

Le début de la zone rouge du compte-tours représente, pour chaque vitesse, le régime maximal autorisé du moteur rodé à sa température normale de fonctionnement.

Il est recommandé d'engager le rapport immédiatement supérieur, de placer le sélecteur de rapport en position D/S ou de lever le pied de l'accélérateur avant que l'aiguille n'atteigne la zone rouge.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter d'endommager le moteur, veillez à ce que l'aiguille du compte-tours ne reste que brièvement dans la zone rouge de l'échelle graduée. Des fortes sollicitations, en particulier lorsque le moteur est froid, risquent d'endommager le moteur.

- Évitez les régimes élevés, les accélérations à pleins gaz et les fortes sollicitations lorsque le moteur est froid.

 Une montée précoce des rapports vous permet d'économiser du carburant et d'atténuer les bruits de fonctionnement du moteur.

Indicateur de niveau de carburant

Indicateur de niveau de carburant numérique



Fig. 14 Sur le combiné des instruments numérique : indicateur de niveau de carburant (schéma de principe)

Résolution des problèmes

Réservoir à carburant presque vide

Le témoin de contrôle s'allume en jaune. La réserve (repère rouge) est entamée.

1. Ravitaillez le véhicule en carburant à la prochaine occasion → page 335.

En fonction de l'équipement : lorsque le témoin de contrôle  s'allume, le chauffage stationnaire et le réchauffeur additionnel fonctionnant au carburant se désactivent automatiquement.

Présence d'eau dans le gazole

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

1. Réduisez immédiatement votre vitesse et rendez-vous dans un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

Ou : si le témoin de contrôle s'allume dès que le véhicule démarre, juste après le dernier ravitaillement, **Arrêtez de rouler !** Coupez le moteur et rendez-vous dans un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

⚠ MISE EN GARDE

Un niveau de carburant insuffisant peut entraîner une alimentation insuffisante du moteur en carburant qui risque alors de « tousser » ou de s'arrêter, en particulier si vous conduisez en montée ou en descente. La direction ainsi que tous les systèmes d'aide à la conduite et d'assistance au freinage ne fonctionnent pas lorsque le moteur s'arrête en raison d'un niveau de carburant insuffisant ou d'une alimentation irrégulière en carburant. Cela peut entraîner l'immobilisation du véhicule sur la voie publique, des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Vérifiez toujours qu'il y a suffisamment de carburant dans le réservoir.

- Faites toujours le plein lorsque le réservoir n'est rempli qu'au quart de sa capacité.

❗ AVERTISSEMENT

Une alimentation en carburant irrégulière peut engendrer des ratés d'allumage et du carburant imbrûlé risque de parvenir dans le système d'échappement.

- Ne roulez jamais jusqu'à l'épuisement complet du carburant.

Indicateur de température du liquide de refroidissement

Indicateur de température du liquide de refroidissement numérique

En fonction de l'équipement, la température du liquide de refroidissement peut être indiquée dans les affichages secondaires du combiné des instruments numérique. Le témoin d'alerte  s'allume en rouge si la température du liquide de refroidissement est trop élevée ou le niveau de liquide de refroidissement pour le moteur insuffisant → page 380.

Affichage des données de conduite

L'affichage des données de conduite (indicateur multifonction) affiche les valeurs de conduite et de consommation, par exemple la durée du trajet ou le kilométrage parcouru. Plusieurs représentations possibles des données de conduite sont disponibles dans la zone d'affichage secondaire.

En fonction de l'équipement du véhicule, différentes données de conduite peuvent être affichées. Les données de conduite affichées dépendent du comportement de conduite actuel, de l'état du véhicule (par ex. la régénération du filtre à particules) et de la situation de conduite actuelle (par ex. le trafic urbain). Les données de conduite sont indiquées sous forme de moyennes sur des sections de différentes longueurs.

La valeur affichée peut donc différer de la valeur moyenne réelle.

Mémoire Depuis départ

La mémoire mémorise les données de voyage et les valeurs de consommation depuis l'établissement du contact jusqu'à sa coupure. Si vous interrompez votre trajet pendant plus de deux heures, la mémoire est effacée.

◀ Mémoire Longue durée

La mémoire collecte les données de conduite jusqu'à une durée de trajet de 100 heures ou une distance parcourue de 999 km (milles). Si l'une de ces valeurs maximales est dépassée, la mémoire est effacée.

Mémoire Depuis le ravitaillement

Affichage et mémorisation des différentes données de route et valeurs de consommation. La mémoire est effacée lors du ravitaillement en carburant.

Réinitialisation de l'indicateur multifonction dans le combiné des instruments

1. Appuyez sur la touche  ou .
 2. À l'aide des touches fléchées  ou , sélectionnez l'indicateur multifonction correspondant dans le menu de configuration.
- Une flèche derrière l'option du menu de configuration renvoie à un sous-menu.
3. Dans le sous-menu, sélectionnez **Réinitialiser les données** et confirmez avec la touche .

Réinitialisation du totaliseur partiel

1. Touchez le bouton de fonction **Véhicule** dans le système d'infodivertissement.
2. Dans le menu **Véhicule**, touchez le bouton de fonction **Statut**.
3. Touchez le bouton de fonction **Distance parcourue**.
4. Pour réinitialiser la valeur, touchez le bouton de fonction .

Autonomie AdBlue® ou Autonomie

Distance approximative en km (miles) restant à parcourir avec la capacité actuelle

du réservoir d'AdBlue®, en conservant le même style de conduite. S'il est possible d'augmenter l'autonomie en faisant l'appoint, la quantité d'appoint nécessaire est également affichée.

MISE EN GARDE

Toute distraction du conducteur pendant le trajet peut entraîner des accidents et des blessures graves. L'utilisation du combiné des instruments peut détourner votre attention de la circulation.

- Soyez donc toujours attentif et responsable pendant que vous conduisez.
- N'utilisez jamais le combiné des instruments lorsque vous conduisez.
- Effectuez vos réglages dans le combiné des instruments et le système d'infodivertissement uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Service

Menu Service

Le menu Service permet d'effectuer différents réglages en fonction de l'équipement du véhicule.

Ouverture du menu Service

1. Sélectionnez le profil d'information **Temps de conduite/Distance parcourue** dans les affichages secondaires.
2. Selon la zone d'affichage secondaire sélectionnée, maintenez la touche  ou  enfoncée sur le volant multifonction pendant environ 6 secondes.
3. Naviguez dans le menu en utilisant les touches fléchées  et .

Ouverture du statut de l'intervalle d'entretien

1. Sélectionnez le menu **Service**.

Une vue d'ensemble du nombre de kilomètres et de jours avant le prochain Service Entretien ou Service Vidange apparaît sur l'afficheur du combiné des instruments.

Réinitialisation du Service Entretien

1. Sélectionnez le menu **Réinitialiser Service Entretien**.
2. Suivez les instructions sur l'afficheur du combiné des instruments.

Remise à zéro du Service Vidange

1. Sélectionnez le menu **Remise à zéro du Service Vidange**.
2. Suivez les instructions sur l'afficheur du combiné des instruments.

Affichage des lettres-repères moteur (LRM)

1. Sélectionnez le menu **Lettres-repères moteur**.

Les lettres-repères moteur (LRM) apparaissent sur l'afficheur du combiné des instruments.

Réglage de l'heure

1. Sélectionnez le menu **Heure**.
2. Réglez l'heure correcte à l'aide des touches fléchées  et .

Consultation des informations de Copyright

1. Sélectionnez le menu **Copyright**.

Indicateur de maintenance

Les entretiens qui arrivent à échéance apparaissent sur l'afficheur du combiné des instruments et dans le système d'infodivertissement.

Il existe différents combinés d'instruments et systèmes d'infodivertissement ; c'est pourquoi les versions et les indications apparaissant sur l'afficheur peuvent varier.

Pour les véhicules avec Service Vidange à intervalles fixes, des périodicités fixes sont prescrites pour l'entretien.

Pour les véhicules avec Service Vidange à intervalles variables, les périodicités sont déterminées au cas par cas. Un Service Vidange ne doit ainsi être effectué qu'au moment où le véhicule en a besoin. Les conditions d'utilisation individuelles ainsi que le style de conduite personnel sont pris en

compte pour calculer l'échéance de cet entretien. L'avertissement préalable est signalé, pour la première fois, 30 jours avant l'échéance de l'entretien calculée. Le kilométrage restant est toujours arrondi à 100 km près et le temps restant indiqué en jours entiers.

Rappel d'entretien

Lorsqu'un Service Vidange ou un Service Entretien arrive prochainement à échéance, une indication correspondante s'affiche dès que vous mettez le contact.

Le kilométrage indiqué correspond au nombre de kilomètres pouvant être parcourus jusqu'au prochain entretien ; la durée indiquée correspond à la période au bout de laquelle le prochain entretien arrive à échéance.

Entretien

Lorsqu'un Service Vidange ou qu'un Service Entretien est arrivé à échéance, un signal sonore retentit à la mise du contact et un

symbole de clé à fourches  ainsi que l'une des indications suivantes peuvent apparaître pendant quelques secondes sur l'afficheur du combiné des instruments :

— **Entretien arrivé à échéance !**

— **Service Vidange arrivé à échéance !**

— **Service Vidange et entretien arrivés à échéance !**

Consultation d'une échéance d'entretien

Lorsque le contact est mis, le moteur étant coupé et le véhicule à l'arrêt, vous pouvez consulter l'échéance d'entretien actuelle :

1. Appuyez sur le bouton de fonction .
2. Pour afficher les informations d'entretien, sélectionnez l'option de menu  et touchez le bouton de fonction .

L'échéance d'entretien peut également être consultée via le menu Service → page 34.

Remise à zéro de l'indicateur de maintenance

Si l'indicateur de maintenance n'a pas été réinitialisé après le service ou l'entretien,

l'indicateur peut être remis à zéro comme suit :

L'indicateur de maintenance ne peut être remis à zéro qu'à l'aide du menu Service → page 34.

Ne remettez pas l'indicateur à zéro entre deux entretiens sous peine de fausser l'affichage.

Si le Service Vidange a été réinitialisé manuellement, l'indicateur passe à un intervalle d'entretien fixe, même sur les véhicules à Service Vidange variable.

 Le message d'entretien disparaît au bout de quelques secondes lorsque le moteur tourne ou si vous appuyez sur la touche  sur le volant multifonction.

 Si, sur les véhicules avec Service Vidange (variable), la batterie 12 V a été déconnectée durant une période prolongée, le calcul temporel du prochain entretien venant à échéance n'est pas possible. C'est pourquoi l'indicateur de maintenance peut afficher des calculs erronés. Dans ce cas, respectez les périodes d'entretien maximales admissibles.

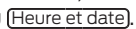
Affichage du numéro d'identification du véhicule

1. Touchez le bouton de fonction **Véhicule** dans le système d'infodivertissement.
2. Dans le menu **Véhicule**, touchez le bouton de fonction **Statut**.
3. Pour afficher le numéro d'identification du véhicule (NIV), touchez le bouton de fonction **Service**.

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) s'affiche. 

Date et heure

Réglage de la date et de l'heure dans le système d'infodivertissement

1. Touchez le bouton de fonction  → page 36.
2. Pour régler la date et l'heure, sélectionnez l'option de menu .

 La date est affichée exclusivement dans le système d'infodivertissement.

i L'affichage automatique de l'heure peut être restreint ou indisponible en fonction de l'équipement et du pays. Dans ce cas, réglez l'heure manuellement.

Menu de sortie

Dans le menu de sortie, vous pouvez effectuer des réglages pour certaines fonctions avant de quitter le véhicule. Le menu de sortie s'affiche dans le système d'infodivertissement lorsque vous coupez le contact.

Les entrées affichées sont disponibles selon l'équipement et sous certaines conditions. Les fonctions réglables peuvent, par ex., être les suivantes :

- Chauffage stationnaire
- Protection volumétrique

Masquage

Lorsque vous quittez le véhicule, le menu de sortie est masqué automatiquement.

1. Touchez  pour masquer manuellement le menu de sortie.

i Pour rouvrir le menu de sortie, mettez le contact et coupez-le immédiatement ensuite.

Réglage

Vous pouvez sélectionner individuellement les entrées et en établir l'ordre.

1. Touchez .
2. Sélectionnez les entrées comme voulu et modifiez leur ordre si nécessaire.
3. Touchez de nouveau .

Menu Réglages du véhicule

Le menu Réglages du véhicule du système d'infodivertissement vous permet d'activer ou de désactiver différents systèmes et fonctions, et d'effectuer des réglages.

Généralités concernant l'utilisation

Les fonctions activées s'affichent en couleur.

Ouverture du menu *Réglages du véhicule*

1. Mettez le contact.
2. Si nécessaire, mettez en marche le système d'infodivertissement.
3. En fonction de la version, appuyez sur le bouton de fonction .
4. Selon l'équipement : touchez l'option de menu  et sélectionnez le bouton de fonction  ou .

Ou : sélectionnez l'option de menu .

5. Ouvrez le menu souhaité et effectuez les réglages.
6. Pour retourner à l'écran d'accueil, touchez le bouton principal .

Réglages du système et affichage d'informations sur le véhicule

En fonction de la version du système d'infodivertissement, le menu *Réglages du véhicule* permet d'afficher des informations ou d'effectuer des réglages :

- selon l'équipement : vue 3D du véhicule (*Intérieur* ou *Extérieur*).
- Statut du véhicule
- Données de conduite.

i Après avoir démarré le moteur avec une batterie 12 V ayant subi une décharge profonde ou ayant été remplacée, il est possible que les réglages système (heure, date, réglages confort individuels et programmations) soient modifiés ou effacés. Vérifiez et corrigez ces réglages une fois la batterie 12 V suffisamment rechargée.

MISE EN GARDE

L'utilisation du système d'infodivertissement peut détourner votre attention de la circulation. Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Soyez donc toujours attentif et responsable pendant que vous conduisez.

- Effectuez vos réglages sur le système d'infodivertissement uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Driver Alert

Entrée en matière



Fig. 15 Symbole Driver Alert sur l'afficheur du combiné des instruments

Le système Driver Alert avertit le conducteur si son comportement au volant indique des signes de fatigue.

Lors du trajet, le système Driver Alert évalue le comportement de conduite du conducteur et réalise à partir de là une évaluation de la fatigue. Lorsque le système détecte un signe de fatigue, il avertit le conducteur à l'aide d'un signal optique sous la forme d'un témoin d'alerte ou de contrôle accompagné d'un message texte et d'un signal sonore sur l'afficheur du combiné des instruments → page 38. Le message texte est affiché pendant env. 4 à 6 secondes sur l'afficheur du combiné des instruments.

Conditions de fonctionnement

Le comportement de conduite est évalué, pour la première fois, uniquement pour des vitesses supérieures à environ 65 km/h (environ 40 mph), ensuite uniquement pour des vitesses supérieures à environ 60 km/h (environ 37 mph).

⚠ MISE EN GARDE

Le système Driver Alert ne saurait remplacer la vigilance du conducteur et fonctionne exclusivement dans les limites du système. Par conséquent, le système Driver

Alert peut ne pas reconnaître la fatigue du conducteur dans toutes les circonstances et réagir de manière tardive, inopinée ou pas du tout. Il y a un risque d'accident et de blessures graves, voire mortelles.

- Restez toujours attentif et ne vous fiez pas uniquement au système. C'est le conducteur qui est toujours responsable de son aptitude à conduire.
- Soyez conscient des limites des systèmes → page 37.
- Ne conduisez jamais si vous êtes fatigué.
- Lors de longs trajets, faites des pauses régulières et suffisamment longues.
- Tenez compte des indications sur l'afficheur du combiné des instruments et suivez les instructions → page 38.

Limites du système Driver Alert

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 37.**

Limites du système Driver Alert

Le Driver Alert est soumis à certaines limites inhérentes au système. Dans les conditions suivantes, il se peut que le système Driver Alert ne fonctionne qu'avec certaines restrictions ou ne fonctionne pas du tout :

- En cas de vitesses inférieures à 60 km/h (37 mph) environ
- En cas de vitesses supérieures à 130 km/h (80 mph) environ
- En cas de routes sinueuses
- En cas de routes en mauvais état
- En cas de conditions météorologiques défavorables
- En cas de travaux
- En cas de conduite sportive
- En cas de conduite avec des remorques lourdes ou longues → page 320
- En cas de distraction du conducteur

i Le système Driver Alert n'a été conçu que pour la conduite sur autoroutes et routes secondaires bien aménagées.

Micro-sommeil

Aucune alerte d'urgence n'est déclenchée en cas de micro-sommeil !

Réinitialisation du Driver Alert

Le Driver Alert est réinitialisé dans les situations suivantes :

- Lorsque le contact est coupé.
- Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur est détachée et que la porte du conducteur est ouverte.
- Le véhicule est immobilisé pendant plus de 30 minutes environ.

Conduite avec Driver Alert

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 37.**

Activation ou désactivation

Selon le pays, le Driver Alert est automatiquement activé une fois le moteur démarré. Si nécessaire, vous pouvez désactiver manuellement le Driver Alert dans le système d'infodivertissement.

1. Ouvrez le menu **Assistants**.
2. Activez ou désactivez le système Driver Alert dans le sous-menu correspondant.

Réglage de la sensibilité

Vous pouvez régler manuellement la sensibilité du Driver Alert et ainsi influencer la rapidité de réaction du système à votre comportement au volant.

Dans le système d'infodivertissement :

1. Ouvrez le menu **Assistants**.
2. Ouvrez **Driver Alert**.
3. Sélectionnez la sensibilité souhaitée dans le sous-menu **Sensibilité**.

Masquage des messages à l'aide du volant multifonction

1. Appuyez sur la touche **OK** du volant multifonction.

Niveaux d'alerte de Driver Alert

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 37.**

Lorsque le système détecte un signe de fatigue, il avertit le conducteur à l'aide d'un signal optique sous la forme d'un témoin d'alerte ou de contrôle accompagné d'un message texte et d'un signal sonore sur l'afficheur du combiné des instruments. Il existe trois niveaux d'alerte différents.

Driver Alert – Niveau 1



Le système détecte un début de fatigue.

Un signal sonore d'avertissement retentit. Un témoin de contrôle blanc accompagné d'un message texte apparaît dans le combiné des instruments. Faites une pause !

Driver Alert – Niveau 2



Le système détecte un signe de somnolence.

Un signal sonore d'avertissement retentit. Un témoin d'alerte rouge accompagné d'un message texte apparaît dans le combiné des instruments. Faites immédiatement une pause !

Driver Alert – Niveau 3



Le système détecte un risque imminent d'accident.

Un signal sonore d'avertissement retentit. Un témoin d'alerte rouge accompagné d'un message texte apparaît dans le combiné des instruments. Risque imminent d'accident pour la circulation routière ! Interrompez votre voyage le plus rapidement possible et rendez-vous immédiatement sur l'aire de repos la plus proche !

Informations dépendant du temps



Le système Driver Alert reconnaît un trajet de 4,5 heures effectué sans pause et sans détection de la fatigue du conducteur.

Un témoin de contrôle blanc accompagné d'un message texte apparaît dans le combiné des instruments. Faites une pause !

Résolution des problèmes

📖 **Tenez compte des ⚠️ au début de ce chapitre, à la page 37.**

☕ **Driver Alert disponible uniquement de façon limitée**

Un signal sonore d'avertissement retentit. Un témoin de contrôle jaune apparaît dans le combiné des instruments avec un message texte. Le système Driver Alert n'est disponible que de manière limitée.

- Dysfonctionnement ou défaut. Coupez le moteur et redémarrez. Contrôlez les réglages de l'alerte de fatigue dans le système d'infodivertissement.
- Les limites inhérentes au système Driver Alert ne sont pas respectées → page 37.
- Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

⚠️ ☕ **Driver Alert indisponible**

Un signal sonore d'avertissement retentit. Un témoin de contrôle jaune apparaît accompagné de l'allumage d'un témoin d'alerte central jaune. Un message texte apparaît également sur l'afficheur du combiné des instruments et dans le menu **Statut du véhicule**.

- Dysfonctionnement ou défaut. Coupez le moteur et redémarrez. Contrôlez les réglages du système Driver Alert dans le système d'infodivertissement.
- Les limites inhérentes au système Driver Alert ne sont pas respectées → page 37.
- Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

Alerte d'attention

📖 **Entrée en matière**



Fig. 16 Sur l'afficheur du combiné des instruments : symbole d'alerte de vigilance

L'alerte de vigilance avertit le conducteur si son comportement au volant indique des signes d'un manque d'attention résultant de l'utilisation des commandes du véhicule.

L'alerte de vigilance évalue l'utilisation des commandes du véhicule par le conducteur et réalise à partir de là une évaluation du niveau de distraction du conducteur. En cas de distraction du conducteur, le système avertit le conducteur à l'aide d'un signal optique sous la forme d'un témoin d'alerte ou de contrôle accompagné d'un message texte et, selon le réglage, d'un signal sonore sur l'afficheur du combiné des instruments → page 40. Le message texte est affiché pendant env. 4 à 6 secondes sur l'afficheur du combiné des instruments.

Conditions de fonctionnement

Le comportement de conduite est uniquement évalué pour des vitesses supérieures à environ 10 km/h (environ 6 mph).

⚠️ **MISE EN GARDE**

L'alerte de vigilance ne saurait remplacer la vigilance du conducteur et fonctionne exclusivement dans les limites du système. Par conséquent, l'alerte de vigilance peut ne pas reconnaître la distraction du conducteur dans toutes les circonstances et réagir de manière tardive, inopinée ou pas du tout. Il y a un risque d'accident et de blessures graves, voire mortelles.

- Restez toujours attentif et ne vous fiez pas uniquement au système. C'est le conducteur qui est toujours responsable de son aptitude à conduire.
- Soyez conscient des limites des systèmes → page 40.
- Ne laissez rien détourner votre attention de la circulation.
- Effectuez les réglages personnels du véhicule avant de prendre la route.
- Tenez compte des indications sur l'afficheur du combiné des instruments et suivez les instructions → page 40.

 Faites contrôler le système par un atelier spécialisé et qualifié à cet effet en cas de dysfonctionnement.

Limites de l'alerte d'hypovigilance

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 39.**

Limites de l'alerte d'hypovigilance

L'alerte d'hypovigilance est soumise à certaines limites inhérentes au système. Dans les conditions suivantes, l'alerte d'hypovigilance peut fonctionner de manière limitée ou ne pas fonctionner du tout :

- En cas de vitesse inférieure à environ 10 km/h (environ 6 mph)
- Forte distraction du conducteur par des influences extérieures, par ex. conditions de circulation
- Forte distraction du conducteur en raison de l'utilisation d'appareils non liés au véhicule, par ex. de terminaux mobiles.

Conduite avec l'alerte d'hypovigilance

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 39.**

Activation ou désactivation

Vous pouvez activer et désactiver manuellement l'alerte d'hypovigilance.

Dans le système d'infodivertissement :

1. Ouvrez le menu **Aides à la conduite**.
2. Activez ou désactivez l'alerte d'hypovigilance dans le sous-menu correspondant.

 Si la fonction a été désactivée manuellement pendant le dernier trajet, ce réglage est conservé au redémarrage du véhicule.

Activation et désactivation du signal sonore d'avertissement

1. Ouvrez le menu **Aides à la conduite**.
2. Touchez le bouton de fonction **Alerte d'hypovigilance**.
3. Activez ou désactivez le signal sonore d'avertissement à l'emplacement approprié.

Réglage de la sensibilité

Vous pouvez régler manuellement la sensibilité de l'alerte d'hypovigilance et agir ainsi sur la vitesse à laquelle le système réagit à votre comportement de conduite.

Dans le système d'infodivertissement :

1. Ouvrez le menu **Aides à la conduite**.
2. Touchez le bouton de fonction **Alerte d'hypovigilance**.
3. Sélectionnez la sensibilité dans le sous-menu **Sensibilité**.

Masquage des messages depuis le volant multifonction

1. Appuyez sur la touche **OK** du volant multifonction.

Niveaux d'alerte du système d'alerte de vigilance

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 39.**

Lorsque le système détecte une distraction, il avertit le conducteur à l'aide d'un signal optique sous la forme d'un témoin d'alerte ou de contrôle accompagné d'un message texte et, selon le réglage, d'un signal sonore sur l'afficheur du combiné des instruments. Il existe trois niveaux d'alerte différents.

Alerte de vigilance – Niveau 1



Le système détecte que l'attention du conducteur est détournée. Selon le réglage, un signal sonore d'avertissement peut retentir. Un témoin de contrôle blanc accompagné d'un message texte apparaît dans le combiné des instruments. Arrêtez toute activité susceptible de vous distraire et reportez votre attention sur la circulation !

Alerte de vigilance – Niveau 2



Le système détecte un risque d'accident. Selon le réglage, un signal sonore d'avertissement peut retentir. Un témoin d'alerte rouge accompagné d'un message texte apparaît dans le combiné des instruments. Arrêtez toute activité susceptible de vous distraire et reportez votre attention sur la circulation !

Alerte de vigilance – Niveau 3



Le système détecte un risque imminent d'accident. Selon le réglage, un signal sonore d'avertissement peut retentir. Un témoin d'alerte rouge accompagné d'un message texte apparaît dans le combiné des instruments. Risque imminent d'accident pour la circulation routière ! Arrêtez immédiatement toute activité susceptible de vous distraire et reportez votre attention sur la circulation !

sage texte. L'alerte de vigilance n'est disponible que de façon limitée.

- Dysfonctionnement ou défaut. Coupez le moteur et redémarrez. Contrôlez les réglages de l'alerte de vigilance dans le système d'infodivertissement.
- Les limites inhérentes au système d'alerte de vigilance ne sont pas respectées → page 40.
- Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.



Alerte de vigilance indisponible

Un signal sonore d'avertissement retentit. Le témoin d'alerte jaune s'allume accompagné de l'allumage du témoin d'alerte central jaune dans le combiné des instruments. Un message texte apparaît également sur l'afficheur du combiné des instruments et dans le menu **Statut du véhicule**.

- Dysfonctionnement ou défaut. Coupez le moteur et redémarrez. Contrôlez les réglages de l'alerte de vigilance dans le système d'infodivertissement.
- Les limites inhérentes au système d'alerte de vigilance ne sont pas respectées → page 40.
- Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

Assistant de signalisation routière

Entrée en matière



Fig. 17 Sur l'afficheur du combiné des instruments : symbole de l'assistant de signalisation routière

Résolution des problèmes

📖 **Tenez compte des ⚠️ au début de ce chapitre, à la page 39.**



Alerte de vigilance disponible uniquement de façon limitée

Un signal sonore d'avertissement retentit. Un témoin de contrôle jaune apparaît dans le combiné des instruments avec un mes-

L'assistant de signalisation routière détecte les limitations de vitesse, les interdictions de dépasser et les panneaux de danger définis et avertit le conducteur en cas de dépassement de la vitesse maximale autorisée.

L'assistant de signalisation routière détecte les panneaux de signalisation standard à l'aide d'une caméra située dans le pied du rétroviseur intérieur et vous informe des limitations de vitesse, interdictions de dépasser et panneaux de danger identifiés. De plus, dans les limites inhérentes au système, la reconnaissance des panneaux de signalisation de l'assistant de signalisation routière peut afficher un panonceau afin de signaler, par ex., des limitations temporaires. Même sur des tronçons sans panneaux de signalisation, le système peut éventuellement afficher les limitations de vitesse actuellement en vigueur.

En cas de dépassement de la vitesse maximale autorisée, l'alerte de vitesse de l'assistant de signalisation routière avertit le conducteur à l'aide d'un signal optique (l'indication de la limitation de vitesse détectée par le système clignote) sur l'afficheur du combiné des instruments accompagné, selon le réglage, d'un signal sonore → page 44.

Reconnaissance des panneaux de signalisation

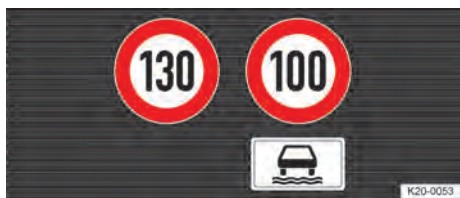


Fig. 18 Sur l'afficheur du combiné des instruments : affichages de la reconnaissance des panneaux de signalisation avec panonceau détecté (schéma de principe)

Après contrôle et analyse des informations provenant de la caméra, du système d'infodivertissement et des données actuelles du véhicule, la reconnaissance des panneaux de signalisation affiche jusqu'à deux pan-

neaux de signalisation applicables avec un panonceau détecté, par ex. chaussée est humide → fig. 18 :

1re position : le panneau de signalisation que le conducteur doit momentanément respecter s'affiche à gauche de l'afficheur. Il peut s'agir, par exemple, d'une limitation de vitesse à **130 km/h (80 mph)**.

2e position : un autre panneau de signalisation peut s'afficher en seconde position, par ex. un panneau de danger.

Panonceau additionnel : un panonceau détecté, par ex. relatif à une limitation temporaire, est affiché en-dessous du panneau de signalisation actuel.

L'affichage des panneaux de danger n'est pas disponible dans tous les pays. Il est possible que certains panneaux de danger ne soient pas détectés par le système. Sur les autoroutes ou voies rapides allemandes, la reconnaissance des panneaux de signalisation indique également les panneaux de fin de limitation/interdiction en plus des panneaux de limitation de vitesse et d'interdiction de dépassement. Dans tous les autres pays de la zone opérationnelle, c'est la limitation de vitesse momentanément en vigueur qui est affichée.

Les panneaux de signalisation détectés par la reconnaissance des panneaux de signalisation s'affichent dans le combiné des instruments. Selon le système d'infodivertissement installé dans le véhicule, les panneaux de signalisation peuvent également y être affichés.

⚠ MISE EN GARDE

L'assistant de signalisation routière ne saurait remplacer la vigilance du conducteur et fonctionne exclusivement dans les limites du système. L'assistant de signalisation routière peut ne pas identifier tous les panneaux de signalisation et réagir de manière tardive, inopinée ou pas du tout. Les indications de conduite et les panneaux de signalisation affichés par la reconnaissance des panneaux de signalisation peuvent différer des conditions de circulation actuelles.

- Soyez conscient des limites des systèmes → page 43.

- Tenez les données de navigation à jour.
- Restez toujours attentif et ne vous fiez pas uniquement au système. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de maîtriser son véhicule.
- Les panneaux de signalisation présents sur la route et les prescriptions du Code de la route ont toujours priorité sur les indications de conduite et les affichages de la reconnaissance des panneaux de signalisation.
- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Tenez compte des indications sur l'afficheur du combiné des instruments et suivez les instructions → page 44.

Limites inhérentes au système de l'assistant de signalisation routière

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 41.**

L'assistant de signalisation routière est soumis à certaines limites inhérentes au système. Dans les conditions suivantes, il se peut que l'assistant de signalisation routière ne fonctionne qu'avec certaines restrictions ou ne fonctionne pas du tout :

- En cas de température ambiante élevée ou d'exposition directe au soleil
- En cas de mauvaise visibilité, par ex. neige
- En cas d'éblouissement, causé par ex. par la circulation en sens inverse ou l'ensoleillement
- En cas de vitesses élevées
- En cas de caméra encrassée
- En présence de panneaux de signalisation situés en dehors du champ visuel de la caméra
- En présence de panneaux de signalisation partiellement ou totalement cachés, par ex. par des arbres, de la neige, des salissures ou d'autres véhicules

- En présence de panneaux de signalisation non conformes à la norme
- En présence de panneaux de signalisation endommagés ou déformés
- En cas de panneaux de signalisation variables sur des portiques (modification de l'affichage des panneaux de signalisation par LED ou d'autres types d'éclairage)
- En cas de données cartographiques du système d'infodivertissement obsolètes
- En présence de véhicules avec des autocollants représentant des panneaux de signalisation, comme les limites de vitesse sur les camions

 Le système utilise en partie la caméra située derrière le pare-brise. Vous trouverez de plus amples informations dans les informations sur les capteurs → page 191, → page 191, → page 191, → page 193.

 Le système exploite des données de navigation même si le véhicule n'est pas équipé d'un système de navigation. Tenez les données de navigation à jour → page 286. Adressez-vous à un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

Conduite avec l'alerte de vitesse

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 41.**

Conditions de fonctionnement

L'alerte de vitesse est active et à une vitesse supérieure à environ 20 km/h (environ 12 mph).

Activation ou désactivation

Selon le pays, l'alerte de vitesse est automatiquement activée une fois le moteur démarré. Si nécessaire, vous pouvez désactiver manuellement l'alerte de vitesse dans le système d'infodivertissement.

1. Ouvrez le menu **Assistants**.
2. Activez ou désactivez l'alerte de vitesse dans le sous-menu correspondant.

Activation et désactivation du signal sonore d'avertissement

Dans le système d'infodivertissement :

1. Ouvrez le menu **Assistants**.
2. Touchez **Alerte de vitesse**.
3. Activez ou désactivez le signal sonore d'avertissement dans le menu correspondant.

 Le signal sonore est automatiquement activé lors du démarrage du moteur.

Réglage du seuil d'avertissement

Vous pouvez régler manuellement les seuils d'avertissement pour l'alerte de vitesse.

Dans le système d'infodivertissement :

1. Ouvrez le menu **Assistants**.
2. Touchez **Alerte de vitesse**.
3. Pour sélectionner le niveau des seuils d'avertissement, ∨, touchez **Seuil d'avertissement** dans l'option de menu.

 Les seuils d'avertissement de l'alerte de vitesse sont toujours réinitialisés aux valeurs par défaut lors du démarrage du moteur.

Activation ou désactivation du signal sonore de changement

Le signal sonore de changement informe le conducteur d'un changement de limitation de vitesse par notification sonore. Vous pouvez désactiver manuellement le signal sonore de changement de limitation de vitesse.

Dans le système d'infodivertissement :

1. Ouvrez le menu **Assistants**.
2. Touchez **Alerte de vitesse**.
3. Activez ou désactivez la notification sonore du changement dans le menu correspondant.

Masquage des messages de défaut à l'aide du volant multifonction

1. Appuyez sur la touche **OK** du volant multifonction.

Mode traction de remorque

Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte et d'une remorque raccordée électriquement, il est possible d'activer et de désactiver, dans les réglages du véhicule du système d'infodivertissement, l'affichage des panneaux de signalisation à observer en cas de traction de remorque (par ex. panneaux de limitation de vitesse et d'interdiction de dépassement valables pour les véhicules avec remorque).

En mode traction de remorque, l'affichage des panneaux de limitation de vitesse en vigueur peut être adapté au type de remorque utilisé et, selon le pays, aux prescriptions légales en vigueur.

Dans le système d'infodivertissement :

1. Ouvrez le menu **Assistants**.
2. Touchez **Détection de remorque**.
3. Pour adapter le seuil d'avertissement aux exigences spécifiques du mode traction de remorque, ∨, appuyez sur **Avertir en cas de dépassement de** dans l'option de menu.



Niveaux d'alerte du système d'alerte de vitesse

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 41.**

Si le système détecte le dépassement d'une vitesse maximale autorisée, il avertit le conducteur à l'aide d'un signal optique (l'indication de la limitation de vitesse détectée par le système clignote) sur l'afficheur du combiné des instruments accompagné, selon le réglage, d'un signal sonore. Il existe deux niveaux d'alerte différents.



Fig. 19 Sur l'afficheur du combiné des instruments : dépassement de la vitesse maximale autorisée détecté (schéma de principe)

Alerte de vitesse – Niveau 1

Dépassement de la vitesse maximale autorisée détecté.

La vitesse maximale autorisée détectée par le système clignote en permanence sur le combiné des instruments et, selon l'équipement, sur l'affichage tête haute → fig. 19.

Alerte de vitesse – Niveau 2

Dépassement continu de la vitesse maximale autorisée détecté.

Un signal sonore d'avertissement retentit. La vitesse maximale autorisée détectée par le système clignote en permanence sur le combiné des instruments et, selon l'équipement, sur l'affichage tête haute → fig. 19.

 Le niveau d'alerte 2 est déclenché si le véhicule ne ralentit pas.

 Le niveau d'alerte 2 est de nouveau interrompu lorsque le conducteur ralentit activement la vitesse.

Résolution des problèmes

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 41.**

Assistant de signalisation routière hors de la zone d'utilisation

Un signal sonore d'avertissement retentit. Un message texte apparaît sur l'afficheur

du combiné des instruments et dans le menu **Statut du véhicule**.

— Aucune donnée n'est disponible pour cette zone. L'assistant de signalisation routière n'est pas pris en charge dans le pays dans lequel vous circulez.

Assistant de signalisation routière indisponible

Un signal sonore d'avertissement retentit. Un témoin jaune s'allume accompagné de l'allumage du témoin d'alerte central jaune dans le combiné des instruments. Un message texte apparaît également sur l'afficheur du combiné des instruments et dans le menu **Statut du véhicule**.

- Le pare-brise est sale dans le champ de vision de la caméra ou la vue de la caméra est réduite par les intempéries. Nettoyez le pare-brise → page 432.
- Le champ de vision de la caméra est entravé par des pièces rapportées ou des autocollants. Laissez la zone autour du champ de vision de la caméra dégagée → page 439.
- La caméra est dérégulée ou endommagée, par ex. à la suite d'un endommagement du pare-brise. Contrôlez si un endommagement est visible → page 439.
- La caméra a été automatiquement désactivée en raison de températures élevées ou d'une exposition prolongée à la lumière directe du soleil. Lorsque la caméra est de nouveau disponible, l'assistant de signalisation routière est également disponible. Coupez le moteur et redémarrez.
- Dysfonctionnement ou défaut. Coupez le moteur et redémarrez. Contrôlez les réglages de l'assistant de signalisation routière dans le système d'infodivertissement.
- Les limites inhérentes au système de l'assistant de signalisation routière ne sont pas respectées → page 43.
- Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

OFF **Assistant de signalisation routière
partiellement désactivé**

Un témoin de contrôle blanc apparaît pendant 10 secondes sur l'afficheur du combiné des instruments.

Les réglages standard de l'alerte de vitesse sont modifiés :

- Contrôlez si l'alerte de vitesse est désactivée → page 43.
- Contrôlez que le signal sonore d'avertissement est activé → page 43.
- Vérifiez si le seuil d'avertissement réglé par défaut a été modifié → page 43. 

Confidentialité des données

Enregistrement de données

Entrée en matière

MISE EN GARDE

Ne branchez pas d'appareils enfichables au connecteur de diagnostic. Des personnes non autorisées pourraient accéder aux données du véhicule et limiter les performances des systèmes de sécurité.

- Seuls les centres de réparations intervenant conformément à nos instructions d'entretien et de réparation sont autorisés à brancher leurs équipements au connecteur de diagnostic.

Nous respectons votre vie privée et nous nous engageons à la protéger. Les informations contenues dans ce Manuel étaient correctes à la date de publication. Mais comme la technologie évolue rapidement, nous vous recommandons de visiter régulièrement le site web Ford de votre région pour obtenir les informations les plus récentes.

Votre véhicule est équipé de calculateurs dotés de fonctions d'enregistrement de données et pouvant stocker des données temporairement ou en permanence. Les données stockées peuvent inclure des informations relatives à l'état et au statut de votre véhicule, aux besoins d'entretien, à des événements et à des dysfonctionnements survenus sur le véhicule. Les types de données pouvant être enregistrés sont décrits dans cette section. Certaines données enregistrées sont stockées dans des protocoles ou des mémoires d'événements.

 Les mémoires d'événements sont ré-initialisées après un entretien ou une réparation.

 Nous pouvons être amenés, sur demande ou en vertu de dispositions légales obligatoires, à divulguer des informations à des autorités de contrôle, à des autorités judiciaires ou à des tiers. Ces infor-

mations peuvent être exploitées par les requérants dans le cadre de recours légaux.

Les données enregistrées incluent par exemple les informations suivantes :

- Les états de fonctionnement de composants du système, tels que le niveau de carburant, la pression de gonflage des pneus et l'état de la batterie.
- L'état du véhicule et de ses composants, par exemple la vitesse de rotation des roues, la décélération, l'accélération latérale et l'état des ceintures de sécurité.
- Les événements ou dysfonctionnements de systèmes essentiels tels que les projecteurs et les freins.
- Les réactions des systèmes à des situations de conduite, notamment le déploiement des sacs gonflables et le contrôle de la stabilité.
- Les conditions ambiantes, par exemple la température.

Il peut arriver que certaines données conduisent directement à l'identification de l'utilisateur ou y contribuent grâce à la disposition d'autres informations comme un constat d'accident, des dommages du véhicule ou des témoignages.

Services fournis par nos soins

Lorsque vous utilisez nos services, nous collectons et utilisons des données pouvant contribuer à vous identifier telles que les informations de compte, la position du véhicule et les caractéristiques de conduite. L'échange de données nécessaires à ces services s'effectue via une connexion sécurisée et avec des systèmes prévus à cet effet. Nous collectons et utilisons des données afin de vous permettre d'utiliser les services auxquels vous êtes abonné et uniquement avec votre accord ou lorsque la loi l'autorise. Pour plus d'informations, reportez-vous aux conditions générales de vente des services auxquels vous êtes abonné.

Pour plus d'informations sur notre politique de confidentialité, consultez le site web Ford de votre région.

Services fournis par des tiers

Nous vous recommandons de prendre connaissance des conditions générales de ven-

te et des informations sur la confidentialité des données valables pour tous les services fournis avec votre véhicule ou auxquels vous êtes abonné. Nous ne sommes pas responsables des services fournis par des tiers.



ment dans le véhicule ou sur des dispositifs qui lui sont raccordés tels qu'une clé USB ou un lecteur de musique numérique. Vous pouvez supprimer certaines de ces données et choisir de les partager via les services auxquels vous êtes abonné → page 260.

Données d'entretien

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 47.**

Nos concessionnaires collectent des données d'entretien à l'aide du connecteur de diagnostic installé dans votre véhicule. Ils utilisent ces données d'entretien (notamment les protocoles d'événement) comme aide lors des travaux de réparation du véhicule. En cas de besoin, ils partagent ces données avec notre équipe de techniciens afin de faciliter le diagnostic. Outre l'exploitation d'informations à des fins de diagnostic et de réparation, nous partageons également des données d'entretien avec nos fournisseurs de services, tels que les fournisseurs de pièces détachées lorsque cela est nécessaire et strictement dans le cadre des dispositions légales en vigueur, à des fins d'amélioration continue ou en combinaison avec d'autres informations dont nous disposons à votre sujet, notamment vos coordonnées de contact, pour vous proposer des produits et des services susceptibles de vous intéresser. Nos fournisseurs de services sont également tenus par la loi de protéger vos données et de les conserver conformément aux politiques de conservation des données en vigueur.

 Des ateliers tiers peuvent aussi collecter des données d'entretien via le connecteur de diagnostic.



Données de réglage

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 47.**

Votre véhicule est équipé de calculateurs électroniques capables de stocker des données basées sur vos réglages personnalisés. Ces données sont stockées locale-

Données des systèmes de confort et d'agrément

Les données enregistrées incluent par exemple les informations suivantes :

- Position du siège et du volant de direction
- Réglages de la climatisation
- Présélections radio

Données du système d'infodivertissement

Les données enregistrées incluent par exemple les informations suivantes :

- Musiques, vidéos ou pochettes d'album
- Contacts et entrées correspondantes dans le carnet d'adresses
- Destinations de navigation



Données du véhicule connecté

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 47.**

! Le modem possède une carte SIM. Le véhicule est équipé d'un modem activé qui envoie périodiquement des messages pour maintenir la connexion au réseau de téléphonie mobile, recevoir automatiquement les mises à jour logicielles et nous envoyer des informations relatives au véhicule, par exemple des informations de diagnostic. Les messages peuvent contenir des informations qui pourraient contribuer à identifier votre véhicule ainsi que la carte SIM et le numéro de série électronique du modem. L'opérateur du réseau de téléphonie mobile peut éventuellement avoir accès à d'autres informations, telles que l'identification du mât d'antennes radio correspondant. Pour plus d'informations sur notre politique de confidentialité, consultez le site web Ford de votre région ou : www.FordConnected.com

i Le modem continue d'envoyer ces informations jusqu'à ce que vous le désactiviez ou que vous empêchiez le partage des données du véhicule en modifiant les réglages du modem → page 260.

i Le service peut être indisponible ou interrompu pour diverses raisons comme les conditions météorologiques ou topographiques, la couverture du forfait données, etc.

i Pour savoir si votre véhicule est équipé d'un modem, visitez notre site Internet

www.FordConnected.com

Données d'un appareil mobile

Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 47.

Si vous connectez un appareil mobile à votre véhicule, vous pouvez afficher des données qui y sont stockées, par exemple musique et pochette d'album, sur l'écran tactile. Vous pouvez partager les données du véhicule avec des applications mobiles de votre appareil via le système → page 301.

La fonction des applications mobiles utilise l'appareil mobile connecté pour nous envoyer des données aux États-Unis. Les données chiffrées incluent par exemple le numéro d'identification du véhicule, les données du compteur kilométrique, les applications compatibles avec le système, des statistiques d'utilisation ainsi que des informations de débogage. Nous conservons ces données pendant la durée nécessaire pour fournir le service, dépanner, améliorer nos produits et services, et pour vous offrir des produits et services susceptibles de vous intéresser en fonction de vos préférences et strictement dans le cadre des dispositions légales en vigueur.

Lorsque vous connectez un téléphone mobile au système, le système crée un profil qui est associé au téléphone mobile. Le profil du téléphone vous permet de profiter d'un plus grand nombre de fonctionnalités et optimise le fonctionnement du système. Le profil peut contenir entre autres des données de votre répertoire téléphonique,

des messages texte lus ou non ainsi que la liste d'appels, y compris la liste des appels passés ou reçus pendant que votre téléphone mobile était déconnecté du système.

Si vous connectez en plus un appareil multimédia, le système crée un index des contenus multimédia pris en charge qu'il conserve. Le système enregistre également un court journal de diagnostic d'environ 10 minutes pour les activités les plus récentes du système.

Le profil du téléphone mobile, l'index des contenus multimédia et le journal de diagnostic sont conservés dans votre véhicule jusqu'à ce que vous les supprimiez. Et en règle générale, ces données ne sont accessibles que depuis votre véhicule lorsque le téléphone mobile ou l'appareil multimédia est connecté. Si vous ne désirez plus utiliser le système ou votre véhicule, nous vous recommandons de supprimer les informations enregistrées en effectuant une réinitialisation complète → page 288.

L'accès aux données du système n'est possible qu'avec équipement et accès spécifiques au module de votre véhicule.

Pour plus d'informations sur notre politique de confidentialité, consultez le site web Ford de votre région.

i Pour savoir si votre véhicule est doté des technologies de connectivité nécessaires, visitez notre site :

www.FordConnected.com

Données du système d'appel d'urgence

Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 47.

Lorsque le système d'appel d'urgence est activé, il peut informer les services d'urgence que votre véhicule a été impliqué dans un accident avec déploiement d'un sac gonflable ou activation de la coupure d'alimentation en carburant. Il se peut également que certaines versions ou mises à jour du système d'appel d'urgence communiquent électroniquement ou verbalement

aux opérateurs des services d'intervention la position de votre véhicule ou d'autres détails concernant le véhicule ou l'accident, afin d'aider les opérateurs des services mobiles d'intervention à prendre les mesures appropriées. Désactivez le système d'appel d'urgence si vous ne souhaitez pas communiquer ces informations.

Parmi les données pouvant être transmises, il y a notamment :

- Le numéro d'identification du véhicule
- Le type de carburant du véhicule
- L'heure actuelle
- Le lieu et sens de la marche
- Si l'appel d'urgence a été passé manuellement ou automatiquement
- La catégorie de véhicule
- Le nombre de personnes dans le véhicule

 Vous ne pouvez pas désactiver les systèmes d'appel d'urgence prescrits par la loi. 

Sécurité

Position assise

Entrée en matière

Une mauvaise position assise réduit considérablement la protection offerte par les ceintures de sécurité. Elle risque de provoquer des blessures graves, voire mortelles. Les risques de blessures graves ou mortelles s'accroissent notamment lorsqu'un sac gonflable qui se déclenche vient percuter l'occupant ayant adopté une position assise incorrecte. Le conducteur est responsable de tous les occupants du véhicule, notamment des enfants transportés à bord du véhicule.

Vue d'ensemble des places assises (utilisation homologuée des sièges dans le véhicule)

	Version 2 places	Version 5 places	Version 7 places
1re rangée de sièges	2	2	2
2e rangée de sièges	–	3	3
3e rangée de sièges	–	–	2

Nombre de places assises

Le nombre de places assises varie selon le dispositif de sièges utilisé et le niveau d'équipement.

Chaque place assise est équipée d'une ceinture de sécurité.

Installation de sièges en deuxième monte

Des sièges supplémentaires peuvent être installés en deuxième monte dans la limite des possibilités légales, si le nombre de places assises figurant dans les papiers du véhicule n'est pas dépassé. À cette fin, il peut être nécessaire de faire fixer des points de fixation de siège dans le plancher du véhicule par un atelier spécialisé agréé, conformément aux indications du constructeur.

Pour ces sièges supplémentaires, il est également impératif d'avoir des points d'ancrage de ceintures et des ceintures de sécurité.

MISE EN GARDE

En cas de manœuvres de conduite ou de freinage brusques ou en cas d'accident ou de collision avec déclenchement des sacs gonflables, une mauvaise position assise dans le véhicule peut augmenter le risque de blessures graves ou mortelles.

- Tous les occupants doivent toujours adopter une position assise correcte avant le départ et la conserver pendant tout le trajet. Cette recommandation s'applique également au bouclage de la ceinture de sécurité.
- Ne prenez jamais plus de passagers à bord qu'il n'existe de places assises dotées d'une ceinture de sécurité dans le véhicule.
- N'inclinez jamais votre dossier fortement vers l'arrière.
- Gardez toujours les pieds au plancher pendant le trajet. Ne posez jamais vos pieds sur le siège ou sur le tableau de bord, par exemple. Ne sortez jamais vos pieds par la fenêtre. Le sac gonflable et la ceinture de sécurité ne peuvent sinon pas offrir de protection et risquent même au contraire d'augmenter le risque de blessures lors d'un accident.

Position assise correcte

📖 **Tenez compte des ⚠️ au début de ce chapitre, à la page 51.**

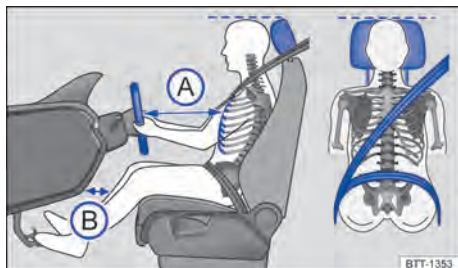


Fig. 20 Schéma de principe : distance correcte du conducteur par rapport au volant, ajustement correct de la sangle et réglage correct de l'appui-tête

Vous trouverez ci-après les positions assises correctes pour le conducteur et les passagers.

Il est recommandé aux personnes qui, en raison de leur morphologie, ne peuvent pas adopter une position assise correcte, de s'informer dans un atelier spécialisé agréé sur les possibilités d'aménagements spéciaux. La ceinture de sécurité et le sac gonflable n'offrent une protection optimale aux occupants que s'ils sont assis correctement.

Pour votre propre sécurité et pour réduire les risques de blessures en cas de manœuvre de freinage brusque ou en cas d'accident, adoptez les positions assises suivantes :

Valable pour tous les occupants du véhicule :

- Réglez l'appui-tête de sorte que son bord supérieur se trouve, si possible, à hauteur de la partie supérieure de la tête, mais pas plus bas que les yeux. Positionnez toujours l'occiput le plus près possible de l'appui-tête → fig. 20.
- Pour les personnes de petite taille : Abaissez l'appui-tête jusqu'en butée, même si la tête se trouve alors sous le bord supérieur de l'appui-tête.

- Pour les personnes de grande taille : Faites coulisser l'appui-tête vers le haut, jusqu'en butée.
- Laissez vos pieds au plancher pendant tout le trajet.
- Ajustez et bouclez correctement les ceintures de sécurité → page 53.

Valable en plus pour le conducteur :

- Asseyez-vous le plus en arrière possible sur l'assise.
- Réglez le siège du conducteur en longueur de manière à pouvoir enfoncer les pédales en ayant les jambes légèrement pliées et à respecter une distance de 10 cm (environ 4 pouces) minimum entre le tableau de bord et vos jambes → fig. 20 (B).
- Réglez le siège du conducteur en hauteur de telle sorte que le point supérieur du volant puisse être atteint.
- Réglez le dossier du siège en position verticale de sorte que le dos s'applique entièrement sur le dossier.
- Les cuisses doivent reposer confortablement sur l'assise. Le creux des genoux doit dépasser de quelques centimètres le bord avant de l'assise. Utilisez les différentes possibilités de réglages des sièges disponibles en fonction de l'équipement.
- Réglez le siège de sorte que la distance entre le volant et votre sternum soit de 25 cm (environ 10 pouces) au minimum → fig. 20 (A) et de manière à pouvoir tenir le volant en plaçant vos deux mains à la périphérie avec les bras légèrement pliés.
- Une fois réglé, le volant doit toujours être orienté vers la cage thoracique et non pas vers le visage.

Valable en plus pour le passager avant :

- Si possible, réglez le dossier de siège en position verticale de sorte que le dos s'applique entièrement sur le dossier.
- Reculez le plus possible le siège du passager avant de sorte que le sac gonflable puisse offrir une protection optimale en cas de déclenchement.

Ceintures de sécurité

Entrée en matière

En cas de freinage ou d'accident, les ceintures de sécurité correctement ajustées et bouclées maintiennent les occupants du véhicule dans la position correcte de manière à leur offrir une protection maximale.

MISE EN GARDE

Des ceintures de sécurité non bouclées ou mal ajustées augmentent le risque de blessures graves, voire mortelles.

- Avant chaque départ, chaque occupant du véhicule doit toujours adopter une position assise correcte, ajuster correctement la ceinture de sécurité affectée à sa place assise et la laisser correctement ajustée et bouclée pendant tout le trajet.
- Avant et durant chaque trajet, les enfants doivent être attachés dans le véhicule par un système de retenue correspondant à leur poids et à leur taille ainsi que par des ceintures de sécurité correctement ajustées → page 67.
- N'insérez le pêne que dans le boîtier de verrouillage du siège correspondant et enclenchez-le correctement. L'utilisation d'un boîtier de verrouillage qui n'appartient pas au siège réduit l'effet protecteur et peut entraîner des blessures graves.
- Ne débouclez jamais la ceinture de sécurité pendant la marche du véhicule.
- Une ceinture de sécurité est prévue pour attacher une seule personne.
- Ne portez jamais d'enfants ou de bébés sur vos genoux et ne les attachez jamais ensemble avec une personne.
- Ne portez pas de vêtements amples et très épais (par ex. un manteau par-dessus un veston) pour ne pas gêner le bon positionnement et le fonctionnement des ceintures de sécurité.

MISE EN GARDE

Des ceintures de sécurité endommagées augmentent le risque de blessures graves, voire mortelles. Si les fibres textiles ou

d'autres parties de la ceinture de sécurité sont endommagées, les ceintures de sécurité risquent de se rompre en cas d'accident ou de freinage brusque.

- N'endommagez jamais la ceinture de sécurité en la coinant dans la porte ou dans le mécanisme du siège.
- En cas d'endommagement des fibres textiles, des ancrages, de l'enrouleur automatique de ceinture ou du boîtier de verrouillage d'une ceinture de sécurité ou de l'élément de fixation de la ceinture, faites remplacer immédiatement la ceinture ou l'élément de fixation concernés par un atelier spécialisé qualifié. L'atelier spécialisé agréé doit utiliser les pièces de rechange conformes au véhicule, à l'équipement et au millésime.
- N'essayez jamais de réparer, de modifier ou de déposer vous-même les ceintures de sécurité ou les éléments de fixation des ceintures de sécurité. Faites réparer les ceintures de sécurité, les enrouleurs automatiques et les boîtiers de verrouillage uniquement dans un atelier spécialisé agréé. L'atelier spécialisé agréé doit remplacer la ceinture de sécurité uniquement par une ceinture de sécurité homologuée pour la place concernée.
- Les ceintures de sécurité qui ont été sollicitées au cours d'un accident, et sont de ce fait distendues, doivent être remplacées dans un atelier spécialisé agréé. Le remplacement peut être nécessaire même si aucun endommagement n'est visible. Contrôlez également les ancrages des ceintures de sécurité.

MISE EN GARDE

Toute utilisation incorrecte des ceintures de sécurité augmente le risque de blessures graves ou mortelles.

- Vérifiez régulièrement que les ceintures de sécurité et les pièces associées sont dans un état irréprochable.
- Maintenez toujours propre la ceinture de sécurité.
- Veillez à ce qu'aucun corps étranger ni aucun liquide ne pénètre dans la fente d'insertion et dans les boîtiers de ver-

rouillage. Cela risque de nuire au fonctionnement des fentes d'insertion, des boîtiers de verrouillage et des ceintures de sécurité.

- Ne coincez jamais la sangle. N'endommagez jamais la sangle et ne la laissez jamais frotter contre des arêtes vives.

Rappel de bouclage des ceintures

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 53.**



Témoin d'alerte de rappel de bouclage des ceintures sur l'afficheur du combiné d'instruments

Rappel de bouclage des ceintures pour les places avant

Si les ceintures de sécurité ne sont pas attachées au moment où le véhicule commence à rouler et à se déplacer à une vitesse supérieure à environ 25 km/h (approx. 15 mph), ou si elles sont détachées pendant la conduite, un signal sonore retentit lorsque le siège du conducteur ou du passager avant est occupé par une personne adulte. De plus, le témoin d'alerte rouge 🚨 clignote sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Le témoin d'alerte rouge 🚨 ne s'éteint que lorsque tous les occupants du véhicule ont attaché leur ceinture, le contact étant mis.

Rappel de bouclage des ceintures pour les places arrière

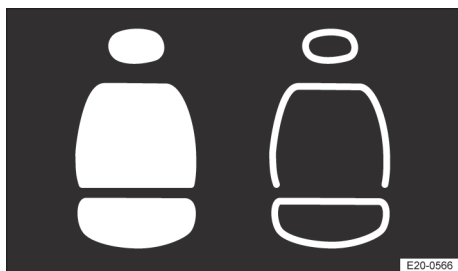


Fig. 21 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : rappel de bouclage des ceintures pour les places arrière

Lors de la mise du contact, le conducteur est averti par le rappel de bouclage des ceintures pour les places arrière sur l'afficheur du combiné d'instruments si les passagers ont bouclé leur ceinture de sécurité. Un symbole noir ou blanc apparaît également si des adultes se trouvent aux places arrière → [fig. 21](#). L'affichage s'éteint après 60 secondes environ.



Le symbole noir indique le nombre de places assises inoccupées.



Le symbole blanc rempli indique le nombre de places assises occupées.

L'indicateur de statut des ceintures pour les places arrière fonctionne sur batterie avec un standard radio 📻. Les autres systèmes radio, par exemple les émetteurs-récepteurs radio, peuvent perturber le système → ⚠.

Avant de démarrer, le conducteur doit vérifier si le nombre de places assises affichées dans le combiné d'instruments correspond au nombre de sièges installés à l'arrière → ⚠. Si le nombre ne correspond pas, faites contrôler le système dans un atelier spécialisé agréé → [page 55](#).

Rappel de bouclage des ceintures pour les places arrière (véhicules avec cloison flexible)



Fig. 22 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : rappel de bouclage des ceintures (schéma de principe)



Le symbole vert indique que le passager assis à cette place a bouclé « sa » ceinture de sécurité.

 Le symbole rouge indique que le passager assis à cette place a débouclé « sa » ceinture de sécurité.

 Le symbole gris indique que cette place n'est pas occupée ou que le passager assis à cette place n'a pas bouclé « sa » ceinture de sécurité.

Dès la mise du contact, le rappel de bouclage des ceintures → fig. 22 indique au conducteur, via l'afficheur du combiné d'instruments, si les passagers adultes éventuellement installés aux places arrière ont bouclé leur ceinture de sécurité.

Si une ceinture de sécurité est déboutlée pendant la marche, le symbole de cette place assise s'allume en rouge. De plus, le témoin d'alerte rouge  clignote sur l'afficheur du combiné d'instruments. À une vitesse supérieure à environ 8 km/h (environ 5 mph), un signal sonore retentit également pendant environ 92 secondes.

MISE EN GARDE

Une utilisation imprudente du rappel de bouclage des ceintures peut provoquer de graves blessures. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Avant de démarrer, vérifiez toujours si le nombre de places assises affichées dans le combiné d'instruments correspond au nombre de sièges installés à l'arrière.
- Avant de démarrer, vérifiez toujours si tous les occupants du véhicule ont correctement mis leur ceinture de sécurité.

MISE EN GARDE

Le rappel de bouclage des ceintures est conçu pour détecter des personnes adultes. L'occupation des sièges par des personnes plus légères, notamment des enfants, n'est pas détectée correctement. De plus, le rappel de bouclage des ceintures ne réagit pas ou que de manière limitée lors de l'utilisation de sièges pour enfants et de coussins de siège. Il peut arriver que des personnes plus légères ou des enfants non attachés ne soient pas détectés et qu'ils soient alors exposés à un risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.

- Assurez-vous à tout moment que tous les occupants du véhicule, notamment les enfants, ont bouclé correctement leur ceinture de sécurité.

 Le véhicule peut éventuellement détecter des sièges démontés mais placés à proximité du véhicule.

 En cas d'installation en deuxième monte ou de remplacement de sièges, le rappel de bouclage des ceintures doit être activé par un atelier spécialisé et qualifié à cet effet → page 55. 

Résolution des problèmes

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 53.**

Dysfonctionnement du rappel de bouclage des ceintures

Le témoin de contrôle jaune reste allumé de manière permanente. Un message peut en plus apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments.

La batterie de l'équipement radioélectrique est trop faible sur au moins un siège.

1. Rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.
2. Contrôlez les sièges arrière et remplacez la batterie si nécessaire.

Défaillance du rappel de bouclage des ceintures

Le témoin de contrôle jaune reste allumé de manière permanente. Un message peut en plus apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments.

1. Rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

Dysfonctionnement du rappel de bouclage des ceintures

Le témoin de contrôle resté allumé de manière permanente. Un message peut en plus apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments.

La batterie de l'équipement radioélectrique est trop faible sur au moins un siège.

1. Rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.
2. Contrôlez les sièges arrière et remplacez la batterie si nécessaire.

Bouclage ou débouclage de la ceinture de sécurité

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 53.**

Bouclage de la ceinture de sécurité



Fig. 23 Insertion du pêne de la ceinture de sécurité dans le boîtier de verrouillage

Bouclez la ceinture de sécurité avant chaque départ.

1. Adoptez une position assise correcte → page 51.
2. Saisissez la sangle et faites-la passer devant la poitrine et le bassin en tirant dessus d'un mouvement uniforme. Ce faisant, veillez à **ne pas** vriller la sangle de ceinture et le pêne.
3. Insérez fermement le pêne dans le boîtier de verrouillage du siège correspondant → fig. 23.
4. Tirez sur la ceinture de sécurité pour vérifier que le pêne est bien encliqueté dans le boîtier de verrouillage.

Débouclage de la ceinture de sécurité



Fig. 24 Retrait du pêne du boîtier de verrouillage

Débouclez la ceinture de sécurité uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

1. Appuyez sur le bouton rouge du boîtier de verrouillage → fig. 24. Le pêne est éjecté.
2. Guidez la ceinture de sécurité à la main pour que la sangle s'enroule plus facilement, que la ceinture de sécurité ne se vrille pas et que le revêtement ne soit pas endommagé.

Ceinture de sécurité vrillée

S'il s'avère difficile d'extraire la ceinture de sécurité du guide-ceinture, il se peut qu'elle se soit vrillée dans le revêtement latéral en raison d'un enroulement trop rapide lors du débouclage de la ceinture :

1. Déroulez entièrement la ceinture de sécurité en tirant lentement et avec précaution sur le pêne.
2. Dévrillez la ceinture de sécurité, puis laissez-la s'enrouler lentement avec précaution en la guidant avec la main.
3. Bouclez la ceinture de sécurité même si vous ne parvenez pas à la dévriller.

La ceinture ne doit alors pas être vrillée dans la zone qui porte directement sur le corps !

4. Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé agréé pour faire dévriller la ceinture.

Ajustement de la sangle

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 53.**

En cas d'accident, seules les ceintures de sécurité correctement ajustées offrent une protection optimale et réduisent le risque de blessures graves ou mortelles. De plus, l'ajustement correct de la sangle maintient les occupants dans une position telle que le sac gonflable offre une protection maximale lors de son déclenchement. Par conséquent, bouclez toujours votre ceinture de sécurité et veillez à ce que la sangle soit correctement ajustée → fig. 25.

Ajustement correct de la sangle

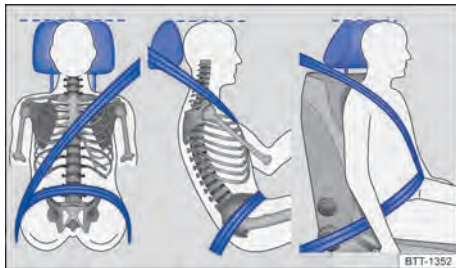


Fig. 25 Ajustement correct de la sangle et réglage correct de l'appui-tête

- La sangle baudrier de la ceinture de sécurité doit toujours passer environ au milieu de l'épaule, jamais sur le cou, au-dessus du bras, en dessous du bras ou dans le dos.
- La sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit toujours passer devant le bassin, jamais sur le ventre.
- La ceinture de sécurité doit toujours s'appliquer bien à plat sur le corps et l'enserrer fermement. Resserrez légèrement la sangle si nécessaire.

Ajustement correct de la sangle recommandé pour les femmes enceintes



Fig. 26 Ajustement correct de la sangle recommandé pour les femmes enceintes

Pendant toute leur grossesse, les **femmes enceintes** doivent positionner leur ceinture de sécurité uniformément sur la poitrine, le plus bas possible devant le bassin et toujours l'appliquer bien à plat, de façon à n'exercer aucune pression sur le bas-ventre → fig. 26.

Adaptation de l'ajustement de la sangle à la taille des occupants

L'ajustement de la sangle peut être adapté avec l'équipement suivant :

- Dispositif de réglage en hauteur des ceintures sur les sièges avant → page 58.
- Sièges avant réglables en hauteur → page 110.

⚠ MISE EN GARDE

Un mauvais ajustement de la sangle risque de provoquer des blessures graves en cas d'accident ou de manœuvres de freinage et de conduite brusques.

- Veillez à ce que la sangle soit correctement ajustée.
- Remontez le dossier de siège à la verticale et ajustez correctement la ceinture de sécurité en fonction de votre taille afin de bénéficier d'une protection optimale.
- Faites passer la sangle baudrier de la ceinture de sécurité au milieu de l'épaule, jamais sous le bras ou sur le cou.

- Placez la ceinture de sécurité à plat et fermement contre le haut du corps et le bassin. Tirez légèrement la sangle si nécessaire.
- Veillez à ce que la sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité passe devant le bassin et jamais sur le ventre.
- Si vous êtes enceinte, veillez à ce que, tout au long de la grossesse, la ceinture de sécurité soit positionnée uniformément sur la poitrine, le plus bas possible devant le bassin et toujours bien appliquée à plat. De cette manière, aucune pression n'est exercée sur le bas-ventre.
- Ne vrillez pas la sangle lorsque vous bouclez ou portez la ceinture de sécurité.
- Ne tenez jamais la ceinture de sécurité éloignée de votre corps au moyen de votre main.
- Ne faites pas passer la sangle sur des objets rigides ou cassants, par ex. des lunettes, des stylos à bille ou des clés.
- Ne modifiez jamais l'ajustement de la sangle en utilisant des pinces de ceinture, des œillets de retenue ou autres.

i Pour bénéficier d'une protection optimale de la ceinture de sécurité et des sacs gonflables, les personnes qui, en raison de leur morphologie, ne peuvent pas ajuster leur sangle de manière optimale, ont tout avantage à s'informer dans un atelier spécialisé agréé sur les possibilités d'aménagements spéciaux.

Dispositif de réglage en hauteur de la ceinture

Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 53.



Fig. 27 À côté des sièges avant : dispositif de réglage en hauteur de la ceinture

Le dispositif de réglage en hauteur de la ceinture pour les sièges avant vous permet d'adapter la ceinture de sécurité à votre taille dans la zone de votre épaule afin qu'elle puisse être correctement ajustée :

1. Poussez la ferrure d'inversion dans le sens de la flèche et maintenez-la dans cette position → fig. 27.
2. Remontez ou abaissez la ferrure d'inversion jusqu'à ce que la ceinture de sécurité passe au milieu de l'épaule → page 57.
3. Relâchez la ferrure d'inversion.
4. Tirez ensuite la ceinture de sécurité d'un coup sec pour vous assurer que la ferrure d'inversion est correctement encliquetée.

⚠ MISE EN GARDE

Vous risquez de provoquer des blessures graves, voire mortelles si vous réglez la hauteur de la ceinture pendant la marche du véhicule.

- Ne réglez jamais la hauteur de la ceinture pendant la marche du véhicule.

Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 53.**

Les ceintures de sécurité du véhicule font partie intégrante du concept global de sécurité du véhicule → page 60 et comportent les fonctions importantes suivantes :

Enrouleur automatique de ceinture

Les ceintures de sécurité des sièges avant ainsi que, en fonction de l'équipement, des places assises arrière sont équipées d'un enrouleur automatique de ceinture. Lorsque vous tirez lentement sur la ceinture de sécurité ou en cas de conduite normale, la sangle baudrier vous garantit une entière liberté de mouvement. Cependant, l'enrouleur automatique bloque la ceinture de sécurité lorsque vous tirez rapidement sur la ceinture, en cas de freinage brusque, dans les parcours en montagne, dans les virages ou lors d'une accélération.

Rétracteur de ceinture

Les ceintures de sécurité sont équipées de rétracteurs de ceintures en fonction de l'équipement.

— Sièges avant

— Places latérales de la deuxième rangée

En cas de collisions frontales, latérales ou par l'arrière de forte intensité, les rétracteurs de ceintures sont activés par des capteurs et tendent les ceintures de sécurité dans le sens inverse de leur déroulement. La ceinture de sécurité relâchée est tendue de manière à réduire le mouvement des occupants du véhicule vers l'avant et dans le sens du choc. Le rétracteur de ceinture fonctionne, selon l'équipement, conjointement avec le système de sacs gonflables.

Lors du déclenchement, une fine poussière peut être libérée. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit pas être interprété comme un début d'incendie à bord du véhicule.

⚠ MISE EN GARDE

La fonction protectrice des rétracteurs de ceinture ne suffit que pour une seule activation des rétracteurs de ceinture. Lorsque les rétracteurs de ceinture se sont déclenchés, le système doit être remplacé.

- Faites immédiatement remplacer les rétracteurs de ceinture déclenchés et les composants concernés du système par des pièces neuves agréées et homologuées pour votre véhicule.
- Faites effectuer les réparations et les modifications sur le véhicule uniquement dans un atelier spécialisé et qualifié à cet effet. Les ateliers spécialisés qualifiés disposent de l'outillage, des appareils de diagnostic, des informations de réparation et du personnel qualifié requis à cet effet.
- Ne montez jamais sur le véhicule des pièces de rétracteurs de ceinture recyclées ou provenant de véhicules hors d'usage.
- Ne modifiez jamais les composants des rétracteurs de ceinture.

Limiteur d'effort de ceinture

Les ceintures de sécurité sont, en fonction de l'équipement, équipées de limiteurs d'effort de ceinture. Le limiteur d'effort de ceinture diminue la pression qu'exerce la ceinture de sécurité sur le corps lors d'un accident.

 Lors de la mise au rebut du véhicule ou des composants du système, les directives de sécurité s'y rapportant doivent être respectées. Les ateliers spécialisés agréés connaissent ces consignes. <

Entretien et mise au rebut des rétracteurs de ceinture

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 53.**

Lors de travaux effectués sur le rétracteur ainsi que lors de la dépose et de la pose d'autres pièces du véhicule effectuées dans le cadre de travaux de réparation, un endommagement éventuel de la ceinture de

sécurité peut passer inaperçu. Il peut alors arriver que les rétracteurs de ceinture ne fonctionnent pas correctement ou pas du tout en cas d'accident.

Pour ne pas compromettre l'efficacité des rétracteurs de ceinture et empêcher que les composants déposés ne provoquent des blessures ou polluent l'environnement, les directives doivent être respectées. Les ateliers spécialisés agréés connaissent ces consignes.

MISE EN GARDE

Toute manipulation incorrecte ou réparation que vous effectuez vous-même sur les ceintures de sécurité, les enrouleurs automatiques et les rétracteurs de ceintures peut augmenter le risque de blessures graves ou mortelles. Le rétracteur de ceinture risque de ne pas se déclencher quand il le faut ou de se déclencher de manière inattendue.

- N'effectuez jamais vous-même les réparations, les réglages, la dépose et la repose des pièces des rétracteurs de ceinture ou des ceintures de sécurité, mais confiez ces opérations uniquement à un atelier spécialisé agréé → page 439.
- Les ceintures de sécurité, les rétracteurs de ceinture et les enrouleurs automatiques de ceinture ne sont pas réparables. Ils doivent être remplacés.

 Les modules de sacs gonflables et les rétracteurs de ceinture peuvent contenir du perchlorate. Veuillez respecter les dispositions légales concernant la mise au rebut.

Système de sacs gonflables

Entrée en matière

Les sacs gonflables ne sauraient en aucun cas remplacer les ceintures de sécurité ; celles-ci doivent toujours être portées.

Les sacs gonflables ne peuvent assurer une protection supplémentaire pour les occupants que si les sièges, les ceintures de sécurité, les appuie-têtes et, pour le conduc-

teur, le volant sont correctement réglés et utilisés.

Les sacs gonflables ne se déclenchent pas à chaque endommagement visible du véhicule.

Situations dans lesquelles les sacs gonflables ne se déclenchent pas toujours :

- Si le contact est coupé lors d'une collision.
- En cas de collisions frontales sans gravité.
- En cas de collisions latérales sans gravité.
- En cas de collisions arrière.
- En cas de retournement.
- En cas de collisions à faible vitesse.

Le déploiement du sac gonflable peut entraîner des blessures telles que des boursoffures, des contusions, des brûlures et des éraflures.

MISE EN GARDE

La présence d'objets entre les occupants et la zone de déploiement des sacs gonflables modifie la zone de déploiement des sacs gonflables, augmentant le risque de blessures en cas de déclenchement des sacs gonflables. En cas de freinage ou de manœuvre de conduite brusques, les objets risquent de parvenir dans la zone de déploiement des sacs gonflables et d'être projetés dangereusement à travers l'habitacle en cas de déclenchement des sacs gonflables.

- Pendant la conduite, ne tenez jamais d'objets dans vos mains ne transportez jamais d'objets sur vos genoux.
- Ne transportez jamais d'objets sur le siège du passager avant.

MISE EN GARDE

Une fois que les sacs gonflables se sont déclenchés, ils perdent leur fonction protectrice et doivent être remplacés. En l'absence de l'effet protecteur des sacs gonflables, le risque de blessure augmente en cas de freinage ou de manœuvre de conduite brusques ou d'accident.

- Faites immédiatement remplacer les sacs gonflables déclenchés et les com-

posants concernés du système par des pièces neuves agréées par le constructeur et homologuées pour votre véhicule.

- Faites effectuer les réparations et les modifications sur le véhicule uniquement dans un atelier spécialisé et qualifié à cet effet. Les ateliers spécialisés qualifiés disposent de l'outillage, des appareils de diagnostic, des informations de réparation et du personnel qualifié requis à cet effet.
- Ne montez jamais sur le véhicule des pièces de sacs gonflables recyclées ou provenant de véhicules hors d'usage.
- Ne modifiez jamais les composants du système de sacs gonflables.

⚠ MISE EN GARDE

Une poussière fine et de la vapeur d'eau peuvent être libérées lors du déclenchement des sacs gonflables. Ce phénomène est normal et ne doit pas être interprété comme un début d'incendie à bord du véhicule. La poussière fine peut provoquer une éruption cutanée, une irritation des muqueuses oculaires ainsi que des difficultés respiratoires, notamment chez les personnes souffrant ou ayant souffert d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires.

- Pour réduire les difficultés respiratoires, sortez du véhicule ou ouvrez les glaces ou les portes pour pouvoir respirer de l'air frais.
- En cas de contact avec la poussière, lavez-vous les mains et le visage avec un savon doux et de l'eau avant de prendre votre prochain repas.
- Rincez-vous les yeux à l'eau si la poussière y a pénétré.

⚠ MISE EN GARDE

Les nettoyeurs contenant des solvants rendent la surface des modules de sacs gonflables poreuse. En cas d'accident ayant entraîné le déclenchement d'un sac gonflable, les pièces en matière plastique qui se détachent peuvent provoquer des blessures graves.

- Ne traitez jamais le tableau de bord et la surface des modules de sacs gonfla-

bles avec des nettoyeurs contenant des solvants.

Type de système de sacs gonflables du passager avant

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 60.**

En fonction de l'équipement du véhicule, ce dernier peut inclure un **système de sacs gonflables** ou un **système de sacs gonflables avec désactivation du sac gonflable du passager avant**.

Système de sacs gonflables

Seul un atelier spécialisé agréé peut désactiver le sac gonflable du passager avant.

Caractéristiques du système de sacs gonflables :

- Sac gonflable du passager avant dans le tableau de bord
- Témoin de contrôle  sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Système de sacs gonflables avec désactivation du sac gonflable du passager avant

Le sac gonflable du passager avant peut être désactivé manuellement par une commande à clé → page 64.

Caractéristiques du système de sacs gonflables avec désactivation du sac gonflable du passager avant :

- Sac gonflable du passager avant dans le tableau de bord
- Témoin de contrôle  sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- Témoin PASSENGER AIR BAG **OFF**  dans la console de pavillon.
- Témoin PASSENGER AIR BAG **ON**  dans la console de pavillon.
- Commande à clé côté passager avant.

Témoin de contrôle

📖 **Tenez compte des ⚠️ au début de ce chapitre, à la page 60.**

Contrôle du fonctionnement



Le témoin de contrôle jaune sur l'afficheur du combiné d'instruments s'allume après la mise du contact pour contrôler rapidement le fonctionnement et s'éteint au bout de quelques secondes.

Dysfonctionnement du système de sacs gonflables ou de rétracteurs de ceintures



Le témoin de contrôle jaune reste allumé de manière permanente. Un message peut en plus apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments. Un dysfonctionnement a été détecté sur au moins un sac gonflable ou un rétracteur de ceinture.

1. Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système de sacs gonflables et de rétracteurs de ceintures.

Système de sacs gonflables ou de rétracteurs de ceinture désactivé avec le lecteur de diagnostic



Lorsque vous mettez le contact, le témoin de contrôle jaune s'allume pendant environ 4 secondes, puis clignote pendant environ 12 secondes. Un message peut en plus apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments. Au moins un sac gonflable ou un rétracteur de ceinture a été désactivé à l'aide d'un lecteur de diagnostic.

1. Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites vérifier si le système de sacs gonflables ou de rétracteurs de ceintures doit rester désactivé.

Emplacements de montage et zones de déploiement

📖 **Tenez compte des ⚠️ au début de ce chapitre, à la page 60.**

Les emplacements de montage des sacs gonflables sont repérés par les monogrammes « AIRBAG ».

Les zones repérées en rouge dans les figures correspondent à la zone de déploiement des sacs gonflables. C'est pourquoi vous ne devez jamais poser ni fixer d'objets dans ces zones → ⚠️.

⚠️ MISE EN GARDE

Une fois déclenché, le sac gonflable se déploie en quelques millièmes de seconde et à très grande vitesse. Des objets peuvent alors être projetés dans l'habitacle et provoquer des blessures graves.

- N'encombrez jamais la zone de déploiement des sacs gonflables.
- Ne fixez jamais d'objets sur les caches ou dans les zones de déploiement des sacs gonflables.
- N'appliquez pas d'autocollants, ne recouvrez pas ou ne modifiez pas de quelque façon que ce soit les emplacements de montage des sacs gonflables ainsi que les surfaces dans les zones de déploiement des sacs gonflables.
- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants et les zones de déploiement des sacs gonflables. Veillez à ce que ces consignes soient également respectées par les enfants et les passagers.
- Ne fixez pas d'objets sur le pare-brise ni au-dessus du sac gonflable frontal côté passager avant (par ex. appareils de navigation nomades).
- Rabattez les pare-soleil vers les glaces latérales uniquement si aucun objet n'est accroché au pare-soleil, comme un stylo ou la télécommande de porte de garage.
- Ne posez pas sur les glaces latérales des stores pare-soleil qui n'ont pas été

expressément homologués pour une utilisation dans le véhicule.

- Ne suspendez que des vêtements légers aux patères situées dans l'habitacle. Ne laissez jamais d'objets lourds ou à arêtes vives dans les poches.
- Ne montez pas d'accessoires sur les portes.

⚠ MISE EN GARDE

Toute utilisation incorrecte des sièges peut empêcher le bon fonctionnement des sacs gonflables et provoquer des blessures graves.

- Ne déposez jamais les sièges avant du véhicule et ne changez jamais des parties des sièges avant.
- N'exercez pas de force excessive sur les bourrelets latéraux de dossier.
- Utilisez uniquement des garnitures de sièges ou des housses de protection expressément homologuées pour une utilisation dans le véhicule.
- Faites réparer sans délai dans un atelier spécialisé qualifié tout endommagement des garnitures de sièges ou de la couture dans la zone des sacs gonflables.

Sacs gonflables frontaux

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 60.**

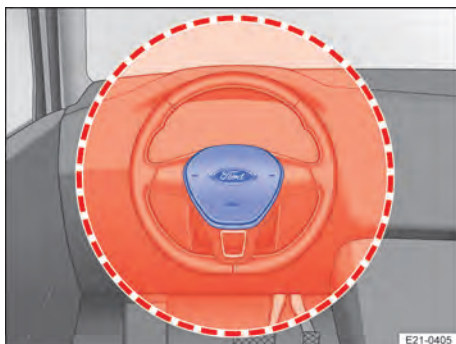


Fig. 28 Emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable du conducteur (schéma de principe)

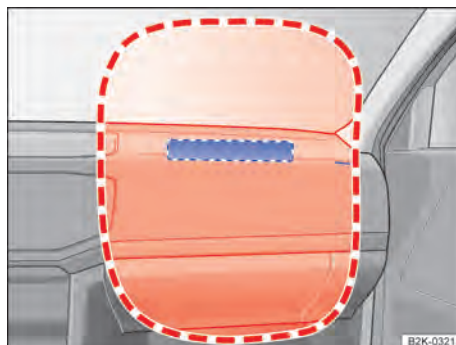


Fig. 29 Emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable du passager avant (schéma de principe)

⚠ MISE EN GARDE

Une mauvaise position assise peut entraver le bon fonctionnement des sacs gonflables frontaux et entraîner des blessures graves.

- Lorsque vous conduisez, tenez toujours le volant en plaçant vos deux mains à la périphérie : positions 9 h et 3 h.
- Réglez le siège du conducteur de manière à laisser une distance d'au moins 25 cm (env. 10 po) entre votre cage thoracique et le centre du volant. Si votre morphologie ne vous permet pas de respecter cette distance minimale, prenez impérativement contact avec un atelier spécialisé agréé.
- Réglez le siège du passager avant de sorte que la distance entre le passager avant et le tableau de bord soit la plus grande possible.

Activation et désactivation du sac gonflable du passager avant

📖 **Tenez compte des ⚠️ au début de ce chapitre, à la page 60.**



Fig. 30 Sur la face avant du tableau de bord : commande à clé d'activation et de désactivation du sac gonflable frontal du passager avant

En cas de fixation d'un siège pour enfants dos à la route sur le siège du passager avant, désactivez le sac gonflable du passager avant !

Respectez les réglementations spécifiques aux pays relatives à l'utilisation de sièges pour enfants sur le siège du passager avant.

La désactivation du sac gonflable du passager avant n'est pas disponible dans tous les pays. Si le véhicule n'est pas équipé d'une commande à clé, le sac gonflable du passager avant ne peut être désactivé que par un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

Sac gonflable du passager avant activé

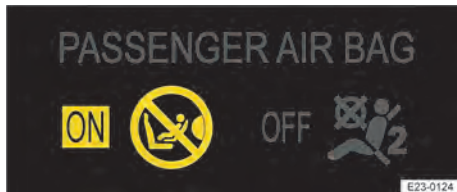


Fig. 31 Dans la console de pavillon : témoin d'activation du sac gonflable du passager avant

ON 🚫 Le témoin de contrôle jaune du sac gonflable du passager

avant activé s'allume pendant environ 60 secondes après la mise du contact ou après l'activation du sac gonflable du passager avant avec la commande à clé puis s'éteint automatiquement → [fig. 31](#). Le sac gonflable du passager avant a été activé.

1. Vérifiez si le sac gonflable du passager avant doit rester activé.

Sac gonflable du passager avant désactivé

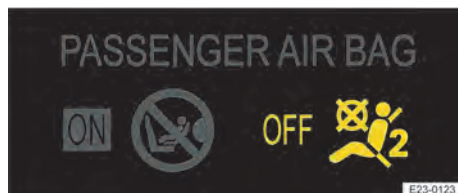


Fig. 32 Dans la console de pavillon : témoin de contrôle du sac gonflable du passager avant désactivé

OFF 🚫 Le témoin de contrôle jaune reste allumé de manière permanente → [fig. 32](#). Le sac gonflable du passager avant a été désactivé.

1. Vérifiez si le sac gonflable du passager avant doit rester désactivé, par ex. lors de l'utilisation d'un siège pour enfants sur le siège du passager avant.

Activation du sac gonflable du passager avant

1. Coupez le contact.
2. Ouvrez la porte du passager avant.
3. Sortez la clé de secours de la clé du véhicule.
4. Engagez le panneton jusqu'au deuxième cran de résistance dans la commande à clé → [fig. 30](#). Le panneton est alors introduit aux 3/4 environ dans la commande à clé.
5. Tournez la clé de secours sans beaucoup forcer en position **ON**.
6. Retirez la clé de secours de la commande à clé et réintroduisez-la dans la clé du véhicule.

Le témoin de contrôle jaune PASSENGER AIR BAG  **ON** situé dans la console centrale s'allume, puis s'éteint au bout de 60 secondes environ.

7. Fermez la porte du passager avant.
8. Vérifiez que le témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG **OFF** , situé dans la console de pavillon ne s'allume **pas** lorsque le contact est mis → page 62.

Sac gonflable du passager avant désactivé

1. Coupez le contact.
2. Ouvrez la porte du passager avant.
3. Sortez la clé de secours de la clé du véhicule.
4. Engagez le panneton jusqu'au deuxième cran de résistance dans la commande à clé → fig. 30. Le panneton est alors introduit aux 3/4 environ dans la commande à clé.
5. Tournez la clé de secours sans beaucoup forcer en position **OFF**.
6. Fermez la porte du passager avant.
7. Le témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG **OFF**  reste allumé en permanence dans la console de pavillon lorsque le contact est mis → page 62.

Lorsque le sac gonflable du passager avant est désactivé, aucun occupant ne doit être assis sur le siège du passager avant. Seule l'utilisation d'un siège pour enfants dos à la route est autorisée.

Critère de détection de la désactivation du sac gonflable du passager avant

La désactivation du sac gonflable du passager avant est **uniquement** indiquée par l'allumage permanent du témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG **OFF**  intégré à la console de pavillon → page 62.

Si le témoin de contrôle **OFF**  dans la console de pavillon **ne s'allume pas en permanence** ou s'allume conjointement avec le témoin de contrôle  de l'afficheur du combiné d'instruments, il peut y avoir un dysfonctionnement du système de sacs gonflables. Aucun système de retenue pour enfants ne doit donc être installé, pour des raisons de sécurité, sur le siège du passager avant. En cas d'accident, le sac gonflable

du passager avant risquerait de se déclencher.

DANGER

Respectez les consignes de sécurité importantes relatives au sac gonflable du passager avant → page 70.

DANGER

Lorsque le sac gonflable est désactivé, la personne assise sur le siège du passager avant peut être gravement ou mortellement blessée en cas d'accident. C'est pourquoi le sac gonflable du passager avant ne doit être désactivé que dans des cas particuliers.

- Désactivez le sac gonflable du passager avant uniquement lorsqu'un siège pour enfants dos à la route est fixé à titre exceptionnel sur le siège du passager avant. Réactivez le sac gonflable du passager avant dès que le siège pour enfants dos à la route n'est plus utilisé sur le siège du passager avant.
- Ne désactivez le sac gonflable du passager avant que si, à titre exceptionnel et en fonction de l'équipement, le dossier de siège du passager avant a été basculé vers l'avant. Réactivez le sac gonflable du passager avant dès que le dossier de siège du passager avant a été relevé.
- Activez et désactivez le sac gonflable du passager avant uniquement lorsque le contact est coupé, afin d'éviter tout endommagement du système de sacs gonflables.
- Veillez toujours en tant que conducteur au bon positionnement de la commande à clé.

MISE EN GARDE

En cas de dysfonctionnement du système de sacs gonflables, le sac gonflable risque de ne pas se déclencher du tout ou de se déclencher imparfaitement ou de manière inopinée, ce qui peut causer des blessures graves ou mortelles.

- Faites contrôler immédiatement le système de sacs gonflables par un atelier spécialisé et qualifié à cet effet en cas de dysfonctionnement.

- En cas de dysfonctionnement du système de sacs gonflables, ne montez jamais de siège pour enfants sur le siège du passager avant ou retirez le siège pour enfants déjà installé.

⚠ MISE EN GARDE

Si la clé du véhicule ou la clé de secours reste insérée dans la commande à clé pendant le trajet, elle peut tourner dans la commande à clé à cause des secousses et activer le sac gonflable du passager avant le cas échéant. Le sac gonflable du passager avant peut alors se déclencher de manière imprévue, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles.

- Retirez toujours la clé du véhicule ou la clé de secours de la commande à clé avant de mettre le contact.

ⓘ AVERTISSEMENT

Un panneton non suffisamment engagé peut endommager la commande à clé lors de la rotation.

- Insérez le panneton jusqu'au deuxième cran de résistance dans la commande à clé.

ⓘ AVERTISSEMENT

Une clé du véhicule ou une clé de secours restée insérée dans la commande à clé peut endommager la commande à clé ainsi que la clé du véhicule ou la clé de secours lors de la fermeture de la porte du passager avant.

- Retirez toujours la clé du véhicule ou la clé de secours de la commande à clé avant de fermer la porte du passager avant.

Sacs gonflables latéraux

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 60.**

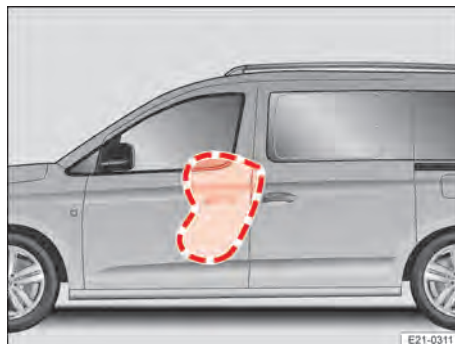


Fig. 33 Sur le côté gauche du véhicule : zone de déploiement du sac gonflable latéral



Fig. 34 Latéralement dans le siège avant : emplacement de montage du sac gonflable latéral

Sacs gonflables de tête

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 60.**

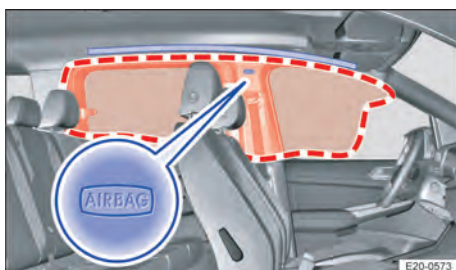


Fig. 35 Sur le côté gauche du véhicule : emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable de tête (5 places)

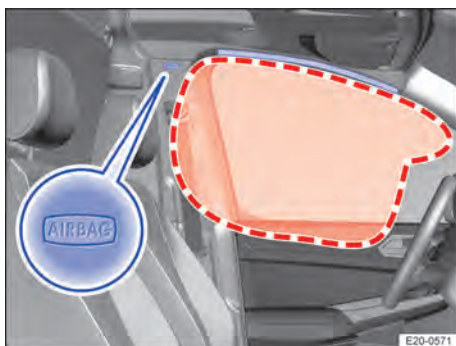


Fig. 36 Sur le côté gauche du véhicule : emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable de tête (2 places)



Fig. 37 Sur le côté gauche du véhicule : emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable de tête (7 places)

Selon l'équipement du véhicule, des sacs gonflables de tête côté conducteur et, éventuellement côté passager avant, sont montés.

Sac gonflable central

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 60.**

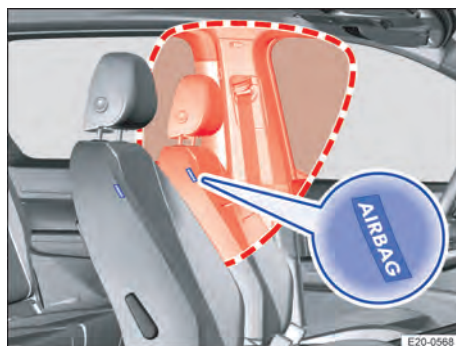


Fig. 38 À l'intérieur du rembourrage de dossier du siège du conducteur : sac gonflable central

Transport des enfants en toute sécurité

📖 Entrée en matière

Les sièges pour enfants réduisent le risque de blessures en cas d'accident. Par conséquent, transportez toujours les enfants dans des sièges pour enfants !

Tenez compte des points suivants :

- Les sièges pour enfants sont classés en fonction de la taille, de l'âge et du poids de l'enfant.
- La fixation des sièges pour enfants dans le véhicule peut s'effectuer à l'aide de différents systèmes de fixation.

Pour des raisons de sécurité, installez toujours les sièges pour enfants sur les sièges arrière → page 70.

⚠ MISE EN GARDE

Les enfants non ou mal attachés peuvent subir des blessures graves voire mortelles. Par conséquent, tenez compte des points suivants :

- Les enfants de moins de 12 ans ou mesurant moins de 150 cm (env. 4 pieds)

11 pouces) doivent impérativement être transportés dans des sièges pour enfants adaptés. Veuillez respecter la réglementation en vigueur dans votre pays.

- Installez systématiquement les enfants dans des sièges pour enfants appropriés. Les sièges pour enfants doivent être adaptés à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant.
- Respectez les indications du fabricant du siège pour enfants relatives à la fixation du siège pour enfants dans le véhicule et à la sécurisation des enfants dans le siège.
- N'attachez jamais plusieurs enfants sur un même siège pour enfants.
- Ne prenez jamais d'enfants ou de bébés sur vos genoux.
- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans les sièges pour enfants.
- N'autorisez jamais les enfants à être transportés sans être attachés, à se tenir debout pendant la marche du véhicule, à s'agenouiller sur les sièges ou à adopter une mauvaise position assise pendant le trajet. Cela vaut particulièrement pour les enfants transportés sur le siège du passager avant. En cas d'accident, des enfants peuvent se blesser grièvement eux-mêmes ou blesser grièvement d'autres occupants du véhicule.
- Pour que le siège pour enfants offre une protection maximale, il est important que la ceinture de sécurité soit correctement positionnée. Respectez impérativement les indications du fabricant du siège pour enfants au sujet de l'ajustement correct de la sangle de ceinture de sécurité. Une ceinture de sécurité mal ajustée risque de provoquer des blessures, même en cas d'accident de faible gravité.
- Après un accident, remplacez tout siège pour enfants qui a été sollicité. Il peut avoir subi des dommages non visibles.

Types de sièges pour enfants

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 67.**

Utilisez uniquement des sièges pour enfants homologués et adaptés à l'enfant.

Normes applicables aux sièges pour enfants

Dans l'Union européenne, ce sont les règlements ECE-R 44 ou ECE-R 129 qui s'appliquent aux sièges pour enfants. Les deux règlements s'appliquent en parallèle. Les sièges pour enfants conformes à ces normes portent le label de contrôle orange ECE. Celui-ci peut comporter notamment les données suivantes :

- Groupe de poids
- Classe de taille
- Catégorie d'homologation (universelle, semi-universelle, spécifique du véhicule ou i-Size)
- Numéro d'homologation

Dans le cas des sièges pour enfants homologués selon la norme ECE-R 44, le numéro d'homologation à huit chiffres figurant sur le label de contrôle ECE doit commencer par 03 ou 04. Ce numéro indique que le siège est homologué. Les anciens sièges pour enfants dont le numéro d'homologation commence par 01 ou 02 ne sont pas admissibles.

Sièges pour enfants classés par groupe de poids



Fig. 39 Exemples de sièges pour enfants

Groupe	Poids de l'enfant
Groupe 0	Jusqu'à 10 kg
Groupe 0+	Jusqu'à 13 kg

Groupe	Poids de l'enfant
Groupe 1	9 à 18 kg
Groupe 2	15 à 25 kg
Groupe 3	22 à 36 kg

- **Groupe de poids 0/0+** : pour les enfants âgés de 0 à 18 mois environ, les sièges coques pour bébés dos à la route → fig. 39 des groupes 0/0+ ou 0/1 sont les mieux adaptés.
- **Groupe de poids 1** : une fois la limite de poids atteinte, les sièges pour enfants du groupe 1 (jusqu'à 4 ans environ) et du groupe 1/2 (jusqu'à 7 ans environ) avec système de ceinture intégré sont les mieux adaptés.
- **Groupe de poids 2/3** : les groupes 2 et 3 comprennent les sièges pour enfants avec dossier et les rehausseurs sans dossier. Grâce à leur ajustement intégré de la ceinture et à leurs rembourrages latéraux, les sièges pour enfants avec dossier offrent une meilleure protection que les rehausseurs sans dossier. Il est recommandé d'utiliser des sièges pour enfants avec dossier. Les sièges pour enfants du groupe 2 sont adaptés à une tranche d'âge allant jusqu'à 7 ans environ, ceux du groupe 3 pour des enfants à partir de 7 ans environ.

En cas d'utilisation d'un siège pour enfants du groupe 2, veuillez utiliser en plus, si disponible, le quatrième point de fixation du siège pour enfants pour la ceinture de sécurité. Tenez compte de la notice d'utilisation du siège pour enfants.

Tous les enfants ne peuvent pas nécessairement prendre place dans le siège pour enfants de leur catégorie de poids. De même, tous les sièges ne peuvent pas être installés dans tous les véhicules. Par conséquent, vérifiez toujours que le siège pour enfants est parfaitement adapté à l'enfant et qu'il peut être fixé correctement dans le véhicule.

Sièges pour enfants classés par catégorie d'homologation

Les sièges pour enfants peuvent être homologués dans les catégories « universel », « semi-universelle », « spécifique au véhicule » (tous sont alors conformes au

règlement ECE-R 44) ou « i-Size » (conformes au règlement ECE-R 129).

- **Universelle** : les sièges pour enfants homologués dans la catégorie « universelle » peuvent être montés dans tous les véhicules. Aucune liste de types n'est nécessaire. Les sièges pour enfants ISOFIX homologués dans la catégorie universelle doivent également être fixés à l'aide d'une ceinture de retenue supérieure (Top Tether).
- **Semi-universelle** : outre les exigences standard de l'homologation universelle, l'homologation « semi-universelle » prévoit des dispositifs de sécurité pour la fixation du siège pour enfants. Ceux-ci sont soumis à des tests supplémentaires. Les sièges pour enfants homologués dans la catégorie « semi-universelle » sont munis d'une liste de types sur laquelle le véhicule doit figurer. Veuillez consulter la liste de types de véhicules du fabricant du siège pour enfants pour vérifier si ce dernier peut être monté dans le véhicule.
- **Spécifique au véhicule** : l'homologation spécifique au véhicule requiert également pour chaque modèle de véhicule un test dynamique du siège pour enfants à bord du véhicule. Les sièges pour enfants homologués dans la catégorie « spécifique au véhicule » sont également munis d'une liste de types. Veuillez consulter la liste de types de véhicules du fabricant du siège pour enfants pour vérifier si ce dernier peut être monté dans le véhicule.
- **i-Size** : les sièges pour enfants avec homologation i-Size doivent satisfaire aux exigences du règlement ECE-R 129 en matière de montage et de sécurité. Rendez-vous auprès d'un fabricant de sièges pour enfants pour savoir quels sièges pour enfants adaptés pour ce véhicule ont reçu l'homologation i-Size. <

Montage et utilisation de sièges pour enfants

📖 **Tenez compte des ⚠️ au début de ce chapitre, à la page 67.**

Directives spécifiques aux pays

L'utilisation de sièges pour enfants et de leurs systèmes de fixation est soumise à des normes et directives qui peuvent varier d'un pays à l'autre. Le transport d'enfants sur le siège du passager avant n'est pas autorisé dans tous les pays. De manière générale, les directives et dispositions légales prévalent sur les descriptions figurant dans la présente Notice d'Utilisation.

Instructions relatives à l'installation d'un siège pour enfants

Lors de l'installation d'un siège pour enfants, respectez impérativement les consignes générales suivantes. Celles-ci s'appliquent aux sièges pour enfants dotés de n'importe quel type de système de fixation.

- Lisez la notice du fabricant du siège pour enfants et tenez-en compte → ⚠️.
- Installez le siège pour enfants sur le siège arrière, de préférence derrière le siège du passager avant, pour que les enfants puissent descendre du côté du trottoir.
- Réglez la hauteur de la sangle de la ceinture de sécurité de manière que celle-ci s'ajuste naturellement et correctement sur le siège pour enfants. Pour les sièges pour enfants dos à la route, utilisez la position la plus basse du dispositif de réglage en hauteur de la ceinture.
- Si un siège pour enfants dos à la route est installé sur le siège du passager avant, désactivez le sac gonflable du passager avant.
- En cas d'installation d'un siège pour enfants sur le siège du passager avant, reculez celui-ci complètement et amenez-le dans la position la plus haute. Amenez le dossier de siège en position verticale → page 51.
- En cas de montage sur la deuxième rangée de sièges, amenez le dossier de siège en position verticale → page 51.
- Laissez toujours suffisamment de place autour du siège pour enfants. Si néces-

saire, déplacez le siège qui se trouve devant. Tenez alors impérativement compte de la position assise correcte du conducteur ou du passager avant et respectez-la → page 51.

- Dans la mesure du possible, appliquez entièrement le dossier du siège pour enfants contre le dossier du siège du véhicule. Si nécessaire, réglez l'inclinaison du dossier du siège du véhicule pour que le siège pour enfants soit entièrement appliqué contre le dossier du siège du véhicule. Si, une fois posé, le siège pour enfants touche l'appuie-tête et ne peut par conséquent pas être appliqué contre le dossier du siège du véhicule, remontez entièrement l'appuie-tête ou déposez-le et rangez-le correctement dans le véhicule → page 51.
- Avant l'installation du siège pour enfants, relevez si nécessaire l'accoudoir central.

Autocollants de sac gonflable



Fig. 40 Schéma de principe : autocollant de sac gonflable sur le pare-soleil



Fig. 41 Schéma de principe : autocollant de sac gonflable sur le montant B

Des autocollants sur lesquels figurent des informations importantes sur le sac gonflable du passager avant peuvent être appo-

sés dans le véhicule. Leur contenu peut varier d'un pays à l'autre. Les autocollants peuvent se trouver aux emplacements suivants :

- Sur le pare-soleil du conducteur et, éventuellement, du passager avant.
- Sur le montant B côté passager avant.

Avant d'installer un siège pour enfants dos à la route, respectez impérativement les mises en garde correspondantes → .

Dangers en cas de transport d'enfants sur le siège du passager avant

En cas d'utilisation d'un **siège pour enfants dos à la route**, le déclenchement d'un sac gonflable de passager avant peut provoquer des blessures graves, voire mortelles → .

Utilisez un siège pour enfants dos à la route sur le siège du passager avant uniquement lorsque le sac gonflable du passager avant est désactivé. La désactivation du sac gonflable du passager avant est indiquée par l'allumage permanent du témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG  dans la console de pavillon. Désactivation du sac gonflable du passager avant → page 62.

En cas d'utilisation d'un siège pour enfants **face à la route**, ne désactivez pas le sac gonflable du passager avant. Lors de l'installation du siège pour enfants, positionnez-le le plus loin possible du sac gonflable du passager avant. Le déclenchement du sac gonflable du passager avant peut provoquer des blessures graves → .

Tous les sièges pour enfants ne sont pas homologués pour être utilisés sur le siège du passager avant. Le siège pour enfants doit être spécialement homologué par le constructeur automobile pour pouvoir être utilisé sur le siège du passager avant des véhicules avec sac gonflable frontal et latéral.

Dangers associés aux sacs gonflables latéraux ou aux sacs gonflables centraux

En cas de déclenchement du sac gonflable latéral ou central, l'enfant peut être heurté à la tête par le sac gonflable et grièvement blessé → .

DANGER

Respectez les consignes de sécurité importantes relatives au sac gonflable du passager avant → page 64.

DANGER

Si un siège pour enfants dos à la route est installé sur le siège du passager avant, l'enfant est davantage exposé à un risque de blessures très graves ou mortelles en cas d'accident.

- N'utilisez jamais un siège pour enfants dos à la route sur le siège du passager avant lorsque le sac gonflable du passager avant est activé.
- Désactivez le sac gonflable du passager avant si vous souhaitez installer un siège pour enfants sur le siège du passager avant. Si le sac gonflable du passager avant ne peut pas être désactivé, aucun siège pour enfants dos à la route ne doit être utilisé.
- Pour obtenir un espacement maximal par rapport au sac gonflable du passager avant, réglez le siège du passager avant le plus possible vers l'arrière et redressé.
- Amenez le dossier de siège en position verticale.
- Réglez la hauteur de la ceinture de sécurité de sorte que l'ajustement de la sangle soit adapté au siège pour enfants. Pour les sièges pour enfants dos à la route, utilisez la position la plus basse du dispositif de réglage en hauteur de la ceinture.
- Utilisez uniquement des sièges pour enfants homologués par leur fabricant pour être montés sur le siège du passager avant avec sacs gonflables frontal et latéral.

MISE EN GARDE

Risque de blessures causé par des sièges pour enfants installés de manière incorrecte.

- Respectez et suivez toujours les instructions de montage et les avertissements donnés par le fabricant de sièges pour enfants.

MISE EN GARDE

Risque de blessures en cas d'utilisation d'un siège pour enfants face à la route sur le siège du passager avant.

- Pour obtenir un espacement maximal par rapport au sac gonflable du passager avant, réglez le siège du passager avant le plus possible vers l'arrière et redressé.
- Amenez le dossier de siège en position verticale.
- Réglez la hauteur de la ceinture de sécurité de sorte que l'ajustement de la sangle soit adapté au siège pour enfants. Pour les sièges pour enfants dos à la route, utilisez la position la plus basse du dispositif de réglage en hauteur de la ceinture.
- Utilisez uniquement des sièges pour enfants homologués par leur fabricant pour être montés sur le siège du passager avant avec sacs gonflables frontal et latéral.

MISE EN GARDE

Pour éviter toute blessure lors du déclenchement d'un sac gonflable de tête ou latéral :

- Veillez à ce qu'aucun enfant ne se trouve dans la zone de déploiement des sacs gonflables.
- Ne déposez pas d'objets dans la zone de déploiement du sac gonflable latéral.

 L'utilisation d'un siège pour enfants sur un siège individuel avec fonction Easy-Entry rend difficile l'accès aux sièges situés derrière. C'est pourquoi il est recommandé d'installer si possible le siège pour enfants sur un autre siège arrière.

Systèmes de fixation

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 67.**

Les systèmes de fixation utilisés pour installer correctement les sièges pour enfants varient en fonction des pays.

Récapitulatif des systèmes de fixation

— **ISOFIX** : ISOFIX est un système normalisé permettant une fixation rapide et sûre des sièges pour enfants à bord du véhicule. La fixation ISOFIX permet d'établir une liaison rigide entre le siège pour enfants et la carrosserie.

Le siège pour enfants est doté de deux étriers de fixation rigides appelés verrous. Ces verrous s'encliquettent dans des œillets de retenue ISOFIX qui peuvent être situés entre le siège et le dossier des sièges arrière. Les systèmes de fixation ISOFIX sont exclusivement utilisés en Europe → page 73. Si nécessaire, la fixation ISOFIX doit être complétée par une ceinture de retenue supérieure Top Tether ou par une béquille.

— **Ceinture de sécurité trois points à enrouleur automatique** : dans la mesure du possible, il est préférable de fixer les sièges pour enfants à l'aide du système ISOFIX plutôt qu'avec une ceinture de sécurité trois points à enrouleur automatique.

Fixations supplémentaires :

— **Top Tether** : la ceinture de retenue supérieure doit être guidée au-dessus du dossier de siège arrière et être fixée à l'aide d'un crochet à un point d'ancrage situé dans le dossier de siège ou dans le compartiment de charge. Les ancrages Top Tether sont identifiés par un symbole représentant une ancre → page 72.

— **Béquille** : certains sièges pour enfants sont soutenus par une béquille reposant sur le plancher du véhicule. La béquille empêche que le siège pour enfants ne bascule vers l'avant en cas de collision.

Systèmes de fixation de sièges pour enfants recommandés

Les sièges pour enfants doivent être fixés de la manière suivante :

— **Siège coque pour bébés ou siège pour enfants dos à la route** : ISOFIX et béquille

— **Siège pour enfants face à la route** : ISOFIX et Top Tether avec béquille en plus, si nécessaire

⚠ MISE EN GARDE

Les ancrages des systèmes de retenue pour enfants sont conçus pour résister uniquement aux contraintes causées par des systèmes de retenue pour enfants correctement adaptés. Les ancrages ne doivent en aucun cas être utilisés pour des ceintures de sécurité, des ceintures, des équipements ou d'autres objets sur le véhicule.

⚠ MISE EN GARDE

Toute utilisation incorrecte de la béquille peut entraîner des blessures graves voire mortelles.

- Veillez à ce que la béquille soit installée correctement et en toute sécurité.

- Respectez et suivez toujours les instructions de montage et les avertissements donnés par le fabricant de sièges pour enfants.

⚠ MISE EN GARDE

Les enfants non attachés ou mal attachés risquent de se blesser gravement ou mortellement en cas de brusques manœuvres de conduite ou de freinage ainsi qu'en cas d'accident.

- Respectez les indications du fabricant du siège pour enfants pour la fixation du siège pour enfants dans le véhicule et pour l'installation de l'enfant.

Fixation du siège pour enfants à l'aide du système ISOFIX

📖 Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 67.

Vue d'ensemble – Installation de sièges pour enfants ISOFIX et i-Size

Le repérage des points d'ancrage i-Size pour sièges pour enfants dépend de l'équipement du véhicule et du pays.

Le tableau suivant présente les possibilités d'installation de sièges pour enfants ISOFIX ou i-Size sur les points d'ancrage ISOFIX des différentes places assises du véhicule.

Groupe	Orientation du siège pour enfants	Catégorie de taille	Siège du passager avant		Places latérales de la deuxième rangée	Place centrale de la deuxième rangée	Places de la troisième rangée
			Sac gonflable du passager avant activé	Sac gonflable du passager avant désactivé			
Groupe 0 : jusqu'à 10 kg	Dos à la route	E/R1	X	X	IL-SU	X	X
Groupe 0+ : jusqu'à 13 kg	Dos à la route	E/R1	X	X	IL-SU	X	X
		D/R2	X	X		X	X
		C/R3	X	X		X	X
Groupe 1 : 9 à 18 kg	Dos à la route	D/R2	X	X	IL-SU IUF	X	X
		C/R3	X	X		X	X
	Face à la route	B/F2X	X	X		X	IL-SU
		B1/F2X	X	X		X	IL-SU
		A/F3	X	X		X	IL-SU

Groupe	Orientation du siège pour enfants	Catégorie de taille	Siège du passager avant		Places latérales de la deuxième rangée	Place centrale de la deuxième rangée	Places de la troisième rangée
			Sac gonflable du passager avant activé	Sac gonflable du passager avant désactivé			
Groupe 2 : 15 à 25 kg	Face à la route	—	X	X	IL-SU	X	IL-SU
Groupe 3 : 22 à 36 kg	Face à la route	—	X	X	IL-SU	X	IL-SU
Système de retenue pour enfants i-Size	Dos à la route	—/R2	X	X	i-U	X	X
	Face à la route	—/B2, F2X	X	X			
Rehausseur	Face à la route	—/B2, B3	X	X	i-B	X	i-B

— **Classe de taille** : la classe de taille indiquée correspond au poids maximal autorisé sur le siège pour enfants. Dans le cas des sièges pour enfants de catégorie « universelle » ou « semi-universelle », la classe de taille figure sur le label de contrôle ECE. La classe de taille est indiquée sur chaque siège pour enfants.

— **X** : place non adaptée à la fixation d'un siège pour enfants ISOFIX ou i-Size de ce groupe.

— **IL-SU** : place assise adaptée à l'installation d'un siège pour enfants ISOFIX homologué dans la catégorie « semi-universelle ». Tenez compte de la liste de véhicules fournie par le fabricant du siège pour enfants.

— **IUF** : place assise adaptée à l'installation d'un siège pour enfants ISOFIX homologué dans la catégorie « universelle »

— **i-U** : place assise adaptée à l'installation d'un siège pour enfants i-Size face ou dos à la route homologué dans la catégorie « universelle ».

— **i-UF** : place assise adaptée à l'installation d'un siège pour enfants i-Size face à la route homologué dans la catégorie « universelle ».

— **i-B** : place assise adaptée à l'installation d'un rehausseur ISOFIX face à la route de groupe 2/3, ainsi qu'à l'installation d'un

siège pour enfants i-Size face à la route, pour un enfant mesurant entre 100 et 150 cm (env. 3 pieds 3 pouces et 4 pieds 11 pouces).

Installation de sièges pour enfants avec ISOFIX

L'emplacement des points d'ancrage ISO-FIX est repéré par un symbole.



Repérage des points d'ancrage ISO-FIX pour sièges pour enfants aux places des sièges arrière



Repérage des points d'ancrage i-Size pour sièges pour enfants sur les places des sièges arrière

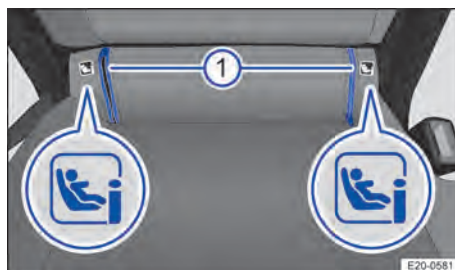


Fig. 42 Sur la deuxième rangée de sièges : variantes d'identification des points d'ancrage ISOFIX des sièges pour enfants



Fig. 43 Sur la troisième rangée de sièges : variantes d'identification des points d'ancrage ISOFIX des sièges pour enfants



Fig. 44 Schéma de principe : installation d'un siège pour enfants ISOFIX avec verrous

Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de retenue supérieure (Top Tether)

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 67.**



Fig. 45 Schéma de principe : repérage du point d'ancrage pour Top Tether

1. Lisez les recommandations et tenez-en compte → page 70.
2. Selon l'équipement, retirez les capuchons de protection pour les points d'ancrage ISOFIX ou ouvrez les fermetures à glissières.
3. Poussez les verrous du siège pour enfants sur les ancres ISOFIX dans le sens de la flèche → fig. 44. Le siège pour enfants doit s'enclencher de manière sûre et audible.
4. Tirez des deux côtés du siège pour enfants pour vérifier qu'il est correctement encliqueté.

Si le siège pour enfants est doté d'une béquille, celle-ci doit bien reposer sur le plancher du véhicule.

Les sièges pour enfants ISOFIX homologués dans la catégorie « universelle » doivent être fixés non seulement sur les points d'ancrage ISOFIX, mais aussi à l'aide d'une ceinture de retenue supérieure Top Tether.

Fixez la ceinture de retenue supérieure Top Tether uniquement au point d'ancrage Top Tether prévu à cet effet. Ceux-ci sont repérés par un symbole → fig. 45 et, éventuellement, par le monogramme « TOP TETHER » → fig. 45.

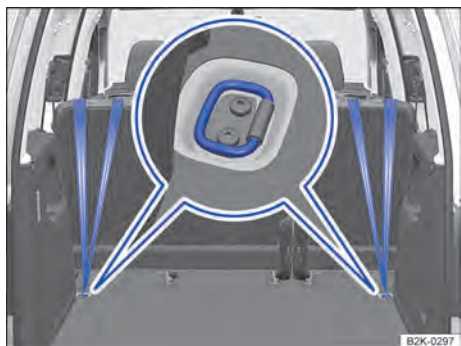


Fig. 46 Montage sur les places latérales de la deuxième rangée : ceintures Top Tether accrochées dans les œillets d'arrimage latéraux vissés dans le compartiment de charge

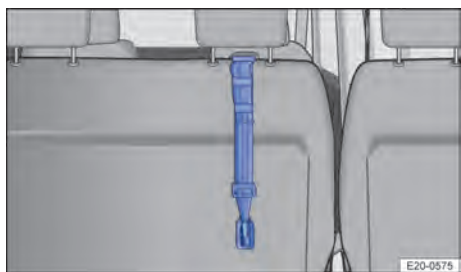


Fig. 47 Montage sur la place centrale de la deuxième rangée : ceinture Top Tether accrochée au point d'ancrage Top Tether (en fonction du marché et de l'équipement)



Fig. 48 Montage sur la troisième rangée de sièges : ceintures Top Tether accrochées à l'ancrage Top Tether (en fonction de l'équipement)

1. Lisez les recommandations et tenez-en compte → page 70.
2. Si nécessaire, déposez le filet de séparation.

3. Remontez complètement ou retirez l'appuie-tête du siège du conducteur.
 4. Poussez les verrous du siège pour enfants sur les ancrages ISOFIX dans le sens de la flèche → page 73. Le siège pour enfants doit s'enclencher de manière sûre et audible.
 5. Si nécessaire, déposez le couvre-coffre.
 6. Si nécessaire, relevez l'appuie-tête et glissez la ceinture Top Tether du siège pour enfants vers l'arrière sous l'appuie-tête.
- Ou :** si nécessaire, déposez l'appuie-tête et glissez la ceinture Top Tether du siège pour enfants vers l'arrière par-dessus le dossier.
7. Accrochez la ceinture Top Tether du siège pour enfants aux œillets d'arrimage → fig. 46 ou au point d'ancrage Top Tether → fig. 47 ou → fig. 48.
 8. Tendez la ceinture de retenue supérieure pour que le siège pour enfants soit appliqué contre la partie supérieure du dossier de siège arrière.
 9. Si nécessaire, reposez le couvre-coffre.

⚠ MISE EN GARDE

Si la ceinture Top Tether n'est pas correctement fixée ou si elle est fixée à un ancrage Top Tether non prévu à cet effet, le siège pour enfants peut se détacher et causer des blessures graves.

- Fixez toujours *une* seule ceinture Top Tether de siège pour enfants par point d'ancrage Top Tether ou par œillet d'arrimage.
- À défaut d'ancrages Top Tether, fixez la ceinture Top Tether uniquement aux œillets d'arrimage latéraux **vissés**.

⚠ MISE EN GARDE

En cas d'accident, des objets se trouvant dans les poches arrière des sièges risquent d'endommager la ceinture Top Tether. Cela risque d'entraîner des blessures graves.

- Lorsque vous utilisez la ceinture Top Tether, ne laissez aucun objet dans les poches arrière des sièges.

Véhicules avec cloison flexible

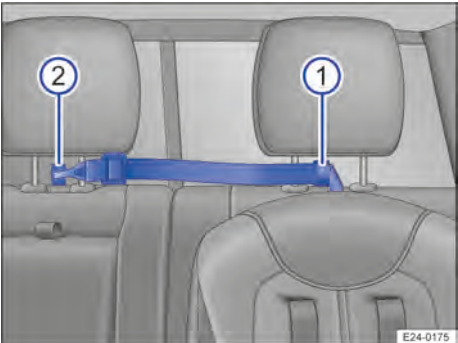


Fig. 49 Mise en place de la ceinture de retenue supérieure Top Tether (schéma de principe)

- 1. Lisez les recommandations et tenez-en compte → page 70.
- 2. Faites passer la ceinture de retenue supérieure à travers la dragonne Top Tether → fig. 49 ① sous l'appuie-tête.

- 3. Poussez les verrous du siège pour enfants sur les ancrages ISOFIX dans le sens de la flèche → page 73. Le siège pour enfants doit s'enclencher de manière sûre et audible.
- 4. Accrochez la ceinture de retenue supérieure dans la dragonne Top Tether → fig. 49 ② sous l'appuie-tête central.
- 5. Tendez la ceinture pour que le siège pour enfants soit appliqué sur la partie supérieure du dossier de siège arrière.

MISE EN GARDE

Une mauvaise utilisation des œillets de retenue peut provoquer de graves blessures.

- Fixez la ceinture de retenue supérieure uniquement sur les œillets de retenue prévus à cet effet.
- Utilisez toujours l'œillet de retenue prévu sur le siège correspondant en plus de l'œillet de retenue du siège central.

Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité

Tenez compte des au début de ce chapitre, à la page 67.

Si vous souhaitez utiliser un siège pour enfants dans votre véhicule, assurez-vous qu'il est homologué pour les places assises. Vous trouverez des informations sur le label

de contrôle ECE orange apposé sur le siège pour enfants. Consultez les possibilités de montage dans le tableau suivant.

Groupe		Poids de l'enfant	Siège du passager avant ^{a)}		Places assises de la banquette arrière (deuxième rangée de sièges)	Places assises de la banquette arrière (troisième rangée de sièges)
			Sac gonflable du passager avant activé	Sac gonflable du passager avant désactivé		
Groupe 0		Jusqu'à 10 kg	x	u	u	x
Groupe 0+		Jusqu'à 13 kg	x	u	u	L
Groupe 1	dos à la route	9 à 18 kg	x	u	u	L
	face à la route	9 à 18 kg	u	x	u	L
Groupe 2		15 à 25 kg	u	x	u	L

2KF012740AF

Groupe	Poids de l'enfant	Siège du passager avant ^{a)}		Places assises de la banquette arrière (deuxième rangée de sièges)	Places assises de la banquette arrière (troisième rangée de sièges)
		Sac gonflable du passager avant activé	Sac gonflable du passager avant désactivé		
Groupe 3	22 à 36 kg	U	X	U	L

a) Possible selon le pays. Veuillez vous assurer que l'installation d'un siège pour enfants sur le siège du passager avant est autorisée.

U : universel ; X : place assise pas appropriée à l'installation d'un siège pour enfants de ce groupe ; L : place assise adaptée à l'installation d'un siège pour enfants conformément à la spécification L.

Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité

1. Lisez les recommandations et tenez-en compte → page 70.
2. En cas d'installation d'un siège pour enfants sur le siège du passager avant, reculez celui-ci complètement et amenez-le dans la position la plus haute. Amenez le dossier de siège en position verticale.
3. Réglez la hauteur de la sangle de la ceinture de sécurité de manière que celle-ci s'ajuste naturellement et correctement sur le siège pour enfants. Pour les sièges pour enfants dos à la route, utilisez la position la plus basse du dispositif de réglage en hauteur de la ceinture.
4. Bouclez la ceinture de sécurité et passez-la dans le siège conformément à la notice du fabricant du siège pour enfants.
5. Veillez à ce que la ceinture de sécurité ne soit pas vrillée.
6. Insérez le pêne dans le boîtier de verrouillage du siège jusqu'à ce qu'il s'enclenche de manière audible.

Sièges pour enfants conformes à la spécification L

Pour des raisons de conception spécifiques au véhicule, seuls certains sièges pour enfants peuvent être utilisés sur la troisième rangée de sièges. Vous trouverez ci-après une liste des sièges pour enfants pouvant être utilisés sur la troisième rangée de sièges.

Veillez vous adresser à un atelier spécialisé agréé en cas de questions.

Groupe 0+

- BeSafe iZI Go
- Britax Römer Baby-Safe² i-Size
- Britax Römer Baby-Safe avec base sangle
- Britax Römer Baby-Safe Plus SHR II
- Britax Römer First Class Plus
- Britax Römer Primo
- Britax Römer Primo with Base
- Chicco Autofix
- Chicco Autofix belted base
- Chicco Cosmos RF
- Chicco Keyfit
- Chicco Oasys
- Chicco Seat Up RF
- Cybex Aton M i-Size
- Cybex Cloud Z i-Size
- Joie Gemm
- Joie i-Gemm
- MaxiCosi Cabriofix
- Nuna Pippa
- Recaro Avan
- Recaro Guardia
- Recaro Privia
- Recaro Privia evo
- Takata Mini

Groupe 0/1

- Britax Römer Multi-Tech RF
- Britax Römer Multi-Tech III RF
- Joie Verso RF

Groupe 0+/1/2

- Britax Römer Hi-WAY II

Groupe 1

- Bébé Confort Axiss
- Bébé Confort Tobì
- Bébé Confort Pìori
- Bébé Confort PìoriFix
- Bébé Confort Opal
- BeSafe iZi Combi X4 Isofix (face à la route)
- Britax Römer Duo Plus
- Britax Römer EVOLVA 1-2-3
- Britax Römer EVOLVA PLUS
- Britax Römer EVOLVA 1-2-3 SL SICT
- Britax Römer FIRST CLASS PLUS
- Britax Römer King II LS
- Britax Römer King II ATS
- Britax Römer SAFEFIX
- Britax Römer VERSAFIX
- Chicco Cosmos FF
- Chicco Go-One
- Chicco Gro-Up
- Chicco Seat Up
- Chicco Youniverse
- MaxiCosi Tobì
- MaxiCosi Pìori
- MaxiCosi PìoriFix
- MaxiCosi Opal
- MaxiCosi Axiss
- RECARO Young Sport
- RECARO Young Sport Hero

Groupe 1/2

- Britax Römer Max Way
- Britax Römer Max Way Plus
- Britax Römer Multi Tech
- Britax Römer Multi Tech III

Groupe 1/2/3

- Britax Römer Advansafix

Groupe 2

- Chicco Universe

Groupe 2/3

- Bébé Confort RodiFix
- Bébé Confort RodiFix Air Protect
- Bébé Confort Rodi XP
- Bébé Confort Rodi XR
- Bébé Confort Rodi SPS
- BeSafe iZi FlexFix iSize
- Britax Römer Advansafix IV R
- Britax Römer Advansafix IV M
- Britax Römer Advansafix Z-Line
- Britax Römer ADVENTURE
- Britax Römer Discovery SL
- Britax Römer EVOLVA 1-2-3
- Britax Römer EVOLVA PLUS
- Britax Römer EVOLVA 1-2-3 SL SICT
- Britax Römer KIDFIX 2R
- Britax Römer KIDFIX 2S
- Britax Römer KIDFIX SL SICT
- Britax Römer KIDFIX SL
- Britax Römer KID II
- Britax Römer KIDFIX III M
- Britax Römer KIDFIX III S
- Britax Römer KIDFIX Z-LINE
- Britax Römer KidFix² M
- Britax Römer KidFix XP
- Chicco Gro-Up
- Chicco Fold & Go
- Chicco OASYS
- Chicco Youniverse
- Chicco Seat 4 Fix
- Concord Transformer T
- Concord Transformer Pro
- Concord Transformer XT
- Concord Transformer XT Pro
- Concord Vario
- Cybex Solutions S i-Fix

- Cybex Solutions Z i-Fix
- Joie Trillo LX
- Joie Traver
- Joie Bold
- Joie Verso
- Kiddy Guardianfix Pro
- Kiddy Guardian Pro
- Kiddy Guardianfix 3
- Kiddy Cruiserfix 3
- Kiddy Cruiser Pro
- Kiddy Smartfix
- MaxiCosi RodiFix
- MaxiCosi RodiFix Air Protect
- MaxiCosi Rodi XP
- MaxiCosi Rodi XR
- MaxiCosi Rodi SPS

- RECARO Monza Nova
- RECARO Monza
- RECARO Monza Nova EVO
- RECARO Monza Nova 2
- RECARO Young Sport
- RECARO Young Sport Hero
- Takata Maxi

Booster

- Graco Booster Basic
- Osann Dream
- Osann Junior
- Osann Topo
- Osann Up
- PegPerego Viaggio 2-3 Shuttle



En cas d'urgence

Sécurisation des occupants et du véhicule

Veuillez respecter la législation concernant la sécurisation d'un véhicule en panne. Dans de nombreux pays, il est par ex. obligatoire d'activer le signal de détresse et de porter un gilet rétro-réfléchissant.

Liste de contrôle sur le comportement à adopter en cas de panne

Pour votre propre sécurité ainsi que celle de vos passagers, veuillez respecter les points suivants dans l'ordre indiqué →  :

1. Garez votre véhicule dans un endroit sûr à une distance suffisante de la circulation et sur une surface appropriée. Tenez compte de toutes les informations importantes pour le stationnement → page 223.
2. Activez le signal de détresse à l'aide de la touche .
3. Activez le frein de stationnement électrique.
4. Mettez le levier de vitesses au point mort ou engagez le frein de parking **P**.
5. Arrêtez le moteur.

6. Faites descendre tous les occupants du véhicule et amenez-les à une distance de sécurité suffisante de la circulation, par ex. derrière une glissière de sécurité. Veuillez respecter les prescriptions nationales spécifiques relatives aux gilets rétro-réfléchissants.
7. Prenez toujours toutes les clés avec vous lorsque vous quittez le véhicule.
8. Mettez en place le triangle de présignalisation afin que le véhicule soit bien visible par les autres usagers de la route.
9. Laissez refroidir suffisamment le moteur et faites appel à un spécialiste agréé si nécessaire.

Lorsque le contact est mis, vous pouvez également indiquer un changement de direction ou un changement de voie en actionnant le clignotant, même lorsque le signal de détresse est activé. Le signal de détresse s'interrompt temporairement.

MISE EN GARDE

Un véhicule immobilisé représente un risque d'accident important pour les occupants et pour les autres usagers de la route.

- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

- Garez votre véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation.
- Activez le signal de détresse.
- Ne laissez jamais des personnes seules à bord, en particulier des enfants ou des personnes non autonomes. Cela vaut en particulier lorsque les portes sont verrouillées. Les personnes enfermées dans le véhicule peuvent être exposées à des températures très élevées ou très basses.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous poussez le véhicule à la main, vous risquez de l'endommager.

- En poussant le véhicule à la main, veillez à ne pas exercer une pression excessive sur les composants.

⚠ MISE EN GARDE

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Cela peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. herbes sèches, carburant, etc.

Liste de contrôle sur le comportement à adopter après un accident

Lors d'un accident, veuillez, pour votre propre sécurité ainsi que celle de vos passagers, respecter les points suivants dans l'ordre indiqué :

1. Coupez le contact.
2. Activez le signal de détresse à l'aide de la touche .
3. Mettez en place le triangle de présignalisation afin que le véhicule soit bien visible par les autres usagers de la route.
4. Faites descendre tous les occupants du véhicule et amenez-les à une distance de sécurité suffisante de la circulation, par ex. derrière une glissière de sécurité. Prodiguez les premiers secours et respectez les prescriptions nationales spécifiques relatives aux gilets rétro-réfléchissants.

5. Signalez l'accident aux pompiers. Prévenez les pompiers qu'il s'agit d'un véhicule électrique.
6. Attendez l'arrivée des secours sur le lieu de l'accident.
7. Prévenez les services de secours ainsi que les autres personnes présentes qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

Activation du signal de détresse par ex. dans les situations suivantes :

- Si les véhicules qui vous précèdent freinent brusquement ou si vous rencontrez un bouchon, afin d'avertir les véhicules qui vous suivent.
- S'il s'agit d'un cas d'urgence.
- Si le véhicule est en panne.
- Si le véhicule est en panne.
- Remorquage ou démarrage par remorquage.

Veuillez toujours respecter la réglementation locale sur l'utilisation du signal de détresse.

Si le signal de détresse ne fonctionne pas, vous devez utiliser d'autres moyens autorisés par la loi pour signaler votre véhicule en panne aux autres usagers de la route.

 La batterie 12 V se décharge si le signal de détresse reste activé pendant une période prolongée, même si le contact est coupé.

 Sur certains véhicules, en cas de freinage à fond à une vitesse supérieure à environ 80 km/h (50 mph), les feux stop peuvent clignoter afin d'avertir les véhicules qui vous suivent. Si vous continuez de freiner, le signal de détresse s'active automatiquement à une vitesse inférieure à environ 10 km/h (6 mph). Les feux stop sont allumés en permanence. Durant l'accélération, le signal de détresse se désactive automatiquement.



Équipement de secours

Kit de premiers secours

Le kit de premier secours doit être conforme aux exigences légales. Respectez la date de péremption des contenus.

Le kit de premier secours peut se trouver aux endroits suivants :

- Sous le siège du passager avant.
- Dans le revêtement de porte avant.

Si nécessaire, remplacez les contenus après usage et remettez le kit de premiers secours à sa place en toute sécurité.

Triangle de présignalisation

Le triangle de présignalisation doit être conforme aux dispositions légales.

Le triangle de présignalisation peut se trouver aux endroits suivants :

- Sous le siège du passager avant.
- Dans le compartiment de chargement à droite, sur le côté, derrière un cache.
- Dans une poche, à gauche sur le revêtement latéral.

Gilet rétro-réfléchissant

En fonction de l'équipement du véhicule, le gilet rétro-réfléchissant peut se trouver dans un rangement du revêtement de porte avant ou dans la boîte à gants.

Extincteur

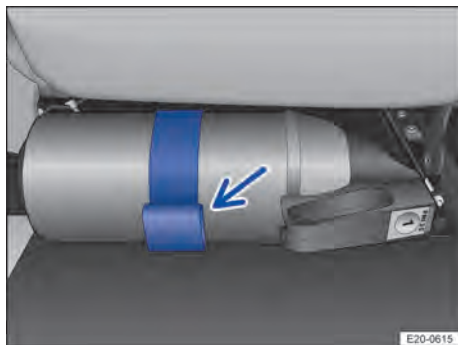


Fig. 50 Sous le siège du passager avant : support avec extincteur (schéma de principe)

En fonction de l'équipement du véhicule, un extincteur peut être rangé dans un support

situé au plancher sous le siège du passager avant.

L'extincteur doit être conforme à la législation en vigueur ; il doit toujours être opérationnel et faire l'objet d'un contrôle régulier ou être remplacé (voir label de contrôle ou date d'expiration sur l'extincteur).

Rangez correctement l'extincteur après utilisation et remplacez-le dès que possible.

Retrait et rangement de l'extincteur

Familiarisez-vous avec le fonctionnement de l'extincteur avant d'avoir à l'utiliser. Des instructions d'utilisation figurent pour cela sur l'extincteur.

1. Ouvrez la languette sur le support et tirez l'extincteur → [fig. 50](#) (flèche).
2. Insérez l'extincteur dans son support. Faites passer la languette par-dessus la ceinture de sécurité, appuyez sur la languette et refermez.

⚠ MISE EN GARDE

Les objets non attachés peuvent être projetés à travers l'habitacle en cas de manœuvres ou de freinage brusques ou encore d'accidents, et causer des blessures graves.

- Fixez toujours correctement le kit de premiers secours, le triangle de présignalisation et l'extincteur dans les supports prévus à cet effet dans le véhicule.
- Placez le gilet rétro-réfléchissant dans un rangement à proximité.

Système d'appel d'urgence eCall



Fig. 51 Dans la console de pavillon : éléments de commande pour le système d'appel d'urgence eCall (derrière le couvre-touche)



Fig. 52 Élément de commande pour l'appel d'urgence : témoin de contrôle et touche

- ① Témoin de contrôle
- ② Touche du système d'appel d'urgence eCall.

En fonction de l'équipement et du pays, le véhicule peut être équipé d'un système d'appel d'urgence. Dans certains pays, le système d'appel d'urgence eCall légal gratuit est activé par défaut. L'élément de commande de ce système se trouve dans la console du ciel de pavillon.

L'appel d'urgence permet d'organiser les secours le plus rapidement possible dans les situations de danger. Une connexion vocale est établie avec un centre de secours. L'interlocuteur téléphonique communique dans la langue du pays où se trouve le véhicule. De plus, les données relatives à l'appel d'urgence prescrites par la loi sont transmises automatiquement au centre de secours, comme la position actuelle du véhicule.

La base juridique pour le traitement des données par le système d'appel d'urgence eCall légal est conforme aux législations nationales ou au règlement UE 2015/758. Veuillez également tenir compte des informations relatives aux mémoires de données et aux services de données.

La connexion nécessaire est établie par un calculateur de première monte. Pour garantir le fonctionnement de ces systèmes même après un accident grave, des composants supplémentaires sont nécessaires, comme le microphone d'appel d'urgence, le haut-parleur d'appel d'urgence et une batterie intégrée, indépendante du réseau de bord.

Témoin de contrôle du système d'appel d'urgence eCall

En fonction du mode de fonctionnement, le témoin de contrôle s'allume dans différentes couleurs et séquences lumineuses

→ fig. 52 ① :

- Le témoin de contrôle est éteint : l'appel d'urgence n'est pas disponible.
- Le témoin de contrôle clignote en rouge pendant environ 20 secondes après la mise du contact : l'appel d'urgence est désactivé.
- Le témoin de contrôle reste allumé en permanence en rouge : dysfonctionnement. L'appel d'urgence est disponible de façon limitée ou n'est pas disponible.
- Le témoin de contrôle s'allume en vert : l'appel d'urgence est disponible, le système est opérationnel.
- Le témoin de contrôle clignote en vert : l'appel d'urgence est actif.

⚠ MISE EN GARDE

Dans les conditions suivantes, il se peut qu'un appel d'urgence manuel ou automatique ne puisse être effectué qu'avec certaines restrictions ou ne puisse pas être effectué du tout :

- Le lieu actuel de l'appel d'urgence se trouve dans des régions qui disposent d'une couverture du réseau de téléphonie mobile et d'une réception du signal satellite nulles ou insuffisantes.
- Dans des régions disposant d'une couverture du réseau de téléphonie mobile et d'une réception du signal satellite suffisantes, mais où le réseau de téléphonie mobile 2G/3G des opérateurs est indisponible.
- Le système d'appel d'urgence n'est pas disponible dans certains pays.
- Le centre de secours n'est techniquement pas en mesure de recevoir les données d'urgence.
- Les pièces du véhicule nécessaires au déclenchement de l'appel d'urgence manuel ou automatique sont endommagées ou ne sont pas suffisamment alimentées en énergie électrique.

- Le contact du véhicule n'est pas mis.

Déclenchement manuel d'un appel d'urgence

1. Appuyez brièvement sur le couvre-touche  et rabattez-le vers le haut → fig. 51.
2. Appuyez sur la touche d'appel d'urgence → fig. 52  pendant quelques secondes sans la relâcher. L'appel d'urgence est déclenché et une connexion vocale est établie avec le centre de coordination du sauvetage.

Si vous avez appuyé par erreur sur la touche d'appel d'urgence, interrompez immédiatement l'appel :

1. Appuyez de nouveau sur la touche d'appel d'urgence jusqu'à ce que le témoin de contrôle s'allume en vert en continu.

Déclenchement automatique d'un appel d'urgence

L'appel d'urgence automatique est déclenché uniquement lorsque le contact est mis.

Dans les situations suivantes, une connexion est automatiquement établie avec le centre d'appel d'urgence :

- Immédiatement après le déclenchement des sacs gonflables
- Immédiatement après le déclenchement des rétracteurs de ceinture
- En fonction de l'équipement, en cas d'intervention du système Emergency Assist

Le fait d'appuyer sur la touche d'appel d'urgence → fig. 52 ne permet pas d'interrompre l'appel d'urgence automatique.

Si les questions du centre de secours restent sans réponse, des mesures de secours sont prises automatiquement.

Batterie intégrée

La batterie intégrée permet de garantir la disponibilité du système d'appel d'urgence eCall légal pendant un certain temps si la batterie 12 V est débranchée ou défectueuse.

Si la batterie intégrée est déchargée ou défectueuse, un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné des instru-

ments → page 85, *Résolution des problèmes*. Si le message correspondant apparaît, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé pour faire remplacer la batterie intégrée.



Faites contrôler la batterie intégrée au bout d'environ 3 ans par un atelier spécialisé agréé et faites-la remplacer si nécessaire.

Transmission des données

En cas d'appel d'urgence, les données réglementaires sont transmises au centre de secours pour déterminer les mesures de secours nécessaires.

Les données relatives à la position du véhicule sont écrasées en permanence afin que seules les trois dernières positions mémorisées nécessaires au bon fonctionnement du système d'appel d'urgence eCall légal soient disponibles. Le véhicule ne peut alors pas être suivi durablement.

Les données relatives à l'appel d'urgence sont traitées uniquement pour garantir le bon fonctionnement du système d'appel d'urgence eCall légal. Les données relatives à l'appel d'urgence sont supprimées automatiquement 13 heures après le déclenchement de l'appel d'urgence.

Les données suivantes, entre autres, sont envoyées :

- Position actuelle du véhicule au moment du déclenchement de l'appel d'urgence
- Deux autres positions du véhicule peu avant le déclenchement de l'appel d'urgence (itinéraire, quelques centaines de mètres ou environ 328 pi).
- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Type d'entraînement du véhicule
- Classe du véhicule
- Type de déclenchement (automatique ou manuel)
- Type d'appel
- Direction dans laquelle se dirigeait le véhicule au moment du déclenchement de l'appel d'urgence
- Moment de la collision
- Fiabilité des données de position

- Version du jeu de données
- Nombre de jeux de données transmis par appel
- Nombre estimé de passagers par appel <

Résolution des problèmes

Dysfonctionnement du système d'appel d'urgence eCall

Le témoin de contrôle intégré à la touche d'appel d'urgence est allumé en rouge de manière permanente ■. Un message peut en plus apparaître sur l'afficheur du combiné des instruments.

Le système d'appel d'urgence eCall présente un dysfonctionnement. Aucun appel d'urgence ne peut être émis.

1. Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé agréé et faites-y éliminer le dysfonctionnement.

Fonctionnement limité du système d'appel d'urgence eCall

Le témoin de contrôle intégré à la touche d'appel d'urgence est allumé en rouge de manière permanente ■. Un message peut en plus apparaître sur l'afficheur du combiné des instruments.

Le système d'appel d'urgence eCall ne fonctionne que de façon limitée. Il est possible qu'aucun appel d'urgence ne puisse être émis.

1. Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé agréé et faites-y éliminer le dysfonctionnement.

Les panneaux tactiles réagissent de manière inattendue

L'humidité, la saleté et la graisse peuvent limiter le bon fonctionnement des panneaux tactiles.

1. Maintenez toujours les panneaux tactiles propres et secs. <

Ouverture et fermeture

Clé du véhicule

Fonctions de la clé du véhicule

Touches intégrées à la clé du véhicule



Verrouillage du véhicule Les clignotants clignent *une fois*.



Déverrouillez le véhicule. Tous les clignotants clignent *deux fois*.



Déverrouillez séparément le capot arrière.
Tous les clignotants clignent *deux fois*. Pour cela, touchez brièvement la touche.



Déverrouillage du compartiment de charge et verrouillage de la cabine du conducteur → page 99

Ouverture individuelle de porte

Si l'ouverture individuelle de porte est activée, seule la porte du conducteur est déverrouillée lors d'une pression unique sur la touche de déverrouillage de la radiocommande. Les autres portes et le capot arrière restent verrouillés. Malgré l'activation de l'ouverture individuelle de porte, le véhicule complet est déverrouillé après deux pressions rapides sur la touche de déverrouillage.

L'ouverture individuelle de porte peut être réglée via le système d'infodivertissement :

- Effleurez le menu **Véhicule**.
- Effleurez l'option de menu **Verrouillage centralisé**.
- Effleurez l'option de menu **Déverrouillage de porte**.
- Sélectionnez **Ouverture individuelle de porte** pour activer cette fonction.

Clé de rechange

Pour obtenir une clé de rechange ou une autre clé du véhicule, le numéro de châssis du véhicule est nécessaire.

Chaque clé neuve contient une puce qui doit être codée avec les données de l'antidémarrage électronique du véhicule. Une clé du véhicule ne fonctionne pas si elle contient une puce non codée. Ce-

la s'applique également aux clés qui ont été façonnées.

Les clés neuves sont disponibles auprès des ateliers spécialisés ainsi que chez des serruriers agréés, qualifiés pour fabriquer de telles clés.

⚠ MISE EN GARDE

Si les clés du véhicule sont laissées sans surveillance à l'intérieur du véhicule, des enfants ou des personnes non autorisées peuvent verrouiller les portes et le capot arrière, démarrer le moteur ou mettre le contact et actionner ainsi les équipements électriques tels que les lave-glaces. Il peut en résulter des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque des enfants, des personnes dépendant de l'aide d'autrui ou des animaux sont enfermés dans le véhicule, ils peuvent mettre par inadvertance le véhicule en mouvement ou être exposés à des températures très élevées ou très basses. Il existe un risque d'accident et de blessures graves, voire mortelles.

- Ne laissez jamais des enfants, des personnes dépendant de l'aide d'autrui ou des animaux sans surveillance dans le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Des influences extérieures peuvent perturber le fonctionnement de la clé du véhicule et l'endommager.

- Protégez la clé contre l'humidité et les fortes secousses.



L'utilisation régulière des systèmes confort et d'autres comportements d'utilisation peuvent réduire la durée de vie de la pile de la clé du véhicule.



Clé de secours

Sur les véhicules équipés du système d'ouverture sans clé, la clé du véhicule comporte une clé de secours → fig. 53 ③ permet-

tant de verrouiller et de déverrouiller le véhicule manuellement.



Fig. 53 Clé du véhicule : déverrouillage de la clé de secours

- ① Appuyez brièvement sur le bouton de déverrouillage. La bague de la clé s'ouvre.
- ② Appuyez sur le bouton de déverrouillage, puis extrayez la clé de secours dans le sens de la flèche.
- ③ Clé de secours.

Opérations possibles

- Déverrouillage ou verrouillage manuel du véhicule → page 94.
- Activation ou désactivation du sac gonflable du passager avant → page 64
- Déverrouillage ou verrouillage de la boîte à gants à verrou.

Remplacement de la pile bouton

En fonction de l'équipement, le remplacement de la pile bouton peut être réalisé selon deux variantes → fig. 54 et → fig. 55.

Le remplacement de la pile bouton peut être réalisé dans un atelier spécialisé agréé → ①.

Remplacement de la pile bouton (variante 1)

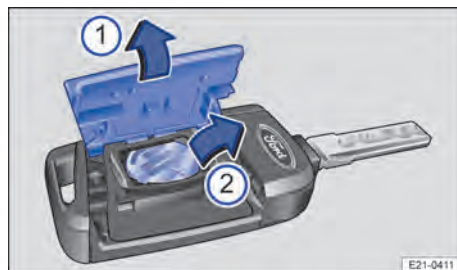


Fig. 54 Clé du véhicule : remplacement de la pile bouton

1. Dégagez le panneton de la clé du véhicule.
2. Ouvrez le cache vers le haut → fig. 54 ①.
3. Retirez la pile bouton du compartiment à pile en faisant levier ②.
4. Insérez une pile bouton neuve de même spécification dans le compartiment à pile → ①.
5. Enfoncez le cache sur le boîtier jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
6. Éliminez la pile usagée dans le respect de l'environnement.

Remplacement de la pile bouton (variante 2)

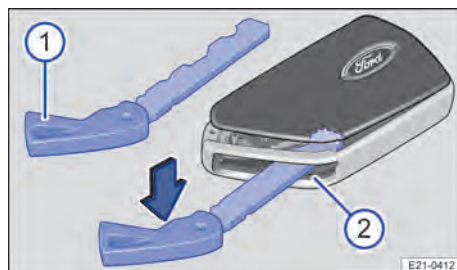


Fig. 55 Clé du véhicule : ouverture du cache de pile

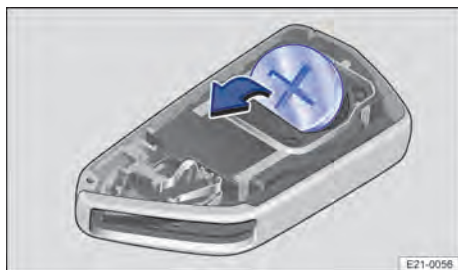


Fig. 56 Clé du véhicule : remplacement de la pile bouton

1. Sortez la clé de secours → page 86.
2. Engagez la clé de secours dans la fente → fig. 55 ②, poussez-la dans le sens de la flèche et extrayez le cache en faisant levier.
3. Retirez la pile bouton du compartiment à pile en faisant levier → fig. 56.
4. Insérez une pile bouton neuve de même spécification dans le compartiment à pile → ①.
5. Enfoncez le cache sur le boîtier jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
6. Placez la clé de secours dans le boîtier de la clé du véhicule → page 86.
7. Éliminez la pile usagée dans le respect de l'environnement.

⚠ DANGER

Si des piles boutons sont ingérées ou pénètrent dans la trachée, elles peuvent rapidement entraîner des blessures graves, voire mortelles (par étouffement ou brûlures internes).

- Si vous pensez qu'une pile bouton a été avalée, consultez immédiatement un médecin.
- Gardez toujours la radiocommande et le porte-clés avec pile bouton hors de la portée des enfants.

ⓘ AVERTISSEMENT

Un remplacement de la pile bouton mal effectué ou une pile non adaptée peut endommager la clé du véhicule.

- Remplacez la pile usagée uniquement par une pile neuve ayant la même ten-

sion, la même taille et les mêmes spécifications.

- Lors de l'insertion de la pile, respectez les polarités.
- S'il n'est pas possible de refermer le cache, n'utilisez pas la radiocommande.

Les piles du type utilisé dans la télécommande de la clé de votre véhicule peuvent contenir du perchlorate. Ceci peut nécessiter une manipulation particulière. Respectez toutes les dispositions légales relatives à la manipulation et l'élimination de ces piles → page 447. Ford recommande de confier cette opération à un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

Synchronisation de la clé du véhicule

S'il n'est pas possible de déverrouiller ou verrouiller le véhicule avec la clé du véhicule, synchronisez-la ou remplacez la pile bouton → page 87.

Synchronisation de la clé du véhicule :

1. Positionnez-vous près du véhicule.
2. Appuyez brièvement deux fois de suite sur la touche de la clé du véhicule.

Ou :

1. Sortez le panneton de la clé du véhicule ou retirez la clé de secours → page 86.
2. Appuyez sur la touche intégrée à la clé du véhicule.
3. Déverrouillez le véhicule à l'aide de la clé de secours ou du panneton de la clé du véhicule.
4. Ouvrez la porte avant gauche. Si le véhicule est équipé d'une alarme antivol, l'alarme se déclenche aussitôt → page 101.
5. Mettez le contact.
6. **Ou :** posez la clé du véhicule dans le porte-boissons arrière dans la console centrale.

La synchronisation est terminée.

Résolution des problèmes

Il est impossible de verrouiller ou de déverrouiller le véhicule

Le fonctionnement de la clé du véhicule est perturbé par des obstacles, de mauvaises conditions météorologiques, des émetteurs (par ex. des téléphones mobiles) utilisant la même gamme de fréquences à proximité du véhicule ou par une pile bouton déchargée.

Ou : le verrouillage centralisé se désactive brièvement afin d'éviter toute surcharge.

1. Fermez la porte du conducteur.

Ou : Synchronisez la clé du véhicule → page 88.

Ou : Changez la pile bouton dans la clé du véhicule → page 87.

Le verrouillage centralisé se désactive brièvement afin d'éviter toute surcharge. Attendez environ 10 secondes et activez de nouveau le verrouillage centralisé.

Le témoin de contrôle ne clignote pas

Si le témoin de contrôle intégré à la clé du véhicule ne clignote pas lorsque vous appuyez sur une touche, remplacez la pile bouton → page 87.

Les clignotants du véhicule ne clignent pas lors du verrouillage

— Toutes les portes, le capot avant et le capot arrière doivent être complètement fermés et verrouillés. Les clignotants ne clignent que si le véhicule est entièrement fermé.

— Vérifiez si la clé du véhicule se trouve suffisamment près du véhicule.

— Vérifiez l'état de charge de la pile de la clé du véhicule.

i Le témoin de contrôle de la clé du véhicule doit s'allumer brièvement chaque fois que les touches sont actionnées.

La touche de verrouillage centralisé s'allume en blanc

— Le véhicule est déverrouillé.

— Fermez toutes les portes et appuyez sur la touche de verrouillage centralisé intégrée à la porte.

— Si toutes les portes ont été verrouillées de l'intérieur, la touche de verrouillage centralisé s'allume en jaune.

— Si la touche de verrouillage centralisé reste allumée en blanc, cela indique que les portes ne sont pas verrouillées et qu'un dysfonctionnement est présent. Rendez-vous dans un atelier spécialisé et qualifié.

Le véhicule ne peut pas être déverrouillé car la pile de la clé du véhicule est déchargée

1. Retirez la clé de secours de la clé du véhicule → page 86.

2. Insérez la clé de secours dans la serrure de porte du conducteur et tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Sur les véhicules à direction à droite, tournez la clé de secours dans le sens des aiguilles d'une montre.

3. La porte du conducteur est déverrouillée mécaniquement.
4. Ouvrez la porte avant gauche.
5. Mettez le contact. L'alarme s'arrête.
6. Pour déverrouiller les autres portes, appuyez sur la touche de verrouillage centralisé intégrée à la porte.



En fonction de l'équipement, une alarme se déclenche lors de l'ouverture de la porte.

Le véhicule ne peut pas être déverrouillé car la batterie du véhicule est déchargée

1. Retirez la clé de secours de la clé du véhicule → page 86.

2. Insérez la clé de secours dans la serrure de porte du conducteur et tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Sur les véhicules à direction à droite, tournez la clé de secours dans le sens des aiguilles d'une montre.

3. La porte du conducteur est déverrouillée mécaniquement.
4. Ouvrez la porte avant gauche.

5. À condition que le dispositif de sécurité SAFE n'ait pas été activé auparavant, toutes les portes peuvent maintenant être ouvertes et déverrouillées individuellement en tirant sur la commande d'ouverture intérieure de porte.
6. Lorsque le dispositif de sécurité SAFE est activé, vous ne pouvez pas ouvrir les autres portes.

Après la recharge de la batterie confort, les fonctions du verrouillage centralisé sont de nouveau disponibles.

i Vous pouvez obtenir une clé du véhicule supplémentaire ou de rechange auprès d'un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

Ouverture sans clé « Keyless Entry »

Entrée en matière

Le système d'ouverture sans clé « Keyless Entry » permet de déverrouiller et de verrouiller le véhicule sans manipuler la clé. Pour cela, une clé de véhicule valide doit se trouver dans la zone de proximité du véhicule.

Déverrouillage ou verrouillage à l'aide de l'ouverture sans clé « Keyless Entry »

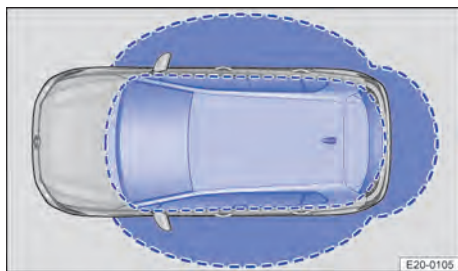


Fig. 57 Keyless Entry : zones de proximité

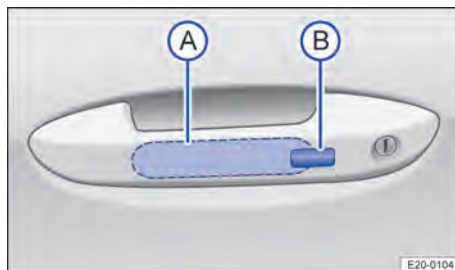


Fig. 58 Dans la poignée de porte : surfaces de détection

- Ⓐ Surface de détection sur la face intérieure de la poignée de porte
- Ⓑ Surface de détection sur la face extérieure de la poignée de porte

Configuration de l'ouverture sans clé « Keyless Entry »

Vous pouvez régler le comportement du système d'ouverture sans clé « Keyless Entry » dans le menu **Véhicule** du système d'infodivertissement.

La désactivation de la fonction « Keyless Entry » peut entraîner des restrictions de fonctionnement du système.

Il est conseillé de laisser le système Keyless Entry toujours activé.

Déverrouillage du véhicule

1. Touchez la surface de détection → **fig. 58** Ⓐ sur la face intérieure de la poignée de porte.

Tous les clignotants clignotent deux fois.

Le véhicule est complètement déverrouillé si vous touchez deux fois de suite la surface de détection.

Déverrouillage du véhicule à l'approche

Le véhicule peut être déverrouillé à l'approche. Les conditions suivantes doivent être remplies simultanément :

- ✓ La fonction est activée dans le système d'infodivertissement.
- ✓ La clé du véhicule se trouve dans la zone de reconnaissance de la clé.

Lorsque le déverrouillage automatique est effectué avec succès, tous les clignotants clignotent deux fois.

Si le véhicule n'est pas déverrouillé pendant une période prolongée, la fonction n'est de nouveau disponible qu'au prochain démarrage du moteur.

En cas d'activation du déverrouillage sélectif des portes, seule la porte du conducteur est déverrouillée à l'approche du côté conducteur. Les autres portes ne sont pas déverrouillées.

Verrouillage du véhicule

Le véhicule ne peut être déverrouillé que depuis les poignées de portes avant, pas depuis la poignée de la porte coulissante.

1. Garez le véhicule.
2. Touchez la surface de détection
→ fig. 58  sur la face extérieure de la poignée de porte.

Tous les clignotants clignotent une fois.

Pour pouvoir contrôler si le verrouillage du véhicule a réussi, la fonction de déverrouillage est désactivée pendant quelques secondes.

Verrouillage du véhicule à l'éloignement

En fonction de l'équipement, le véhicule peut être verrouillé automatiquement à l'éloignement. Les conditions suivantes doivent être remplies simultanément :

- ✓ La fonction est activée dans le système d'infodivertissement.
- ✓ La dernière clé du véhicule utilisée se trouve hors de la zone de reconnaissance.
- ✓ Lorsque le verrouillage automatique est effectué avec succès, tous les clignotants clignotent une fois.

Si une autre clé se trouve dans le véhicule, le verrouillage automatique n'a pas lieu.

Désactivation temporaire du verrouillage automatique :

1. Appuyez sur la touche  pendant plus de 2 secondes lorsque la porte est ouverte.

Le verrouillage automatique est désactivé jusqu'au prochain verrouillage délibéré du véhicule.

Le véhicule ne se verrouille que si toutes les portes et le capot arrière sont fermés. En fonction des réglages du véhicule, un double signal sonore d'avertissement peut retentir pour signaler que des portes sont ouvertes.

Le verrouillage du véhicule à l'éloignement est effectué sans dispositif de sécurité SAFE. Cela est signalé par une simple confirmation acoustique. Le verrouillage du véhicule sans dispositif de sécurité SAFE n'est possible que par un verrouillage délibéré à l'aide de la poignée de porte ou de la clé du véhicule.

Si la clé reste pendant une période prolongée dans la zone de détection à proximité du véhicule, le verrouillage à l'éloignement ou à l'approche peuvent être restreints.

 Certains appareils peuvent empêcher le verrouillage. Le véhicule reste alors déverrouillé sans qu'un avertissement sonore ne soit émis. Vérifiez toujours l'état de verrouillage du véhicule.

 Si le véhicule reste immobilisé pendant une période prolongée sans être utilisé, il ne peut être déverrouillé que via la surface de détection sur la face intérieure de la poignée de porte conducteur ou avec la clé du véhicule.

Déverrouillage et ouverture de la porte coulissante

Le véhicule est déverrouillé après un actionnement de la touche dans la poignée de la porte coulissante alors que le véhicule est verrouillé.

Un deuxième actionnement de la touche entraîne l'ouverture de la porte.

Déverrouillage du capot arrière

Si le véhicule est verrouillé, qu'une clé du véhicule se trouve dans la zone de proximité du capot arrière et que la fonction de déverrouillage automatique est activée, le capot arrière se déverrouille automatiquement.

Si la fonction Passive Entry est activée, le capot arrière ne se déverrouille qu'après

ouverture du capot arrière à l'aide de la poignée → page 103.

Désactivation temporaire de l'ouverture sans clé « Keyless Entry »

Pour empêcher le déverrouillage et le démarrage abusifs du véhicule par un tiers, vous pouvez désactiver temporairement la fonction de déverrouillage du système « Keyless Entry » :

1. Verrouillez le véhicule à l'aide de la touche  sur la clé du véhicule.
2. Touchez une fois le capteur situé sur la face extérieure de la poignée de porte dans les cinq secondes qui suivent → fig. 58 . N'introduisez pas la main dans la poignée de porte.

Le système « Keyless Entry » est temporairement désactivé.

3. Pour contrôler la désactivation du système, attendez au moins 10 secondes et tirez à nouveau sur la poignée de porte.

Il ne doit pas être possible d'ouvrir la porte.

Le prochain déverrouillage peut uniquement être effectué à l'aide de la clé du véhicule. Le système « Keyless Entry » est de nouveau actif après le déverrouillage suivant.

Désactivation durable de l'ouverture sans clé « Keyless Entry »

Pour empêcher le déverrouillage et le démarrage abusifs du véhicule par un tiers, vous pouvez également désactiver durablement le système « Keyless Entry » dans le système d'infodivertissement.

 En cas de système « Keyless Entry » désactivé, l'ouverture et la fermeture pilotées par capteurs du capot arrière sont également désactivées, même si la fonction est indiquée comme étant active dans le menu Véhicule.

Résolution des problèmes

Le système d'ouverture sans clé « Keyless Entry » ne fonctionne pas

Le bon fonctionnement des surfaces de détection peut être restreint en raison d'un fort encrassement ou en présence de beaucoup de givre.

1. Nettoyez les surfaces de détection.

Tous les clignotants clignotent quatre fois

La dernière clé du véhicule utilisée se trouve encore à l'intérieur du véhicule.

1. Retirez la clé du véhicule et verrouillez le véhicule.

Désactivation automatique de la surface de détection

Vous pouvez désactiver les surfaces de détection dans les cas suivants :

- Lorsque le véhicule n'a pas été déverrouillé ou verrouillé pendant une longue période.
- Lorsqu'une surface de détection est touchée trop souvent.

Réactivation des surfaces de détection :

1. Déverrouillez le véhicule à l'aide de la touche  sur la clé du véhicule.

Aucune clé de véhicule valide détectée

Le témoin de contrôle s'allume en jaune. Un message texte apparaît en plus sur l'afficheur du combiné d'instruments.

La clé du véhicule ne se trouve plus dans le véhicule ou dans la zone de déverrouillage et de verrouillage.

1. Ne coupez pas le contact.
2. Ramenez la clé dans le véhicule ou à proximité.

Ou : en fonction de l'équipement, éloignez la clé du véhicule de la proximité immédiate de la fonction de recharge sans fil. Déposez ensuite la clé du véhicule dans le rangement de la console centrale.

Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

Le verrouillage ou déverrouillage automatique ne fonctionne pas

Le véhicule ne se déverrouille pas lorsque vous vous en approchez.

- La fonction doit être réglée dans le système d'infodivertissement.

Le véhicule ne se verrouille pas lorsque vous vous en éloignez.

- La fonction n'est pas sélectionnée dans le système d'infodivertissement.
- Une clé du véhicule se trouve encore dans le véhicule.
- Les portes et les glaces ne sont pas complètement fermées.

⚠ AVERTISSEMENT

Un jet d'eau ou de vapeur fort peut déclencher l'activation des surfaces de détection intégrées aux poignées de porte lorsqu'une clé de véhicule valide se trouve à proximité. Les glaces peuvent alors s'ouvrir et laisser pénétrer l'humidité dans l'habitacle. Cela peut entraîner des dommages dans l'habitacle.

- Ne dirigez jamais le jet d'un nettoyeur haute pression ou à vapeur directement sur les surfaces de détection intégrées aux poignées de portes.

i Si au moins une glace est ouverte et que les surfaces de détection intégrées à une poignée de porte sont activées en permanence, toutes les glaces se ferment.

i Si le message **Keyless défectueux** s'affiche dans le combiné des instruments, cela peut être dû à des dysfonctionnements dans le système d'ouverture sans clé « Keyless Entry ». Rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

i Si aucune clé du véhicule ne se trouve à bord du véhicule ou que la clé n'est pas reconnue, un message apparaît sur l'afficheur du combiné des instruments. Cela peut notamment se produire lorsque la clé du véhicule subit l'interférence d'un autre signal radio ou est masquée par un objet, par ex. une valise en aluminium.

Portes et touche de verrouillage centralisé

📖 Entrée en matière

Vous pouvez verrouiller et déverrouiller partiellement les portes manuellement, par ex. en cas de défaillance de la clé du véhicule ou du verrouillage centralisé.

Le verrouillage centralisé permet de verrouiller ou de déverrouiller toutes les portes ainsi que le capot arrière et la trappe à carburant de manière centralisée.

Le véhicule peut être verrouillé lorsque le contact a été coupé ou que le conducteur a quitté le véhicule après avoir arrêté le moteur.

Prenez toujours la clé avec vous lorsque vous quittez le véhicule.

Affichage en cas de portes ouvertes

Un symbole apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments vous informe qu'une ou plusieurs portes ou capots ne sont pas correctement fermé(e)s → ⚠.

🛑 Arrêtez de rouler !

1. Garez le véhicule en toute sécurité.
2. Ouvrez la porte correspondante, puis refermez-la.

Ce symbole est également visible lorsque le contact est coupé ; il s'éteint quelques secondes après le verrouillage du véhicule si les portes et les capots sont fermés.

⚠ MISE EN GARDE

Une porte mal fermée peut s'ouvrir de manière inopinée pendant la marche du véhicule et provoquer des blessures graves.

- Arrêtez-vous immédiatement et fermez la porte.
- Lors de la fermeture de la porte, veillez à ce que celle-ci s'enclenche correctement et entièrement. La porte fermée doit affleurer les éléments de carrosserie qui l'entourent.

⚠ MISE EN GARDE

Une porte immobilisée par un limiteur d'ouverture peut se fermer d'elle-même

dans une côte ou si le vent souffle fort, ce qui peut causer de graves blessures.

- Lors de l'ouverture et de la fermeture des portes, tenez toujours la poignée de porte.

⚠ MISE EN GARDE

Un manque d'attention lors de l'ouverture et de la fermeture des portes et du capot arrière est dangereux et peut entraîner des blessures graves.

- Ouvrez ou fermez les portes et le capot arrière uniquement si personne ne se trouve dans la zone de débattement.

⚠ MISE EN GARDE

Le verrouillage centralisé verrouille toutes les portes. En cas d'urgence ou d'accident, les portes verrouillées rendent difficile l'accès des secouristes à l'habitacle du véhicule. Sur un véhicule verrouillé de l'extérieur, les portes et glaces électriques ne peuvent pas être ouvertes de l'intérieur. Il existe un risque de blessures ou de brûlures graves, voire mortelles.

- Ne laissez jamais des enfants, des personnes dépendant de l'aide d'autrui ou des animaux sans surveillance dans le véhicule.

⚠ MISE EN GARDE

La touche de verrouillage centralisé vous permet de verrouiller toutes les portes de l'intérieur. Il peut arriver que des enfants, des personnes dépendant de l'aide d'autrui ou des animaux s'enferment ainsi dans le véhicule. En cas d'urgence, ils ne seraient pas capables de sortir seuls du véhicule ou de réagir de façon adéquate. De plus, ils peuvent être exposés à des températures très élevées ou très basses. Il existe un risque de blessures ou de brûlures graves, voire mortelles.

- Ne laissez jamais des enfants, des personnes dépendant de l'aide d'autrui ou des animaux sans surveillance dans le véhicule.

ⓘ AVERTISSEMENT

Un manque d'attention lors du retrait des capuchons peut endommager le véhicule.

- Lorsque vous effectuez une fermeture ou une ouverture d'urgence, déposez les pièces avec précaution et replacez-les correctement.

i Un véhicule verrouillé de l'intérieur empêche toute ouverture involontaire des portes et toute intrusion de personnes non autorisées.

i Les personnes enfermées dans le véhicule peuvent déverrouiller les portes en cas d'urgence en tirant deux fois énergiquement le levier d'ouverture de porte au-delà du seuil de résistance. <

Verrouillage et déverrouillage manuels des portes

📖 **Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 93.**

En cas de défaillance de la clé du véhicule ou du verrouillage centralisé, vous pouvez verrouiller et déverrouiller manuellement les portes.

Verrouillage manuel des portes

Porte avant gauche avec barillet :

1. Insérez le panneton de la clé du véhicule dans le barillet de la porte avant gauche.

La poignée de la clé de secours est orientée vers la porte arrière.

2. Pour verrouiller le véhicule, tournez la clé du véhicule **dans le sens des aiguilles d'une montre**.
3. Vérifiez que la porte est bien verrouillée.

Porte avant droite sans barillet :

1. Ouvrez la porte.
2. Insérez le panneton de la clé du véhicule dans le barillet au-dessus de la serrure de porte.

La poignée de la clé de secours est orientée vers la porte arrière.

3. Pour verrouiller le véhicule, tournez la clé du véhicule **dans le sens des aiguilles d'une montre**.
4. Vérifiez que la porte est bien verrouillée.

En fonction de l'équipement, la porte verrouillée est de nouveau déverrouillée en l'ouvrant de l'intérieur ou en déverrouillant le véhicule.

Déverrouillage manuel des portes

1. *De l'intérieur (en fonction de l'équipement)* : Tirez sur le levier d'ouverture de porte.
2. *De l'extérieur* : Insérez le panneton de la clé du véhicule dans le barillet de la porte avant gauche.
La poignée de la clé de secours est orientée vers la porte arrière.
3. Pour déverrouiller le véhicule, tournez la clé du véhicule **dans le sens contraire des aiguilles d'une montre**.
4. Pour ouvrir la porte, tirez énergiquement sur la poignée de porte.

Particularités en cas de déverrouillage manuel

En cas de verrouillage manuel, toutes les portes sont en règle générale verrouillées. En cas de déverrouillage manuel, seule la porte avant gauche est déverrouillée. Tenez compte des informations relatives à l'alarme antivol → page 101.

- Une alarme se déclenche lors de l'ouverture de la porte avant gauche → page 101.
- Après le déverrouillage, un démarrage d'urgence doit être effectué → page 167.
- Mettez le contact pour désactiver l'alarme.

L'antidémarrage électronique détecte une clé de véhicule valide.

MISE EN GARDE

Un manque d'attention lors de l'ouverture et de la fermeture des portes et du capot arrière est dangereux et peut entraîner des blessures graves.

- N'ouvrez ou ne fermez les portes et le capot arrière que si personne ne se trouve dans la zone de débattement.

 En cas d'absence de tension de bord (par ex. en cas de batterie 12 V déchargée), seule la porte qui a été verrouillée ou déverrouillée manuellement est ver-

rouillée ou déverrouillée. Les autres portes conservent leur état initial.

 En fonction de l'équipement, les portes et les glaces ne peuvent être ouvertes de l'intérieur sur un véhicule verrouillé de l'extérieur.

Témoin de contrôle dans la porte du conducteur

 **Tenez compte des  et  au début de ce chapitre, à la page 93.**

Le témoin de contrôle du verrouillage centralisé se trouve dans la porte du conducteur.

Le témoin de contrôle indique le statut du verrouillage centralisé pendant environ 30 secondes, une fois que le véhicule s'est verrouillé.

Le témoin à LED rouge clignote rapidement pendant environ 2 secondes.

Puis, le statut du verrouillage centralisé reste affiché pendant environ 28 secondes :

Véhicule avec dispositif de sécurité SAFE (selon l'équipement)

- Si le témoin à DEL rouge clignote à des intervalles longs, le véhicule est verrouillé avec le dispositif de sécurité SAFE.
- Si le témoin à DEL rouge ne s'allume pas, le véhicule est verrouillé, mais sans dispositif de sécurité SAFE.

Véhicule sans dispositif de sécurité SAFE

- Si le témoin à DEL rouge clignote à intervalles longs, le véhicule est verrouillé.

Le témoin à DEL clignote à intervalles rapprochés au bout d'environ 30 secondes.

Particularités

Un témoin à DEL rouge allumé durablement indique une erreur dans le verrouillage centralisé ou dans l'alarme antivol.

Verrouillage et déverrouillage automatiques

📖 **Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 93.**

Les réglages relatifs au verrouillage centralisé peuvent être effectués, en fonction de l'équipement, dans le menu **Réglages du véhicule** du système d'infodivertissement.

Verrouillage automatique (Auto Lock)

Le véhicule peut se verrouiller automatiquement à partir d'une vitesse d'environ 15 km/h (9 mph). Lorsque le véhicule est verrouillé, le témoin de contrôle ⓘ intégré à la touche de verrouillage centralisé s'allume en jaune.

Lorsque vous déverrouillez le véhicule et que vous n'ouvrez ni porte ni capot arrière, le véhicule se verrouille de nouveau automatiquement au bout de quelques secondes. Cette fonction empêche que le véhicule reste déverrouillé involontairement durant une période prolongée.

Déverrouillage automatique (Auto Unlock)

Toutes les portes et le capot arrière se déverrouillent automatiquement si l'une des conditions suivantes est remplie :

— Les sacs gonflables se sont déclenchés suite à un accident.

Ou : Le frein de stationnement électronique est engagé et le contact est coupé.

Ou : vous avez tiré le levier d'ouverture de porte.

ⓘ Le déverrouillage automatique permet aux secouristes d'accéder au véhicule.

ⓘ Selon le paramétrage du verrouillage centralisé, toutes les portes et le capot arrière se déverrouillent uniquement lorsque vous appuyez deux fois sur la touche ⓘ.

Touche de verrouillage centralisé

📖 **Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 93.**

La touche de verrouillage centralisé se trouve dans la porte du conducteur.

Touches de verrouillage centralisé



Verrouillez le véhicule.



Déverrouillez le véhicule.

La touche de verrouillage centralisé fonctionne aussi bien lorsque le contact est mis que lorsqu'il est coupé si toutes les portes sont fermées.

Si vous avez verrouillé le véhicule de l'extérieur à l'aide de la clé du véhicule, les touches de verrouillage centralisé sont hors service.

Verrouillage et déverrouillage du véhicule de l'intérieur

En cas de verrouillage du véhicule de l'intérieur à l'aide de la touche de verrouillage centralisé ⓘ :

— Lorsque toutes les portes et le capot arrière sont fermés et verrouillés, le témoin ⓘ intégré à la touche s'allume en jaune.

— Il n'est pas possible d'ouvrir les portes ni le capot arrière de l'extérieur.

— L'alarme antivol **n'est pas** activée.

Vous pouvez déverrouiller les portes de l'intérieur en tirant le levier d'ouverture de porte. Le témoin de contrôle ⓘ intégré à la touche s'éteint. Les portes qui ne sont pas ouvertes ainsi que le capot arrière restent verrouillés et ne peuvent pas être ouverts de l'extérieur.

Toute porte ouverte n'est pas verrouillée. <

Ouverture et fermeture manuelles des portes coulissantes

📖 **Tenez compte des ⚠ et ⚠ au début de ce chapitre, à la page 93.**

Ouverture de la porte coulissante de l'extérieur

1. La porte coulissante étant déverrouillée, tirez la poignée de porte et ouvrez intégralement la porte coulissante → ⚠.

Ouverture de la porte coulissante de l'intérieur

1. La porte coulissante étant déverrouillée, tirez le levier d'ouverture de porte et ouvrez intégralement la porte coulissante → ⚠.
2. *Transit* : appuyez sur la touche  sous le levier d'ouverture de porte afin que la porte s'ouvre légèrement.

Fermeture de la porte coulissante

1. *Véhicules sans aide à la fermeture* : tirez la poignée de porte ou le levier d'ouverture de porte et fermez la porte en la faisant coulisser avec un léger élan. Veillez à ce que la porte coulissante soit entièrement fermée → ⚠.
2. *Véhicules avec aide à la fermeture* : tirez la poignée de porte ou le levier d'ouverture de porte et fermez la porte en la faisant coulisser avec un léger élan jusqu'à ce qu'elle se ferme automatiquement via l'aide à la fermeture → ⚠.

⚠ MISE EN GARDE

Si la porte coulissante n'est pas complètement ouverte, elle risque de se fermer subitement, ce qui peut provoquer des blessures graves.

- Ouvrez et fermez toujours entièrement les portes coulissantes.

⚠ MISE EN GARDE

Véhicules avec aide à la fermeture : la fermeture automatique de la porte coulissante peut entraîner des blessures graves.

- Lors de la fermeture, veillez à ce que la zone de fermeture des portes coulissantes soit dégagée.

⚠ AVERTISSEMENT

Véhicule sans protection contre les collisions avec la trappe à carburant : si la trappe à carburant est ouverte, vous risquez de l'endommager lorsque vous ouvrez la porte coulissante gauche.

- Veillez à ce que la trappe à carburant soit fermée avant d'ouvrir la porte coulissante gauche.

 La procédure de fermeture peut être interrompue à tout moment en tirant la poignée de porte ou le levier d'ouverture de porte.

Sécurité enfants électrique

📖 **Tenez compte des ⚠ et ⚠ au début de ce chapitre, à la page 93.**



Fig. 59 Dans la porte du conducteur : touche de la sécurité enfants électrique

La sécurité enfants électrique empêche l'ouverture des portes coulissantes de l'intérieur.

Lorsque la sécurité enfants est activée, une porte coulissante verrouillée est déverrouillée de l'intérieur en tirant sur le levier d'ouverture de porte, de manière à pouvoir ensuite l'ouvrir de l'extérieur. La sécurité enfants électrique reste active. Il est encore possible d'ouvrir de l'intérieur.

Activation ou désactivation de la sécurité électrique enfants

1. *Activation* : actionnez la commande tactile → fig. 59.

Désactivation : actionnez de nouveau la commande tactile.

Lorsque la sécurité enfants est activée, le témoin de contrôle  de la commande tactile s'allume en jaune.

Message d'erreur dans le système d'infodivertissement ou sur l'afficheur du combiné d'instruments

Un message d'erreur apparaît dans le système d'infodivertissement ou sur l'afficheur du combiné d'instruments.

1. Actionnez de nouveau la touche de la sécurité enfants électrique.
2. Si le message d'erreur ne disparaît pas, rendez-vous dans un atelier spécialisé et qualifié à cet effet et faites contrôler la sécurité enfants.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque la sécurité enfants électrique est activée, la porte correspondante ne peut pas être ouverte de l'intérieur. Il peut arriver que ces personnes s'enferment dans le véhicule. En situation d'urgence, elles ne seraient pas capables de sortir seules du véhicule ou de réagir de façon adéquate.

- Ne laissez jamais des enfants, des personnes dépendant de l'aide d'autrui ou des animaux sans surveillance dans le véhicule.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque des enfants, des personnes dépendant de l'aide d'autrui ou des animaux sont enfermés dans le véhicule, ils peuvent être exposés à des températures très élevées ou très basses. Il existe un risque de blessures ou de brûlures graves, voire mortelles.

- Ne laissez jamais des enfants, des personnes dépendant de l'aide d'autrui ou des animaux sans surveillance dans le véhicule.

Ouverture d'urgence des portes coulissantes (ouverture mécanique)

📖 **Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 93.**



Fig. 60 Intérieur de la porte coulissante : retrait du cache

Ouverture d'urgence des portes coulissantes sur le modèle Cargo (selon l'équipement)

1. Retirez l'obturateur situé dans le revêtement intérieur de la porte coulissante → fig. 60.

La porte coulissante s'ouvre.

⚠ MISE EN GARDE

Une porte coulissante ouverte ou fermée manuellement coulisse très rapidement, ne s'encliquette pas dans la position ouverte et risque de provoquer des blessures graves.

- Ouvrez ou fermez la porte coulissante avec précaution, en particulier lorsque le véhicule se trouve en montée ou en descente.
- Refermez toujours immédiatement la porte coulissante.

ⓘ Il n'y a pas d'ouverture manuelle d'urgence sur les véhicules équipés d'une cloison flexible.

Dispositif de sécurité SAFE

 **Tenez compte des  et  au début de ce chapitre, à la page 93.**

Selon son équipement, le véhicule peut disposer du dispositif de sécurité SAFE.

Lorsque le véhicule est verrouillé, le dispositif de sécurité SAFE met les leviers d'ouverture des portes et la touche de verrouillage centralisé hors fonction afin de rendre plus difficiles les effractions du véhicule. Les portes ne peuvent plus être ouvertes de l'intérieur → .

Activation du dispositif de sécurité SAFE

1. Appuyez sur la touche  intégrée à la clé du véhicule.
2. *Sur les véhicules avec système d'ouverture sans clé « Keyless Entry »* : appuyez dans les deux secondes qui suivent sur la surface de détection située sur la face extérieure de la poignée de porte → page 90.

Le véhicule est verrouillé. Le dispositif de sécurité SAFE est activé.

Désactivation du dispositif de sécurité SAFE

- Appuyez de nouveau sur la touche  de la clé du véhicule dans les 2 secondes qui suivent.
- *Sur les véhicules avec système d'ouverture sans clé « Keyless Entry »* : appuyez de nouveau dans les deux secondes qui suivent sur la surface de détection située sur la face extérieure de la poignée de porte → page 90.
- Mettez le contact.

Le véhicule est verrouillé. Le dispositif de sécurité SAFE n'est pas activé.

L'afficheur du combiné des instruments peut indiquer que le dispositif de sécurité SAFE est activé.

En fonction de l'équipement du véhicule, avant de verrouiller le véhicule, désactivez temporairement la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement dans le menu **Réglages du véhicule** du système d'infodivertissement.

Lorsque le dispositif de sécurité SAFE est désactivé :

- Le véhicule peut être déverrouillé et ouvert de l'intérieur à l'aide du levier d'ouverture de porte.
- L'alarme antivol est activée.
- La protection volumétrique et la protection anti-soulèvement sont désactivées.

MISE EN GARDE

Lorsque le dispositif de sécurité SAFE est activé, les portes ne peuvent plus être ouvertes de l'intérieur ! Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation du dispositif de sécurité SAFE peut enfermer des personnes dans le véhicule et provoquer des blessures graves en cas d'urgence.

- Ne laissez jamais personne à bord lorsque le véhicule est verrouillé à l'aide de la clé du véhicule.



Si la porte du conducteur est déverrouillée mécaniquement à l'aide de la clé du véhicule, alors seule celle-ci est déverrouillée, et non l'ensemble du véhicule. Ce n'est que lors de la mise du contact que le dispositif de sécurité SAFE est désactivé sur toutes les portes – sans que celles-ci soient déverrouillées – et que la touche de verrouillage centralisé est activée.

Fermeture du compartiment de charge

 **Tenez compte des  et  au début de ce chapitre, à la page 93.**

Touche dans la porte du conducteur

La touche de fermeture du compartiment de charge  dans la porte du conducteur verrouille le compartiment de charge.

Le déverrouillage du véhicule par la touche  ne fonctionne que si le contact est mis et lorsque toutes les portes du coffre à bagages sont fermées.

Si vous avez verrouillé manuellement le véhicule à l'aide de la clé, la touche  est hors service.

Lorsque vous verrouillez le coffre à bagages à l'aide de la touche  :

- Le témoin de contrôle jaune intégré à la touche s'allume.
- Lorsque le contact est coupé, le compartiment de charge ne peut pas être déverrouillé à l'aide de la touche de déverrouillage  intégrée à la porte du conducteur. Une fois que le contact est mis, le compartiment de charge peut de nouveau être déverrouillé via la touche de déverrouillage.
- L'alarme antivol n'est **pas** activée.
- Les portes et le capot arrière ne s'ouvrent pas de l'extérieur.
- Les portes arrière peuvent être déverrouillées et ouvertes de l'intérieur en tirant les leviers d'ouverture de porte.

Touche intégrée à la clé du véhicule

La touche  intégrée à la clé du véhicule verrouille l'habitacle tout en déverrouillant le compartiment de charge.

Lorsque vous verrouillez la cabine du conducteur à l'aide de la touche  :

- L'alarme antivol ne s'active **pas** dans la cabine du conducteur.
- Il n'est pas possible d'ouvrir les portes du conducteur ou du passager avant.
- Les portes du conducteur et du passager avant peuvent être déverrouillées et ouvertes de l'intérieur en tirant sur le levier d'ouverture de porte.
- Les portes et le capot arrière s'ouvrent de l'intérieur et de l'extérieur. 

Résolution des problèmes

 **Tenez compte des  et  au début de ce chapitre, à la page 93.**

La DEL rouge dans la porte du conducteur est allumée en permanence

La LED rouge du verrouillage centralisé située dans la porte du conducteur clignote à intervalles rapprochés, puis reste allumée en permanence.

Le système de fermeture présente un dysfonctionnement.

1. Rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé et faites contrôler le système.

Les clignotants ne clignotent pas lors du verrouillage

Les clignotants ne clignotent pas pour confirmer le verrouillage du véhicule.

1. Fermez toutes les glaces et toutes les portes.
2. Fermez le capot arrière.
3. Si les clignotants ne fonctionnent toujours pas, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé et faites contrôler système.

Comportement en cas de verrouillage avec une deuxième clé de véhicule

Système d'ouverture sans clé « Keyless Entry » : la clé de véhicule se trouvant à l'intérieur est bloquée pour le démarrage du moteur dès que vous déverrouillez le véhicule de l'extérieur avec une deuxième clé de véhicule.

1. Appuyez sur la touche  de la clé restée à l'intérieur du véhicule pour la débloquent et autoriser le démarrage du moteur → page 163.

Verrouillage du véhicule après le déclenchement d'un sac gonflable

En cas d'accident entraînant le déclenchement de sacs gonflables, le véhicule se déverrouille à tous les niveaux. Selon son degré d'endommagement, le véhicule peut être verrouillé après l'accident comme suit :

1. Coupez le contact.
2. Retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur.
3. Ouvrez puis fermez une fois l'une des portes du véhicule.
4. Verrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule.

Ou : appuyez sur la touche de verrouillage centralisé intégrée à la porte du conducteur → page 86.

Il est impossible de verrouiller les portes coulissantes après le déclenchement d'un sac gonflable. Rendez-vous dans un atelier

spécialisé pour rétablir la fonctionnalité de fermeture.

Désactivation automatique des surfaces de détection

Vous pouvez désactiver les surfaces de détection dans les cas suivants :

- Lorsque le véhicule n'a pas été déverrouillé ou verrouillé pendant une longue période.
- Lorsqu'une surface de détection est déclenchée trop souvent.

Réactivation des surfaces de détection :

1. Déverrouillez le véhicule à l'aide de la touche  sur la clé du véhicule.

! AVERTISSEMENT

Un jet d'eau ou de vapeur fort peut déclencher l'activation des surfaces de détection intégrées aux poignées de porte lorsqu'une clé de véhicule valide se trouve à proximité. Les glaces peuvent alors s'ouvrir et laisser pénétrer l'humidité dans l'habitacle. Cela peut entraîner des dommages dans l'habitacle.

- Ne dirigez jamais le jet d'un nettoyeur haute pression ou à vapeur directement sur les surfaces de détection intégrées aux poignées de portes.

 Lorsque la batterie 12 V ou la pile de la clé du véhicule est faible ou déchargée, il se peut que le véhicule ne puisse pas être verrouillé ou déverrouillé à l'aide du système d'ouverture sans clé « Keyless Entry ». Vous pouvez verrouiller ou déverrouiller manuellement le véhicule → page 93.

 Si aucune clé valide pour le véhicule ne se trouve à bord du véhicule ou si celle-ci n'est pas détectée, l'afficheur du combiné des instruments indique un message correspondant. Cela peut se produire lorsque la clé du véhicule est perturbée par un autre signal radio ou masquée par un objet, par ex. une valise en métal → page 163.

Alarme antivol

En fonction de son équipement, le véhicule peut disposer d'une alarme antivol.

L'alarme antivol s'active automatiquement lorsque vous verrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule.

L'alarme antivol émet des signaux d'avertissement sonores et visuels pendant une durée maximale de cinq minutes.

Quand l'alarme se déclenche-t-elle ?

- Lorsque vous ouvrez une porte déverrouillée manuellement, sans mettre le contact.
- En cas d'ouverture du capot-moteur.
- En cas d'ouverture du capot arrière.
- En cas d'établissement du contact avec une clé du véhicule non valide.
- En cas de déconnexion de la batterie 12 V.

Véhicules avec protection volumétrique et protection anti-soulèvement :

- En cas de mouvements à l'intérieur du véhicule
- Lorsque vous soulevez ou remorquez le véhicule.
- Lorsque vous transportez le véhicule sur un ferry ou sur voie ferrée.
- Lorsque vous dételez une remorque connectée à l'alarme antivol.

Désactivation de l'alarme

1. Déverrouillez le véhicule à l'aide de la touche de déverrouillage  intégrée à la clé du véhicule.
2. *Valable pour les véhicules avec système d'ouverture sans clé « Keyless Entry » :* saisissez la poignée de porte.
3. Mettez le contact. Il est possible que l'alarme se déclenche brièvement pendant environ une seconde.

Pour mettre le contact, placez la clé du véhicule dans l'emplacement pour la clé du véhicule lors d'un démarrage de secours → page 167.

 Lorsque la batterie 12 V est faible ou déchargée, l'alarme antivol ne fonctionne pas correctement.

Protection volumétrique et protection anti-soulèvement

Selon son équipement, le véhicule peut disposer de la protection volumétrique et de la protection anti-soulèvement.

La protection volumétrique déclenche l'alarme lorsque des mouvements sont détectés dans l'habitacle d'un véhicule verrouillé.

La protection anti-soulèvement déclenche l'alarme si un soulèvement du véhicule est détecté.

Activation de la protection volumétrique et de la protection anti-soulèvement

1. Verrouillage du véhicule

Lorsque l'alarme antivol est activée, la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement le sont également.

En fonction de l'équipement du véhicule, l'utilisation d'un filet de séparation peut altérer le fonctionnement de la protection volumétrique.

Désactivation temporaire de la protection volumétrique et de la protection anti-soulèvement

Selon l'équipement, la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement peuvent être désactivées temporairement dans le sous-menu **Ouverture et fermeture** du système d'infodivertissement → page 36. La protection volumétrique et la protection anti-soulèvement sont désactivées jusqu'au prochain verrouillage du véhicule.

Il est également possible de désactiver temporairement la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement via le menu de sortie. Le contact doit pour cela être coupé.

Pour éviter de fausses alarmes, désactivez la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement dans les situations suivantes :

- Lorsque des personnes ou des animaux se trouvent dans l'habitacle du véhicule.

- Lorsque le véhicule doit être chargé sur un autre moyen de transport.
- Lorsque le véhicule doit être transporté.
- Lorsque le véhicule doit être remorqué avec un essieu soulevé.
- Lorsque le véhicule doit être garé dans un garage à deux étages.
- Lorsque vous devez arrêter votre véhicule dans une installation de lavage automatique.

Risques de fausses alarmes de la protection volumétrique

La protection volumétrique n'est totalement opérationnelle que si tous les ouvrants du véhicule sont fermés. Respectez les dispositions légales.

Une fausse alarme peut se produire dans les situations suivantes :

- Lorsqu'une ou plusieurs glaces sont entièrement ou partiellement ouvertes.
- Lorsque des objets légers, par ex. des feuilles de papier volantes ou un pendentif suspendu au rétroviseur intérieur, restent dans le véhicule.
- Si l'alarme par vibration d'un téléphone mobile est activée.

 Une désactivation permanente de la protection volumétrique et de la protection anti-soulèvement n'est pas possible.

 Si des portes ou le capot arrière sont encore ouverts au moment où l'alarme antivol est activée, seule cette dernière est activée. La protection volumétrique et la protection anti-soulèvement ne sont activées qu'une fois les portes et le capot arrière fermés.

 Lorsque la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement sont désactivées, le dispositif de sécurité SAFE l'est également.



Capot arrière

Entrée en matière

Le capot arrière se déverrouille et se verrouille en même temps que les portes.

Sur les véhicules dotés du système d'ouverture sans clé « Keyless Entry », le capot arrière est automatiquement déverrouillé lors de l'ouverture → page 90.

Un symbole apparaissant sur l'afficheur du combiné des instruments vous informe que le capot arrière n'est pas correctement fermé.  **Arrêtez de rouler !** Fermez le capot arrière → page 103.

Ce symbole est également visible lorsque le contact est coupé ; il s'éteint quelques secondes après le verrouillage du véhicule si les portes et les capots sont fermés.

MISE EN GARDE

Un manque d'attention et de surveillance lors de l'ouverture et de la fermeture du capot arrière peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ouvrez ou fermez le capot arrière uniquement si aucune personne ne se trouve dans la zone de débattement.
- Gardez toujours le capot arrière fermé pendant le trajet.
- Fermez et verrouillez le capot arrière ainsi que toutes les portes lorsque le véhicule n'est pas utilisé.
- Assurez-vous que le capot arrière fermé affleure les parties adjacentes de la carrosserie.

MISE EN GARDE

Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.

- Assurez-vous alors que personne ne se trouve dans le véhicule.
- Ne laissez jamais des enfants jouer sans surveillance à bord et autour du véhicule, notamment lorsque le capot arrière est ouvert. Les enfants pour-

raient monter dans le coffre à bagages, fermer les vantaux et s'enfermer dans le véhicule.

MISE EN GARDE

En cas de fermeture incorrecte du capot arrière, la lunette arrière pourrait voler en éclats et provoquer des blessures graves.

- N'appuyez jamais sur le capot arrière en appliquant la main sur la glace arrière.

AVERTISSEMENT

Si vous ouvrez ou fermez le capot arrière alors que l'espace libre est insuffisant, vous risquez de provoquer des endommagements.

- Avant d'ouvrir ou de fermer le capot arrière, contrôlez que vous disposez bien d'un espace libre suffisant à cet effet, par ex. dans les garages.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte de l'essuie-glace arrière peut endommager le composant qui risque alors de s'arracher.

- N'utilisez jamais l'essuie-glace arrière pour fixer le chargement ou le maintenir. <

Ouverture et fermeture manuelles du capot arrière

 **Tenez compte des  et  au début de ce chapitre, à la page 103.**

Ouverture manuelle du capot arrière

1. Appuyez sur la touche  pour déverrouiller le capot arrière.
Les portes restent verrouillées.
2. Ouvrez le capot arrière par la poignée jusqu'à ce qu'il soit maintenu en butée dans une position d'arrêt.

Fermeture manuelle du capot arrière

1. Saisissez la dragonne du capot arrière. Abaissez prudemment le capot arrière avec la dragonne de sorte que le capot arrière puisse être saisi de l'extérieur.
2. *Véhicules sans aide à la fermeture* : de l'extérieur, appuyez sur le capot arrière

vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche dans la serrure → ⚠.

Véhicules avec aide à la fermeture :
poussez le capot arrière vers le bas depuis l'extérieur jusqu'à ce qu'il soit automatiquement fermé grâce à l'aide à la fermeture → ⚠.

3. Vérifiez que le capot arrière est correctement encliqueté.

Le capot arrière se verrouille également par le verrouillage centralisé.

Un symbole apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments vous informe que le capot arrière est ouvert ou mal fermé.

⚠ MISE EN GARDE

Un manque d'attention et de surveillance lors de l'ouverture ou de la fermeture du capot arrière peut provoquer des blessures graves.

- Lors de l'ouverture du capot arrière, veillez à ce que le capot arrière bascule complètement vers le haut.
- Lorsque vous fermez le capot arrière, veillez à retirer à temps les mains de la zone de débattement du capot arrière.

i Si vous n'ouvrez pas le capot arrière dans les quelques minutes qui suivent son déverrouillage, il se verrouille de nouveau automatiquement.

i Lorsque les températures extérieures sont inférieures à environ 0 °C (+32 °F), les vérins pneumatiques ne parviennent pas toujours à soulever automatiquement le capot arrière ouvert. Si nécessaire, relevez le capot arrière à la main. <

Résolution des problèmes

📖 **Tenez compte des ⚠ et ⚠ au début de ce chapitre, à la page 103.**

Fonctionnement difficile du capot arrière

Lorsque la température extérieure avoisine zéro degré, le mécanisme d'ouverture ne peut pas toujours soulever automatiquement le capot arrière partiellement ouvert.

1. Finissez d'ouvrir le capot arrière à la main. <

Vantaux

📖 Entrée en matière

Les vantaux se déverrouillent et se verrouillent en même temps que les portes.

Un symbole sur l'afficheur du combiné d'instruments vous informe que les vantaux ne sont pas correctement fermés.

STOP Arrêtez de rouler ! Fermez les vantaux → ⚠.

Ce symbole est également visible lorsque le contact est coupé ; il s'éteint quelques secondes après le verrouillage du véhicule si les portes et les capots sont fermés.

⚠ MISE EN GARDE

Le déverrouillage, l'ouverture ou la fermeture incorrect et non contrôlé des vantaux peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- N'ouvrez et ne fermez les vantaux que si personne ne se trouve dans la zone de débattement.
- Maintenez toujours les vantaux fermés pendant la marche du véhicule de sorte que les gaz d'échappement toxiques ne puissent pas pénétrer dans l'habitacle.
- Fermez et verrouillez les vantaux ainsi que toutes les portes lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Assurez-vous alors que personne ne se trouve dans le véhicule.

⚠ MISE EN GARDE

Si des enfants, des personnes dépendant de l'aide d'autrui ou des animaux restent sans surveillance à bord du véhicule, ils risquent de mettre le véhicule en mouvement de manière inopinée et d'être exposés à des températures très élevées ou très basses. Il existe un risque d'accidents et de blessures graves, voire mortelles.

- Ne laissez jamais des enfants, des personnes dépendant de l'aide d'autrui ou des animaux sans surveillance dans le véhicule.

MISE EN GARDE

Une fermeture incorrecte des vantaux peut casser la glace des vantaux et entraîner de graves blessures.

- N'appuyez jamais sur les vantaux en appliquant la main sur la glace arrière.

MISE EN GARDE

Un vantail immobilisé par un limiteur d'ouverture peut se fermer de lui-même dans des côtes ou si le vent souffle fort et peut provoquer de graves blessures.

- Lors de l'ouverture et de la fermeture des vantaux, tenez toujours la poignée de porte.

AVERTISSEMENT

La zone de fonctionnement des vantaux est dangereuse et peut entraîner des blessures.

- N'ouvrez ou ne fermez les vantaux que si personne ne se trouve dans la zone de débattement.

Ouverture et fermeture des vantaux

 **Tenez compte des  et  au début de ce chapitre, à la page 104.**

Ouverture des vantaux

1. Commencez toujours par ouvrir le vantail gauche, jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
2. Tirez le levier dans le chant du vantail droit.
3. Ouvrez le vantail jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Décrochage d'un limiteur d'ouverture

1. Ouvrez les vantaux jusqu'en butée.
 2. Décrochez le limiteur d'ouverture en actionnant la touche de commande jaune.
- La touche de commande jaune se trouve dans le limiteur d'ouverture.

Fermeture des vantaux

1. Rabattez toujours d'abord le vantail droit vers l'intérieur jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
2. Rabattez ensuite le vantail gauche vers l'intérieur jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
3. Le limiteur d'ouverture est à nouveau accroché automatiquement lors de la fermeture des vantaux.

MISE EN GARDE

Un vantail mal fermé peut s'ouvrir involontairement pendant la marche du véhicule et provoquer des blessures graves ou mortelles.

- Arrêtez-vous immédiatement et fermez le vantail.
- Après avoir fermé le vantail, vérifiez que le verrouillage du porte-serrure est correctement encliqueté. Le vantail fermé doit affleurer les éléments de carrosserie qui l'entourent.

Ouverture d'urgence des vantaux

 **Tenez compte des  et  au début de ce chapitre, à la page 104.**

Ouverture d'urgence des vantaux de l'intérieur

1. Selon l'équipement, retirez le bouchon du revêtement intérieur du vantail gauche.
2. Tâchez le levier de déverrouillage dans l'ouverture et poussez-le vers la gauche.

Le vantail s'ouvre.

 Certains véhicules sont dotés d'un obturateur en caoutchouc. Retirez celui-ci avec précaution en faisant levier à l'aide du tournevis compris dans l'outillage de bord.

Glaces

Ouverture et fermeture des glaces

Les touches de commande des glaces se trouvent dans la porte du conducteur → page 11.



Ouverture des glaces : poussez la touche. Fermeture des glaces : tirez la touche.

Une fois que le contact a été coupé, les glaces peuvent encore s'ouvrir ou se fermer un court instant à l'aide des touches situées dans les portes, tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.

Ouverture et fermeture automatiques

La fonction d'ouverture et de fermeture automatiques permet d'ouvrir et de fermer entièrement les glaces. Pour cela, il n'est pas nécessaire de maintenir enfoncée la touche du lève-glace électrique.

Fermeture automatique

1. Tirez brièvement la touche de commande de la glace correspondante vers le haut jusqu'au deuxième niveau.

Ouverture automatique

1. Poussez brièvement la touche de commande de la glace correspondante vers le bas jusqu'au deuxième niveau.

Arrêt du fonctionnement automatique

1. Appuyez ou tirez de nouveau sur la touche de la glace correspondante.

Ouverture et fermeture globales

Le contact étant coupé, les glaces peuvent être ouvertes et fermées de l'extérieur à l'aide de la clé du véhicule :

1. *Sur les véhicules équipés du système d'ouverture sans clé « Keyless Entry » :* maintenez le doigt pendant quelques secondes sur la surface de détection intégrée à la poignée de porte pour verrouiller le véhicule jusqu'à ce que les glaces soient fermées. Pour cela, la clé doit se trouver dans la zone de proximité du véhicule.

2. Pour interrompre cette fonction, relâchez la touche de verrouillage ou de déverrouillage de la clé du véhicule.

Ou : retirez le doigt de la surface de détection.

Pour cela, une clé de véhicule valide doit se trouver à proximité. Lorsque toutes les glaces sont fermées, les clignotants clignotent *une fois* à titre de confirmation. Effectuez les réglages relatifs à l'ouverture globale dans le menu **Réglages du véhicule** du système d'infodivertissement.

⚠ MISE EN GARDE

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des lève-glaces électriques peut provoquer des blessures graves.

- Chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez toutes les clés avec vous.
- Notez que, une fois que le contact a été coupé, les glaces peuvent encore s'ouvrir ou se fermer un court instant à l'aide des touches situées dans les portes, tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.
- Si vous transportez des enfants sur la banquette arrière, mettez toujours hors fonction les lève-glaces électriques arrière afin d'empêcher toute ouverture ou fermeture des glaces.

⚠ MISE EN GARDE

Sur un véhicule verrouillé, les glaces ne peuvent plus être ouvertes de l'intérieur, ce qui empêcherait les passagers de s'extraire du véhicule. Il peut en résulter des blessures graves, voire mortelles en situation d'urgence.

- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes non autonomes lorsque le véhicule est verrouillé.

⚠ MISE EN GARDE

Une commande incorrecte des lève-glaces électriques peut entraîner des pincements de parties du corps.

- Ne laissez jamais les enfants jouer avec les lève-glaces électriques.

- Regardez toujours votre véhicule pendant l'utilisation de la fonction d'ouverture et fermeture globales.

! AVERTISSEMENT

En cas de précipitations subites, lorsque les glaces sont ouvertes, l'équipement intérieur du véhicule peut être mouillé, ce qui risque d'endommager les éléments de commande ou de limiter leur fonctionnement.

- Fermez toutes les glaces en cas de début de précipitations.

! AVERTISSEMENT

Les lève-glaces électriques sont équipés d'un dispositif antipincement. Il peut arriver que le processus de remontée automatique soit interrompu et que la glace redescende immédiatement même si aucun obstacle n'est détecté.

- Tirez la commande de lève-glace et maintenez-la jusqu'à la fermeture complète de la glace.

i En cas de dysfonctionnement des lève-glaces électriques, la fonction d'ouverture et de fermeture automatiques ainsi que le dispositif antipincement ne fonctionnent pas correctement. Rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

i L'ouverture globale des glaces avec la clé du véhicule dans la serrure de porte n'est possible que si vous avez auparavant déverrouillé le véhicule avec la clé du véhicule.

Dispositif antipincement des lève-glaces

Le dispositif antipincement des lève-glaces électriques peut réduire le risque de contusions lors de la fermeture des glaces.

Si le processus de remontée d'une glace est entravé par un coulisement difficile ou un obstacle, la glace se rabaisse immédiatement → .

1. Vérifiez la raison pour laquelle la glace ne s'est pas fermée.
2. Réessayez de fermer la glace.

Si le processus de remontée de la glace est de nouveau interrompu, le dispositif antipincement est mis hors service pendant quelques secondes.

Si la glace ne peut toujours pas se fermer, elle s'arrête à l'endroit correspondant → . Si vous tirez à nouveau la touche en l'espace de quelques secondes, la glace se ferme sans intervention du dispositif antipincement → .

Fermeture des glaces sans dispositif antipincement

1. Essayez en l'espace de quelques secondes de fermer de nouveau la glace en maintenant la commande de lève-glace enfoncée. Le dispositif antipincement est alors désactivé.

Si le processus de fermeture dure plus de quelques secondes, le dispositif antipincement est à nouveau activé. La glace s'arrête en cas de coulisement difficile ou d'obstacle et s'ouvre de nouveau automatiquement.

2. S'il n'est toujours pas possible de fermer la glace, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

MISE EN GARDE

La fermeture des glaces électriques sans intervention du dispositif antipincement des lève-glaces électriques peut provoquer des blessures graves.

- Faites toujours attention lorsque vous fermez les glaces.
- Ne fermez les glaces que si personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.
- Veuillez noter que le dispositif antipincement n'empêche pas le coincement de doigts et de parties du corps contre le cadre de glace.

i Le dispositif antipincement intervient également en cas d'utilisation de la fermeture confort des glaces.

Résolution des problèmes

L'ouverture et la fermeture automatiques ne fonctionnent pas

Si la batterie 12 V a été débranchée ou déchargée alors que la glace n'était pas entièrement fermée, l'ouverture et la fermeture automatiques sont hors service et doivent être rétablis :

1. Mettez le contact.
2. Fermez toutes les glaces et toutes les portes.
3. Tirez la touche de la glace correspondante pendant quelques secondes et maintenez-la dans cette position.
4. Relâchez la touche et tirez-la de nouveau en la maintenant dans cette position.

La fonction d'ouverture et de fermeture automatiques est de nouveau opérationnelle.

La fonction de remontée et d'abaissement automatiques des glaces peut être rétablie individuellement ou pour plusieurs glaces simultanément.

Impossible de fermer une glace

1. Vérifiez l'éventuelle présence d'un obstacle dans la zone de fonctionnement.
2. En l'espace de quelques secondes, essayez de nouveau de fermer la glace en tirant la touche et en la maintenant dans cette position.

Le dispositif antipincement est alors désactivé pour une partie limitée de la course de remontée de la glace ! Si le processus de fermeture dure plus de quelques secondes, le dispositif antipincement est à nouveau activé.

La glace s'arrête en cas de coulisement difficile ou d'obstacle et s'ouvre de nouveau automatiquement.

1. Si le dysfonctionnement persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé et faites contrôler le système.

Les panneaux tactiles réagissent de manière inattendue.

L'humidité, la saleté et la graisse peuvent limiter le bon fonctionnement des panneaux tactiles.

1. Maintenez toujours les panneaux tactiles propres et secs. <

Volant

Réglage de la position du volant

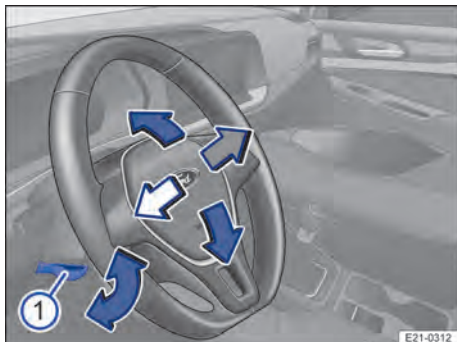


Fig. 61 Sous le volant de direction, dans le revêtement de la colonne de direction : levier de réglage de la position du volant de direction

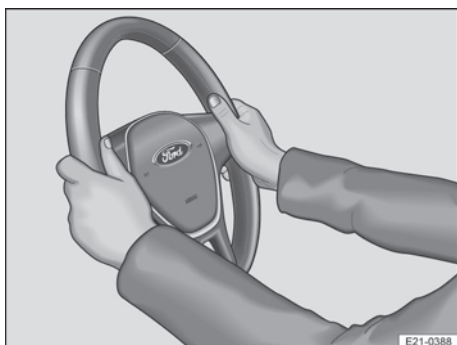


Fig. 62 Sur le volant : positions 9 h et 3 h

Réglez le volant avant de démarrer et uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt

→

1. Abaissez le levier → fig. 61 ①.
2. Réglez le volant de manière à pouvoir le tenir en plaçant vos deux mains à la périphérie (positions 9 h et 3 h) → fig. 62, les bras étant légèrement fléchis.
3. Poussez fermement le levier → fig. 61 ① vers le haut jusqu'à ce qu'il affleure le revêtement de la colonne de direction → .

MISE EN GARDE

Un usage incorrect du réglage de la position du volant ainsi qu'un mauvais réglage du volant peuvent provoquer des blessures graves voire mortelles.

- Bloquez le levier en le faisant pivoter vers le haut après le réglage afin que le volant ne change pas de position de manière inopinée pendant la marche du véhicule.
- Ne réglez jamais le volant pendant la marche du véhicule. Si, pendant la conduite, vous constatez qu'un réglage s'avère nécessaire, arrêtez-vous en toute sécurité et réglez correctement le volant.
- Une fois réglé, le volant doit toujours être orienté vers la cage thoracique et non pas vers le visage pour ne pas réduire l'effet protecteur du sac gonflable du conducteur en cas d'accident.
- Lorsque vous conduisez, tenez toujours le volant en plaçant vos deux mains à la périphérie en positions 9 h et 3 h afin de réduire tout risque de blessures en cas de déclenchement du sac gonflable du conducteur.
- Ne tenez jamais le volant en position 12 h ou autrement, par exemple par le milieu. En cas de déclenchement du sac gonflable du conducteur, de telles positions peuvent entraîner des blessures graves aux bras, aux mains et à la tête.

Sièges et appuie-têtes

Sièges avant

📖 Entrée en matière

Vous trouverez ci-après une description des possibilités de réglage des sièges avant. Veuillez toujours à régler correctement la position du siège → page 51.

⚠ MISE EN GARDE

La conduite dans une mauvaise position assise avec des sièges mal réglés peut provoquer des blessures graves.

- Avant chaque trajet, réglez correctement les sièges avant et assurez-vous que tous les passagers ont correctement ajusté leur ceinture.
- Reculez le plus possible le siège du passager avant.

⚠ MISE EN GARDE

Un réglage non conforme des sièges peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Réglez les sièges uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt ; les sièges risquent sinon de se dérégler à l'improviste durant la marche du véhicule, ce qui peut entraîner la perte de contrôle du véhicule. Vous évitez ainsi en plus d'adopter une mauvaise position assise lors du réglage.
- Réglez les sièges avant en hauteur, en inclinaison et en longueur en veillant à ce que personne ne se trouve dans la zone de réglage des sièges.
- La zone de réglage des sièges ne doit pas être restreinte par des objets.
- Les zones de réglage et de verrouillage des sièges ne doivent pas être encrassées.

⚠ MISE EN GARDE

L'utilisation incorrecte de garnitures de sièges ou de housses de protection peut provoquer l'actionnement involontaire du réglage électrique du siège et la modification intempestive du réglage des sièges avant pendant la conduite. Cela peut en-

traîner la perte de contrôle du véhicule. Cela risque de provoquer des accidents et des blessures. Il peut en résulter des dégâts matériels des composants électriques des sièges avant.

- N'appliquez jamais de garnitures de siège ou de housses de protection aux éléments de commande électriques.
- Utilisez uniquement des garnitures de sièges ou des housses de protection expressément homologuées pour une utilisation dans le véhicule.

⚠ MISE EN GARDE

Des briquets dans le véhicule peuvent être endommagés ou allumés sans que vous vous en aperceviez. Cela peut provoquer des brûlures et des dommages importants au véhicule.

- Avant de régler les sièges, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve dans la zone des parties mobiles des sièges.

⚠ AVERTISSEMENT

Des arêtes vives risquent d'endommager les sièges.

- Ne touchez pas les sièges avec des objets présentant des arêtes vives. Des objets à arête vive, par ex. des fermetures à glissières, des rivets sur des vêtements ou des ceintures, peuvent endommager la surface. Même les fermetures velcro ouvertes peuvent causer des endommagements.

Réglage mécanique du siège avant

📖 Tenez compte des ⚠ et ⚠ au début de ce chapitre, à la page 110.

Tous les éléments de commande sont décrits ci-après. Le nombre d'éléments de commande peut varier selon la version du siège.

Sur le siège avant droit, les éléments de commande sont disposés de façon symétriquement opposée à ceux du siège avant gauche.

Les éléments de commande mécaniques et électriques du siège peuvent être combinés.

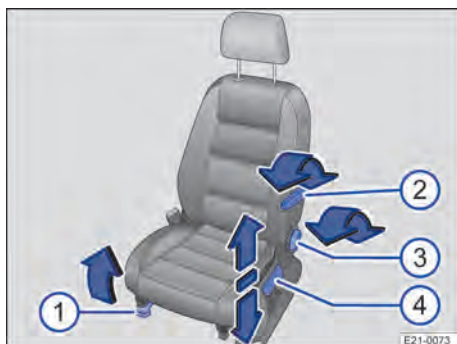


Fig. 63 Sur le siège avant gauche : éléments de commande (Variante 1)

- ① Tirez sur le levier pour avancer ou reculer le siège avant. Le siège avant doit s'encliquer une fois que vous avez lâché le levier !
- ② Actionnez le levier pour régler l'appui lombaire.
- ③ Délestez le dossier de siège et tournez la molette pour le régler.
- ④ Si nécessaire, actionnez plusieurs fois le levier vers le haut ou vers le bas pour régler la hauteur du siège.

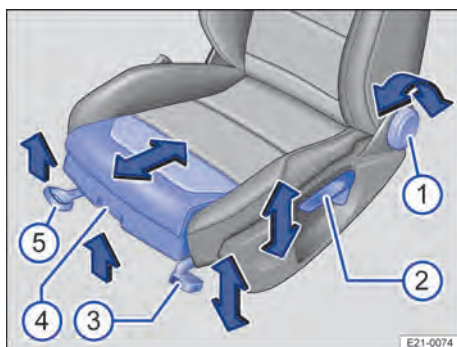


Fig. 64 Sur le siège avant gauche : éléments de commande (Variante 2)

- ① Délestez le dossier de siège et tournez la molette pour le régler.

- ② Si nécessaire, actionnez plusieurs fois le levier vers le haut ou vers le bas pour régler la hauteur du siège.
- ③ Bougez plusieurs fois au besoin le levier jusqu'à atteindre l'inclinaison désirée.
- ④ Soulevez la poignée, puis avancez ou reculez l'assise.
- ⑤ Tirez sur le levier pour avancer ou reculer le siège avant. Le siège avant doit s'encliquer une fois que vous avez lâché le levier !

Réglage électrique des sièges avant

ⓘ Tenez compte des ⚠ et ① au début de ce chapitre, à la page 110.

Sur le siège avant droit, les éléments de commande sont disposés de façon symétriquement opposée à ceux du siège avant gauche.

Les éléments de commande mécaniques et électriques du siège peuvent être combinés.

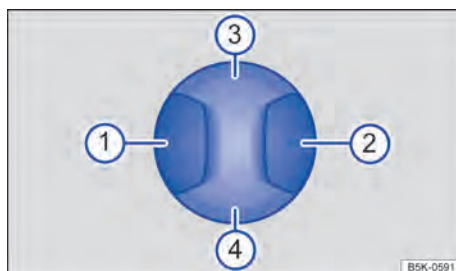


Fig. 65 Commande sur le siège avant gauche : réglage de l'appui lombaire

- ① Avancer la courbure de l'appui lombaire.
- ② Reculer la courbure de l'appui lombaire.
- ③ Rehausser la courbure de l'appui lombaire.
- ④ Déplacement vers le bas de la courbure de l'appui lombaire.

❗ AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte peut endommager les composants électriques des sièges avant.

- Ne vous agenouillez pas sur les sièges avant et n'appliquez pas d'autre charge lourde en un point de l'assise ou du dossier.

i Si l'état de charge de la batterie 12 V est trop faible, il se peut que le siège ne puisse être réglé électriquement.

i Lors du démarrage du moteur, le réglage éventuellement en cours du siège est interrompu.

Basculement du dossier de siège du passager avant vers l'avant et vers l'arrière

📖 **Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 110.**

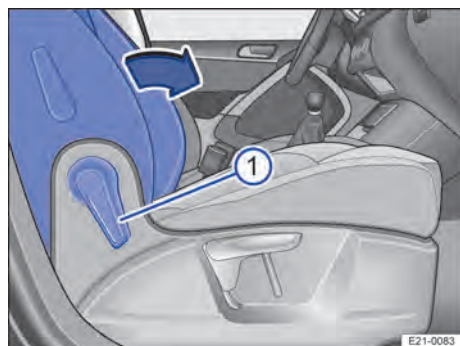


Fig. 66 Siège du passager avant : basculement du dossier vers l'avant

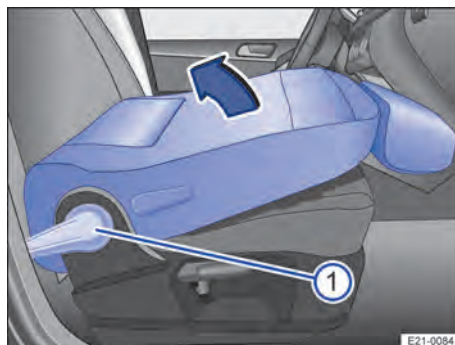


Fig. 67 Siège du passager avant : basculement du dossier vers l'arrière

Vous pouvez basculer vers l'avant le dossier de siège du passager avant et le verrouiller en position horizontale (en fonction de l'équipement).

Si vous transportez des objets sur le siège du passager avant basculé vers l'avant, désactivez le sac gonflable du passager avant → page 60.

Basculement vers l'avant du dossier de siège du passager avant

1. Retirez les objets posés sur l'assise du siège du passager avant → ⚠.
2. Abaissez entièrement le siège du passager avant.
3. Reculez au maximum le siège du passager avant.
4. Abaissez entièrement l'appui-tête.
5. Tirez le levier → fig. 66 ⓘ vers l'avant pour déverrouiller le dossier de siège du passager avant.
6. Basculez vers l'avant le dossier de siège du passager avant dans le sens de la flèche → fig. 66 et rabattez-le en position horizontale.

Le dossier de siège du passager avant doit s'encliqueter correctement dans la position basculée.

Relèvement du dossier de siège du passager avant

1. Lors du relèvement du dossier, veillez à ce qu'aucun objet ou aucune partie du corps ne se trouve dans la zone des charnières.

2. Pour relever le dossier de siège du passager avant, appuyez sur le levier → fig. 67 ① vers le bas afin de le déverrouiller.
3. Basculez vers l'arrière le dossier de siège du passager avant dans le sens de la flèche → fig. 67 et rabattez-le en position verticale.

Le dossier de siège du passager avant doit s'enclencher de manière sûre dans la position relevée vers le haut.

⚠ MISE EN GARDE

Tout rabattement ou tout relèvement incontrôlé ou accidentel du dossier de siège du passager avant peut occasionner des blessures graves !

- Ne basculez jamais vers l'avant ou ne relevez jamais le dossier de siège du passager avant que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Lors du basculement vers l'avant du dossier de siège du passager avant, assurez-vous que personne, ni aucun animal ou objet, ne se trouve dans la zone du dossier de siège.
- Tant que le dossier de siège du passager avant est escamoté, le sac gonflable frontal doit être désactivé et le témoin PASSENGER AIR BAG **OFF** doit être allumé.
- Lors du basculement vers l'avant ou du relèvement, éloignez les mains, les doigts, les pieds ou autres parties du corps des zones de fonctionnement des charnières du siège et du mécanisme de verrouillage du siège.
- Évitez que les tapis de sol ou d'autres objets ne rentrent dans la zone des charnières. Les tapis de sol ou autres objets peuvent se coincer dans les charnières du dossier de siège du passager avant. Le dossier du siège du passager avant risque alors de ne pas se verrouiller correctement lorsque vous le remettez à la verticale.
- Lors de son relèvement, le dossier de siège du passager avant doit se verrouiller correctement en position verticale. Si le dossier de siège du passager avant n'est pas correctement verrouillé,

il risque de se déplacer brusquement, ce qui peut causer des blessures graves.

⚠ MISE EN GARDE

Les charnières et ancrages ouverts du dossier de siège du passager avant basculé vers l'avant peuvent entraîner des blessures graves en cas de freinage ou d'accident.

- Ne transportez jamais des adultes, des enfants, des animaux ou des objets sur le siège du passager avant alors que son dossier est rabattu vers l'avant.
- Lorsque le dossier de siège du passager avant est basculé vers l'avant, seule la place assise latérale de la deuxième rangée de sièges située derrière le siège du conducteur peut être occupée. Cette consigne est aussi valable pour les enfants installés dans les sièges pour enfants.

⚠ MISE EN GARDE

Les objets non fixés ou mal fixés peuvent provoquer des blessures graves lors de manœuvres de conduite et de freinage brusques ou en cas d'accident. C'est particulièrement le cas lorsque les objets sont heurtés par un sac gonflable qui se déclenche et sont projetés à travers l'habitacle.

- Rangez correctement tous les objets dans le véhicule. Veuillez respecter les dispositions légales.
- Tant que le dossier de siège du passager avant est escamoté, le sac gonflable frontal doit être désactivé et le témoin PASSENGER AIR BAG **OFF** doit être allumé.

Sièges arrière

📖 Entrée en matière

Vous trouverez ci-après une description des possibilités de réglage des sièges arrière. Veuillez toujours à régler correctement la position du siège → page 51.

DANGER

Les composants dans les sièges arrière contiennent des piles boutons et sont accessibles lorsque les sièges arrière sont rabattus vers l'avant ou déposés. L'absorption d'une pile bouton entraîne rapidement des blessures graves, voire mortelles.

- Tenez toujours les enfants à l'écart des sièges arrière rabattus vers l'avant ou déposés.
- Si vous soupçonnez l'absorption d'une pile bouton, consultez immédiatement un médecin.

MISE EN GARDE

Une utilisation non conforme des fonctions des sièges ou une dépose et repose incorrectes des sièges arrière peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Éloignez toujours les mains, les doigts, les pieds ou autres parties du corps des zones de fonctionnement et de réglage des sièges.
- N'effectuez jamais les réglages ou la dépose et repose pendant la conduite ; les sièges arrière risquent de se dérégler de façon inattendue. Vous évitez ainsi par ailleurs d'adopter une mauvaise position assise lors du réglage.
- Effectuez alors les réglages en veillant à ce que personne ne se trouve dans la zone de réglage des sièges arrière.
- Les sièges arrière doivent se trouver dans les fixations prévues à cet effet et y être enclenchés correctement.
- Tous les dossiers des sièges doivent se trouver en position verticale et être fermement encliquetés pendant la marche du véhicule, afin de garantir l'effet protecteur des ceintures de sécurité aux places arrière. Si une place assise est occupée et que le dossier du siège correspondant n'est pas enclenché de façon sécurisée, le passager se déplace vers l'avant avec le dossier de siège en cas de brusques manœuvres de freinage et de conduite ainsi qu'en cas d'accident.
- Les tapis de sol ou autres objets ne doivent pas se trouver dans la zone des

charnières. Les tapis de sol ou autres objets peuvent se coincer dans les charnières du dossier de siège du passager avant. Le dossier du siège du passager avant risque alors de ne pas se verrouiller correctement lorsque vous le remettez à la verticale.

- Si le dossier de siège est basculé vers l'avant ou n'est pas correctement enclenché, il est alors interdit de transporter sur ces sièges des adultes, des enfants, un chargement ou des animaux.

MISE EN GARDE

Toute utilisation non conforme de l'accoudoir central arrière peut provoquer des blessures graves.

- Pendant le trajet, l'accoudoir central arrière doit toujours être relevé.
- Lorsque l'accoudoir central arrière est rabattu vers le bas, la place centrale de la banquette arrière ne doit jamais être utilisée, que ce soit par des adultes, des enfants ou des animaux.
- Ne transportez jamais un adulte, un enfant ou un animal sur l'accoudoir central.

MISE EN GARDE

Des briquets dans le véhicule peuvent être endommagés ou allumés sans que vous vous en aperceviez. Cela peut provoquer des brûlures et des dommages importants au véhicule.

- Avant de régler les sièges, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve dans la zone des parties mobiles des sièges.

AVERTISSEMENT

Une utilisation non conforme des fonctions des sièges ou la dépose et repose des sièges arrière peuvent entraîner un endommagement du véhicule.

- Assurez-vous de ne pas coincer ni endommager la ceinture de sécurité lors du rabattement du dossier de siège.
- Veillez à ce que les pieds des sièges arrière ne soient pas endommagés ou salis lors de leur repose et de leur dépose.

❗ AVERTISSEMENT

Des arêtes vives risquent d'endommager les sièges.

- Ne touchez pas les sièges avec des objets présentant des arêtes vives. Des objets à arêtes vives, tels que des fermetures à glissière et des rivets sur des vêtements ou des ceintures peuvent endommager les surfaces. Même les fermetures velcro ouvertes peuvent causer des endommagements.

❗ AVERTISSEMENT

Des objets se trouvant dans la zone de réglage des sièges arrière peuvent endommager le système de sièges.

- Retirez tous les objets se trouvant devant, derrière et sur les sièges arrière avant d'effectuer les réglages du siège.

i En cas d'installation en deuxième monte ou de remplacement de sièges, l'indicateur d'état des ceintures doit être activé par un atelier spécialisé agréé → page 54.

Réglage du dossier de siège sur la deuxième rangée de sièges

📖 **Tenez compte des ⚠, ⚡ et ⌚ au début de ce chapitre, à la page 113.**

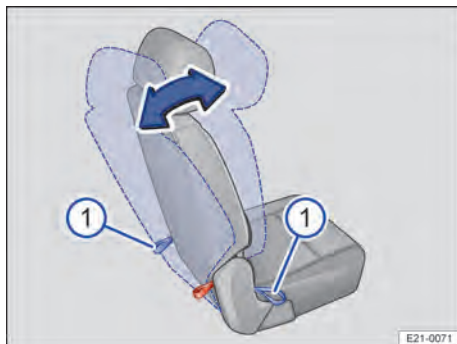


Fig. 68 Deuxième rangée de sièges : réglage de l'inclinaison du dossier

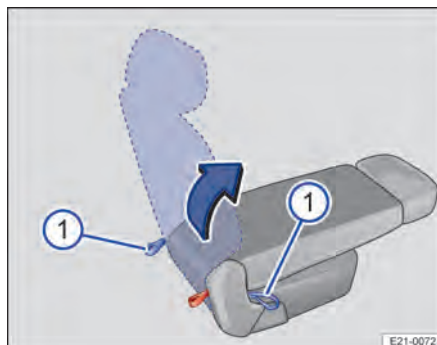


Fig. 69 Deuxième rangée de sièges : basculement vers l'avant et relèvement du dossier de siège

Les sièges de la deuxième rangée sont fractionnés dans un siège individuel et une banquette à deux places. Les deux dossiers peuvent être réglés indépendamment l'un de l'autre.

Réglage du dossier de siège

1. Appuyez avec une main sur le dossier du siège et tirez l'une des dragonnes correspondantes situées derrière le siège vers l'arrière ou sur le côté du siège vers l'avant avec l'autre main → fig. 68 ①.
2. Amenez le dossier de siège avec la main dans la position souhaitée en l'opposant à la force du ressort.
3. Relâchez la dragonne et faites encliqueter le dossier de siège en le déplaçant légèrement vers l'avant ou vers l'arrière.

Le dossier de siège est correctement encliqueté lorsque le repère rouge → fig. 70 (flèche) de la dragonne n'est **pas** visible → ⚠.

Escamotage du dossier de siège

1. Si nécessaire, déplacez les sièges avant vers l'avant.
2. Retirez les objets du plancher devant et derrière le siège arrière.
3. Abaissez entièrement les appuie-têtes → page 51.
4. Tirez l'une des dragonnes → fig. 69 ① situées derrière le siège vers l'arrière ou

sur le côté du siège vers l'avant et maintenez dans cette position. Basculez légèrement le dossier de siège vers l'avant puis relâchez la dragonne.

5. Continuez de rabattre le dossier de siège vers le bas jusqu'à ce qu'il s'encliquette fermement.

Le dossier de siège est correctement encliqueté lorsque le repère rouge → **fig. 70** (flèche) de la dragonne n'est **pas** visible → .

Relèvement du dossier de siège



Fig. 70 Deuxième rangée de sièges : repère indiquant que le dossier de siège n'est pas correctement encliqueté

1. Tirez l'une des dragonnes situées derrière le siège vers l'arrière ou sur le côté du siège vers l'avant et maintenez dans cette position → **fig. 69** . Relevez légèrement le dossier de siège puis relâchez la dragonne.
2. Continuez de relever le dossier de siège jusqu'à ce qu'il s'encliquette fermement.
3. Après avoir relevé le dossier, vérifiez s'il est correctement encliqueté. Le dossier de siège est correctement encliqueté lorsque le repère rouge → **fig. 70** (flèche) de la dragonne n'est **pas** visible → .
4. Réglez l'appui-tête → page 51.

MISE EN GARDE

Un dossier de siège qui n'est pas correctement encliqueté peut provoquer des blessures graves.

- Lors du basculement du dossier de banquette arrière vers l'avant, assurez-vous qu'aucun adulte, enfant ou animal, ne se trouve dans la zone du dossier de banquette arrière.
- Ne basculez jamais vers l'avant ou ne relevez jamais le dossier de banquette arrière pendant la marche du véhicule.
- Chaque dossier de banquette arrière doit toujours être encliqueté de manière sûre afin de garantir l'effet protecteur des ceintures de sécurité aux places arrière. Cela s'applique en particulier à la place centrale de la banquette arrière. Si une place assise est occupée et que le dossier de banquette arrière correspondant n'est pas correctement enclenché, le passager se déplacera vers l'avant avec le dossier de banquette arrière en cas de manœuvres de freinage et de conduite brusques ainsi qu'en cas d'accident.
- Un repère rouge sur la dragonne indique que le dossier n'est pas encliqueté. Veillez toujours à ce que le repère rouge ne soit pas visible lorsque le dossier se trouve en position verticale.
- Si le dossier de banquette arrière est basculé vers l'avant ou n'est pas enclenché de manière sûre, ne transportez jamais d'adultes, d'enfants, de chargement ou d'animaux à ces places.

AVERTISSEMENT

Tout basculement vers l'avant ou relèvement incontrôlé ou accidentel du dossier de banquette arrière peut endommager le véhicule ou d'autres objets.

- Avant de basculer vers l'avant le dossier de banquette arrière, réglez toujours les sièges avant de sorte que l'appui-tête ou le rembourrage du dossier de banquette arrière ne percute pas les sièges avant.
- Avant de basculer vers l'avant le dossier de banquette arrière, veillez toujours à ce qu'aucun objet ne se trouve dans la zone de rabattement du dossier de banquette arrière.

Basculement vers l'avant et vers l'arrière des sièges de la deuxième rangée de sièges

📖 **Tenez compte des ⚠️, ⚡ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 113.**

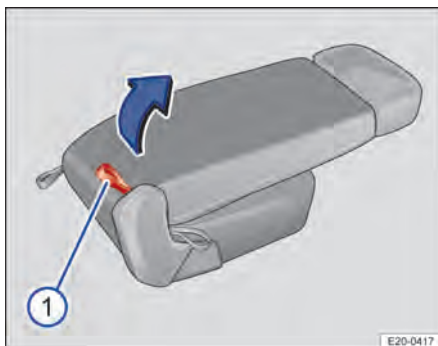


Fig. 71 Deuxième rangée de sièges : Escamotage d'un siège

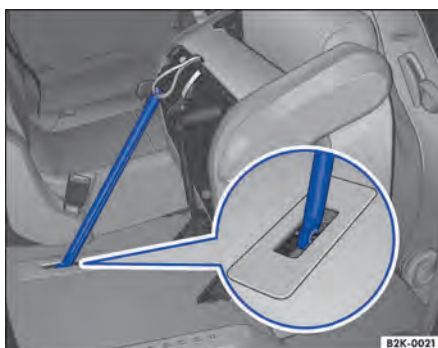


Fig. 72 Deuxième rangée de sièges : blocage du siège escamoté à l'aide d'une tringle de blocage

Les sièges de la deuxième rangée sont fractionnés dans un siège individuel et une banquette à deux places. Le siège et la banquette peuvent être escamotés pour agrandir le coffre à bagages.

Escamotage du siège

1. Basculez le dossier du siège correspondant vers l'avant en veillant à ce qu'il s'encliquette fermement → page 115.

2. Tirez sur la dragonne rouge → fig. 71 ⓘ au dos du siège et basculez le siège vers l'avant.
3. Détachez la tringle de sûreté de son support et enfoncez-la fermement dans l'ancrage du siège jusqu'à ce qu'elle soit verrouillée → fig. 72.

Remise en place du siège

1. Décrochez la tringle de sûreté de l'ancrage du siège.
2. Fixez la tringle de sûreté dans le logement sous le siège.
3. Relevez complètement le siège jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
4. Basculez le dossier de siège vers l'arrière → page 115.

⚠️ MISE EN GARDE

Tout escamotage ou tout relèvement incontrôlé ou accidentel du siège peut occasionner des blessures graves.

- Le siège escamoté doit toujours être maintenu avec la tringle de sûreté.

ⓘ AVERTISSEMENT

Un basculement incorrect des sièges vers l'avant peut entraîner des dommages sur les sièges.

- Avant l'escamotage de la banquette à deux places, fermez le porte-boissons entre les sièges avant.

Dépose et repose des sièges de la deuxième rangée de sièges

📖 Tenez compte des ⚠️, ⚡ et ⚠️ au début de ce chapitre, à la page 113.

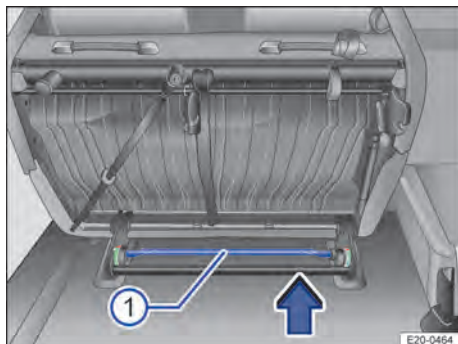


Fig. 73 Deuxième rangée de sièges : dépose de la banquette à deux places

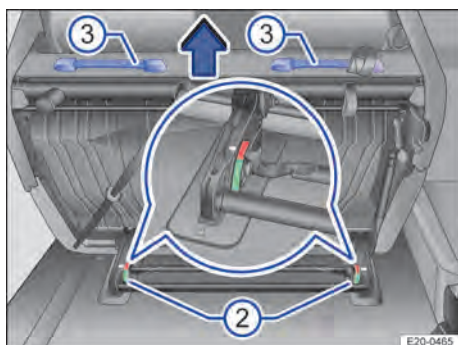


Fig. 74 Deuxième rangée de sièges : dépose de la banquette à deux places

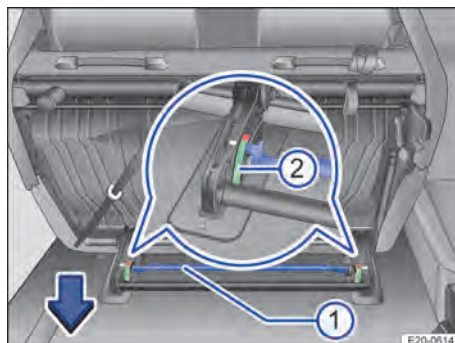


Fig. 75 Deuxième rangée de sièges : Repose de la banquette biplace

Les sièges de la deuxième rangée sont fractionnés dans un siège individuel et une banquette à deux places. Le siège et la banquette peuvent être déposés indépendamment l'un de l'autre pour agrandir le coffre à bagages.

Dépose du siège

1. Escamotez le dossier de siège → page 115.
 2. Escamotez le siège → page 117.
 3. Tirez la tringlerie → fig. 73 ① dans le sens de la flèche jusqu'à ce que les deux indicateurs de verrouillage → fig. 74 ② se trouvent dans la zone rouge.
- Le siège est déverrouillé.
4. Soulevez le siège en le saisissant par les poignées ③ et retirez-le du verrouillage.

Repose du siège

1. Insérez le siège dans sa fixation.
 2. Poussez la tringlerie → fig. 75 ① vers le bas dans le sens de la flèche jusqu'à ce que les deux indicateurs de verrouillage ② se trouvent dans la zone verte.
- Le siège est verrouillé.
3. Relevez le siège → page 117.
 4. Basculez le dossier de siège vers l'arrière → page 115.

⚠ MISE EN GARDE

Toute dépose ou toute repose incontrôlée ou accidentel du siège peut occasionner des blessures graves.

- Les indicateurs de verrouillage indiquent que le siège est correctement encliqueté. Si au moins un indicateur de verrouillage se trouve dans la zone rouge, cela signifie que le siège n'est pas correctement encliqueté. Vérifiez systématiquement si les deux indicateurs de verrouillage se trouvent dans la zone verte une fois le siège monté.

Basculement vers l'avant et vers l'arrière du dossier de siège de la troisième rangée de sièges

📖 Tenez compte des ⚠, ⚡ et ⚠ au début de ce chapitre, à la page 113.



Fig. 76 Troisième rangée de sièges : basculement du dossier de siège vers l'avant

- ① levier de déverrouillage
- ② Dragonne.

Escamotage du dossier de siège

1. Abaissez entièrement l'appui-tête → fig. 76 (flèches).
2. Tirez complètement le levier de déverrouillage ① vers l'arrière pour déverrouiller le dossier de siège.
3. Guidez à la main le dossier de siège vers le bas.

Lorsque le dossier de siège est basculé vers l'avant, aucun adulte ni enfant ne doit être transporté sur le siège correspondant de la troisième rangée de sièges.

Relèvement du dossier de siège

1. Tirez la dragonne ② sur le dossier de siège afin de le basculer vers l'arrière.

Ou : basculez le dossier de siège vers l'arrière à la main à partir de l'habitacle.

2. Après avoir relevé le dossier, vérifiez s'il est correctement encliqueté. Le repère rouge situé sur le levier de déverrouillage ① ne doit alors plus être visible → ⚠.
3. Réglez l'appui-tête → page 51.

⚠ MISE EN GARDE

Un dossier de siège qui n'est pas correctement encliqueté peut provoquer des blessures graves.

- Un repère rouge sur le levier de déverrouillage indique que le dossier de siège n'est pas verrouillé. Veillez toujours à ce que le repère rouge ne soit pas visible lorsque le dossier se trouve en position verticale.

Dépose et repose des sièges de la troisième rangée de sièges

📖 Tenez compte des ⚠, ⚡ et ⚠ au début de ce chapitre, à la page 113.

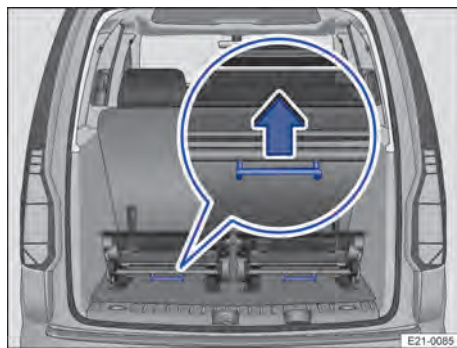


Fig. 77 Troisième rangée de sièges : dépose des sièges

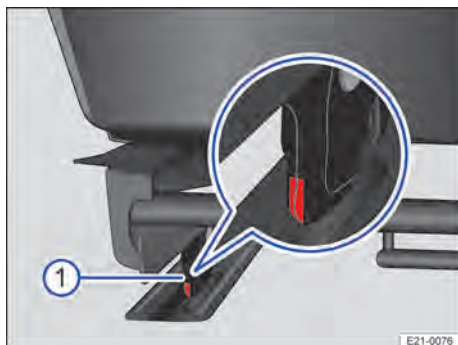


Fig. 78 Troisième rangée de sièges : indicateur de verrouillage de plancher

Les sièges de la troisième rangée sont conçus pour le côté correspondant du véhicule. Ils ne doivent pas être montés de l'autre côté.

Dépose du siège

1. Escamotez le dossier de siège → page 119.
2. Tirez vers le haut le levier situé sous le siège → fig. 77 (agrandissement) pour déverrouiller ce dernier.
3. Levez légèrement le siège vers l'avant pour le soulever du verrouillage de plancher.
4. Mettez les mains dans les encoches à gauche et à droite du siège pour le re-tirer.

Repose du siège

1. Mettez en place le siège dans les deux logements au plancher.
2. Enfoncez le siège dans le logement jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière audible.

Le siège est correctement encliqueté lorsque le repère rouge sur le verrouillage de plancher → fig. 78 ① n'est **pas** visible → ⚠.

3. Basculez le dossier de siège vers l'arrière → page 119.

⚠ MISE EN GARDE

Toute dépose ou toute repose incontrôlée ou accidentel du siège peut occasionner des blessures graves.

- Les repères rouges sur les verrouillages de plancher indiquent que le siège n'est pas encliqueté. Vérifiez systématiquement que les repères rouges ne sont jamais visibles lorsque les sièges sont montés.

Appuie-têtes

📖 Entrée en matière

Vous trouverez ci-après une description des possibilités de réglage et de dépose des appuie-têtes. Veillez toujours à régler correctement la position du siège → page 51. Toutes les places assises sont équipées d'un appuie-tête. Les appuie-tête des sièges avant ne sont conçus que pour les sièges avant. Les appuie-tête arrière ne sont conçus que pour les places ou la rangée de sièges correspondantes. Par conséquent, ne montez pas les appuie-têtes à un autre emplacement que le leur.

Lorsqu'un siège est occupé, réglez correctement l'appuie-tête correspondant. Si un siège est inoccupé, l'appuie-tête correspondant peut être abaissé jusqu'en butée. Les tiges de maintien des appuie-tête comportent des crans permettant de régler les appuie-tête sur trois positions différentes. Les appuie-têtes ne peuvent être réglés sur les crans que s'ils ont été montés correctement. Pour empêcher tout retrait accidentel des appuie-têtes après le montage, des butées sont placées en haut et en bas de la zone de réglage.

Réglage correct de l'appuie-tête

Régalez l'appuie-tête de sorte que son bord supérieur se trouve, si possible, à hauteur de la partie supérieure de la tête, mais pas plus bas que les yeux. Positionnez toujours l'occupé le plus près possible de l'appuie-tête.

Réglage de l'appuie-tête pour les personnes de petite taille

Abaissez l'appuie-tête jusqu'en butée, même si la tête se trouve alors sous le bord supérieur de l'appuie-tête. Dans la position la plus basse, il peut y avoir un interstice entre l'appuie-tête et le dossier de siège.

Réglage de l'appui-tête pour les personnes de grande taille

Faites coulisser l'appui-tête vers le haut, jusqu'en butée.

⚠ MISE EN GARDE

La conduite avec des appui-tête déposés ou mal réglés augmente le risque de blessures graves ou mortelles en cas d'accidents ou de manœuvres de conduite et de freinage brusques.

- Assurez-vous que l'appui-tête de chaque siège occupé par un passager est monté et réglé correctement avant de prendre la route.
- Si une personne est assise sur le siège, réglez l'appui-tête en fonction de sa taille.
- Ne réglez jamais l'appui-tête pendant la marche du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Une dépose ou une repose incorrecte des appui-têtes peut provoquer des dommages.

- Lors de la dépose et de la repose de l'appui-tête, veillez à ce que ce dernier ne heurte pas le ciel de pavillon, le dossier de siège avant ou d'autres pièces du véhicule. Dans le cas contraire, il peut en résulter des endommagements.

Réglage de l'appui-tête

📖 Tenez compte des ⚠ et ① au début de ce chapitre, à la page 120.

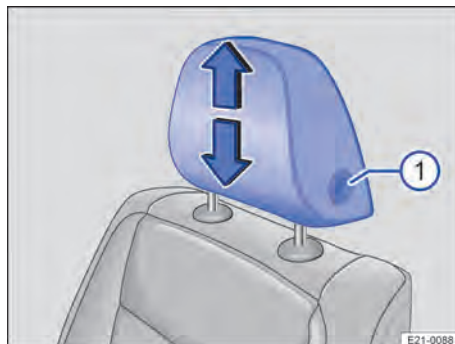


Fig. 79 Première rangée de sièges : réglage de l'appui-tête

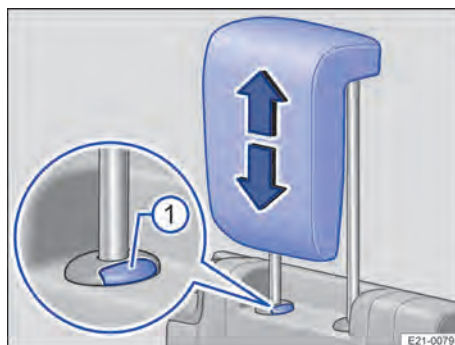


Fig. 80 Troisième rangée de sièges : réglage de l'appui-tête

Réglage en hauteur (première rangée de sièges)

1. Déplacez l'appui-tête vers le haut ou vers le bas en maintenant la touche enfoncée → fig. 79 ①.

L'appui-tête doit s'enclencher fermement dans une position.

Réglage en hauteur (deuxième rangée de sièges)

1. Faites coulisser l'appui-tête vers le haut ou vers le bas. Il est possible de régler la hauteur de l'appui-tête individuellement à l'aide de crans souples.

L'appuie-tête doit s'enclencher fermement dans une position.

Réglage en hauteur (troisième rangée de sièges)

1. Faites coulisser l'appuie-tête au maximum vers le haut ou vers le bas.
2. L'appuie-tête ne s'encliquette que dans la position la plus haute.
3. Pour libérer l'appuie-tête de la position enclenchée, appuyez sur le bouton → fig. 80 ① et abaissez l'appuie-tête. <

Dépose et repose de l'appuie-tête avant

📖 Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 120.

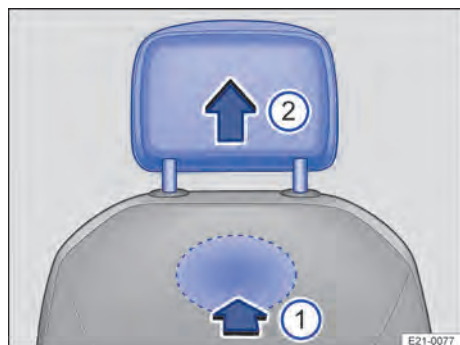


Fig. 81 Au dos des sièges avant : dépose de l'appuie-tête

Dépose de l'appuie-tête avant

1. Si nécessaire, abaissez l'appuie-tête → page 121.
2. Pour déverrouiller l'appuie-tête, tâpez dans l'évidement à l'arrière du dossier de siège dans la zone repérée et enfoncez avec le doigt dans le sens de la flèche → fig. 81 ①.
3. Pour les sièges avec rangement dans le dossier de siège, introduisez un objet allongé dans le trou présent dans la partie supérieure pour appuyer sous la bande en caoutchouc du rangement → ⓘ.

4. Retirez complètement l'appuie-tête dans le sens de la flèche → fig. 81 ②.

Repose de l'appuie-tête avant

1. Positionnez correctement l'appuie-tête au-dessus des guides d'appuie-tête et engagez-le dans les guides du dossier de siège correspondant.
2. Abaissez l'appuie-tête jusqu'à ce que les tiges de guidage s'enclenchent.
3. Réglez l'appuie-tête en fonction de la position assise correcte.

ⓘ AVERTISSEMENT

Les objets pointus peuvent provoquer des dommages sur le rembourrage d'assise et des rayures sur le rangement dans le dossier de siège.

- Sur les véhicules avec rangement dans le dossier de siège, utilisez toujours un objet émoussé pour la dépose de l'appuie-tête.

ⓘ Les appuie-tête de la première rangée de sièges devraient être déposés et reposés par un atelier spécialisé agréé. <

Dépose et repose de l'appuie-tête arrière

📖 Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 120.

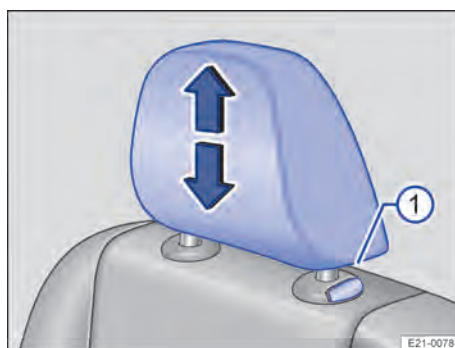


Fig. 82 Deuxième rangée de sièges : dépose de l'appuie-tête

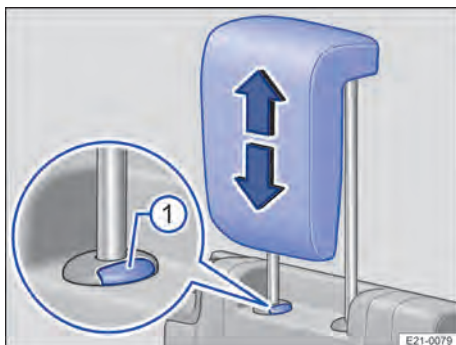


Fig. 83 Troisième rangée de sièges : dépose de l'appuie-tête

Dépose de l'appuie-tête arrière

- Si nécessaire, basculez légèrement le dossier de siège vers l'avant → page 115, → page 119.
- Remontez entièrement l'appuie-tête.
- Retirez entièrement l'appuie-tête en appuyant sur la touche → fig. 82 ① ou → fig. 83 ①.
- Si nécessaire, basculez le dossier de siège vers l'arrière et encliquetez-le → page 115, → page 119.

Repose de l'appuie-tête arrière

- Positionnez correctement l'appuie-tête au-dessus des guides d'appuie-tête et engagez-le dans les guides du dossier de siège correspondant.
- Abaissez l'appuie-tête jusqu'à ce que les tiges de guidage s'enclenchent.
- Réglez l'appuie-tête en fonction de la position assise correcte jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Fonctions des sièges

Accoudoir central

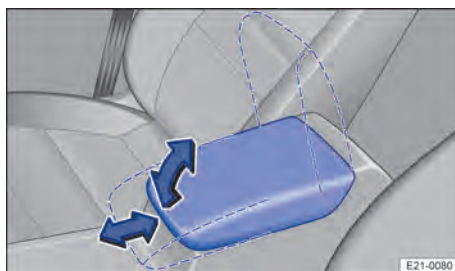


Fig. 84 Entre les sièges avant : accoudoir central

L'accoudoir central est réglable en longueur et en hauteur.

Réglage de l'accoudoir central

1. *Soulèvement* : tirez l'accoudoir central vers le haut et par cran, dans le sens de la flèche → fig. 84.
2. *Abaissement* : relevez entièrement l'accoudoir central. Abaissez ensuite l'accoudoir central.
3. *Réglage longitudinal* : reculez ou avancez l'accoudoir central → fig. 84.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsqu'il est complètement ouvert ou qu'il n'est pas complètement fermé, l'accoudoir central avant peut entraver le mouvement des bras du conducteur, et entraîner ainsi des accidents et des blessures graves.

- Tenez toujours les rangements fermés pendant la marche du véhicule.
- Ne transportez jamais un adulte, un enfant ou un animal sur l'accoudoir central. Des blessures graves peuvent être provoquées par cette mauvaise position assise.

Cloison flexible

La cloison flexible est la combinaison d'une banquette et d'une cloison. Pour augmen-

ter la surface de chargement, la banquette peut être relevée.

Le filet de retenue doit toujours être accroché lorsque la cloison flexible est en position relevée. Sur les véhicules à empattement long, le filet de retenue doit également être accroché lorsque la cloison est en position banquette → page 312.

Le filet de retenue doit être rangé avant de régler la position de la cloison flexible.
→ page 312, → ❶

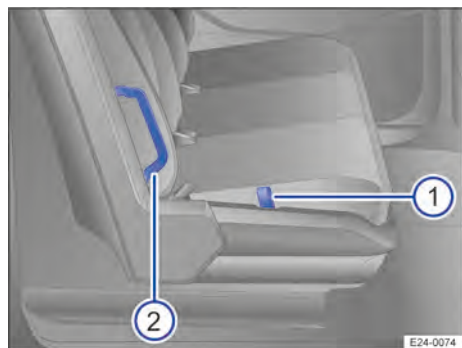


Fig. 85 Cloison flexible en position banquette

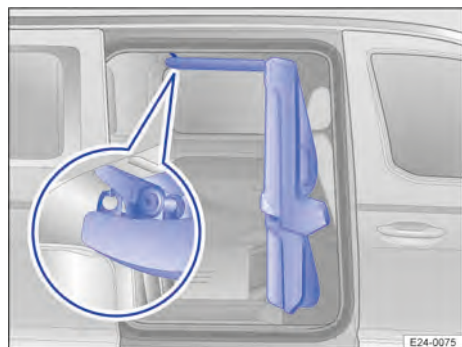


Fig. 86 Cloison flexible en position relevée

Relèvement de la cloison

Les dossiers de la première rangée de siège doivent être en position relevée (à la verticale).

1. Tirez la dragonne → fig. 85 ❶ et maintenez-la dans cette position.
2. Tirez la banquette vers l'avant à l'aide de la poignée → fig. 85 ❷.

La cloison doit s'enclencher de manière audible. Un repère rouge et un repère vert sont visibles sur la dragonne.

3. Poussez la partie supérieure arrière de la cloison avec la paume de vos mains vers le haut jusqu'à ce que la fixation → fig. 86 (agrandissement) s'enclenche en émettant un clic.

Installation de la banquette

1. Tirez la partie supérieure arrière de la cloison vers le bas jusqu'à ce que la fixation se décroche → fig. 86 (agrandissement).
2. Tirez la dragonne → fig. 85 ❶ et maintenez-la dans cette position.
3. Tirez la banquette vers l'arrière à l'aide de la poignée → fig. 85 ❷ et abaissez-la en appuyant dessus.

La banquette doit s'encliqueter. Le repère rouge sur la dragonne des côtés gauche et droit de la banquette ne doit plus être visible → ⚠.

⚠ MISE EN GARDE

Une utilisation non conforme de la cloison flexible peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Éloignez toujours les mains, les doigts, les pieds ou d'autres parties du corps des zones de fonctionnement et de réglage de la cloison flexible.
- N'effectuez jamais les réglages ou la dépose et repose pendant la conduite ; les sièges arrière risquent de se dérégler de façon inattendue. Vous évitez ainsi par ailleurs d'adopter une mauvaise position assise lors du réglage.
- Lors des réglages, assurez-vous que personne ne se trouve dans la zone de réglage de la cloison flexible.
- Évitez que les tapis de sol ou d'autres objets ne rentrent dans la zone des charnières. Les tapis de sol ou d'autres objets peuvent se coincer dans les charnières. La cloison flexible risque alors de ne pas se verrouiller correctement lorsque vous la ramenez en position banquette.

⚠ MISE EN GARDE

Une rangée de sièges incorrectement encliquetée peut provoquer des blessures graves.

- Un repère rouge sur la dragonne indique que le banquette n'est pas encliquetée. Vérifiez toujours que le repère rouge n'est jamais visible dès deux côtés lorsque la cloison flexible se trouve en position banquette.

⚠ AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte des fonctions des sièges peut endommager le véhicule.

- Assurez-vous de ne pas coincer ni endommager la ceinture de sécurité lors du rabattement du dossier de siège.
- Veillez à ce qu'aucun objet, par ex. le filet de retenue, ne se trouve dans la zone de fonctionnement de la cloison flexible.

Éclairage

Éclairage extérieur

Activation et désactivation des clignotants

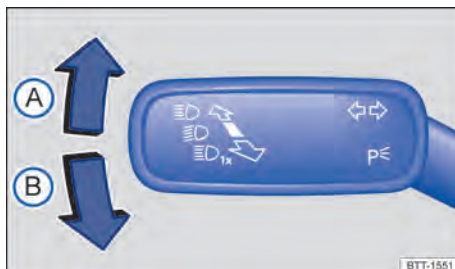


Fig. 87 À gauche sur la colonne de direction : levier des clignotants et de l'inverseur-codes

- (A) Clignotant à droite ➡.
- (B) Clignotant à gauche ⬅.

Activation et désactivation des clignotants

1. Mettez le contact.
2. En partant de la position médiane, amenez le levier dans la position souhaitée → fig. 87.
3. Amenez le levier en position de base pour éteindre les clignotants.

Si aucun signal sonore ne retentit lorsque le clignotant est actionné, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé et faites contrôler le véhicule.

Clignotement confort

1. Soulevez ou abaissez le levier seulement jusqu'au point de résistance puis relâchez le levier.

Le clignotant clignote trois fois.

Pour interrompre le clignotement confort, déplacez le levier immédiatement dans le sens opposé et jusqu'au point de résistance avant de le relâcher.

Vous pouvez activer et désactiver le clignotement confort dans les réglages du véhicule, sur le système d'infodivertissement → page 36.

⚠ MISE EN GARDE

Toute utilisation incorrecte des clignotants, leur non-utilisation ou l'oubli de désactivation des clignotants risque d'induire en erreur les usagers de la route. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Allumez toujours le clignotant au moment opportun pour signaler tout changement de voie, toute manœuvre de dépassement ou tout changement de direction.
- Éteignez les clignotants après avoir effectué un changement de voie, un dépassement ou un changement de direction.



Le signal de détresse fonctionne aussi lorsque le contact est coupé.

Allumage et extinction des feux

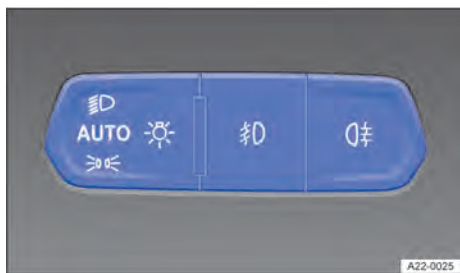


Fig. 88 Près du volant : commande tactile d'allumage de l'éclairage extérieur

Allumage de l'éclairage

1. Mettez le contact.
2. Touchez le bouton de fonction  jusqu'à ce que les témoins de contrôle correspondants s'allument :



Feux de croisement allumés. Le témoin de contrôle s'allume en vert.



Allumage automatique des projecteurs : les feux de croisement s'allument ou s'éteignent en fonction de la luminosité →  → page 132.



Feux de position allumés, le témoin de contrôle est allumé en vert. À partir d'une vitesse de 10 km/h (6 mph)

environ ou d'une distance parcourue de 100 m (env. 328 pieds) environ, l'allumage automatique de l'éclairage **AUTO** est activé.

- Affichage sur le combiné d'instruments uniquement : **L'éclairage est éteint**. À partir d'une vitesse de 10 km/h (6 mph) environ ou d'une distance parcourue de 100 m (env. 328 pieds) environ, l'allumage automatique de l'éclairage **AUTO** est activé.

Extinction des feux

1. Coupez le contact.

AUTO L'éclairage d'orientation peut être allumé → page 132.



Feux de position ou feux de stationnement permanents des deux côtés allumés. Le témoin de contrôle s'allume en vert.

- Affichage sur le combiné d'instruments uniquement : **L'éclairage est éteint**.

Feux de jour

Les feux de jour peuvent augmenter la visibilité du véhicule lors de la circulation de jour.

Les feux de jour s'activent automatiquement chaque fois que vous mettez le contact (selon la luminosité détectée).

À partir d'une vitesse de 10 km/h (6 mph) environ ou d'une distance parcourue d'environ 100 m (environ 328 pieds), il n'est pas possible d'allumer ou d'éteindre manuellement les feux de jour.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de températures extérieures très basses, du givre peut se former sur les projecteurs. Un nettoyage inapproprié peut endommager le véhicule.

- N'utilisez pas d'objets trop durs ou abrasifs pour le nettoyage.
- Dégivrez à l'aide d'un dégivrant approprié.

⚠ MISE EN GARDE

Si l'éclairage du véhicule n'est pas allumé alors que les conditions météorologiques l'exigent, la route n'est pas suffisamment

éclairée. Le véhicule est peu ou pas visible pour les autres usagers de la route. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

- Allumez toujours les feux de croisement en cas de précipitations, lorsqu'il fait nuit ou lorsque la visibilité est mauvaise.
- Vérifiez régulièrement que le système d'éclairage et les clignotants fonctionnent de manière irréprochable.

⚠ MISE EN GARDE

Les feux de position ou les feux de jour ne sont pas assez lumineux pour assurer un éclairage suffisant de la route et pour que les autres usagers de la route vous voient. Les feux arrière ne sont pas allumés lorsque les feux de jour sont utilisés. Le véhicule dont les feux arrière ne sont pas allumés peut ne pas être vu par d'autres usagers de la route en cas de précipitations ou lorsqu'il fait sombre et que la visibilité est mauvaise. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

- Allumez toujours les feux de croisement en cas de précipitations, lorsqu'il fait nuit ou lorsque la visibilité est mauvaise.

⚠ MISE EN GARDE

L'allumage automatique des projecteurs **AUTO** fournit seulement une aide au conducteur. C'est au conducteur qu'incombe la responsabilité d'allumer correctement l'éclairage du véhicule. L'allumage automatique des projecteurs **AUTO** allume et éteint les feux de croisement uniquement en cas de modification de la luminosité. Une chaussée insuffisamment éclairée peut provoquer des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Allumez manuellement les feux de croisement lors de conditions météorologiques particulières telles que le brouillard.

i Pour mieux éclairer l'environnement du véhicule lors des manœuvres de stationnement, les feux de braquage s'allument des deux côtés du véhicule lorsque la marche arrière est enclenchée.

Allumage et extinction des feux de route

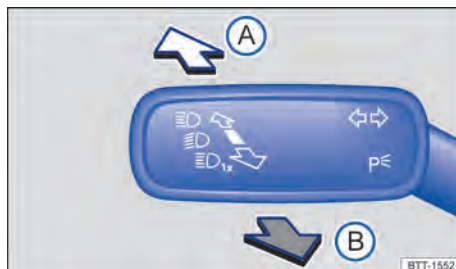


Fig. 89 À gauche sur la colonne de direction : levier des clignotants et de l'inverseur-codes

- (A) Allumez les feux de route
- (B) Actionnez l'avertisseur optique ou désactivez les feux de route.

Lorsque les feux de route sont allumés ou l'avertisseur optique activé, le témoin de contrôle bleu s'allume dans le combiné des instruments.

Allumage des feux de route

1. Mettez le contact et allumez les feux de croisement.
2. Poussez le levier vers l'avant à partir de la position médiane → [fig. 89](#).

Extinction des feux de route

1. Tirez le levier vers l'arrière à partir de la position médiane → [fig. 89](#).

Activation ou désactivation de l'avertisseur optique

1. Tirez et maintenez le levier vers l'arrière depuis la position médiane → [fig. 89](#).
Relâchez le levier pour désactiver.

Commande de feux de route automatique

En fonction de l'équipement, une commande de feux de route automatique peut être proposée → page 128.

⚠ MISE EN GARDE

Une mauvaise utilisation des feux de route peut distraire et éblouir les autres usa-

gers de la route. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves ou mortelles.

- N'utilisez jamais les feux de route si d'autres usagers de la route peuvent être distraits ou éblouis.

Commande de feux de route automatique (phares adaptatifs)

La commande de feux de route automatique commute automatiquement lorsque des véhicules qui vous précèdent ou arrivant en sens opposé sont détectés. De plus, la commande de feux de route automatique détecte en général les zones éclairées et désactive les feux de route au cours de traversée, par ex. d'agglomérations.

Les feux de route sont allumés ou éteints automatiquement dans les limites inhérentes au système en fonction des conditions environnementales et de circulation, ainsi que de la vitesse → ▲.

Avec l'équipement correspondant, vous pouvez activer et désactiver la commande de feux de route automatique dans les réglages du véhicule, sur le système d'infodivertissement → page 36.

Activation de la commande de feux de route automatique

1. Mettez le contact.
2. Activez l'allumage automatique des projecteurs **AUTO**.
3. Poussez le levier des clignotants et de l'inverseur-codes deux fois vers l'avant à partir de sa position de base.

Lorsque la commande de feux de route automatique est activée, le témoin de contrôle  s'allume en blanc sur l'afficheur du combiné des instruments. Lorsque la commande de feux de route automatique est activée, le témoin de contrôle  des feux de route s'allume en bleu sur le combiné des instruments.

Désactivation de la commande de feux de route automatique

1. Désactivez l'allumage automatique des projecteurs **AUTO**.

Ou : lorsque la commande de feux de route automatique est en marche et active, tirez le levier des clignotants et de l'inverseur-codes vers l'arrière.

Ou : lorsque la commande de feux de route automatique est en marche et inactive, poussez le levier des clignotants et de l'inverseur-codes vers l'avant.

Les feux de route manuels sont désormais activés. Pour désactiver les feux de route manuels, tirez le levier des clignotants et de l'inverseur-codes vers l'arrière.

Ou : coupez le contact.

Limites du système

Dans les conditions suivantes, il est indispensable d'éteindre manuellement les feux de route étant donné que la commande de feux de route automatique ne se coupe pas à temps ou pas du tout :

- Dans des rues mal éclairées avec des panneaux réfléchissant fortement la lumière incidente.
- Lorsque les usagers de la route disposent d'un éclairage insuffisant, par ex. les piétons et les cyclistes.
- À des intersections dans un trafic transversal.
- Dans les virages serrés, sur des pentes ou déclivités raides ou lorsque les véhicules circulant en sens inverse sont à moitié masqués.
- Dans le cas de véhicules arrivant en sens inverse sur des routes équipées d'une glissière de sécurité centrale, si le conducteur peut voir au-dessus de la glissière de sécurité centrale (par ex. un chauffeur de camion).
- En cas de brouillard, de neige et de fortes précipitations.
- En cas de tourbillonnements de poussière et de sable.
- En cas d'endommagement du pare-brise dans le champ de vision de la caméra.
- Si le champ de vision de la caméra est embué, encrassé ou masqué par des autocollants, de la neige et du givre.

— Lorsque la caméra est défectueuse ou en cas de coupure de l'alimentation en courant.

MISE EN GARDE

La commande de feux de route automatique peut ne pas détecter correctement toutes les situations et fonctionner de manière restreinte dans certaines situations. La commande de feux de route automatique fournit seulement une aide au conducteur. C'est au conducteur qu'incombe la responsabilité d'allumer correctement l'éclairage du véhicule. Une mauvaise utilisation des feux de route peut distraire et éblouir les autres usagers de la route. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves ou mortelles.

- Contrôlez toujours vous-même l'éclairage, et adaptez-le aux conditions d'éclairage, de visibilité et de circulation.
- Désactivez les feux de route manuellement si ces derniers sont susceptibles d'éblouir les autres usagers de la route.

MISE EN GARDE

Si le champ de vision de la caméra est encrassé, masqué ou endommagé, le fonctionnement du système de commande de feux de route automatique risque d'être entravé. Cela s'applique également en cas de modifications apportées au système d'éclairage du véhicule, comme le montage de projecteurs supplémentaires. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves ou mortelles.

- Nettoyez régulièrement le champ de vision de la caméra et maintenez-le propre et exempt de neige et de givre.
- Ne masquez pas le champ de vision de la caméra.
- Contrôlez régulièrement l'état du pare-brise dans le champ de vision de la caméra.

Résolution des problèmes



Témoin de clignotant

Le témoin clignote en vert.

En cas de défaillance d'un clignotant du véhicule, le témoin de contrôle clignote deux fois plus vite.

1. Contrôlez l'éclairage et, si nécessaire, remplacez l'ampoule concernée → page 349.
2. Si le dysfonctionnement persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.



Témoin de contrôle des clignotants de remorque

Le témoin clignote en vert.

Lorsqu'un clignotant de remorque ou l'ensemble de l'éclairage de la remorque est défaillant, le témoin de contrôle s'éteint.

1. Contrôlez l'éclairage et, si nécessaire, remplacez l'ampoule concernée → page 349.
2. Si le dysfonctionnement persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.



Éclairage du véhicule défaillant

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Éclairage extérieur partiellement ou entièrement défaillant.

1. Contrôlez l'éclairage et, si nécessaire, remplacez l'ampoule concernée → page 349.
2. Si le dysfonctionnement persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.



Dysfonctionnement du détecteur de pluie et de luminosité

Lorsque la commande d'éclairage est en position **AUTO**, l'éclairage du véhicule ne s'allume et ne s'éteint pas de manière automatique.

1. Coupez le contact, puis remettez-le.
2. Si le dysfonctionnement persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

i Par temps frais ou humide, l'intérieur des projecteurs, des feux arrière et des clignotants peut momentanément s'embuer. Ce phénomène est normal et n'a aucune répercussion sur la longévité de l'éclairage du véhicule.

Feux antibrouillard

Allumage et extinction des projecteurs antibrouillard

Allumage des projecteurs antibrouillard

1. Mettez le contact.
2. appuyez sur la touche → page 126.
Le témoin intégré à la touche s'allume en vert.

Extinction des projecteurs antibrouillard

1. Appuyez de nouveau sur la touche.

i Si, en cas d'éclairage éteint mais de feux de position allumés ou d'allumage automatique des projecteurs **AUTO** activé, le feu arrière de brouillard est allumé, alors les feux de croisement s'allument également, indépendamment de la luminosité ambiante.

Allumage et extinction du feu arrière de brouillard

Le feu arrière de brouillard ne peut être allumé que lorsque le contact est mis → page 126.

Allumage du feu arrière de brouillard

1. Mettez le contact.
2. Appuyez sur la touche → page 126.
Le témoin de contrôle intégré à la touche s'allume et le témoin de contrôle du combiné des instruments s'allume en jaune.

Extinction du feu arrière de brouillard

1. Appuyez de nouveau sur la touche.

i Si, en cas d'éclairage **OFF** éteint mais de feux de position allumés ou d'allumage automatique des projecteurs **AUTO** activé, le feu arrière de brouillard est allumé, alors les feux de croisement s'allument également, indépendamment de la luminosité ambiante.

i Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte : lorsqu'une remorque avec feu arrière de brouillard est raccordée électriquement, le feu arrière de brouillard du véhicule ne s'allume pas.

Feux de position

Activation ou désactivation des feux de position

Feux de position

Lorsque les feux de position sont allumés, les deux projecteurs avec les feux de position et certaines parties des blocs de feux arrière, les feux de plaque de police ainsi que les touches de la console centrale et celles du tableau de bord le sont également. À partir d'une vitesse d'environ 10 km/h (6 mph) ou d'une distance parcourue d'environ 100 m (328 pieds), l'allumage automatique des projecteurs est activé.

Si vous ne verrouillez pas le véhicule de l'extérieur lorsque le contact est coupé, les feux de stationnement permanents des deux côtés s'allument automatiquement au bout d'environ 10 minutes afin de réduire la sollicitation de la batterie 12 V → page 131.

Coupure automatique des feux de position ou de stationnement

Lorsque la batterie 12 V est faible, le véhicule coupe à temps les feux de position ou de stationnement afin de permettre un nouveau démarrage du moteur. Cette coupure automatique n'intervient toutefois qu'au bout de 2 heures de fonctionnement.

Si la capacité de la batterie ne suffit pas pour assurer le fonctionnement des feux de position ou de stationnement pendant 2 heures, il est possible que la batterie 12 V

se décharge au point que vous ne puissiez plus démarrer le moteur → ⚠.

⚠ MISE EN GARDE

Si un véhicule garé et insuffisamment éclairé est peu ou pas visible pour les autres usagers de la route, il peut entraîner des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Garez toujours votre véhicule dans un lieu sûr et suffisamment éclairé.
- Veuillez respecter les dispositions légales en vigueur.
- Si l'éclairage du véhicule doit rester allumé pendant plusieurs heures, n'allumez si possible les feux de stationnement que d'un seul côté (droit ou gauche).

Allumage et extinction des feux de stationnement

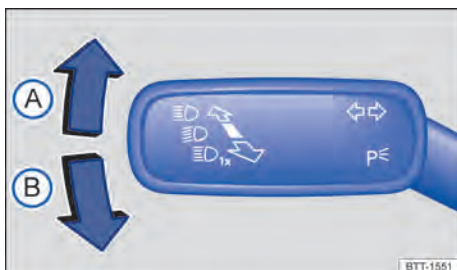


Fig. 90 À gauche sur la colonne de direction : levier des clignotants et de l'inverseur-codes

- Ⓐ Feux de stationnement à droite allumés
- Ⓑ Feux de stationnement à gauche allumés

Allumage du feu de stationnement d'un seul côté du véhicule

Lorsque les feux de stationnement sont allumés, le projecteur avec son feu de position et le feu du bloc de feux arrière sont allumés sur le côté souhaité du véhicule. La durée d'éclairage des feux de stationnement allumés d'un seul côté est en général deux fois plus élevée que celle des feux de

stationnement permanents des deux côtés :

1. Coupez le contact.
2. En partant de la position médiane, amenez le levier des clignotants et de l'inverseur-codes dans la position nécessaire → fig. 90.

Allumage des feux de stationnement permanents des deux côtés

Lorsque les feux de stationnement permanents des deux côtés sont allumés, les deux projecteurs s'allument avec les feux de position et certaines parties du bloc de feux arrière.

1. Allumez les feux de position ➤.
2. Coupez le contact.
3. Verrouillez le véhicule depuis l'extérieur.

Coupure automatique des feux de position ou de stationnement

Lorsque la batterie 12 V est faible, le véhicule coupe à temps les feux de position ou de stationnement afin de permettre un nouveau démarrage du moteur. Cette coupure automatique n'intervient toutefois qu'au bout de 2 heures de fonctionnement.

Si la capacité de la batterie ne suffit pas pour assurer le fonctionnement des feux de position ou de stationnement pendant 2 heures, il est possible que la batterie 12 V se décharge au point que vous ne puissiez plus démarrer le moteur → ⚠.

⚠ MISE EN GARDE

Si un véhicule garé et insuffisamment éclairé est peu ou pas visible pour les autres usagers de la route, il peut entraîner des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Garez toujours votre véhicule dans un lieu sûr et suffisamment éclairé.
- Veuillez respecter les dispositions légales en vigueur.
- Si l'éclairage du véhicule doit rester allumé pendant plusieurs heures, n'allumez si possible les feux de stationnement que d'un seul côté (droit ou gauche).

Fonctions « Retour chez soi » et « Départ de chez soi » (éclairage d'orientation)

Les fonctions « Retour chez soi » et « Départ de chez soi » assurent l'éclairage de la périphérie immédiate du véhicule lorsque vous montez à bord du véhicule ou que vous en descendez dans l'obscurité.

Les fonctions « Retour chez soi » et « Départ de chez soi » sont pilotées automatiquement par un détecteur de luminosité.

Vous pouvez régler la durée du post-éclairage dans les réglages du véhicule du système d'infodivertissement ainsi qu'y activer et désactiver la fonction → page 36.

Activation de la fonction « Retour chez soi »

1. Coupez le contact.

L'éclairage de la fonction « « Retour chez soi » » s'allume lorsque l'allumage automatique des projecteurs **AUTO** est activé et que le capteur de luminosité détecte l'obscurité.

La durée de post-éclairage commence dès la fermeture de la dernière porte du véhicule ou du capot arrière.

Désactivation de la fonction « Retour chez soi »

1. Automatiquement après écoulement de la durée de post-éclairage réglée.

Ou : automatiquement si, environ 30 secondes après l'activation, une porte du véhicule ou le capot arrière est encore ouvert(e).

Ou : appuyez sur la commande d'éclairage jusqu'à ce que le réglage **OFF** s'affiche dans le combiné d'instruments.

Ou : Mettez le contact.

Activation de la fonction « Départ de chez soi »

1. Déverrouillez le véhicule lorsque l'allumage automatique des projecteurs **AUTO** est activé et que le détecteur de capteur de luminosité détecte l'obscurité.

Désactivation de la fonction « Départ de chez soi »

1. Automatiquement après écoulement de la durée du post-éclairage.

Ou : Verrouillez le véhicule.

Ou : appuyez sur la commande d'éclairage jusqu'à ce que le réglage **OFF** s'affiche dans le combiné d'instruments.

Ou : Mettez le contact.

Fonctions d'éclairage

Feux de braquage

Lorsque les feux de croisement sont activés, les feux de braquage s'allument en cas de changement de direction lent ou dans les virages très serrés.



Lorsque vous engagez la marche arrière, les feux de braquage s'allument des deux côtés du véhicule pour mieux éclairer la zone périphérique durant la manœuvre.

Allumage automatique de l'éclairage

Lorsque l'allumage automatique de l'éclairage **AUTO** est activé, l'éclairage du véhicule ainsi que l'éclairage des cadrans et des commandes s'allument dans les conditions suivantes :

— Le capteur de luminosité a détecté une baisse de luminosité.

— Les essuie-glaces avant sont activés depuis une période prolongée.

Lorsque l'éclairage est allumé, le témoin de contrôle **AUTO** s'allume en jaune → page 126.

L'allumage automatique des projecteurs ne constitue qu'une aide et n'est pas en mesure d'identifier suffisamment toutes les situations de conduite.

Avec l'équipement approprié, l'heure d'allumage automatique des projecteurs peut être définie dans les réglages du véhicule du système d'infodivertissement → page 36.

Réglage du site des projecteurs

Grâce au réglage du site des projecteurs, le faisceau lumineux des feux de croisement peut être adapté en fonction du chargement du véhicule. Le conducteur bénéficie ainsi d'une visibilité optimale et les automobilistes venant en sens inverse ne sont pas éblouis → .

En fonction de l'équipement du véhicule, le site des projecteurs peut être réglé dans le système d'infodivertissement.

Réglage manuel du site des projecteurs

Réglage dans le système d'infodivertissement :

1. Touchez le bouton de fonction Véhicule.
2. Touchez le bouton de fonction Eclairage route.
3. Touchez le bouton de fonction Réglage du site des projecteurs.
4. Touchez la valeur de réglage requise (exemple d'état de chargement du véhicule).

Valeur de réglage dans le système d'infodivertissement

0	Sièges avant occupés et compartiment de charge vide
2	Places assises occupées en totalité et compartiment de charge vide
4	Places assises toutes occupées et coffre à bagages plein Traction d'une remorque avec faible poids sur flèche
6	Siège du conducteur occupé uniquement et compartiment de charge plein Traction d'une remorque avec poids sur flèche maximal

Réglage automatique du site des projecteurs

Sur les véhicules dotés du réglage automatique du site des projecteurs, le bouton de réglage est supprimé. La portée d'éclairage s'adapte automatiquement à l'état de chargement du véhicule lors de l'allumage des projecteurs → .

MISE EN GARDE

Des objets lourds à bord du véhicule peuvent modifier l'assiette du véhicule de telle sorte que les projecteurs éblouissent et détournent l'attention des autres usagers de la route. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

- Adaptez toujours le faisceau lumineux en fonction de l'état de chargement du véhicule de manière à ne pas éblouir les autres usagers de la route.

MISE EN GARDE

En cas de défaillance ou de dysfonctionnement du réglage du site des projecteurs, les projecteurs risquent d'éblouir les autres usagers de la route et de détourner leur attention. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

- Faites immédiatement contrôler le réglage du site des projecteurs dans un atelier spécialisé agréé.

Adaptation des projecteurs (mode voyage)

Lorsque vous roulez dans des pays où l'on circule du côté opposé à celui de votre pays d'origine, les feux de croisement des véhicules avec réglage automatique du site des projecteurs peuvent éblouir les automobilistes venant en sens inverse. En fonction de l'équipement du véhicule, il est possible d'adapter l'orientation des projecteurs dans les réglages du véhicule du système d'infodivertissement (mode voyage) → page 36.

Sur les véhicules sans réglage automatique du site des projecteurs, il n'est pas nécessaire d'adapter les projecteurs. Des infor-

mations complémentaires sont disponibles dans les ateliers spécialisés qualifiés.

i Le mode voyage ne peut être utilisé que pendant une courte période. Pour une transformation permanente de l'équipement, veuillez vous adresser à un atelier spécialisé agréé.

Signaux sonores d'avertissement de feux non éteints

Lorsque le contact est coupé et que la porte du conducteur est ouverte, des signaux d'avertissement retentissent si l'une des conditions suivantes est remplie :

- Lorsque les feux de stationnement sont allumés.
- Lorsque les feux de position sont allumés.
- Lorsque les feux arrière de brouillard sont allumés.

Lorsque l'éclairage d'orientation est activé, aucun signal sonore d'avertissement ne retentit lorsque vous quittez le véhicule pour vous prévenir que l'éclairage est encore allumé → page 132.

Éclairage intérieur

Éclairage des cadrans et des commandes

En fonction de l'équipement du véhicule, la luminosité de l'éclairage des cadrans et des commandes peut être réglée dans le menu des réglages du véhicule dans le système d'infodivertissement → page 36.

La luminosité réglée s'adapte automatiquement aux variations de la luminosité ambiante dans le véhicule.

Sur les véhicules sans possibilité de réglage, l'éclairage des cadrans et des commandes est allumé de manière permanente.

Lorsque l'allumage automatique des projecteurs **AUTO** est activé, un capteur allume et éteint automatiquement les feux de croisement ainsi que l'éclairage des cadrans et

des commandes en fonction de la luminosité ambiante.

i Lorsque l'éclairage est éteint et le contact mis, l'éclairage des cadrans (aiguille et graduations) est allumé. Plus la luminosité ambiante diminue, plus l'éclairage des graduations baisse automatiquement ou éventuellement se désactive complètement. Cette fonction doit rappeler au conducteur d'allumer les feux de croisement en temps opportun, par ex. lors de la traversée de tunnels.

Plafonniers et lampes de lecture



Fig. 91 Dans la console de pavillon : lampes de lecture tactiles

Touchez le symbole correspondant :



Allumage, extinction ou atténuation de l'éclairage des plafonniers.



Fonction désactivée : En fonction de l'équipement, les plafonniers s'allument automatiquement lorsque vous déverrouillez le véhicule, que vous ouvrez une porte ou que vous coupez le contact.

Lampes de lecture tactiles avec réglage manuel de l'intensité lumineuse

En fonction de l'équipement, des lampes de lecture tactiles peuvent se trouver dans la console de pavillon et au-dessus des rangées de sièges → [fig. 91](#). Vous pouvez allumer ou éteindre ces lampes de lecture en effleurant leur surface d'éclairage.

Pour activer le réglage manuel de l'intensité lumineuse, touchez la surface d'éclairage de la lampe de lecture jusqu'à ce que l'intensité lumineuse souhaitée soit atteinte.

Éclaireur de coffre à bagages et de boîte à gants

Lorsque vous ouvrez ou fermez la boîte à gants ou le capot arrière, l'éclairage correspondant s'allume ou s'éteint.

i Les éclaireurs s'éteignent lorsque vous verrouillez le véhicule ou quelques minutes après la coupure du contact. Cela empêche la batterie 12 V de se décharger.

Visibilité

Essuie-glaces

Commande du levier d'essuie-glace

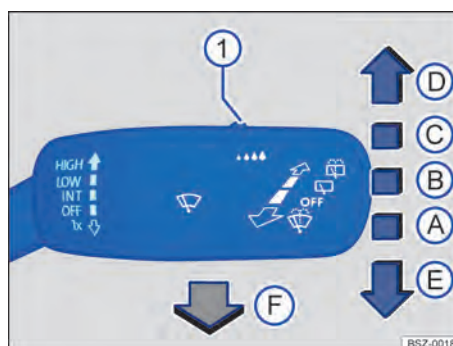


Fig. 92 À droite sur la colonne de direction : commande des essuie-glaces avant

- A OFF** Essuie-glaces désactivés.
- B INT** Balayage intermittent du pare-brise au fonctionnement du détecteur de pluie. Le balayage intermittent du pare-brise s'effectue en fonction de la vitesse du véhicule. Plus la vitesse est élevée, plus les essuie-glaces balayent fréquemment.
- C LOW** Balayage lent.
- D HIGH** Balayage rapide.
- E 1x** Balayage aller-retour – balayage bref. Maintenez le levier plus longtemps vers le bas pour effectuer un balayage plus rapide.
- F**  Lavage-balayage automatique pour nettoyer le pare-brise lorsque le levier est tiré. Le climatiseur automatique passe au mode recyclage de l'air ambiant pendant env. 30 secondes pour éviter les odeurs de liquide de lave-glace dans l'habitacle.
- 1**  Commande des niveaux d'intermittence (véhicules sans détecteur de pluie et de luminosité) ou réglage de la sensibilité du détecteur de pluie et de luminosité.

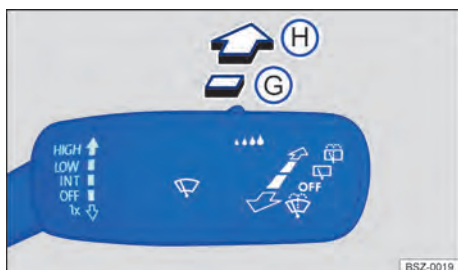


Fig. 93 À droite sur la colonne de direction : commande de l'essuie-glace arrière

- Ⓒ  Balayage intermittent de la glace arrière. L'essuie-glace balaie environ toutes les 6 secondes.
- Ⓗ  Lavage-balayage automatique pour nettoyer la glace arrière lorsque le levier est poussé.

Les essuie-glace ne fonctionnent que lorsque le contact est mis et que le capot avant ou arrière est fermé.

MISE EN GARDE

Sans protection antigel suffisante, le liquide de lave-glace peut geler sur le pare-brise, limitant ainsi la visibilité. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

- Par des températures hivernales, n'utilisez le lave-glace que si vous disposez d'une quantité suffisante de protection antigel.
- Par températures hivernales, n'utilisez jamais le lave-glace tant que le pare-brise n'a pas été réchauffé à l'aide du système de ventilation.

MISE EN GARDE

S'ils sont usés ou sales, les balais d'essuie-glace réduisent la visibilité et augmentent le risque d'accidents et de blessures graves.

- Remplacez toujours les balais d'essuie-glace lorsqu'ils sont endommagés ou usés et s'ils ne nettoient plus correctement les glaces → page 348.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des essuie-glaces peut endommager la glace arrière, le pare-brise, les bras d'essuie-glace et le moteur d'essuie-glace.

- Avant de prendre la route et avant de mettre le contact, contrôlez que le levier d'essuie-glace se trouve en position de base.
- Enlevez la neige et le givre se trouvant éventuellement sur les essuie-glaces et les glaces.
- Détachez toujours avec précaution de la glace les balais d'essuie-glace collés par le gel.
- N'activez pas l'essuie-glace lorsque la glace est sèche.

 À l'arrêt du véhicule, les essuie-glaces passent momentanément à la vitesse de balayage inférieure.

 Si le véhicule reste immobilisé par temps froid, la position de maintenance de l'essuie-glace avant peut être utile pour pouvoir détacher les balais plus facilement du pare-brise → page 347.

Fonctionnement des essuie-glaces

Essuie-glace et lave-glace pour le nettoyage du pare-brise ou de la glace arrière

L'essuie-glace et lave-glace nettoie le pare-brise ou la glace arrière avec les essuie-glaces et le liquide de lave-glace. Pour garantir le bon fonctionnement du lave-glace quelles que soient les conditions météorologiques, suffisamment d'antigel doit être mélangé au liquide de lave-glace → page 374.

AVERTISSEMENT

En cas de températures basses, s'il n'est pas mélangé à suffisamment d'antigel, le liquide de lave-glace peut geler dans les flexibles d'eau et dans le réservoir de liquide de lave-glace. Cela risque d'endommager la pompe de liquide de lave-glace.

- Utilisez toujours du liquide de lave-glace avec suffisamment d'antigel.

Balayage automatique de l'essuie-glace arrière

L'essuie-glace arrière se met en marche automatiquement lorsque les essuie-glaces avant sont en marche et que la marche arrière est engagée. La mise en marche automatique en marche arrière peut être activée et désactivée dans les réglages du véhicule, sur le système d'infodivertissement → page 36.

Gicleurs de lave-glace dégivrants

Le dégivrage dégèle les gicleurs gelés. La puissance calorifique est régulée automatiquement en fonction de la température ambiante à la mise du contact. Le chauffage agit uniquement sur les gicleurs et non sur les flexibles de liquide de lave-glace.

Détecteur de pluie et de luminosité

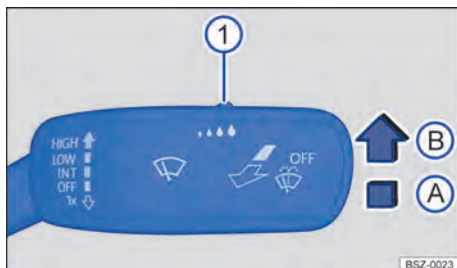


Fig. 94 À droite sur la colonne de direction : levier d'essuie-glace

- ① Commande de réglage de la sensibilité du détecteur de pluie et de luminosité.
- A Détecteur de pluie et de luminosité désactivé.
- B Détecteur de pluie et de luminosité activé, balayage automatique si nécessaire.

Le détecteur de pluie et de luminosité activé pilote de manière autonome l'intermittence des essuie-glaces en fonction de l'intensité des précipitations.

Activation et désactivation du détecteur de pluie et de luminosité

1. Poussez le levier dans la position souhaitée → fig. 94.

Vous pouvez activer ou désactiver le balayage automatique dans les réglages du véhicule, sur le système d'infodivertissement → page 36.

Lorsque le balayage automatique est désactivé dans le système d'infodivertissement, le réglage de l'intermittence des balayages s'effectue par paliers fixes.

Réglage de la sensibilité du détecteur de pluie et de luminosité

Il est possible de régler manuellement la sensibilité du détecteur de pluie et de luminosité à l'aide de la commande intégrée au levier d'essuie-glace → fig. 94 ① → ⚠.

- Pour une grande sensibilité, réglez la commande vers la droite.
- Pour une faible sensibilité, réglez la commande vers la gauche.

⚠ MISE EN GARDE

Le détecteur de pluie et de luminosité ne peut pas détecter suffisamment toutes les précipitations et activer les essuie-glaces. Une visibilité restreinte peut entraîner des accidents et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Si nécessaire, mettez en marche manuellement l'essuie-glace à temps si l'eau se trouvant sur le pare-brise nuit à la visibilité.

Résolution des problèmes



Niveau de liquide de lave-glace insuffisant

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

1. Remplissez le réservoir de lave-glace à la prochaine occasion → page 374.



Dysfonctionnement des essuie-glaces

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Les essuie-glaces ne balaient pas.

1. Coupez le contact, puis remettez-le.
2. Si le dysfonctionnement persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.



Dysfonctionnement du détecteur de pluie et de luminosité

Les essuie-glaces ne se mettent pas en marche automatiquement alors que le détecteur de pluie et de luminosité est en fonctionnement.

1. Coupez le contact, puis remettez-le.
2. Si le dysfonctionnement persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

Modification du comportement de déclenchement du détecteur de pluie et de luminosité

Causes possibles de dysfonctionnements et d'interprétations erronées *au niveau de la surface sensible* du détecteur de pluie et de luminosité → page 8 :

- **Balais d'essuie-glace endommagés :** la présence d'un film d'eau ou de traces de balayage laissées par des balais d'essuie-glace endommagés peut augmenter la durée de mise en marche, réduire considérablement les intervalles de balayage ou entraîner un passage en mode de balayage rapide et continu.
- **Insectes :** les insectes qui s'écrasent sur le pare-brise peuvent déclencher l'essuie-glace.
- **Stries formées par le sel :** en hiver, les stries formées par le sel de déneigement sur le pare-brise peuvent entraîner un post-balayage exceptionnellement long sur une glace presque sèche.
- **Saletés :** la présence de poussière sèche, de cire, de revêtements de glace (effet lotus) ou de résidus de produits de lavage (après passage dans une installation de lavage automatique) peut rendre le détecteur de pluie et de luminosité moins sensible ou le faire réagir trop tard, trop lentement, voire ne plus le faire réagir du tout. Nettoyez régulièrement la surface sensible du détecteur de pluie et de luminosité et contrôlez l'état des balais d'essuie-glace → page 435.

— **Fissure du pare-brise :** l'impact d'un gravillon ou d'une pierre déclenche un cycle de balayage lorsque le détecteur de pluie et de luminosité est activé. Le détecteur de pluie et de luminosité reconnaît ensuite la réduction des surfaces sensibles et s'y adapte. Le comportement de déclenchement du détecteur de pluie et de luminosité dépend de la violence de l'impact.

Pour éliminer les traces de cire et de revêtements brillants, il est recommandé d'utiliser un nettoyeur pour glaces à base d'alcool.



Lorsqu'un obstacle se trouve sur la glace, l'essuie-glace essaie de le balayer sur le côté. Si l'obstacle continue à bloquer l'essuie-glace, ce dernier reste immobile. Retirez l'obstacle et mettez de nouveau l'essuie-glace en marche.



Rétroviseurs

Consignes générales de sécurité

Les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur permettent au conducteur d'observer les véhicules qui le suivent et d'adapter le comportement du véhicule en conséquence.

Pour assurer la sécurité de conduite, le conducteur doit régler correctement les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur avant de prendre la route.

Les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur ne permettent pas de voir intégralement les abords du véhicule à l'arrière et sur les côtés. Ces zones non visibles forment l'angle mort. D'autres usagers de la route ou des objets peuvent se trouver dans l'angle mort.



MISE EN GARDE

Le réglage des rétroviseurs extérieurs et du rétroviseur intérieur pendant la marche du véhicule peut détourner votre attention. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Veillez à ce que les rétroviseurs soient correctement réglés et que la visibilité à l'arrière ne soit pas restreinte par la présence de givre, de neige, de buée ou d'objets quelconques.

⚠ MISE EN GARDE

Les zones de visibilité des rétroviseurs extérieurs et du rétroviseur intérieur ne couvrent pas entièrement les abords sur les côtés et à l'arrière du véhicule. D'autres usagers de la route ou des objets peuvent se trouver dans ces angles morts. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

- Lorsque vous effectuez une manœuvre de stationnement, un changement de voie, une manœuvre de dépassement ou un changement de direction, veillez toujours à surveiller attentivement les abords du véhicule.

⚠ MISE EN GARDE

Les miroirs de rétroviseurs bombés (convexes ou asphériques) agrandissent le champ visuel et font paraître les objets plus petits et plus lointains dans le rétroviseur. Vous risquez ainsi de mal évaluer la distance par rapport aux véhicules suivant le vôtre, par ex. lors d'un changement de voie. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez dans la mesure du possible le rétroviseur intérieur pour déterminer avec précision la distance de votre véhicule par rapport aux véhicules suivants ou à d'autres objets.
- Assurez-vous que la visibilité est suffisante vers l'arrière.

⚠ MISE EN GARDE

Les rétroviseurs photosensibles contiennent un liquide électrolyte qui peut s'écouler lorsque le miroir est brisé. Tout contact avec ce produit peut irriter la peau, les yeux et les organes respiratoires, notamment chez les personnes souffrant

d'asthme ou de maladies comparables. provoquer des blessures graves.

- Si vous avez avalé du liquide électrolyte, rincez-vous immédiatement la bouche pendant au moins 15 minutes avec beaucoup d'eau. Ne provoquez pas de vomissement en l'absence de prescription médicale. Faites immédiatement appel à un médecin.
- Aérez suffisamment à l'air frais et sortez du véhicule, si cela n'est pas possible, ouvrez toutes les glaces et les portes.
- Si un liquide électrolyte entre en contact avec vos yeux ou votre peau, lavez immédiatement la zone concernée pendant au moins 15 minutes avec beaucoup d'eau et consultez un médecin.
- Si un liquide électrolyte entre en contact avec vos chaussures ou vos vêtements, lavez-les immédiatement pendant au moins 15 minutes avec beaucoup d'eau. Nettoyez soigneusement les chaussures et les vêtements avant de les réutiliser.

⚠ AVERTISSEMENT

Dans le cas des rétroviseurs intérieurs photosensibles, du liquide électrolytique peut s'écouler lorsque le miroir est brisé. Ce liquide attaque les surfaces en plastique.

- Éliminez le liquide renversé au plus vite, par exemple avec une éponge humide.

Rétroviseur intérieur



Fig. 95 Sur le pare-brise : rétroviseur intérieur photosensible

- ① Détecteur d'incidence de la lumière venant de l'arrière
- ② Détecteur d'incidence de la lumière venant de l'avant



Fig. 96 Sur le pare-brise : rétroviseur intérieur jour/nuit manuel

Rétroviseur intérieur photosensible

Lorsque le contact est mis, les capteurs mesurent la lumière incidente venant de l'arrière → fig. 95 ① et de l'avant ②.

En fonction des valeurs mesurées, le rétroviseur intérieur passe automatiquement en position jour ou nuit.

Lorsque l'incidence de la lumière sur les capteurs est amoindrie ou interrompue (par ex. en présence d'un store pare-soleil ou d'objets suspendus), le rétroviseur intérieur photosensible ne fonctionne pas ou pas correctement. De même, des appareils de navigation nomades installés sur le pare-brise ou à proximité du rétroviseur intérieur photosensible peuvent influencer les capteurs → ⚠.

Dans certaines situations, le passage automatique en position nuit est désactivé ; c'est le cas par exemple lorsque la marche arrière est engagée.

Rétroviseur intérieur jour/nuit manuel

- Position de base : le levier situé sur le bord inférieur du rétroviseur est orienté vers l'avant (vers le pare-brise).
- Pour sélectionner la position nuit, tirez le levier vers l'arrière → fig. 96.

⚠ MISE EN GARDE

L'écran allumé d'un appareil de navigation nomade peut perturber le fonctionnement du rétroviseur intérieur photosensible. Le rétroviseur intérieur ne peut alors pas être utilisé pour déterminer avec précision la distance séparant votre véhicule par rapport à ceux qui le suivent ou par rapport à d'autres objets. Cela risque d'entraîner des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Dans ces cas, éteignez le système de navigation nomade.

Rétroviseurs extérieurs



Fig. 97 Dans la porte du conducteur : commande rotative pour les rétroviseurs extérieurs

Les fonctions des rétroviseurs extérieurs sont décrites ci-après pour les véhicules à direction à gauche, la position **L** correspond au rétroviseur extérieur côté conducteur et la position **R**, au rétroviseur extérieur côté passager avant. Sur les véhicules à direction à droite, il convient de procéder de manière inverse.

Rétroviseurs extérieurs électriques

1. Mettez le contact.
2. Tournez la commande rotative dans la porte du conducteur sur le symbole souhaité → [fig. 97](#).
3. Pour régler le rétroviseur extérieur, faites pivoter la commande rotative vers l'avant, l'arrière, la droite ou la gauche.



Rabattement électrique des rétroviseurs extérieurs sur le véhicule → Les rétroviseurs extérieurs peuvent être rabattus jusqu'à une vitesse d'environ 50 km/h (env. 30 mph).



Mise en marche du dégivrage des rétroviseurs extérieurs

L

Réglage du rétroviseur extérieur gauche

R

Réglage du rétroviseur extérieur droit

0

Position neutre. Le rétroviseur extérieur ne peut pas être réglé et toutes les fonctions sont désactivées.

En fonction du modèle, les éléments de commande électriques peuvent être com-

binés avec des rétroviseurs extérieurs rabattables mécaniquement.

Activation des fonctions des rétroviseurs extérieurs

Les fonctions suivantes des rétroviseurs extérieurs doivent être activées une seule fois dans les réglages du véhicule du système d'infodivertissement → page 36.

Réglage synchrone des rétroviseurs

Le réglage synchrone des rétroviseurs règle simultanément le rétroviseur extérieur droit lors du réglage du rétroviseur extérieur gauche.

1. Tournez la commande rotative en position **L**.
2. Réglez le rétroviseur extérieur gauche. Le rétroviseur extérieur droit est alors réglé simultanément (de manière synchrone).
3. Corrigez si nécessaire les réglages du rétroviseur extérieur droit : tournez la commande rotative en position **R** et réglez le rétroviseur extérieur droit.

Rabattement des rétroviseurs extérieurs pendant le stationnement

Si le véhicule est verrouillé ou déverrouillé de l'extérieur, les rétroviseurs extérieurs se déploient ou se rabattent automatiquement. Pour cela, la commande rotative doit se trouver en position **L**, **R** ou **0**.

Si la commande rotative des rétroviseurs extérieurs à commande électrique se trouve sur la position les rétroviseurs restent rabattus.

MISE EN GARDE

Si vous rabattez ou remettez en place sans précaution les rétroviseurs extérieurs, vous risquez de vous coincer les doigts entre le rétroviseur extérieur et le pied de rétroviseur. Cela peut causer des blessures graves.

- Ne rabattez ou ne remettez en place les rétroviseurs extérieurs qu'après vous être assuré qu'aucun obstacle ne se trouve dans la zone de fonctionnement.

❗ AVERTISSEMENT

Des rétroviseurs extérieurs non rabattus peuvent être endommagés lors du passage dans une station de lavage.

- Rabattez toujours les rétroviseurs extérieurs.

❗ AVERTISSEMENT

Un rabattement mécanique des rétroviseurs extérieurs à commande électrique peut entraîner une usure accrue ou endommager la transmission électrique.

- Ne rabattez ou ne remettez jamais en place manuellement les rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement.

🍃 Ne laissez pas le dégivrage des rétroviseurs extérieurs activé plus longtemps que nécessaire. Sinon, vous consommez inutilement du carburant.

i En cas de dysfonctionnement d'un rétroviseur extérieur à commande électrique, vous pouvez le régler manuellement en appuyant sur le bord du miroir.

i Les antennes du véhicule se trouvent dans les rétroviseurs extérieurs. Dans le cas d'un chromage métallique ultérieur des rétroviseurs extérieurs, par ex. par le montage de coques chromées, des perturbations importantes ou la perte des capacités de réception et d'émission des services de radio, de téléphonie mobile et de navigation sont très probables.

Protection contre le soleil

Pare-soleil

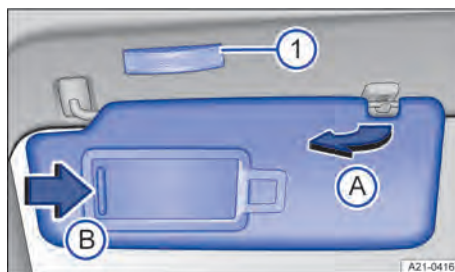


Fig. 98 Dans le ciel de pavillon avant : pare-soleil

- ① Éclaireur
- A Faites sortir du support.
- B Faites coulisser le couvercle pour l'ouvrir.

Possibilités de réglage des pare-soleil pour le conducteur et le passager avant :

1. Rabattement contre le pare-brise.
2. Retrait du pare-soleil de son support et pivotement vers la porte → fig. 98 A

Miroir de courtoisie avec éclairage

Un miroir de courtoisie peut se trouver dans le pare-soleil rabattu vers le bas, derrière un volet d'occultation.

1. Ouvrez le cache dans le sens de la flèche → fig. 98 B.

L'éclaireur → fig. 98 ① s'éteint lorsque le cache couvrant le miroir de courtoisie est remis en place, ou que le pare-soleil est relevé.

⚠ MISE EN GARDE

Les pare-soleil et stores pare-soleil abaissés peuvent réduire la visibilité. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

- Remettez toujours les pare-soleil et stores pare-soleil dans leur support si vous n'en avez plus besoin.

Chauffage et climatiseur

Climatisation à régulation automatique

Vue d'ensemble de la climatisation à régulation automatique

La climatisation à régulation automatique réchauffe, refroidit et déshydrate l'air. Le mode automatique permet de réguler automatiquement la température, la répartition et le volume d'air.

La barre climatisation est affichée en permanence au bas de l'écran dans le système d'infodivertissement. Vous y trouverez, par exemple, la température réglée momentanément.

Certaines fonctions de la climatisation dépendent de l'équipement du véhicule.

Utilisation efficace de la climatisation

La climatisation atteint son efficacité maximale lorsque vous maintenez l'habitacle fermé. En cas d'accumulation de chaleur, vous pouvez refroidir plus rapidement l'habitacle en activant brièvement la ventilation.

Affichage des fonctions activées

Des symboles allumés sur les zones de détection et les boutons de fonction repérés en couleur dans le système d'infodivertissement indiquent que les fonctions correspondantes sont activées.

Adaptation des fonctions dans la barre climatisation

Vous pouvez modifier certaines fonctions de la barre climatisation dans le système d'infodivertissement.

1. Touchez la fonction souhaitée dans la barre climatisation et maintenez-la enfoncée.
2. Sélectionnez la fonction de climatisation souhaitée dans la vue d'ensemble affichée.

MISE EN GARDE

La présence de givre, de neige ou de buée sur les glaces peut fortement restreindre

la visibilité. Cela augmente le risque de collisions et d'accidents pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Veillez toujours à ce que toutes les glaces soient exemptes de glace, de neige ou de buée.
- Réglez le chauffage, la climatisation et le dégivrage de glace arrière de sorte que les glaces ne s'embuent pas → page 157.
- Ne prenez la route qu'après avoir dégagé toutes les glaces.
- N'utilisez que brièvement le mode recyclage de l'air ambiant. Sinon les glaces peuvent s'embuer très rapidement et limiter ainsi grandement la visibilité.
- Désactivez le mode recyclage de l'air ambiant dès que vous n'en avez pas besoin.

Activation et désactivation de la climatisation à régulation automatique

Dans le menu de la climatisation : partie supérieure de l'écran



Activation et désactivation de la climatisation à régulation automatique. Lorsque la climatisation est désactivée, **OFF** est affichée au bas de l'écran dans le système d'infodivertissement.

Mode automatique de la climatisation à régulation automatique

Dans le menu de la climatisation

AUTO

La température de l'air réglée est maintenue constante. Volume et répartition d'air sont régulés automatiquement. Le mode automatique se désactive lorsque vous modifiez manuellement la puissance de la soufflante.

Lorsqu'une fonction **Confort** est activée, le mode automatique de la climatisation à régulation automatique l'est aussi → page 146.

Sélection du profil climatisation

En mode automatique, vous pouvez réguler la puissance de la soufflante à l'aide des profils climatisation.

1. Ouvrez le menu de la climatisation dans le système d'infodivertissement.
2. Pour activer le mode automatique de la climatisation, touchez .
3. Touchez de nouveau  et sélectionnez le profil climatisation souhaité dans la fenêtre contextuelle.

Purification de l'air automatique

Dans le menu de la climatisation



La purification de l'air automatique peut réduire la pénétration de polluants, allergènes compris.

Lorsque la purification de l'air automatique est activée, le mode recyclage de l'air ambiant de la climatisation est maximisé dans la mesure autorisée par le risque d'embuage des glaces, qui dépend lui-même de l'humidité de l'habitacle et de la température extérieure. Le mode recyclage de l'air ambiant est régulé automatiquement et procède à une adaptation continue, visant à prévenir la fatigue des occupants du véhicule.

Climatiseur à commande manuelle

Vue d'ensemble de la climatisation à régulation manuelle

La climatisation à régulation manuelle réchauffe, refroidit et déshydrate l'air.

Certaines fonctions de la climatisation et menus du système d'infodivertissement dépendent de l'équipement.

Utilisation efficace de la climatisation

La climatisation atteint son efficacité maximale lorsque vous maintenez l'habitacle fermé. En cas d'accumulation de chaleur, vous pouvez refroidir plus rapidement l'ha-

bitacle en activant brièvement la ventilation.

Affichage des fonctions activées

Les symboles allumés sur les touches indiquent une fonction activée.

Dans le menu de la climatisation du système d'infodivertissement, les fonctions activées sont repérées en couleur.



MISE EN GARDE

La présence de givre, de neige ou de buée sur les glaces peut fortement restreindre la visibilité. Cela augmente le risque de collisions et d'accidents pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Veillez toujours à ce que toutes les glaces soient exemptes de glace, de neige ou de buée.
- Réglez le chauffage, la climatisation et le dégivrage de glace arrière de sorte que les glaces ne s'embuent pas → page 157.
- Ne prenez la route qu'après avoir dégagé toutes les glaces.
- N'utilisez que brièvement le mode recyclage de l'air ambiant. Sinon les glaces peuvent s'embuer très rapidement et limiter ainsi grandement la visibilité.
- Désactivez le mode recyclage de l'air ambiant dès que vous n'en avez pas besoin.

Activation et désactivation de la climatisation à régulation manuelle

Dans le menu de la climatisation : partie supérieure de l'écran



Activation et désactivation de la climatisation à régulation manuelle.

Système de chauffage et de ventilation

Vue d'ensemble du système de chauffage et de ventilation

Le système de chauffage et de ventilation assure le chauffage et la ventilation de l'habitacle. Il ne permet pas de refroidir l'air dans l'habitacle.

Certaines fonctions du système de chauffage et de ventilation et certains menus du système d'infodivertissement dépendent de l'équipement.

Affichage des fonctions activées

Les symboles allumés sur les touches indiquent une fonction activée.

Dans le menu de la climatisation du système d'infodivertissement, les fonctions activées sont repérées en couleur.

⚠ MISE EN GARDE

La présence de givre, de neige ou de buée sur les glaces peut fortement restreindre la visibilité. Cela augmente le risque de collisions et d'accidents pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Veuillez toujours à ce que toutes les glaces soient exemptes de glace, de neige ou de buée.
- Réglez le chauffage, la climatisation et le dégivrage de glace arrière de sorte que les glaces ne s'embuent pas → page 157.
- Ne prenez la route qu'après avoir dégagé toutes les glaces.
- N'utilisez que brièvement le mode recyclage de l'air ambiant. Sinon les glaces peuvent s'embuer très rapidement et limiter ainsi grandement la visibilité.
- Désactivez le mode recyclage de l'air ambiant dès que vous n'en avez pas besoin.

Activation et désactivation du système de chauffage et de ventilation

Dans le menu de la climatisation : partie supérieure de l'écran



Activation et désactivation du système de chauffage et de ventilation.

Menu de la climatisation dans le système d'infodivertissement



Ouvrez le menu de la climatisation à l'aide d'une touche de la console centrale supérieure.

CLIMA

Ouvrez le menu de la climatisation via la barre climatiseur du système d'infodivertissement.

Dans le menu de la climatisation, vous trouverez des fonctions telles que la réparation de l'air → page 146.

Certaines fonctions et menus dépendent de l'équipement du véhicule.

États de fonctionnement de la climatisation

Les états de fonctionnement de la climatisation sont représentés en couleur :



Refroidissement.



Chauffage.

Sous-menu *Réglages*



Selon l'équipement, vous trouverez d'autres fonctions de confort dans le sous-menu **Réglages climatisation** :

- Activation du mode recyclage automatique de l'air ambiant → page 147.
- Autorisation de la fonction de chauffage d'appoint automatique → page 151.
- Activation du dégivrage électrique automatique du pare-brise → page 150.
- Activation automatique du chauffage de siège au départ → page 149.
- Activation automatique du chauffage de volant au départ → page 149.

Régulation de la température

Dans le système d'infodivertissement : bas de l'écran

- ■ Réglage de la température à l'aide du curseur tactile dans le système d'infodivertissement. Les réglages de la température sont affichés en permanence au bas de l'écran dans le système d'infodivertissement. Sur les véhicules équipés du système de chauffage et de ventilation, l'air frais peut être chauffé. Il ne permet pas de refroidir l'air dans l'habitacle.

Dans le menu de la climatisation ou sur la barre climatiseur

A/C En mode réfrigération, l'air est refroidi et déshydraté.

A/C
MAX Activation ou désactivation de la puissance de réfrigération maximale. Le mode recyclage de l'air ambiant est automatiquement activé et la climatisation dirige automatiquement l'air vers le haut du corps.

☞ Adoption des réglages de la température du côté conducteur pour toutes les places

Répartition de l'air et vitesse de soufflante

Diffuseurs d'air

Des diffuseurs d'air se trouvent aux emplacements suivants dans le véhicule :

- Côté conducteur
- Côté passager avant
- Console centrale avant
- Console centrale arrière

⚠ AVERTISSEMENT

L'air diffusé peut abîmer les produits alimentaires, médicaments et objets sensibles à la chaleur ou au froid ou les rendre inutilisables.

- Ne placez pas de produits alimentaires, de médicaments ou d'autres objets sen-

sibles à la température devant les diffuseurs d'air.

⚠ AVERTISSEMENT

L'insertion d'objets dans les diffuseurs d'air peut endommager ces derniers.

- N'insérez aucun objet dans les diffuseurs d'air.

Fonctions de répartition d'air dans le menu de la climatisation

⚠ MISE EN GARDE

Une arrivée d'air frais insuffisante peut fortement restreindre la visibilité du fait de l'embuage des glaces et augmenter la fatigue du conducteur à cause de l'air vicié. Ce qui peut entraîner des collisions, des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Ne laissez jamais la soufflante désactivée durant une période prolongée.
- N'utilisez que brièvement le mode recyclage de l'air ambiant.
- Désactivez le mode recyclage de l'air ambiant dès que vous n'en avez pas besoin.

◀ ☼ Réglage de la vitesse de soufflante avec le curseur tactile.

➔ Dirigez l'air vers le buste.

➔ Dirigez l'air vers le plancher.

☼ Dirigez l'air vers le pare-brise.

Fonctions de répartition de l'air dans le menu de la climatisation : Confort

Lorsqu'une fonction **Confort** est activée, le mode automatique de la climatisation l'est aussi. Les fonctions **Confort** restent temporairement activées et le mode automatique reste activé une fois la durée écoulée.

☼ Dégivrez et désembuez le pare-brise.

☼ Dirigez l'air chaud vers le plancher.



Dirigez l'air chaud vers le volant.



Dirigez l'air frais vers le plancher.



Dirigez l'air frais extérieur vers l'habitacle.



Augmentation temporaire de la puissance du système de réfrigération.

Fonction de dégivrage-dés-embuage

Sur le panneau tactile dans la partie supérieure de la console centrale



La fonction de dégivrage-dés-embuage permet de retirer le givre et la buée du pare-brise. L'air est déshumidifié et la soufflante est réglée sur une vitesse élevée.

Mode recyclage de l'air ambiant

Lorsque le mode recyclage de l'air ambiant est activé, aucun air frais ne pénètre dans l'habitacle →



Activation et désactivation du mode recyclage de l'air ambiant dans le menu de la climatisation

Dans quelles situations le mode recyclage de l'air ambiant se désactive-t-il ?

Le mode recyclage de l'air ambiant se désactive automatiquement lorsque l'une des conditions suivantes est remplie :

- La fonction de dégivrage-dés-embuage est activée.
- Un capteur détecte que les glaces du véhicule peuvent s'embuer.



MISE EN GARDE

Une arrivée d'air frais insuffisante peut fortement restreindre la visibilité du fait de l'embuage des glaces et augmenter la fatigue du conducteur à cause de l'air vi-

cié. Ce qui peut entraîner des collisions, des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- N'utilisez que brièvement le mode recyclage de l'air ambiant.
- Désactivez le mode recyclage de l'air ambiant dès que vous n'en avez pas besoin.

! AVERTISSEMENT

La fumée de tabac peut se déposer sur l'évaporateur de la climatisation et sur le filtre combiné actif, et dégager des odeurs désagréables persistantes.

- Pour prévenir des odeurs désagréables persistantes, ne fumez pas dans le véhicule lorsque le mode recyclage de l'air ambiant est activé.



Climatisation à régulation automatique : Lorsque la marche arrière est engagée et pendant le fonctionnement du lavage-balayage à fonctionnement intermittent, le mode recyclage de l'air ambiant s'active afin d'empêcher l'intrusion d'odeurs dans l'habitacle.

Aérateur de pavillon

L'aérateur de pavillon dirige l'air de l'avant vers l'arrière de l'habitacle. L'aérateur de pavillon n'a pas d'admission d'air frais spécifique.

Ouverture des réglages pour l'aérateur de pavillon

Menu pour les places arrière
REAR

1. Ouvrez le menu de la climatisation dans le système d'infodivertissement.
2. Appuyez sur **(REAR)** pour ouvrir le menu pour les places arrière.

Activation et désactivation de l'aérateur de pavillon

1. Touchez

Lorsque l'aérateur de pavillon est activé, de l'air est dirigé durablement vers l'arrière de l'habitacle avec la vitesse de soufflante la plus faible.

Mode automatique de l'aérateur de pavillon

AUTO La vitesse de soufflante est régulée automatiquement. Le mode automatique se désactive lorsque vous modifiez manuellement la puissance de la soufflante. En mode automatique, vous pouvez réguler la puissance de la soufflante à l'aide des profils climatisation.

 Si l'aérateur de pavillon fonctionne pendant une période prolongée alors que le moteur est à l'arrêt, la batterie 12 V se décharge. Afin de recharger la batterie 12 V, effectuez de temps en temps un trajet suffisamment long.

- Des objets (housses de protection, vêtements, couvertures ou sacs) recouvrent la surface de l'assise.
- La surface de l'assise est humide ou mouillée.
- La température de l'habitacle ou la température extérieure est supérieure à +25 °C (+77 °F).

MISE EN GARDE

Des champs magnétiques se forment lors de l'utilisation du chauffage de siège. Dans certains cas particuliers, ces champs magnétiques peuvent avoir un impact sur des implants médicaux actifs, par ex. un stimulateur cardiaque.

- Si vous êtes porteur d'un implant médical actif, consultez votre médecin ou le fabricant de l'implant avant toute utilisation du chauffage de siège.
- Sensibilisez également les occupants de votre véhicule.

Chauffage de siège

Vue d'ensemble du chauffage de siège

Lorsque le moteur tourne, trois niveaux de chauffage sont disponibles pour les sièges avant → .

Niveaux de température du chauffage de siège

Les états de fonctionnement du chauffage de siège sont représentés en rouge dans le système d'infodivertissement.

 Chauffage de siège désactivé.

 Le chauffage de siège est réglé sur le niveau de température maximal effectif.

Quand faut-il éviter d'activer le chauffage de siège ?

Si l'une des conditions suivantes est remplie, évitez d'activer le chauffage de siège :

- Le siège est occupé par une personne sujette à une perception réduite de la température ou de la douleur → .
- Le siège n'est pas occupé.
- Un siège pour enfants est installé sur le siège.

MISE EN GARDE

Lors de l'utilisation du chauffage de siège, les personnes sujettes à une perception réduite ou une absence de perception de la température ou de la douleur due à la prise de médicaments, à une paralysie ou à une maladie chronique (par ex. le diabète) peuvent subir des brûlures au dos, aux fesses et aux jambes qui sont très longues à guérir ou qui ne peuvent plus guérir complètement.

- N'utilisez jamais le chauffage de siège si vous souffrez d'une perception réduite de la température ou de la douleur et laissez la fonction « chauffage de siège automatique au début du trajet » désactivée → page 149.
- Consultez un médecin pour toute question relative à votre état de santé.

MISE EN GARDE

Une garniture de siège trempée peut entraîner des dysfonctionnements du chauffage de siège et augmenter les risques de brûlures.

- Avant d'utiliser le chauffage de siège, assurez-vous que la surface de l'assise est sèche.

- Ne vous asseyez pas sur le siège avec un vêtement trempé.
- Ne posez pas d'objets ni de vêtements mouillés sur le siège.
- Ne renversez pas de liquide sur le siège.

⚠ AVERTISSEMENT

Des charges concentrées en un point précis et des matériaux isolants peuvent endommager les résistances du chauffage de siège.

- Évitez de vous agenouiller sur les sièges et de concentrer une charge en un point précis de l'assise ou du dossier.
- Ne posez pas d'objets pointus sur l'assise ou le dossier.
- Si des matériaux isolants, comme une housse de protection ou un siège pour enfants, sont placés sur le siège, éteignez le chauffage de siège.
- N'utilisez le chauffage de siège que si le siège est équipé des garnitures de siège d'origine.
- En cas de dégagement d'odeurs, éteignez immédiatement le chauffage de siège et faites-le contrôler par un atelier spécialisé agréé.

Commande du chauffage de siège

📖 **Tenez compte des ⚠ et ⚠ au début de ce chapitre, à la page 148.**

1. Pour activer le chauffage de siège au niveau de température maximal, touchez  sur la partie inférieure du bord de l'écran.
2. Pour régler le niveau de température, touchez de nouveau .
3. Pour désactiver le chauffage de siège, appuyez plusieurs fois sur  jusqu'à ce que  s'affiche.

Ou : pour activer ou désactiver le chauffage de siège, touchez avec deux doigts le curseur tactile pour le côté conducteur ou passager avant sous le système d'infodivertissement.



Pour économiser du carburant, désactivez le chauffage de siège aussi rapidement que possible.

Le chauffage de siège s'active et se désactive automatiquement

Si vous redémarrez le moteur en l'espace d'environ 10 minutes, le niveau de température réglé en dernier pour le siège du conducteur est automatiquement activé. Si le siège du passager avant est occupé, le niveau de température réglé en dernier est automatiquement activé pour celui-ci également.

Si le passager quitte son siège alors que le moteur tourne et que le chauffage de siège est activé, le chauffage du siège du passager avant est automatiquement désactivé. L'affichage dans le système d'infodivertissement passe à  après 2 secondes environ. Si le passager reprend place alors que le moteur tourne encore, le chauffage du siège du passager avant est automatiquement réactivé.

Chauffage de siège automatique au début du trajet

📖 **Tenez compte des ⚠ et ⚠ au début de ce chapitre, à la page 148.**

1. Ouvrez le menu de la climatisation dans le système d'infodivertissement.
2. Pour ouvrir le sous-menu **Réglages climatisation**, touchez .
3. Cochez la case **Chauffage de siège**.

Après le démarrage du moteur, le chauffage de siège s'active automatiquement en fonction de la température extérieure.

Chauffage de volant

Le chauffage de volant fonctionne lorsque le moteur est en marche.



Activation ou désactivation du chauffage de volant dans le menu de la climatisation



Activation et désactivation du chauffage de volant à l'aide du volant multifonction

Niveaux de température du chauffage de volant

Les états de fonctionnement du chauffage de volant sont représentés en couleur dans le système d'infodivertissement et dans l'afficheur du combiné des instruments. Au niveau de température maximal, le symbole se colore en rouge.



Niveau de température maximal du chauffage de volant

Commande du chauffage de volant

1. Ouvrez le menu de la climatisation dans le système d'infodivertissement.
2. Pour activer le chauffage de volant au niveau de température maximal, touchez .

Ou : touchez sur le volant multifonction.

3. Pour régler le niveau de température, touchez de nouveau .
4. Pour désactiver le chauffage de volant, touchez à plusieurs reprises jusqu'à ce que le symbole soit blanc.

Le chauffage de volant s'active automatiquement

Si vous redémarrez le moteur en l'espace d'environ 10 minutes, le niveau de température réglé en dernier est automatiquement activé.

Activation automatique du chauffage de volant au départ

1. Ouvrez le menu de la climatisation dans le système d'infodivertissement.
2. Pour ouvrir le sous-menu **Réglages climatisation**, touchez .
3. Cochez la case **Chauffage de volant**.

Après le démarrage du moteur, le chauffage de volant s'active automatiquement en fonction de la température extérieure et de la température du volant.

Activation automatique du chauffage de volant avec la fonction **Confort**



Dirigez l'air chaud vers le volant.

Lorsque vous activez la fonction **Confort** dans le menu de la climatisation, le chauffage de volant se met automatiquement en marche avec le niveau de température maximal. Le chauffage de volant reste activé une fois la durée écoulée.

Si le chauffage de volant est déjà activé et que vous activez la fonction **Confort** , le niveau de température du chauffage de volant réglé reste sélectionné.

Le chauffage de volant se désactive automatiquement

Le chauffage de volant se désactive automatiquement lorsque l'une des conditions suivantes est remplie :

- La consommation d'énergie est trop élevée.
- Le système de chauffage de volant est perturbé.



Dégivrage électrique de pare-brise

Le dégivrage électrique de pare-brise fonctionne lorsque le moteur est en marche.



Activation et désactivation sur le panneau tactile dans la console centrale supérieure

Le dégivrage électrique de pare-brise se désactive en fonction de la température extérieure, mais au plus tard après 8 minutes de fonctionnement.

Dégivrage électrique de pare-brise automatique

Le dégivrage électrique de pare-brise est automatiquement activé lors d'un risque de formation de buée sur une glace.

1. Ouvrez le menu de la climatisation dans le système d'infodivertissement.
2. Activez ou désactivez le dégivrage électrique de pare-brise automatique à l'aide de ► **Dégivrage automatique du pare-brise**.

i Le dégivrage électrique de pare-brise automatique est activé même lorsque la climatisation est désactivée.

Dégivrage électrique de pare-brise via la fonction de dégivrage-désembuage

Le dégivrage électrique de pare-brise est activé automatiquement lorsque la fonction de dégivrage-désembuage est activée et qu'un capteur détecte que le pare-brise risque de s'embuer.

Le dégivrage électrique de pare-brise se désactive automatiquement

Le dégivrage électrique de pare-brise se désactive automatiquement lorsque l'une des conditions suivantes est remplie :

- La consommation d'énergie est trop élevée.
- Le système de climatisation présente un dysfonctionnement.
- Le temps spécifié est écoulé.

Dégivrage de glace arrière

Le dégivrage de glace arrière fonctionne lorsque le moteur est en marche.



Activation et désactivation du dégivrage de glace arrière dans la console centrale supérieure

Le dégivrage de glace arrière se désactive au plus tard au bout de 10 minutes environ.

! AVERTISSEMENT

Des autocollants apposés sur la face intérieure de la glace arrière, sur les conducteurs chauffants du dégivrage de glace arrière, ou des objets affleurant la face intérieure de la glace arrière peuvent endommager le dégivrage de glace arrière.

- Ne collez pas d'autocollants sur les conducteurs chauffants du dégivrage de glace arrière.
- Chargez le compartiment de charge de sorte que les objets n'affleurent pas la glace arrière.



Pour économiser du carburant, désactivez le dégivrage de glace arrière dès que possible.

Fonction de réchauffage additionnel automatique

Activation et désactivation de la fonction de réchauffage additionnel automatique

La fonction de réchauffage additionnel automatique est disponible selon l'équipement. Un réchauffeur additionnel peut aider à réchauffer plus rapidement l'habitacle.

1. Ouvrez le menu de la climatisation dans le système d'infodivertissement.
2. Pour ouvrir le sous-menu **Réglages climatisation**, touchez
3. Touchez **Chauffage additionnel automatique**.

Le réchauffeur additionnel s'active automatiquement en fonction de la température extérieure et se désactive automatiquement après un certain temps.

Véhicules avec chauffage stationnaire (selon l'équipement)

Après le démarrage du moteur, le chauffage stationnaire peut continuer à fonctionner comme réchauffeur additionnel. Pour cela, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Dans le menu de la climatisation, la fonction **Chauffage additionnel automatique** est activée.
- La température extérieure est inférieure à +5 °C (+41 °F).

La fonction de chauffage d'appoint automatique se désactive de nouveau après un certain temps.

Chauffage/ventilation stationnaires

📖 Entrée en matière

Le chauffage et la ventilation stationnaires permettent de chauffer l'habacle en hiver et de le ventiler en été. Ils permettent également d'éliminer le givre, la buée et une fine couche de neige du pare-brise. Le chauffage stationnaire est alimenté grâce au carburant du réservoir du véhicule et peut être utilisé à l'arrêt, contact coupé. La ventilation stationnaire est alimentée par la batterie 12 V.

Certaines fonctions et certains menus du système d'infodivertissement dépendent de l'équipement.

Mode de fonctionnement du chauffage stationnaire (uniquement avec climatisation à régulation automatique)

Lorsque le chauffage stationnaire est en marche, le véhicule règle automatiquement le mode de fonctionnement Chauffage ou Ventilation en fonction de la température extérieure et de la température réglée dans la barre climatiseur de la climatisation à régulation automatique.

En cas de températures extérieures élevées, la ventilation stationnaire assure une arrivée d'air frais dans l'habitacle et évite une accumulation thermique.

Système d'échappement du chauffage stationnaire

Les gaz d'échappement émis par le chauffage stationnaire s'échappent par un tuyau situé sur le soubassement du véhicule. Le tuyau d'échappement ne doit pas être bloqué par de la neige, de la boue ni des objets.

⚠ DANGER

Les gaz d'échappement du chauffage stationnaire contiennent, entre autres, du monoxyde de carbone, un gaz toxique, inodore et incolore. L'inhalation de mono-

xyde de carbone peut entraîner des pertes de connaissance, voire la mort.

- Ne mettez jamais en marche et ne laissez jamais fonctionner le chauffage stationnaire lorsque le véhicule se trouve dans un local non ventilé ou fermé.
- Ne programmez jamais le chauffage stationnaire de sorte qu'il se mette en marche et fonctionne dans des locaux non ventilés ou fermés.

⚠ MISE EN GARDE

Les pièces du système d'échappement du chauffage stationnaire deviennent très chaudes. Cela risque de provoquer des incendies.

- Garez le véhicule de sorte que les pièces du système d'échappement ne soient pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. des herbes sèches.
- Avant le ravitaillement en carburant, coupez le chauffage stationnaire.

⚠ AVERTISSEMENT

L'air diffusé peut abîmer les produits alimentaires, médicaments et objets sensibles à la chaleur ou au froid ou les rendre inutilisables.

- Ne placez pas de produits alimentaires, de médicaments ou d'autres objets sensibles à la température devant les diffuseurs d'air.

Activation ou désactivation du chauffage et de la ventilation stationnaires

📖 Tenez compte des ⚠, ⚠ et ⚠ au début de ce chapitre, à la page 152.

Le chauffage et la ventilation stationnaires peuvent fonctionner avec le contact mis ou coupé.

Ouverture du menu *Chauffage stationnaire*



Menu **Ch. statio.** dans le système d'infodivertissement.

1. Ouvrez la vue d'ensemble des applications dans le système d'infodivertissement.
2. Touchez .

Activation du chauffage stationnaire



Activez la fonction de chauffage immédiat dans le menu **Ch. statio.** du système d'infodivertissement ou dans le menu de sortie → page 36.



Touche de la radiocommande → page 154.

Vous pouvez également activer automatiquement le chauffage stationnaire à une heure de départ prévue → page 153.

Si le chauffage stationnaire est activé, la LED  jaune du chauffage stationnaire s'allume dans le combiné des instruments.

Lorsque l'état de charge de la batterie 12 V est insuffisant ou que le réservoir à carburant est vide, il n'est pas possible de mettre en marche le chauffage stationnaire.

Désactivation manuelle du chauffage stationnaire



Activez la fonction de chauffage immédiat dans le menu **Ch. statio.** du système d'infodivertissement ou dans le menu de sortie → page 36.

OFF Touche de la radiocommande → page 154.

Le chauffage stationnaire se désactive automatiquement

Le chauffage stationnaire se désactive automatiquement lorsque l'une des conditions suivantes est remplie :

- L'heure de départ programmée est atteinte ou la durée de fonctionnement réglée est écoulée → page 153.
- Le témoin de contrôle jaune  de l'indicateur de niveau de carburant est allumé → page 32.
- L'état de charge de la batterie 12 V a baissé trop fortement.

Le chauffage stationnaire continue de fonctionner pendant un bref laps de temps après la désactivation manuelle ou auto-

matique afin de brûler le reste de carburant contenu dans le chauffage stationnaire.



Lorsque le chauffage stationnaire est activé, des bruits de fonctionnement sont audibles.



Si le chauffage ou la ventilation stationnaire fonctionnent à plusieurs reprises sur une longue période, la batterie 12 V se décharge. Afin de recharger la batterie 12 V, effectuez de temps en temps un trajet suffisamment long.



Si vous stationnez sur une pente avec très peu de carburant dans le réservoir (juste au-dessus de la réserve), l'indicateur de niveau de carburant peut afficher une valeur inexacte et entraîner des restrictions de fonctionnement du chauffage stationnaire.

Programmation du chauffage et de la ventilation stationnaires

 **Tenez compte des**   **et**  **au début de ce chapitre, à la page 152.**

Le chauffage stationnaire se programme dans le système d'infodivertissement.

Réglage de la durée de fonctionnement du chauffage stationnaire

1. Ouvrez le menu **Ch. statio.**
2. Pour ouvrir le menu **Réglages**, touchez .
3. Réglez la durée de fonctionnement souhaitée.

La durée de fonctionnement réglée s'applique lorsque le chauffage stationnaire est mis en marche à l'aide de la fonction de chauffage immédiat  ou de la radiocommande.

La durée de fonctionnement maximale du chauffage stationnaire est de 120 minutes.

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, vous pouvez par ex. activer le chauffage stationnaire au maximum trois fois de suite pour une durée de fonctionnement de 60 minutes. Un processus de chauffage complet avec la durée de fonctionnement maximale réglable de 120 minutes ne peut être effectué in-

tégralement qu'une seule fois lorsque le véhicule est à l'arrêt. Le chauffage stationnaire s'arrête ensuite automatiquement de manière prématurée, ou ne peut plus être activé. Pour pouvoir réactiver le chauffage stationnaire, vous devez au préalable déplacer le véhicule d'environ 30 m (approximativement 100 pieds) en roulant au moins au pas.

Réglage de la température souhaitée

Selon l'équipement, la température souhaitée du chauffage stationnaire ne peut être réglée qu'avec la climatisation à régulation automatique.

1. Ouvrez le menu **Ch. statio.**
2. Touchez
3. Réglez la température souhaitée à l'aide de $\ominus$ et $\oplus$.

Programmation de l'heure de départ

Selon l'équipement, les heures de départ ne peuvent être réglées qu'avec la climatisation à régulation automatique.

1. Avant de procéder à la programmation, assurez-vous que la date et l'heure du véhicule sont bien réglées → page 35.
2. Ouvrez le menu **Ch. statio.**
3. Touchez l'un des emplacements de mémoire pour un **Départ.**
4. Réglez l'heure de départ prévue.
5. Touchez
6. Pour activer la minuterie, cochez la case correspondante.

Climatisation à régulation automatique :

À l'aide de l'heure de départ programmée, le véhicule calcule l'heure de démarrage du processus de chauffage ou de ventilation pour atteindre la température actuellement paramétrée en fonction de la température extérieure.

L'heure de départ programmée le plus tôt est affichée dans le menu de sortie du système d'infodivertissement et peut y être activée ou désactivée → page 36.

Contrôle de la programmation

Lorsqu'une heure de départ est activée, la LED jaune du combiné des instruments

s'allume après la coupure du contact pendant environ 10 secondes.

DANGER

Les gaz d'échappement du chauffage stationnaire contiennent entre autres du monoxyde de carbone, un gaz toxique inodore et incolore. L'inhalation de monoxyde de carbone peut entraîner des pertes de connaissance, voire la mort.

- Ne programmez jamais le chauffage stationnaire de sorte qu'il se mette en marche et fonctionne lorsque le véhicule se trouve dans des locaux non ventilés ou fermés.

Radiocommande pour le chauffage et la ventilation stationnaires

Commande à distance du chauffage et de la ventilation stationnaires

Le chauffage stationnaire fonctionnant au carburant ou la ventilation stationnaire peut être activé ou désactivé depuis l'extérieur du véhicule au moyen de la radiocommande.



Fig. 99 Radiocommande du chauffage stationnaire

Activation ou désactivation du chauffage stationnaire à l'aide de la radiocommande

1. *Mise en marche* : Appuyez sur la touche  pendant 1 seconde environ → fig. 99.
2. *Arrêt* : Appuyez sur la touche  pendant 1 seconde environ → fig. 99.

DEL intégrée à la radiocommande

La DEL affiche différents états lorsque vous appuyez sur une touche → fig. 99 ②.

 Allumée en vert : le chauffage et la ventilation stationnaires sont activés.

 Clignote en vert à une cadence régulière : le signal d'activation n'a pas été reçu. Réduisez la distance par rapport au véhicule.

 Clignote en vert à une cadence irrégulière : le chauffage et la ventilation stationnaires sont bloqués.

Si l'une des conditions suivantes est remplie, le chauffage et la ventilation stationnaires sont bloqués :

- Le réservoir est presque vide.
- La tension de la batterie 12 V est trop faible.
- Le système est perturbé.

1. Ravitaillez le véhicule.
2. Afin de recharger la batterie 12 V, effectuez un trajet suffisamment long.
3. Si le dysfonctionnement persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

 Allumée en rouge : le chauffage stationnaire désactivé.

 Clignote en rouge à une cadence régulière : le signal de désactivation n'a pas été reçu. Réduisez la distance par rapport au véhicule.

 Clignote ou est allumée en orange : la pile bouton de la radiocommande est faible. remplacement de la pile bouton

Autonomie

Lorsque la pile bouton est neuve et que les conditions sont optimales, la portée de la radiocommande s'étend à quelques centaines de mètres.

- Respectez une distance d'au moins 2 m (7 pi) entre la radiocommande et le véhicule.
- Évitez les obstacles entre la radiocommande et le véhicule.
- Tenez la radiocommande avec l'antenne → fig. 99 ① dirigée verticalement vers le haut.
- Ne recouvrez pas l'antenne.

De mauvaises conditions météorologiques, des bâtiments aux alentours ou une pile bouton faible réduisent considérablement la portée.

DANGER

Les gaz d'échappement du chauffage stationnaire contiennent, entre autres, du monoxyde de carbone, un gaz toxique, inodore et incolore. L'inhalation de monoxyde de carbone peut entraîner des pertes de connaissance, voire la mort.

- Ne mettez jamais en marche et ne laissez jamais fonctionner le chauffage stationnaire lorsque le véhicule se trouve dans un local non ventilé ou fermé.
- Ne programmez jamais le chauffage stationnaire de sorte qu'il se mette en marche et fonctionne dans des locaux non ventilés ou fermés.

MISE EN GARDE

Les pièces du système d'échappement du chauffage stationnaire deviennent très chaudes. Cela risque de provoquer des incendies.

- Garez le véhicule de sorte que les pièces du système d'échappement ne soient pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. des herbes sèches.
- Avant le ravitaillement en carburant, coupez le chauffage stationnaire.

⚠ AVERTISSEMENT

La radiocommande renferme des composants électroniques susceptibles d'être endommagés si cette dernière est exposée à l'humidité, à de fortes secousses et aux rayons directs du soleil.

- Mettez la radiocommande à l'abri de l'humidité, ne lui faites pas subir de fortes secousses et ne l'exposez pas au rayonnement solaire direct.

Remplacement de la pile bouton de la radiocommande

Si la LED orange s'allume ou clignote ou ne s'allume plus du tout, il est nécessaire de remplacer la pile bouton de la radiocommande.



Fig. 100 Radiocommande : couvercle du compartiment à pile



Fig. 101 Radiocommande : remplacement de la pile bouton

Remplacement de la pile bouton

1. Insérez dans le sens de la flèche un outil approprié tel qu'un tournevis dans l'évidement du boîtier de la radiocommande → fig. 100.
2. Soulevez légèrement le couvercle du compartiment à pile avec l'outil jusqu'à ce que les crantages du boîtier soient dégagés.
3. Dégagez le couvercle du compartiment à pile avec précaution dans le sens de la flèche → fig. 100 et retirez-le.
4. Pour retirer la pile bouton, insérez par ex. un tournevis avec précaution dans l'évidement sur la pile bouton.
5. Soulevez avec précaution la pile bouton à l'aide du tournevis jusqu'à ce que la pile bouton soit détachée du compartiment à pile et retirez la pile bouton.
6. Insérez une pile bouton neuve de même type en la faisant s'encliqueter dans le compartiment à pile. Ce faisant, veillez à respecter les indications concernant le type et la polarité de la pile bouton à l'intérieur du couvercle du compartiment à pile.
7. Repoussez avec précaution le couvercle du compartiment à pile dans le sens opposé à la flèche sur le boîtier de la radiocommande et appuyez légèrement jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

⚠ DANGER

Si des piles boutons sont ingérées ou pénètrent dans la trachée, elles peuvent rapidement entraîner des blessures graves, voire mortelles (étouffement ou brûlures internes).

- Si vous pensez qu'une pile bouton a été avalée, consultez immédiatement un médecin.
- S'il n'est pas possible de refermer le couvercle, n'utilisez pas la radiocommande.
- Gardez toujours la radiocommande et le porte-clés avec pile bouton hors de la portée des enfants.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute pile bouton inadaptée peut endommager la radiocommande.

- Remplacez la pile bouton usagée uniquement par une pile bouton neuve ayant la même tension, la même taille et les mêmes spécifications.
- Veillez à respecter la polarité lorsque vous mettez la pile bouton en place.

 Éliminez les piles boutons usagées dans le respect de l'environnement.

 La pile bouton de la radiocommande peut contenir du perchlorate. Tenez compte des dispositions légales relatives à l'élimination de ces piles.

Résolution des problèmes

Le mode réfrigération ou chauffage ne se met pas en marche ou fonctionne seulement de manière restreinte

Le mode réfrigération  fonctionne uniquement lorsque le moteur tourne et à des températures ambiantes supérieures à +3 °C (+38 °F).

Le système de chauffage et de ventilation de même que la fonction de dégivrage-désembuage fonctionnent mieux lorsque le moteur est chaud.

En cas de moteur très chaud ou de températures extérieures extrêmes, le mode réfrigération , le chauffage et la fonction de dégivrage ne peuvent fonctionner que de façon limitée.

- Activez la soufflante.
- Contrôlez le fusible de la climatisation → page 354.
- Remplacez le filtre combiné actif.
- Si le dysfonctionnement persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

AVERTISSEMENT

Si vous continuez d'utiliser la climatisation alors qu'elle ne fonctionne pas, cela peut causer des dommages collatéraux.

- Si la climatisation ne refroidit ou ne réchauffe pas l'air, éteignez-la immédiatement.
- Faites contrôler la climatisation dans un atelier spécialisé agréé.

Les glaces sont embuées

De la buée se forme sur les glaces du véhicule lorsque celles-ci sont plus froides que la température ambiante et que l'air est humide. Comme l'air froid absorbe moins d'humidité que l'air chaud, les glaces de porte sont plus souvent embuées pendant la saison froide.

1. Pour améliorer la puissance calorifique et de réfrigération, débarrassez l'admission d'air devant le pare-brise de l'éventuelle présence de givre, de neige et de feuilles → page 432.
2. Laissez libres les fentes d'air dans la partie arrière du coffre à bagages afin que l'air puisse circuler de l'avant vers l'arrière du véhicule.
3. Activez la fonction de dégivrage-désembuage → page 147.

L'unité de température est mal réglée

Vous pouvez changer d'unité pour tous les affichages de température du véhicule dans le système d'infodivertissement.

1. Ouvrez la vue d'ensemble des applications.
2. Ouvrez le menu **Réglages**.
3. Sélectionnez l'option de menu **Unités**.

Eau ou vapeur sous le véhicule

Lorsque l'humidité de l'air extérieur et la température ambiante sont élevées, de l'eau de condensation peut s'écouler de l'évaporateur du système de réfrigération et former une flaque d'eau sous le véhicule. Ce phénomène est normal et n'est pas l'indice d'un défaut d'étanchéité !

En cas de forte humidité de l'air extérieur et de températures ambiantes basses, il se peut que l'eau de condensation s'évapore par le chauffage stationnaire en marche. Dans ce cas, de la vapeur d'eau peut s'échapper de dessous le véhicule. Il ne s'agit pas dans ce cas d'un endommagement du véhicule.

Impossibilité d'activer le chauffage stationnaire

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, vous pouvez par ex. activer le chauffage stationnaire au maximum trois fois de suite pour une durée de fonctionnement de 60 minutes.

Un processus de chauffage complet avec la durée de fonctionnement maximale réglable de 120 minutes ne peut être effectué intégralement qu'une seule fois lorsque le véhicule est à l'arrêt. Le chauffage stationnaire s'arrête ensuite automatiquement de manière prématurée, ou ne peut plus être activé. Pour pouvoir réactiver le chauffage stationnaire, vous devez au préalable déplacer le véhicule d'environ 30 m (approximativement 100 pieds) en roulant au moins au pas.

Si vous stationnez sur une pente avec très peu de carburant dans le réservoir (juste au-dessus de la réserve), l'indicateur de niveau de carburant peut afficher une valeur inexacte et entraîner des restrictions de fonctionnement du chauffage stationnaire.

Si le chauffage et la ventilation stationnaires fonctionnent à plusieurs reprises sur une longue période, la batterie 12 V se décharge.

1. Afin de recharger la batterie 12 V, effectuez de temps en temps un trajet suffisamment long.

Bruits lorsque le chauffage et la ventilation stationnaires sont activés

Les bruits de fonctionnement lorsque le chauffage et la ventilation stationnaires sont activés sont normaux et n'indiquent pas un dysfonctionnement.

Les panneaux tactiles réagissent de manière inattendue

L'humidité, la saleté et la graisse peuvent limiter le bon fonctionnement des panneaux tactiles.

1. Maintenez toujours les panneaux tactiles propres et secs.

Conduite

Direction

Informations sur la direction

Pour rendre plus difficiles les tentatives de vol du véhicule, la direction doit être bloquée chaque fois que vous quittez le véhicule.

Direction

La direction assistée électromécanique s'adapte automatiquement à la vitesse, au couple de braquage et à l'angle de braquage des roues. La direction assistée ne fonctionne que lorsque le moteur tourne. Lorsque le dispositif start/stop de mise en veille intervient et arrête le moteur, la direction fonctionne également.

En cas de diminution ou de défaillance de l'assistance de direction, vous devez exercer un effort de braquage nettement plus important que d'habitude.

Dispositif de blocage mécanique de la direction

Sur les véhicules avec contact-démarrreur, la colonne de direction se verrouille de manière mécanique :

1. Arrêtez le véhicule et engagez le frein de parking **P** si nécessaire.
2. Retirez la clé du véhicule.
3. Tournez légèrement le volant jusqu'à ce que le blocage de direction s'encliquette de manière audible.

Pour déverrouiller la colonne de direction :

1. Tournez légèrement le volant pour délester le dispositif de blocage de la direction.
2. Insérez la clé du véhicule dans le contact-démarrreur.
3. Tenez le volant dans cette position et mettez le contact.

Dispositif électronique de blocage de la direction sur les véhicules avec commutateur d'allumage par bouton-poussoir

Sur les véhicules avec commutateur d'allumage par bouton-poussoir, la colonne de

direction se verrouille de manière électronique :

1. Arrêtez le véhicule et engagez le frein de parking **P** si nécessaire.
2. Coupez le contact, puis ouvrez la porte du conducteur.

La colonne de direction est verrouillée.

Si la colonne de direction ne doit pas être verrouillée, ouvrez d'abord la porte du conducteur, puis coupez le contact. Tant que le véhicule n'est pas verrouillé, la colonne de direction reste également déverrouillée.

Contre-braquage assisté

La fonction de contre-braquage assiste le conducteur dans des situations critiques. Des forces de braquage supplémentaires ainsi que l'ESC aident le conducteur à contre-braquer → .

MISE EN GARDE

En fonction de l'équipement du véhicule, la direction assistée fonctionne uniquement lorsque le moteur tourne. Lorsque la direction assistée ne fonctionne pas, un volant difficile à manœuvrer diminue fortement la capacité de braquage. Cela peut entraîner la perte du contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves ou mortelles.

- Ne laissez jamais rouler votre véhicule en roue libre.

MISE EN GARDE

Il est impossible de tourner le volant du véhicule lorsque le dispositif de blocage de la direction électronique est enclenché. Cela peut entraîner la perte du contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves ou mortelles.

- Ne coupez jamais le contact tant que le véhicule est en mouvement.

MISE EN GARDE

Le contre-braquage assisté ne peut pas remplacer l'attention du conducteur et fonctionne exclusivement dans les limites du système. Dans des situations de conduite critiques, des mouvements incontrôlables du véhicule sont possibles malgré le contre-braquage assisté. Si vous

n'êtes pas attentif, il y a un risque d'accident et de blessures graves, voire mortelles.

- Restez toujours attentif et ne vous fiez pas uniquement au système. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de maîtriser son véhicule.
- Soyez conscient que le véhicule ne peut pas être dirigé par le contre-braquage assisté.
- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.

AVERTISSEMENT

Lors d'un remorquage, si le contact est coupé, certaines fonctions du véhicule comme les clignotants, l'avertisseur sonore, les essuie-glaces et le lave-glace ne sont pas disponibles.

- Mettez le contact lors du remorquage du véhicule. 

Résolution des problèmes

Dysfonctionnement de la direction

Le témoin d'alerte s'allume ou clignote en rouge.

La direction assistée électromécanique ou le verrouillage électronique de colonne de direction présentent un dysfonctionnement.

Lorsque le témoin d'alerte s'allume en rouge, la direction peut être dure en raison de la défaillance de la direction assistée électromécanique ou un fonctionnement correct de la direction assistée électromécanique ne peut pas être garanti.

Lorsque le témoin d'alerte clignote en rouge, il n'est pas possible de déverrouiller la colonne de direction.

Arrêtez de rouler !

1. Faites appel à un spécialiste.

Dysfonctionnement de la direction

Le témoin de contrôle s'allume ou clignote en jaune.

La direction est plus dure ou réagit de manière plus sensible que d'habitude.

Le témoin de contrôle reste allumé en permanence :

1. Redémarrez le moteur et parcourez une brève distance à faible vitesse.
2. Si le témoin de contrôle reste allumé, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

Le témoin de contrôle clignote :

1. Tournez le volant dans un sens puis dans l'autre.
2. Coupez le contact, puis remettez-le.
3. Tenez compte des messages apparaissant sur l'afficheur du combiné des instruments.
4. Arrêtez de rouler si le témoin de contrôle continue de clignoter une fois que vous avez mis le contact.
5. Faites appel à un spécialiste.

Pédalier

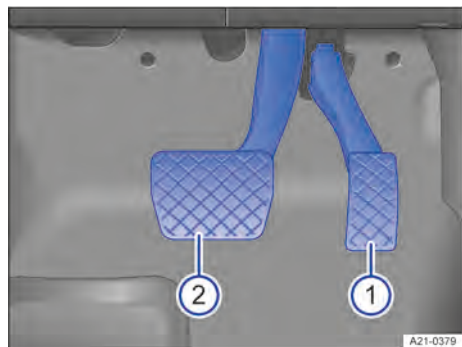


Fig. 102 Au plancher : pédalier sur les véhicules avec boîte de vitesses automatique

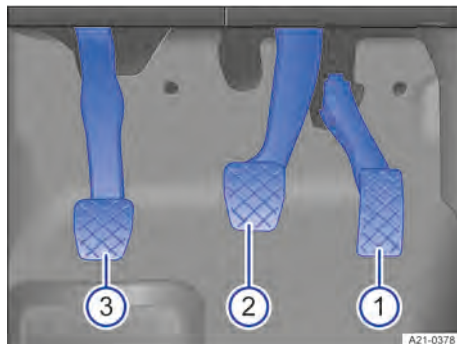


Fig. 103 Au plancher : pédalier sur les véhicules avec boîte de vitesses mécanique

- ① Accélérateur
- ② Pédale de frein
- ③ Pédale d'embrayage

⚠ MISE EN GARDE

La présence d'objets sur le plancher côté conducteur peut entraver l'actionnement du pédalier. Ceci peut entraîner la perte de contrôle du véhicule et augmenter le risque de blessures graves, voire mortelles.

- Veillez à ce que l'actionnement des pédales ne soit jamais entravé.
- Fixez toujours correctement les tapis de sol au plancher.
- Ne posez jamais de tapis ou d'autres revêtements de plancher sur le tapis de sol d'origine.
- Utilisez uniquement des tapis de sol adaptés au véhicule.
- Veillez à ce qu'aucun objet ne parvienne dans la zone du plancher côté conducteur durant la marche du véhicule.
- Le véhicule étant garé, retirez les objets se trouvant sur le plancher.
- Portez des chaussures qui assurent un bon maintien de vos pieds lors de l'utilisation du pédalier.

⚠ MISE EN GARDE

En cas de défaillance d'un circuit de freinage, une course plus longue de la pédale de frein est nécessaire pour immobiliser le

véhicule. Une distance de freinage plus longue peut entraîner des accidents ou des blessures graves, voire mortelles.

- Enfoncez plus profondément et plus vigoureusement la pédale de frein lorsque la puissance de freinage est réduite.

Freins

Informations sur les freins

Rodage des garnitures de frein

Des garnitures de frein neuves ne fournissent pas, sur les 200 à 300 premiers kilomètres (environ 100 à 200 miles) parcourus, l'effet de freinage optimal, car elles doivent d'abord être « rodées » → page 161. La légère réduction de la force de freinage peut toutefois être compensée par une pression plus importante sur la pédale de frein. Pendant le rodage, la distance de freinage est, en cas de freinage à fond ou de freinage d'urgence, plus longue que lorsque les plaquettes de frein sont rodées. Pendant la période de rodage, évitez les freinages d'urgence et les situations entraînant de fortes sollicitations des freins, par ex. lorsque vous suivez de trop près les véhicules vous précédant.

Usure des garnitures de frein

L'usure des plaquettes de frein dépend principalement des conditions d'utilisation et du style de conduite. Si vous effectuez principalement de courts trajets en ville et si votre style de conduite est sportif, il convient de faire vérifier régulièrement l'épaisseur des plaquettes de frein par un atelier spécialisé agréé.

Influences extérieures sur les freins

En cas de conduite avec des freins mouillés, par ex. après un passage à gué, pendant de fortes pluies ou après un lavage du véhicule, l'effet de freinage peut être retardé en raison de l'humidité ou, en hiver, du givre qui se forme sur les disques de frein. Il faut faire « sécher les freins » dès que possible en freinant prudemment à partir d'une vitesse assez élevée. Veillez alors à ne pas

mettre en danger le véhicule qui vous suit ni les autres usagers de la route → ⚠.

La formation d'une pellicule de sel sur les disques et les plaquettes de frein diminue l'efficacité de freinage et rallonge la distance de freinage. Si vous n'avez pas freiné pendant une période prolongée sur des routes sur lesquelles du sel de déneigement a été répandu, éliminez la pellicule de sel par abrasion en freinant avec précaution → ⚠.

Les longues périodes d'immobilisation, un faible kilométrage ainsi qu'une faible sollicitation des freins favorisent la corrosion sur les disques de frein ainsi que l'encrassement des plaquettes de frein. En cas de sollicitation faible ou nulle des plaquettes de frein et de corrosion, il est recommandé de nettoyer les disques et plaquettes de frein en effectuant à plusieurs reprises des freinages puissants à vitesse élevée. Veillez alors à ne mettre en danger aucun autre véhicule et usager de la route → ⚠.

⚠ MISE EN GARDE

La conduite avec des garnitures de frein très usées ou avec un système de freinage défaillant peut entraîner la perte de contrôle du véhicule et engendrer des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Si vous pensez que les plaquettes de frein sont usées ou que le système de freinage est défaillant, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé qualifié en la matière, afin d'y faire contrôler les plaquettes de frein et remplacer celles qui sont usées.

⚠ MISE EN GARDE

Des plaquettes de frein neuves ne fournissent pas, pendant les 300 premiers kilomètres (environ 200 mi), l'effet de freinage optimal et doivent d'abord être rodées. Un freinage insuffisant peut augmenter le risque d'accident. Cela peut provoquer des blessures graves ou mortelles.

- Augmentez la pression sur la pédale de frein lorsque vous détectez un freinage réduit.

- Lorsque les garnitures de frein sont neuves, soyez particulièrement prudent afin de réduire les risques d'accidents, de blessures graves et la perte du contrôle du véhicule.
- Pendant la période de rodage des garnitures de frein neuves, ne roulez jamais trop près des véhicules qui vous précèdent et évitez toute situation où les freins sont fortement sollicités.

MISE EN GARDE

Le fait de freiner en permanence entraîne une surchauffe des freins. Cela peut réduire considérablement la puissance de freinage, augmenter fortement la distance de freinage et, dans certains cas, entraîner une défaillance totale du système de freinage. Cela peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Ne faites jamais « patiner » les freins trop souvent ou trop longtemps et n'actionnez jamais la pédale de frein trop souvent ou trop longtemps.

MISE EN GARDE

En descente, les freins sont particulièrement sollicités et s'échauffent très rapidement. Lorsqu'ils ont surchauffé, les freins sont moins efficaces et la distance de freinage est considérablement plus longue. Cela peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Avant d'aborder une longue descente à forte déclivité, réduisez votre vitesse en engageant un rapport inférieur sur les boîtes mécaniques ou les boîtes automatiques.
- Utilisez l'effet de freinage du moteur pour moins solliciter les freins.
- Avant de démarrer, assurez-vous que l'alimentation en air des freins n'est pas couverte, par exemple par des déflecteurs avant endommagés ou inadaptés.

MISE EN GARDE

Les freins mouillés, givrés ou recouverts de sel réagissent plus tardivement et augmentent la distance de freinage. Cela peut entraîner la perte de contrôle du vé-

hicule, des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Testez les freins avec prudence.
- Lorsque les conditions météorologiques et de visibilité, l'état de la chaussée et les conditions de circulation le permettent, effectuez quelques freinages prudents pour sécher les freins et éliminer la couche de givre ou le film de sel.

 En cas de contrôle des plaquettes de frein avant, il est recommandé de contrôler également les plaquettes de frein arrière. Effectuez régulièrement un contrôle visuel de l'épaisseur des plaquettes de frein à travers les ouvertures des jantes ou par le dessous du véhicule. Si nécessaire, démontez les roues pour pouvoir procéder à un examen complet. Des informations complémentaires sont disponibles auprès d'un atelier spécialisé qualifié en la matière. 

Résolution des problèmes

Dysfonctionnement du système de freinage

Le témoin d'alerte s'allume en rouge.

Un message texte peut également s'afficher.

Arrêtez de rouler !

1. Faites immédiatement appel à un spécialiste et faites contrôler le système de freinage.

Indicateur d'usure des plaquettes de frein

Le témoin de contrôle s'allume en jaune. Les plaquettes de frein sont usées.

1. Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé agréé et faites contrôler le système.
2. Faites contrôler toutes les plaquettes de frein et faites-les remplacer si nécessaire.

et **Freins trop chauds**

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Un avertissement sonore peut par ailleurs retentir. Un message texte apparaît éventuellement sur l'afficheur du combiné des instruments.

1. Arrêtez le véhicule à la prochaine occasion.
2. Actionnez le frein de parking **P**.
3. Laissez le véhicule à l'arrêt avec le frein de parking électronique actionné et le contact mis jusqu'à ce qu'un autre message texte apparaisse.
4. Ensuite, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé agréé et faites contrôler le système.

Bruits inhabituels lors du freinage

Des bruits de frottement ou de grincement persistants lors du freinage laissent pré-supposer une usure des plaquettes de frein sur l'essieu avant ou arrière.

1. Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé agréé et faites contrôler le système.
2. Faites contrôler toutes les plaquettes de frein et faites-les remplacer si nécessaire.

En cas d'altération de la puissance de freinage du véhicule

Lorsque les plaquettes de frein sont usées ou si vous constatez que le véhicule ne freine plus comme d'habitude, par ex. un allongement de la distance de freinage, veuillez effectuer les opérations suivantes :

1. Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé agréé et faites contrôler le système.
2. Faites contrôler toutes les plaquettes de frein et faites-les remplacer si nécessaire.

Démarrage du moteur

Contact-démarrreur

Si aucune clé ne se trouve dans le contact-démarrreur, le verrouillage de la colonne de direction peut être activé.

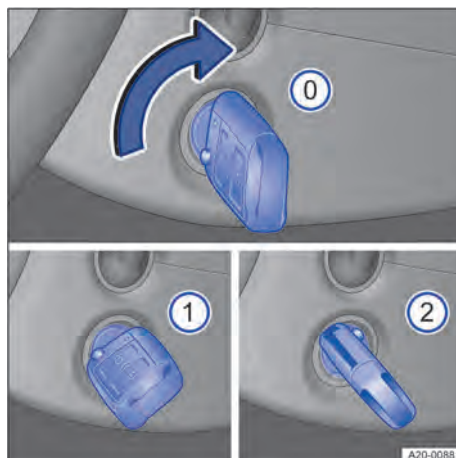


Fig. 104 À droite du volant : positions de la clé du véhicule dans le contact-démarrreur

Positions de la clé du véhicule → [fig. 104](#)

- ① Contact coupé. Vous pouvez retirer la clé du véhicule.
- ① Contact mis. Vous pouvez désactiver le dispositif de blocage.
- ② Véhicule avec *transmission automatique* : Lorsque le témoin de contrôle s'allume en vert, actionnez la pédale de frein.

Démarrez le moteur. Relâchez la clé du véhicule dès que le moteur a démarré. Lorsque vous lâchez la clé du véhicule, celle-ci revient en position ①.

Avertissement de mise du contact

Lorsque le contact est mis et la porte du conducteur ouverte, un signal sonore d'avertissement retentit.

- ◀ Cet avertissement vous rappelle que vous devez couper le contact avant de quitter le véhicule.

MISE EN GARDE

Si les clés du véhicule sont laissées sans surveillance dans le véhicule, des enfants ou des personnes non autorisées peuvent verrouiller les portes et le capot arrière, démarrer le moteur ou mettre le contact et actionner ainsi les équipements électriques tels que les lève-glaces. Il peut en

résulter des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Chaque fois que vous quittez le véhicule, arrêtez le moteur et prenez avec vous toutes les clés.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque des enfants, des personnes dépendant de l'aide d'autrui ou des animaux sont enfermés dans le véhicule, ils peuvent mettre par inadvertance le véhicule en mouvement ou être exposés à des températures très élevées ou très basses. Il existe un risque d'accident et de blessures graves, voire mortelles.

- Ne laissez jamais des enfants, des personnes dépendant de l'aide d'autrui ou des animaux sans surveillance dans le véhicule.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque vous retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur pendant la marche du véhicule, il est possible que le blocage de direction s'enclenche et que vous ne puissiez plus manœuvrer. Il peut en résulter des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Ne retirez jamais la clé du véhicule du contact-démarrreur tant que le véhicule n'est pas à l'arrêt.
- Dégagez entièrement le panneton de la clé du véhicule et bloquez-le dans cette position.
- N'accrochez que des objets légers jusqu'à env. 100 g (env. 3,5 oz) à la clé du véhicule.

i *Véhicules avec transmission automatique* : vous ne pouvez retirer la clé du véhicule du contact-démarrreur que lorsque le frein de parking **P** est engagé.

Commutateur d'allumage par bouton-poussoir



Fig. 105 Dans la partie inférieure de la console centrale : commutateur d'allumage par bouton-poussoir du moteur

Véhicules avec boîte mécanique : le moteur est démarré lorsque vous appuyez sur le commutateur d'allumage par bouton-poussoir en appuyant sur la pédale d'embrayage.

Véhicules avec boîte DSG à double embrayage : le moteur est démarré lorsque vous appuyez sur le commutateur d'allumage par bouton-poussoir tout en appuyant sur la pédale de frein.

Le véhicule ne peut être activé que si une clé du véhicule valide se trouve dans le véhicule.

Lorsque vous quittez le véhicule, si le contact est coupé, l'ouverture de la porte du conducteur active le verrouillage électronique de colonne de direction → page 165.

Mise ou coupure du contact

1. Appuyez une fois sur le commutateur d'allumage par bouton-poussoir sans actionner la pédale de frein ou d'embrayage → ⚠.

◀ Coupure automatique du contact

Lorsque, l'arrêt automatique du moteur étant activé, le véhicule ne détecte pas la présence du conducteur, le contact est automatiquement coupé après un certain laps de temps. Si les feux de croisement étaient allumés au même moment, les feux de position restent encore allumés pendant environ 30 minutes. Les feux de position peuvent être éteints manuellement

→ page 96 ou s'éteindre suite au verrouillage du véhicule → page 131.

Fonction de redémarrage du moteur

Si, une fois le moteur arrêté, aucune clé du véhicule valide n'est détectée dans le véhicule, vous pouvez faire redémarrer le moteur dans les 5 secondes qui suivent. L'afficheur du combiné des instruments indique un message correspondant.

Une fois ce laps de temps écoulé, il n'est plus possible de démarrer le moteur sans aucune clé du véhicule valide dans l'habitacle.

⚠ MISE EN GARDE

Si vous actionnez la pédale de frein ou d'embrayage lors de la mise du contact, le moteur démarre immédiatement. Cela peut provoquer des déplacements involontaires du véhicule et causer des blessures graves.

- Lors de la mise du contact, n'enfoncez pas la pédale de frein ou la pédale d'embrayage, si vous ne souhaitez pas démarrer le moteur.

⚠ MISE EN GARDE

Si les clés du véhicule sont laissées sans surveillance dans le véhicule, des enfants ou des personnes non autorisées peuvent verrouiller les portes et le capot arrière, démarrer le moteur ou mettre le contact et actionner ainsi les équipements électriques tels que les lève-glaces. Il peut en résulter des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque des enfants, des personnes dépendant de l'aide d'autrui ou des animaux sont enfermés dans le véhicule, ils peuvent mettre par inadvertance le véhicule en mouvement ou être exposés à des températures très élevées ou très basses. Il existe un risque d'accident et de blessures graves, voire mortelles.

- Ne laissez jamais des enfants, des personnes dépendant de l'aide d'autrui ou

des animaux sans surveillance dans le véhicule.

i Avant de quitter votre véhicule, coupez toujours le contact manuellement et tenez éventuellement compte des indications affichées dans le combiné des instruments.

i Des périodes d'immobilisation prolongées avec l'allumage mis peuvent entraîner une décharge de la batterie 12 V et par conséquent l'impossibilité d'établir la disponibilité de marche.

i Des périodes d'immobilisation prolongées du véhicule alors que le contact est mis peuvent entraîner une décharge de la batterie 12 V et par conséquent l'impossibilité de démarrer le moteur.

Antidémarrage électronique

L'antidémarrage permet d'empêcher le démarrage du moteur et donc la mise en mouvement du véhicule à l'aide d'une clé non autorisée.

Un microprocesseur est intégré à la clé du véhicule. Il permet de désactiver automatiquement l'antidémarrage lorsqu'une clé valide se trouve dans l'habitacle.

C'est la raison pour laquelle le moteur ne peut être démarré qu'avec une clé adéquate codée d'origine Ford. Des clés de véhicule codées sont disponibles auprès de votre atelier spécialisé agréé.

i Le fonctionnement irréprochable du véhicule n'est garanti que par l'utilisation de clés d'origine.

Démarrage du moteur

Véhicules avec contact-démarrreur :

1. mettez le contact → page 163.
2. *Véhicules à moteur diesel* : Pendant le préchauffage du moteur diesel, le témoin de contrôle  est allumé dans le combiné des instruments.

3. Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que le frein de parking soit désactivé.
4. *Véhicules à boîte mécanique* : appuyez à fond sur la pédale d'embrayage et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que le moteur démarre. Amenez le levier de vitesses au point mort.
5. *Véhicules avec transmission automatique* : engagez la position neutre **N** ou le frein de parking **P**.
6. tournez la clé du véhicule plus loin dans le contact-démarrage – n'accélérez pas.
7. Lorsque le moteur démarre, relâchez la clé du véhicule.

Véhicules avec commutateur d'allumage par bouton-poussoir :

1. appuyez une fois sur le commutateur d'allumage par bouton-poussoir. Le contact est mis.
2. Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que le frein de parking soit désactivé.
3. *Véhicules à boîte mécanique* : appuyez à fond sur la pédale d'embrayage et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que le moteur démarre. Amenez le levier de vitesses au point mort.
4. Appuyez sur le commutateur d'allumage par bouton-poussoir → page 164 – n'accélérez pas. Le moteur ne peut démarrer que si une clé de véhicule valide se trouve dans le véhicule.
5. *Véhicules à moteur diesel* : Pendant le préchauffage du moteur diesel, le témoin de contrôle  est allumé dans le combiné des instruments.
6. Lorsque le moteur démarre, relâchez le commutateur d'allumage par bouton-poussoir.

MISE EN GARDE

En cas de démarrage du moteur dans des locaux non aérés ou fermés, des gaz d'échappement toxiques peuvent pénétrer dans l'habitacle. Cela peut provoquer des blessures graves et entraîner la mort par intoxication ou par asphyxie.

- Ne démarrez et ne laissez jamais tourner le moteur dans des locaux non aérés ou fermés, par ex. dans les garages.

MISE EN GARDE

Des composants et gaz d'échappement brûlants peuvent enflammer des matériaux inflammables ou explosibles à proximité du véhicule. Cela peut déclencher un incendie et entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne démarrez ou ne laissez jamais tourner le moteur si de l'huile, du carburant ou d'autres substances facilement inflammables s'écoulent du véhicule ou à proximité de celui-ci.
- N'utilisez pas d'accélérateur de démarrage.

MISE EN GARDE

Un véhicule en disponibilité de marche et laissé sans surveillance peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance lorsque le moteur tourne, en particulier lorsqu'une vitesse est engagée ou qu'un rapport a été sélectionné.

MISE EN GARDE

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des clés du véhicule risque de provoquer des accidents et d'entraîner des blessures graves.

- Chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez toutes les clés avec vous. Des enfants ou des personnes n'y étant pas autorisées pourraient verrouiller le véhicule, démarrer le moteur ou mettre le contact et activer ainsi les équipements électriques comme les lève-glaces.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme du véhicule peut provoquer une usure accrue ou des dommages aux composants tels que le moteur ou le démarreur.

- Évitez de redémarrer le moteur pendant la marche du véhicule ou immédiatement après l'arrêt du moteur.

- Évitez les régimes élevés, les accélérations à pleins gaz et les fortes sollicitations lorsque le moteur est froid.
- Notez que la densité atmosphérique diminue de façon exponentielle avec l'altitude, ce qui peut rendre plus difficile le démarrage du moteur.

! AVERTISSEMENT

Du carburant imbrûlé risque d'endommager le catalyseur.

- Ne procédez jamais au démarrage en poussant ou en remorquant le véhicule.

! AVERTISSEMENT

Véhicules avec contact-démarrreur : Toute utilisation non conforme du véhicule peut provoquer une usure accrue ou des dommages aux composants tels que le démarreur.

- Ne faites jamais fonctionner le démarreur avec un rapport engagé pour rouler ou vous faire remorquer lorsque le moteur ne démarre pas, par ex. quand le réservoir à carburant est vide.
- Faites le plein de carburant si nécessaire → page 332 ou effectuez un démarrage de fortune → page 359.
- Si le moteur ne démarre pas, adressez-vous à un spécialiste.

 Ne faites pas chauffer le moteur à l'arrêt. Démarrez plutôt immédiatement dès que les glaces sont dégagées. Le moteur atteint ainsi plus rapidement sa température de fonctionnement et les émissions de polluants sont moindres.

 Lors du démarrage du moteur, les gros consommateurs électriques sont temporairement désactivés.

 Après le démarrage du moteur froid, celui-ci peut brièvement être plus bruyant à cause de son fonctionnement. Ce phénomène est normal et il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter.

 Sur les véhicules avec moteur diesel, il peut y avoir, par des températures extérieures inférieures à +5 °C (+41 °F), une légère formation de fumée sous le véhicule lorsque le réchauffeur additionnel fonctionnant au carburant est en marche.

Résolution des problèmes

Dysfonctionnement de la gestion moteur

Le témoin d'alerte s'allume en rouge.

La gestion moteur présente un dysfonctionnement.

La puissance d'entraînement du véhicule peut être réduite ou complètement absente !

Il n'est pas possible de poursuivre le trajet, ou seulement de manière limitée !

Arrêtez de rouler !

1. Garez le véhicule en toute sécurité.
2. Tenez compte du texte affiché sur le combiné des instruments.
3. Faites appel à un spécialiste et faites contrôler la gestion moteur.

Dysfonctionnement de la gestion moteur

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

La puissance d'entraînement du véhicule peut être réduite.

Sur l'afficheur du combiné des instruments apparaît le message **Défaut: système d'entraînement. Veuillez vous rendre dans un atelier.**

1. Faites contrôler immédiatement le moteur dans un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

Dysfonctionnement de la gestion moteur

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Pour éviter la surchauffe des composants de la gestion moteur, les performances du véhicule ont été limitées.

Sur l'afficheur du combiné des instruments apparaît le message **Défaut: système d'entraînement. Les performances sont limitées.**

Il vous est possible de poursuivre votre route avec des performances réduites.

La limitation des performances est annulée dans les cas suivants :

- Les composants de la gestion moteur ne se trouvent plus sur une plage de température critique.

Régime moteur limité

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Pour éviter une surchauffe du moteur, le régime moteur a été limité.

Le régime est indiqué sur l'afficheur du combiné des instruments.

La limitation du régime est annulée dans les cas suivants :

- Le moteur ne se trouve plus dans une plage de température critique.
- L'accélérateur a été relâché.

avec Limitation du régime en raison d'un dysfonctionnement de la gestion moteur

Les témoins de contrôle s'allument en jaune.

La limitation du régime est déclenchée par un dysfonctionnement de la gestion moteur.

La puissance du système d'entraînement peut être limitée.

1. Veillez à ce que le régime n'augmente pas au-delà de la limite indiquée.
2. Faites contrôler immédiatement le moteur dans un atelier spécialisé agréé.

Préchauffage

Véhicules à moteur diesel :

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Pendant le préchauffage du moteur diesel, le témoin de contrôle s'allume pendant quelques secondes dans le combiné des instruments.

Aucune clé de véhicule valide n'a été détectée



Fig. 106 Dans la console centrale : fonction de démarrage de secours

Véhicules avec système d'ouverture sans clé « Keyless Entry » :

Un témoin correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné des instruments.

Lorsque la clé du véhicule contient une pile bouton faible ou déchargée, il peut arriver que la clé ne soit pas détectée.

Il est nécessaire d'effectuer un démarrage de secours :

1. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
2. Posez la clé du véhicule dans le porte-boissons arrière de l'accoudoir central et appuyez sur le commutateur d'allumage par bouton-poussoir → [fig. 106](#).
3. Le contact est mis automatiquement et le moteur est éventuellement démarré.

Il est impossible de démarrer le moteur

Si vous utilisez une clé du véhicule non autorisée ou que le système présente un dysfonctionnement, un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné des instruments.

1. Utilisez une clé de véhicule autorisée.
2. Si le dysfonctionnement persiste, faites appel à un spécialiste.



Arrêt du moteur

Arrêt du moteur

Véhicules avec contact-démarrreur :

1. Arrêtez le véhicule → page 169.
2. Garez le véhicule → page 223.
3. Coupez le contact.
4. Tenez compte des messages affichés sur l'afficheur du combiné des instruments → page 22.

Véhicules avec commutateur d'allumage par bouton-poussoir :

1. Arrêtez le véhicule → page 169.
2. Garez le véhicule → page 223.
3. Appuyez brièvement sur le commutateur d'allumage par bouton-poussoir. Si vous ne pouvez pas couper le moteur, effectuez une coupure d'urgence → page 165.
4. Tenez compte des messages affichés sur l'afficheur du combiné des instruments.

Fonction de passage dans une installation de lavage

Véhicules avec transmission automatique :

Si le contact est coupé au rapport **N**, le véhicule peut rouler pendant 30 minutes. Ensuite, à l'arrêt, le frein de parking **P** est automatiquement activé. Un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné des instruments 1 minute avant l'activation automatique du frein de parking → page 224.

Alerte au conducteur lorsqu'il quitte le véhicule

Pour vous indiquer que le véhicule peut poursuivre son mouvement par inertie, au moment de quitter le véhicule, un signal sonore d'avertissement retentit lors de l'ouverture de la porte du conducteur et des messages d'avertissement correspondants apparaissent sur l'afficheur du combiné des instruments.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque le moteur est arrêté, certains systèmes du véhicule, par exemple le servo-

frein ou la direction assistée, sont indisponibles ou disponibles seulement de façon limitée. Vous devez alors exercer une force nettement plus importante pour actionner la pédale de frein et pour braquer le volant. Il peut en résulter la perte de contrôle du véhicule en mouvement, des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- N'arrêtez jamais le moteur tant que le véhicule est en mouvement.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque le moteur est arrêté, les sacs gonflables et les rétracteurs de ceinture sont hors service. Il peut en résulter des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- N'arrêtez jamais le moteur tant que le véhicule est en mouvement.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque vous coupez l'allumage, il est possible que le dispositif de blocage de la direction s'enclenche et que vous ne puissiez plus diriger le véhicule. Il peut en résulter la perte de contrôle du véhicule en mouvement, des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Ne coupez jamais le contact tant que le véhicule est en mouvement.

⚠ MISE EN GARDE

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes et peuvent entrer en contact avec des matières facilement inflammables, par ex. broussailles, feuilles, herbes sèches ou carburant renversé. Cela peut déclencher un incendie et entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule.
- N'utilisez jamais de produit supplémentaire de protection pour soubassement ni de produits anticorrosion pour tuyaux d'échappement, catalyseurs, écrans thermiques ou filtres à particules.

❗ AVERTISSEMENT

Si le moteur a été fortement sollicité pendant une période prolongée, il risque de surchauffer après sa coupure.

- Laissez tourner le moteur en position neutre pendant environ deux minutes avant de l'arrêter.

i Véhicules avec contact-démarrreur : Sur les véhicules avec transmission automatique, la clé du véhicule peut uniquement être retirée du contact-démarrreur lorsque le frein de parking est enclenché en position **P**.

i Après l'arrêt du moteur, le ventilateur de radiateur dans le compartiment avant peut continuer à tourner pendant quelques minutes même lorsque le contact est coupé ou que la clé du véhicule est retirée. Le ventilateur de radiateur se désactive automatiquement.

Résolution des problèmes

Il est impossible de couper le moteur

Véhicules avec système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access » : Il n'est pas possible d'arrêter le moteur en appuyant brièvement sur le bouton de démarrage.

Une coupure d'urgence doit être réalisée :

1. Appuyez deux fois sur le bouton de démarrage en l'espace de quelques secondes ou appuyez une fois longuement dessus.

Le moteur s'arrête automatiquement → page 164.

Boîte mécanique

Boîte mécanique : engagement d'une vitesse

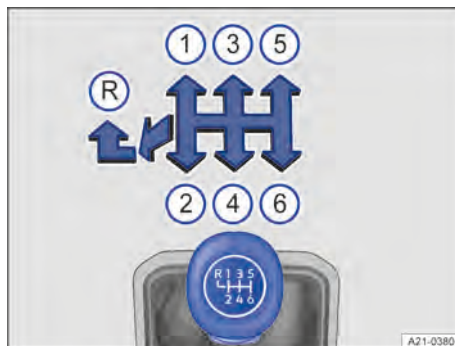


Fig. 107 Grille des vitesses de la boîte mécanique à 6 vitesses

Selon son équipement, votre véhicule peut être doté d'une boîte mécanique à 5 vitesses.

Passage d'un rapport de marche avant

Les positions des différentes vitesses sont représentées sur le levier de vitesses → fig. 107.

1. Enfoncez la pédale d'embrayage et maintenez-la dans cette position.
2. Amenez le levier de vitesses dans la position souhaitée → ▲.
3. Relâchez la pédale d'embrayage pour embrayer.

Dans certains pays, il faut appuyer à fond sur la pédale d'embrayage afin de démarrer le moteur.

Passage de la marche arrière

1. N'engagez la marche arrière que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
2. Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage et maintenez-la dans cette position → ▲.
3. Appuyez sur le levier de vitesses et poussez-le complètement vers la gauche, puis vers l'avant pour l'amener en position de marche arrière → fig. 107 (R).

4. Relâchez la pédale d'embrayage pour embrayer.

Rétrogradage

Pendant le trajet, il est recommandé de toujours rétrograder en passant au rapport immédiatement inférieur et en veillant à ne pas rouler à trop haut régime → ⚠. Si, à vitesse élevée ou à haut régime, vous rétrogradez en sautant un ou plusieurs rapports, l'embrayage et la boîte de vitesses risquent d'être endommagés même si vous n'embrayez pas → ⓘ.

⚠ MISE EN GARDE

Quand le moteur tourne, le véhicule se déplace dès qu'un rapport est engagé et que vous levez le pied de la pédale d'embrayage. Il en est de même lorsque le frein de parking est activé. Des déplacements involontaires du véhicule peuvent provoquer des accidents et des blessures graves.

- N'engagez jamais la marche arrière tant que le véhicule est en mouvement.

⚠ MISE EN GARDE

Une forte accélération ou la désactivation du TCS peut entraîner une perte de motricité et un dérapage du véhicule, en particulier sur chaussée glissante lorsque la chaussée est humide, verglacée ou sale. Cela peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- N'effectuez de forte accélération que si les conditions météorologiques et de visibilité, l'état de la chaussée et les conditions de circulation le permettent et que les autres usagers de la route ne sont mis en danger ni par l'accélération du véhicule ni par votre style de conduite.
- Adaptez toujours votre style de conduite au trafic.

⚠ MISE EN GARDE

Un rétrogradage effectué de manière incorrecte à une vitesse insuffisante peut entraîner la perte de contrôle du véhicule et provoquer des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Sélectionnez toujours le rapport approprié à la situation de conduite correspondante.

ⓘ AVERTISSEMENT

Si, le véhicule roulant à vitesse élevée ou à haut régime, vous engagez un rapport trop petit ou si vous continuez d'enfoncer la pédale d'embrayage et n'embrayez pas, l'embrayage et la boîte de vitesses risquent de subir des dommages considérables.

- Sélectionnez toujours le rapport approprié à la situation de conduite correspondante.
- Évitez d'appuyer sur l'embrayage inutilement et pendant trop longtemps.

ⓘ AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte de la boîte de vitesses mécanique risque de provoquer des dommages ou d'entraîner une usure prématurée.

- Ne laissez pas votre main sur le levier de vitesses pendant le trajet. La pression de la main se transmet aux fourchettes de commande de la boîte de vitesses.
- Veillez à ce que le véhicule soit complètement immobilisé avant d'engager la marche arrière.
- Appuyez toujours à fond sur la pédale d'embrayage lors du changement de vitesse.
- En côte, n'immobilisez pas le véhicule en faisant « patiner » l'embrayage lorsque le moteur tourne.

 Une montée en rapport précoce vous permet d'économiser du carburant et d'atténuer les bruits de fonctionnement du moteur.

Résolution des problèmes

L'embrayage « patine »

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

L'embrayage ne transmet pas l'ensemble du couple moteur.

1. Si nécessaire, levez le pied de la pédale d'embrayage.



L'embrayage est en surchauffe

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Une alerte sonore peut également retentir → page 170.

L'embrayage peut surchauffer, par exemple, en cas de démarrage fréquent, lorsque le véhicule « rampe » longuement ou en cas de circulation en accordéon.

Le témoin d'alerte et éventuellement des témoins d'alerte supplémentaires ainsi qu'un message texte sur l'afficheur du combiné des instruments vous signalent la surchauffe.

— Vous pouvez poursuivre votre route.



L'embrayage est défectueux

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

L'embrayage est défectueux.

1. **Roulez prudemment !**
2. Rendez-vous dans un atelier spécialisé et qualifié à cet effet. L'embrayage risque sinon de subir d'importants dégâts. <

Transmission automatique

Transmission automatique : sélection d'un rapport

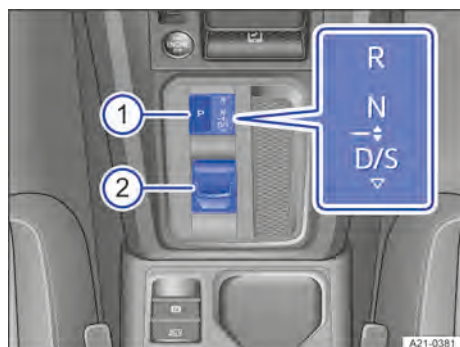


Fig. 108 Dans la console centrale : levier sélecteur de la boîte automatique avec touche de frein de parking

- ① Touche de frein de parking

② Levier sélecteur

Lorsque le contact est mis, le rapport sélectionné apparaît sur l'afficheur du combiné des instruments et dans la partie inférieure de la console centrale → fig. 108.

La grille des vitesses apparaît dans le combiné des instruments lors de l'actionnement du frein ou du passage d'un rapport.

P – Enclenchement du frein de parking

1. Appuyez sur la touche **P** → fig. 108 ①.

Les roues motrices sont bloquées. Ne l'engagez que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Si le moteur est coupé avec le levier sélecteur en position **D/S** ou **R**, la boîte de vitesses engage automatiquement le frein de parking **P** et le véhicule est immobilisé.

Si le moteur est coupé avec la position neutre **N** engagée, la boîte de vitesses reste environ 30 minutes en position neutre **N** et engage ensuite seulement le frein de parking **P** (fonction de passage dans une installation de lavage) → page 169.

R – Marche arrière

La marche arrière est engagée. Ne l'engagez que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

N – Position neutre

La boîte de vitesses est en position neutre. Aucune force motrice n'est transmise aux roues et il n'y a pas de frein moteur.

D/S – Position permanente de marche avant

Rapport **D** : programme normal

Le passage des rapports de marche avant est automatique. Ce processus dépend de la charge du moteur, de votre style de conduite et de la vitesse à laquelle vous conduisez.

Rapport **S** : programme sport

La boîte de vitesses monte tous les rapports de marche avant automatiquement *plus tard* et les descend automatiquement *plus tôt* que dans le rapport **D** afin d'exploiter pleinement les réserves de puissance du moteur. Ce processus dépend de la

charge du moteur, de votre style de conduite et de la vitesse à laquelle vous conduisez.

Procédez comme suit pour commuter entre les rapports **D** et **S** :

1. Imprimez au levier sélecteur → fig. 108 ② une impulsion vers l'arrière.

Le levier sélecteur retourne alors toujours en position centrale.

Changement de rapport

Sélection du rapport le plus proche :

1. Déplacez le levier sélecteur vers l'avant ou vers l'arrière jusqu'au premier point de résistance.

Le levier sélecteur revient dans sa position initiale.

Sauter un rapport :

1. Déplacez le levier sélecteur au-delà du point dur sur le rapport souhaité.

Le levier sélecteur revient dans la position initiale.

Cela permet par exemple de passer directement du rapport **D** au rapport **R**. On saute ainsi la position neutre **N**.

⚠ MISE EN GARDE

L'engagement d'un mauvais rapport peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, un accident et des blessures graves, voire mortelles.

- N'accélérez jamais lorsque vous engagez un rapport.
- N'engagez jamais la marche arrière **R** ni le frein de parking **P** lorsque le véhicule se déplace.

⚠ MISE EN GARDE

Si le moteur tourne et que le rapport **D/S** ou **R** est engagé, le véhicule se met en mouvement dès que vous relâchez la pédale de frein. Cela peut provoquer des déplacements involontaires du véhicule et causer des accidents et des blessures graves.

- En tant que conducteur, vous ne devez jamais quitter votre siège alors que le

moteur tourne et qu'un rapport est engagé.

- Lorsque le moteur tourne et que le rapport **D/S** ou **R** est engagé, immobilisez le véhicule en appuyant sur la pédale de frein.
- Si vous devez sortir du véhicule alors que le moteur tourne, actionnez toujours le frein de parking électronique et amenez le levier sélecteur en position **P**.

⚠ MISE EN GARDE

L'engagement d'un mauvais rapport peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, un accident et des blessures graves, voire mortelles.

- N'accélérez jamais lorsque vous engagez un rapport.
- N'engagez jamais la marche arrière **R** ni le frein de parking **P** lorsque le véhicule se déplace.

⚠ MISE EN GARDE

Si, en côte, vous quittez le véhicule et que le levier sélecteur se trouve en position **N**, le véhicule peut descendre la pente même lorsque le moteur est arrêté. Il peut en résulter des accidents et des blessures graves.

- Ne quittez jamais le véhicule lorsque le levier sélecteur se trouve en position **N**.

ⓘ AVERTISSEMENT

Si, le véhicule étant à l'arrêt, le frein de parking électronique n'est pas activé et si la pédale de frein est relâchée alors que le frein de parking **P** est engagé, il est possible que le véhicule avance ou recule de quelques centimètres (pouces). Cela peut entraîner des dommages sur le véhicule.

- Activez toujours le frein de parking électronique avant de relâcher la pédale de frein.

 Si vous engagez par inadvertance le levier sélecteur dans la position **N** pendant le trajet, levez immédiatement le pied de l'accélérateur. Attendez jusqu'à ce que le moteur ait atteint le régime de ralenti en position neutre. Vous pouvez alors engager un rapport.

Passage des rapports avec la transmission automatique



Fig. 109 Volant avec palettes

Il est également possible de passer les rapports de marche avant manuellement avec la transmission automatique.

Il est possible de tirer une palette → **fig. 109** pour passer des rapports **D** et **S** dans le programme de sélection dynamique manuelle des rapports.

Depuis le rapport **D**, le programme de sélection dynamique est activé **provisoirement**.

Depuis le rapport **S**, le programme de sélection dynamique est activé **en permanence**.

Lorsque le système commute sur le programme de sélection dynamique, le rapport actuel est conservé. Il le reste jusqu'à ce que le système réalise automatiquement un changement de rapport lorsque le moteur atteint le régime limite.

Dès que la boîte de vitesses est commutée en programme manuel, cela est indiqué par un **M** sur l'afficheur du combiné des instruments.

Lorsque le moteur est coupé alors que la boîte de vitesses se trouve en mode manuel, cette dernière engage automatiquement le frein de parking **P**. Le véhicule est immobilisé de façon à empêcher tout déplacement intempestif.

Utilisation de la transmission automatique à l'aide des palettes

- Pour monter les rapports, tirez la palette de droite vers le volant → **fig. 109**.
- Pour rétrograder, tirez la palette de gauche vers le volant.
- Pour engager le rapport le plus bas, tirez la palette de gauche vers le volant et maintenez-la dans cette position. L'affichage de la sélection du rapport passe alors à **D**.

Fin de la commande du programme de sélection dynamique :

- Automatiquement au bout de 5 secondes lorsque le programme de sélection dynamique a été activé depuis le rapport **D**.
- **Ou** : pour engager le rapport **D**, poussez le levier sélecteur vers l'arrière, puis relâchez-le.
- **Ou** : tirez la palette droite vers le volant pendant environ 3 secondes et relâchez-la.

i Au moment de l'accélération, la boîte de vitesses passe automatiquement au rapport immédiatement supérieur juste avant que le moteur n'atteigne le régime maximum autorisé pour le rapport engagé.

i Lorsque vous rétrogradez manuellement, la boîte de vitesses change de rapport si le moteur ne risque plus de tourner en sursrégime.



Conduite avec la transmission automatique

Le passage des rapports de marche avant est automatique.

Conduite en descente

Plus la déclivité est importante, plus le rapport sélectionné doit être petit. Les petits rapports augmentent l'effet de freinage du moteur. Ne descendez jamais des montagnes ou collines avec le levier sélecteur en position neutre **N**.

1. Réduisez votre vitesse.

2. Rétrogradez à l'aide des palettes au volant → page 174.

Arrêt et démarrage en côte

Plus la pente est abrupte, plus le rapport sélectionné doit être petit.

Si vous effectuez un arrêt ou un démarrage en côte, le moteur tournant, utilisez la fonction Maintien auto → page 228.

Conduite en roue libre avec la transmission automatique

En mode roue libre, l'élan du véhicule est utilisé pour économiser du carburant par une conduite anticipative. Le moteur ne freinant plus le véhicule, le véhicule peut rouler par inertie sur une plus longue distance. Cette fonction n'est disponible que dans la position **D** du levier sélecteur et sans appui sur l'accélérateur.

Lorsque le véhicule achève de rouler sans être freiné, le moteur redémarre automatiquement à une « vitesse très lente ».

Pour garantir un redémarrage sûr du moteur et assurer l'alimentation du réseau de bord, un démarrage automatique du moteur peut se produire.

Déclenchement du mode roue libre

1. Levez le pied de l'accélérateur. Le moteur est débrayé et tourne au ralenti. Le véhicule roule sans être freiné par le moteur.

Interruption du mode roue libre

1. Appuyez sur la pédale de frein.
Ou : appuyez brièvement sur l'accélérateur.
Ou : tirez une palette au volant.

Kick-down

Le kick-down permet d'effectuer une accélération maximale lorsque le levier sélecteur est en position **D**, **S** ou en programme de sélection dynamique.

Lorsque vous appuyez à fond sur l'accélérateur, la transmission automatique rétrograde en fonction de la vitesse et du régime moteur. Toute la puissance d'accélération du véhicule est ainsi exploitée → .

Quand le kick-down est activé, le passage automatique au rapport immédiatement supérieur n'a lieu que si le régime moteur maximal prescrit est atteint.

Contrôle de lancement

Le contrôle de lancement permet de réaliser une accélération maximale départ arrêté.

1. Désactivez le TCS → page 180.
2. Appuyez sur la pédale de frein avec le pied gauche et maintenez-la enfoncée.
3. Engagez le rapport **S** ou enclenchez le programme de sélection dynamique → page 174.
4. Appuyez avec le pied droit sur l'accélérateur jusqu'à ce que le régime moteur atteigne environ 3 200 tr/min.
5. Levez le pied gauche du frein → . Le véhicule démarre avec une accélération maximale.
6. Activez de nouveau le TCS après l'accélération !

MISE EN GARDE

Une forte accélération ou la désactivation du TCS ou de l'ESC ou l'activation de l'ESC Sport peuvent entraîner une perte de motricité et un dérapage du véhicule. Il peut en résulter une perte de contrôle du véhicule, entraînant des accidents et des blessures graves, voire mortelles, en particulier sur chaussées glissantes lorsque la chaussée est humide, verglacée ou sale.

- Adaptez toujours votre style de conduite aux conditions de circulation.
- N'utilisez le kick-down ou n'accélérez rapidement que si les conditions météorologiques et de visibilité, l'état de la chaussée et les conditions de circulation le permettent et que les autres usagers de la route ne sont mis en danger ni par l'accélération du véhicule ni par votre style de conduite.
- Activez de nouveau le TCS ou l'ESC après l'accélération ou désactivez l'ESC Sport.

MISE EN GARDE

Le fait de freiner en permanence entraîne une surchauffe des freins. Cela peut réduire considérablement la puissance de freinage, augmenter fortement la distance de freinage et, dans certains cas, entraîner une défaillance totale du système de freinage. Cela risque d'entraîner des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Ne faites jamais « patiner » les freins trop souvent ou trop longtemps et n'actionnez jamais la pédale de frein trop souvent ou trop longtemps.

AVERTISSEMENT

Lorsque le véhicule roule en roue libre alors que le moteur est arrêté, la boîte de vitesses n'est pas lubrifiée. La boîte de vitesses automatique risque alors de surchauffer et d'être endommagée.

- Lors d'un arrêt en côte avec un rapport engagé, n'essayez pas d'empêcher votre véhicule de rouler en accélérant.
- Ne laissez jamais rouler le véhicule avec le rapport **N** engagé, en particulier lorsque le moteur est arrêté.

AVERTISSEMENT

Faire « patiner » les freins en exerçant une légère pression sur la pédale entraîne une usure accrue des garnitures de frein.

- Si le freinage n'est pas absolument nécessaire, ne faites jamais « patiner » les freins en exerçant une légère pression sur la pédale.

Résolution des problèmes

Le moteur ne démarre pas.

Le témoin de contrôle s'allume en vert.

Pédale de frein non actionnée, par ex. lorsque vous essayez de sélectionner un autre rapport avec le levier sélecteur.

1. Appuyez sur la pédale de frein pour engager un rapport.

Voir également Frein de parking électronique → page 224.

Disponibilité de marche impossible à établir

Le témoin de contrôle s'allume en vert.

Pédale de frein non actionnée, par ex. lorsque vous essayez de sélectionner un autre rapport avec le levier sélecteur.

1. Appuyez sur la pédale de frein pour engager un rapport.

Voir également Frein de parking électronique → page 224.

Boîte de vitesses en mode dégradé

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Un avertissement sonore peut par ailleurs retentir. Un message texte apparaît éventuellement sur l'afficheur du combiné des instruments.

Le système présente un dysfonctionnement et la boîte de vitesses automatique fonctionne en mode dégradé. Dans certains cas, il n'est pas possible d'engager la marche arrière.

1. Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé agréé.

Risque de déplacement involontaire ! impossible

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Un avertissement sonore peut par ailleurs retentir. Un message texte apparaît éventuellement sur l'afficheur du combiné des instruments.

Le système présente un dysfonctionnement et le frein de parking ne peut pas être activé.

1. Lorsque vous arrêtez le véhicule, vérifiez que le frein de parking électronique est activé.
2. Faites appel à un spécialiste.

Dysfonctionnement du levier sélecteur

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Un avertissement sonore peut par ailleurs retentir. Un message texte apparaît éventuellement sur l'afficheur du combiné des instruments.

Le levier sélecteur présente un dysfonctionnement.

1. Rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.



Surchauffe de la boîte de vitesses

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Un avertissement sonore peut par ailleurs retentir. Un message texte apparaît éventuellement sur l'afficheur du combiné des instruments.

La boîte de vitesses automatique peut surchauffer en cas de démarrages fréquents en côtes → ①.

1. Arrêtez le véhicule dès que possible et laissez refroidir la boîte de vitesses avec le frein de parking engagé **P** et le moteur en marche.
2. Si le témoin ne s'éteint pas, actionnez le frein de parking électronique et laissez le véhicule à l'arrêt.
3. Faites appel à un spécialiste. Des dégâts importants risquent sinon de survenir sur la boîte de vitesses.



Dysfonctionnement de la boîte de vitesses

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Un avertissement sonore peut par ailleurs retentir. Un message texte apparaît éventuellement sur l'afficheur du combiné des instruments.

La boîte de vitesses présente un dysfonctionnement.

1. Rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.



Boîte de vitesses défectueuse

Le témoin d'alerte s'allume en rouge.

Un avertissement sonore peut par ailleurs retentir. Un message texte apparaît éventuellement sur l'afficheur du combiné des instruments.

La boîte de vitesses présente un dysfonctionnement grave.

Arrêtez de rouler !

1. Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.

2. Engagez le frein de parking.

Ou : activez le frein de parking électronique.

3. Faites appel à un spécialiste.



Surchauffe de la boîte de vitesses

Le témoin d'alerte s'allume en rouge.

Un avertissement sonore peut par ailleurs retentir. Un message texte apparaît éventuellement sur l'afficheur du combiné des instruments.

La boîte de vitesses automatique peut surchauffer en cas de démarrages fréquents en côtes, par exemple.

Arrêtez de rouler !

1. Laissez refroidir la boîte de vitesses avec le frein de parking engagé **P** et le moteur en marche → page 178.
2. Si le témoin ne s'éteint pas, actionnez le frein de parking électronique et laissez le véhicule à l'arrêt.
3. Faites appel à un spécialiste. Des dégâts importants risquent sinon de survenir sur la boîte de vitesses.

Déverrouillage d'urgence du frein de parking

Si, en cas de panne de courant (par ex. lorsque la batterie 12 V est déchargée), le véhicule doit être remorqué, vous devez effectuer un déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur.

1. Faites appel à un spécialiste.

Le véhicule ne se déplace pas, bien qu'un rapport soit engagé

Si le véhicule ne se déplace pas dans la direction souhaitée, il se peut que le système n'ait pas engagé correctement le rapport.

1. Appuyez sur la pédale de frein et engagez de nouveau le rapport.
2. Si le véhicule ne se déplace toujours pas dans la direction souhaitée, le système présente un dysfonctionnement.

Faites appel à un spécialiste et faites contrôler le système.

MISE EN GARDE

Lorsque le frein de parking **P** est desserré et que le frein de parking électronique est désactivé, le véhicule peut se mettre inopinément en mouvement en côte ou en descente. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Ne desserrez jamais le frein de parking **P** tant que le frein de parking électronique est désactivé.

AVERTISSEMENT

Si vous laissez rouler le véhicule en roue libre pendant une longue durée ou à grande vitesse (par ex. en cas de remorquage) alors que le moteur est arrêté et que le levier se trouve en position **N**, vous risquez d'endommager la boîte automatique.

- Ne laissez pas rouler le véhicule en roue libre pendant une longue durée ou à grande vitesse alors que le moteur est arrêté et que le levier se trouve en position **N**, par ex. en cas de remorquage.

AVERTISSEMENT

Une boîte de vitesses trop chaude ou surchauffée peut provoquer une usure accrue ou des dommages au composant.

- Tant que la boîte de vitesses est surchauffée, évitez d'effectuer tout démarrage ou de rouler au pas.
- Lorsqu'il est signalé pour la première fois que la boîte de vitesses est en surchauffe, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr ou roulez à plus de 20 km/h (environ 12 mph).
- Si le message texte et l'avertissement sonore surviennent env. toutes les 10 secondes, arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et coupez le moteur.
- Laissez refroidir la boîte de vitesses.
- Ne reprenez la route qu'après que le signal sonore a cessé de retentir.

Systèmes d'assistance au freinage

Informations sur les systèmes d'assistance au freinage

Les systèmes d'assistance au freinage peuvent apporter leur soutien au conducteur dans des situations de conduite ou de freinage critiques. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité d'une conduite sûre → .

- Lorsque l'un des systèmes d'assistance au freinage est en phase de régulation, continuez de freiner avec la force requise.
- Si nécessaire, continuez de diriger le véhicule.

MISE EN GARDE

Les systèmes d'assistance au freinage ne sauraient remplacer la vigilance du conducteur et fonctionnent exclusivement dans les limites inhérentes aux systèmes. Toute conduite rapide sur chaussées gelées, glissantes ou humides ainsi qu'une conduite trop rapprochée du véhicule qui vous précède peut compromettre la stabilité du véhicule et entraîner une perte de contrôle du véhicule. Si vous n'êtes pas attentif, il y a un risque d'accident et de blessures graves, voire mortelles.

- Restez toujours attentif et ne vous fiez pas uniquement au système. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de maîtriser son véhicule.
- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation. Ne prenez aucun risque.
- La zone du plancher sous le pédalier doit toujours être dégagée afin que la pédale de frein puisse se déplacer sans entrave.
- Utilisez toujours des pneus appropriés, car la stabilité directionnelle dépend de l'adhérence des pneus.

- L'ESC, l'ABS et l'TCS ne peuvent fonctionner correctement que si les quatre roues sont équipées de pneus identiques.

— En cas de dysfonctionnement de l'ABS, l'ESC, l'TCS et l'EDS sont également désactivés.

Au moment où vous mettez le contact, l'état des fonctions de freinage est contrôlé automatiquement. Les témoins de contrôle s'allument brièvement avant de s'éteindre à nouveau. Un témoin de contrôle allumé durablement indique un dysfonctionnement → page 180. Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé agréé.

MISE EN GARDE

L'efficacité de l'ESC peut être considérablement réduite si des composants et systèmes liés au comportement dynamique du véhicule n'ont pas été correctement entretenus ou présentent des dysfonctionnements. C'est le cas en particulier pour les modifications effectuées sur la suspension du véhicule ou l'utilisation de combinaisons roues/pneus non homologuées. Cela risque d'entraîner des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Faites effectuer les transformations et les modifications sur le véhicule uniquement par un atelier spécialisé qualifié.
- Utilisez toujours des pneus appropriés, car la stabilité directionnelle dépend de l'adhérence des pneus.

Contrôle électronique de la stabilité (ESC)



La régulation de l'ESC permet de réduire les risques de dérapage du véhicule et d'améliorer la stabilité directionnelle → .

Le témoin de contrôle clignote en jaune.

Anti-patinage (TCS)



L'TCS intervient pour empêcher le patinage des roues. Le témoin de contrôle clignote en jaune.

L'TCS diminue la force motrice lorsque les roues patinent et l'adapte à l'état de la chaussée. L'anti-patinage facilite le démarrage, les accélérations et la conduite en côte.

Dispositif antiblocage (ABS)

L'ABS permet d'éviter le blocage des roues lors du freinage, de sorte que le véhicule reste manœuvrable → .

Assistance au freinage d'urgence (AFU)

L'assistance au freinage d'urgence AFU aide à réduire la distance d'arrêt. L'AFU augmente la force de freinage lorsque le conducteur appuie rapidement sur la pédale de frein dans des situations de freinage d'urgence.

En cas de réduction de l'effort sur la pédale de frein, l'assistance au freinage d'urgence désactive le servofrein.

Blocage électronique de différentiel (EDS)

L'EDS freine automatiquement une roue qui patine et transmet la force motrice aux autres roues motrices.

L'EDS se désactive automatiquement en cas de forte sollicitation inhabituelle afin d'éviter une surchauffe du frein. L'EDS se réactive automatiquement aussitôt que le frein a refroidi.

Freinage post-collision

En cas de collision, le freinage post-collision peut aider le conducteur à réduire les risques de dérapage du véhicule et de collisions consécutives pendant l'accident grâce à une intervention de freinage automatique.

Le freinage post-collision fonctionne uniquement lorsque la collision est identifiée comme telle par le calculateur de sac gonflable.

Le freinage du véhicule s'effectue de manière automatique, à condition que les systèmes requis n'aient pas été endommagés par la collision et soient restés opérationnels.

Condition requise pour le freinage automatique :

- ✓ Le conducteur n'appuie pas sur l'accélérateur.

Répartiteur électronique de force de freinage (EBV)

L'EBV répartit la force de freinage entre les essieux avant et arrière même sans intervention de l'ABS. Cela évite un surfreinage de l'essieu arrière et le véhicule reste stable au freinage.

Servofrein électromécanique (eBKV)

Lorsque le contact est mis, l'eBKV amplifie la pression que le conducteur exerce sur la pédale de frein →  Lors d'une intervention de freinage par un système d'assistance conducteur, par ex. quand le régulateur de vitesse adaptatif effectue une régulation ou pendant un freinage d'urgence, la pédale de frein peut être agitée par des pulsations.

Après la coupure du contact, l'assistance au freinage diminue progressivement. Si le conducteur maintient la pression sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule, des messages apparaissent sur l'afficheur du combiné des instruments. L'effet du servofrein est limité dans ce cas.

Bloquez le véhicule à l'arrêt pour éviter qu'il ne recule → page 223.

MISE EN GARDE

La conduite sans servofrein ou avec une fonction limitée de ce dernier peut allonger considérablement la distance de freinage. Il peut en résulter des accidents avec des blessures graves, voire mortelles.

- Ne coupez jamais le moteur ou le contact tant que le véhicule est en mouvement.
- Si le servofrein ne fonctionne pas ou si le véhicule est remorqué, appuyez plus fortement sur la pédale de frein.
- La zone du plancher sous le pédalier doit toujours être dégagée afin que la pédale de frein puisse se déplacer sans entrave.

MISE EN GARDE

L'efficacité des systèmes peut être considérablement compromise lorsque les composants et systèmes ont été installés en deuxième monte, par ex. par un carrossier-transformateur. Sur les véhicules

avec superstructures ou ayant été transformés, le fonctionnement correct de certains systèmes peut par conséquent être compromis ou adapté. Il peut en résulter des accidents avec des blessures graves, voire mortelles.

- Faites-vous confirmer par le carrossier-transformateur que les systèmes fonctionnent correctement.

Activation ou désactivation de l'antipatinage (TCS)

Situations de conduite

L'anti-patinage (TCS) peut être désactivé dans des situations où la motricité n'est plus suffisante :

- Pour conduire en neige profonde ou sur sol meuble.
- Pour « désembourber » le véhicule enlisé.

Lorsque la situation de conduite n'exige plus leur désactivation, activez de nouveau complètement l'TCS.

Activation ou désactivation de l'antipatinage (TCS)

1. Ouvrez les réglages du véhicule dans le système d'infodivertissement → page 36.
2. Ouvrez les réglages des freins.
3. Activez ou désactivez l'TCS dans la sélection.



TCS désactivé manuellement. Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Résolution des problèmes

Défaillance du servofrein électromécanique

Arrêtez de rouler !

Le témoin de contrôle s'allume en rouge.

Un message texte apparaît alors. Appuyez plus fortement sur la pédale de frein, la distance de freinage étant allongée en raison de l'absence d'intervention de freinage.

1. Faites immédiatement appel à un spécialiste.



Dysfonctionnement du servofrein électromécanique

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Un message texte est affiché pendant quelques secondes.

Des pulsations peuvent alors être ressenties lorsque vous appuyez sur la pédale de frein. Vous devez appuyer plus fortement sur la pédale de frein, la distance de freinage étant allongée en raison de l'assistance au freinage limitée.

1. Rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.



Défaillance ou dysfonctionnement du dispositif antiblocage (ABS)

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

1. Rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

Vous pouvez freiner le véhicule sans intervention de l'ABS.



Dysfonctionnement de l'ESC

Le témoin de contrôle s'allume en jaune. L'ESC a été désactivé.

1. Coupez le contact, puis remettez-le.
2. Si nécessaire, parcourez un court trajet à une vitesse comprise entre 15 et 20 km/h (environ 9 et 12 mph).
3. Si le témoin de contrôle  reste allumé, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

Bruits des systèmes d'assistance au freinage

Quand les systèmes d'assistance au freinage effectuent une régulation, la pédale de frein peut être agitée par des pulsations ou des bruits peuvent se faire entendre.

1. Continuez de freiner avec la force requise et si nécessaire, de diriger le véhicule.



MISE EN GARDE

Lorsque le témoin de système de freinage s'allume en même temps que le témoin de contrôle, il se peut que la fonction de régulation de l'ABS soit défaillante. Les

roues arrière risquent alors de se bloquer lors du freinage. Il peut en résulter la perte de contrôle du véhicule et des accidents avec des blessures graves, voire mortelles.

- Roulez prudemment et à vitesse réduite jusqu'à l'atelier spécialisé et qualifié à cet effet le plus proche afin de faire contrôler le système de freinage.
- Évitez les freinages et manœuvres brusques.



MISE EN GARDE

Si le témoin de contrôle ne s'éteint pas ou s'allume pendant la marche du véhicule, l'ABS ne fonctionne pas correctement. Vous ne pouvez freiner le véhicule qu'avec les freins normaux. La limitation de l'ABS peut entraîner des dommages sur le véhicule et provoquer des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Rendez-vous dans un atelier spécialisé et qualifié.

Auto StartStop

Auto StartStop

Le dispositif Auto StartStop coupe automatiquement le moteur lorsque le véhicule est immobile. Le moteur redémarre automatiquement lorsque cela est nécessaire.

Témoins de contrôle

Lorsque le témoin de contrôle  s'allume, le dispositif Auto StartStop est disponible et l'arrêt automatique du moteur est activé.

Lorsque le témoin de contrôle  s'allume, le dispositif Auto StartStop est indisponible → .

Activation du dispositif Auto StartStop

La fonction s'active automatiquement chaque fois que vous mettez le contact.

Véhicules avec boîte mécanique :

1. En roue libre ou lorsque le véhicule est à l'arrêt, désengagez la vitesse et relâchez la pédale d'embrayage. Le moteur s'arrête.

2. Appuyez sur la pédale d'embrayage pour redémarrer le moteur.

Véhicules avec transmission automatique :

1. Pour arrêter le véhicule, appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Le moteur s'arrête lorsque le véhicule est immobilisé ou presque.
2. Pour redémarrer le moteur, retirez le pied de la pédale de frein ou appuyez sur l'accélérateur.

Conditions importantes requises pour la coupure automatique du moteur

- Le conducteur a bouclé sa ceinture de sécurité.
- La porte du conducteur est fermée.
- Le capot avant est fermé.
- La température minimale du moteur est atteinte.
- La température dans l'habitacle se trouve dans la plage des températures préétablies et l'humidité de l'air n'est pas trop élevée.
- La fonction de dégivrage-désembuage de la climatisation n'est pas activée.
- L'état de charge de la batterie 12 V est suffisant.
- La température de la batterie 12 V n'est ni trop basse ni trop élevée.
- Le véhicule ne se trouve pas en montée raide ni en pente abrupte.
- Le volant n'est pas fortement braqué.
- Le dégivrage électrique de pare-brise n'est pas activé.
- La marche arrière n'est pas enclenchée.
- L'aide stationnement actif n'est pas activé.

Si les conditions requises pour la coupure automatique du moteur ne sont réunies que durant une phase d'arrêt du véhicule, il est éventuellement possible que le moteur s'arrête aussi ultérieurement, par ex. après la désactivation de la fonction de dégivrage.

Conditions requises pour un redémarrage automatique

Le moteur peut démarrer automatiquement dans les conditions suivantes :

— Réchauffement ou refroidissement trop important de l'habitacle.

— Le véhicule se met à rouler.

— La tension dans la batterie 12 V baisse.

Une règle s'applique par principe : le moteur redémarre toujours automatiquement lorsque cela est indispensable pour la situation détectée et le véhicule.

Conditions requérant un démarrage manuel du moteur

Dans les conditions suivantes, il est nécessaire de démarrer manuellement le moteur :

— Lorsque la porte du conducteur est ouverte.

— Lorsque le capot avant est ouvert.

Activation ou désactivation manuelle du dispositif Auto StartStop

1. Dans la sélection du menu du système d'infodivertissement, touchez le bouton de fonction **Véhicule**.
2. Touchez le bouton de fonction **État**.
3. Touchez le bouton de fonction **Start/stop**.

Lorsque le dispositif Auto StartStop est désactivé, le bouton de fonction **StartStop** est bleu.

Lorsque le dispositif Auto StartStop a coupé le moteur, ce dernier redémarre immédiatement dès que le système est désactivé via le bouton de fonction **StartStop**.

Désactivez toujours manuellement le dispositif Auto StartStop lors de passages à gué.

Utilisation du dispositif Auto StartStop avec le régulateur de vitesse adaptatif

Après une intervention active de freinage effectuée par le régulateur de vitesse adaptatif jusqu'à l'arrêt → page 201, le moteur s'arrête.

Dans les cas suivants, le moteur redémarre lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé :

— Lorsque l'accélérateur est actionné.

— Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif a repris l'affichage de la vitesse et de la distance.

— Lorsque le véhicule qui vous précède s'éloigne.

Le moteur est également redémarré lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé et que le véhicule qui vous précède s'éloigne.

MISE EN GARDE

Si le dispositif Auto StartStop n'est pas désactivé lors des interventions dans le compartiment-moteur, le moteur peut démarrer d'une manière inopinée. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Désactivez toujours le dispositif Auto StartStop avant toute intervention dans le compartiment moteur.

MISE EN GARDE

Lorsque le contact est coupé, certains systèmes du véhicule, par exemple le servofrein ou la direction assistée, sont indisponibles ou disponibles seulement de façon limitée. Vous devez alors exercer une force nettement plus importante pour actionner la pédale de frein et pour braquer le volant. Il peut en résulter la perte de contrôle du véhicule en mouvement, des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Ne coupez jamais le contact tant que le véhicule est en mouvement.

MISE EN GARDE

Lorsque le contact coupé, les sacs gonflables et les rétracteurs de ceinture sont hors service. Il peut en résulter des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Ne coupez jamais le contact tant que le véhicule est en mouvement.

MISE EN GARDE

Lorsque vous coupez l'allumage, il est possible que le dispositif de blocage de la direction s'enclenche et que vous ne puissiez plus diriger le véhicule. Il peut en résulter la perte de contrôle du véhicule en mouvement, des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Ne coupez jamais le contact tant que le véhicule est en mouvement.

AVERTISSEMENT

Si vous utilisez le dispositif Auto StartStop pendant une très longue période à des températures extérieures très élevées, vous risquez d'endommager la batterie 12 V.

- Évitez d'utiliser le dispositif Auto StartStop à des températures extérieures très élevées.

 Dans certains cas, il peut être nécessaire de redémarrer le moteur manuellement. Tenez compte du message correspondant sur l'afficheur du combiné des instruments.

 Désactivez toujours manuellement le dispositif Auto StartStop lors de passages à gué. <

Résolution des problèmes

Le moteur ne démarre plus automatiquement

Véhicules dotés de la fonction roue libre ÉCO : Lorsque le moteur ne démarre plus automatiquement, le message **Dé-faut: système énergie du véhicule. Veuillez vous rendre dans un atelier.** peut s'afficher sur l'afficheur du combiné des instruments.

1. Démarrez le moteur manuellement → page 165.
2. Désactivez manuellement le dispositif Auto StartStop → page 181.
3. Rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé et faites contrôler le système. <

Conseils de conduite

Recommandations générales pour la conduite

Anticipez

Un style de conduite irrégulier augmente la consommation moyenne (Ø). En observant attentivement la circulation, il est possible d'éviter les accélérations et freinages fré-

quents. Vous pouvez anticiper en maintenant une distance suffisante par rapport au véhicule vous précédant.

Évitez les accélérations à pleins gaz

À des vitesses excessivement élevées, la résistance au roulement et la résistance de l'air augmentent, et avec elles, la force requise pour déplacer le véhicule. Ne roulez jamais à la vitesse maximale du véhicule.

Respectez la pression de gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus insuffisante contribue non seulement à l'usure, mais augmente aussi la résistance au roulement et par conséquent la consommation moyenne (Ø) de carburant. Utilisez des pneus à faible résistance au roulement.

Adaptez la pression de gonflage des pneus au chargement du véhicule :

- Tenez compte des indications figurant sur la plaquette de pression de gonflage des pneus → page 396.
- Système de contrôle de l'état des pneus → page 403.
- Système de contrôle de la pression des pneus → page 408.

Utilisez des huiles-moteur superlubrifiantes

Les huiles-moteur entièrement synthétiques à faible viscosité diminuent la résistance au frottement dans le moteur et se répartissent mieux et plus rapidement, en particulier lors d'un démarrage à froid du moteur.

⚠ MISE EN GARDE

La puissance du moteur peut être réduite en raison d'une diminution de la densité de l'air à mesure que l'altitude augmente. Une puissance réduite du moteur peut causer des accidents, par exemple lors de dépassements. Ceci peut avoir pour conséquences des blessures graves ou mortelles.

- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.

⚠ MISE EN GARDE

Si vous n'êtes pas vigilant au volant, il y a un risque d'accident et de blessures graves, voire mortelles.

- Respectez toujours le code de la route en vigueur ainsi que les limitations de vitesse et conduisez en anticipant.
- Lors de longs voyages, faites des pauses à intervalles réguliers, au moins toutes les 2 heures.

⚠ MISE EN GARDE

L'alcool, les stupéfiants, les médicaments et les narcotiques peuvent avoir une incidence considérable sur les facultés de perception, les temps de réaction et la sécurité de conduite, et peuvent par conséquent entraîner une perte de contrôle du véhicule. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves ou mortelles.

- Ne conduisez jamais sous l'emprise d'alcool, de stupéfiants, de médicaments ou de narcotiques.

Rodage du moteur

Un moteur à combustion interne neuf doit être rodé sur les 1 500 premiers kilomètres (environ 1 000 miles) parcourus. Toutes les pièces mobiles doivent pouvoir s'adapter les unes aux autres. Pendant les premières heures de fonctionnement, le moteur à combustion interne subit des frottements internes plus élevés.

Jusqu'à 1 000 km (environ 600 miles) :

- Évitez d'accélérer fortement.
- Ne sollicitez pas le moteur à combustion interne à plus des 2/3 du régime maximal.
- ne conduisez pas avec une remorque.

Entre 1 000 et 1 500 km (environ 600 et 1 000 miles) :

1. Augmentez progressivement la vitesse et le régime moteur.

Le style de conduite adopté lors des 1 500 premiers kilomètres (environ 1 000 miles) a une incidence sur la qualité du moteur. Par la suite, en particulier lorsque le moteur est froid, conduisez à des régimes modérés afin de réduire l'usure du moteur et d'augmenter le kilométrage.

Ne conduisez pas à des régimes trop bas. Rétrogradez toujours lorsque le moteur ne tourne plus « régulièrement ».

Des pneus → page 393 et des plaquettes de frein → page 161 neufs doivent être rodés avec précaution.

 En rodant le moteur à combustion interne avec ménagement, vous en accroîtrez la longévité tout en réduisant la consommation d'huile-moteur.

Recommandation de rapport



Fig. 110 Afficheur du combiné des instruments : recommandation de rapport

- Ⓐ Rapport actuellement engagé.
- Ⓑ Rapport recommandé.

Selon l'équipement du véhicule, l'afficheur du combiné des instruments peut indiquer pendant le trajet une valeur correspondant à une recommandation pour le choix d'un rapport économique → [fig. 110](#).

Véhicules avec boîte de vitesses automatique : La boîte de vitesses doit pour cela se trouver sur le programme Boîte automatique.

Aucune recommandation de rapport ne vous est proposée si vous avez engagé le rapport idéal. Le rapport actuellement engagé apparaît sur l'afficheur.

Informations relatives au « nettoyage » du filtre à particules

La gestion moteur détecte un filtre à particules obstrué et favorise la régénération du filtre à particules à l'aide d'une recommandation de rapport ciblée. Pour cela, il peut s'avérer nécessaire de rouler exceptionnellement à un régime moteur plus élevé → page 342.

ATTENTION

La recommandation de rapport ne constitue qu'une aide et ne saurait remplacer la vigilance ni la responsabilité du conducteur. La sélection d'un rapport inapproprié pour la situation de conduite présente un risque d'accidents et de blessures graves.

- Sélectionnez toujours le rapport correct en fonction de la situation de conduite par ex. lors d'un dépassement ou lors de parcours en montagne.

 Un rapport sélectionné de manière optimale permet d'économiser du carburant.

 Lorsque vous actionnez la pédale d'embrayage sur des véhicules avec boîte mécanique ou que vous quittez la position Boîte automatique sur les véhicules avec boîte automatique, l'affichage de la recommandation de rapport ou de changement de vitesse disparaît.

Conduite économique

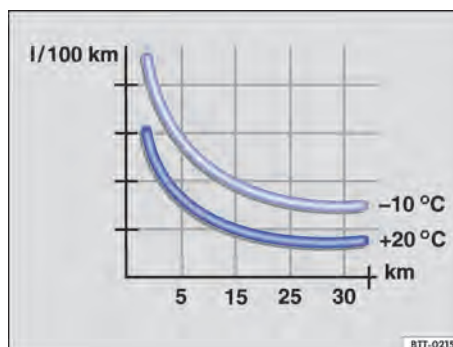


Fig. 111 Consommation de carburant en l/100 km à deux températures ambiantes différentes

Un style de conduite approprié contribue à réduire la consommation moyenne (Ø) de carburant, la pollution de l'environnement ainsi que l'usure du moteur, des freins et des pneus. Vous trouverez ci-dessous des conseils pour ménager l'environnement et votre porte-monnaie.

Utilisez le mode roue libre

Véhicules avec boîte automatique : Lorsque le levier sélecteur se trouve en position **D** et que vous n'actionnez ni l'accélérateur ni la pédale de frein, le véhicule roule en roue libre (« par inertie ») sans quasiment consommer d'énergie.

Passez les rapports en économisant l'énergie

Passer rapidement au rapport supérieur à un régime moteur de 2 000 tr/min est plus économique. Ne poussez pas les rapports au maximum et évitez les régimes élevés.

- **Véhicules à boîte mécanique :** passez de la première à la seconde immédiatement après le démarrage.
- **Véhicules avec boîte automatique :** Accélérez lentement et évitez d'utiliser le kick-down.
- Tenez compte de la recommandation de rapport → page 185.
- Si possible, utilisez le profil de conduite **ECO**.

Réduisez les périodes de ralenti

Roulez immédiatement et à faible régime. En cas d'immobilisation prolongée du véhicule, ne laissez pas tourner le moteur au ralenti, mais coupez-le, par ex. dans les bouchons ou à un passage à niveau.

Lorsque le dispositif Auto StartStop est activé sur un véhicule, le moteur peut être coupé de manière automatique durant les phases où ce véhicule est en cours d'immobilisation ou arrêté.

Ravitaillez avec modération

Un réservoir à carburant rempli à ras bord augmente le poids du véhicule. Un réservoir

rempli à moitié ou aux trois quarts suffit, notamment pour les parcours urbains.

Évitez les trajets courts

Un moteur froid a une consommation moyenne (Ø) de carburant très élevée. La température de fonctionnement optimale n'est atteinte qu'après avoir parcouru quelques kilomètres (miles). Lors de températures ambiantes très basses, par ex. en hiver, la consommation moyenne (Ø) de carburant est supérieure à la moyenne → [fig. 111](#). Évitez les trajets superflus et regroupez les trajets courts.

Entretenez régulièrement votre véhicule

Un entretien régulier est la condition essentielle à une conduite économique et permet d'augmenter la durée de vie du véhicule.

Retirez tout ballast inutile

Le fait de ranger le coffre à bagages, par ex. en retirant les caisses de boisson vides ou les sièges pour enfants non utilisés, permet de réduire la consommation moyenne (Ø) de carburant.

Afin de réduire au maximum la résistance aérodynamique, retirez les pièces rapportées et les superstructures ou les galeries porte-bagages après leur utilisation.

Économisez du courant électrique

L'alternateur, qui est entraîné par le moteur, produit du courant pour des consommateurs de confort tels que la climatisation, le dégivrage électrique de glace ou la ventilation. Il est facile d'économiser de l'énergie, par ex. :

- Lorsque les températures extérieures sont élevées, aérez le véhicule avant de prendre le volant et roulez avec les glaces ouvertes sur un court trajet. N'allumez la climatisation qu'ensuite.
- Désactivez les consommateurs confort lorsque vous n'en avez plus besoin.

MISE EN GARDE

Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibili-

té, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.

! AVERTISSEMENT

Lorsque vous descendez des montagnes ou collines avec le véhicule en position neutre **N** du levier sélecteur, la boîte de vitesses n'est pas lubrifiée. La boîte de vitesses automatique risque alors de surchauffer et d'être endommagée.

- Ne laissez pas rouler le véhicule en position neutre **N** du levier sélecteur, en particulier lorsque le moteur est arrêté.

 Votre atelier spécialisé qualifié vous fournira de plus amples informations sur l'entretien correct et les pièces de rechange particulièrement écoénergétiques telles que les nouveaux pneus.

 Sur les véhicules pourvus du système de gestion active des cylindres (ACT®), il se peut que certains cylindres du moteur soient désactivés automatiquement dans des situations de conduite nécessitant une faible puissance du moteur. L'injection de carburant dans les cylindres coupés est alors interrompue, ce qui réduit la consommation totale de carburant.

Conduite avec un véhicule chargé

Afin de garantir les bonnes qualités routières d'un véhicule chargé, tenez compte des points suivants :

- Rangement correct de tout le chargement → page 305.
- Accélérez modérément et en faisant très attention.
- Évitez toute manœuvre de freinage et de conduite brusque.
- Freinez en anticipant plus que d'habitude.
- Si nécessaire, tenez compte des informations sur la galerie porte-bagages → page 328.
- Si nécessaire, tenez compte des informations sur la conduite avec une remorque → page 320.

- Si nécessaire, tenez compte des informations sur la conduite avec un porte-vélos → page 326.

! MISE EN GARDE

Un chargement non attaché peut considérablement compromettre la stabilité directionnelle ainsi que la sécurité de conduite du véhicule, augmenter la distance de freinage en cas de freinage à fond ou de freinage d'urgence. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

- Fixez correctement le chargement pour l'empêcher de glisser.
- Utilisez des cordes ou des sangles de maintien appropriées pour fixer les objets lourds.
- Encliquez correctement les dossiers de banquette arrière et les sièges arrière réglables si nécessaire.

Conduite avec le capot arrière ou les vantaux ouverts

- ◀ La circulation avec le capot arrière ouvert ou les vantaux ouverts représente un danger particulier. Fixez correctement tous les objets ainsi que le capot arrière ouvert ou les vantaux ouverts et prenez les dispositions nécessaires pour réduire la pénétration de gaz d'échappement toxiques. En cas de circulation avec le capot arrière ouvert ou les vantaux ouverts, respectez la législation en vigueur.

! MISE EN GARDE

La circulation avec le capot arrière déverrouillé ou ouvert ou les vantaux déverrouillés ou ouverts peut provoquer des blessures graves.

- Conduisez toujours avec le capot arrière ou les vantaux fermés.
- Rangez correctement tous les objets dans le compartiment de charge. Des objets non attachés peuvent tomber du compartiment de charge et blesser les usagers de la route circulant derrière votre véhicule.

- Conduisez toujours de manière particulièrement prudente et prévoyante.
- Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque afin d'éviter tout mouvement incontrôlé du capot arrière ou des vantaux ouverts.
- Signalez visiblement les objets dépassant du compartiment de charge. Respectez les dispositions légales en vigueur.
- Si des objets dépassent du compartiment de charge, vous ne devez jamais utiliser le capot arrière ou les vantaux pour les « coincer » ou les « maintenir ».
- Retirez dans tous les cas le porte-bagages monté sur le capot arrière ou le vantail ainsi que son chargement si vous devez circuler avec le capot arrière ou les vantaux ouverts.

MISE EN GARDE

Si le capot arrière est ouvert ou si les vantaux sont ouverts, des gaz d'échappement toxiques peuvent pénétrer dans l'habitacle. Il peut s'ensuivre des pertes de connaissance, une intoxication au monoxyde de carbone, des accidents et des blessures graves.

- Pour empêcher toute pénétration de gaz d'échappement toxiques, roulez toujours avec le capot arrière et les vantaux fermés.
- Si, à titre exceptionnel, vous devez circuler avec le capot arrière ou les vantaux ouverts, tenez compte des points suivants afin d'éviter de faire pénétrer des gaz d'échappement toxiques dans l'habitacle :
 - Fermez toutes les glaces.
 - Désactivez le mode recyclage de l'air ambiant du système de chauffage et de ventilation ou du climatiseur.
 - Ouvrez tous les diffuseurs d'air dans le tableau de bord.
 - Réglez la soufflante du système de chauffage et de ventilation ou du climatiseur sur la vitesse la plus élevée.

AVERTISSEMENT

La hauteur et éventuellement la longueur du véhicule sont modifiées lorsque le capot arrière ou les vantaux sont ouverts. Cela peut entraîner un endommagement de votre véhicule ou d'autres véhicules.

- Lors des manœuvres, tenez compte des dimensions plus importantes du véhicule.
- N'ouvrez pas le capot arrière ou les vantaux dans des espaces trop étroits. <

Passages à gué sur routes

Pour éviter tout endommagement du véhicule lors de la traversée par ex. de routes inondées, tenez compte des points suivants :

- Avant un passage à gué, déterminez la profondeur de l'eau. L'eau doit atteindre au maximum le bord inférieur de la carrosserie → ①.
- Roulez au pas.
- Dans l'eau, ne vous arrêtez jamais, ne faites jamais marche arrière et n'arrêtez jamais le moteur.
- Les véhicules venant en sens inverse soulèvent des vagues pouvant augmenter le niveau d'eau pour votre propre véhicule à un tel point qu'il vous est impossible d'effectuer le passage à gué en toute sécurité.
- Désactivez toujours manuellement le dispositif Auto StartStop lors de passages à gué.

MISE EN GARDE

Après un passage à gué, la traversée de surfaces boueuses, de neige fondue, etc., l'effet de freinage peut être retardé en raison de l'humidité ou, en hiver, du givre qui se forme sur les disques et les plaquettes de frein, ce qui peut ainsi rallonger la distance de freinage.

- Effectuez quelques freinages prudents pour sécher les freins et éliminer la couche de givre ou le film de sel. Ce faisant, ne mettez pas les autres usagers de la

route en danger et n'enfreignez pas les dispositions légales.

- Évitez toute manœuvre de freinage violente ou brusque juste après un passage à gué.

! AVERTISSEMENT

En empruntant des passages à gué, des pièces du véhicule, telles que les composants électroniques, risquent d'être endommagées gravement ou corrodées.

- Ne traversez jamais de l'eau salée.
- Rincez immédiatement à l'eau douce toutes les pièces du véhicule entrées en contact avec de l'eau salée.
- Protégez les composants électroniques du contact avec l'eau.

Utilisation du véhicule dans d'autres pays et sur d'autres continents

Votre véhicule a été fabriqué dans nos usines pour correspondre à son pays de destination. Il est donc conforme aux conditions d'homologation en vigueur dans ce pays au moment de sa production.

Si vous prévoyez d'utiliser le véhicule provisoirement ou pendant une courte période à l'étranger, tenez compte des remarques correspondantes → page 53.

Lorsque vous vendez le véhicule ou si vous l'utilisez durant une période prolongée dans un autre pays, respectez les directives légales qui s'appliquent à ce pays.

Certains équipements doivent éventuellement être ajoutés ou déposés et certaines fonctions désactivées. Cela peut également concerner certaines rubriques d'entretien et certains types de Service. Cela vaut en particulier lorsque le véhicule est utilisé durant une période prolongée dans une autre région climatique.

En raison des différentes bandes de fréquences à travers le monde, il est possible que le système d'infodivertissement de première monte ne fonctionne pas dans certains pays.

! MISE EN GARDE

La densité atmosphérique diminue de façon exponentielle avec l'altitude. En raison de la diminution de la densité atmosphérique, la puissance du moteur peut baisser et, en cas de fonctionnement prolongé à très haute altitude, des composants du véhicule peuvent être endommagés. La chute de la puissance du moteur présente un risque d'accident, par ex. lors des manœuvres de dépassement, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Avant de voyager à l'étranger, consultez un atelier spécialisé et qualifié à cet effet, notamment pour des altitudes supérieures à 3 000 m (env. 9 843 pi) au-dessus du niveau de la mer.

 Ford ne saurait être tenu responsable des dommages causés au véhicule à la suite de l'utilisation d'un carburant de mauvaise qualité, d'un entretien insuffisant ou en raison de la disponibilité insuffisante de pièces d'origine.

 Ford ne peut être tenu responsable si le véhicule n'est pas conforme, ou s'il l'est de manière incomplète, à la législation en vigueur dans d'autres pays ou sur d'autres continents.

Conduite en côte

Aide au démarrage en côte

L'assistant de démarrage en côte facilite le démarrage en montée en maintenant activement le véhicule.

Activation de l'aide au démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte est activée automatiquement dans les conditions suivantes :

Véhicules à boîte mécanique :

Les conditions suivantes doivent être remplies simultanément :

- Le véhicule arrêté en côte est immobilisé avec la pédale de frein maintenue enfoncée jusqu'au démarrage.
- Le moteur tourne « régulièrement ».
- Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage et passez le premier rapport lors des montées en marche avant ou engagez la marche arrière lors des descentes en marche arrière.

1. Pour démarrer, retirez le pied de la pédale de frein, relâchez la pédale d'embrayage (embrayez) tout en accélérant.

Lors de l'embrayage, les freins sont desserrés progressivement. Si vous n'accélérez pas immédiatement, le frein se desserre automatiquement au bout de quelques secondes.

Véhicules avec transmission automatique :

Les conditions suivantes doivent être remplies simultanément :

- Le véhicule arrêté en côte est immobilisé avec la pédale de frein maintenue enfoncée jusqu'au démarrage.
- Le moteur tourne « régulièrement ».
- Le rapport **D** ou la marche arrière est engagé.

1. Pour démarrer, retirez le pied de la pédale de frein et accélérez immédiatement.

Au démarrage, le frein est desserré progressivement → ⚠.

Désactivation de l'aide au démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte est désactivée immédiatement dans les conditions suivantes :

- Dès que l'une des conditions citées ci-dessus n'est plus remplie.
- Lorsque la porte du conducteur est ouverte.
- En cas de dysfonctionnements ou de fonctionnement par à-coups du moteur.
- Lorsque le moteur est arrêté ou lorsqu'il cale.

— *Véhicules avec transmission automatique :* lorsque la position neutre **N** est engagée.

— Lorsqu'une vitesse ou un rapport inférieur(e) est sélectionné(e) pour utiliser le frein moteur dans une descente.

⚠ ATTENTION

Si vous ne démarrez pas immédiatement après avoir relâché la pédale de frein, il est possible que le véhicule se mette à reculer dans certaines circonstances. Cela peut causer des blessures ou des dégâts.

- Dans ce cas, actionnez immédiatement la pédale de frein ou activez le frein de parking électronique.
- Actionnez la pédale de frein pendant quelques secondes avant de démarrer si vous souhaitez empêcher que le véhicule ne recule au démarrage lors d'une montée dans une circulation dense.

Systèmes d'aide à la conduite

Informations sur les capteurs

Entrée en matière

Selon l'équipement, le véhicule est équipé de systèmes d'aide à la conduite visant à améliorer le confort de conduite. Certains systèmes d'aide à la conduite utilisent des capteurs ou des caméras (ci-après désignés par « capteurs ») dont certains sont visibles, tandis que d'autres sont invisibles.

Les capteurs et caméras détectent l'environnement du véhicule de façon optique, à l'aide d'ultrasons ou d'ondes radar.

Capteurs installés

Selon l'équipement, les capteurs suivants peuvent être installés :

- Capteur radar à l'avant du véhicule
- Capteurs radar à l'arrière du véhicule
- Caméra derrière le pare-brise
- Capteurs à ultrasons à l'avant du véhicule
- Capteurs à ultrasons à l'arrière du véhicule

 Des informations sur les emplacements de montage sont disponibles dans les vues d'ensemble du véhicule → page 8.

MISE EN GARDE

Les systèmes d'aide à la conduite ne peuvent pas remplacer l'attention du conducteur et fonctionnent exclusivement dans les limites de leur système. Les systèmes d'aide à la conduite ne peuvent pas identifier toutes les situations de conduite et peuvent réagir en retard ou lancer des alertes de façon indésirable. Si vous n'êtes pas attentif, il y a un risque d'accident et de blessures graves, voire mortelles.

- Restez toujours attentif et ne vous fiez pas uniquement au système. C'est au

conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de maîtriser son véhicule.

- Soyez conscient des limites des capteurs et des systèmes.
- Adaptez toujours votre vitesse et la distance par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- Soyez prêt à tout moment à interrompre des actions automatiques et à reprendre le contrôle du véhicule.
- Tenez compte des indications sur l'afficheur du combiné des instruments et agissez en fonction des indications si les conditions de circulation le permettent.
- N'utilisez pas les systèmes d'aide à la conduite si vous suspectez un problème ou un dommage.

Limites des capteurs

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 191.**

Limites des capteurs radar

Dans les situations suivantes, les systèmes d'aide à la conduite utilisant des capteurs radar peuvent réagir de façon imprévisible, en retard, voire pas du tout :

- Conduite en cas de mauvaises conditions météorologiques, par ex. forte pluie, neige ou importants nuages de gouttelettes d'eau
- Conduite près de travaux, de péages et dans les tunnels
- Conduite sur route sinueuse, par ex. en montagne
- Avant des bosses ou des trous.
- Conduite tout-terrain
- Conduite dans les parkings couverts
- Conduite sur des routes avec objets métalliques encastrés, par ex. rails de chemin de fer
- Conduite sur des routes avec gravillons

- Dans des conditions de circulation complexes, par ex. sur des îlots directionnels.
- À la suite d'un choc subi par des composants dans la zone des capteurs à radar, par ex. après une collision.
- Les capteurs radar sont masqués, encrassés, déréglés ou endommagés.

Limites de la caméra derrière le pare-brise

Dans les situations suivantes, les systèmes d'aide à la conduite utilisant la caméra derrière le pare-brise peuvent réagir de façon imprévisible, en retard, voire pas du tout :

- Avant des bosses ou des trous.
- Traversée de zones de travaux
- Conduite tout-terrain
- Conduite en cas de mauvaises conditions météorologiques, par ex. forte pluie, neige, brouillard ou mauvaises conditions de visibilité et de conduite
- En cas de soleil bas, d'obscurité ou d'éblouissement par les véhicules arrivant en sens opposé.
- Lorsque la caméra est partiellement indisponible en raison d'une exposition prolongée à la lumière directe du soleil ou à des températures élevées.
- Le champ visuel de la caméra est masqué, encrassé ou endommagé.
- La caméra est déréglée.

Réaction différée

Les systèmes d'aide à la conduite ne détectent parfois qu'avec un temps de retard que le capteur est exposé à des conditions ambiantes qui l'empêchent de fonctionner correctement. C'est pourquoi il se peut que d'éventuelles restrictions de fonctionnement au démarrage ou pendant le trajet ne s'affichent qu'après un certain laps de temps.

Limites dans certaines situations de conduite

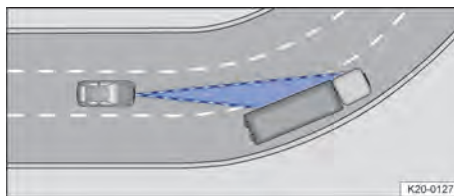


Fig. 112 Conduite en virage

Les capteurs effectuent toujours leurs mesures tout droit. Dans des virages serrés, des véhicules peuvent par conséquent être détectés par erreur, ou bien des véhicules vous précédant peuvent ne pas être détectés.

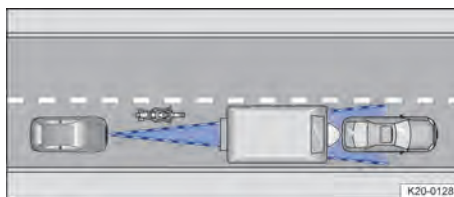


Fig. 113 Véhicule étroit

Les véhicules circulant en dehors de la zone balayée par le capteur et se déplaçant à faible distance de votre véhicule, par ex. des motos, peuvent ne pas être détectés.

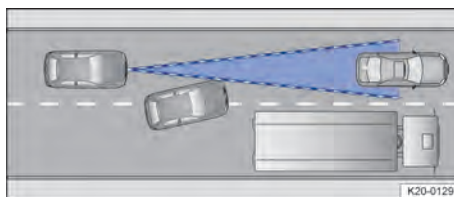


Fig. 114 Changement de voie

Les véhicules qui changent de voie et se placent juste devant le véhicule peuvent ne pas être détectés. Cela s'applique également aux véhicules dont les pièces rapportées ou superstructures dépassent du véhicule.

Limites spécifiques des systèmes

Outre les limites des capteurs, chaque système d'aide à la conduite est soumis à des

limites supplémentaires du système, liées à leur fonction. Ayez également conscience de ces limites :

- Limiteur de vitesse prédictif → page 198.
- Eco Coach → page 199.
- Régulateur de vitesse adaptatif → page 203.
- Freinage d'urgence automatique → page 208.
- Système maintien de voie → page 212.
- Régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie → page 215.
- Assistance inactivité conducteur → page 218.
- Assistance angles morts → page 220.
- Assistant de signalisation routière → page 41.

Résolution des problèmes

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 191.**



Visibilité limitée ou inexistante des capteurs vers l'avant

Certains capteurs situés à l'avant du véhicule sont indisponibles ou disponibles de façon limitée. Le symbole jaune et un message texte apparaissent pendant quelques secondes.

- Les zones balayées par le capteur sont encrassées ou le champ de vision des capteurs est limité en raison des conditions météorologiques, comme la neige, ou à cause de résidus de produits de lavage ou de revêtements. Nettoyez les zones balayées par le capteur à l'avant du véhicule et le pare-brise → page 432.
- Les zones balayées par le capteur sont masquées par des pièces rapportées, des moulures d'encadrement pour support de plaque d'immatriculation ou des autocollants. Dégagez les zones autour des capteurs → page 439.
- Les capteurs sont déréglés ou endommagés, par ex. en raison d'un endommagement de la face avant du véhicule ou du pare-brise. Contrôlez si un endommagement est visible → page 439.

- Des travaux de peinture ou des modifications conceptuelles ont été effectués à l'avant du véhicule ou sur le pare-brise → page 440.
- Dysfonctionnement ou défaut. Coupez le moteur et redémarrez.
- Une fois la cause du problème éliminée, certains systèmes d'aide à la conduite restent indisponibles dans un premier temps. Parcourez un court trajet jusqu'à ce que le témoin de contrôle s'éteigne et que les systèmes d'aide à la conduite soient de nouveau opérationnels. Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.



En cas de restriction de la vue des capteurs, il se peut que les systèmes d'aide à la conduite soient indisponibles ou qu'ils ne soient disponibles que de façon limitée. Tenez compte d'autres témoins de contrôle des systèmes d'aide à la conduite → page 17.



Suivant le dysfonctionnement, des informations supplémentaires peuvent être affichées dans le statut du véhicule → page 36.

Régulateur de vitesse

Entrée en matière

Le régulateur de vitesse vous aide à maintenir constante une vitesse mémorisée par vos soins.

Plage de vitesse

Le régulateur de vitesse est disponible en marche avant à partir d'environ 20 km/h (environ 15 mph).

Conduite avec le régulateur de vitesse

Vous pouvez dépasser la vitesse mémorisée à tout moment, par ex. pour effectuer un dépassement. La régulation est interrompue pendant la durée de l'accélération, puis reprend à la vitesse mémorisée.

Affichages

Lorsque le régulateur de vitesse est activé, l'afficheur du combiné des instruments affiche la vitesse mémorisée et le statut du limiteur de vitesse.

En fonction de la situation de conduite, l'un des témoins de contrôle suivants s'allume :



Régulateur de vitesse en marche, régulation active



Régulateur de vitesse en marche, régulation pas active

Si aucune vitesse n'est mémorisée, l'afficheur du combiné des instruments affiche --- à la place de la vitesse.

Passage des rapports

Dès que vous enfoncez la pédale d'embrayage, la régulation est interrompue avant de reprendre automatiquement une fois le changement de vitesse effectué.

Conduite en descente

Le véhicule ne peut pas maintenir la vitesse mémorisée dans toutes les situations de conduite. Soyez toujours prêt à freiner le véhicule.

1. Rétrogradez avant de longues descentes.

Vous exploitez ainsi le frein moteur et soulagez les freins.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsqu'il n'est pas possible de rouler sûrement en maintenant une distance suffisante et une vitesse constante, l'utilisation du régulateur de vitesse risque de provoquer des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de surveiller la vitesse de conduite.
- N'utilisez jamais le régulateur de vitesse en cas de circulation dense, de distance de sécurité insuffisante, dans de fortes

montées et sur des routes sinueuses ou glissantes, par ex. sur neige, verglas, sol mouillé ou gravillons, et sur des routes inondées.

- N'utilisez jamais le régulateur de vitesse en tout-terrain ou sur des routes non stabilisées.

Utilisation du régulateur de vitesse

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 193.**



Fig. 115 Côté gauche du volant multifonction

Activation

1. Appuyez sur la touche située à gauche du volant multifonction jusqu'à ce que le régulateur de vitesse soit sélectionné.
2. Appuyez sur la touche **(OK)** située sur le côté droit du volant multifonction ou attendez pendant un bref instant.

Aucune vitesse n'est mémorisée. Aucune régulation ne s'effectue encore.

Démarrage de la régulation

1. Pendant le trajet, appuyez sur la touche **(SET)**.

Le régulateur de vitesse mémorise et régule la vitesse actuelle.

Réglage de la vitesse

Vous pouvez régler la vitesse mémorisée durant la régulation du régulateur de vitesse :

+ 1 km/h (1 mph) : Appuyez sur la touche **RES**.

- 1 km/h (1 mph) : Appuyez sur la touche **SET**.

+ 10 km/h (5 mph) : Appuyez sur la touche **+**. La première pression permet de passer au multiple de dix (km/h) ou au multiple de cinq (mph) supérieur.

- 10 km/h (5 mph) : Appuyez sur la touche **-**. La première pression permet de passer au multiple de dix (km/h) ou au multiple de cinq (mph) inférieur.

Pour modifier la vitesse mémorisée de manière continue, maintenez la touche correspondante enfoncée.

Le véhicule adapte la vitesse momentanée en accélérant ou en freinant.

Interruption de la régulation

1. Appuyez brièvement sur la touche **PAUSE**.

Ou : appuyez sur la pédale de frein.

La vitesse reste mémorisée.

Reprise de la régulation

1. Appuyez sur la touche **RES**.
Le régulateur de vitesse reprend la vitesse mémorisée et la régulation recommence.

⚠ MISE EN GARDE

Il existe un risque d'accident si vous reprenez une vitesse mémorisée de manière inopinée ou que la vitesse mémorisée est trop élevée pour l'état de la chaussée, les conditions météorologiques ou de circulation. Cela peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Avant la reprise de la régulation, vérifiez que la vitesse mémorisée convient à l'état de la chaussée, aux conditions météorologiques ou de circulation.
- Désactivez le régulateur de vitesse lorsque vous n'en avez pas besoin.

Résolution des problèmes

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 193.**

🚗 ! Régulateur de vitesse défectueux

Dysfonctionnement. Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

1. Désactivez le régulateur de vitesse et rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

La régulation est automatiquement interrompue

- Vous avez appuyé de manière prolongée sur la pédale d'embrayage.
- Le véhicule a dépassé la vitesse mémorisée pendant une période prolongée.
- Aucun rapport de marche avant n'est engagé.
- Des systèmes d'assistance au freinage, comme l'antipatinage (TCS) ou le contrôle électronique de la stabilité (ESC) sont intervenus.
- Le véhicule a été freiné par le freinage d'urgence automatique.
- Si le problème persiste, désactivez le régulateur de vitesse et rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

Limiteur de vitesse

📖 Entrée en matière

Le limiteur de vitesse vous aide à ne pas dépasser une vitesse mémorisée par vos soins.

Plage de vitesse

Le limiteur de vitesse est disponible en marche avant à partir d'environ 30 km/h (environ 20 mph).

Conduite avec le limiteur de vitesse

Vous pouvez interrompre à tout moment la limitation de la vitesse en appuyant à fond sur l'accélérateur en surmontant la résis-

tance. Dès que vous dépassez la vitesse mémorisée, le témoin de contrôle vert clignote et un signal sonore peut retentir. La vitesse reste mémorisée.

Dès que la vitesse repasse en dessous de la valeur mémorisée, la régulation se réactive automatiquement.

Affichages

Lorsque le limiteur de vitesse est activé, l'afficheur du combiné des instruments affiche la vitesse mémorisée et le statut du limiteur de vitesse.

En fonction de la situation de conduite, l'un des témoins de contrôle suivants s'allume :



Le limiteur de vitesse est en marche, la régulation est active.



Le limiteur de vitesse est en marche, mais la régulation n'est pas active.

Conduite en descente

Le véhicule ne peut pas maintenir la vitesse mémorisée dans toutes les situations de conduite. Soyez toujours prêt à freiner le véhicule.

1. Rétrogradez avant de longues descentes.

Vous exploitez ainsi le frein moteur et soulagez les freins.

⚠ MISE EN GARDE

L'utilisation du limiteur de vitesse peut être dangereuse lorsque les conditions météorologiques sont défavorables, et peut causer des accidents ou des blessures graves, voire mortelles.

- Adaptez toujours la vitesse aux conditions météorologiques et de visibilité, à l'état de la chaussée et à la circulation. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de surveiller la vitesse de conduite.
- N'accélérez pas à fond si cela n'est pas nécessaire.
- N'utilisez jamais le limiteur de vitesse sur des routes glissantes, par ex. s'il existe un risque d'aquaplanage en présence de neige, de givre, de feuilles.
- Afin d'éviter toute régulation involontaire de la vitesse, désactivez toujours le

limiteur de vitesse lorsque vous n'en avez pas besoin.



Utilisation du limiteur de vitesse

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 195.**

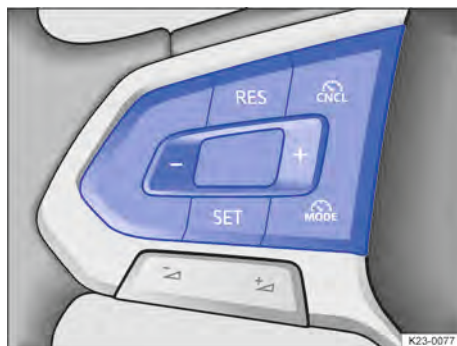


Fig. 116 Côté gauche du volant multifonction

Activation

1. Appuyez sur la touche située à gauche du volant multifonction jusqu'à ce que le limiteur de vitesse soit sélectionné.
2. Appuyez sur la touche située sur le côté droit du volant multifonction ou attendez pendant un bref instant.

Le limiteur de vitesse est activé. Aucune régulation ne s'effectue encore.

Démarrage de la régulation

1. Pendant le trajet, appuyez sur la touche .

La vitesse actuelle est alors mémorisée comme vitesse maximale.

Réglage de la vitesse

Vous pouvez régler la vitesse mémorisée :

+ 1 km/h (1 mph) : Appuyez sur la touche .

- 1 km/h (1 mph) : Appuyez sur la touche .

+ 10 km/h (5 mph) : Appuyez sur la touche . La première pression permet de passer au multiple de dix (km/h)

ou au multiple de cinq (mph) supérieur.

- 10 km/h (5 mph) :** Appuyez sur la touche . La première pression permet de passer au multiple de dix (km/h) ou au multiple de cinq (mph) inférieur.

Pour modifier la vitesse mémorisée de manière continue, maintenez la touche correspondante enfoncée.

Interruption de la régulation

1. Appuyez brièvement sur la touche .
La vitesse reste mémorisée.

Reprise de la régulation

1. Appuyez sur la touche .

Résolution des problèmes

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 195.**

Limiteur de vitesse non disponible

Dysfonctionnement ou défaut. Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

1. Coupez le moteur et redémarrez.
2. Si le problème persiste, désactivez le limiteur de vitesse et rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

La régulation est automatiquement interrompue

- L'ESC est désactivé.
- Les freins sont en surchauffe. Laissez les freins refroidir et contrôlez de nouveau le fonctionnement.
- Si le problème persiste, désactivez le limiteur de vitesse et rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

Pour des raisons de sécurité, le limiteur de vitesse ne se désactive complètement que si vous levez une fois le pied de la pédale d'accélérateur ou désactivez manuellement le système.

Limiteur de vitesse prédictif

Entrée en matière

Le limiteur de vitesse avec régulation prédictive adapte automatiquement une vitesse maximale que vous avez enregistrée aux limites de vitesses détectées.

Le limiteur de vitesse avec régulation prédictive constitue une extension du limiteur de vitesse et exploite la reconnaissance des panneaux de signalisation ainsi que les données de navigation du système d'infodivertissement.

Le limiteur de vitesse avec régulation prédictive dépend de l'équipement du véhicule et n'est pas disponible dans tous les pays.

MISE EN GARDE

Le limiteur de vitesse avec régulation prédictive ne saurait remplacer la vigilance du conducteur et fonctionne exclusivement dans les limites du système. Le limiteur de vitesse avec régulation prédictive ne peut pas identifier toutes les vitesses maximales autorisées et peut réagir de manière tardive, inopinée ou pas du tout. Si vous n'êtes pas attentif, il y a un risque d'accident et de blessures graves, voire mortelles.

- Restez toujours attentif et ne vous fiez pas uniquement au système. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de surveiller la vitesse de conduite mémorisée.
- Soyez conscient des limites des systèmes → page 198.
- Adaptez toujours la vitesse aux conditions météorologiques et de visibilité, à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Tenez les données de navigation à jour.
- Respectez toujours la vitesse maximale autorisée.
- Notez par ailleurs que les vitesses réglées par le système ne correspondent pas forcément à votre style de conduite.

i Veuillez également tenir compte des informations relatives à la sécurité concernant le limiteur de vitesse.

i Le système exploite des données de navigation même si le véhicule n'est pas équipé d'un système de navigation. Tenez les données de navigation à jour → page 286. Adressez-vous à un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

Limites du limiteur de vitesse avec régulation prédictive

Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 197.

Outre les limites inhérentes au système de détection de la signalisation routière → page 41, le limiteur de vitesse avec régulation prédictive est soumis à d'autres limites système :

- Le limiteur de vitesse prédictif ne détecte que les panneaux de signalisation indiquant une limitation de vitesse.
- Les panneaux de signalisation indiquant indirectement une limitation de vitesse, tels que les panneaux d'entrée d'agglomération, sont uniquement détectés sur la base des données de navigation.
- Si une limitation de vitesse est annoncée sur la base des données de navigation, mais n'est pas détectée par la reconnaissance des panneaux de signalisation, la vitesse annoncée est réinitialisée à la dernière vitesse mémorisée.
- Le limiteur de vitesse avec régulation prédictive n'est pas disponible à une limite de vitesse reconnue inférieure à 30 km/h (20 mph). Un message texte correspondant apparaît alors sur l'afficheur du combiné des instruments.

Entrée ou sortie d'autoroute

- Lors de l'entrée sur une autoroute, selon le pays, la vitesse recommandée ou la vitesse maximale autorisée est automatiquement mémorisée comme vitesse souhaitée.
- Lors de la sortie d'une autoroute, le limiteur de vitesse avec régulation prédictive est désactivé.

Restrictions de fonctionnement

Il est possible que, dans les situations suivantes, le limiteur de vitesse avec régulation prédictive modifie la vitesse mémorisée de manière inattendue, trop tardivement ou pas du tout :

- La reconnaissance des panneaux de signalisation présente un dysfonctionnement.
- Les données de navigation sont obsolètes.
- Vous roulez sans guidage.
- Vous quittez l'itinéraire calculé par la navigation.
- Il est impossible de déterminer correctement la position du véhicule en raison de données GPS imprécises.

Activation du limiteur de vitesse prédictif

Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 197.

1. Ouvrez le menu Aides à la conduite dans le système d'infodivertissement.
2. Sélectionnez Limiteur de vitesse.
3. Activez la fonction Réaction à la vitesse autorisée.
4. Mettez le limiteur de vitesse en marche et commencez la régulation → page 196.

Conduite avec le limiteur de vitesse prédictif

Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 197.

Affichages

- 30** Le système a détecté une limitation de vitesse sur l'itinéraire.
- 30** Le système a mémorisé la vitesse détectée et régule en conséquence.

Annulation de l'adaptation de la vitesse

Si vous ne souhaitez pas reprendre une vitesse annoncée, vous pouvez annuler l'adaptation de la vitesse :

— Appuyez sur la touche .

Ou : si la vitesse annoncée est inférieure à la vitesse momentanée mémorisée, relâchez deux fois l'accélérateur avant de l'actionner de nouveau.

La vitesse précédemment enregistrée est reprise.

— Appuyez sur la touche .

La vitesse actuelle est prise en compte.

— Appuyez sur la touche .

La régulation s'interrompt.

Privilégier l'adaptation de la vitesse

Dès que la vitesse annoncée sur l'afficheur du combiné des instruments est supérieure à la vitesse momentanée mémorisée, vous pouvez privilégier l'adaptation de la vitesse :

— Appuyez sur la touche .

Ou : relâchez deux fois l'accélérateur avant de l'actionner de nouveau.

Adaptation de la vitesse annoncée

+ 10 km/h (5 mph) : Appuyez sur la touche . La première pression permet de passer au multiple de dix (km/h) ou au multiple de cinq (mph) supérieur.

- 10 km/h (5 mph) : Appuyez sur la touche . La première pression permet de passer au multiple de dix (km/h) ou au multiple de cinq (mph) inférieur.

Si vous adaptez trop fortement la vitesse annoncée, l'intervention de la régulation prédictive est annulée.

 Lorsqu'une limitation de vitesse est détectée, le limiteur de vitesse prédictif adapte la vitesse mémorisée même si le limiteur de vitesse n'effectue pas de régulation.

 Si la vitesse momentanée dépasse nettement une limitation de vitesse détectée par la reconnaissance des panneaux de signalisation, un avertissement

apparaît sur l'afficheur du combiné des instruments. 

Résolution des problèmes

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 197.**

Un message indique que le limiteur de vitesse prédictif n'est pas disponible actuellement ou n'est pas disponible dans votre pays.

1. Si le message s'affiche pendant une période prolongée alors que le limiteur de vitesse prédictif est disponible dans votre pays, rendez-vous dans un atelier spécialisé qualifié.

 Selon le dysfonctionnement, des informations supplémentaires peuvent être affichées dans le statut du véhicule → page 24, → page 36. 

Eco Coach

L'Eco Coach aide le conducteur à pratiquer une conduite anticipative et économique en affichant des messages le prévenant de certaines situations de conduite.

L'Eco Coach utilise les données de navigation du système d'infodivertissement et les capteurs des systèmes d'aide à la conduite. Si vous roulez avec le guidage, l'Eco Coach prend en compte l'itinéraire indiqué. Lorsqu'aucun guidage n'est activé, le système utilise l'itinéraire le plus vraisemblable.

L'Eco Coach dépend de l'équipement du véhicule et n'est pas disponible dans tous les pays.

Conduite avec l'Eco Coach

À l'approche d'un tronçon où la vitesse est limitée ou d'un parcours à prendre en compte, le symbole  ainsi que des informations relatives au type d'événement apparaissent sur l'afficheur du combiné des instruments.

Dès que vous levez le pied de l'accélérateur, vous utilisez le mode roue libre et vous économisez ainsi de l'énergie.

Lorsque l'accélérateur n'est pas actionné, même sans message affiché, l'Eco Coach peut augmenter la décélération et adapter ainsi la vitesse à un véhicule identifié devant. Le système n'utilise pas les freins du véhicule. Lorsque vous conduisez en descente, le système ne peut pas suffisamment freiner le véhicule dans toutes les situations de conduite.

Vous pouvez à tout instant neutraliser l'intervention de l'Eco Coach en accélérant ou en freinant.

Affichages

Les symboles suivants apparaissent sur l'afficheur du combiné des instruments en fonction de la situation de conduite :



Levez le pied de l'accélérateur.



Véhicule précédent.



Croisement devant.



Sortie d'autoroute devant.



Rond-point devant.



Virage à gauche devant.



Virage à droite devant.



Descente devant.



Limitation de vitesse devant, par exemple.

Activation ou désactivation

Vous pouvez activer ou désactiver l'Eco Coach dans le menu Assistants du système d'infodivertissement.

L'Eco Coach est automatiquement désactivé temporairement dans les cas suivants :

- En cas de conduite avec le régulateur de vitesse adaptatif.
- En cas de conduite avec le régulateur de vitesse.



Toutefois, des affichages de l'Eco Coach sont possibles en fonction du comportement du conducteur et de la situation de conduite.

Lorsque la raison de la désactivation n'est plus présente, l'Eco Coach est réactivé s'il est activé dans le système d'infodivertissement.



MISE EN GARDE

L'Eco Coach ne saurait remplacer la vigilance du conducteur et fonctionne exclusivement dans les limites du système. L'Eco Coach ne peut pas identifier toutes les situations de conduite et peut réagir de manière tardive, inopinée ou pas du tout. Si vous n'êtes pas attentif, il y a un risque d'accident et de blessures graves, voire mortelles.

- Restez toujours attentif et ne vous fiez pas uniquement au système. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de maîtriser son véhicule.
- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Les panneaux de signalisation et les prescriptions du code de la route ont toujours priorité sur les conseils de conduite.

Régulateur de vitesse adaptatif

📖 Entrée en matière

Le régulateur de vitesse adaptatif maintient une vitesse constante réglée par vos soins. Si votre véhicule se rapproche du véhicule qui le précède, le régulateur de vitesse adaptatif adapte automatiquement la vitesse pour maintenir la distance de sécurité que vous avez sélectionnée.

Le véhicule dispose-t-il d'un régulateur de vitesse adaptatif ?

Le véhicule dispose d'un régulateur de vitesse adaptatif si vous pouvez sélectionner le régulateur de vitesse adaptatif à l'aide de la touche  située sur le côté gauche du volant multifonction.

Plage de vitesse

Vous pouvez définir une vitesse comprise entre 20 km/h (15 mph) et 210 km/h (130 mph). La plage de vitesse peut varier en fonction du pays.

Conduite avec le régulateur de vitesse adaptatif

Vous pouvez à tout moment neutraliser la régulation par le régulateur de vitesse adaptatif. La régulation est interrompue lorsque vous freinez. Si vous accélérez, la régulation est interrompue le temps de l'accélération, puis reprend à la vitesse réglée.

Si vous tractez une remorque, le régulateur de vitesse adaptatif agit de manière moins dynamique.

Invite d'intervention conducteur



Si l'intervention automatique de décélération du régulateur de vitesse adaptatif ne suffit pas ou si les limites du système sont atteintes, ce dernier vous invite, via un message s'affichant sur le combiné des instruments, à freiner également. De plus, le témoin d'alerte rouge s'allume et un signal sonore retentit. Reprenez le

contrôle du véhicule et soyez prêt à freiner !

⚠ MISE EN GARDE

Le régulateur de vitesse adaptatif ne saurait remplacer la vigilance du conducteur et fonctionne exclusivement dans les limites du système. Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas identifier toutes les situations de conduite et peut réagir de manière tardive, inopinée ou pas du tout. Si vous n'êtes pas attentif, il y a un risque d'accident et de blessures graves, voire mortelles.

- Restez toujours attentif et ne vous fiez pas uniquement au système. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de maîtriser son véhicule.
- Soyez conscient des limites des systèmes → page 203.
- Adaptez toujours votre vitesse et la distance par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- Reprenez immédiatement le contrôle du véhicule si une invite d'intervention conducteur apparaît sur l'afficheur du combiné des instruments ou si le régulateur de vitesse adaptatif ne parvient pas à réduire suffisamment la vitesse.
- Freinez si le véhicule se met à rouler de manière inopinée, par ex. après une invite d'intervention conducteur.

Situations de conduite particulières

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 201.**

La fonction décrite ci-après dépend de l'équipement du véhicule et n'est pas disponible dans tous les pays.

Dépassement

Si vous actionnez votre clignotant gauche (droit en circulation à gauche) pour dépasser, le régulateur de vitesse adaptatif peut accélérer le véhicule et réduire la distance

par rapport au véhicule qui vous précède. La vitesse que vous avez réglée n'est alors pas dépassée.

Dans la mesure où le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas de véhicule roulant devant vous après le changement de voie, le régulateur de vitesse accélère le véhicule jusqu'à la vitesse réglée.

Circulation en accordéon

Le régulateur de vitesse adaptatif peut freiner le véhicule jusqu'à l'arrêt et le maintenir immobilisé. Le régulateur de distance adaptatif reste actif : l'afficheur du combiné des instruments affiche le message **Régulateur de vitesse adaptatif opérationnel** pendant quelques secondes.

Véhicules dotés du régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie : Vous pouvez prolonger cette durée en continuant à tenir le volant.

Tant que le régulateur de vitesse adaptatif est actif, le véhicule redémarre automatiquement dès que le véhicule qui le précède démarre et en l'absence d'obstacle.

Prolongation ou réactivation de la disponibilité au démarrage :

1. Appuyez sur la touche **RES**.

Ou : Véhicules dotés du régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie : touchez de nouveau le volant.

Démarrez lorsque la disponibilité de démarrage est arrivée à son terme et que le véhicule précédent s'est déjà éloigné :

1. Appuyez sur la touche **RES**.

Ou : appuyez brièvement sur l'accélérateur.

Dans les cas suivants, le régulateur de vitesse adaptatif ne reste pas actif :

- La phase d'arrêt dure plusieurs minutes.
- La porte du conducteur est ouverte.
- Vous coupez le contact.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque le message **Régulateur de vitesse adaptatif opérationnel** apparaît sur l'afficheur du combiné des instruments et que le véhicule qui vous précède démarre, votre véhicule démarre automatique-

ment. Il se peut alors que des objets présents sur le trajet du véhicule ne soient pas détectés. Cela risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Contrôlez la trajectoire du véhicule avant tout démarrage et freinez le véhicule si nécessaire.

Fonction empêchant tout dépassement par la droite (circulation à gauche : fonction empêchant tout dépassement par la gauche)



Fig.117 Sur l'afficheur du combiné des instruments : véhicule lent détecté sur la voie de gauche (schéma de principe)

Véhicules avec fonction empêchant tout dépassement par la droite : Si le régulateur de vitesse adaptatif détecte un véhicule plus lent sur la voie de gauche (conduite à gauche : sur la voie de droite), le régulateur de vitesse adaptatif freine avec précaution dans les limites inhérentes au système et vous évite ainsi d'effectuer un dépassement non autorisé. La fonction est opérationnelle à partir d'environ 80 km/h (environ 50 mph).

Véhicules sans fonction empêchant tout dépassement par la droite : Lorsque vous roulez sur une route à plusieurs voies et que des véhicules circulant sur la voie de dépassement roulent plus lentement, interrompez la régulation.

Limites inhérentes au système du régulateur de vitesse adaptatif

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 201.**

Limites des capteurs

Le régulateur de vitesse adaptatif détecte la situation de conduite à l'aide des capteurs à radar et à ultrasons à l'avant du véhicule, ainsi que de la caméra derrière le pare-brise. La portée du capteur à radar est d'environ 160 m (environ 520 pi).

⚠ MISE EN GARDE

Si vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif dans des situations hors des limites du système, il peut en résulter des accidents et des blessures graves, ainsi que des infractions à la législation.

- Soyez conscient des limites des capteurs → page 191 et interrompez la régulation dans les situations indiquées.

Obstacles non détectés

Le régulateur de vitesse adaptatif détecte exclusivement les véhicules qui se déplacent dans la même direction. Non détectés :

- Les personnes
- Les animaux
- Les véhicules traversant la voie ou arrivant à contresens sur la même voie
- D'autres obstacles immobiles

Véhicules à l'arrêt

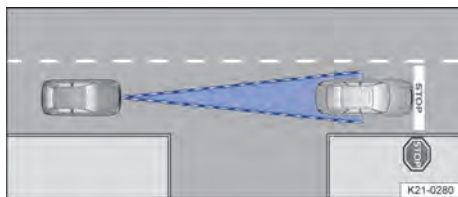


Fig. 118 Véhicule à l'arrêt

Jusqu'à environ 60 km/h (environ 37 mph), le régulateur de vitesse adaptatif réagit de façon limitée aux véhicules à l'arrêt, dans la mesure où un véhicule à l'arrêt est détecté comme tel et que votre véhicule peut, dans les limites inhérentes au système du régu-

lateur de vitesse adaptatif, être freiné confortablement derrière le véhicule à l'arrêt. Le régulateur de vitesse adaptatif n'effectue pas de freinage d'urgence → [fig. 118](#).

La réaction aux véhicules à l'arrêt dépend de l'équipement du véhicule et n'est pas disponible dans tous les pays. <

Activation ou désactivation du régulateur de vitesse adaptatif

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 201.**



Fig. 119 Côté gauche du volant multifonction

Activation

1. Appuyez sur la touche  située sur le côté gauche du volant multifonction jusqu'à ce que le régulateur de vitesse adaptatif soit sélectionné.
2. Appuyez sur la touche **OK** située sur le côté droit du volant multifonction ou attendez pendant un bref instant.

Le régulateur de vitesse adaptatif est activé.

Démarrage de la régulation

Si vous passez du régulateur de vitesse adaptatif au régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie pendant l'intervention du régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie, le véhicule reste en phase de régulation. Le régulateur de vitesse adaptatif est activé.

Dans le cas contraire, vous devez démarrer la régulation :

1. Pendant la conduite en marche avant, appuyez sur la touche **SET**.

Le régulateur de vitesse adaptatif mémorise la vitesse actuelle et maintient la distance réglée. Lorsque la vitesse actuelle se situe en dehors de la plage de vitesse de consigne, le régulateur de vitesse adaptatif règle la vitesse minimale (en cas de conduite plus lente) ou la vitesse maximale (en cas de conduite plus rapide).

De plus, les systèmes d'assistance au freinage nécessaires sont activés → page 180.

Les témoins de contrôle suivants s'allument en fonction de la situation de conduite :



Le régulateur de vitesse adaptatif est en phase de régulation, aucun véhicule roulant devant détecté.



Le régulateur de vitesse adaptatif est en phase de régulation, un véhicule roulant devant vous est détecté.



Le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas en phase de régulation, aucun véhicule roulant devant détecté.



Le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas en phase de régulation, un véhicule roulant devant vous est détecté.

Interruption de la régulation

1. Appuyez brièvement sur la touche **RES**.

Ou : appuyez sur la pédale de frein pendant la marche du véhicule.

Le témoin de contrôle correspondant à la situation de conduite s'allume en gris, la vitesse et la distance restent mémorisées.

Si vous désactivez un système d'assistance au freinage important, la phase de régulation est automatiquement interrompue → page 180.

Reprise de la régulation

1. Appuyez sur la touche **RES**.

Le régulateur de vitesse adaptatif reprend la dernière vitesse réglée et la dernière distance réglée. L'afficheur du combiné des instruments présente la vitesse réglée, il allume les témoins de contrôle correspondant à la situation de conduite.



Réglages du régulateur de vitesse adaptatif

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 201.**

Réglage de la distance

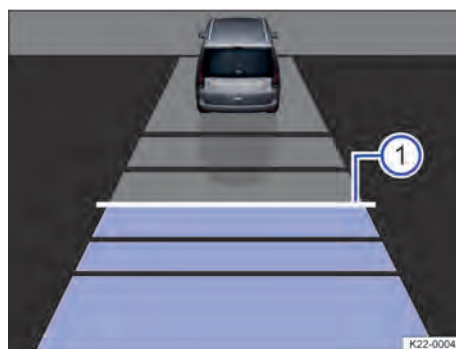


Fig. 120 Sur l'afficheur du combiné des instruments numérique : distance réglée ①, le régulateur de vitesse adaptatif est en phase de régulation (schéma de principe)

Vous pouvez régler la distance en cinq paliers, de très faible à très élevée :

1. Appuyez sur la touche **[+]**.
2. Appuyez sur la touche **[+]** ou **[-]**.

Ou : vous pouvez appuyer autant de fois que nécessaire sur la touche **[+]** jusqu'à ce que la distance souhaitée soit réglée.

L'afficheur du combiné des instruments indique le palier réglé → fig. 120 ①.

Veuillez tenir compte de la réglementation légale du pays considéré relative à la distance minimale.

La régulation reprend toujours avec le niveau réglé par l'utilisateur à la fin du dernier trajet.

Réglage de la vitesse

Vous pouvez régler comme suit la vitesse mémorisée dans la plage de vitesse prédéfinie via les touches du volant multifonction :

+ 1 km/h (1 mph) : n'appuyez sur la touche  que pendant la régulation par le régulateur de vitesse adaptatif.

- 1 km/h (1 mph) : n'appuyez sur la touche  que pendant la régulation par le régulateur de vitesse adaptatif.

+ 10 km/h (5 mph) : Appuyez sur la touche . La première pression permet de passer au multiple de dix (km/h) ou au multiple de cinq (mph) supérieur.

- 10 km/h (5 mph) : Appuyez sur la touche . La première pression permet de passer au multiple de dix (km/h) ou au multiple de cinq (mph) inférieur.

Pour modifier en continu la vitesse mémorisée, maintenez la touche enfoncée.

MISE EN GARDE

Il est possible que le régulateur de vitesse adaptatif n'identifie pas correctement toutes les situations de conduite. Il existe un risque de collision lorsque la distance par rapport au véhicule qui vous précède est inférieure à la distance minimale définie ou que la différence de vitesse entre le véhicule qui vous précède et le vôtre est telle que la réduction de la vitesse par le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas suffisante ! Cela peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Soyez prêt à freiner le véhicule par vous-même à tout moment.
- Appuyez sur l'accélérateur pour neutraliser l'intervention automatique de la régulation de la vitesse et de la distance. Le régulateur de vitesse adaptatif ne freine pas automatiquement dans ce cas.
- Veuillez respecter les dispositions légales du pays considéré relatives à la distance minimale.
- Réglez toujours une distance plus grande en cas de pluie, de neige ou de mauvaise visibilité.

Réglage du comportement de régulation

Vous pouvez régler la sportivité du régulateur de vitesse adaptatif.

1. Paramétrez le programme de conduite souhaité dans le menu Assistants du système d'infodivertissement. 

Résolution des problèmes

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 201.**

Régulateur de vitesse adaptatif indisponible

Le témoin de contrôle s'allume en jaune. De plus, l'afficheur du combiné des instruments indique un message correspondant.

- Le capteur à radar est encrassé. Nettoyez le capteur à radar → page 435.
- Le champ de vision du capteur à radar est limité en raison des conditions météorologiques, comme la neige, ou à cause de résidus de produits de lavage ou de couches de produits enduites. Nettoyez le capteur à radar → page 435.
- La visibilité du capteur à radar est perturbée par des pièces rapportées, des moulures d'encadrement pour support de plaque d'immatriculation ou des autocollants. Dégagez la zone autour du capteur à radar → page 439.
- Le capteur à radar est déréglé ou endommagé, par ex. à la suite d'un endommagement de l'avant du véhicule. Contrôlez si un endommagement est visible → page 439.
- Dysfonctionnement ou défaut. Coupez le moteur et redémarrez.
- Des travaux de peinture ou des modifications conceptuelles ont été effectués à l'avant du véhicule.
- Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

Le régulateur de vitesse adaptatif ne fonctionne pas comme prévu

- Le capteur à radar est encrassé. Nettoyez le capteur à radar → page 435.

- Les capteurs à ultrasons sont encrassés, recouverts ou endommagés. Nettoyez les capteurs à ultrasons → page 432.

Dégagez la zone autour des capteurs à ultrasons et contrôlez si un endommagement est visible → page 439.

- Les limites inhérentes au système ne sont pas respectées → page 203.
- Les freins surchauffent, la régulation a été interrompue automatiquement. Laissez les freins refroidir et contrôlez de nouveau le fonctionnement.
- Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

 Suivant le dysfonctionnement, des informations supplémentaires peuvent être affichées dans le statut du véhicule → page 36.

Il n'est pas possible de démarrer la régulation

Assurez-vous que les conditions suivantes sont remplies :

- un rapport de marche avant est engagé.
- Les feux stop du véhicule sont opérationnels.
- Les feux stop de la remorque raccordée électriquement (selon le pays) sont fonctionnels.
- Le programme électronique de stabilisation (ESC) n'est pas en phase de régulation.
- La pédale de frein n'est pas enfoncée.

Bruits inhabituels durant le freinage automatique

Ce phénomène est normal et ne constitue pas un dysfonctionnement.

Les panneaux tactiles réagissent de manière inattendue

L'humidité, la saleté et la graisse peuvent limiter le bon fonctionnement des panneaux tactiles.

1. Maintenez toujours les panneaux tactiles propres et secs.

Freinage d'urgence automatique

Entrée en matière

Le freinage d'urgence automatique peut détecter des collisions frontales imminentes et avertir avant qu'elles ne surviennent. Le système peut en outre vous assister lors du freinage et déclencher un freinage automatique.

Le freinage d'urgence automatique peut aider à éviter les accidents, mais il ne remplace pas la vigilance du conducteur.

Le freinage d'urgence automatique fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Les seuils d'avertissement varient en fonction des conditions de circulation et du comportement du conducteur.

Étendue des fonctions

En fonction de l'équipement et du pays, le freinage d'urgence automatique contient les fonctions supplémentaires suivantes :

- Système de détection des piétons
- Système de détection des cyclistes
- Assistance d'évitement
- Assistant de freinage d'urgence au braquage

Les fonctions mentionnées sont actives lorsque le freinage d'urgence automatique est activé.

Obstacles pouvant être détectés

Le freinage d'urgence automatique peut détecter les obstacles suivants :

- Véhicules
- Deux roues
- Piétons

Conduite avec le freinage d'urgence automatique

Vous pouvez interrompre les interventions de freinage automatiques en braquant ou en accélérant.

Vous pouvez interrompre les interventions de braquage automatiques en contre-brayant.

Processus de freinage automatique

Le freinage d'urgence automatique peut décélérer le véhicule, si nécessaire jusqu'à l'immobilisation. Par la suite, le véhicule ne sera pas immobilisé de façon durable. Appuyez sur la pédale de frein !

Durant un freinage automatique, la pédale de frein semble plus dure.

MISE EN GARDE

Le freinage d'urgence automatique ne saurait remplacer la vigilance du conducteur et fonctionne exclusivement dans les limites du système. Le freinage d'urgence automatique ne peut pas identifier toutes les situations de conduite et peut réagir de manière tardive, inopinée ou pas du tout. Si vous n'êtes pas attentif, il y a un risque d'accident et de blessures graves, voire mortelles.

- Restez toujours attentif et ne vous fiez pas uniquement au système. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de maîtriser son véhicule.
- Soyez conscient des limites des systèmes → page 208.
- Adaptez toujours votre vitesse et la distance par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- N'hésitez pas à interrompre les interventions automatiques du freinage d'urgence automatique.
- Lorsque le freinage d'urgence automatique émet un avertissement, freinez immédiatement le véhicule en fonction des conditions de circulation ou évitez l'obstacle.
- Si vous n'êtes pas sûr des fonctions dont dispose votre véhicule en fonction de l'équipement et du pays, renseignez-vous auprès d'un atelier spécialisé qualifié avant de prendre la route.

Niveaux d'alerte et intervention de freinage

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 206.**

Plages de vitesse

Le freinage d'urgence automatique est le plus efficace dans les plages de vitesse maximales suivantes :

- Réaction aux véhicules : de 5 km/h (3 mph) à 250 km/h (155 mph) environ.
- Réaction aux deux roues : de 5 km/h (3 mph) à 250 km/h (155 mph) environ.
- Réaction aux piétons : de 5 km/h (3 mph) à 85 km/h (53 mph) environ.

L'assistance peut comprendre une alerte préventive, une alerte d'urgence, un freinage automatique ou une intervention de freinage. Une alerte de distance peut également s'afficher.

Paramètres à prendre en compte

Si et dans quelle plage de vitesse le freinage d'urgence automatique réagit aux obstacles cités dépend des facteurs suivants :

- Type d'obstacle
- Sens de déplacement de l'obstacle
- Vitesse de l'obstacle
- Vitesse du véhicule

La plage de fonctionnement peut par conséquent être réduite lorsque le véhicule s'approche à grande vitesse d'un obstacle, laissant ainsi peu de temps pour réagir.

De plus, certains niveaux d'alerte sont ignorés selon la situation : par ex., en fonction de la vitesse, aucune alerte préventive ou alerte d'urgence ne sont émises ; un freinage automatique est alors directement effectué pour protéger au mieux l'obstacle détecté.

Alerte de distance

-  Le freinage d'urgence automatique détecte un risque pour la sécurité si vous vous approchez trop du véhicule qui vous précède.
Le témoin de contrôle est allumé.
Augmentez la distance !

Alerte préventive



Le freinage d'urgence automatique détecte un risque de collision et vous prépare à un éventuel freinage d'urgence.

Un signal sonore d'avertissement retentit et le témoin d'alerte rouge s'allume. Freinez ou évitez l'obstacle !

Alerte d'urgence

Si vous ne réagissez pas à l'alerte préventive, un bref à-coup de freinage peut avoir lieu pour attirer votre attention sur le risque de collision croissant. Freinez ou évitez l'obstacle !

Freinage automatique

Le freinage d'urgence automatique peut freiner automatiquement le véhicule en augmentant la force de freinage par paliers successifs. La réduction de la vitesse peut permettre d'atténuer les conséquences d'un accident.

Intervention de freinage

Si le système constate que vous freinez de manière insuffisante en cas de collision imminente, le freinage d'urgence automatique peut augmenter la force de freinage et aider ainsi le conducteur à éviter la collision. La fonction d'intervention de freinage n'intervient que tant que vous actionnez la pédale de frein à fond.

Limites inhérentes au système de freinage d'urgence automatique

📖 **Tenez compte des ⚠️ au début de ce chapitre, à la page 206.**

Limites des capteurs

Le freinage d'urgence automatique détecte les situations de conduite à l'aide du capteur à radar situé à l'avant du véhicule et de la caméra installée derrière le pare-brise.



Tenez compte des limites des capteurs → page 191. Soyez toujours attentif et prenez le contrôle si nécessaire !

Après le démarrage du véhicule



Directement après le démarrage du véhicule, le freinage d'urgence automatique est indisponible ou disponible seulement de façon limitée. Durant cette période, le témoin de contrôle blanc s'allume sur l'afficheur du combiné des instruments.

Obstacles non détectés

Le freinage d'urgence automatique ne réagit pas ou tardivement aux obstacles suivants :

- Véhicules arrivant en sens inverse ou traversant la voie.
- Piétons à l'arrêt ou arrivant en sens inverse ; sans système de détection des piétons, généralement aucune réaction aux personnes.
- Cyclistes à l'arrêt ou arrivant en sens inverse ; sans système de détection des cyclistes, également aucune réaction aux cyclistes traversant la voie.
- En présence de piétons et de cyclistes qui ne sont pas détectés comme tels, parce qu'ils sont par ex. totalement ou partiellement cachés.
- Les animaux

Restrictions de fonctionnement

◀ En plus des situations dans les limites des capteurs, le freinage d'urgence automatique peut ne pas réagir, réagir en retard ou de façon indésirable aux situations suivantes :

- Conduite en marche arrière.
- En cas de régulation ou de dysfonctionnement de l'ESC.
- En cas de dysfonctionnement de plusieurs feux stop sur le véhicule.
- En cas de dysfonctionnement d'un des feux stop sur la remorque ou le porte-vélos raccordé(e) électriquement.
- Lorsque le véhicule accélère fortement ou que l'accélérateur est enfoncé à fond.
- En cas de situations de circulation difficiles à interpréter, par ex. véhicules qui vous précèdent freinant fortement ou changeant brusquement de direction.

- Lors d'entrée dans un tunnel ou de sortie d'un tunnel.
- En cas de dysfonctionnement du freinage d'urgence automatique.

Désactivation du freinage d'urgence automatique

Pour des raisons inhérentes au système, le freinage d'urgence automatique n'est pas adapté aux situations suivantes et doit être désactivé →  :

- Lorsque le véhicule roule sur des routes non ouvertes au public (par ex. conduite tout-terrain ou sur circuit de course).
- Lorsque le véhicule est remorqué ou transbordé.
- Lorsque des pièces rapportées masquent le capteur à radar ou la caméra.
- Lorsque la caméra ou le capteur à radar est défectueux.
- À la suite d'un choc sur des composants à proximité du capteur à radar, par ex. suite à une collision.
- Si le pare-brise est endommagé dans le champ de vision de la caméra.
- À la suite de plusieurs déclenchements indésirables.

MISE EN GARDE

Si vous utilisez le freinage d'urgence automatique dans les situations indiquées, il peut en résulter des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Désactivez le freinage d'urgence automatique dans les situations indiquées.

Assistance d'évitement

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 206.**

L'assistance d'évitement peut permettre de contourner un obstacle dans des situations de conduite critiques.

Si vous braquez après une alerte d'urgence pour éviter un obstacle, l'assistance d'évitement peut vous aider. L'assistance d'évi-

tement freine chaque roue et vous aide en effectuant une intervention de braquage de correction tant que vous braquez.

Plage de vitesse

L'assistance d'évitement est disponible sur une plage de vitesse d'environ 30 km/h (environ 20 mph) à environ 150 km/h (environ 90 mph).

Limites

L'assistance d'évitement ne réagit pas à des objets ou des animaux traversant la chaussée. Tenez également compte des limites fondamentales du système de freinage d'urgence automatique → page 208. <

Assistant de freinage d'urgence au braquage

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 206.**

L'assistant de freinage d'urgence au braquage peut empêcher que le véhicule entre en collision avec un véhicule arrivant en sens inverse lors d'un changement de direction.

Si votre véhicule risque d'entrer en collision avec un véhicule arrivant en sens inverse au moment où vous changez de direction, l'assistant de freinage d'urgence au braquage peut freiner votre véhicule. Votre véhicule peut ainsi être maintenu sur sa voie et une collision être évitée.

Plage de vitesse

L'assistant de freinage d'urgence au braquage fonctionne jusqu'à environ 20 km/h (environ 15 mi/h).

Limites

L'assistant de freinage d'urgence au braquage est uniquement disponible si vous avez actionné les clignotants, braqué le volant et ainsi initié un changement de direction. Après un passage de la circulation à droite à la circulation à gauche ou inversement, l'assistant de freinage d'urgence

au braquage n'est disponible qu'après un certain laps de temps.

L'assistant de freinage d'urgence au braquage ne réagit pas aux personnes, aux animaux ni aux véhicules traversant la chaussée ainsi qu'aux objets non détectés comme véhicules. Tenez également compte des limites fondamentales du système de freinage d'urgence automatique → page 208.

Utilisation du freinage d'urgence automatique

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 206.**

Le freinage d'urgence automatique et toutes les fonctions associées en fonction de l'équipement et du pays sont automatiquement activés lorsque vous mettez le contact.

 Toutefois, le freinage d'urgence automatique n'est pas ou que partiellement disponible tant que le témoin de contrôle blanc est allumé.

Nous recommandons de toujours laisser en marche le freinage d'urgence automatique et toutes les fonctions associées en fonction de l'équipement et du pays. Exceptions : → page 208.

Activation ou désactivation

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, vous pouvez activer ou désactiver manuellement le freinage d'urgence automatique.

Sur l'afficheur du combiné des instruments :

- Appuyez sur la touche  ou sur la touche  située sur le côté droit du volant multifonction jusqu'à ce que la vue des systèmes d'aide à la conduite apparaisse dans la zone d'affichage principale.
- Appuyez sur la touche .
- Sélectionnez le freinage d'urgence automatique à l'aide des touches  ou  et activez-le ou désactivez-le avec .

Dans le système d'infodivertissement :

- Ouvrez le menu Aides conduite.
- Activez ou désactivez le freinage d'urgence automatique dans le sous-menu correspondant.



Si vous désactivez le freinage d'urgence automatique, toutes les fonctions associées sont également désactivées selon l'équipement et le pays. Le témoin de contrôle jaune s'allume sur l'afficheur du combiné des instruments.

Si le freinage d'urgence automatique a été désactivé automatiquement, par exemple lorsqu'un remorquage est identifié, le témoin de contrôle jaune s'allume également.

Réglage

Lorsque le freinage d'urgence automatique est activé, vous pouvez effectuer les réglages suivants dans le menu Assistants du système d'infodivertissement :

- Activation ou désactivation de l'alerte de distance ; d'abord toujours réglée selon votre trajet précédent.
- Activation ou désactivation de l'assistance d'évitement.
- Activation ou désactivation de l'assistant de freinage au braquage.

Résolution des problèmes

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 206.**



Le freinage d'urgence automatique démarre

Le témoin de contrôle s'allume en blanc.

- Le freinage d'urgence automatique est momentanément indisponible ou disponible de façon limitée. Après un court trajet en ligne droite, le freinage d'urgence automatique devient disponible et le témoin de contrôle s'éteint. Si le véhicule ne démarre pas, le témoin de contrôle est allumé en permanence.



Freinage d'urgence automatique indisponible ou disponible de façon limitée

Le témoin de contrôle s'allume en jaune et un message apparaît.

- Le capteur à radar ou le champ visuel de la caméra sont encrassés. Nettoyez le capteur à radar et le pare-brise → page 432.
- Le champ de vision du capteur à radar ou de la caméra est limité en raison des conditions météorologiques, comme la neige, ou à cause de résidus de produits de lavage ou de couches de produit. Nettoyez le capteur à radar et le pare-brise → page 432.
- La visibilité du capteur à radar est perturbée par des pièces rapportées, des moulures d'encadrement pour support de plaque d'immatriculation ou des autocollants. Dégagez la zone autour du capteur à radar → page 439.
- Le champ de vision de la caméra est entravé par des pièces rapportées ou des autocollants. Laissez la zone autour du champ de vision de la caméra dégagée → page 439.
- Le capteur à radar ou la caméra sont déréglés ou endommagés, par ex. en raison d'un endommagement de la face avant du véhicule ou du pare-brise. Contrôlez si un endommagement est visible → page 439.
- La caméra a été automatiquement désactivée en raison de températures élevées ou d'une exposition prolongée à la lumière directe du soleil. Lorsque la caméra est de nouveau disponible, le freinage d'urgence automatique est également disponible.
- Des travaux de peinture ou des modifications conceptuelles ont été effectués à l'avant du véhicule.
- Si le problème persiste, désactivez le freinage d'urgence automatique et rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

Le freinage d'urgence automatique ne fonctionne pas comme prévu ou se dé-

clenche plusieurs fois de manière intempestive

- Les capteurs ne fonctionnent pas correctement. Consultez les actions correctives en cas d'indisponibilité ou de disponibilité limitée → page 210, *Le freinage d'urgence automatique démarre*.
- Les limites inhérentes au système ne sont pas respectées → page 208.
- Le soleil est bas ou il fait sombre.
- Si le problème persiste, désactivez le freinage d'urgence automatique et rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

Les panneaux tactiles réagissent de manière inattendue

L'humidité, la saleté et la graisse peuvent limiter le bon fonctionnement des panneaux tactiles.

1. Maintenez toujours les panneaux tactiles propres et secs.



Système maintien de voie

📖 Entrée en matière

Le système maintien de voie aide le conducteur à maintenir le véhicule dans la voie, dans les limites inhérentes au système. Cette fonction n'est pas adaptée ni conçue pour maintenir d'elle-même le véhicule sur sa voie.

Si le véhicule s'approche trop près d'une délimitation de voie détectée, le système maintien de voie vous avertit par une intervention de braquage de correction. Le conducteur peut à tout moment neutraliser l'intervention du braquage de correction.

Plage de vitesse

Le système maintien de voie peut déjà réguler la trajectoire lorsqu'une délimitation de voie a été détectée, à partir d'environ 65 km/h (environ 40 mph) (état du système actif).

MISE EN GARDE

Le système maintien de voie ne saurait remplacer la vigilance du conducteur et fonctionne exclusivement dans les limites du système. Le système maintien de voie ne peut pas identifier toutes les situations de conduite et peut réagir de manière tardive, inopinée ou pas du tout. Si vous n'êtes pas attentif, il y a un risque d'accident et de blessures graves, voire mortelles.

- Restez toujours attentif et ne vous fiez pas uniquement au système. La responsabilité du maintien de la voie incombe toujours au conducteur.
- Soyez conscient des limites des systèmes → page 212.
- Adaptez toujours votre vitesse et la distance par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- Laissez toujours vos mains sur le volant pour être prêt à braquer à tout moment.
- Corrigez immédiatement toute intervention indésirable du système en braquant.
- Tenez compte des indications sur l'afficheur du combiné des instruments et agissez en fonction des invites si les conditions de circulation le permettent.

Limites inhérentes au système du système maintien de voie

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 211.**

Limites des capteurs

Le système maintien de voie détecte les délimitations de voie à l'aide de la caméra derrière le pare-brise.

 Tenez compte des limites de la caméra → page 191. Soyez toujours attentif et prenez le contrôle si nécessaire !

Délimitations de voie non ou pas correctement détectées

Le système maintien de voie ne détecte pas correctement toutes les délimitations de voie. Lorsque les délimitations de voie ne sont pas détectées ou ne sont pas identifiées en tant que telles par erreur, cela peut entraîner un arrêt de l'assistance ou une action indésirable du système maintien de voie. En plus des situations évoquées dans les limites de la caméra, cela peut se produire dans les situations suivantes :

- En l'absence de délimitation de voie.
- En cas de conduite très dynamique.
- En cas de conduite hors autoroutes et routes secondaires bien aménagées.
- Sur des chaussées en mauvais état, avec une mauvaise structure de voie ou des objets.
- En cas de réflexions et d'éblouissement.

Soyez toujours attentif, reprenez le contrôle si nécessaire et corrigez immédiatement toute intervention non souhaitée du système. Si nécessaire, désactivez temporairement le système maintien de voie.

Système maintien de voie pas prêt à réguler

Le système maintien de voie n'est pas disponible dans les conditions suivantes (statut du système passif) :

- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 60 km/h (environ 35 mph) ou supérieure à environ 215 km/h (environ 135 mph).
- Le système maintien de voie n'a pas détecté de délimitation de voie.
- Les voies sont trop étroites ou les virages serrés.
- Temporairement en cas de conduite très dynamique.
- En cas de correction par le conducteur d'une intervention du système.
- En cas d'intervention du freinage d'urgence automatique.

Le système maintien de voie n'est pas disponible sur au moins un côté dans les conditions suivantes :

- Lorsque le clignotant est enclenché du côté du changement de voie souhaité.
- À l'intérieur d'un virage que vous franchissez délibérément de la ligne intérieure.

Dysfonctionnements

⚠ MISE EN GARDE

L'efficacité des systèmes peut être considérablement compromise lorsque les composants et systèmes ont été installés en deuxième monte, par ex. par un carrossier-transformateur. Sur les véhicules avec superstructures ou ayant été transformés, le fonctionnement correct de certains systèmes peut par conséquent être compromis ou adapté. Il y a un risque d'accident et de blessures graves, voire mortelles.

- Faites-vous confirmer par le carrossier-transformateur que les systèmes fonctionnent correctement.

Conduite avec le système maintien de voie

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 211.**

Activation ou désactivation

En fonction du pays, le système maintien de voie est toujours activé après la mise du contact. Vous pouvez en outre activer ou désactiver manuellement le système maintien de voie et consulter l'état actuel.

Sur l'afficheur du combiné des instruments :

1. Appuyez sur la touche **[A]** ou sur la touche **[V]** située sur le côté droit du volant multifonction jusqu'à ce que la vue des systèmes d'aide à la conduite apparaisse dans la zone d'affichage principale.
2. Appuyez sur la touche **[OK]**.
La liste des systèmes d'aide à la conduite s'affiche.

3. Sélectionnez le système maintien de voie à l'aide des touches **[A]** ou **[V]** et activez-le ou désactivez-le avec **[OK]**.

Dans le système d'infodivertissement :

1. Ouvrez le menu Aides conduite.
2. Activez ou désactivez le système maintien de voie dans le sous-menu correspondant.



Lorsque vous désactivez le système maintien de voie, selon le pays, le témoin de contrôle jaune s'allume sur l'afficheur du combiné des instruments.



Le système maintien de voie peut se désactiver automatiquement en cas de dysfonctionnement du système.

Affichages

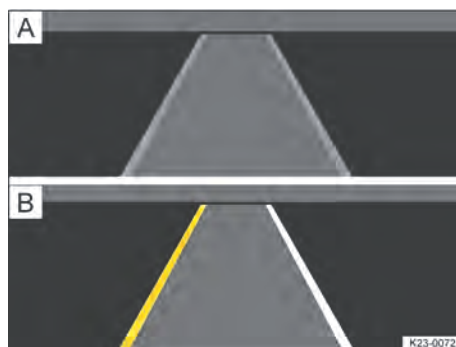


Fig. 121 Sur l'afficheur du combiné des instruments : affichages du système maintien de voie (schéma de principe)

- A** Ligne grise : délimitation de voie détectée. Le système n'est pas prêt à réguler du côté représenté.
 - B** Ligne jaune : délimitation de voie détectée. Le système est en phase de régulation du côté représenté.
- Ligne blanche : délimitation de voie détectée. Le système est prêt à réguler du côté représenté.

En plus, selon l'équipement du véhicule, d'autres détails de la délimitation de voie peuvent apparaître sur l'afficheur du combiné des instruments par exemple, des marquages de la voie représentés en pointillé.

Les témoins de contrôle suivants s'allument en fonction de la situation de conduite :



Le système est activé, mais passif et pas prêt à réguler



Les système est actif et prêt à réguler sur au moins un côté.



Le système est en phase de régulation du côté représenté (intervention de braquage correctrice).



Lors d'une régulation active du régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie, aucune intervention de braquage ni aucun affichage du système maintien de voie n'a lieu.

Invite d'intervention conducteur

Si vous n'agissez pas sur le volant, un message apparaît sur l'afficheur du combiné des instruments et des signaux sonores d'avertissement sont émis.

Selon l'équipement, si vous ne réagissez pas, l'assistance inactivité conducteur est activée.

Si la durée de l'intervention de braquage correctrice se prolonge, un message apparaît sur l'écran du combiné des instruments et des avertissements acoustiques sont également émis, indépendamment de l'activité de braquage.

Vibration du volant

Vous pouvez sélectionner l'option **Vibration dans le volant** dans le menu Aides conduite du système d'infodivertissement. Dans ce cas, le volant se met à vibrer lorsque le véhicule dépasse une délimitation de voie détectée, le système maintien de voie étant actif.

Résolution des problèmes

Tenez compte des au début de ce chapitre, à la page 211.

Système maintien de voie non disponible

Le témoin de contrôle s'allume en jaune. De plus, l'afficheur du combiné des instruments indique un message correspondant.

- Le champ de vision de la caméra est encrassé. Nettoyez le pare-brise → page 432.
- Le champ de vision de la caméra est limité en raison des conditions météorologiques, comme la neige, ou à cause de résidus de produits de lavage ou de revêtements. Nettoyez le pare-brise → page 432.
- Le champ de vision de la caméra est entravé par des pièces rapportées ou des autocollants. Laissez la zone autour du champ de vision de la caméra dégagée → page 439.
- La caméra est dérégulée ou endommagée, par ex. à la suite d'un endommagement du pare-brise. Contrôlez si un endommagement est visible → page 439.
- La caméra a été automatiquement désactivée en raison de températures élevées ou d'une exposition prolongée à la lumière directe du soleil. Lorsque la caméra est de nouveau disponible, le système maintien de voie est également disponible. Coupez le moteur et redémarrez.
- Dysfonctionnement ou défaut. Coupez le moteur et redémarrez.
- Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.



Après avoir mis le contact, la détection d'une erreur système peut prendre plusieurs secondes.



Si le système maintien de voie n'est pas disponible, le régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie ne l'est pas non plus.

Le système se comporte de façon inattendue

1. Ne montez aucun objet sur le volant.



Régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie

Entrée en matière

Le régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie peut maintenir la distance que vous avez sélectionnée par rapport aux véhicules qui vous précèdent et rester sur la position préférée dans la voie dans les limites inhérentes au système (guidage sur la voie).

Le véhicule dispose-t-il d'un régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie ?

Le véhicule dispose d'un régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie si vous pouvez le sélectionner à l'aide de la touche  située sur le côté gauche du volant multifonction.

Plage de vitesse

Vous pouvez définir une vitesse comprise entre 20 km/h (15 mph) et 210 km/h (130 mph). La plage de vitesse peut varier en fonction du pays.

Limites inhérentes au système du régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie

Le régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie utilise les mêmes capteurs que le régulateur de vitesse adaptatif et le système maintien de voie pour détecter les différentes situations de conduite.

 Tenez compte des limites du système et des indications du régulateur de vitesse adaptatif et du système maintien de voie. Soyez toujours attentif et prenez le contrôle si nécessaire !

Conduite avec le régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie

Le régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie régule automatiquement la vitesse et dirige le véhicule. Dans les limites inhérentes au système, le régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie peut également ralentir votre

propre véhicule jusqu'à l'arrêt derrière un véhicule qui s'arrête et le redémarrer automatiquement.

Vous pouvez à tout moment neutraliser la régulation à l'aide du régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie. La régulation est interrompue lorsque vous freinez. Lorsque vous accélérez, le régulateur de distance est interrompu le temps de l'accélération, le centrage dans la voie reste actif. Cela est valable jusqu'à une vitesse d'environ 250 km/h (approx. 155 mph).

Affichages

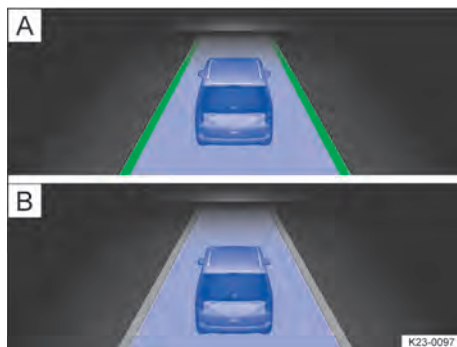


Fig. 122 Sur l'afficheur du combiné des instruments : affichages en cas de régulation active (schéma de principe)

- A** Ligne verte : centrage dans la voie activé.
- B** Ligne grise : centrage dans la voie passif.

En plus, selon l'équipement du véhicule, d'autres détails de la délimitation de voie peuvent être représentés, par exemple, des marquages de la voie représentés en pointillé ou les véhicules précédents.

Selon la situation de conduite, l'un des témoins de contrôle suivants s'allume dans le combiné des instruments :



Régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie actif, indication distance et centrage dans la voie actifs



Le régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie est passif,

le régulateur de distance est actif, le centrage dans la voie est passif.



Le régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie est désactivé, aucune régulation ne s'effectue.

Invite d'intervention conducteur

Si vous enlevez les mains du volant, au bout de quelques secondes le système vous incite, via un message apparaissant sur l'afficheur du combiné des instruments et des signaux sonores d'avertissement, à reprendre le contrôle de la direction.

Si vous ne réagissez pas, le régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie est désactivé.

Autrement, l'assistance inactivité conducteur est activée selon l'équipement. Si l'assistance inactivité conducteur n'est pas disponible, le régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie est désactivé.

⚠ MISE EN GARDE

Le régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie ne saurait remplacer la vigilance du conducteur et fonctionne exclusivement dans les limites du système. Le régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie ne peut pas identifier toutes les situations de conduite et peut réagir de manière tardive, inopinée ou pas du tout. Si vous n'êtes pas attentif, il y a un risque d'accident et de blessures graves, voire mortelles.

- Restez toujours attentif et ne vous fiez pas uniquement au système. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de maîtriser son véhicule.
- Tenez compte des limites inhérentes au système du régulateur de vitesse adaptatif → page 203 et du système maintien de voie → page 212.
- Adaptez toujours votre vitesse et la distance par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- Laissez toujours vos mains sur le volant pour être prêt à braquer à tout moment.

- Reprenez immédiatement le contrôle du véhicule si une invite d'intervention conducteur apparaît sur l'afficheur du combiné des instruments ou si le régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie ne parvient pas à réduire suffisamment la vitesse.
- Freinez si le véhicule se met à rouler de manière inopinée, par ex. après une invite d'intervention conducteur.

Commande du régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 215.**



Fig. 123 Côté gauche du volant multifonction

Activation

1. Appuyez sur la touche située sur le côté gauche du volant multifonction jusqu'à ce que le régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie soit sélectionné.
2. Appuyez sur la touche **OK** située sur le côté droit du volant multifonction ou attendez pendant un bref instant.

Le régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie est activé.

Démarrage de la régulation

Si vous passez du régulateur de vitesse adaptatif au régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie, selon la situ-

ation de conduite, le véhicule bascule au statut de système suivant dans le régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie :

- Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est en phase de régulation, le régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie maintient la vitesse actuelle et la distance définie par rapport au véhicule précédent (statut de système passif).

Lorsque le marquage au sol est détecté, le véhicule est maintenu dans la voie au moyen de braquages (statut du système actif).

- Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas en phase de régulation, le régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie est allumé, mais il reste désactivé.

Lorsque vous avez utilisé un autre système d'assistance pendant le trajet précédent ou que le régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie reste désactivé après la mise en marche, vous devez démarrer la régulation :

1. Appuyez sur la touche .

Le régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie bascule en statut actif ou passif en fonction de la situation de conduite.

Le témoin de contrôle correspondant s'allume sur l'afficheur du combiné des instruments.

Interruption de la régulation

1. Appuyez brièvement sur la touche .

Ou : appuyez sur la pédale de frein.

La distance réglée reste mémorisée.

Autres réglages

Les autres commandes du régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie correspondent à la commande du régulateur de vitesse adaptatif → page 204.

Résolution des problèmes

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 215.**

 **Le régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie est indisponible ou ne fonctionne pas comme prévu**

Le témoin de contrôle s'allume en jaune. De plus, l'afficheur du combiné des instruments indique un message correspondant.

- Les capteurs présentent un dysfonctionnement. Consultez les causes et les actions correctives décrites dans les informations relatives au régulateur de vitesse adaptatif → page 205 ou au système de maintien de voie → page 214.
- Dysfonctionnement ou défaut. Coupez le moteur et redémarrez.
- Les limites inhérentes au système ne sont pas respectées.
- Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

 **Reprendre le contrôle de la direction**

Le témoin de contrôle s'allume en blanc et un message apparaît sur l'afficheur du combiné des instruments. Vous avez lâché le volant pendant quelques secondes.

1. Touchez le volant et reprenez la conduite du véhicule.

 **Prenez immédiatement le contrôle de la direction**

Le témoin d'alerte s'allume en rouge et un message apparaît sur l'afficheur du combiné des instruments. Selon la situation de conduite, un avertissement sonore est émis ou le volant vibre. Vous avez lâché le volant depuis longtemps ou les limites inhérentes au système ont été atteintes.

1. Saisissez immédiatement le volant et reprenez la conduite du véhicule.

Le régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie s'éteint automatiquement

- Véhicules sans assistance inactivité conducteur :

Vous avez lâché le volant pendant une période prolongée.

- Dysfonctionnement ou défaut. Coupez le moteur et redémarrez.
- Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

La régulation est soudainement interrompue

- Vous avez actionné la commande des clignotants.



Assistance inactivité conducteur

Entrée en matière

L'assistance inactivité conducteur peut détecter l'inactivité du conducteur et maintenir de lui-même le véhicule sur la trajectoire et, si nécessaire, le freiner jusqu'à l'immobilisation. Le système peut ainsi contribuer activement à éviter un accident ou à en atténuer les conséquences.

Limites inhérentes au système de l'assistance inactivité conducteur

L'assistance inactivité conducteur utilise les mêmes capteurs que le régulateur de vitesse adaptatif et le système maintien de voie pour détecter les différentes situations de conduite.

MISE EN GARDE

L'assistance inactivité conducteur ne saurait remplacer la vigilance du conducteur et fonctionne exclusivement dans les limites du système. L'assistance inactivité conducteur peut ne pas détecter toutes les situations de conduite et réagir de manière tardive, inopinée ou pas du tout. En outre, l'assistance inactivité conducteur ne peut pas toujours empêcher d'elle-même la survenue d'accidents. Si vous n'êtes pas attentif, il y a un risque d'accident et de blessures graves, voire mortelles.

- Restez toujours attentif et ne vous fiez pas uniquement au système. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de maîtriser son véhicule.
- Tenez compte des limites inhérentes au système du régulateur de vitesse adaptatif → page 203 et du système maintien de voie → page 212.
- Adaptez toujours votre vitesse et la distance par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- Si le véhicule se comporte de manière inattendue, interrompez l'intervention de l'assistance inactivité conducteur.



Conduite avec assistance inactivité conducteur

Tenez compte des au début de ce chapitre, à la page 218.

Conditions requises

L'assistance inactivité conducteur est toujours activée après la mise du contact et est prête à intervenir dans les conditions suivantes :

- Le régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie ou le système maintien de voie est activé.
- Le système a détecté au moins une délimitation de voie à gauche ou à droite du véhicule.



L'assistance inactivité conducteur n'est pas disponible en cas de dysfonctionnement du système.

Invite d'intervention conducteur

L'assistance inactivité conducteur invite un conducteur inactif, par des alertes sonores ainsi que par des à-coups de freinage, à reprendre le contrôle du véhicule. De plus, l'afficheur du combiné des instruments indique un message correspondant et le volume du système d'infodivertissement est baissé.

Intervention du système

Selon la situation de conduite, l'un des témoins d'alerte suivants s'allume sur l'afficheur du combiné des instruments :



Le système est en phase de régulation, le centrage dans la voie est actif.



Le système est en phase de régulation, le centrage dans la voie est passif.

Vous pouvez à tout moment interrompre la régulation en braquant, en accélérant ou en freinant fortement, en fonction du trafic.

Lorsque l'assistance inactivité conducteur est en phase de régulation, les autres usagers de la route sont avertis comme suit :

- Le signal de détresse est activé après un bref délai.
- Le véhicule klaxonne en fonction de la vitesse.

Si la distance d'arrêt est suffisante, le système ralentit le véhicule, si nécessaire jusqu'à son immobilisation.

Dès que le véhicule est à l'arrêt, voici ce qu'il se produit :

- Le frein de parking est activé.
- Le rapport **P** est engagé.
- Les portes sont déverrouillées.
- L'éclairage intérieur se met en marche.
- Selon l'équipement, un appel d'urgence est effectué → page 82.

Résolution des problèmes

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 218.**



Assistance inactivité conducteur indisponible

Dysfonctionnement ou défaut. Le témoin de contrôle s'allume en jaune. De plus, l'afficheur du combiné des instruments indique un message correspondant.

1. Coupez le moteur et redémarrez.
2. Si le problème persiste, désactivez l'assistance inactivité conducteur et rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

Le système se déclenche de manière intempestive ou se comporte de manière inattendue

Dysfonctionnement ou défaut.

- Désactivez le système maintien de voie.
- N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie.
- Rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé et faites contrôler le système.

Les panneaux tactiles réagissent de manière inattendue

L'humidité, la saleté et la graisse peuvent limiter le bon fonctionnement des panneaux tactiles.

1. Maintenez toujours les panneaux tactiles propres et secs. <

Assistance angles morts

📖 Entrée en matière

L'assistance angles morts assiste le conducteur en détectant la circulation à l'arrière du véhicule.

Les capteurs à radar situés derrière le cache du pare-chocs arrière surveillent la zone à l'arrière du véhicule. Le système mesure la distance et la différence de vitesse avec les autres véhicules et informe le conducteur à l'aide de signaux optiques dans les coques des rétroviseurs extérieurs.

N'utilisez l'assistance angles morts que sur des routes stabilisées.

Plage de vitesse

Lorsque l'assistance angles morts est activée, elle est active à partir d'environ 15 km/h (environ 9 mph). L'assistance angles morts est désactivée à une vitesse inférieure à 10 km/h (6 mph) environ.

⚠ MISE EN GARDE

L'assistance angles morts ne saurait remplacer la vigilance du conducteur et fonctionne exclusivement dans les limites du système. Il se peut que l'assistance angles morts ne détecte pas correctement

toutes les situations ou de manière fiable tous les objets environnants et ne réagisse pas, qu'elle réagisse tardivement ou de manière indésirable. Si vous n'êtes pas attentif, il y a un risque d'accident et de blessures graves, voire mortelles.

- Restez toujours attentif et ne vous fiez pas uniquement au système. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de maîtriser son véhicule et de faire attention lors d'un changement de voie.
- Soyez conscient des limites des systèmes → page 220.
- Adaptez toujours votre vitesse et la distance par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- Laissez toujours vos mains sur le volant pour être prêt à braquer à tout moment.
- Tenez compte des affichages dans les boîtiers des rétroviseurs extérieurs ainsi que sur le combiné des instruments et suivez les instructions.

Limites inhérentes au système de l'assistance angles morts

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 219.**

Limites des capteurs

L'assistance angles morts détecte les situations de conduite à l'aide des capteurs à radar situés à l'arrière du véhicule.

 Tenez compte des limites des capteurs à radar → page 191 et soyez toujours attentif !

Restrictions de fonctionnement

En plus des situations dans les limites des capteurs, l'assistance angles morts peut ne pas interpréter correctement la situation de conduite dans les situations suivantes :

- En cas de conduite au milieu de deux voies de circulation
- Sur des voies de largeur différente

- En présence d'aménagements spéciaux de bord de route, par ex. glissières de sécurité hautes ou décalées.

De plus, l'assistant angles morts ne détecte pas les véhicules à l'arrêt.

Visibilité réduite

En cas d'ensoleillement, la visibilité du signal optique dans le rétroviseur extérieur peut être réduite.

Calibrage

Le calibrage des capteurs à radar se fait sur les premiers kilomètres après la livraison du véhicule ou après réparation. La portée des capteurs peut être limitée pendant la phase de calibrage.

Conduite avec l'assistance angles morts

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 219.**

Activation ou désactivation

L'assistance angles morts est toujours activée après la mise du contact. Vous pouvez en outre activer ou désactiver manuellement l'assistance angles morts et consulter l'état actuel.

Sur l'afficheur du combiné des instruments :

1. Appuyez sur la touche  ou sur la touche  située sur le côté droit du volant multifonction jusqu'à ce que la vue des systèmes d'aide à la conduite apparaisse dans la zone d'affichage principale.
2. Appuyez sur la touche **OK**.
La liste des systèmes d'aide à la conduite s'affiche.
3. Sélectionnez l'assistance angles morts à l'aide des touches  ou  et activez-la ou désactivez-la avec **OK**.

Dans le système d'infodivertissement :

1. Ouvrez le menu Aides conduite.
2. Activez ou désactivez l'assistance angles morts dans le sous-menu correspondant.

Après activation, le témoin de contrôle jaune  dans le boîtier du rétroviseur extérieur s'allume brièvement une fois.

 L'assistance angles morts peut se désactiver automatiquement en cas de dysfonctionnement du système.

Désactivation automatique

Si vous utilisez le dispositif d'attelage de première monte et avez réalisé le raccordement électrique nécessaire, l'assistance angles morts se désactive automatiquement. Dès que le conducteur démarre avec une remorque raccordée électriquement au véhicule, le combiné des instruments affiche un message texte vous informant que l'assistance angles morts est désactivée. Une fois que vous avez coupé la connexion électrique, l'assistance angles morts est réactivée.

Si le dispositif d'attelage utilisé n'est pas de première monte, vous devez alors désactiver et réactiver manuellement l'assistance angles morts.

Voyants dans le rétroviseur extérieur



Fig. 124 Dans le boîtier du rétroviseur extérieur : voyant de l'assistance angles morts

 Clignote : un véhicule a été détecté dans l'angle mort et vous avez actionné le clignotant en direction du véhicule détecté.

 Allumé : votre véhicule est dépassé par un autre véhicule ou vous dépassez un véhicule avec une différence de vitesse d'environ 15 km/h (environ 9 mph).

Le témoin de contrôle jaune ne s'allume pas lorsque le dépassement s'effectue très rapidement.

Plus un véhicule se rapproche rapidement, plus vite un avertissement est émis dans le boîtier de rétroviseur extérieur.

Assistance angles morts « Plus »

Sur les véhicules avec système maintien de voie, si le système maintien de voie est activé, vous êtes averti par un braquage de correction lors d'un changement de voie dans une situation critique (niveau d'information, niveau d'avertissement). Cette intervention de braquage a également lieu lorsque vous avez actionné le clignotant dans la direction correspondante. Un avertissement supplémentaire est émis sous la forme d'une vibration dans le volant lorsque vous neutralisez l'intervention de braquage. Pour cela, la vibration dans le volant doit être activée dans le menu Assistants du système d'infodivertissement.

Luminosité

La luminosité du signal optique s'adapte automatiquement en fonction de la luminosité ambiante.

Selon l'équipement, vous pouvez régler la luminosité de base de l'affichage dans le menu Assistants du système d'infodivertissement. Durant le réglage, l'assistance angles morts est désactivée. 

Résolution des problèmes

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 219.**

Dysfonctionnement de l'assistance angles morts

Le témoin s'allume en jaune sur l'afficheur du combiné des instruments. Le témoin d'alerte central jaune  s'allume également.

1. Le capot arrière ou au moins un vantail est ouvert. Si possible, fermez le capot arrière ou les vantaux.
2. Dysfonctionnement ou défaut. Coupez le moteur et redémarrez.

3. Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

Champ de vision du capteur masqué, message de dysfonctionnement, le système se coupe

- Nettoyez les capteurs à radar et retirez les autocollants ou les accessoires situés sur les capteurs ou le pare-chocs → page 435.
- Contrôlez si des dommages sont visibles.
- Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

Le système se comporte de façon inattendue

- Les capteurs à radar sont encrassés. Nettoyez les capteurs à radar → page 435.
- Les capteurs à radar sont recouverts d'eau.
- Le champ de vision des capteurs à radar est limité en raison des conditions météorologiques, comme la neige, ou à cause de saletés, résidus de produits de lavage ou de revêtements. Nettoyez les capteurs à radar → page 435.
- Les limites inhérentes au système ne sont pas respectées → page 220.
- Le véhicule est endommagé dans la zone des capteurs à radar, par ex. suite à un accrochage sur un parking. Contrôlez si des dommages sont visibles → page 439.
- Le champ de vision des capteurs radars est entravé par des pièces rapportées, porte-vélos ou des autocollants. Dégagez la zone autour des capteurs à radar → page 439.
- Des modifications ont été apportées à la peinture dans la zone des capteurs à radar ou à la structure, par ex. à l'avant du véhicule ou sur les trains roulants.
- Des films teintés ont été appliqués en deuxième monte sur les glaces latérales.
- Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

Les panneaux tactiles réagissent de manière inattendue

L'humidité, la saleté et la graisse peuvent limiter le bon fonctionnement des panneaux tactiles.

1. Maintenez toujours les panneaux tactiles propres et secs.



Stationnement et manœuvres

Stationnement du véhicule

Stationnement

1. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
Sur un véhicule à boîte mécanique, vous devez soit actionner l'embrayage à *fond*, soit débrayer.
2. Sur un véhicule avec boîte automatique, engagez le frein de parking **P**.
3. Activez le frein de stationnement électronique.
4. En côte et en descente, tournez le volant de direction de telle manière que le véhicule heurte le trottoir avec ses roues s'il se met en mouvement.
5. Coupez le moteur et le contact.
Le témoin de contrôle  s'allume en rouge sur l'afficheur du combiné d'instruments → .
6. Si votre véhicule est équipé d'une boîte mécanique, engagez la 1^{re} vitesse sur terrain plat ou en côte, ou la marche arrière dans une descente, et relâchez la pédale d'embrayage.
7. Relâchez le frein.
8. Si nécessaire, tournez légèrement le volant pour que le dispositif de blocage de la direction s'enclenche.
9. Descendez du véhicule → . Faites attention aux autres usagers de la route !
10. Prenez toutes les clés et verrouillez le véhicule.

MISE EN GARDE

En cas de stationnement incorrect du véhicule, ce dernier peut se mettre à rouler, même si la pente est peu importante. Il existe un risque d'accidents et de blessures graves, voire mortelles.

- Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement électronique est activé.
- Ne retirez jamais la clé du véhicule du contact-démarrreur tant que le véhicule

n'est pas à l'arrêt. Le dispositif de blocage de la direction risque sinon de s'enclencher subitement. Le véhicule ne peut plus être dirigé.

- Lors du stationnement, respectez toujours l'ordre indiqué.

MISE EN GARDE

Si des enfants, des personnes dépendant de l'aide d'autrui ou des animaux restent sans surveillance à bord du véhicule, ils risquent de mettre le véhicule en mouvement de manière inopinée et d'être exposés à des températures très élevées ou très basses. Il existe un risque d'accidents et de blessures graves, voire mortelles.

- Ne laissez jamais des enfants, des personnes dépendant de l'aide d'autrui ou des animaux sans surveillance dans le véhicule.

MISE EN GARDE

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Cela peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. sous-bois, feuilles, herbes sèches, carburant renversé, huile, etc.



Veillez respecter les dispositions légales pour le stationnement d'un véhicule.

Places de stationnement et environs

Afin d'éviter des dégâts et des situations dangereuses, gardez toujours votre véhicule sur une place de stationnement appropriée → .

AVERTISSEMENT

Le véhicule peut déraiser sur des sols irréguliers, meubles, glissants ou verglacés et ne pas être immobilisé en toute sécurité malgré l'activation du frein de stationnement électronique. Cela expose le véhicule à un risque d'endommagement.

- Garez toujours le véhicule sur une surface plane et appropriée.

! AVERTISSEMENT

En franchissant des obstacles dépassant du sol, ceux-ci peuvent endommager les éléments bas du véhicule comme les pare-chocs, le spoiler et certains composants des trains roulants. Le véhicule risquerait d'être endommagé.

- Par conséquent, franchissez avec prudence les entrées de propriétés, les rampes, les trottoirs, les délimitations fixes et les nids-de-poule.

Utilisation du frein de parking



Fig. 125 Dans la console centrale : touche du frein de parking

Le frein de parking empêche tout déplacement involontaire du véhicule à l'arrêt. Le véhicule peut être freiné en cas d'urgence.

Activation

1. Le véhicule étant à l'arrêt, tirez la touche du frein de parking → fig. 125 et maintenez-la jusqu'à ce que le témoin de contrôle intégré à la touche s'allume en jaune.
- Lorsque le frein de parking est activé, le témoin de contrôle s'allume en rouge dans le combiné des instruments.

Le témoin de contrôle intégré à la touche → fig. 125 s'allume en jaune.

Désactivation

1. Mettez le contact.
2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur la touche → fig. 125.

Le témoin intégré à la touche et le témoin rouge dans le combiné des instruments s'éteignent.

Désactivation automatique du frein de parking au démarrage

Le frein de parking se desserre automatiquement au démarrage lorsque l'**une** des situations suivantes se présente avec la porte du conducteur fermée → :

- *Boîte mécanique* : enfoncement complet de la pédale d'embrayage avant le démarrage.
- *Transmission automatique* : vous engagez un rapport ou changez de rapport.

Démarrage en pente raide ou avec un poids excessif du véhicule

Boîte mécanique : vous pouvez empêcher le desserrage automatique du frein de parking en tirant de manière continue la touche → fig. 125 vers le haut pendant le démarrage.

Si une puissance du moteur plus élevée est nécessaire au démarrage, la désactivation du frein de parking n'a lieu qu'une fois que vous avez relâché la touche .

Ceci peut simplifier un démarrage avec un poids tracté élevé.

Boîte automatique : le frein de parking peut faciliter les démarrages en côte. Pour ce faire, le frein de parking doit être serré manuellement à l'aide de la touche avant le démarrage. Appuyez légèrement sur l'accélérateur pour démarrer.

Activation automatique du frein de parking lorsque vous quittez le véhicule de manière incorrecte

Le frein de parking peut s'activer automatiquement lorsque le système détecte que vous quittez le véhicule de manière incorrecte → .

— *Transmission automatique* : un rapport est engagé. Lorsque le levier sélecteur se trouve en position **N**, le frein de parking n'est **pas** activé automatiquement.

Activation automatique du frein de parking sur les véhicules avec boîte mécanique

Lorsque la fonction est activée dans les réglages du véhicule sur le système d'infodivertissement → page 36, le frein de parking s'active automatiquement après la coupure du contact.

Lorsque le moteur tourne et que vous quittez le véhicule de manière incorrecte, le frein de parking n'est pas activé automatiquement → .

MISE EN GARDE

En cas de stationnement incorrect du véhicule, ce dernier peut se mettre à rouler, même si la pente est peu importante. Cela risque d'entraîner des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Avant de quitter le véhicule, veillez à ce que le frein de parking soit activé et que le témoin  sur le combiné des instruments s'allume en rouge après la coupure du contact.
- Respectez toujours les instructions dans l'ordre indiqué lorsque vous garez le véhicule.

Désactivation de la protection contre un déplacement involontaire

Vous pouvez désactiver temporairement l'activation automatique du frein de parking lorsque vous quittez le véhicule. Le frein de parking est désactivé et le véhicule est capable de rouler, par ex. dans une installation de lavage automatique ou pour le remorquage → .

Conditions requises

- ✓ Le véhicule est à l'arrêt.
- ✓ Le contact est mis.
- ✓ Le frein de parking n'est pas activé.

1. Appuyez sur la pédale de frein.
2. Amenez la boîte de vitesses en position neutre **N**.

3. Confirmez le message texte **La protection contre un déplacement involontaire va être désactivée** dans le système d'infodivertissement.

Vous pouvez également désactiver la protection contre un déplacement involontaire dans les réglages véhicule du système d'infodivertissement.

Pour réactiver la protection contre un déplacement involontaire :

1. Appuyez sur la pédale de frein.
2. Engagez un rapport.

La protection contre un déplacement involontaire est activée et le véhicule est disponible pour la marche.

Ou : coupez le contact.

La protection contre un déplacement involontaire est activée.

AVERTISSEMENT

Si le frein de parking s'active automatiquement dans l'installation de lavage ou lors du remorquage, il peut s'ensuivre des dommages considérables sur le véhicule.

- Désactivez la protection contre un déplacement involontaire dans le système d'infodivertissement.
- Laissez la clé du véhicule dans l'habitacle. Sinon, le contact se coupe automatiquement et la protection contre un déplacement involontaire est réactivée.

Fonction de freinage d'urgence

N'activez la fonction de freinage d'urgence qu'en cas d'urgence, lorsque vous ne pouvez pas immobiliser le véhicule à l'aide de la pédale de frein → .

1. Tirez la touche  → fig. 125 et maintenez-la dans cette position.

Le véhicule freine fortement. Un signal sonore retentit à ce moment-là.

Fonction de passage dans une installation de lavage

Boîte mécanique : pour désactiver le frein de parking avant de passer dans une installation de lavage :

1. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur la touche  → fig. 125.

2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur la touche  sans relâcher jusqu'à la coupure du contact.

Transmission automatique :

1. Amenez le levier sélecteur en position **N**.

Ou :

1. Touchez le menu **Véhicule** puis le bouton de fonction **Freins** du système d'infodivertissement afin de désactiver l'activation automatique du frein de parking lorsque l'on coupe le contact.

Lorsque l'activation automatique du frein de parking a été désactivée dans les réglages du véhicule et que le contact est coupé, le frein de parking ne peut plus être activé que si la fonction Maintien Auto → page 228 est activée.

MISE EN GARDE

Lorsque le frein de parking est activé et que vous actionnez l'accélérateur, le frein de parking peut se desserrer. Le véhicule se met alors en mouvement. Il peut en résulter des accidents et des blessures graves.

- N'actionnez pas l'accélérateur lorsque le moteur tourne et qu'une vitesse est engagée si vous souhaitez maintenir le véhicule à l'arrêt.

Résolution des problèmes

Le frein de parking est activé

Le témoin  est allumé en rouge.

La force de retenue est trop faible dans la situation actuelle

Le témoin  clignote en rouge.

Un arrêt sûr du véhicule n'est pas possible.

1. Arrêtez le véhicule à un autre endroit ou sur une surface plane.
2. Activez le frein de parking et maintenez-le jusqu'au démarrage du véhicule.

Dysfonctionnement du frein de parking

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

Le frein de parking ne se désactive pas

Les conditions de désactivation ne sont pas remplies.

Ou : la batterie 12 V est déchargée.

1. Contrôlez si toutes les conditions préalables à la désactivation du frein de parking sont remplies → page 224.
2. Effectuez un démarrage de fortune → page 362.

Le frein de parking fait du bruit

- Le frein de parking peut émettre des bruits lors de son activation et de sa désactivation.
- Lors de l'activation du frein de parking, la pédale de frein se déplace légèrement.
- Si le frein de parking n'a pas été utilisé pendant une période prolongée, le système procède occasionnellement à des contrôles automatiques et audibles du véhicule lorsque celui-ci est garé.

Démarrage uniquement avec la pédale d'embrayage et un rapport engagé impossible

Boîte mécanique : le véhicule a été arrêté avec un rapport engagé. Après avoir démarré le moteur, le conducteur reprend le rapport engagé et relâche l'embrayage. Le frein de parking ne se désactive pas automatiquement et le véhicule se bloque au démarrage.

1. Maintenez le véhicule à l'arrêt à l'aide de la pédale de frein et désengagez le rapport.
2. Depuis la position neutre N, passez le premier rapport ou engagez la marche arrière et répétez la procédure de démarrage.

Avertissement d'ouverture de porte

Si d'autres usagers de la route s'approchent par l'arrière, l'avertissement d'ouverture de porte avertit d'un obstacle lors de l'ouverture des portes.

Fonctionnement



Fig. 126 Dans le boîtier du rétroviseur extérieur : affichage de l'avertissement d'ouverture de porte (schéma de principe)

Les capteurs à radar derrière le cache dans le pare-chocs arrière surveillent la zone située derrière le véhicule. À l'approche d'un cycliste par ex., les témoins de contrôle s'allument en jaune dans le boîtier du rétroviseur extérieur concerné → [fig. 126](#).

Lors de l'ouverture de la porte, les témoins de contrôle clignotent d'abord brièvement et un signal sonore retentit → .

MISE EN GARDE

L'avertissement d'ouverture de porte ne peut pas remplacer l'attention du conducteur et ne fonctionne que dans les limites des systèmes. En présence d'un objet immobile ou se rapprochant lentement ou à vive allure, l'affichage peut ne pas s'allumer ou s'allumer trop tardivement. Si vous n'êtes pas vigilant, vous risquez des accidents et des blessures graves.

- Restez toujours attentif et ne vous fiez pas uniquement au système. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de maîtriser son véhicule.

- Lors de l'ouverture des portes, veuillez tenir compte de la périphérie du véhicule, par ex. piétons ou cyclistes.

Conditions requises

- ✓ Le véhicule est à l'arrêt.
- ✓ La fonction a été activée dans le système d'infodivertissement.

L'avertissement d'ouverture de porte est actif pendant environ 3 minutes après que la porte a été déverrouillée et ouverte pour la première fois ou que le contact a été coupé à la fin du trajet.

1. Pour réactiver la fonction au bout de 3 minutes, remettez le contact.

Activation ou désactivation

En fonction du pays, l'avertissement d'ouverture de porte est toujours activé après la mise du contact.

1. Touchez le bouton de fonction  dans le système d'infodivertissement.

Le menu du système de stationnement s'ouvre.

2. Touchez le bouton de fonction  Réglages.

3. Activez ou désactivez l'avertissement d'ouverture de porte.

En fonction de l'équipement, l'avertissement d'ouverture de porte peut être activé ou désactivé dans les réglages du véhicule.



Ce réglage peut être mémorisé dans les comptes utilisateur de la fonction de personnalisation. Par conséquent, il peut changer automatiquement lors d'un changement de compte utilisateur.

Calibrage

Le calibrage des capteurs à radar se fait sur les premiers kilomètres après la livraison du véhicule ou après réparation. La portée des capteurs peut être limitée pendant la phase de calibrage.

Conduite avec une remorque

Si une remorque est raccordée électriquement à un dispositif d'attelage de première monte, l'avertissement d'ouverture de porte se désactive. Une fois la remorque dé-

connectée électriquement, l'avertissement d'ouverture de porte se réactive automatiquement.

Si le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage de deuxième monte, l'avertissement d'ouverture de porte doit être activé ou désactivé manuellement.

Fonction Maintien auto



Fig. 127 Dans la console centrale : touche pour Maintien auto

La fonction Maintien auto garantit une immobilisation du véhicule sans déplacement intempestif, la pédale de frein ne devant pour cela pas être maintenue actionnée.

Selon l'équipement, le véhicule est doté de la fonction Auto Hold.

Conditions requises

- ✓ Le moteur a démarré.
- ✓ Le conducteur se trouve dans le véhicule.

Lorsque la boîte de vitesse est en position N, la fonction Auto Hold ne s'active pas, ou est désactivée. Le véhicule ne peut pas être correctement immobilisé → ⚠.

Activation

1. Appuyez sur la touche **AUTO HOLD** → fig. 127.
Le témoin intégré à la touche **AUTO HOLD** s'allume en jaune.

Maintien auto est opérationnel, mais le véhicule n'est pas forcément maintenu à l'arrêt → ⚠.

La fonction Auto Hold reste activée après remise du contact.

◀ Maintien du véhicule à l'arrêt grâce à la fonction Maintien auto

1. La fonction Auto Hold étant active, immobilisez le véhicule avec le frein → page 223.
2. *Sur un véhicule avec boîte mécanique :* débrayez et maintenez la pédale d'embrayage soit *complètement* enfoncée, soit mettez au point mort.
3. Relâchez le frein.

Le véhicule est maintenu à l'arrêt par la fonction Maintien auto → ⚠.

AUTO HOLD Lorsque la fonction Auto Hold est active, le témoin de contrôle s'allume en vert dans le combiné d'instruments.

Sur les véhicules à combiné des instruments analogique : le témoin de contrôle vert  s'allume.

Lors du démarrage du véhicule ou lorsque l'une des conditions préalables à l'activation de la fonction Maintien auto n'est plus remplie, celle-ci cesse de maintenir le véhicule à l'arrêt.

Désactivation

1. Appuyez sur la touche **AUTO HOLD** → fig. 127.

Le témoin intégré à la touche **AUTO HOLD** s'éteint.

Le frein de parking s'active automatiquement pour maintenir le véhicule bien immobilisé.

Si vous appuyez cependant sur la pédale de frein lors de la désactivation de la fonction Maintien auto, le frein de parking **ne s'active pas** → ⚠.

Désactivation temporaire de la fonction Maintien auto avec la touche

Lors de manœuvres, il faut parfois désactiver momentanément la fonction Maintien auto pour faciliter le roulement du véhicule.

1. Appuyez sur la pédale de frein lorsque le moteur est en marche.
2. Appuyez sur la touche .
La fonction Maintien auto est désactivée.

Pour réactiver la fonction Maintien auto, appuyez sur la pédale de frein lorsque le véhicule est immobile.

MISE EN GARDE

La fonction Auto Hold ne saurait remplacer la vigilance du conducteur et fonctionne exclusivement dans les limites du système. Le véhicule peut ne pas être maintenu correctement immobilisé dans certaines circonstances, par exemple en côte ou sur un sol glissant. Si vous n'êtes pas vigilant, vous risquez des accidents et des blessures graves.

- Restez toujours attentif et ne vous fiez pas uniquement au système. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de maîtriser son véhicule.
- Veillez à ce que le témoin de contrôle de la fonction Auto Hold s'allume dans le combiné des instruments lorsque le véhicule doit être maintenu correctement immobilisé.
- Ne quittez jamais le véhicule lorsque le moteur tourne même si la fonction Auto Hold activée.

AVERTISSEMENT

Dans les stations de lavage dans lesquelles le véhicule est guidé sans intervention du conducteur, l'activation de la fonction Auto Hold peut bloquer les roues. Cela peut endommager le véhicule.

- Désactivez toujours la fonction Auto Hold avant de pénétrer dans une installation de lavage.

Remarques sur les systèmes de stationnement

Consignes de sécurité

Limites des capteurs et caméras

Le véhicule est équipé à l'extérieur comme à l'intérieur de différents capteurs et caméras qui en surveillent la périphérie à l'aide d'ultrasons, d'ondes radar ou de matériel optique. Les différents systèmes de stationnement utilisent diverses combinaisons de capteurs. Tous les capteurs sont soumis à des limites physico-techniques → .

- Dans des circonstances particulières, les capteurs ou les caméras ne parviennent pas à détecter certains objets : timons de remorque, barres fines, clôtures, poteaux, arbres, obstacles très bas ou très élevés, capots arrière ouverts ou en cours d'ouverture, etc. → .
- Les plages de détection des capteurs comportent des zones mortes dans lesquelles les personnes et les objets ne peuvent pas être détectés.
- Dans certains cas, la présence d'impuretés, de givre ou d'eau sur les capteurs ou les caméras peut être interprétée comme un obstacle ou gêner la détection d'objets. En plus de la saleté et de la neige, des résidus de produit de lavage ou des revêtements peuvent entraver la vision des capteurs → page 435.
- Des sources sonores externes et certaines surfaces d'objets et vêtements peuvent influencer les signaux des capteurs. Dans certaines circonstances, il se peut que des personnes et des objets ne soient pas ou soient mal détectés.
- En raison de la résolution de l'écran et en cas d'éclairage insuffisant, certains objets, comme les grilles ou les poteaux étroits, peuvent apparaître de façon incomplète ou ne pas apparaître du tout.
- Les caméras n'affichent à l'écran que des images bidimensionnelles. En raison de l'absence de profondeur spatiale, des objets en saillie ou des creux dans la chaussée peuvent difficilement être détectés, voire ne pas être détectés du tout.

MISE EN GARDE

Les systèmes de stationnement ne peuvent pas remplacer l'attention du conducteur et ne fonctionnent que dans les limites des systèmes. Les systèmes de stationnement ne peuvent pas identifier toutes les situations de conduite et risquent de ne pas réagir ou de réagir à retardement ou de manière indésirable. Si vous n'êtes pas vigilant, vous risquez des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Restez toujours attentif et ne vous fiez pas uniquement au système. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de maîtriser son véhicule.
- Lors des manœuvres de stationnement, surveillez toujours le sens de la marche et la périphérie du véhicule.
- Prenez tout particulièrement garde aux enfants, animaux et objets lors des manœuvres de stationnement.
- Ne laissez pas les signaux des systèmes de stationnement détourner votre attention de la circulation.
- Notez qu'il est possible que le système de stationnement ne réagisse pas en cas d'approche trop rapide et n'émette aucun avertissement.
- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.

AVERTISSEMENT

Lors du stationnement dans des places sans structure de délimitation, le véhicule peut être endommagé par des obstacles.

- Maintenez une distance de sécurité d'environ 50 cm (environ 20 pouces) par rapport aux murs et aux bâtiments.

 Pour vous familiariser avec les systèmes de stationnement, entraînez-vous à utiliser les systèmes et leurs fonctions sur un parking ou à un endroit à faible circulation.

Conditions requises

Généralités

Pour que les capteurs et les caméras puissent détecter de façon optimale la périphérie du véhicule et l'afficher dans le système d'infodivertissement, les conditions suivantes doivent être remplies :

- ✓ Les portes sont fermées.
- ✓ Les rétroviseurs extérieurs ne sont pas rabattus.
- ✓ Les capteurs ou caméras ne sont pas cachés par des pièces rapportées ou des moulures d'encadrement pour le numéro d'immatriculation.
- ✓ Le sol est plan.
- ✓ Le véhicule n'est pas chargé à l'arrière ou d'un seul côté.
- ✓ Le moteur tourne.
- ✓ Les systèmes d'assistance au freinage sont activés → page 178.

 Si, pendant la manœuvre de stationnement, d'autres fonctions sont utilisées dans le système d'infodivertissement, la fonction de stationnement et les alertes sonores sont désactivées.

Trouver une place de stationnement adaptée

L'aide stationnement actif est soumise à certaines limites inhérentes au système. L'aide stationnement actif ne peut, par exemple, pas intervenir lors d'un stationnement ni d'une sortie de place de stationnement dans un virage serré.

Pour qu'une place de stationnement adéquate soit affichée ou détectée correctement, elle doit remplir les conditions suivantes :

- ✓ La longueur et la largeur de la place de stationnement sont supérieures aux dimensions du véhicule et offrent suffisamment d'espace pour le stationnement.
- ✓ La distance lorsque vous passez devant la place de stationnement se situe entre 0,5 et 2 mètres (1,6 pi à 6,5 pi).

- ✓ Vitesse lorsque le véhicule passe devant la place de stationnement : 40 km/h (25 mph) maximum en cas de stationnement parallèle à la chaussée et de 20 km/h (12 mph) maximum en cas de stationnement perpendiculaire à la chaussée.
- ✓ En cas de place de stationnement parallèle à la chaussée, la place doit mesurer au moins la longueur du véhicule + 0,8 mètre (2,6 pi) et en cas de place de stationnement perpendiculaire à la chaussée, la place doit mesurer au moins la largeur du véhicule + 0,95 mètre (3 pi).
- ✓ Vitesse maximale lors du stationnement : 7 km/h (4 mph) Une intervention de freinage automatique peut se produire.

Le processus de stationnement peut se poursuivre après l'intervention de freinage automatique.

L'intervention de freinage automatique se produit au maximum une fois par manœuvre. La manœuvre de stationnement est interrompue dès que vous dépassez de nouveau une vitesse de 7 km/h (4 mph).



Intervention de freinage automatique

L'intervention de freinage automatique d'un système de stationnement est utilisée pour réduire le risque de collision si un obstacle est détecté pendant le processus de stationnement.

Selon l'équipement, le véhicule est doté de systèmes de stationnement avec la fonction d'aide aux manœuvres ou de freinage d'urgence →

MISE EN GARDE

L'intervention de freinage automatique ne saurait remplacer la vigilance du conducteur et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Dans certaines situations, il est possible que l'in-

tervention de freinage automatique ne fonctionne pas ou qu'elle fonctionne de manière restreinte. Si vous n'êtes pas attentif, il y a un risque d'accident et de blessures graves, voire mortelles.

- Restez toujours attentif et ne vous fiez pas uniquement au système. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de maîtriser son véhicule.
- Si une situation dangereuse se présente, arrêtez le véhicule à temps avant un obstacle en appuyant sur la pédale de frein.
- Réagissez à temps aux avertissements des systèmes de stationnement, par exemple des capteurs d'aide au stationnement.

Quand l'intervention de freinage automatique est-elle disponible ?

- ✓ Un système de stationnement a été activé.
- ✓ Capteurs d'aide au stationnement : la fonction de freinage en manœuvre est activée dans le système d'infodivertissement.
- ✓ Un obstacle a été détecté par le système.
- ✓ Le véhicule roule lors d'une manœuvre à une vitesse maximale d'environ 10 km/h (6 mph).

L'intervention de freinage automatique n'est pas déclenchée en cas d'activation automatique des capteurs d'aide au stationnement en marche avant → page 235.

Que se passe-t-il lors d'une intervention de freinage automatique ?



Intervention de freinage automatique par la fonction de freinage en manœuvre. Arrêtez le véhicule à l'aide de la pédale de frein !



Intervention de freinage automatique de l'alerte circulation transversale. Arrêtez le véhicule à l'aide de la pédale de frein !

En fonction de l'équipement, un message texte peut s'afficher dans le système d'infodivertissement ou sur l'afficheur du combiné des instruments.

Fonction de freinage en manœuvre des capteurs d'aide au stationnement

La fonction de freinage en manœuvre s'active automatiquement chaque fois que vous mettez le contact.

Vous pouvez désactiver la fonction de freinage en manœuvre dans les réglages des capteurs d'aide au stationnement dans le système d'infodivertissement.



Fonction de freinage en manœuvre désactivée

Particularités en cas de traction d'une remorque

Lorsque le dispositif d'attelage de première monte est relié électriquement à une remorque, les restrictions suivantes s'appliquent → page 320 :

— La fonction de freinage en stationnement est automatiquement désactivée.

En cas de traction d'une remorque sur un véhicule équipé d'un dispositif d'attelage qui n'est pas de première monte, vous devez désactiver manuellement le système de stationnement.



Si l'intervention de freinage automatique se produit trop souvent, désactivez le système de stationnement, par ex. lors de la conduite en tout-terrain ou de l'entrée dans un garage.



Si la fonction de freinage en stationnement a effectué son opération de régulation, la fonction est à nouveau disponible après un trajet de 5 mètres dans le même sens de circulation ou après un changement de sens de déplacement.



Après un freinage d'urgence de l'aide stationnement actif, le processus de stationnement est interrompu.



Après un freinage d'urgence de l'alerte circulation transversale, attendez 10 secondes avant qu'une intervention de freinage automatique ne puisse de nouveau avoir lieu.



L'intervention de freinage automatique est désactivée lorsque des portes sont ouvertes.

Résolution des problèmes

Le système de stationnement ne se comporte pas de la manière attendue

Cela peut avoir différentes causes :

- Les conditions de fonctionnement du système ne sont pas remplies → page 230.
- Les capteurs ou la caméra sont encrassés ou givrés → page 435.
- Des sources de bruits, par ex. marteau pneumatique ou pavés, perturbent le signal ultrasonore.
- Des modifications ont été apportées à la peinture dans la zone des capteurs, de la caméra ou à la structure, par ex. à l'avant du véhicule ou sur les trains roulants.
- Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte et d'une remorque raccordée électriquement, l'écran du système d'infodivertissement n'affiche que la zone balayée à l'avant du véhicule.
- Le véhicule est endommagé dans la zone des capteurs ou de la caméra, par ex. à la suite d'un accrochage sur un parking.
- Les zones balayées par les capteurs ou la caméra sont encombrées par des pièces rapportées, par ex. des systèmes de porte-vélos.

Indicateurs de perturbation

1. Tenez compte des messages texte sur l'afficheur du combiné des instruments et sur le système d'infodivertissement.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous utilisez le système de stationnement alors qu'il présente un dysfonctionnement, vous risquez d'endommager le véhicule.

- En cas de dysfonctionnement du système de stationnement, rendez-vous un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

Aucune visibilité des capteurs ou de la caméra, ou le système de stationnement a été désactivé

- ◀ Lorsqu'un capteur tombe en panne, la zone balayée par le capteur est désactivée de façon permanente. La zone de balayage

concernée peut être affichée dans le système d'infodivertissement via le symbole ! et un segment d'image gris □. Si nécessaire, le système de stationnement est complètement désactivé.

Si les capteurs d'aide au stationnement présentent un dysfonctionnement, un signal sonore continu retentit pendant plusieurs secondes lors de la mise en marche. Un message texte apparaît éventuellement sur l'afficheur du combiné des instruments.

1. Contrôlez si le problème est dû à l'une des causes mentionnées ci-dessus.
2. Remettez en marche le système après avoir éliminé la source du défaut.
3. Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé qualifié.

L'aide stationnement actif est activé et le véhicule est en phase de freinage

Dans certains pays, l'aide stationnement actif peut, dans certains cas, aider le conducteur en effectuant une intervention de freinage automatique → page 231.

En fonction de son équipement et de certaines conditions, comme les conditions météorologiques, le chargement ou l'inclinaison du véhicule, l'aide stationnement actif peut freiner automatiquement le véhicule avant qu'il ne percute un obstacle. C'est ensuite à vous d'actionner la pédale de frein.

Lorsqu'une intervention de freinage automatique est effectuée, le processus de stationnement est terminé.

L'aide stationnement actif est activé et la manœuvre de stationnement est interrompue automatiquement

Si l'un des cas suivants survient, l'aide stationnement actif interrompt l'entrée et la sortie d'une place de stationnement :

- Vous appuyez sur le bouton de fonction .
- Vous intervenez dans la direction.
- Vous ouvrez la porte du conducteur.
- La limite temporelle ou le nombre de manœuvres pour le processus de stationnement a été dépassé.

- Le TCS est désactivé ou entre en phase de régulation.
- Le système présente un dysfonctionnement.

Recommencez le processus de stationnement → page 241.

L'aide stationnement actif est activé et assiste les braquages à l'arrêt

Lorsque l'aide stationnement actif essaie de braquer à l'arrêt, le symbole blanc  apparaît sur l'afficheur du combiné des instruments.

1. Appuyez sur la pédale de frein.

Le processus de stationnement avec l'aide stationnement actif est imprécis suite au changement d'une roue

Si l'aide stationnement actif effectue une manœuvre imprécise après un changement de roue (la distance au trottoir est plus grande ou plus petite par ex.), le système doit adapter la nouvelle circonférence des roues.

1. Parcourez un trajet relativement long et comprenant quelques virages.

L'aide stationnement actif adapte automatiquement la nouvelle circonférence des roues.

Capteurs d'aide au stationnement

Entrée en matière

Les capteurs d'aide au stationnement vous aident à garer et à manœuvrer le véhicule.

Fonctionnement

Les capteurs d'aide au stationnement situés à l'avant et à l'arrière du véhicule détectent la distance entre le véhicule et un obstacle → page 8.

Les capteurs d'aide au stationnement préviennent le conducteur en cas d'obstacle à l'aide de segments colorés sur l'écran du système d'infodivertissement et de signaux

sonores → fig. 128. Plus le véhicule se rapproche d'un obstacle, plus le segment s'approche du véhicule représenté → ⚠.

Si le conducteur ne réagit pas en cas d'approche d'un obstacle, une intervention de freinage automatique peut avoir lieu → page 231.

⚠ MISE EN GARDE

Les capteurs d'aide au stationnement ne sauraient remplacer la vigilance du conducteur et fonctionnent exclusivement dans les limites inhérentes aux systèmes. Les capteurs d'aide au stationnement peuvent ne pas détecter certains obstacles et réagir de manière tardive, inopinée ou pas du tout. Si vous n'êtes pas vigilant, vous risquez des accidents et des blessures graves.

- Restez attentif et ne vous fiez pas uniquement au système. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de maîtriser son véhicule.
- Réagissez à temps aux avertissements sonores et visuels des capteurs d'aide au stationnement.
- Arrêtez le véhicule à temps avant un obstacle en appuyant sur la pédale de frein.

ⓘ AVERTISSEMENT

Des signaux d'avertissement sonores et optiques ne sont émis que dans le cas d'obstacles situés sur la trajectoire du véhicule. La zone de collision est atteinte au plus tard lorsque l'avant-dernier segment s'affiche sur l'afficheur des capteurs d'aide au stationnement ou qu'un signal sonore d'avertissement retentit en permanence. Il existe un risque d'endommagements du véhicule.

- Arrêtez le véhicule toujours à temps avant un obstacle.

ⓘ AVERTISSEMENT

En fonction de l'équipement, la distance par rapports aux obstacles dans les zones latérales est également affichée. Tout obstacle pénétrant dans ces zones depuis l'extérieur n'est pas affiché. Dans ce cas, le véhicule risque d'être endommagé.

- Pour que les zones latérales puissent être entièrement balayées et affichées, avancez ou reculez le véhicule de quelques mètres.

Affichages à l'écran



Fig. 128 Dans le système d'infodivertissement : détection d'obstacle et angle de braquage du volant avec des capteurs d'aide au stationnement (schéma de principe)

-  Segment d'image rouge : obstacle proche. **Le véhicule est en danger. Freinez.**
-  Segment d'image jaune : obstacle sur la trajectoire du véhicule. **Le véhicule est en danger. Ajustez la trajectoire.**
-  Segment d'image gris : obstacle en dehors de la trajectoire du véhicule ou dysfonctionnement de la zone des capteurs.
-  Désactivation ou dysfonctionnement de la fonction de freinage en manœuvre.
-  Mise en veille silencieuse des signaux sonores

Réglages des capteurs d'aide au stationnement

D'autres réglages des capteurs d'aide au stationnement sont possibles dans le système d'infodivertissement, tels que l'activation automatique en marche avant, la fonction de freinage en manœuvre ou le volume des signaux sonores.

1. Touchez la commande tactile des fonctions de stationnement  ou le bouton de fonction  pour le menu de stationnement dans le système d'infodivertissement.
2. Touchez le bouton de fonction  dans le système d'infodivertissement.

3. Sélectionnez le réglage souhaité, par exemple activation automatique en marche avant ou fonction de freinage en manœuvre.

Conduite avec une remorque

Si une remorque est connectée électriquement, les capteurs arrière et latéraux d'aide au stationnement ne sont pas activés :

- Il n'y a aucun avertissement en cas d'obstacles.
- La fonction de freinage en manœuvre est également automatiquement désactivée.

 Vous pouvez mémoriser certains réglages des capteurs d'aide au stationnement, comme le volume des signaux sonores, dans les comptes utilisateur de la fonction de personnalisation. Les réglages sont modifiés automatiquement en cas de changement de compte utilisateur.

Activation ou désactivation des capteurs d'aide au stationnement

 **Tenez compte des  et  au début de ce chapitre, à la page 233.**

Activation

1. Passez la marche arrière.

Ou : touchez le panneau tactile des fonctions de stationnement  ou le bouton de fonction  dans le système d'infodivertissement. Ensuite, touchez si nécessaire le bouton de fonction  ou  dans le système d'infodivertissement.

Ou : le véhicule recule.

Désactivation

1. Désengagez la marche arrière.
2. Touchez ensuite le bouton principal  ou le bouton de fonction  dans la partie supérieure du système d'infodivertissement.

Ou : activez le frein de parking électronique.

Les capteurs d'aide au stationnement se désactivent également en cas de conduite plus rapide en marche avant.

Activation automatique en marche avant

Vous pouvez désactiver cette fonction dans les réglages des capteurs d'aide au stationnement dans le système d'infodivertissement.

Les capteurs d'aide au stationnement s'activent automatiquement en cas d'obstacle dans la zone avant, par ex. en cas de circulation dense, ou lors de l'entrée dans un garage.

1. Pour refermer l'affichage à l'écran des capteurs d'aide au stationnement, touchez le panneau tactile des fonctions de stationnement .

Ou : touchez le bouton principal  ou le bouton de fonction  dans le système d'infodivertissement.

 Aucune intervention de freinage automatique n'est déclenchée → page 231.

L'activation automatique est à nouveau effectuée dans les conditions suivantes :

- Le véhicule accélère au-delà d'environ 15 km/h (approx. 9 mph), puis décélère pour atteindre une vitesse inférieure.
- **Ou :** le contact est coupé puis remis.
- **Ou :** un rapport a été sélectionné à partir du frein de parking **P**.

Ou : activez le frein de parking électronique.

Résolution des problèmes

 **Tenez compte des  et  au début de ce chapitre, à la page 233.**

! Vue des capteurs masquée ou dysfonctionnement des capteurs d'aide au stationnement

Lorsqu'un capteur tombe en panne, la zone balayée par le capteur est désactivée de façon permanente. Le symbole  indique la zone de balayage des capteurs concernée dans le système d'infodivertissement.

Si les capteurs d'aide au stationnement présentent un dysfonctionnement, un signal sonore continu retentit pendant plusieurs secondes lors de la mise en marche. Un message texte apparaît alors.

Le cas échéant, le système d'aide au stationnement est complètement désactivé et le symbole correspondant s'affiche.

1. Contrôlez si le dysfonctionnement du système de stationnement est dû à des causes externes.
2. Après avoir identifié la source du défaut, remettez en marche le système.
3. Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé qualifié.

Fonction de freinage en manœuvre restreinte ou indisponible

Un message texte apparaît.

L'intervention de freinage automatique s'effectue de manière inattendue ou inhabituelle. En cas de désactivation de la fonction, aucune intervention de freinage automatique n'est déclenchée.

1. Contrôlez si les capteurs du véhicule sont endommagés ou encrassés et nettoyez-les le cas échéant → page 435
2. Coupez le contact, puis remettez-le.
3. Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé qualifié.

Caméra de recul (Rear View)

Entrée en matière

La caméra de recul montée à l'arrière du véhicule offre au conducteur une meilleure visibilité vers l'arrière et l'assiste lorsqu'il effectue des manœuvres de stationnement.

Fonctionnement

La caméra de recul affiche la zone située derrière le véhicule sur l'écran du système d'infodivertissement. En fonction du mode sélectionné et des options du véhicule, des

lignes-repères aident le conducteur à s'orienter vers l'arrière → .

MISE EN GARDE

La caméra de recul ne saurait remplacer la vigilance du conducteur et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. L'image des caméras manque de précision pour vous permettre d'évaluer la distance entre votre véhicule et des personnes ou des obstacles. Si vous n'êtes pas vigilant, vous risquez des accidents et des blessures graves.

- Restez toujours attentif et ne vous fiez pas uniquement au système. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de maîtriser son véhicule.
- Notez qu'il est possible que les lentilles de caméra agrandissent et déforment le champ visuel.

 Les lignes-repères affichées dans l'image de la caméra sont indiquées par le système, indépendamment de la périphérie du véhicule. Les caméras n'effectuent aucune détection automatique des obstacles. Le conducteur doit évaluer lui-même si le véhicule, de par ses dimensions, entre dans une place de stationnement.

 Lorsqu'une remorque est reliée électriquement au dispositif d'attelage de première monte, toutes les lignes-repères sont masquées dans l'image de la caméra pour la zone arrière.

 Pour vous familiariser avec le système, les lignes et surfaces d'aide à l'orientation et leurs fonctions, entraînez-vous au stationnement avec la caméra de recul sur un parking ou un emplacement à faible circulation, lorsque les conditions météorologiques et de visibilité sont bonnes.

 Toutes les lignes-repères sont masquées lorsque le capot arrière équipé d'une caméra est ouvert.

Activation et désactivation de la caméra arrière

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 236.**

Activation

1. Passez la marche arrière.

Ou : actionnez la commande tactile des fonctions de stationnement [P] dans le système d'infodivertissement ou [P] → page 12, puis touchez le bouton de fonction [RE] dans le système d'infodivertissement.

Désactivation

1. Désengagez la marche arrière.
2. Touchez la commande tactile [P].

La caméra arrière se désactive également en cas de conduite plus rapide en marche avant.

Manœuvres de stationnement (caméra de recul avec sélection du mode de stationnement)

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 236.**

Affichages à l'écran

Les différentes vues de la caméra de recul sont les suivantes, en fonction de l'équipement :



Stationnement en bataille :

des lignes repères servent d'assistance lors d'un stationnement en marche arrière perpendiculairement à la chaussée.



Trafic transversal :

Représentation de la zone à l'arrière du véhicule ainsi que des zones latérales avec une perspective de type « grand-angle ».



Aide à l'attelage d'une remorque : Représentation de la zone située juste derrière le véhicule avec lignes d'aide.



Ligne rouge : délimitation ou distance de sécurité. La ligne horizontale rouge

se termine à environ 0,4 mètre derrière le véhicule sur la chaussée.

■ Lignes jaunes : trajectoire du véhicule en fonction de l'angle de braquage.

■ Lignes vertes : délimitations.

Stationnement en bataille

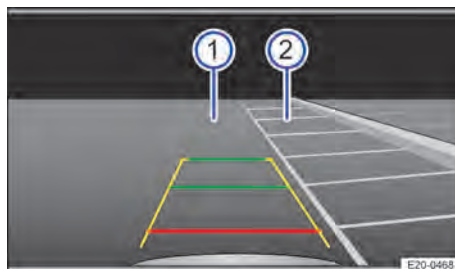


Fig. 129 Système d'infodivertissement : sélection d'une place de stationnement

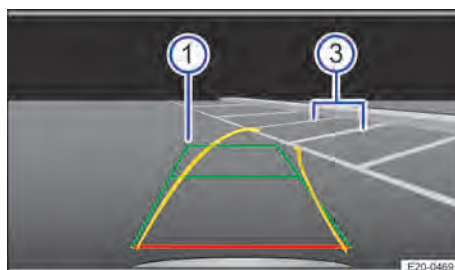


Fig. 130 Système d'infodivertissement : le véhicule se dirige vers la place de stationnement sélectionnée



Fig. 131 Système d'infodivertissement : alignement du véhicule dans la place de stationnement

① Chaussée

② Place de stationnement

- ③ Délimitation latérale de la place de stationnement choisie
- ④ Délimitation arrière de la place de stationnement

Entrée dans une place de stationnement

1. Avant de passer devant la place de stationnement sélectionnée, touchez le bouton tactile des fonctions de stationnement  → page 12 ou le bouton de fonction  dans le système d'infodivertissement. Pour terminer, touchez si nécessaire le bouton de fonction  dans le système d'infodivertissement.
2. Pour sélectionner le mode de stationnement, touchez le bouton de fonction  du système d'infodivertissement.
3. Positionnez le véhicule devant la place de stationnement → fig. 129 ②.
4. Braquez de sorte que les lignes jaunes mènent à la place de stationnement. Les lignes vertes et jaunes doivent correspondre aux lignes de délimitation latérales → fig. 130 ③.
5. Lorsque la ligne rouge atteint la ligne de délimitation arrière → fig. 131 ④, arrêtez le véhicule.

 Les lignes-repères affichées sur l'écran sont projetées par le système indépendamment de la périphérie du véhicule ; il n'y a pas de détection automatique d'obstacles. Le conducteur doit évaluer lui-même si le véhicule, de par ses dimensions, entre dans une place de stationnement.

Mode de stationnement : assistant à l'attelage d'une remorque

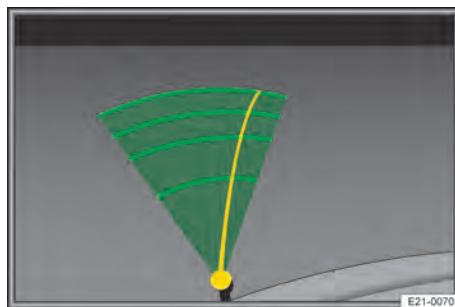


Fig. 132 Système d'infodivertissement : assistant à l'attelage d'une remorque (schéma de principe)

Sur les véhicules avec dispositif d'attelage de première monte, il est possible d'approcher le véhicule d'un timon de remorquage avec l'aide à l'attelage d'une remorque.

1. Pour sélectionner le mode de stationnement, touchez le bouton de fonction .

La caméra de recul affiche le dispositif d'attelage du véhicule dans la zone inférieure de l'écran. Des lignes-repères en couleur aident le conducteur pendant les manœuvres → fig. 132:

-  Lignes vertes : distance par rapport au dispositif d'attelage
-  Ligne jaune : orientation calculée du dispositif d'attelage en fonction de l'angle de braquage.



Résolution des problèmes

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 236.**

Image de la caméra de recul perturbée

L'image de la caméra n'est pas nette, elle « vacille » ou est bloquée.

Il y a un défaut technique.

1. Si l'image fournie par la caméra de recul n'est pas nette, nettoyez la caméra de recul → page 435.

Ou : vérifiez si le système de stationnement présente un dysfonctionnement dû à des causes extérieures → page 232.

2. Si le problème persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé qualifié.

Aide stationnement actif

Entrée en matière

L'aide stationnement actif indique une place de stationnement appropriée et assiste le conducteur dans ses manœuvres pour parquer le véhicule ou quitter la place de stationnement.

L'aide stationnement actif est une extension des capteurs d'aide au stationnement.

L'aide stationnement actif guide le véhicule dans une place de stationnement. L'accélération, le changement de rapport et le freinage sont assurés par le conducteur → page 229.

MISE EN GARDE

L'aide stationnement actif ne saurait remplacer la vigilance du conducteur et fonctionne exclusivement dans les limites du système. L'aide stationnement actif ne peut pas identifier toutes les situations de conduite et peut réagir de manière tardive, inopinée ou pas du tout. Si vous n'êtes pas attentif, il y a un risque d'accident et de blessures graves, voire mortelles.

- Restez toujours attentif et ne vous fiez pas uniquement au système. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de maîtriser son véhicule.
- Si une situation dangereuse se présente, ralentissez le véhicule en appuyant sur la pédale de frein.

Fonctions disponibles

- Affichage de place de stationnement appropriée
- Sélection du mode de stationnement

- Entrée dans des places de stationnement longitudinales (créneau) et perpendiculaires (en bataille) appropriées
- Sortie de places de stationnement en créneau appropriées

◀ Tenez compte des messages texte sur l'afficheur du combiné des instruments et sur le système d'infodivertissement.

MISE EN GARDE

En cas d'utilisation d'une autre fonction du système d'infodivertissement pendant les manœuvres avec le système de stationnement actif, y compris les alertes sonores, sont désactivées. Il n'y a donc plus d'alerte ni d'intervention de prévention en cas de risque de collision. Cela risque d'entraîner des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- N'utilisez aucune autre fonction du système d'infodivertissement pendant les manœuvres.

AVERTISSEMENT

L'aide stationnement actif s'oriente par rapport aux véhicules stationnés, aux trottoirs ainsi qu'à d'autres facteurs. Des obstacles au ras du sol peuvent endommager des composants bas du véhicule tels que les pneus et les jantes.

- Faites attention aux obstacles au ras du sol lors des manœuvres de stationnement.
- Si nécessaire, arrêtez le véhicule et interrompez la manœuvre.

AVERTISSEMENT

Les accessoires installés en deuxième monte sur le véhicule (par ex. porte-vélos) peuvent perturber le fonctionnement de l'aide stationnement actif et entraîner des dommages.

- N'utilisez pas l'aide stationnement actif lorsque des pièces rapportées sont installées en deuxième monte sur le véhicule.

 Pour vous familiariser avec l'aide stationnement actif et ses fonctions, entraînez-vous à l'utilisation du système sur

un parking ou sur un emplacement à faible circulation.

i En cas de détection d'une remorque reliée au véhicule par un branchement électrique, l'aide stationnement actif ne peut **pas** être activé → page 320.

i Lors de processus de stationnement, des interventions de freinage peuvent avoir lieu dès que le conducteur accélère trop fortement.

i L'aide stationnement actif est désactivé en cas d'ouverture de la porte du conducteur, de la porte coulissante ou du capot arrière.

- L'aide stationnement actif recherche automatiquement une place de stationnement disponible.
- Le nombre de places de stationnement détectées est affichée sur le bouton de fonction **P** ou pour l'aide stationnement actif **P** → fig. 133 ①.
3. L'aide stationnement actif sélectionne automatiquement une place de stationnement qu'il indique comme place de stationnement favorite (véhicule bleu) sur l'écran du système d'infodivertissement → fig. 133 ②.
 4. Ralentissez jusqu'à l'arrêt puis appuyez sur la pédale de frein sans relâcher.

Recherche d'une place de stationnement

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 239.

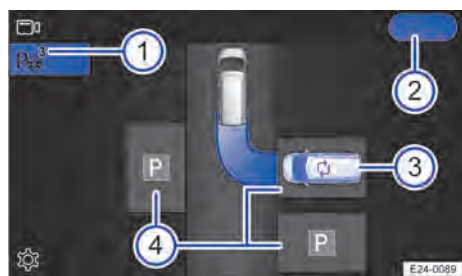


Fig. 133 Système d'infodivertissement : sélection d'une place de stationnement (schéma de principe)

- ① Nombre de places de stationnement
- ② Mode de stationnement disponible

Recherche d'une place de stationnement

1. Touchez la commande tactile **P** → page 12 ou le bouton de fonction **P** dans le système d'infodivertissement.
2. En tenant compte de la circulation, approchez-vous lentement d'une rangée de véhicules stationnés.

Changement de place de stationnement

Si plusieurs places de stationnement le long de la chaussée ont été affichées, vous pouvez choisir une autre place de stationnement.

1. Touchez la place de stationnement souhaitée sur l'écran du système d'infodivertissement → fig. 133 ④.

Une nouvelle place de stationnement préférée (véhicule bleu) est affichée.

Chargement d'une nouvelle sélection de places de stationnement

1. Si disponible, touchez le symbole **P** sur une place de stationnement → fig. 133 ③.

Une nouvelle vue de la place de stationnement s'affiche.

i Vous pouvez également activer ultérieurement l'aide stationnement actif. Si vous êtes passé auparavant devant une place de stationnement appropriée, celle-ci est affichée.

i Lorsque l'aide stationnement actif n'est pas activée, les éventuelles places de stationnement identifiées → fig. 133 ① apparaissent sur l'afficheur des capteurs d'aide au stationnement.

Entrée dans une place de stationnement

📖 **Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 239.**

Conditions requises

- ✓ L'aide stationnement actif a été activée.
- ✓ Une place de stationnement a été trouvée et sélectionnée.
- ✓ Le véhicule se trouve en position de départ et la trajectoire s'affiche dans le système d'infodivertissement.

Entrée dans une place de stationnement

1. Maintenez le véhicule à l'arrêt à l'aide du frein.
2. Appuyez sur **(START)** dans le système d'infodivertissement.

Ou : pour entrer en marche arrière dans une place de stationnement, engagez la marche arrière **R**.

3. Tenez compte des affichages dans le système d'infodivertissement.
4. Accélérez prudemment.
5. En cas de message texte **Intervention de braquage activée. Veuillez faire attention à la périphérie.**, l'aide stationnement actif corrige la manœuvre en cours.

Si un signal sonore retentit ou si un message texte s'affiche dans le système d'infodivertissement, freinez le véhicule.

6. Lorsqu'un changement de direction est nécessaire, un message texte s'affiche dans le système d'infodivertissement. Changez de rapport ou de vitesse en conséquence.
7. Pour obtenir un stationnement optimal, attendez toujours à la fin du processus de stationnement jusqu'à ce que l'aide stationnement actif ait terminé les mouvements de rotation du volant → ⚠.
8. Si nécessaire, effectuez plusieurs manœuvres de stationnement.

9. Une fois le stationnement effectué, un message texte s'affiche dans le système d'infodivertissement et un signal sonore retentit.

Garez le véhicule en toute sécurité.

⚠ MISE EN GARDE

Lors des manœuvres, des mouvements de rotations rapides sont effectués par le volant. Vous risquez des blessures graves si vous saisissez le volant pendant les manœuvres.

- Ne saisissez pas le volant tant que le système ne vous y invite pas.
- Intervenez sur le braquage si une situation de danger se présente.

ⓘ Lors d'une manœuvre de stationnement, la voie de circulation est affichée sous forme de schéma de principe sur l'écran du système d'infodivertissement. Cela ne correspond pas au processus de stationnement réel effectué par l'aide stationnement actif.

Stationnement dans une place de stationnement déjà mémorisée

Dans une situation de stationnement difficile où le véhicule a déjà été garé et la manœuvre mémorisée, l'aide stationnement actif peut effectuer la manœuvre pour garer le véhicule dans la place de stationnement.

Conditions requises

- ✓ L'aide stationnement actif n'est pas activée.
- ✓ Le véhicule s'est engagé par l'avant ou par l'arrière dans une place de stationnement.

1. Appuyez sur la pédale de frein pour maintenir le véhicule à l'arrêt.

Une place de stationnement détectée s'affiche pour le bouton de fonction **(P)** du système d'infodivertissement.

2. Pour basculer sur l'aide stationnement actif, touchez le panneau tactile des fonctions de stationnement **(P MENU)** dans la partie supérieure de la console centrale ou touchez le bouton de fonction **(P)** du

menu de stationnement dans le système d'infodivertissement.

3. Pour démarrer le processus de stationnement, touchez **START**.

Ou : engagez la marche arrière pour effectuer une marche arrière.

4. Tenez compte des affichages dans le système d'infodivertissement.

i Si le conducteur annule le processus de stationnement en marche arrière, puis réactive l'aide stationnement actif, le processus de stationnement peut être redémarré.



La manœuvre de sortie de stationnement démarre et la direction est assurée par le véhicule.

Tenez compte des affichages et des invites dans le système d'infodivertissement.

6. Si nécessaire, accélérez avec prudence.
7. Si un signal sonore retentit ou si une invite à avancer s'affiche dans le système d'infodivertissement, freinez le véhicule.

Un message texte dans le système d'infodivertissement ainsi qu'un signal sonore indiquent la fin de la manœuvre de sortie de stationnement.

Reprenez le contrôle du véhicule →

Sortie d'une place de stationnement

Tenez compte des et au début de ce chapitre, à la page 239.

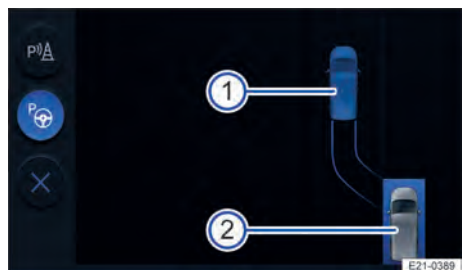


Fig. 134 Système d'infodivertissement : processus de sortie d'une place de stationnement (schéma de principe)

- ① Position cible
- ② Véhicule dans la place de stationnement

1. Démarrez le moteur.
2. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
3. Activez l'aide stationnement actif → page 241.
4. Actionnez le clignotant du côté de la chaussée où vous souhaitez sortir de la place de stationnement.
5. Touchez le bouton de fonction **START** sur l'écran du système d'infodivertissement ou engagez la marche arrière.

MISE EN GARDE

En sortant d'une place de stationnement, le véhicule risque de se retrouver dans la circulation. Cela risque de provoquer un accident et des blessures graves, voire mortelles.

- Ne sortez le véhicule de la place de stationnement que lorsque les conditions de circulation le permettent.

i Lors d'une manœuvre de stationnement, la voie de circulation est affichée sous forme de schéma de principe sur l'écran du système d'infodivertissement. Cela ne correspond pas au processus de stationnement réel effectué par l'aide stationnement actif.



Résolution des problèmes

Tenez compte des et au début de ce chapitre, à la page 239.

L'aide stationnement actif s'interrompt automatiquement

L'aide stationnement actif interrompt la manœuvre de stationnement lorsque l'un des cas suivants se présente :

- Vous appuyez sur .
- Vous intervenez dans la direction.
- Vous ouvrez la porte du conducteur.

- La limite temporelle ou le nombre de manœuvres pour le processus de stationnement a été dépassé.
- L'antipatinage est désactivé ou entre en phase de régulation.
- Le système présente un dysfonctionnement.

1. Redémarrez le moteur.

L'aide stationnement actif est activé et assiste les braquages à l'arrêt

Lorsque l'aide stationnement actif essaie de braquer à l'arrêt, le symbole blanc  apparaît sur l'afficheur du combiné des instruments.

1. Appuyez sur la pédale de frein.

Le processus de stationnement avec l'aide stationnement actif est imprécis suite au changement d'une roue

Si l'aide stationnement actif effectue une manœuvre imprécise après un changement de roue (la distance au trottoir est plus grande ou plus petite par ex.), le système doit réadapter la circonférence des roues.

1. Parcourez un trajet relativement long et comprenant quelques virages.

L'aide stationnement actif adapte automatiquement la nouvelle circonférence des roues.

Le Pro Trailer Backup Assist détermine les données requises à l'aide de la caméra arrière.

Limites inhérentes au système

Afin de garantir le bon fonctionnement du système, tenez compte des points suivants :

- La caméra est propre, non couverte de neige ni de glace.
- La caméra n'est pas recouverte par des autocollants ou d'autres objets.
- Le bras d'attelage n'est pas recouvert.
- Le capot arrière est fermé.

⚠ MISE EN GARDE

Risque de dommage du véhicule. Le Pro Trailer Backup Assist ne s'oriente par selon l'environnement du véhicule et ne détecte pas les obstacles environnants.

- Assurez-vous que la place est suffisante pour manœuvrer le convoi.
- Surveillez le mouvement de la remorque et interrompez le processus de manœuvre, afin d'éviter tout dommage. Même si vous utilisez correctement le Pro Trailer Backup Assist, il peut arriver dans de rares cas que la remorque ne se déplace pas conformément au réglage effectué.
- Ne vous fiez pas exclusivement aux indications de l'afficheur du combiné des instruments.

Pro Trailer Backup Assist

📖 Entrée en matière

Le Pro Trailer Backup Assist aide le conducteur à reculer et faire des manœuvres avec une remorque.

Le Pro Trailer Backup Assist permet de diriger une remorque en poussant et en tirant la commande de réglage des rétroviseurs extérieurs. C'est au conducteur qu'il incombe d'actionner l'accélérateur et le frein, et de passer les vitesses → .

 Pour vous familiariser avec le Pro Trailer Backup Assist et ses fonctions, entraînez-vous à l'utilisation du système sur un parking ou à un endroit à faible circulation.

 En l'absence d'interaction avec le conducteur dans un délai d'environ trois minutes, la manœuvre s'interrompt et le Pro Trailer Backup Assist est coupé.

Conditions requises

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 243.**

Réadaptation de la remorque

Après chaque changement de remorque, la longueur du timon doit être de nouveau déterminée. Si la même remorque est toujours utilisée, le bras d'attelage ne doit être déterminé qu'une fois.

1. Effectuez des changements de direction et prenez des virages avec l'attelage. Plus vous effectuez de changements de direction et de virages différents, plus le Pro Trailer Backup Assist pourra identifier de possibilités de manœuvre pour l'attelage.

L'indicateur d'angle est limité par un maximum de quatre butées : environ 30°, 45°, 60° et 75°.

Plus la longueur du timon est déterminée avec précision, plus les angles proposés pour la manœuvre sont variés.

1. Attachez la remorque simple ou double essieux et raccordez-la électriquement au véhicule.
2. Effectuez plusieurs mouvements de braquage ou de négociations de virages les plus différents possible avec la remorque.

Conditions requises

- ✓ La remorque doit comporter au maximum deux essieux fixes. Elle doit également être raccordée électriquement.
- ✓ La porte du conducteur et le capot arrière ou les vantaux sont fermés.
- ✓ Le timon ne doit pas être masqué.
- ✓ L'attelage est à l'arrêt.
- ✓ Le moteur tourne.
- ✓ Le véhicule est à l'arrêt.
- ✓ L'ESC est activé.
- ✓ Les rétroviseurs extérieurs ne sont pas rabattus.

⚠ AVERTISSEMENT

Le Pro Trailer Backup Assist ne saurait remplacer la vigilance du conducteur et fonctionne exclusivement dans les limites du système. Le Pro Trailer Backup Assist aide à faire des manœuvres avec une remorque et ne détecte pas les obstacles environnants. Il peut arriver, dans de rares cas, que la remorque ne se déplace pas conformément au réglage effectué. Si vous n'êtes pas vigilant, vous risquez des accidents et des blessures graves.

- Restez toujours attentif et ne vous fiez pas uniquement au système. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de maîtriser son véhicule.
- Observez toujours les mouvements de la remorque et, éventuellement, interrompez vous-même la manœuvre de stationnement.
- Ne vous fiez pas exclusivement aux indications de l'afficheur du combiné des instruments.
- Arrêtez le véhicule à temps avant un obstacle en appuyant sur la pédale de frein.

 Pour des raisons techniques, les remorques équipées de feux arrière à LED ne peuvent pas toujours être identifiées correctement par le Pro Trailer Backup Assist.



Manœuvres avec l'attelage de la remorque

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 243.**

Activation

1. Arrêtez le véhicule.
2. Passez la marche arrière.
3. Effleurez le bouton de fonction  dans le système d'infodivertissement.
4. Touchez le bouton de fonction .
Si la fonction est activée, le symbole  s'allume.
5. Touchez **START**.

Vous pouvez démarrer la manœuvre.

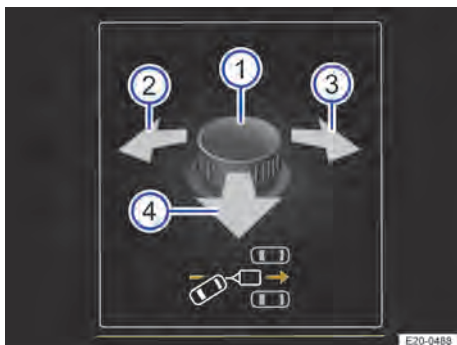


Fig. 135 Sur l'afficheur du combiné des instruments : réglage de l'angle de la remorque via la commande rotative du rétroviseur extérieur

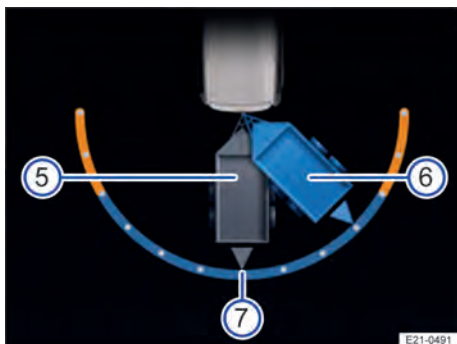


Fig. 136 Sur l'afficheur du combiné des instruments : réglage du sens de la marche de la remorque

- ① Commande rotative de réglage des rétroviseurs extérieurs
- ② Orientation de la remorque vers la gauche
- ③ Orientation de la remorque vers la droite
- ④ Marche arrière et acheminement de la remorque à sa position cible
- ⑤ Position actuelle de la remorque
- ⑥ Position cible de la remorque
- ⑦ Position zéro de l'indicateur d'angle

1. Vérifiez que les conditions nécessaires à l'utilisation de Pro Trailer Backup Assist sont réunies → page 244.
2. Lâchez le volant → ⚠.

3. Manœuvrez la commande rotative dans la porte du conducteur jusqu'à ce que la position souhaitée soit atteinte → fig. 135 ①.

Pour vous permettre de vous orienter, l'attelage est représenté dans sa position actuelle sur l'afficheur du combiné des instruments → fig. 136 ⑤.

4. Accélérez lentement en marche arrière. Tenez compte de l'environnement → ⚠.
5. Si nécessaire, corrigez l'angle vers la gauche ② ou vers la droite ③ à l'aide de la commande rotative.

Ou : tirez la commande rotative vers l'arrière ④ pour reculer en direction de la remorque.

Le symbole  indique que le véhicule est dirigé en ligne droite et en direction de la remorque.

6. Manœuvrez le véhicule jusqu'à ce que la position souhaitée soit atteinte.

Une fois la manœuvre terminée, un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné des instruments et un signal sonore peut également retentir.

Intervention de freinage automatique

Une intervention par freinage automatique peut avoir lieu et la fonction peut être éventuellement désactivée dans les situations suivantes :

- La vitesse est supérieure à 6 – 8 km/h (3 à 5 mph)
- Interventions de braquage de la part du conducteur
- La porte du conducteur est ouverte.

C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de freiner à temps → ⚠.

⚠ MISE EN GARDE

Lors des manœuvres, des mouvements de rotations rapides sont effectués par le volant. Vous risquez des blessures graves si vous saisissez le volant pendant les manœuvres.

- Ne saisissez pas le volant tant que le système ne vous y invite pas.
- Intervenez sur le braquage si une situation de danger se présente.

- Le Trailer Backup Assistance est soumis à certaines limites inhérentes au système. Dans certaines situations, il est possible que l'intervention de freinage automatique ne fonctionne pas ou qu'elle fonctionne de manière restreinte.

i Pendant que le Pro Trailer Backup Assist est actif, les rétroviseurs extérieurs ne peuvent pas être réglés.

i Lorsque le Pro Trailer Backup Assist est activé, le véhicule ne peut pas rouler à plus de 6 km/h (environ 4 mph).

Alerte circulation transversale (Cross Traffic Alert)

L'alerte circulation transversale surveille le trafic transversal lorsque vous sortez en marche arrière d'une place de stationnement ou lors de manœuvres.



Fig. 137 Schéma de principe de l'alerte circulation transversale : zone surveillée autour du véhicule sortant de la place de stationnement

Les capteurs à radar situés derrière le cache du pare-chocs arrière surveillent les zones arrière et latérales du véhicule.

Le conducteur est averti de la présence d'un obstacle en cas d'objets en mouvement ou s'approchant du véhicule → [fig. 137](#), → . Un signal d'avertissement retentit et, en fonction de l'équipement, une zone d'obstacle s'affiche en couleur

dans le système d'infodivertissement ou un témoin d'alerte accompagné d'un message apparaît sur l'afficheur du combiné des instruments.



Obstacle détecté.

Si le conducteur ne réagit pas, une intervention de freinage automatique peut avoir lieu → page 231.



En cas de désactivation des capteurs d'aide au stationnement, le conducteur ne reçoit aucun retour d'information.

◀ L'alerte circulation transversale se désactive également de manière temporaire.

MISE EN GARDE

L'alerte circulation transversale ne saurait remplacer la vigilance du conducteur et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Il n'est pas toujours en mesure de détecter tous les objets en approche, par ex. des piétons ou des objets se rapprochant rapidement. Si vous n'êtes pas attentif, il y a un risque d'accident et de blessures graves, voire mortelles.

- Restez toujours attentif et ne vous fiez pas uniquement au système. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de maîtriser son véhicule.
- Tenez compte des conditions de circulation et de la périphérie du véhicule lors de la sortie d'une place de stationnement.
- Réagissez à temps aux avertissements sonores et visuels de l'alerte circulation transversale.

Activation ou désactivation

1. Pour sélectionner la fonction dans le combiné des instruments, appuyez sur la touche  du volant.

Ou : en fonction de l'équipement, ouvrez le menu **Stationnement et manœuvres** dans les réglages du véhicule du système d'infodivertissement.

2. Activez ou désactivez l'alerte circulation transversale.



Ce réglage peut être mémorisé dans les comptes utilisateur de la fonction

de personnalisation. Par conséquent, il peut changer automatiquement lors d'un changement de compte utilisateur.



Fig. 138 Sur l'écran du système d'infodivertissement : affichage de l'alerte circulation transversale



Segment d'image rouge : obstacle proche. Le véhicule est en danger. Freinez !



Segment d'image jaune : obstacle sur la trajectoire du véhicule. Le véhicule est en danger. Ajustez la trajectoire.

Calibrage

Le calibrage des capteurs à radar se fait sur les premiers kilomètres après la livraison du véhicule ou après réparation. La portée des capteurs peut être limitée pendant la phase de calibrage.

Conduite avec une remorque

Si une remorque est raccordée électriquement, l'alerte circulation transversale ne peut pas être activée. Une fois que la remorque a été déconnectée électriquement, l'alerte circulation transversale est réactivée après que le contact a été coupé puis remis.

En cas de traction d'une remorque sur un véhicule non équipé d'un dispositif d'attelage de première monte, vous devez désactiver manuellement l'alerte circulation transversale.

Équipement pratique

Rangements

📖 Entrée en matière

Utilisez les rangements uniquement pour ranger des objets légers ou de petite taille.

⚠ MISE EN GARDE

En cas de manœuvre de conduite ou de freinage brusque, les objets non attachés peuvent être projetés dans l'habitacle du véhicule. Cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et provoquer des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Veillez à ce que les objets soient uniquement rangés dans des rangements fermés.
- Tenez toujours les rangements fermés pendant la marche du véhicule.
- Ne suspendez que des vêtements légers d'un poids maximal de 2,5 kg (env. 5,5 lbs) aux patères situées dans l'habitacle.
- Ne laissez jamais d'objets lourds, durs ou à arêtes vives dans les poches des vêtements.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque la boîte à gants est ouverte pendant le trajet, des objets peuvent être projetés dans l'habitacle. Cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et provoquer des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Laissez toujours la boîte à gants fermée durant la conduite.

⚠ MISE EN GARDE

Des briquets dans le véhicule peuvent, par ex. en raison de températures de surface élevées, être endommagés ou allumés sans que vous vous en aperceviez. Cela peut provoquer des brûlures et des dommages importants au véhicule.

- Avant de fermer les divers rangements ou la boîte à gants, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve dans la zone de fermeture.

- Ne laissez jamais de briquet dans les rangements, ouverts ou fermés, ni sur d'autres surfaces du véhicule.

⚠ MISE EN GARDE

Pendant la marche du véhicule, en cas de freinage brusque ou lors d'un accident, les objets se trouvant dans le porte-boissons peuvent être projetés à travers l'habitacle et des boissons chaudes peuvent se renverser, entraînant éventuellement de graves blessures et brûlures.

- Ne rangez que des récipients souples, incassables et fermés dans le porte-boissons.
- Ne placez jamais de boissons brûlantes dans un porte-boissons.
- Veillez à ne placer dans le porte-gobelets que des boissons de taille adéquate. Les boissons doivent toujours être placées correctement et en toute sécurité dans le porte-boissons.

⚠ MISE EN GARDE

Les bouteilles fermées peuvent exploser dans le véhicule sous l'effet de la chaleur ou du gel et provoquer de graves blessures.

- Ne laissez jamais de bouteilles fermées dans un véhicule dont l'habitacle est très chaud ou très froid.

⚠ AVERTISSEMENT

Les objets laissés dans le véhicule peuvent être endommagés ou provoquer des dommages sur le véhicule suite à l'exposition à un fort rayonnement solaire ou sous l'effet de la chaleur ou du froid.

- Ne conservez pas d'objets, de produits alimentaires ou de médicaments sensibles à la température dans l'habitacle.
- Notez que les objets conçus à partir de matériaux transparents (tels que les ventouses transparentes fixées sur les glaces) peuvent focaliser la lumière du soleil.

Tiroirs

📖 **Tenez compte des ⚠ et ⚠ au début de ce chapitre, à la page 247.**

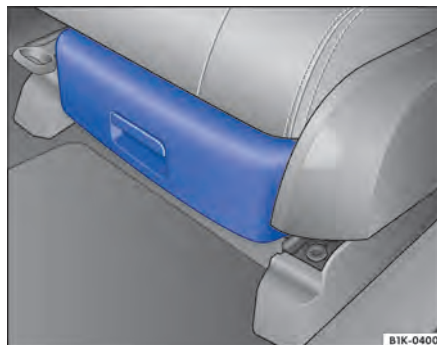


Fig. 139 Sous le siège avant : tiroir

Un tiroir peut se trouver sous chaque siège avant.

Ouverture et fermeture du tiroir

1. Pour ouvrir le tiroir, actionnez la touche située sur la poignée du tiroir et ouvrez le tiroir.
2. Pour le fermer, poussez le tiroir sous le siège avant jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

⚠ MISE EN GARDE

Le tiroir peut s'ouvrir de lui-même s'il est trop rempli et les objets qu'il contient peuvent tomber. Un tiroir ouvert ou des objets qu'il contient risquant de tomber sur le plancher du conducteur peuvent entraver l'actionnement des pédales. Il peut en résulter des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Tenez toujours le tiroir fermé pendant la conduite.
- La charge maximale du tiroir est de 1,5 kg (env. 3,3 lbs).

Tablette escamotable

📖 **Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 247.**

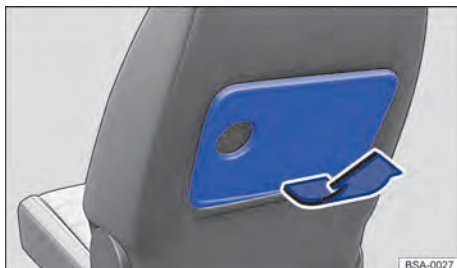


Fig. 140 Sur le siège avant : relèvement de la tablette escamotable

La table escamotable peut s'enclencher dans plusieurs positions et est dotée d'un porte-boissons intégré.

1. Pour relever la tablette escamotable, appuyez sur la touche de déverrouillage sur le bord inférieur de la tablette escamotable et tirez la tablette vers le haut dans le sens de la flèche → fig. 140 jusqu'à ce qu'elle s'encliquette.
2. Pour refermer la tablette escamotable, appuyez à nouveau sur la touche de déverrouillage et poussez la tablette vers le bas jusqu'à ce qu'elle s'encliquette.

⚠ MISE EN GARDE

Une tablette escamotable déployée pendant la conduite peut avoir des blessures pour conséquence.

- Rabattez toujours la tablette escamotable lors de la conduite.

Allume-cigare



Fig. 141 Dans la partie inférieure de la console centrale : allume-cigare (en fonction de l'équipement)

Un allume-cigare se trouve dans la partie inférieure de la console centrale.

1. Enfoncez le bouton de l'allume-cigare lorsque le contact est mis.
2. Attendez jusqu'à l'éjection du bouton.
3. Retirez l'allume-cigare et utilisez-le.
4. Remettez l'allume-cigare dans son support.

⚠ MISE EN GARDE

Toute utilisation incorrecte de l'allume-cigare ou du cendrier peut provoquer un incendie, des brûlures et d'autres blessures graves.

- Utilisez l'allume-cigare uniquement de manière conforme.
- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule. L'allume-cigare peut être utilisé lorsque le contact est mis.
- Ne placez jamais de papier ni d'autre objet susceptible de provoquer un incendie dans le cendrier.

ⓘ La douille de l'allume-cigare peut également être utilisée comme prise de courant 12 volts.

Prises de courant et possibilités de recharge pour terminaux mobiles

📖 Entrée en matière

Les prises de courant du véhicule permettent de brancher des appareils électriques.

Les appareils électriques doivent être dans un état irréprochable. N'utilisez pas d'appareils défectueux.

⚠ DANGER

Tout contact avec un équipement électrique sous haute tension (par ex. une prise de courant) peut causer des décharges électriques, des brûlures graves et des blessures mortelles.

- Ne versez aucun liquide sur la prise de courant.
- Ne branchez pas d'adaptateurs ou de rallonges dans la prise de courant de sécurité 230 V. Sinon, la sécurité enfants intégrée est désactivée et la prise de courant est sous tension.
- N'insérez pas d'objets conducteurs, par ex. un tournevis, dans les contacts de la prise de courant de sécurité 230 V.

⚠ MISE EN GARDE

Toute utilisation incorrecte des prises de courant et des appareils électriques raccordés peut provoquer un incendie et des blessures graves, voire mortelles.

- Éteignez immédiatement les appareils électriques et débranchez le cordon d'alimentation s'ils deviennent trop chauds.
- Veuillez noter que les prises de courant et donc les appareils qui y sont raccordés peuvent être utilisés même lorsque le contact est coupé, par ex. par des enfants.

⚠ AVERTISSEMENT

Des appareils électriques non homologués ou mal branchés peuvent provoquer des endommagements sur le véhicule ou l'équipement électronique.

- Ne branchez jamais d'appareils électriques fournissant du courant électrique (comme des panneaux solaires ou des chargeurs de batterie) à la prise de courant 12 V pour effectuer des recharges.
- Utilisez uniquement des appareils électriques homologués conformément aux directives sur la compatibilité électromagnétique en vigueur.
- N'utilisez aucun appareil défectueux.

- Afin d'éviter tout risque d'endommagement dû à des variations de tension, éteignez les appareils électriques avant de mettre ou de couper le contact et avant de démarrer le moteur. Lorsque Auto StartStop arrête et redémarre le moteur automatiquement, il n'est pas nécessaire de désactiver les appareils électriques.
- Consultez les notices d'utilisation des appareils électriques.



Ne faites pas tourner le moteur à l'arrêt.



La batterie 12 V se décharge lorsque le moteur est à l'arrêt, que le contact est mis et qu'un appareil électrique est en marche.



Les appareils non blindés peuvent perturber le fonctionnement du système d'infodivertissement et de l'électronique embarquée.



Prises de courant dans le véhicule

📖 Tenez compte des ⚠, ⚡ et ⚠ au début de ce chapitre, à la page 249.

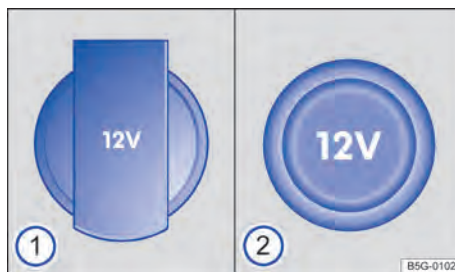


Fig. 142 Prise de courant de 12 volts rabattable ①, prise de courant de 12 volts avec cache amovible ②



Fig. 143 Sur la console centrale arrière ou sur la paroi de séparation avec le compartiment de charge : prise de courant de sécurité 230 volts rabattable (schéma de principe)

Puissance absorbée maximale

Prise de courant	Puissance absorbée maximale
12 volts	120 watts
230 volts	300 watts (puissance maximale 450 watts)

Si vous branchez simultanément deux appareils ou plus, veillez à ce que la puissance absorbée totale de l'ensemble des appareils électriques branchés ne dépasse jamais 300 watts → page 252.

La puissance absorbée maximale des différentes prises ne doit pas être dépassée. La puissance absorbée des appareils figure sur leur plaque signalétique.

Prise de courant 12 V

Les prises de courant fonctionnent également lorsque le contact est coupé → page 252.

La batterie se décharge lorsque le moteur est à l'arrêt, que le contact est mis et qu'un appareil électrique est en marche.

Désactivez les appareils électriques raccordés avant de mettre ou de couper le contact afin d'éviter tout risque d'endommagement dû à des variations de tension.

Des prises de courant 12 V peuvent se trouver aux emplacements suivants dans le véhicule :

- Rangement dans le tableau de bord → page 12.

- Console centrale → page 14.
- Dans le coffre à bagages ou devant la troisième rangée de sièges

⚠ AVERTISSEMENT

Le fusible risque de griller dans le cas d'un fonctionnement prolongé des prises de courant 12 V à la puissance maximale.

- À la puissance maximale, n'utilisez jamais une prise de courant 12 V pendant plus de 10 minutes.
- N'utilisez toujours qu'une prise de courant 12 V à la puissance maximale.

Prise de courant de sécurité 230 volts

La prise de courant de sécurité 230 V peut se trouver aux endroits suivants dans le véhicule → fig. 143 :

- Sur la paroi de séparation avec le coffre à bagages.
- Dans la console centrale arrière.

La prise de courant s'active automatiquement dès que vous branchez une fiche alors que le moteur tourne. Si l'énergie disponible est suffisante, la prise peut continuer d'être utilisée également lorsque le moteur est arrêté → page 252.

Branchement d'un appareil électrique

1. Soulevez le cache et insérez le connecteur dans la prise de courant jusqu'en butée pour déverrouiller la sécurité enfants intégrée.

Le courant ne circule dans la prise de courant que lorsque la sécurité enfants est déverrouillée.

Affichage à DEL sur la prise de courant : Témoin vert allumé en permanence

La sécurité enfants est déverrouillée. La prise de courant est prête à fonctionner.

Témoin vert clignotant l'allumage est coupé, mais il y a encore suffisamment d'énergie pour alimenter la prise de courant pendant 10 minutes au maximum. Si vous débranchez la fiche pendant ce laps de temps, la prise de courant se désactive et ne peut plus être utilisée avant que le contact ne soit remis.

Témoin rouge clignotant présence d'un dysfonctionnement, par ex. mise hors circuit due à une surintensité ou à une surchauffe.

Mise hors circuit due à une surchauffe

Lorsqu'une température définie est dépassée, l'onduleur de la prise de courant de sécurité 230 volts se met automatiquement hors circuit. La mise hors circuit empêche une surchauffe en cas de puissance absorbée excessive des appareils raccordés et en cas de températures ambiantes élevées. Après une phase de refroidissement, la prise de courant de sécurité 230 volts peut de nouveau être utilisée.

Pour pouvoir réutiliser la prise de courant de sécurité 230 volts après la phase de refroidissement, débranchez d'abord la fiche d'un appareil raccordé, puis rebranchez-la. Vous évitez ainsi que des appareils électriques raccordés ne soient remis en marche involontairement.

DANGER

Tout contact avec un équipement électrique sous haute tension (par ex. une prise de courant) peut causer des décharges électriques, des brûlures graves et des blessures mortelles.

- Ne versez aucun liquide sur la prise de courant.
- Ne branchez pas d'adaptateurs ou de rallonges dans la prise de courant de sécurité 230 V.
- N'insérez pas d'objets conducteurs, par ex. un tournevis, dans les contacts de la prise de courant de sécurité 230 V.
- Ne branchez pas de lampe comportant un tube au néon.

AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte peut provoquer des dommages sur les prises de courant du véhicule. Vous risquez d'endommager l'équipement électronique et le véhicule.

- Branchez sur la prise de courant uniquement des appareils dont le voltage correspond à celui de la prise de courant.
- Ne branchez pas d'appareils ou de connecteurs trop lourds, comme un bloc

d'alimentation, directement sur la prise de courant.

 Si, sur un appareil électrique nécessitant un courant de démarrage très élevé, la mise en marche est empêchée, cela est probablement dû à la mise hors circuit intégrée en cas de surintensité. Dans ce cas, débranchez la fiche de l'appareil électrique, puis rebranchez-la après 10 secondes environ.

 Les appareils non blindés peuvent perturber le fonctionnement du système d'infodivertissement et de l'électronique embarquée.

 Sur certains appareils, la faible puissance en watts peut perturber le fonctionnement de la prise de courant de sécurité 230 V.



Possibilités de recharge pour terminaux mobiles

 **Tenez compte des ,  et  au début de ce chapitre, à la page 249.**

Les terminaux mobiles peuvent être rechargés par les ports USB-C montés dans le véhicule ou par la fonction de charge sans fil.

Recharge par ports USB-C

Le véhicule peut disposer des ports USB-C suivants :



Indique un port USB pour la transmission de données et la fonction de recharge.



Indique un port USB pour la fonction de recharge uniquement.

Puissance de charge disponible

Le port USB fournit des tensions de jusqu'à 20 V qui permettent une puissance de charge de jusqu'à 45 W.

Selon l'équipement, les ports USB prennent en charge les profils de recharge suivants :

- Legacy Charging (2,5 W)
- BC1.2 (7,5 W)
- USB -C Charging (15 W)
- USB Power Delivery (jusqu'à 45 W)

La puissance de charge effective absorbée par l'appareil raccordé dépend des facteurs suivants :

- Profils de recharge pris en charge
- État de charge de l'appareil
- Température de l'appareil
- Câble de recharge utilisé

 Sur les doubles ports USB, la puissance de charge peut être répartie sur les deux ports.

Station de recharge sans fil

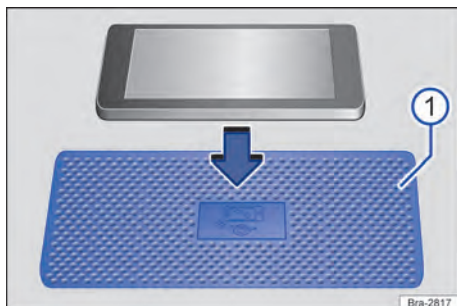


Fig. 144 Emplacement avec tapis de fond de rangement pour la station de recharge sans fil (schéma de principe)

La station de recharge sans fil dépend de l'équipement du véhicule et n'est pas disponible dans tous les pays.

La station de recharge sans fil permet une transmission d'énergie sans fil par induction électromagnétique sur une courte distance pour les téléphones mobiles certifiés Qi.

L'emplacement avec tapis de fond de rangement pour la station de recharge sans fil se trouve au niveau de la console centrale et n'est conçu que pour un seul téléphone mobile certifié Qi.

Dans certains véhicules, le tapis de fond de rangement est marqué d'un symbole en forme de téléphone qui indique la position médiane de la station de recharge sans fil

→ fig. 144  Le symbole figurant sur le tapis de fond de rangement peut être différent sur certains véhicules.

La puissance absorbée est de 5 watts.

Norme Qi

La norme Qi vous permet de recharger sans fil les téléphones mobiles certifiés Qi. Pour savoir si un téléphone mobile prend en charge la norme Qi, consultez la notice d'utilisation du téléphone mobile. Le fabricant du téléphone mobile vous fournira éventuellement des renseignements supplémentaires sur la compatibilité.

Les téléphones mobiles non certifiés Qi peuvent être soumis à des restrictions de charge.

Recharge sans fil du téléphone mobile

Conditions requises

- ✓ La température de fonctionnement optimale dans le véhicule pour la fonction de recharge sans fil se situe entre -40 °C et +35 °C.
- ✓ Le téléphone mobile est certifié Qi et ses dimensions ne dépassent pas celles de la surface de rangement signalée.

1. Avant toute recharge, retirez tout objet étranger pouvant se trouver dans l'espace de rangement.
2. Placez le téléphone mobile sans sa coque de protection ni objet étranger, à plat, l'écran vers le haut, au centre de la surface de recharge.
La recharge débute alors automatiquement.
3. Veuillez tenir compte des informations contenues dans la notice d'utilisation du téléphone mobile.

Le système d'infodivertissement vous donne des informations sur le démarrage de la recharge et sur la présence éventuelle, dans l'espace de rangement, d'objets étrangers comportant des parties métalliques, comme des pièces de monnaie, des clés, etc.

En fonction de l'équipement du véhicule, la fonction de recharge peut être réglée dans le système d'infodivertissement.

i Si la température ambiante dans le véhicule se situe en dehors de la plage de température de -40 °C à +35 °C, le processus de recharge peut être interrompu ou le temps de recharge peut être plus long. La fonction de recharge sans fil fonctionne à nouveau normalement dès que la température ambiante dans le véhicule se situe dans la plage de température.

Signification des symboles

 L'icône de batterie bleue avec le symbole d'interrupteur marche/arrêt indique que la fonction de recharge sans fil est désactivée.

 L'icône de batterie bleue indique que la recharge du téléphone mobile est en cours.

 L'icône de batterie rouge indique qu'une recharge sans fil n'est pas possible.

Pour obtenir des explications détaillées sur l'état et, le cas échéant, activer la fonction de recharge sans fil, touchez l'icône de batterie.

Cache du rangement

En fonction de l'équipement et du pays, l'emplacement de la station de recharge sans fil est équipé d'un cache pour l'écran du téléphone mobile.

Le cache permet d'éviter les distractions dues au téléphone mobile, par ex. des messages entrants.

1. Placez le téléphone mobile sur l'espace de rangement.
2. Veillez à ce que le cache reste fermé pendant le trajet de sorte que l'écran du téléphone mobile soit entièrement masqué → .

MISE EN GARDE

Des messages sur l'écran du téléphone mobile peuvent distraire le conducteur et augmenter le risque d'accident grave.

- Ne placez qu'un seul téléphone mobile adapté, évent. compatible Qi, sans coque de protection, sur l'emplacement dédié dans le rangement.

- Si le cas se présente, retirez tout objet entravant le processus de fermeture du cache.
- Pendant le trajet, le cache doit toujours être fermé.

MISE EN GARDE

Les objets métalliques sur l'emplacement peuvent devenir très chauds. Cela peut entraîner des brûlures ou des incendies.

- Ne posez aucun objet en métal ou comportant des éléments métalliques sur l'emplacement destiné à la station de recharge sans fil.
- Retirez immédiatement tout corps étranger.

AVERTISSEMENT

Vous risquez d'endommager les données enregistrées dans les bandes magnétiques ou les puces de cartes ou autres objets si vous les placez sur l'emplacement de la fonction de recharge sans fil.

- Ne placez pas de papiers d'identité, de cartes de crédit, etc. porteurs de bandes magnétiques ou de puces, sur l'emplacement destiné à la station de recharge sans fil.

Résolution des problèmes

 **Tenez compte des ,  et  au début de ce chapitre, à la page 249.**

Le téléphone mobile n'est pas rechargé

Le système d'infodivertissement peut afficher un message indiquant qu'un objet se trouve dans l'espace de rangement.

Une mauvaise position du téléphone mobile sur le tapis de fond de rangement peut nuire à la fonction de recharge. Cela peut être le cas même pour de petits changements de position comme des secousses.

Pour rétablir une fonction de recharge optimale, la position du téléphone mobile doit être corrigée.

1. Posez le téléphone mobile bien au centre de la surface de recharge.

La fonction de recharge peut également être perturbée par les parties métalliques, notamment magnétiques, d'un téléphone mobile ou par sa coque de protection.

1. Faites pivoter le téléphone mobile d'environ 180 ° et positionnez-le avec l'écran dirigé vers le haut sur la surface de recharge.

Vous risquez d'endommager les données enregistrées dans les bandes magnétiques ou les puces de cartes ou autres objets si vous les placez sur le tapis de fond de rangement pour la fonction de recharge sans fil.

En fonction de l'équipement, un message d'erreur accompagné du symbole Qi rouge peut s'afficher dans le système d'infodivertissement. L'utilisation de la fonction de recharge sans fil n'est alors pas possible.

1. Retirez les cartes d'identité, bancaires et de crédit munies de bandes magnétiques ou de puces du tapis de fond de rangement. Le message d'erreur se ferme automatiquement.

Vous pouvez ensuite de nouveau recharger le téléphone mobile à l'aide de la fonction de recharge sans fil.

 Pour des raisons de sécurité, le téléphone mobile peut s'éteindre s'il devient trop chaud sur le tapis de fond de rangement. L'utilisation de la fonction de recharge sans fil n'est alors pas possible.

1. Retirez le téléphone portable du tapis de rangement et laissez-le refroidir dans un autre emplacement de rangement.

Vous pouvez ensuite le recharger de nouveau à l'aide de la fonction de recharge sans fil.

Transmission de données

Cybersécurité

On entend par cybersécurité les mesures de réduction du risque d'accès illicite aux fonctions du véhicule, aux données et aux calculateurs par des logiciels malveillants ou en cas de cyberattaque. Les accès illicites ou les attaques par Internet concernent avant tout les composants de connectivité du véhicule.

Les calculateurs de transmission de données, les interfaces ainsi que les prises médias et de diagnostic sont des composants de connectivité permettant un échange d'informations et de données entre le véhicule et des appareils externes ou Internet.

Les composants de connectivité sont aussi équipés de mécanismes de sécurité réduisant le risque d'accès non autorisé aux systèmes du véhicule.

Les composants de connectivité comprennent notamment :

- Prise de diagnostic
- Modem
- Interface téléphonique
- Applications mobiles
- Technologie CCP/NFC
- Interface Bluetooth®
- Port USB
- Lecteur de carte SD.
- Lecteur de carte SIM.

 Le type et le nombre de composants de connectivité présents dans votre véhicule dépendent de l'équipement et du pays.

Logiciel et mécanismes de sécurité

Les logiciels et les mécanismes de sûreté présents dans le véhicule sont constamment perfectionnés. Comme dans le cas des ordinateurs et des systèmes d'exploitation des téléphones cellulaires, les logiciels et les mécanismes de sécurité du vé-

hicule peuvent être mis à jour ponctuellement.

Les mises à jour du système améliorent la sécurité, la stabilité et la vitesse d'exécution des systèmes embarqués. La mise à jour du système est une mesure préventive, par exemple pour optimiser le fonctionnement et pour protéger contre les logiciels malveillants.

Une mise à jour du système permet d'actualiser le logiciel des calculateurs dans le véhicule.

Selon le véhicule et le pays, deux possibilités existent pour mettre à jour votre véhicule :

- Mise à jour du système par un atelier spécialisé qualifié en la matière Nous vous recommandons de vous adresser à un concessionnaire agréé.
- Mise à jour du système via une mise à jour OTA

MISE EN GARDE

Un logiciel malveillant peut accéder à des données et informations mémorisées dans les calculateurs, dans le système d'infodivertissement, dans les téléphones mobiles couplés ou connectés. Malgré les mécanismes de sécurité embarqués et les mises à jour OTA régulières, des logiciels malveillants peuvent occasionner des dysfonctionnements des calculateurs et des fonctions du véhicule. De même, des terminaux mobiles connectés peuvent occasionner des endommagements et des dysfonctionnements des calculateurs et des fonctions du véhicule s'ils sont infectés par des données manipulées ou infiltrés par des logiciels malveillants. Les endommagements peuvent conduire à une perte totale des données et les dysfonctionnements peuvent entraîner des accidents graves et des blessures mortelles.

- Si le véhicule fonctionne ou réagit de manière inhabituelle, réduisez la vitesse de manière contrôlée et adressez-vous à un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.
- Effectuez le plus rapidement possible les mises à jour proposées ou faites procéder le plus rapidement possible

aux mises à jour à distance par un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

- Protégez les terminaux mobiles à l'aide d'un programme de protection antivirus approprié et de mesures de précaution universelles. Procédez régulièrement à la mise à jour du programme antivirus approprié avec les versions de mise à niveau logicielle proposées par le fournisseur correspondant.

Réduction des risques

Elles peuvent contribuer activement à réduire le risque d'accès illicite aux systèmes du véhicule et aux fonctions :

- N'utilisez dans le véhicule que des supports informatiques, appareils Bluetooth® et téléphones mobiles ne renfermant pas de données manipulées ni de logiciels malveillants.
- Faites exécuter les mises à jour du système mises à disposition par Ford dès que possible par un concessionnaire agréé. Selon le véhicule et le pays, si vous avez la possibilité d'exécuter une mise à jour à distance (OTA), veuillez exécuter immédiatement les mises à jour à distance mises à disposition par Ford. En cas de refus répétitif d'exécution de la mise à jour à distance par le conducteur, il sera nécessaire de se rendre chez un concessionnaire agréé.
- Ne confiez l'entretien, la réparation et la maintenance du véhicule qu'à un concessionnaire agréé.



Mise à jour OTA

Entrée en matière

Les mises à jour à distance vous permettent de vous assurer que votre véhicule est toujours à jour, par ex. pour optimiser ses fonctionnalités et le protéger contre les logiciels malveillants.

Comment identifier qu'une mise à jour à distance est disponible ?

Le système d'infodivertissement indique lorsqu'une mise à jour à distance est disponible.

Si plusieurs mises à jour à distance sont disponibles simultanément pour le véhicule, il faut qu'une mise à jour à distance soit terminée avant de pouvoir exécuter la suivante.

i Il est recommandé d'exécuter rapidement les mises à jour à distance. En cas de refus répétitif d'exécution de la mise à jour à distance par le conducteur, un séjour du véhicule dans un atelier spécialisé et qualifié à cet effet sera nécessaire.

⚠ MISE EN GARDE

Dans de très rares cas, il peut arriver qu'un calculateur ne fonctionne plus correctement à la suite d'une mise à jour à distance (OTA). Des dysfonctionnements d'un calculateur et des fonctions du véhicule peuvent entraîner des accidents graves et des blessures mortelles.

- Si le véhicule fonctionne ou réagit de manière inhabituelle pendant le trajet, réduisez la vitesse de manière contrôlée.
- Adressez-vous à un atelier spécialisé agréé.

⚠ MISE EN GARDE

En cas de défaillance du combiné des instruments après une mise à jour à distance, l'affichage des cadrans, témoins d'alerte, symboles et messages texte n'est pas possible. Conduire avec un combiné des instruments en panne peut entraîner des accidents graves et des blessures mortelles.

- N'utilisez pas le véhicule. Contactez le service client Ford.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un véhicule a subi des transformations qui sortent du domaine de responsabilité de Ford Motor Company, par ex. des véhicules d'intervention ou des taxis, il y a un risque pour que des fonctions particulières comme le taximètre puissent ne pas fonc-

tionner convenablement après une mise à jour à distance.

- Veuillez vous adresser à un concessionnaire agréé avant d'exécuter une mise à jour à distance.

i Il est possible que toute mesure visant une amélioration de la performance et des conditions de fonctionnement, par ex. la mise au point de moteur, non effectuée par Ford Motor Company soit supprimée après une mise à jour à distance.

i Avant ou après une mise à jour à distance, des notes de publication (« Release Notes ») décrivant les modifications apportées à l'état du véhicule peuvent être affichées en fonction de l'équipement. Les notes d'édition ne peuvent plus être affichées dans le véhicule par la suite.

i Aucune application In-Car n'est mise à jour lors d'une mise à jour à distance. <

Prérequis pour la mise à jour à distance

📖 Tenez compte des ⚠ et ⚠ au début de ce chapitre, à la page 256.

Les prérequis suivants doivent être respectés pour qu'une mise à jour à distance puisse être téléchargée et que le logiciel puisse être installé.

- ✓ La fonction de « mise à jour à distance » est disponible dans votre pays.
- ✓ Les paramètres de confidentialité actuellement réglés permettent l'envoi et la réception de données et d'informations.
- ✓ Le véhicule se trouve dans une zone avec une couverture du réseau de téléphonie mobile suffisante.
- ✓ L'équipement électrique du véhicule est opérationnel.
- ✓ La batterie 12 V est suffisamment chargée.

<

Téléchargement et installation du logiciel

📖 **Tenez compte des ⚠ et ⚠ au début de ce chapitre, à la page 256.**

Coûts du téléchargement

Le téléchargement d'une mise à jour à distance se fait par un modem monté en usine ; il est gratuit. Ford prend en charge les coûts de connexion.

Téléchargement

Le téléchargement d'une mise à jour à distance peut être interrompu à tout moment et se poursuit au besoin lorsque vous reprenez le contact.

La durée d'un téléchargement dépend de la qualité du réseau, du volume de données et du type de mise à jour à distance.

Prérequis pour le téléchargement

- ✓ Les prérequis pour une mise à jour à distance sont satisfaits → page 257.
- ✓ Le véhicule se trouve dans un lieu où dans une zone où la couverture du réseau de téléphonie mobile et du réseau GPS est suffisante.

1. Mettez le contact et activez le système d'infodivertissement du véhicule.
2. Tenez compte des informations affichées dans le système d'infodivertissement.
3. Démarrez le téléchargement dans le système d'infodivertissement.

Installation du logiciel

Pour effectuer l'installation manuelle d'une mise à jour à distance, choisissez un moment où ni vous-même, ni d'autres utilisateurs ne prévoient de rouler avec le véhicule.

⚠ MISE EN GARDE

Les calculateurs sont désactivés et ne fonctionnent pas pendant la durée de l'installation du logiciel. Conduire avec des calculateurs désactivés ou ne fonctionnant pas peut entraîner des accidents et des blessures mortelles.

- Effectuez l'installation du logiciel dans un lieu et à un moment où les autres usagers de la route ne risquent pas d'être gênés.
- N'utilisez jamais le véhicule pendant l'installation du logiciel.

Prérequis pour l'installation du logiciel

- ✓ Le véhicule est garé en toute sécurité, dans le respect des dispositions légales et en tenant compte des particularités du lieu où il se trouve → page 223.
- ✓ Les mises à jour à distance mises à disposition préalablement ont été installées.
- ✓ Tous les occupants sont sortis du véhicule.
- ✓ Aucun animal ne se trouve dans le véhicule.
- ✓ Aucune clé du véhicule ne se trouve dans le véhicule.

1. Arrêtez le moteur et actionnez le frein de parking.
2. Fermez le capot avant, le capot arrière, toutes les glaces et toutes les portes.
3. Validez l'installation du logiciel dans le système d'infodivertissement.
4. Veillez à ce que tous les occupants du véhicule descendent et à ce qu'aucun animal ne reste dans le véhicule.
5. Prenez toutes les clés du véhicule et descendez du véhicule.
6. Verrouillage du véhicule

Avant de redémarrer le moteur, lisez le message signalant la fin de l'installation du logiciel dans le système d'infodivertissement. En cas d'échec de l'installation du logiciel, tenez compte des indications fournies.

Restrictions de fonctionnement durant une installation de logiciel

Durant l'installation du logiciel, les calculateurs, fonctions et affichages ne sont pas disponibles. Le véhicule ne doit alors pas être utilisé.

- Calculateur central du système d'infodivertissement : pendant l'installation du logiciel, le calculateur central, l'unité

d'affichage et de commande et les autres calculateurs électroniques ne sont pas disponibles.

- Véhicule connecté : aucun service n'est disponible pendant l'installation logiciel. Cela inclut également le système d'appel d'urgence eCall.
- La mise du contact lors de l'installation du logiciel peut générer le message d'erreur suivant : **Défaut: fonction d'appel d'urgence. Veuillez contacter l'atelier.** Cela est tout à fait normal dans ce cas. Attendez quelques minutes jusqu'à ce que le message disparaisse.

Après l'installation du logiciel

Après l'installation du logiciel et avant de démarrer le moteur, lisez le message concernant l'achèvement de l'installation dans le système d'infodivertissement ou le combiné des instruments. Le véhicule a besoin d'une minute maximum pour afficher le statut de la mise à jour à distance.

- Le moteur peut être démarré une fois l'installation du logiciel terminée avec succès.
- En cas d'échec de l'installation du logiciel : → page 259.

Est-il possible d'interrompre l'installation d'une mise à jour à distance ?

Non, ce n'est pas possible.

Que se passe-t-il si l'installation de la mise à jour à distance est interrompue ?

Si l'installation d'une mise à jour à distance (OTA) est interrompue, en raison par ex. d'un endommagement de l'équipement électrique du véhicule, les calculateurs ne peuvent pas être actualisés et risquent d'être endommagés en raison d'une installation incomplète.

Résolution des problèmes

 **Tenez compte des  et  au début de ce chapitre, à la page 256.**

Échec de l'installation de la mise à jour à distance

- En cas d'échec de l'installation d'une mise à jour à distance, un message d'erreur correspondant s'affiche dans le système d'infodivertissement ou sur le combiné des instruments. Tenez compte des messages et avertissements correspondants.

 En cas d'erreur d'installation critique, les calculateurs ne fonctionnent plus ou plus correctement. Les fonctions et les affichages sont indisponibles jusqu'à la suppression du défaut. N'utilisez pas le véhicule. Dans ce cas, contactez le service client Ford.

Services mobiles en lignes

Véhicule connecté

Qu'est-ce qu'un véhicule connecté ?

Un véhicule connecté dispose d'une technologie permettant à votre véhicule de se connecter à un réseau mobile afin de vous donner accès à de nombreuses fonctionnalités. Lorsque cette technologie est associée à l'application FordPass, vous êtes en mesure de mieux surveiller et commander votre véhicule, en contrôlant la pression des pneus, le niveau de carburant ou la position actuelle du véhicule par exemple.

Pour plus d'informations, visitez le site web Ford de votre région.

Exigences vis-à-vis des véhicules connectés

L'accès au service connecté et aux fonctions connexes nécessite un réseau de bord compatible. Certaines fonctionnalités à distance requièrent un service supplémentaire. Connectez-vous à votre compte FordPass pour obtenir plus de détails. Certaines restrictions, des conditions d'utilisation de tiers et des frais liés à la transmission de messages ou de données peuvent s'appliquer.

Limites du véhicule connecté

L'évolution des technologies, des réseaux de radiocommunication ou des réglementations peut affecter le fonctionnement et la disponibilité de certaines fonctions ou la continuité de leur fourniture. Ce type de changement peut même bloquer le fonctionnement de certaines fonctions.

Connexion du véhicule à un réseau mobile : véhicules avec modem

Qu'est-ce qu'un modem ?

Le modem permet d'accéder à une série de fonctions intégrées à votre véhicule.



Connectivité du véhicule désactivée : aucune communication possible entre le réseau et le véhicule.



Partager les données de conduite et du véhicule : votre véhicule peut envoyer des données au réseau. Vous pouvez alors lier votre compte FordPass au véhicule.



Partager les données de conduite et du véhicule : lorsque FordPass est activé avec le modem, vous pouvez partager la localisation. Cela vous donne accès à une gamme de fonctionnalités intégrées à votre véhicule.

Activation du modem

1. Appuyez sur *Réglages*.
2. Appuyez sur *Fonctionnalités de véhicule connecté*.
3. Appuyez sur le symbole pour *Partager les données de conduite et du véhicule* ou pour *Partager la localisation du véhicule*, les données de conduite et du véhicule.

Désactivation du modem

1. Appuyez sur *Réglages*.
2. Appuyez sur *Fonctionnalités de véhicule connecté*.
3. Appuyez sur le symbole de *Connectivité du véhicule désactivée*.

Ajout d'une connexion à un compte FordPass avec le modem

1. Assurez-vous que le modem est activé dans le menu des réglages du véhicule.
2. Ouvrez l'application FordPass sur votre appareil et connectez-vous.
3. Ajoutez votre véhicule ou sélectionnez-le s'il a déjà été ajouté.
4. Dans certains cas, vous devez couper le contact, puis le remettre avant que le

message d'activation n'apparaisse sur l'écran de votre véhicule.

5. Sélectionnez l'option d'activation du véhicule.
6. Assurez-vous que le nom figurant à l'écran correspond à celui indiqué dans votre compte FordPass.
7. Confirmez que le compte FordPass est connecté au modem.

Suppression d'une connexion à un compte FordPass avec le modem :

Option 1 : depuis l'application FordPass

1. Pour supprimer une connexion entre un véhicule et un compte FordPass, supprimez le véhicule de votre garage dans l'application FordPass.

Option 2 : depuis le véhicule

Pour supprimer tous les comptes FordPass liés, les réglages par défaut du véhicule peuvent être réinitialisés. Pour cela, veuillez suivre les étapes suivantes :

1. Appuyez sur *Réglages*.
2. Appuyez sur *Réinitialisation aux réglages d'usine*.
3. Confirmez que vous souhaitez réinitialiser le véhicule.

Véhicule connecté – Recherche de défauts

Véhicule connecté – FAQ – Véhicules avec modem

Impossible de confirmer la connexion de mon compte FordPass avec le modem.

- Le modem n'est pas activé. Activez le modem → page 260.
- Signal réseau faible. Rapprochez le véhicule d'un endroit où le signal du réseau n'est pas bloqué.
- Pas de réception GPS. Conduisez votre véhicule jusqu'à un lieu (dégagé) où la réception GPS est disponible.

Système d'infodivertissement

Prise en main

Introduction

Les fonctions et les réglages du système d'infodivertissement dépendent de l'équipement et ne sont pas disponibles dans tous les pays.

Avant la première utilisation

Avant la première utilisation du système d'infodivertissement, respectez les points suivants pour pouvoir utiliser les fonctions et réglages proposés en intégralité :

- Respectez les consignes de sécurité → page 262.
- Réinitialisez le système d'infodivertissement aux réglages d'usine → page 271.
- Tenez compte du chapitre relatif à l'entretien de l'habitacle pour nettoyer l'écran du système d'infodivertissement → page 437.
- Recherchez vos stations radio préférées (ci-après également dénommées « stations »), et enregistrez-les sur les emplacements de stockage pour pouvoir y accéder rapidement → page 273.
- Utilisez uniquement des sources audio et supports informatiques appropriés → page 276.
- Pour la navigation, utilisez des données cartographiques à jour → page 286.
- Couplez un téléphone mobile au système d'infodivertissement pour téléphoner via l'interface téléphonique → page 288.
- Selon le pays, inscrivez-vous pour utiliser les services mobiles en ligne correspondants → page 260.

Autres documents de référence

En plus du présent Manuel, veuillez également tenir compte des documents suivants pour l'utilisation du système d'infodivertissement et de ses composants :

- Suppléments au Manuel du conducteur de votre véhicule.

- Notice d'utilisation du téléphone mobile ou des sources audio
- Notice d'Utilisation des supports informatiques et lecteurs externes.
- Notices des accessoires d'infodivertissement installés ultérieurement ou utilisés en supplément.
- Notice d'utilisation numérique dans le système d'infodivertissement, disponible en fonction de l'équipement et du pays. <

Consignes de sécurité

Certaines zones de fonctions peuvent contenir des liens vers des sites web gérés par des tiers. Ford Motor Company ne considère pas siennes les pages de tiers accessibles par ces liens et décline toute responsabilité quant à leur contenu.

Certaines fonctions peuvent contenir des informations provenant de fournisseurs tiers. Ford Motor Company ne saurait être tenue responsable de l'exactitude, de l'actualité et de l'exhaustivité de ces informations ainsi que des éventuelles atteintes que celles-ci pourraient porter aux droits de tiers.

Le contenu des informations diffusées relève de la responsabilité des stations de radio et des propriétaires des supports informatiques et des sources audio.

Les parkings couverts, les garages, les passages souterrains, les tunnels, les bâtiments élevés, les montagnes et les vallées ou l'utilisation d'appareils électriques supplémentaires, tels que des chargeurs, peuvent également perturber la réception de signaux mobile, GPS et radio.

La présence de films ou d'autocollants métallisés sur l'antenne et sur les glaces peut perturber la réception radio.

En cas d'utilisation de téléphones mobiles, de supports informatiques, d'appareils externes ou de sources audio et multimédias externes, lisez la notice d'utilisation du fabricant et tenez-en compte.

MISE EN GARDE

L'ordinateur central du système d'infodivertissement est interconnecté avec les

calculateurs montés dans le véhicule. Toute opération de réparation ou de pose et dépose incorrectes du calculateur central augmente le risque d'accidents et de blessures du fait d'un calculateur ne fonctionnant pas correctement ou pas du tout.

- Ne remplacez jamais le calculateur central par un calculateur usagé provenant de véhicules hors d'usage ou recyclés.
- Faites réparer ou poser et déposer le calculateur central uniquement par un atelier spécialisé agréé.

MISE EN GARDE

Lire des informations à l'écran, faire fonctionner le système d'infodivertissement et connecter, insérer ou retirer un support informatique ou une source audio pendant le trajet peut distraire de la circulation. Lorsque la luminosité est mauvaise ou que l'écran est endommagé ou sale, il peut être impossible ou difficile de lire les affichages et les informations qui y apparaissent. Cela peut détourner votre attention de la circulation. Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures.

- Soyez donc toujours attentif et responsable pendant que vous conduisez.

MISE EN GARDE

Un volume sonore trop élevé peut vous empêcher d'entendre les signaux sonores extérieurs. Si vous ignorez les signaux sonores extérieurs, vous risquez des accidents.

- Réglez le volume sonore de l'appareil de sorte que les signaux sonores extérieurs (par ex. les sirènes des services mobiles d'intervention) soient toujours bien audibles à tout moment.

MISE EN GARDE

Un volume sonore trop élevé peut endommager l'ouïe, y compris lorsque l'ouïe n'est exposée que brièvement à des volumes sonores élevés.

- Réglez le volume sonore de sorte qu'il soit agréable pour tous les occupants du véhicule.

- Évitez un volume sonore trop élevé.

⚠ MISE EN GARDE

Lors du changement ou de la connexion d'une source audio ou média, des variations brusques du volume sonore peuvent survenir, ce qui peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Avant de changer ou de brancher une source audio ou média par ex., réduisez le volume sonore.

⚠ MISE EN GARDE

Des appels d'urgence, communications téléphoniques ou transmissions de données peuvent être restreints, interrompus ou impossibles dans les conditions suivantes :

- Le lieu actuel de l'appel d'urgence se trouve dans des régions qui disposent d'une couverture du réseau de téléphonie mobile et d'une réception du signal satellite nulles ou insuffisantes.
- Dans des régions disposant d'une couverture du réseau de téléphonie mobile et du réseau satellite suffisante, mais le réseau de téléphonie mobile des opérateurs est indisponible.
- Les composants du véhicule nécessaires aux appels d'urgence, communications téléphoniques ou transmissions de données sont endommagés, hors service ou ne sont pas suffisamment alimentés en énergie électrique.
- La batterie du téléphone mobile est déchargée ou son état de charge est insuffisant.

⚠ MISE EN GARDE

Les stations radio peuvent émettre des alertes ou des annonces de catastrophe naturelle. Lorsque votre véhicule ne peut pas recevoir des alertes ou des annonces de catastrophe naturelle, vous risquez des accidents et des blessures graves. Il est possible que la réception ou l'émission de ces alertes et annonces soient empêchées dans les conditions suivantes :

- L'emplacement actuel de votre véhicule se trouve dans une zone où la réception

du signal radio est nulle ou insuffisante.

- Dans les zones où la réception du signal radio est suffisante, les gammes de fréquences des stations radio sont brouillées ou indisponibles.
- Les haut-parleurs et les composants du véhicule nécessaires à la réception radio sont endommagés, hors service ou ne sont pas suffisamment alimentés en énergie électrique.

⚠ MISE EN GARDE

Dans certains pays et réseaux mobiles, il n'est possible de passer un appel d'urgence ou de secours que dans les conditions suivantes :

- Un téléphone mobile avec carte SIM déverrouillée et un crédit d'appel suffisant est connecté à l'interface téléphonique du véhicule.
- Il est nécessaire de disposer d'une couverture réseau suffisante.

⚠ MISE EN GARDE

Si vous utilisez un téléphone mobile ou un émetteur-récepteur radio sans antenne extérieure, les valeurs limites de rayonnement électromagnétique peuvent être dépassées dans le véhicule, ce qui peut nuire à la santé des occupants du véhicule.

- Respectez une distance minimale de 20 cm (env. 8 po) entre les antennes du téléphone mobile et un implant médical actif (par ex. un stimulateur cardiaque). Les téléphones mobiles peuvent en effet perturber le fonctionnement des implants médicaux actifs.
- Ne portez pas de téléphone mobile allumé à proximité immédiate ou directement contre un implant médical actif, par ex. dans la poche de poitrine.
- En cas de doutes sur le risque de perturbation à proximité d'un implant médical actif ou d'autres appareils médicaux (par exemple un stimulateur cardiaque), éteignez immédiatement les téléphones mobiles.

MISE EN GARDE

Si des téléphones mobiles, des appareils externes ou des accessoires ne sont pas fixés ou mal fixés, ils peuvent être projetés à travers l'habitacle lors d'une manœuvre ou d'un freinage brusque, ainsi qu'en cas d'accident, ce qui peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Fixez correctement les téléphones mobiles, les appareils externes et les accessoires ou rangez-les à l'abri hors des zones de déploiement des sacs gonflables.
- Fixez correctement les téléphones mobiles, les appareils externes, les sources audio et les accessoires ou rangez-les dans les supports prévus à cet effet de sorte qu'ils ne puissent pas être projetés à travers l'habitacle et qu'ils ne gênent pas le conducteur.
- Ne laissez jamais d'objets lourds, durs ou à arêtes vives dans les poches de vos vêtements.
- Disposez les câbles de raccordement des appareils externes et sources audio de sorte qu'ils ne gênent pas le conducteur.

MISE EN GARDE

Les indications de conduite et les panneaux de signalisation affichés par le système de navigation peuvent ne pas toujours correspondre aux conditions de circulation actuelles et cela ne doit pas vous inciter à prendre des risques.

- Conduisez toujours avec vigilance et soyez toujours prêt à intervenir.
- Notez que les panneaux et installations de signalisation, les règles du code de la route et les spécificités locales ont toujours priorité sur les recommandations de conduite et les affichages du système de navigation.
- Adaptez à tout moment votre vitesse et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.

AVERTISSEMENT

Le rayonnement émis par le téléphone mobile allumé peut provoquer des interférences sur des appareils techniques et médicaux sensibles, ce qui peut entraîner un dysfonctionnement ou un endommagement de ces appareils.

- Dans les environnements soumis à des réglementations particulières et lorsque l'utilisation de téléphones mobiles est interdite, ces derniers doivent être systématiquement éteints.

AVERTISSEMENT

Les haut-parleurs peuvent être endommagés par un volume sonore trop élevé ou une lecture trop élevée ou distordue.

- Réglez le volume de manière que les haut-parleurs ne soient pas endommagés.



Consignes d'utilisation

Le démarrage complet du système d'infodivertissement peut prendre quelques secondes pendant lesquelles le système ne réagit pas aux saisies effectuées. Lors du démarrage du système, seule l'image de la caméra arrière peut être affichée.

Les affichages et l'exécution des fonctions ne sont possibles que lorsque le système d'infodivertissement a été complètement démarré. La durée du démarrage du système dépend du nombre de fonctions du système d'infodivertissement et peut notamment être plus longue qu'à l'accoutumée lorsque la température est élevée ou basse.

Si vous utilisez le système d'infodivertissement avec des accessoires tels que des écouteurs, veuillez respecter les consignes et dispositions légales en vigueur dans votre pays.

Pour garantir le bon fonctionnement du système d'infodivertissement, il est important que celui-ci soit allumé et que, si nécessaire, la date et l'heure soient réglées correctement dans le véhicule.

L'absence d'un bouton de fonction sur l'écran ne constitue pas un défaut de l'ap-

pareil, mais correspond à une version d'équipement spécifique au pays.

Certaines fonctions du système d'infodivertissement peuvent uniquement être sélectionnées lorsque le véhicule est à l'arrêt. Dans certains pays, le levier sélecteur doit en plus se trouver en position **N** ou en position **P**. Cela n'est pas dû à un dysfonctionnement, mais aux prescriptions légales en vigueur dans le pays considéré.

Dans certains pays, l'utilisation d'appareils Bluetooth® peut faire l'objet de restrictions. Des informations à ce sujet sont disponibles auprès des autorités locales.

Si la batterie 12 V a été débranchée, mettez le contact avant de rallumer le système d'infodivertissement.

Si les réglages sont modifiés, il est possible que les affichages à l'écran varient et que le système d'infodivertissement présente un comportement différent de celui décrit dans cette Notice.

Lorsque le moteur est à l'arrêt et que l'état de charge de la batterie 12 V est faible, le système d'infodivertissement est coupé automatiquement.

Sur certains véhicules équipés de capteurs d'aide au stationnement, le volume sonore de la source audio écoutée est automatiquement réduit lorsque la marche arrière est engagée. La réduction du volume sonore peut être réglée dans le véhicule → page 233.

Les informations relatives au logiciel et aux conditions de licence sont mémorisées dans le système d'infodivertissement : en fonction du véhicule, sous **Setup ▶ Info** ou **Setup ▶ Informations système, Setup ▶ Copyright** et **Setup ▶ Conditions de licence et d'utilisation**.

En cas de vente ou de location de votre véhicule, assurez-vous que toutes les données, tous les fichiers et tous les réglages enregistrés ont été supprimés et que les sources audio externes ainsi que les supports informatiques ont été retirés.

Certaines fonctions proposées par le système d'infodivertissement nécessitent un compte FordPass valide activé pour le véhicule ainsi qu'une connexion Internet (selon le pays). Pour pouvoir exécuter les fonc-

tions, la transmission de données ne doit pas être limitée.

Marques, licences, droit de propriété intellectuelle

Marques et licences

Certains termes de cette Notice portent les symboles ® ou ™. Ils caractérisent des noms de marques ou des marques déposées. L'absence de ces symboles ne constitue en aucun cas une garantie de libre utilisation du nom de marque correspondant.

Les autres désignations de produits sont des marques déposées dont les droits sont détenus par leurs propriétaires respectifs.

- Manufactured under license from Dolby Laboratories. Dolby and the double-D symbol are trademarks of Dolby Laboratories.
- Manufactured under license from Dolby Laboratories. Dolby, Pro Logic and the double-D symbol are trademarks of Dolby Laboratories.
- All SiriusXM services require a subscription. See the SiriusXM Customer Agreement for complete terms at www.siriusxm.com (US) or www.siriusxm.ca (Canada). All fees, content and features are subject to change. Satellite and steaming lineups may vary. SiriusXM, Pandora and all related logos are trademarks of Sirius XM Radio Inc. and its respective subsidiaries. All rights reserved.
- HD Radio™ Technology manufactured under license from iBiquity Digital Corporation, a subsidiary of Xperi Inc., U.S. and Foreign Patents. For patents see <https://xperi.com/hd-radio-patents/>. Xperi, HD Radio, HD, and « ARC » logos and their respective logos are trademarks or registered trademarks of Xperi Inc. and its subsidiaries in the United States and other countries.
- QR Code® is a registered trademark of DENSO WAVE INCORPORATED.
- QR-Code® est une marque déposée de DENSO WAVE INCORPORATED.
- Apple Music est une marque déposée de la société Apple Inc.

- SPOTIFY et le logo Spotify sont des marques déposées de la société Spotify AB. Nécessite un véhicule compatible et un abonnement Spotify Premium (si existant).
- Android Auto® est une marque de la société Google LLC.
- Apple CarPlay® est une marque de la société Apple Inc.
- Bluetooth® est une marque déposée de Bluetooth® SIG, Inc.
- iPod®, iPad® et iPhone® sont des marques déposées d'Apple Inc.
- La technologie de codage audio MPEG-4 HE-AAC et les brevets sont cédés sous licence par Fraunhofer IIS.
- SD® et SDHC® sont des marques ou des marques déposées de SD-3C, LLC aux USA et/ou dans d'autres pays.

- Windows® est une marque déposée de Microsoft Corporation, Redmond, USA.
- Ce produit est protégé par des droits de propriété intellectuelle de Microsoft Corporation. Toute utilisation ou diffusion de la technologie décrite sortant du cadre de l'utilisation de ce produit est interdite sans licence accordée par Microsoft ou une filiale autorisée de Microsoft.

Droit de propriété intellectuelle

Les fichiers audio et vidéo enregistrés sur des supports informatiques et des sources audio sont en principe protégés par les droits de propriété intellectuelle, conformément aux dispositions internationales et nationales respectivement applicables. Respectez les dispositions légales !



Vue d'ensemble et commande du système d'infodivertissement

Vue d'ensemble du système d'infodivertissement

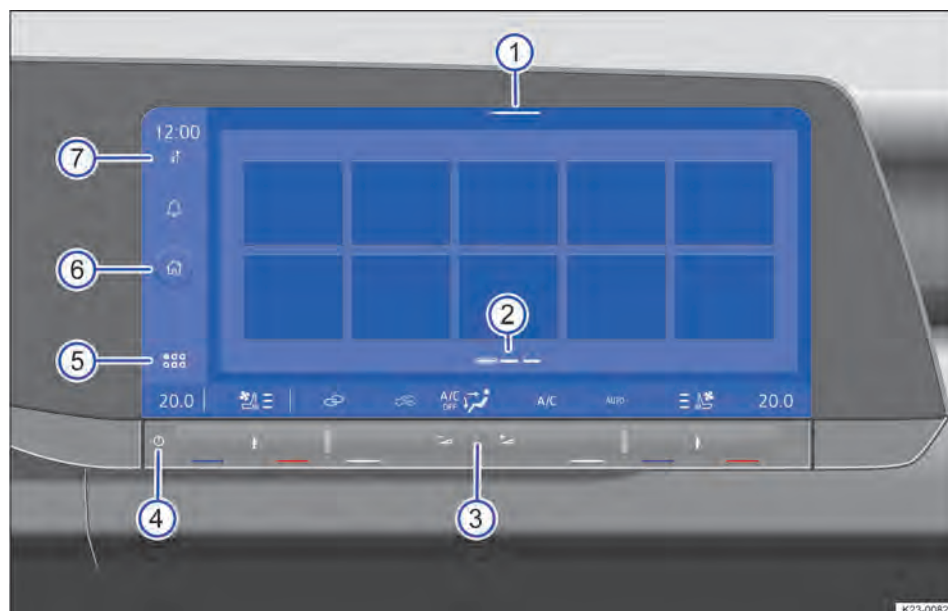


Fig. 145 Vue d'ensemble du système d'infodivertissement (schéma de principe)

- ① Control Center.
- ② Pages
- ③ Curseur tactile pour le réglage du volume
- ④ Zone de détection pour l'activation ou la désactivation du système d'infodivertissement
- ⑤ Bouton de menu : ☰
- ⑥ Bouton principal : ⓘ (ci-après : **HOME**).
- ⑦ Notifications et affichages d'état (disponibles en fonction du pays).

i Vous trouverez des informations supplémentaires et des conseils relatifs à l'utilisation du système d'infodivertissement dans le présent Manuel du conducteur → page 268.

① Control Center

Dans le Control Center se trouvent d'autres boutons de fonction affectés aux fonctions et aux notifications. Par ex. il est possible d'y régler la luminosité de l'écran. Les fonctions affichées peuvent être configurées → page 270.

1. Pour ouvrir le Control Center, touchez la zone sélectionnée et déplacez le doigt vers le bas.

② Pages

Certains menus et certaines fonctions présentent plusieurs pages avec des contenus différents. La page actuelle est mise en évidence.

- Pour changer de page, touchez le repère.
- Pour changer de page, balayez vers la gauche ou vers la droite sur l'écran.

③ Curseur tactile pour le réglage du volume sonore

- Balayez vers la gauche pour baisser le volume sonore.
- Balayez vers la droite pour augmenter le volume sonore.
- Pour agrandir ou réduire la représentation des cartes à l'écran, balayez simultanément la carte avec deux doigts vers la gauche ou vers la droite.

④ Zone de détection pour l'activation ou la désactivation du système d'infodivertissement

- Pour activer ou désactiver manuellement le système d'infodivertissement, touchez la zone de détection sans relâcher jusqu'à ce que l'écran s'éteigne.
- Pour mettre le système d'infodivertissement en veille silencieuse, touchez brièvement la zone de détection.

⑤ Bouton de menu : ☰

1. Touchez ☰ pour ouvrir la vue d'ensemble des applications.

⑥ Bouton principal : 🏠 (ci-après : **HOME**)

1. Touchez **HOME** pour ouvrir l'écran principal.

Utilisation du système d'infodivertissement

Réinitialisation du système d'infodivertissement aux réglages d'usine

1. Ouvrez la vue d'ensemble, puis touchez ☰ ► **Réinitialiser aux réglages d'usine.**

i Lors du rétablissement des réglages d'usine, les réglages véhicule sont supprimés, y compris les données à caractère personnel, le cas échéant. Vous ne pourrez plus utiliser les services mobiles en ligne disponibles dans le véhicule. Vous ne pourrez profiter à nouveau des services souhaités qu'après réactivation. S'il existe

⑦ Notifications et affichages d'état (disponibles en fonction du pays)

Notifications et affichage du statut de la gestion des utilisateurs et de la fonction « Paramètres de confidentialité » avec indication de l'intensité du signal de la carte eSIM, selon le pays.

1. Pour ouvrir les notifications, touchez Notifications.

Ou : pour ouvrir le menu de gestion des utilisateurs ou de la fonction « Paramètres de confidentialité », touchez l'indicateur de statut de la gestion des utilisateurs ou de la fonction « Paramètres de confidentialité. »

Barre de défilement (sans numéro de légende)

Certains menus et certaines fonctions présentent d'autres contenus au-dessus et en dessous de l'affichage à l'écran actuel.

1. Pour afficher des contenus supplémentaires, touchez la barre de défilement et déplacez le doigt vers le haut ou vers le bas. ◀

un utilisateur principal pour le véhicule, celui-ci est également supprimé et il reçoit un courriel l'en informant.

Ouverture du guide rapide du système d'infodivertissement (si disponible)

Vous trouverez de plus amples informations ainsi que des conseils d'utilisation dans la notice abrégée du système d'infodivertissement.

1. Ouvrez la vue d'ensemble des applications et touchez ? ► 📖.

Activation ou désactivation du système d'infodivertissement

Le système d'infodivertissement s'active automatiquement dans le cas suivant :

- Si vous n'avez pas allumé préalablement le système d'infodivertissement manuellement, celui-ci s'allume dès l'établissement du contact.

Le système d'infodivertissement démarre avec le volume sonore réglé en dernier lieu, tant que celui-ci ne dépasse pas le volume sonore à la mise en marche maximal pré-réglé.

Le système d'infodivertissement s'éteint automatiquement dans les cas suivants :

- Si vous quittez le véhicule et que le contact est inactif.
- Si vous allumez le système d'infodivertissement manuellement et que le contact est inactif, il se désactive automatiquement au bout de 30 minutes environ si aucune saisie n'est effectuée par l'utilisateur.
- Si vous restez dans le véhicule et que le contact est inactif, le système d'infodivertissement se désactive automatiquement au bout de 30 minutes environ si aucune saisie n'est effectuée par l'utilisateur.

Si le système d'infodivertissement ne réagit plus, il est automatiquement redémarré. Si le redémarrage ne fonctionne pas automatiquement, touchez la zone de détection d'activation et de désactivation du système d'infodivertissement sans relâcher pendant environ 15 secondes.

MISE EN GARDE

Lors du redémarrage du système d'infodivertissement, certaines fonctions, telles que l'affichage de la caméra arrière, les alertes visuelles et sonores des capteurs d'aide au stationnement et de l'alerte circulation transversale, les capteurs d'aide au stationnement et l'alerte circulation transversale eux-mêmes ainsi que d'autres signaux sonores peuvent momentanément ne pas être disponibles. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Restez toujours attentif et ne vous fiez pas uniquement aux systèmes. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de maîtriser son véhicule.
- Lors de l'entrée et de la sortie d'une place de stationnement, tenez compte des conditions de circulation et de la périphérie du véhicule.
- Si une situation dangereuse se présente, ralentissez le véhicule en appuyant sur la pédale de frein.
- Attendez que le système d'infodivertissement et les autres systèmes aient complètement démarrés.

Utilisation de l'écran (écran tactile)

L'écran vous permet de commander les fonctions du système d'infodivertissement. Vous pouvez régler la luminosité de l'écran dans le Control Center → page 267 . Vous trouverez une explication détaillée des différents mouvements des doigts dans la notice abrégée du système d'infodivertissement (si disponible).

1. Ouvrez la vue d'ensemble des applications, puis touchez   **Commande**.

Menus principaux dans la vue d'ensemble des applications

Les menus principaux sont visibles sous forme de boutons de fonction dans la vue d'ensemble des applications et sur l'écran principal. Vous pouvez configurer la disposition des boutons de fonction.

Ouverture des menus principaux

1. Pour ouvrir un menu principal, touchez le bouton de fonction correspondant, par ex.  pour la navigation.

Les menus principaux suivants peuvent apparaître sous forme de boutons de fonction dans la vue d'ensemble des applications :



Applications mobiles



Aides conduite.



Véhicule

 **Assistant Ford** → page 293

 **Aide** : vous trouverez ici des informations complémentaires sur les fonctions et l'utilisation du système d'infodivertissement.

 **Tonalité**

 **Climatisation** → page 143

 **Navigation.**

 **Radio/médias**

 **Informations légales**

 **Réglages**

 **Clim. stationnaire** : chauffage stationnaire → page 152

 **Téléphone.**

Configuration de la vue d'ensemble des applications

Vous pouvez configurer la disposition des boutons de fonction dans l'aperçu des applications.

1. Ouvrez la vue d'ensemble des applications.
2. Touchez un bouton de fonction sans le relâcher jusqu'à ce qu'une fenêtre supplémentaire s'ouvre.
3. Touchez le bouton de fonction et maintenez appuyé jusqu'à ce que le bouton de fonction soit mis en surbrillance.
4. Déplacez le bouton de fonction à l'endroit souhaité et retirez votre doigt.
5. Appuyez sur **Terminer**.

Personnalisation

Selon l'équipement, personnalisez les boutons de fonction et les pages → page 270.

Pause d'utilisation

En cas d'utilisation répétée et trop fréquente des commandes du système d'infodivertissement pendant le trajet, il se peut que le fonctionnement du système d'infodivertissement soit momentanément interrompu. Le fonctionnement se poursuit automatiquement après un court instant. 

Personnalisation du système d'infodivertissement

En fonction de l'équipement, vous pouvez personnaliser le système d'infodivertissement pour permettre un accès plus rapide à des fonctions favorites ou fréquemment utilisées.

Vous trouverez sur les différentes pages du système d'infodivertissement des vignettes permettant d'accéder à d'autres menus et fonctions.

Configuration des tuiles

Configurez les vignettes en supprimant ou en complétant des pages.

1. Touchez **HOME**.
2. Touchez la vignette et maintenez appuyé jusqu'à ce qu'une fenêtre supplémentaire s'affiche.
3. Pour ajouter une nouvelle page avec des vignettes, touchez ☆, touchez le modèle souhaité et confirmez avec **OK**.
Ou : pour supprimer une page avec vignettes, touchez **Supprimer la page** et confirmez.
4. Pour retourner sur la page, touchez **Terminé**.

 Deux pages au minimum sont toujours à disposition. Elles ne peuvent pas être supprimées.

Adaptation des vignettes

Adaptez les vignettes et les fonctions correspondantes affichées dans les pages du système d'infodivertissement afin de l'organiser selon vos besoins.

1. Touchez **HOME**.

2. Touchez la vignette et maintenez appuyé jusqu'à ce qu'une fenêtre supplémentaire s'affiche.
3. Pour ajouter des fonctions à une tuile, touchez la tuile souhaitée.
4. Dans la fenêtre supplémentaire, touchez la fonction souhaitée. En fonction de la taille de la vignette, différentes fonctions sont disponibles.
5. Pour supprimer une fonction d'une vignette, touchez la vignette souhaitée et touchez la fonction souhaitée dans la fenêtre supplémentaire.
6. Appuyez sur **Terminer**.

i Pour certaines vignettes, il existe plus de fonctions que celles visibles au premier regard dans la fenêtre supplémentaire. Pour voir toutes les fonctions, effectuez un mouvement de balayage vers la gauche ou la droite dans la fenêtre supplémentaire.

Adaptation du Control Center

Personnalisez le Control Center du système d'infodivertissement pour un accès plus rapide à des fonctions favorites ou fréquemment utilisées.

1. Ouvrez le Control Center.
2. Touchez la fonction et maintenez appuyé jusqu'à ce qu'une fenêtre supplémentaire s'ouvre.
3. Dans la fenêtre supplémentaire, touchez la fonction souhaitée.
4. Appuyez sur **Terminer**.

i Il existe plus de fonctions pour le Control Center que celles visibles au premier regard dans la fenêtre supplémentaire. Pour voir toutes les fonctions, effectuez un mouvement de balayage vers la gauche ou la droite dans la fenêtre supplémentaire.

Ouverture des conseils relatifs à la personnalisation (si disponible)

Vous trouverez des informations et conseils de personnalisation supplémentaires dans la notice numérique du système d'infodivertissement.

1. Ouvrez la vue d'ensemble des applications et touchez ► ► **Adaptation**

Réglages du système et de tonalité

Le choix des réglages possibles varie en fonction des pays et de l'équipement.

Modification des réglages

La signification des symboles suivants s'applique à l'ensemble des réglages système et de tonalité.

Lorsque vous fermez un menu, les modifications effectuées sont automatiquement mémorisées.

ou Le réglage est sélectionné et activé.

ou Le réglage n'est pas sélectionné et est désactivé ou arrêté.

ou Ouverture de la liste déroulante

Augmentation de la valeur de réglage

Réduction de la valeur de réglage

Retour pas à pas

Avance pas à pas

Réglage continu de la valeur de réglage avec le curseur

Réglages système

Les fonctions, informations et possibilités de réglage suivantes peuvent être disponibles dans les réglages système :

- Réinitialisation aux réglages d'usine
- Écran
- Bluetooth®
- Copyright
- Transmission de données des appareils mobiles
- Connexion de données
- Unités

- Recharge sans fil des appareils mobiles
- Assistant de configuration
- Appareils mobiles
- Mode hors ligne
- Fonctionnalités de véhicule connecté
- Assistant Ford
- Langue.
- Informations système
- Heure et date
- Wi-Fi
- Langues clavier supplémentaires

Ouverture des réglages du système

1. Ouvrez la vue d'ensemble des applications, puis touchez **Réglages**.

Réglages de tonalité

Les informations et les options de réglage pour l'égaliseur, la position, le volume et la configuration peuvent être disponibles dans les réglages de tonalité.

En fonction du pays, les sources audio, par ex. l'autoradio, sont coupées lors du déclenchement d'un appel d'urgence automatique dans le véhicule, et ce pendant toute la durée de l'appel.

Ouverture des réglages de la tonalité

1. Ouvrez la vue d'ensemble des applications, puis touchez **Tonalité**.

Ajustement du volume sonore des sources audio externes

Si vous souhaitez augmenter le volume sonore d'une source audio externe, baissez au préalable le volume sonore du système d'infodivertissement.

Si le volume sonore de la source audio connectée est trop bas, augmentez le volume sonore de sortie sur la source audio externe. Si cela ne suffit pas, réglez le volume sonore d'entrée sur **Moyen** ou **Fort**.

Si le volume sonore de la source audio externe connectée est trop élevé ou distordu, abaissez le volume sonore de sortie sur la source audio externe. Si cela ne suffit pas, réglez le volume sonore d'entrée sur **Moyen** ou **Faible**.

Amplificateur vocal numérique

L'amplificateur vocal numérique dépend du modèle et de l'équipement et n'est disponible que dans certains pays.

Lorsque l'amplificateur vocal numérique est activé, les mots prononcés par le conducteur et le passager avant sont transmis aux haut-parleurs des sièges arrière par le biais du microphone du dispositif mains libres. Cela permet une bonne communication entre le conducteur, le passager avant et les passagers arrière, même à vitesse élevée. Le conducteur peut ainsi s'entretenir avec les passagers assis sur les sièges arrière pendant la marche du véhicule sans avoir à se retourner ou à parler fort.

Activation et désactivation de l'amplificateur vocal numérique

1. Touchez le curseur tactile pour le réglage du volume sonore.

Le symbole de l'amplificateur vocal numérique s'affiche à côté de l'affichage du volume sonore : .

2. Touchez .

Les réglages de la tonalité s'ouvrent.

3. Pour activer la fonction, augmentez le volume sous **Amplification vocale électronique**.

Ou : pour désactiver la fonction, baisser le volume sonore au minimum sous **Amplification vocale électronique**.

Réglage du volume sonore de l'amplificateur vocal numérique

1. Touchez le curseur tactile pour le réglage du volume sonore.

Le symbole de l'amplificateur vocal numérique s'affiche à côté de l'affichage du volume sonore : .

2. Touchez .

Les réglages de la tonalité s'ouvrent.

3. Réglez le volume sonore sous **Amplification vocale électronique**.

 Lors d'une communication téléphonique ou d'instructions de navigation, l'amplificateur vocal numérique n'est pas actif.

i Si l'amplificateur vocal numérique est activé, cela influence la détection du mot d'activation pour l'assistant Ford → page 293. Dans ce cas, démarrez l'assistant Ford par l'intermédiaire du volant multifonction → page 294.

Autoradio

Entrée en matière

En mode radio, vous bénéficiez de différents types de réception des stations de radio disponibles et vous pouvez accéder rapidement à vos stations favorites en les mémorisant mémoire.

Les modes de réception existants dépendent de l'équipement et ne sont pas disponibles dans tous les pays. Dans certains pays, des gammes de fréquences et des modes de réception peuvent être suspendus, désactivés ou ne plus être proposés.

i Le contenu des informations diffusées relève de la responsabilité des stations radio.

i Les appareils électriques supplémentaires raccordés au véhicule sont susceptibles de perturber la réception du signal radio et de provoquer des bruits parasites dans les haut-parleurs.

i Sur les véhicules équipés d'antennes de glace, la réception peut être perturbée par la présence de films ou d'autocollants métallisés sur les glaces.

Descriptifs des fonctions

ⓘ **Veillez respecter les informations et ⓘ figurant à la page 262.**

Sélection du type de réception

En fonction du type de réception, plusieurs stations sont disponibles. Les types de réceptions disponibles dépendent de l'équipement du véhicule et ne sont pas disponibles dans tous les pays.

1. Touchez **Source** pour ouvrir la liste des types de réception.

2. Sélectionnez le type de réception. Par exemple : FM.

Recherche et sélection de stations

La recherche et la sélection de stations peuvent s'effectuer de plusieurs façons. Les possibilités varient selon le type de réception.

Recherche de stations en mode SCAN

En mode SCAN, les stations du type de réception sont activées successivement et chacune est restituée pendant environ 5 secondes. Le mode SCAN n'est possible que dans la fenêtre supplémentaire dans laquelle la lecture en cours est affichée.

1. Touchez **♪**.
2. Pour démarrer le mode SCAN, touchez **▷◁**.

Le mode SCAN démarre et la station actuellement réglée apparaît sur l'afficheur.

3. Pour sélectionner une station, touchez **▷◁**.

Le mode SCAN s'arrête et la station est réglée.

Sélection d'une station à l'aide du volant multifonction

Vous pouvez utiliser le volant multifonction pour sélectionner des stations dans la liste des stations ou dans les favoris.

- Appuyez sur **⏮** du volant multifonction pour sélectionner la station précédente.
- Appuyez sur **⏭** du volant multifonction pour sélectionner la station suivante.

Sélection d'une station à partir de la bande de fréquences

1. Sélectionnez le type de réception AM ou FM.
2. Touchez **⏮** pour ouvrir la bande de fréquences.
3. Touchez le curseur, déplacez-le sur la bande de fréquences et relâchez-le lorsque vous avez atteint la fréquence souhaitée.

Ou : touchez un point sur la bande de fréquences. Le curseur saute automatiquement.

quement sur la fréquence correspondante.

La station est réglée sur la fréquence réglée.

Sélection d'une station dans la liste des stations

La liste de stations indique les stations pouvant être captées actuellement. La liste des stations se met à jour automatiquement. En fonction du pays, la liste des stations du type de réception FM/DAB est réglée comme liste des stations active dans les réglages d'usine et les stations sont triées par ordre alphabétique.

1. Sélection du type de réception.
2. Touchez la station souhaitée.

La station souhaitée est réglée. Le meilleur type de réception est sélectionné automatiquement en fonction de la disponibilité de la station.

Modification du classement des stations de la liste

Le classement actuel des stations figure dans la liste des stations. Vous pouvez trier la liste des stations par ordre alphabétique, par groupe et par genre.

1. Ouvrez la liste des stations.
2. Touchez $\vee$ à côté de l'affichage du classement actuel.
3. Sélectionnez le classement souhaité.

Le classement sélectionné est réglé.

Sélection d'une station et ajout aux favoris

Vous pouvez enregistrer jusqu'à 36 stations ou fréquences de types de réception différents en tant que favoris.

Enregistrement d'une station favorite

1. Sélection du type de réception.
2. Réglez la station souhaitée.
3. Touchez $\star$.

Ou : touchez une station dans la liste des stations et maintenez appuyé.

Les emplacements mémoires s'affichent.

4. Touchez $\star$.

Ou : touchez un emplacement mémoire déjà utilisé et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que la station soit mémorisée.

La station est enregistrée dans l'emplacement mémoire sélectionné.

Si une station était déjà enregistrée dans l'emplacement mémoire, cette station sera supprimée et remplacée par la nouvelle station.

Affichage ou masquage de l'affichage des logos des stations et du diaporama DAB

1. Touchez $\mathcal{J}$.
2. Touchez dans l'affichage du texte de radio pendant la lecture en cours.

Autres fonctions en mode radio

Les fonctions indiquées ci-après dépendent de l'équipement et ne sont pas disponibles dans tous les pays.

Fonction de radioguidage (fonction TP)

La fonction de radioguidage (fonction TP) surveille les avertissements d'une station de radioguidage pré-réglée pour la surveillance du trafic par radio et les lit automatiquement alors que le mode radio ou le mode média est en marche. Pour permettre la réception de l'information routière, une station de radioguidage doit être captable et la fonction TP doit être activée dans les réglages. Les stations de radioguidage ne sont pas disponibles dans tous les pays. Certaines stations ne disposant pas d'un propre radioguidage prennent en charge la fonction TP à l'aide d'une station de radioguidage correspondante (EON).

Tant qu'une station de radioguidage peut être captée, elle est toujours réglée automatiquement en arrière plan en mode Média.

Si aucune station de radioguidage n'est captable, **No TP** apparaît sur l'afficheur. L'appareil recherche alors automatiquement une station de radioguidage pouvant être captée. Dès qu'une nouvelle station de radioguidage peut être captée, l'écran affiche de nouveau **TP**.

Activation de la fonction TP

1. En mode Radio, touchez  **Radio**, puis touchez et activez **Radioguidage (TP)**.

Ou : en mode Média, touchez  **Médias**, puis touchez et activez **Radioguidage (TP)**.

Logos de stations

Des logos de station peuvent être préconfigurés dans le système d'infodivertissement pour différentes gammes de fréquences.

Si la **Sélection automatique de logos de station** est activée dans les réglages, les logos de station sont automatiquement attribués aux stations.

Activation de l'affectation automatique de logos de stations

1. Touchez  **Radio**, puis touchez et activez **Sélection automatique logos de stations**.

Affectation manuelle des logos de stations

1. Touchez  **Radio**  **Logos de stations**.
2. Choisissez la station à laquelle vous souhaitez affecter un logo.
3. Sélectionnez le logo de station.
4. Si vous le souhaitez, vous pouvez répéter la procédure pour d'autres stations.
5. Pour terminer l'affectation de logos de station, touchez .

Changement vers des stations similaires

Si la réception d'une station est mauvaise ou interrompue, l'autoradio passe automatiquement à une autre station, par ex. entre des stations régionales voisines, en fonction de la disponibilité de la station et de la qualité de réception.

Activation de la commutation sur des stations similaires

1. Touchez puis activez  **Radio**  **Commutation sur station similaire quand réception faible**.

Informations routières DAB supplémentaires

Outre les annonces de la fonction TP, le mode de réception DAB vous permet également recevoir d'autres annonces des stations, comme les prévisions météorologiques.

Activation d'informations routières DAB supplémentaires

1. Touchez puis activez  **Radio**  **Infos routières DAB supplémentaires**. 

Fonctions et symboles

 **Veuillez respecter les informations**  et  **figurant à la page 262.**

Fonctions

Les fonctions et les modes de réception disponibles varient en fonction de l'équipement et du pays.

- Syntoniseur AM
- Syntoniseur multiple FM (antenne à fonction Diversité).
- Liste récapitulative des stations
 - Fusion en une liste des stations FM et DAB (FM/DAB).
- Liste récapitulative des enregistrements pour les favoris
- Affichage des logos de stations.
- Amplificateur d'antenne
- DAB/DAB+.
- Diaporama DAB.
 - Des images fixes sont transmises l'une après l'autre parallèlement au programme en cours.

Symboles

Les symboles dépendent de l'équipement et du pays.

Symboles d'ordre général

1. Pour ouvrir le menu principal, ouvrez la vue d'ensemble des applications et touchez   → page 267.



Sélection du mode de réception AM.



Sélection du mode de réception FM.



Sélection du mode de réception FM/DAB.



Sélection du mode de réception DAB.



Sélection d'une gamme de fréquences ou d'un type de réception



Ouverture des favoris
En minuscules dans une liste de stations : station déjà mémorisée comme favori.



Ouverture de la lecture en cours



Ouverture de la bande de fréquences pour la sélection manuelle de la fréquence AM



Mise à jour manuelle de la liste des stations



Ajout de la station aux favoris



Sélection de la station précédente dans la liste des stations



Sélection de la station suivante dans la liste des stations



Retour vers le niveau supérieur



Démarrage du mode SCAN



Accès aux réglages.

TP

La fonction de radioguidage (fonction TP) pour la surveillance du trafic par radio est activée.

Pas de TP La station de radioguidage sélectionnée n'est pas disponible.

AF Off Le suivi automatique des stations (AF) est désactivé.

RDS Off La radiodiffusion de données de service ((RDS)) est désactivée.

Symboles pour les types de réception FM/DAB



Aucune réception DAB possible.



Média

Entrée en matière

Le mode média vous permet de lire avec le système d'infodivertissement des fichiers multimédias stockés sur des supports informatiques et, en fonction de l'équipement, de mémoriser vos favoris pour y accéder rapidement.

En fonction de l'équipement, vous pouvez utiliser les supports informatiques suivants comme source :

— Support de stockage USB par ex. clé USB

Clés USB avec système de fichiers FAT32 uniquement.

— Appareil Bluetooth®, par ex. téléphone mobile.

Selon l'équipement, vous pouvez lire les types de fichiers multimédias suivants :

— Fichiers audio, par ex. musique

— Fichiers vidéo

Restrictions et remarques sur les supports informatiques

Les supports informatiques encrassés, surchauffés ou endommagés peuvent devenir inutilisables. Tenez compte des instructions du fabricant.

Les différences de qualité entre les supports informatiques de différents fabricants peuvent provoquer des dysfonctionnements lors de la lecture des médias.

Une configuration incorrecte d'un support informatique peut le rendre illisible.

Le temps de lecture des supports informatiques peut varier en fonction du volume de stockage, de l'état d'utilisation (copies et suppressions), du système de fichiers, de la structure des dossiers et de la quantité de données stockées.

Les listes de lecture déterminent uniquement un ordre de lecture et renvoient

à l'emplacement des fichiers multimédias à l'intérieur de la structure des dossiers. Aucun fichier média n'est enregistré dans les listes de lecture. Pour qu'une liste de lecture soit lue, les fichiers média doivent être disponibles sur le support informatique à l'emplacement d'enregistrement vers lequel renvoie la liste de lecture.

 Nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'endommagement, de modification ou de perte de fichiers sur les supports informatiques.

Lecture de fichiers multimédias

 **Veuillez respecter les informations et  figurant à la page 262.**

Connexion et sélection de la source média

1. Reliez la source média.
2. Touchez **Mes médias**, puis sélectionnez la source média souhaitée.

Recherche et écoute de fichiers multimédias

Vous pouvez rechercher et écouter de différentes manières des fichiers multimédias depuis une source média.

Recherche dans la source média sélectionnée

Il est possible de rechercher tous les fichiers multimédias présents sur la source média reliée dans une structure des dossiers ou en effectuant une recherche en texte intégral.

1. Ouvrez la structure de dossier.
2. Recherchez le titre souhaité dans une structure de dossier.

Ou : Pour démarrer la recherche en texte intégral, touchez **Q** et saisissez le nom complet de la station souhaitée.

Lors de la saisie, la liste des titres trouvés est automatiquement mise à jour.

3. Touchez le titre souhaité.

Si la sélection se trouve, lors du démarrage de la lecture, dans un dossier d'une source média, les fichiers multimédias

qui s'y trouvent sont ajoutés à la lecture.

Dans le cas de la lecture d'une liste de lecture, tous les titres disponibles de la liste de lecture sont ajoutés à la lecture.

4. Fermez la sélection avec **X**.

Mémorisation d'un fichier multimédia comme favori

Il est uniquement possible d'enregistrer comme favoris les fichiers multimédia stockés dans **Mes médias**, dans le dossier **Musique**. Vous pouvez enregistrer différents titres, albums, interprètes et genres comme favoris.

1. Démarrez la lecture du titre souhaité.
2. Ouverture de la liste de favoris
3. Touchez un emplacement de favori libre.

Ou : touchez un emplacement de favori déjà occupé sans relâcher pendant env. 3 secondes.

4. Sélectionnez, par ex. plage, dans la liste de sélection.

Les possibilités de sélection dans la liste de sélection varient en fonction des données qui sont jointes au fichier multimédia. S'il n'est par exemple pas précisé de genre pour des fichiers de musique, le genre ne peut pas être mémorisé comme favori.

Le favori sélectionné est mémorisé à l'emplacement correspondant. Si un favori était déjà mémorisé sur l'emplacement, celui-ci est remplacé par le nouveau favori.

Sélection de fichier multimédia dans les favoris

1. Ouverture de la liste de favoris
2. Touchez les favoris souhaités.

Suivant la sélection, tous les titres faisant partie du favori sont ajoutés à la lecture.

Lecture de divertissements

Le système d'infodivertissement permet de lire de la musique.

Selon le pays, il est également possible de lire des vidéos.

Mode vidéo

En mode vidéo, selon l'équipement du véhicule et le pays, vous pouvez lire sur l'afficheur du système d'infodivertissement une vidéo stockée sur un support informatique ou dans la mémoire interne.

Le son de la vidéo est restitué par les haut-parleurs du véhicule.

L'image vidéo n'apparaît que lorsque le véhicule est à l'arrêt. Lorsque le véhicule est en marche, l'afficheur du système d'infodivertissement est éteint. Le son de la vidéo reste toutefois audible.

Dans certains pays, l'image de la vidéo n'est pas affichée pour des raisons de sécurité routière, même lorsque le véhicule est à l'arrêt.



Fonctions et symboles

 **Veuillez respecter les informations et  figurant à la page 262.**

Fonctions

Les fonctions et les formats de médias disponibles varient en fonction de l'équipement et du pays.

- Lecture et commande des médias via Bluetooth®.
- Lecture audio dans les formats suivants :
 - AAC
 - APE
 - ALAC
 - FLAC
 - MP2
 - MP3
 - MP4
 - Vorbis
 - OPUS
 - WMA
 - WAV
- Lecture vidéo dans les formats suivants :
 - MPEG-1 et MPEG-2 (.mpg, .mpeg, .mkv, .avi).
 - ISO MPEG-4 ASP ; Xvid (.mp4, .m4v, .mov, .mkv, .avi).

— ISO MPEG-4 AVC / H.264 (.mp4, .m4v, .mov, .mkv, .avi).

— Windows Media Video 9 (.wmv, .asf, .mkv, .avi).

- Listes de lecture sur tous les appareils
- Base de données multimédia multisource : **Mes médias**.
 - Les données de toutes les sources multimédias connectées au système d'infodivertissement sont mémorisées dans une base de données multimédia **Mes médias**.
 - Lorsque vous sélectionnez **Mes médias**, les catégories (par ex. : musique) et les sources de médias raccordées sont d'abord affichées.
 - Tous les fichiers multimédias des appareils USB sont filtrés par catégories (par ex. albums). Cette vue de catégories est toujours affichée dans **Mes médias**. La structure des dossiers classique des différents supports de données USB figure également dans le menu **Mes Médias**.
- Recherche multimédia

Symboles

Les symboles peuvent différer selon l'équipement, le pays et le système d'infodivertissement.

Symboles d'ordre général

1. Pour ouvrir le menu principal, ouvrez la vue d'ensemble des applications et touchez   → page 267.



Ouverture de la lecture en cours



Démarrage de la lecture



Passage au titre précédent



Passage au titre suivant



Répétition de tous les titres

 Activation de l'ordre de lecture aléatoire

 En haut à droite : sélection de la source multimédia.

 Ouverture de la fonction Recherche.

 Ajout d'un titre à la liste de lecture

 Ouverture de la liste des favoris

 Ajout du fichier multimédia aux favoris

 Ouverture des titres lus récemment

 Retour aux dossiers supérieurs de la source multimédia

 Accès aux réglages.

Symboles des sources multimédias

 **Mes médias** : base de données multimédia **Mes médias** comme source de médias. Les appareils USB connectés et la structure des dossiers peuvent être sélectionnés sous **Mes Médias**.

 **Bluetooth** : sélectionnez comme source média un appareil connecté par Bluetooth®. Vous pouvez également y sélectionner et raccorder des appareils qui ne sont pas encore connectés par Bluetooth®.

 Sélectionnez un appareil connecté via USB comme source multimédia. Vous pouvez sélectionner l'appareil USB connecté dans **USB** USB.

Symboles des catégories et groupes de fichiers multimédias

 Plage de musique

 Vidéos

 Listes de lecture

 Albums

 Interprètes

 Genres

 Balados

 Livres audio

 Compilations

Symboles lors de la lecture de vidéos

 Lecture de la vidéo en mode plein écran

 Lecture en mode réduit

Navigation

Entrée en matière

Un système mondial de satellites détermine la position actuelle du véhicule. L'ensemble des valeurs mesurées et des éventuelles informations routières sont comparées aux cartes disponibles pour permettre une navigation optimale jusqu'à destination. Les instructions de navigation sonores et les représentations graphiques vous guident jusqu'à votre destination.

Dans certains pays, il est possible que plusieurs fonctions du système d'infodivertissement ne puissent plus être sélectionnées lorsque le véhicule dépasse une vitesse définie. Cela n'est pas dû à un dysfonctionnement, mais aux prescriptions légales en vigueur dans le pays considéré.

Si vous vendez ou prêtez votre véhicule, nous vous recommandons de restaurer les réglages d'usine du système d'infodivertissement.

sement → page 268. C'est le seul moyen de supprimer toutes vos données personnelles telles que les informations relatives à la navigation. Pour de plus amples informations à ce sujet, reportez-vous au chapitre relatif aux services mobiles en ligne → page 260.

MISE EN GARDE

Effectuer des réglages, des saisies de destination et des modifications concernant la navigation pendant la conduite peut distraire le conducteur de la circulation et provoquer des accidents et des blessures graves.

- Soyez donc toujours attentif et responsable pendant que vous conduisez.
- Effectuez les réglages, les saisies de destination et les modifications concernant la navigation uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

 Si, pendant un guidage, vous ratez une intersection, le système de navigation recalcule l'itinéraire.

 La qualité des indications de conduite dépend des données de navigation à disposition et, selon le pays, des perturbations de la circulation éventuellement signalées.

 Selon le véhicule et le pays, avant d'utiliser les services mobiles en ligne de la navigation, sélectionnez le « mode en ligne » et un mode avec les données de localisation dans les paramètres de confidentialité → page 260.

 Pour l'utilisation des services mobiles en ligne comme les infos trafic en ligne, le service mobile en ligne correspondant doit être activé et, en fonction du pays, les réglages des paramètres de confidentialité doivent être adaptés → page 260. Ce n'est qu'alors que, par ex. des infos trafic en ligne sont diffusées dans le système de navigation. Si aucune info trafic en ligne n'est disponible, le symbole suivant s'affiche en fonction du véhicule : .

Restrictions lors de la navigation

Lorsque le système d'infodivertissement ne peut pas capter de données des satellites GPS (dans un tunnel par exemple), la navigation

reste toutefois possible grâce aux capteurs du véhicule.

Dans les régions qui ne sont pas enregistrées sous forme numérisée sur la mémoire du système d'infodivertissement ou qui ne le sont que de manière incomplète, le système d'infodivertissement continue d'essayer de réaliser un guidage.

Lorsque les données de navigation sont manquantes ou incomplètes, il est possible que la position du véhicule ne puisse pas être exactement définie. Par conséquent, la navigation peut ne pas être aussi précise que d'habitude.

Le tracé des routes subit des modifications permanentes (par ex. des chantiers). Si les données de navigation sont obsolètes, des erreurs ou des imprécisions peuvent se produire pendant le guidage. 

Descriptifs des fonctions

 **Tenez compte des  et  à la page 262 et des  au début de ce chapitre, à la page 279.**

Instructions de navigation

Les messages de navigation sont des messages acoustiques destinés au conducteur concernant l'itinéraire actuellement emprunté. Le type et la fréquence des instructions de navigation dépendent des réglages et de la situation de conduite (par ex. début du guidage, conduite à adopter sur une autoroute ou un rond-point).

Si la destination ne peut pas être exactement atteinte, par ex. parce qu'elle se trouve dans une zone non numérisée, une instruction de navigation vous indique que vous avez atteint la zone de destination. Des indications relatives à la direction à prendre et à la distance restant jusqu'à destination apparaissent également sur l'écran.

Durant un guidage dynamique, les perturbations de la circulation signalées qui se trouvent sur l'itinéraire sont indiquées. Si l'itinéraire est recalculé en raison d'une perturbation de la circulation ou d'un style de conduite modifié, une instruction de navigation supplémentaire vous en avertit.

Pendant les instructions de navigation, il est possible de modifier leur volume sonore ou de couper le son. Toutes les autres instructions de navigation sont restituées à ce volume sonore ou sont mises en veille silencieuse. Vous trouverez d'autres réglages relatifs aux instructions de navigation dans les réglages de la navigation → page 283.

Répétition de l'instruction de navigation

Si vous avez manqué une instruction de navigation, vous pouvez, en fonction du modèle, faire en sorte que le système la répète.

1. Sur la carte, touchez le bouton de fonction avec les prochaines instructions d'itinéraire.

 Lorsque le système d'infodivertissement est en veille silencieuse, les instructions de navigation ne sont pas diffusées.

Adaptation de la carte de navigation

Pour obtenir une vue optimale, vous pouvez aussi adapter la carte de navigation et l'affichage de la carte à l'aide de gestes effectués avec les doigts sur l'écran tactile.

Déplacement de la carte de navigation

Recommandation : utilisez l'index.

1. Déplacez la carte de navigation avec le doigt.

Zoom avant ou zoom arrière sur la carte

Recommandation : utilisez l'index.

1. Touchez la carte deux fois successivement et maintenez la pression.
2. Pour effectuer un zoom arrière sur la vue cartographique, déplacez le doigt vers le bas.

Ou : pour effectuer un zoom arrière sur la vue cartographique, déplacez le doigt vers le haut.

Zoom avant ou zoom arrière sur la carte

Recommandation : utilisez le pouce et l'index.

1. Touchez la carte avec les deux doigts en même temps sans relâcher.

2. Pour effectuer un zoom arrière sur la vue cartographique, écartez les doigts.

Ou : pour effectuer un zoom arrière sur la vue cartographique, rapprochez les doigts.

Inclinaison de la carte

Recommandation : utilisez l'index et le majeur.

1. Touchez la carte avec deux doigts horizontaux l'un par rapport à l'autre en même temps sans relâcher.
2. Pour incliner la carte vers l'avant, déplacez les doigts vers le haut.

Ou : pour incliner la carte vers l'arrière, déplacez les doigts vers le bas.

Rotation de la carte

Recommandation : utilisez le pouce et l'index.

1. Touchez la carte avec les deux doigts en même temps sans relâcher.
2. Pour faire pivoter la vue cartographique, tournez les doigts dans le sens horaire ou antihoraire.

 Vous pouvez également agrandir ou réduire la vue cartographique à l'aide du curseur tactile de réglage du volume → page 267.

Plan d'itinéraire

Le plan d'itinéraire contient votre itinéraire ainsi que les étapes possibles. Dans le plan d'itinéraire, vous pouvez définir, déplacer ou supprimer successivement des destinations et des étapes. Le point de départ est toujours la position du véhicule déterminée par le système d'infodivertissement. Si les données de la navigation sont disponibles, le plan d'itinéraire contient des informations sur les événements pertinents, comme les étapes intermédiaires, ainsi que des propositions de destination. Si vous touchez un événement, une fenêtre supplémentaire s'ouvre avec des options supplémentaires. Les options disponibles dépendent de l'événement et des réglages en vigueur.

Ouverture et fermeture du plan d'itinéraire

1. Pour ouvrir le plan d'itinéraire, touchez l'aperçu du plan d'itinéraire à droite sur la carte.
2. Pour fermer le plan d'itinéraire, touchez | à droite sur la carte.

Modification du guidage sur le plan d'itinéraire

Pour modifier le guidage, déplacez des étapes ou la destination dans le plan d'itinéraire.

1. Appuyez longuement sur la destination souhaitée jusqu'à ce qu'elle soit visiblement mise en surbrillance.
2. Déplacez la destination à l'endroit souhaité et retirez votre doigt.

Arrêt du guidage dans le plan d'itinéraire

1. Pour arrêter le guidage jusqu'à la destination, touchez ⊗ à droite sur la carte dans l'aperçu du plan d'itinéraire.

Fenêtre supplémentaire sur le plan d'itinéraire

Si vous touchez les entrées du plan d'itinéraire, une fenêtre supplémentaire contenant d'autres options peut apparaître. Les options possibles dépendent de l'entrée ayant été sélectionnée.

Fonctions de la fenêtre supplémentaire :

Afficher sur la carte Affichage d'un élément sélectionné sur la carte

Ajouter une étape Ajout d'une étape au guidage

Itinéraire direct Démarrage du guidage direct

Supprimer Suppression d'une étape du guidage

Contourner Contournement d'une perturbation de la circulation L'itinéraire est alors recalculé.

Stopper le guidage Arrêt du guidage en cours

Fermeture de la fenêtre supplémentaire sur le plan d'itinéraire

1. Touchez une zone libre en dehors de la fenêtre supplémentaire.

Réglage des catégories de destinations spéciales préférées

Le système propose diverses destinations spéciales (par ex. stations-service) disponibles via le symbole de sélection rapide dans la saisie des destinations, dans le plan d'itinéraire et sur la carte. Vous pouvez donner la priorité à l'affichage de ces symboles.

1. Touchez 𐄂 ▶ **Fonctions de base ▶ Déterminer catégor. destinations spéciales préférées.**

Données stockées

Le système d'infodivertissement mémorise certaines données telles que les itinéraires parcourus le plus fréquemment afin de permettre une saisie rapide de vos destinations et d'optimiser le guidage.

Suppression de données mémorisées

1. Touchez 𐄂 ▶ **Fonctions de base ▶ Supprimer le comportement d'utilisation.**
2. Touchez pour confirmer la suppression.

Mémorisation du comportement utilisateur

Pendant le trajet, le système de navigation mémorise les itinéraires parcourus et les destinations atteintes en vue de proposer automatiquement des destinations. Le système apprend ces destinations en fonction du moment de la journée et du jour de la semaine.

La navigation peut proposer des itinéraires connus. Si vous sélectionnez l'un des itinéraires suggérés, le guidage débute.

Le guidage suit l'itinéraire sélectionné, jusqu'à ce que vous le quittiez. L'itinéraire est alors recalculé pour rejoindre, via le chemin le plus direct, l'itinéraire sélectionné.

Les perturbations pertinentes de la circulation sont prises en compte lors du guidage. Lorsqu'un itinéraire alternatif et les données de navigation sont disponibles, les perturbations concernées sont contournées.

Si un itinéraire connu est emprunté lors du guidage inactif, la destination est mémorisée dans le plan d'itinéraire. Le guidage pour la destination apprise n'a pas besoin d'être activement démarré. Les perturbations importantes peuvent être indiquées et l'heure d'arrivée prévue est affichée.

Vous pouvez activer ou désactiver la fonction à tout moment et supprimer les données stockées sur la fonction.

Activation ou désactivation de la fonction « Apprendre comportement d'utilisation »

1. Pour ouvrir les réglages relatifs à cette fonction, touchez  **Fonctions de base**.
2. Touchez puis activez **Apprendre comportement d'utilisation**.

Affichage des itinéraires suggérés

1. Touchez .

Suppression des données sauvegardées de la fonction « Apprendre comportement d'utilisation »

1. Pour ouvrir les réglages relatifs à cette fonction, touchez  **Fonctions de base**.
2. Touchez **Supprimer le comportement d'utilisation**.

Fonctions et symboles

 **Tenez compte des  et  à la page 262 et des  au début de ce chapitre, à la page 279.**

Fonctions

Les fonctions dépendent de l'équipement et du pays.

- Saisie de la destination et calcul d'itinéraire
- Destinations personnelles
- Vues des villes en 3D
- Mise à jour des cartes en ligne
- Info trafic en ligne

Symboles

Les symboles peuvent différer selon l'équipement, le pays et le système d'infodiversité.

Symboles d'ordre général

1. Pour ouvrir le menu principal, ouvrez la vue d'ensemble des applications et touchez  → page 267.



Saisie de la destination et recherche



Ouverture de la carte de navigation



Ouverture des adresses enregistrées ou de la liste des contacts du téléphone mobile connecté



Accès aux réglages.

Vous trouverez ici les réglages relatifs aux instructions de navigation.

Symboles sur la carte

Les boutons de fonction et les affichages dépendent des réglages et de la situation de conduite actuelle.

Si les données de navigation sont disponibles, des symboles pour les trafics, par exemple sur les perturbations de la circulation, et les POI, (stations-service par ex.) sont affichés sur la carte → page 286.



Position actuelle

Touchez pour centrer la carte sur le véhicule ou pour afficher les détails sur la position du véhicule.



Affichage de la position actuelle



Détermination de l'orientation et de l'inclinaison de la carte



Échelle de la carte



Mode Carte tout automatique
Orientation de la carte dans le sens de la marche, position, zoom et inclinaison

 Ouverture de l'aperçu de l'itinéraire et des itinéraires alternatifs par rapport au guidage en cours

Symboles dans le plan d'itinéraire

 Position actuelle

 Destination du guidage en cours

 Arrêt du guidage en cours

| Fermeture du plan d'itinéraire

Autres symboles

 Ouverture des informations relatives à l'itinéraire

 Ouverture des options d'itinéraire

☆ Dans la fenêtre supplémentaire : enregistrement comme favori

 Dans la recherche de destination : ouverture de la saisie détaillée d'une adresse de destination. Dans la liste des contacts : ouverture de l'adresse

Perturbations du trafic

Les perturbations du trafic s'affichent sur la carte si tant est que les données de navigation correspondantes soient disponibles → page 286. En fonction du pays, l'affichage du service mobile en ligne « Info trafic en ligne » doit être activé.

1. Pour ouvrir une fenêtre supplémentaire avec d'autres détails, touchez une perturbation de la circulation → page 280.

 Informations routières non disponibles Activez si nécessaire le service mobile en ligne « Info trafic en ligne ».

 Bouchon

 Accident

 Verglas

 Route barrée

 Chaussée glissante

 Danger

 Travaux

 Vent fort



Saisie d'une destination et démarrage du guidage

 **Tenez compte des  et  à la page 262 et des  au début de ce chapitre, à la page 279.**

Les fonctions de saisie de destinations disponibles varient en fonction de l'équipement du véhicule. Certaines fonctions sont disponibles uniquement dans certains pays.

Vous pouvez limiter votre recherche grâce à des propositions dans la liste de résultats, par ex. « À proximité ».

Vous trouverez des informations supplémentaires sur les symboles affichés à l'écran du système d'infodivertissement dans le présent Manuel du conducteur → page 283.

Entrée d'une adresse

Démarrez le guidage en entrant une adresse. Pendant la saisie, le système de navigation propose des destinations déjà connues. Vous pouvez également saisir une nouvelle adresse inconnue pour le guidage.

 Pour saisir l'adresse, n'entrez pas le code postal, mais le nom du lieu de destination.

Sélection d'une destination et démarrage de la navigation

1. Touchez .
2. Saisissez l'adresse de la destination, puis sélectionnez la destination souhaitée.

Ou : touchez  et effectuez une saisie détaillée de la destination.

3. Touchez **Démarrer**.

Ou : touchez .

Démarrage rapide

1. Touchez .
2. Saisissez l'adresse de la destination, et touchez la destination souhaitée sans relâcher pendant quelques secondes.

 Veillez à saisir votre destination aussi précisément que possible. Si vous faites une erreur lors de la saisie de la destination, le guidage peut se révéler impossible ou vous conduire à une destination erronée.

Destinations proposées

La navigation utilise les données stockées, telles que les dernières destinations, les destinations apprises, les favoris, ou encore les adresses personnelles et professionnelles, afin de les proposer pour un guidage.

Sélection d'une destination et démarrage de la navigation

1. Touchez  ► **Propositions**.
 2. Sélectionnez la destination souhaitée.
- Le guidage démarre automatiquement.

Dernières destinations

Le système de navigation peut mémoriser jusqu'à 25 des dernières destinations atteintes afin de vous les proposer pour le guidage. Les nouvelles destinations écrasent automatiquement les destinations les plus anciennes.

Sélection d'une destination et démarrage de la navigation

1. Touchez  ► **Dernières destinations**.
2. Touchez la destination souhaitée.
3. Touchez **Démarrer**.

Ou : touchez .

Démarrage rapide

1. Touchez  ► **Dernières destinations**.
2. Touchez la destination souhaitée sans relâcher pendant quelques secondes.

Destinations favorites

Vous pouvez mémoriser jusqu'à 50 destinations favorites.

Mémorisation d'une destination favorite

1. Pendant la saisie d'une destination, touchez  dans la fenêtre supplémentaire.

Sélection d'une destination et démarrage de la navigation

1. Touchez  ► **Favoris**.
2. Touchez la destination souhaitée.
3. Touchez **Démarrer**.

Ou : touchez .

Démarrage rapide

1. Touchez  ► **Favoris**.
2. Touchez la destination souhaitée sans relâcher pendant quelques secondes.

Sélection sur la carte

La carte de navigation contient, à de nombreux emplacements, des zones actives adaptées à une saisie de la destination. Pour entrer une destination, touchez la position ou la localisation souhaitée sur la carte. Si l'endroit se trouve dans une zone cartographiée, vous pouvez démarrer le guidage.

La saisie d'une destination avec la carte dépend de la version des données cartographiques utilisées. Elle n'est pas possible avec toutes les positions sur la carte.

Utilisation des données d'adresse d'un contact

Démarrez le guidage avec les données d'adresse d'un contact enregistré. Les contacts enregistrés sans données d'adresse ne peuvent pas être utilisés pour le guidage.

Démarrage de la navigation

1. Touchez .
2. Touchez le contact souhaité avec les données d'adresse.
3. Touchez **Démarrer**.

Ou : touchez .

 Même si les données d'adresse d'un contact enregistré sont obsolètes, le guidage est effectué vers l'adresse enregistrée, ce qui peut vous conduire à une destination erronée.

— Avant de démarrer un guidage, vérifiez que l'adresse d'un contact enregistrée est toujours valable. Pour cela, la mise à jour du répertoire téléphonique dans le système d'infodivertissement doit être complètement terminée → page 289.

— Attendez que la mise à jour du répertoire téléphonique dans le système d'infodivertissement soit complètement terminée → page 289.

Données de navigation

 **Tenez compte des  et  à la page 262 et des  au début de ce chapitre, à la page 279.**

Le système d'infodivertissement est doté d'une mémoire de données de navigation interne. Les données de navigation requises, spécifiques au pays, sont préinstallées.

Pour exécuter correctement le guidage et utiliser pleinement les fonctions proposées, le système d'infodivertissement a en permanence besoin de données de navigation à jour.

AVERTISSEMENT

Si vous utilisez des données obsolètes, des dysfonctionnements peuvent survenir durant la navigation. Le système n'est alors pas en mesure de calculer les itinéraires actuels ou il vous guide vers une mauvaise destination.

- Veillez à toujours mettre à jour les données de navigation.

Mise à jour manuelle des données de navigation

Pour la mise à jour manuelle des données de navigation des régions plus vastes, adressez-vous à votre concessionnaire agréé.

Affichage de la version des données cartographiques

1. Ouvrez la vue d'ensemble des applications et touchez  **Info** **Informations système**.



Informations de trafic

 **Tenez compte des  et  à la page 262 et des  au début de ce chapitre, à la page 279.**

La réception d'informations de trafic dépend de l'équipement et n'est pas disponible dans tous les pays. Pour pouvoir utiliser la fonction « Info trafic en ligne », vous devez, en fonction du pays, sélectionner le « mode en ligne » et un mode avec données de localisation dans les réglages des paramètres de confidentialité → page 260.

Lorsqu'une connexion Internet est établie, le système d'infodivertissement reçoit automatiquement des informations routières détaillées. Ces informations sont affichées à l'aide de symboles et d'une coloration du réseau routier.

 Dans certains pays, la réception des informations routières dépend des réglages des paramètres de confidentialité. En mode « Connectivité du véhicule désactivée », le système ne reçoit aucune information routière → page 260.

Perturbations du trafic

Des perturbations du trafic, par ex. un bouchon, sont affichées sur la carte de navigation sous la forme de symboles → page 283.

Le plan d'itinéraire montre les perturbations du trafic actuelles, si tant est que les données de navigation correspondantes soient disponibles.

Lorsque le guidage est actif, les perturbations du trafic qui se trouvent sur la route

s'affichent sur le plan d'itinéraire. Vous pouvez contourner ces perturbations du trafic en modifiant le plan d'itinéraire → page 280.

Contournement d'une perturbation de la circulation

1. Touchez la perturbation de la circulation.
2. Touchez **Contourner**.

L'itinéraire est alors recalculé.

 Cela permet de contourner une seule perturbation du trafic par guidage.

 Des avertissements locaux, par exemple pour des intempéries, peuvent être affichés sous la forme de messages contextuels du système d'infodivertissement.

Affichage du flux du trafic

Le flux de la circulation pour les perturbations du trafic actuelles est matérialisé par la couleur du réseau routier sur la carte.

Orange Ralentissement

Rouge Bouchon

Interface téléphonique

Entrée en matière

Grâce à l'interface téléphonique, vous pouvez associer votre téléphone mobile au système d'infodivertissement et commander les fonctions de téléphonie à l'aide de ce dernier. Le son est restitué par les haut-parleurs du véhicule. Selon l'équipement, vous pouvez associer simultanément jusqu'à deux téléphones mobiles au système d'infodivertissement → page 288.

Les fonctions décrites ne sont pas disponibles dans tous les pays et dépendent de l'équipement, du téléphone mobile utilisé et de son système d'exploitation.

Les conversations téléphoniques à l'intérieur du véhicule peuvent être perturbées par une vitesse élevée, de mauvaises conditions météorologiques, l'état de la route, un fort niveau de bruit ambiant, y compris à l'extérieur du véhicule, et la qualité du réseau.

L'interface téléphonique peut être équipée d'un amplificateur d'antenne qui améliore la qualité de réception du téléphone mobile.

 Normalement, il n'est nécessaire de coupler un appareil, par ex. téléphone mobile, qu'une seule fois par technologie (Bluetooth® ou Wi-Fi). La connexion de l'appareil au système d'infodivertissement par Bluetooth® ou Wi-Fi peut être rétablie à tout moment sans procéder à nouveau au couplage.

 Lors d'un appel téléphonique effectué via le dispositif mains libres ou à volume sonore élevé, les conversations menées à bord peuvent également être entendues par des tiers à l'extérieur du véhicule.

 Pendant une communication téléphonique, vous pouvez adapter le volume sonore à l'aide de l'élément de commande du volume sonore → page 267.

Lieux soumis à des prescriptions particulières

△ Éteignez le téléphone mobile et l'interface téléphonique dans les lieux présentant une atmosphère potentiellement explosive. Ces lieux ne sont pas toujours signalés clairement en tant que tels. Il peut s'agir :

- Des zones situées à proximité de conduites et de réservoirs contenant des produits chimiques.
- Des ponts inférieurs des navires et ferries.
- Des zones situées à proximité de véhicules fonctionnant au GPL (par ex. propane ou butane).
- Des lieux où l'air contient des produits chimiques ou des particules, comme de la farine, des poussières ou de la poudre métallique.
- De tout autre lieu dans lequel il convient de couper le moteur ou le téléphone mobile.

MISE EN GARDE

Dans les lieux présentant une atmosphère potentiellement explosive (par ex. à proximité de stations-service) et dans les lieux soumis à des prescriptions particulières, des étincelles, dues aux décharges électrostatiques ou aux téléphones

mobiles par ex., peuvent provoquer une explosion ou un incendie, ce qui peut causer des blessures graves, voire mortelles.

- Éteignez le téléphone mobile et l'interface téléphonique dans les lieux présentant une atmosphère potentiellement explosive (par ex. à proximité de stations-service) et dans les lieux soumis à des prescriptions particulières.
- N'utilisez pas le téléphone mobile ni l'interface téléphonique dans les lieux présentant une atmosphère potentiellement explosive (par ex. à proximité de stations-service) et dans les lieux soumis à des prescriptions particulières.

Types d'interfaces téléphoniques

En fonction du pays et de l'équipement, votre véhicule peut être équipé des types d'interfaces téléphoniques suivants :

— Équipement de base de l'interface téléphonique

L'interface téléphonique exploite le Hands-free Profile Bluetooth® (HFP) pour la transmission des données. Ce profil permet l'utilisation des fonctions de téléphonie via le système d'infodivertissement et la restitution via les haut-parleurs du véhicule.

— Interface téléphonique Comfort

Tout comme la version de base de l'interface téléphonique, l'interface téléphonique Comfort utilise le profil mains libres Bluetooth® HFP.

Il se peut que l'interface téléphonique Comfort soit dotée de la station de recharge sans fil → page 252. Pour utiliser les fonctions de la station de recharge sans fil, placez correctement un téléphone mobile compatible dans l'espace dédié à la station de recharge sans fil. Selon l'équipement, lorsque vous posez un téléphone mobile compatible sur l'emplacement de recharge, le téléphone mobile est connecté à l'antenne du véhicule → page 288.

Connexion à l'antenne du véhicule

En fonction de l'équipement et du pays, la console centrale peut être dotée d'un rangement destiné à la station de recharge

sans fil → page 252. Lorsque le téléphone mobile est placé dans le rangement, il se connecte à l'antenne du véhicule en fonction de l'équipement et du pays. Cela améliore la réception et la qualité de la communication et permet le cas échéant de réduire les bruits parasites lors de la réception sur le téléphone portable.

Si la qualité de réception ou des appels ne s'améliore pas ou si des bruits parasites sont toujours audibles lors de la réception, placez le téléphone mobile sur l'emplacement de rangement avec l'écran vers le haut pour une meilleure connexion.

En fonction de l'équipement et du pays, la station de recharge sans fil permet de recharger simultanément plusieurs téléphones mobiles. Si plusieurs téléphones mobiles sont rechargés en même temps, seul un des téléphones mobile se connecte à l'antenne du véhicule. 

Couplage, connexion et gestion

 **Tenez compte des  et  à la page 262 et des  au début de ce chapitre, à la page 287.**

Pour pouvoir utiliser les fonctions de l'interface téléphonique, coupez et connectez un téléphone mobile au système d'infodivertissement. Vous pouvez connecter jusqu'à deux téléphones mobiles au système d'infodivertissement. Un seul appareil est alors actif et peut être utilisé pour effectuer des appels. Le deuxième appareil associé peut prendre des appels à l'aide du système d'infodivertissement et être utilisé pour la lecture de médias.

Selon l'équipement du véhicule, les fonctions indiquées ci-dessous peuvent ne pas être disponibles dans tous les systèmes d'infodivertissement et dans certains pays. Les fonctions disponibles dépendent du téléphone mobile utilisé et de son système d'exploitation.

Couplage du téléphone mobile

Avant la première connexion, le téléphone mobile doit être couplé au système d'infodivertissement. Un profil d'utilisateur est alors automatiquement enregistré dans le

système d'infodivertissement → page 289. Le processus de couplage peut prendre quelques minutes. Pour qu'un couplage soit effectué avec succès, le téléphone mobile doit satisfaire aux normes de sécurité les plus récentes de la technologie Bluetooth®. Sinon, le couplage est refusé.

1. Pour activer le Bluetooth® dans le système d'infodivertissement lorsqu'aucun téléphone mobile n'est connecté, appuyez longuement sur la touche  du volant multifonctions, tenez compte des messages dans le système d'infodivertissement et confirmez l'activation le cas échéant.

Ou : pour activer le Bluetooth® dans le système d'infodivertissement lorsqu'un téléphone mobile est déjà connecté, touchez  ► **Sélectionner le téléphone mobile** ► , puis touchez et activez **Bluetooth** ainsi que **Visibilité**.

2. Activez le Bluetooth® et la visibilité Bluetooth® sur le téléphone mobile.
3. Sur le téléphone mobile, ouvrez la liste des appareils Bluetooth® disponibles et sélectionnez le nom du système d'infodivertissement.
4. Consultez les messages sur le téléphone mobile et le système d'infodivertissement et validez-les si nécessaire.
Lorsque le couplage a réussi, les données du téléphone mobile sont enregistrées dans le profil utilisateur.
5. *En option :* validez le message de la transmission des données au téléphone mobile.

MISE EN GARDE

Il y a risque d'accidents ou de blessures si vous effectuez le couplage durant le trajet.

- Ne procédez au couplage que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Connexion du téléphone mobile

1. Couplez le téléphone mobile au système d'infodivertissement.
2. Activez le Bluetooth® sur le téléphone mobile.

3. Consultez les messages sur le téléphone mobile et le système d'infodivertissement et validez-les si nécessaire.

 Si la connexion n'est pas établie automatiquement, touchez  ► **Sélectionnez le téléphone mobile** et la désignation du téléphone mobile souhaité.

Descriptifs des fonctions

 **Tenez compte des  et  à la page 262 et des  au début de ce chapitre, à la page 287.**

Profils utilisateurs

Un profil d'utilisateur individuel est créé automatiquement pour chaque téléphone mobile couplé. Des données du téléphone cellulaire sont enregistrées dans le profil d'utilisateur, notamment les données des contacts. Dix profils d'utilisateur maximum peuvent être enregistrés simultanément dans le système d'infodivertissement.

Suppression d'un profil utilisateur

Vous pouvez effacer les profils utilisateurs individuellement dans les réglages. Réinitialisez le système d'infodivertissement aux réglages d'usine pour effacer complètement les données enregistrées → page 271.

1. Ouvrez la vue d'ensemble des applications et touchez  ► **Réseau** ► **Appareils mobiles**.
2. Touchez  à côté du profil d'utilisateur souhaité.

Connexion active et passive

Pour pouvoir utiliser les fonctions de l'interface téléphonique, au moins un téléphone mobile doit être connecté au système d'infodivertissement. Si plusieurs téléphones mobiles sont connectés au système d'infodivertissement, vous pouvez commuter entre connexion active et passive. Pour utiliser l'interface téléphonique avec le téléphone mobile souhaité, établissez la connexion active avec le système d'infodivertissement.

Les téléphones mobiles couplés sont enregistrés dans le système d'infodivertissement.

ment, même s'ils ne sont pas actuellement connectés.

Différence entre les types de connexion

Active Le téléphone mobile est couplé et connecté. Les fonctions de l'interface téléphonique sont exécutées avec les données de ce téléphone mobile.

Passive Le téléphone mobile est couplé et connecté. Seuls les appels entrants peuvent être acceptés via l'interface téléphonique. Les autres fonctions ne sont pas disponibles.

Commutation entre les types de connexion (active et passive)

Conditions :

- ✓ plusieurs téléphones mobiles sont connectés simultanément au système d'infodivertissement.

1. Touchez .
Le téléphone mobile disposant d'une connexion active est signalé.
2. Touchez la désignation du téléphone mobile souhaité.
D'autres téléphones mobiles se trouvent automatiquement en connexion passive.

Gestion des connexions

Conditions :

- ✓ Le téléphone mobile est couplé et connecté.
1. Ouvrez la vue d'ensemble des applications et touchez  ► **Réseau** ► **Appareils mobiles**.
 2. Touchez la technologie souhaitée pour la connexion.

Répertoire

Le répertoire est enregistré dans le système d'infodivertissement lors du premier couplage d'un téléphone mobile avec le système d'infodivertissement. Si nécessaire, la transmission doit être validée sur le téléphone mobile. Selon l'équipement, jusqu'à 5 000 contacts peuvent être enregistrés dans le répertoire téléphonique. Le répertoire téléphonique est mis à jour après cha-

que nouvelle connexion du téléphone mobile au système d'infodivertissement. Durant la mise à jour, le répertoire encore existant peut être utilisé. Une fenêtre contextuelle s'affiche si des modifications ont été détectées dans le répertoire téléphonique et que la mise à jour du répertoire téléphonique dans le système d'infodivertissement est complètement terminée.

Si la conférence téléphonique est prise en charge par l'opérateur de téléphonie mobile et par le téléphone mobile, vous pouvez consulter le répertoire pendant un appel téléphonique et ajouter un participant supplémentaire à l'appel en cours.

Si une photo est mémorisée pour un contact, elle peut s'afficher dans la liste à côté du contact.

Utilisation du téléphone

Pour passer un appel, sélectionnez un numéro de téléphone. Plusieurs fonctions sont disponibles pour la sélection d'un numéro de téléphone.

Utilisation des données des contacts

S'il existe plusieurs numéros de téléphone pour un contact, sélectionnez celui que vous souhaitez utiliser.

1. Touchez .
2. Pour rechercher un contact, touchez  et saisissez le nom du contact dans le champ de saisie.

Ou : pour appeler un favori, touchez **Favoris**.

Ou : touchez **Tous**.

3. Pour passer un appel, touchez un contact dans la liste.

 Lors de la recherche d'un contact, saisissez le nom et le prénom séparés par une espace.

Utilisation de la liste d'appels

L'interface téléphonique mémorise les appels entrants et sortants dans la liste d'appels. Les numéros de téléphone les plus fréquemment utilisés sont enregistrés sous

les favoris. Émettez les appels depuis la liste d'appels.

1. Touchez  et filtrez les entrées de la liste d'appels, par ex. les appels en absence.
2. Pour passer un appel, touchez un numéro ou un contact dans la liste.

Saisie manuelle d'un numéro de téléphone

1. Touchez  et saisissez un numéro de téléphone.
2. Pour passer un appel, touchez .

 Pendant que vous entrez un numéro de téléphone ou le nom d'un contact, des contacts correspondant au numéro s'affichent sur l'écran du système d'infodivertissement.

Favoris et emplacement de favori

Un contact du répertoire téléphonique peut être enregistré en tant que favori. Si une photo est mémorisée dans l'entrée, elle s'affiche sur l'emplacement de favori.

Les emplacements de favori doivent être définis manuellement avant d'être affectés à un profil utilisateur → page 288.

Mémorisation d'un contact en tant que favori

1. Touchez  ► .
2. Touchez le contact dans le répertoire. Si plusieurs numéros de téléphone sont mémorisés pour le contact, touchez le numéro souhaité dans la liste.

Modification d'un emplacement de favori

1. Touchez .
2. Touchez un emplacement de favori et maintenez appuyé jusqu'à ce que le répertoire s'ouvre.
3. Appuyez sur un nouveau contact du répertoire. Si plusieurs numéros de téléphone sont mémorisés pour le contact, touchez le numéro souhaité dans la liste.

Appel d'un favori

1. Touchez .

2. Touchez l'emplacement de favori déjà occupé.

 Les favoris ne sont pas automatiquement mis à jour. Si le numéro de téléphone d'un contact change, l'emplacement de favori doit être reprogrammé.

Suppression de favoris

1. Touchez  ► .
2. Touchez  sur l'emplacement de favori souhaité.

Envoi de messages texte

Indépendamment du téléphone mobile et du système d'infodivertissement utilisés, il est possible dans certains pays d'émettre et de recevoir des messages texte, des SMS et e-mails via l'interface téléphonique.

En plus, la possibilité d'envoi et de réception des e-mails dépend de l'application utilisée sur votre téléphone mobile.

Envoi de SMS

1. Touchez  ► **SMS** ► **Nouveau message** et saisissez le message.
2. Saisissez le contact souhaité dans la barre de recherche et touchez-le.
3. Pour envoyer le message, touchez **Envoyer**.

Envoi d'un e-mail

1. Touchez  ► **E-MAIL** ► **Nouveau message**.
2. Saisissez l'objet et le message.
3. Touchez **OK**.
4. Saisissez le contact souhaité dans la barre de recherche et touchez-le.
5. Touchez un ou plusieurs contacts dans la liste.
6. Pour envoyer le message, touchez **Envoyer**.

Commutation entre SMS et e-mails

Pour envoyer des SMS ou des e-mails, activez l'option correspondante. L'option active est affichée sur l'écran, par ex **SMS**.

1. Touchez .
2. Touchez v.
3. Touchez l'option souhaitée.



Fonctions et symboles

📖 **Tenez compte des ⚠ et ⓘ à la page 262 et des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 287.**

Fonctions

Les fonctions dépendent de l'équipement et du pays. Les fonctions disponibles dépendent du téléphone mobile utilisé et de son système d'exploitation.

- Dispositif mains libres
- Fonctions SMS via Bluetooth® :
 - Lecture de SMS
 - Rédaction de SMS (modèles compris).
 - Écoute de SMS
 - Historique des messages
- Fonctions e-mail via Bluetooth® :
 - Lecture d'e-mails
 - Écriture d'e-mails

Symboles

Les symboles dépendent de l'équipement et du pays.

Symboles d'ordre général

1. Pour ouvrir le menu principal, ouvrez la vue d'ensemble des applications et touchez ☞ → page 267.

👤 Ouverture de la liste des contacts

🕒 Ouverture des listes des appels entrants et sortants et de la liste des numéros ou contacts les plus fréquemment utilisés
Ouverture des favoris et de la liste des numéros ou contacts les plus fréquemment utilisés du téléphone mobile connecté en mode actif (si pris en charge par le téléphone mobile)

☐ Composition de numéro de téléphone

✉ Ouverture de messages texte, SMS et, en fonction du pays, d'e-mails

✓ Sélection de l'appareil actif parmi deux téléphones mobiles ou plus connectés.

📶 Sélectionnez un appareil connecté via Bluetooth® pour le couplage.

⚙ Accès aux réglages.

Symboles des fonctions de téléphonie

☎ Démarrage, prise ou affichage d'un appel

📞 Fin d'appel ou rejet d'un appel

☐ Composition de numéro de téléphone

🔇 Mise en veille silencieuse du dispositif mains libres

☎ Appel en attente

✉ Rejet d'un appel via un modèle de SMS

👤 Ajout d'un interlocuteur à une conférence

👤 Démarrage d'une conférence

👤 Ouverture de la liste des contacts

🔇 Désactivation ou activation du mode mains libres

✕ Affichage de l'appel en arrière-plan

📱 Transfert de l'appel sur le téléphone mobile

📞 Passage d'un appel d'urgence (SOS)

💬 Messagerie

 Affichage d'informations supplémentaires

Symboles dans la fenêtre des contacts

1. Pour ouvrir la fenêtre des contacts, touchez .

 Saisie pour la recherche de contacts

 Adresse

 Ouverture des favoris

 Édition des favoris

 Ajout de favoris

 Suppression de favoris

 Ouverture du répertoire

Symboles des listes d'appels

1. Pour ouvrir les listes d'appels, touchez .

 Appel entrant

 Appel sortant

 Appel en absence (appel manqué)

 Numéro de téléphone (professionnel)

 Numéro de téléphone (privé)

 Numéro du téléphone mobile.

 Numéro du téléphone mobile (professionnel)

 Numéro du téléphone mobile (privé)

 Télécopieur

Symboles pour messages texte

1. Touchez  pour ouvrir les messages de texte.

 Sélection de l'entrée active

 Message texte reçu

 Messages de texte envoyés

 Ouverture du modèle de messages texte

 Rédaction d'un message texte par la voix

 Écoute de messages texte



Assistant Ford

Introduction à l'assistant Ford

L'assistant Ford vous permet d'exécuter certaines fonctions et de consulter des informations via des instructions vocales.

Mon véhicule dispose-t-il de l'assistant Ford ?

Votre véhicule dispose de l'assistant Ford si vous trouvez dans votre système d'infodivertissement l'application correspondante : **Assistant Ford**  → page 268.

 Testez l'assistant Ford avant de prendre la route pour vous familiariser avec la fonction.

Caractéristiques de l'assistant Ford

L'assistant Ford est disponible hors ligne ou en ligne dans le système d'infodivertisse-

ment en fonction de la langue réglée et du pays.

Selon la langue réglée dans le système d'infodivertissement, les commandes vocales peuvent être formulées librement et en langage courant. Ainsi, en fonction de la langue du système, l'expression « J'ai froid » entraîne une augmentation de la température dans le véhicule. En fonction de la langue du système, les commandes vocales traitées en ligne permettent de rechercher de manière optimiser des destinations spéciales ou de traiter des requêtes relatives à différentes catégories, comme des prévisions météorologiques.

Dans certaines langues du système, les commandes vocales doivent être formulées selon un modèle spécifique pour garantir une reconnaissance réussie, par exemple « Naviguer vers [ville, nom de rue, numéro] ».

 Le nombre de langues disponibles dans votre pays dépend du pays.

 Il vous est indiqué sur la page d'accueil de l'application Assistant Ford si ce dernier est en ligne.

Mot d'activation et commandes vocales

Mot d'activation

Les mots prononcés sont analysés en continu dans le véhicule et écrasés après env. 15 secondes. L'assistant Ford démarre dès que le système d'infodivertissement identifie le mot d'activation pendant l'analyse. Si l'assistant Ford est disponible en ligne et activée, des données (vocales) sont aussi transmises par le véhicule à partir de ce moment. Sinon, aucune donnée et aucun mot prononcé dans le véhicule n'est transmis.

Vous pouvez désactiver la reconnaissance du mot d'activation dans les réglages.

L'assistant Ford reconnaît comme mot d'activation « OK Ford » si cette option est activée dans les réglages.

Affichage du mot d'activation

Vous trouverez également le mot d'activation de votre langue dans votre application Assistant Ford.

1. Touchez  **Assistant Ford** ▶ **Activation**.

Activation et désactivation du mot d'activation

Lorsque le mot d'activation est désactivé, l'assistant Ford ne peut pas être démarré via le mot d'activation.

1. Ouvrez la vue d'ensemble des applications et touchez **Assistant Ford** ▶ **Activation**.

Personnalisation du mot d'activation

Suivez les instructions affichées dans l'application Assistant Ford sous .

1. Ouvrez la vue d'ensemble des applications et touchez **Assistant Ford** ▶ **Activation**.

Commandes vocales

L'assistant Ford ne reconnaît que les commandes formulées dans la langue réglée dans le système d'infodivertissement.

Ouverture de suggestions pour les commandes vocales

1. Ouvrez la vue d'ensemble des applications et touchez **Assistant Ford** ▶ **Conseils** ▶ **Fonctions de base**.

Activation ou désactivation de l'assistant Ford

Démarrage de l'assistant Ford

1. Activez le **mot d'activation** → page 294.
2. Prononcez le mot d'activation → page 294.

Ou : appuyez sur  sur le volant multifonction.

Désactivation de l'assistant Ford

1. Pour ouvrir des suggestions pour une commande vocale de désactivation, ouvrez la vue d'ensemble des applica-

tions, puis touchez **Assistant Ford** ► **Conseils** ► **Fonctions de base**.

Ou : appuyez sur  sur le volant multifonction.

i L'assistant Ford est arrêté automatiquement dans les cas suivants :

- Lorsque vous utilisez des fonctions du système d'infodivertissement.
- Lorsque vous activez le système de stationnement.
- En cas d'appels téléphoniques entrants.
- En cas d'annonces vocales.

i Si l'amplificateur vocal numérique → page 271 est activé, cela influence la détection du mot d'activation pour l'assistant Ford. Dans ce cas, démarrez l'assistant Ford par l'intermédiaire du volant multifonction → page 294.

Résolution des problèmes

L'assistant Ford ne réagit pas

- L'assistant Ford n'est pas disponible dans votre langue.
- Configurez la langue du système correcte dans le système d'infodivertissement.
- Prononcez le mot d'activation correct pour la langue configurée dans le système d'infodivertissement.
- Vérifiez le mot d'activation dans les réglages, activez-le et modifiez-le si nécessaire.
- Redémarrez le système d'infodivertissement → page 268.

L'assistant Ford donne des réponses incorrectes

- L'assistant Ford a mal interprété la question.
- Énoncez à nouveau les instructions vocales de façon claire et compréhensible.
- Formulez la commande vocale différemment.

L'assistant Ford n'exécute pas la fonction

- Il n'est pas possible d'exécuter la fonction avec l'assistant Ford.
- Il n'est pas possible d'exécuter la fonction dans toutes les langues. Vous trouverez des propositions de commandes vocales dans la langue sélectionnée sur le système d'infodivertissement.
- Les réglages de la fonction correspondante empêchent son activation ou son exécution.
- Formulez la commande vocale différemment.

Raccordement par câble et raccordement sans fil

Entrée en matière

Des terminaux mobiles peuvent être raccordés au système d'infodivertissement à l'aide de connexions par câble ou sans fil présentes dans le véhicule.

Le type et la quantité de connexions câblées et sans fil dépendent de l'équipement du véhicule et du pays. Les connexions peuvent varier à l'intérieur d'une gamme de modèles et sont susceptibles d'être encore différentes pour un modèle spécial.

Dans le cas des connexions par câble, utilisez uniquement les câbles de raccordement d'origine de l'appareil ou, si disponibles, les câbles de première monte pour le véhicule considéré.

S'il n'est pas possible d'insérer la fiche du câble de raccordement, contrôlez la position d'enfichage et les raccords.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de câbles de raccordement inappropriés ou endommagés ou le branchement avec force ou dans une mauvaise position de la fiche du câble de raccordement peuvent entraîner des dysfonctionnements et endommagements de l'appareil, par ex. endommagement de la prise de raccordement de l'appareil et de la fiche du câble de raccordement.

- Utilisez uniquement des câbles de raccordement appropriés et en parfait état.
- Branchez les fiches des câbles de raccord en exerçant une légère pression et en les positionnant correctement dans les raccords prévus à cet effet.
- Vérifiez que le câble de raccordement n'est pas coincé ni fortement plié.

i Si le système ne détecte pas un appareil connecté, déconnectez tous les appareils connectés, puis reconnectez l'appareil. Contrôlez éventuellement le fonctionnement du câble de raccordement utilisé.

i Si des dysfonctionnements surviennent sur des appareils raccordés, redémarrez l'appareil concerné. Cela permet dans certains cas de supprimer le défaut.

Port USB

Tenez compte des **i au début de ce chapitre, à la page 295.**

Le port USB permet de transférer des données et de recharger des appareils ou uniquement de recharger des appareils.

Port USB-C



Fig. 146 Port USB C dans le véhicule (schéma de principe)

Le véhicule peut disposer des ports USB -C suivants :



Indique un port USB pour la transmission de données et la fonction de recharge.



Indique un port USB pour la fonction de recharge uniquement.

Vous trouverez de plus amples informations sur les possibilités et les puissances de recharge dans ce Manuel du conducteur → page 252.

Emplacements de montage possibles des ports USB

Le nombre et les emplacements de montage des ports USB dépendent du véhicule et de l'équipement, et ne sont pas disponibles dans tous les pays.

— Dans la console centrale.

— En fonction de l'équipement : à l'arrière, sur la console centrale pour la deuxième rangée de sièges



Les ports USB installés aux places arrière sont uniquement dotés de la fonction de recharge.

Fonctions disponibles de la transmission de données

Les fonctions suivantes de transmission de données USB sont possibles selon l'équipement.

— Applications mobiles → page 300.

— Lecture de médias → page 276.

— Mises à jour, par exemple : données de navigation → page 286.

Remarques et restrictions

— N'utilisez que des câbles de raccordement USB appropriés. Le câble de raccordement USB doit être compatible avec le port USB du véhicule.

— Les supports informatiques encrassés, surchauffés ou endommagés peuvent devenir inutilisables. Respectez les consignes du fabricant.

— Les différences de qualité que présentent les supports informatiques des différents fabricants peuvent causer des dysfonctionnements lors de la restitution.

— L'utilisation de câbles de rallonge USB, d'adaptateurs de prise USB ou de répartiteurs USB peut causer des dysfonctionnements ou une défaillance des fonctions USB.

Interface Bluetooth®

📖 **Tenez compte des ⓘ au début de ce chapitre, à la page 295.**

L'interface Bluetooth® est une connexion sans fil.

En mode Audio Bluetooth®, les fichiers audio qui sont lus par un terminal mobile (par ex. un téléphone mobile) reliée via Bluetooth® peuvent être restitués par les haut-parleurs du véhicule.

La fonction Audio Bluetooth® n'est disponible que sur les véhicules dotés d'une interface téléphonique de première monte prenant en charge cette fonction.

Profils Bluetooth®

Il est possible de connecter simultanément jusqu'à trois appareils Bluetooth® : deux pour la téléphonie et un pour la lecture de musique.

Les fonctions Bluetooth® suivantes sont prises en charge :

- Téléphonie et dispositif mains libres
- Restitution de musique
- Affichage et utilisation de la lecture de musique
- Transmission de pochettes d'album
- Accès au répertoire et aux listes d'appels
- Accès aux SMS et aux e-mails.

Conditions préalables à l'utilisation de l'interface Bluetooth® pour la restitution de musique

- ✓ Le terminal mobile prend en charge le profil Bluetooth® Advanced Audio Distribution Profile (A2DP).
- ✓ La restitution audio et la transmission des médias au système d'infodivertissement doit être autorisée dans les réglages du terminal mobile.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur l'utilisation du terminal mobile pour la lecture de musique dans le présent Manuel du conducteur → page 276.

Couplage du terminal mobile au véhicule via Bluetooth®

Il existe différentes possibilités de coupler votre terminal mobile au véhicule via Bluetooth®. La méthode la plus simple consiste à effectuer le couplage via l'un des menus principaux suivants : **Radio/Médias** ou **Téléphone**.

Couplage via le menu principal **Téléphone**

1. Ouvrez la vue d'ensemble des applications, puis touchez **Téléphone**.
2. Suivez les instructions affichées dans le système d'infodivertissement.
3. Si des terminaux mobiles sont déjà couplés et que vous souhaitez connecter un autre terminal mobile, touchez ⓘ
▶ **Sélectionner le téléphone mobile**, puis sélectionnez le terminal mobile souhaité.

Couplage via le menu principal **Radio/Médias**

1. Ouvrez la vue d'ensemble des applications puis touchez **Radio/Médias** ▶ **Médias** ▶ **Source** ▶ **Bluetooth**.
2. Suivez les instructions affichées dans le système d'infodivertissement.
3. Si **Bluetooth** est déjà sélectionné sous **Source**, mais qu'un autre terminal mobile doit être utilisé, touchez de nouveau **Source** ▶ **Bluetooth**.

Ou : touchez ⓘ ▶ **Médias** ▶ **Sélectionner l'appareil audio Bluetooth**, puis sélectionnez le terminal mobile souhaité.

Couplage via le menu principal **Réglages**

En cas d'échec du couplage via l'interface téléphonique ou via le menu **Radio/Médias**, il est également possible d'effectuer le couplage dans le menu **Réglages**.

1. Ouvrez la vue d'ensemble des applications et touchez ⓘ ▶ **Réseau** ▶ **Appareils mobiles**.
2. Dans le menu **Appareils mobiles**, touchez ⓘ.
3. Départ usine, les options Bluetooth® et Visibilité sont toujours activées. Si le Bluetooth® devait être désactivé, tou-

chez puis activez respectivement **Bluetooth** et **Visibilité**.

4. Sur le terminal mobile, ouvrez la liste des appareils Bluetooth® disponibles et sélectionnez le nom du système d'infodivertissement.

5. Consultez les messages sur le terminal mobile et le système d'infodivertissement et validez-les si nécessaire.

Lorsque le couplage a réussi, les données du terminal mobile sont enregistrées dans le profil utilisateur.

6. *En option* : validez le message de la transmission des données au terminal mobile.

 Normalement, il n'est nécessaire de coupler un terminal mobile, par ex. téléphone mobile, qu'une seule fois. La connexion de l'appareil au système d'infodivertissement via la fonction Bluetooth® peut être rétablie à tout moment sans avoir à coupler à nouveau l'appareil.

 La mesure dans laquelle le terminal mobile connecté via Bluetooth® peut être commandé via le système d'infodivertissement dépend du type de terminal mobile.

 Vous trouverez de plus amples informations sur l'utilisation d'un téléphone mobile via une connexion Bluetooth® dans le présent Manuel du conducteur.

 Afin d'éviter les bruits parasites et les dysfonctionnements, il convient de désactiver les sons d'alerte et de service sur un terminal mobile connecté via Bluetooth, par ex. les sons de touches d'un téléphone mobile.

Accès à Internet dans le véhicule

Entrée en matière

La fonction dépend de l'équipement du véhicule et n'est pas disponible dans tous les pays.

Certains systèmes d'infodivertissement peuvent utiliser le point d'accès Wi-Fi géné-

ré par un terminal mobile, par ex. un téléphone mobile (client Wi-Fi) → page 299.

Si vous utilisez le point d'accès d'un terminal mobile, des frais supplémentaires, comme des frais d'itinérance, peuvent être générés suivant le tarif de téléphonie mobile souscrit lors du chargement et de l'utilisation de paquets de données provenant d'Internet et notamment lors de l'utilisation du téléphone mobile à l'étranger. En raison du volume de données susceptible d'être transmis, il est recommandé d'utiliser un tarif de téléphone mobile avec un forfait de données. De plus amples informations sont disponibles auprès d'un opérateur de téléphonie mobile.

Caractéristiques techniques pour l'utilisation d'Internet

 **Veuillez respecter les informations et  figurant à la page 262.**

Les caractéristiques techniques des connexions Internet indiquées ici dépendent de l'équipement du véhicule et ne sont disponibles dans tous les pays.

— Wi-Fi conforme à la norme IEEE 802.11 a/b/g/n/ac

— Transmission de 2,4 GHz et 5 GHz.

— Connexion Internet via Wi-Fi :

— Partage de connexion du téléphone mobile

— Apple CarPlay® via Wi-Fi

— Android Auto® via Wi-Fi

— Processus de couplage simplifié via QR-Code®

Types de connexions de données possibles

Les types disponibles de connexions de données possibles dépendent de l'équipement et ne sont pas disponibles dans tous les pays.

Terminal mobile : Utilisez le point d'accès Wi-Fi d'un terminal mobile → page 298.

Conditions requises

- ✓ Dans le menu **Réglages du réseau**, la fonction ▶ **Autoriser la connexion internet** est activée.

Ou : la **Connexion de données** ▶ **Connexion de données intégrée** est activée.

Configuration d'une connexion Internet

📖 **Veuillez respecter les informations** ⚠ et ⓘ **figurant à la page 262.**

Utilisation de la connexion Internet via un terminal mobile

📘 Lors du chargement et de l'utilisation de paquets de données provenant d'Internet, des frais supplémentaires, par ex. des frais d'itinérance, peuvent être générés suivant le tarif de téléphonie mobile souscrit et notamment lors de l'utilisation du téléphone mobile à l'étranger. En raison du volume de données susceptible d'être transmis, nous vous recommandons d'utiliser un tarif de téléphone mobile avec un forfait de données. De plus amples informations sont disponibles auprès d'un opérateur de téléphonie mobile.

1. Activez le partage de connexion/point d'accès Wi-Fi sur le terminal mobile ; voir le mode d'emploi du fabricant.
2. Ouvrez la vue d'ensemble des applications et touchez **⌵ ▶ Réseau ▶ Wi-Fi ▶ Wi-Fi :** ▶ **Recherche Wi-Fi** et activez.

Le système d'infodivertissement recherche les points d'accès Wi-Fi à proximité. Quelques secondes peuvent s'écouler avant que les points d'accès Wi-Fi disponibles ne soient affichés. La recherche se poursuit jusqu'à ce que **Recherche Wi-Fi** soit de nouveau désactivé.

3. Sélectionner le réseau Wi-Fi du terminal cellulaire souhaité.
4. Saisir la clé réseau du terminal cellulaire dans le système d'infodivertissement, puis confirmer.

La connexion Wi-Fi entre le terminal cellulaire et le système d'infodivertissement est établi. Pour mettre fin à la connexion, il peut être nécessaire d'effectuer d'autres saisies sur le terminal mobile.

📘 En raison du nombre important d'appareils cellulaires disponibles, nous ne pouvons garantir que toutes les fonctions décrites puissent être exécutées sans problème.

📘 La disponibilité de la fonction d'utilisation du système d'infodivertissement comme point d'accès Wi-Fi dépend du pays et peut varier.

📘 La connexion Wi-Fi ne peut être établie qu'aux réseaux Wi-Fi sécurisés prenant en charge le WPA2 ou le WPA3. Les anciennes méthodes de chiffrement et les réseaux ouverts ne sont pas pris en charge.

Configuration et désactivation du point d'accès Wi-Fi

📖 **Veuillez respecter les informations** ⚠ et ⓘ **figurant à la page 262.**

Selon l'équipement, le système d'infodivertissement peut être utilisé comme point d'accès Wi-Fi pour connecter des terminaux mobiles (tablettes) à Internet.

Afin de pouvoir utiliser le système d'infodivertissement comme point d'accès Wi-Fi, une connexion Internet est requise, par exemple via le point d'accès Wi-Fi généré par un terminal mobile.

Les types de connexions Internet possibles dépendent du pays et du système d'infodivertissement utilisé.

Configuration d'un point d'accès Wi-Fi

Des saisies sur le terminal mobile et sur le système d'infodivertissement sont nécessaires.

1. Ouvrez la vue d'ensemble des applications et touchez **⌵ ▶ Réseau ▶ Wi-Fi ▶ Système d'infodivertissement comme hotspot.**

2. Touchez et activez **Utiliser comme point d'accès**.
3. Recherchez le nom de réseau indiqué dans le système d'infodivertissement sur le terminal mobile.
4. Saisissez le mot de passe affiché dans le système d'infodivertissement sur le terminal mobile, puis confirmez-le.
La connexion Wi-Fi entre le terminal cellulaire et le système d'infodivertissement est établie. Pour mettre fin à la connexion, il peut être nécessaire d'effectuer d'autres saisies sur le terminal mobile.
5. *En option* : pour connecter d'autres terminaux mobiles, répétez la procédure.

 Le nom de réseau et la clé réseau sont générés automatiquement. Vous pouvez ensuite modifier le nom de réseau et la clé de réseau.

Désactivation du point d'accès Wi-Fi

1. Ouvrez la vue d'ensemble des applications et touchez  **Réseau** **Wi-Fi** **Système d'infodivertissement comme hotspot**.
2. Touchez **Utiliser comme point d'accès** et désactivez.

Connexion rapide

 **Veuillez respecter les informations et  figurant à la page 262.**

La connexion rapide permet d'établir simplement et rapidement une connexion Wi-Fi chiffrée en scannant un QR-Code®.

Condition préalable

- ✓ Une application permettant de scanner les QR-Code® doit être installée sur le terminal mobile.

Configuration de la connexion rapide

1. Ouvrez la vue d'ensemble des applications, puis touchez  **Réseau** **Wi-Fi** **Connexion rapide avec le système d'infodivertissement**.

2. scannez le QR-Code® affiché dans le système d'infodivertissement à l'aide du terminal mobile.
La connexion Wi-Fi est alors établie. Pour terminer la connexion, il peut être nécessaire d'effectuer d'autres saisies sur le terminal mobile.
3. *En option* : répétez la procédure pour connecter des terminaux mobiles supplémentaires.

Applications mobiles

Entrée en matière

Les applications mobiles permettent d'afficher et de commander des contenus et des fonctions d'un téléphone mobile sur l'afficheur du système d'infodivertissement.

Pour cela, une connexion doit être établie entre le téléphone mobile et le système d'infodivertissement à l'aide d'une interface USB avec fonction de transfert de données.

Avec certaines technologies, il est également possible d'utiliser les applications mobiles sans fil à l'aide de l'interface Bluetooth® et d'une connexion Wi-Fi.

Technologies

Les technologies suivantes peuvent également être disponibles :

— Apple CarPlay®

Utilisation sans fil également possible avec les applications mobiles en fonction de l'équipement.

— Android Auto®

Utilisation sans fil également possible avec les applications mobiles en fonction de l'équipement.

La disponibilité des technologies incluses dans les applications mobiles dépend du pays et du téléphone mobile utilisé.

Les technologies précitées sont exploitées par des tiers et mises à disposition de Ford Motor Company. Ford Motor Company n'est pas responsable de l'abandon, de l'interruption ou de la désactivation de ces technologies au cours de la durée de vie du

véhicule. Des problèmes de compatibilité peuvent survenir avec des applications de fournisseurs tiers. Il n'est pas possible de garantir que tous les programmes d'application proposés fonctionnent sur tous les téléphones mobiles et leur système d'exploitation.

La disponibilité des technologies incluses dans les applications mobiles dépend du pays et du téléphone mobile utilisé. L'étendue des applications proposés peut varier et dépend du véhicule et du pays. Le contenu, l'étendue et le fournisseur d'applications peuvent varier. En outre, certaines applications dépendent de la disponibilité des services des fournisseurs tiers.

Vous trouverez des informations supplémentaires sur le site Internet de Ford.

 Les applications, leur utilisation et la connexion mobile requise peuvent être payantes.

MISE EN GARDE

L'utilisation d'applications pendant le trajet peut détourner votre attention de la circulation. Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents graves et des blessures mortelles.

- Soyez donc toujours attentif et responsable pendant que vous conduisez.

MISE EN GARDE

L'utilisation d'applications inappropriées ou exécutées de manière incorrecte peut entraîner des dégâts matériels sur le véhicule et provoquer des accidents avec des blessures graves, voire mortelles.

- Protégez le téléphone mobile ainsi que ses applications de toute utilisation abusive.

 Ford Motor Company ne saurait être tenu responsable des dommages causés au véhicule à la suite de l'utilisation de programmes d'application défectueux ou de mauvaise qualité de tiers, d'une programmation insuffisante des programmes d'application de tiers, d'un signal réseau de puissance insuffisante ou de la perte de données ou de l'abus de terminaux mobiles ou de logiciel malveillant sur des supports

informatiques, ordinateurs, tablettes et téléphones mobiles.

Symboles

 **Tenez compte des  et  à la page 262 et des  au début de ce chapitre, à la page 300.**

Les symboles dépendent de l'équipement du véhicule et ne sont pas disponibles dans tous les pays.

 Affichage d'informations supplémentaires

 Affichage des appareils couplés.

 Sélection de la technologie Apple CarPlay

 Sélection de la technologie Android Auto

Connexion du téléphone mobile via les applications mobiles

 **Tenez compte des  et  à la page 262 et des  au début de ce chapitre, à la page 300.**

Pour pouvoir utiliser le service Applications mobiles ou Mobile Apps Wireless, vous devez d'abord appairer et connecter le téléphone mobile au système d'infodivertissement via le menu principal **Applications mobiles** → page 270. Avec Applications mobiles sans fil, le processus de connexion démarre via Bluetooth® avant d'établir la connexion via le point d'accès Wi-Fi du système d'infodivertissement.

 Tant qu'un téléphone mobile est connecté via le service Applications mobiles, aucun autre téléphone mobile ne peut être utilisé via le système d'infodivertissement, par ex. pour téléphoner via l'interface téléphonique Bluetooth®.

 En cas d'utilisation de Apple CarPlay, la connexion Bluetooth® est coupée

une fois que la connexion via le point d'accès Wi-Fi du système d'infodivertissement est établie.

En cas d'utilisation d'Android Auto, la connexion Bluetooth® est maintenue.

Connexion du téléphone mobile à l'aide du câble USB

1. Connectez le téléphone mobile au système d'infodivertissement à l'aide d'un câble USB.
2. Confirmez les demandes d'autorisation sur le téléphone mobile afin d'accorder au système d'infodivertissement les autorisations requises.

Le service Applications mobiles est configuré.

Configuration des applications mobiles sans fil

Pour pouvoir utiliser les applications mobiles sans fil, il est d'abord nécessaire de coupler le téléphone mobile au système d'infodivertissement.

Première connexion du téléphone mobile

1. Déverrouillez le téléphone mobile.
2. Activez la réception Wi-Fi et le Bluetooth® sur le téléphone mobile.
3. Connectez le téléphone mobile au système d'infodivertissement à l'aide d'un câble USB ou par Bluetooth®.
4. Ouvrez la vue d'ensemble des applications et touchez .
5. Sélectionnez le téléphone mobile ainsi que la technologie souhaitée.
6. Confirmez les demandes d'autorisation sur le téléphone mobile afin d'accorder au système d'infodivertissement les autorisations requises.
7. Débranchez le câble USB, puis reconnectez-vous au système d'infodivertissement via le Wi-Fi ou Bluetooth®.

Les applications mobiles sans fil sont configurées. Le couplage est terminé. À l'avenir, le téléphone mobile connecté peut également utiliser les applications mobiles sans fil même sans câble USB.

 Si, au cours du processus de connexion, vous répondez par la négative aux menus contextuels qui s'affichent, Applications mobiles ou Applications mobiles sans fil ne sont alors plus disponibles. Dans ce cas, il est recommandé de supprimer les appareils dans les réglages du téléphone mobile ainsi que dans le système d'infodivertissement et de redémarrer le processus de connexion.

 Les applications mobiles sans fil ne sont pas toujours prises en charge par toutes les technologies.

Applications mobiles sans fil en cas de passage de frontières

Lorsque vous traversez les frontières de pays dont les fréquences radio autorisées sont différentes de celles de votre pays, veuillez tenir compte de ce qui suit lors de l'exécution de la fonction des applications mobiles sans fil (Applications mobiles sans fil/Wi-Fi) :

- L'utilisation de la fonction Applications mobiles sans fil est limitée voire impossible en raison des dispositions légales. Cette information peut être indiquée au moyen d'un message dans le système d'infodivertissement.
- La fonction Applications mobiles sans fil doit être désactivée en raison des dispositions légales.
- Le point d'accès Wi-Fi doit être désactivé.

Le fonctionnement des fonctions câblées d'applications mobiles n'est pas affecté par cette limitation et celles-ci peuvent toujours être utilisées. 

Apple CarPlay

 **Tenez compte des  et  à la page 262 et des  au début de ce chapitre, à la page 300.**

Conditions requises

Pour utiliser Apple CarPlay, les conditions suivantes doivent être remplies :

- ✓ L'iPhone doit prendre en charge Apple CarPlay.

- ✓ L'assistant vocal (Siri) doit être activé sur l'iPhone.
- ✓ Apple CarPlay doit être activé sans restriction dans les réglages de l'iPhone.
- ✓ Pour Apple CarPlay Wireless (utilisation sans fil), Bluetooth® doit être activé sur l'iPhone et le point d'accès Wi-Fi du système d'infodivertissement doit être activé.
- ✓ S'il est impossible d'utiliser Apple CarPlay Wireless, l'iPhone doit être connecté au système d'infodivertissement au moyen d'un port USB permettant la transmission de données. Seuls les ports USB permettant la transmission de données conviennent pour l'utilisation d'Apple CarPlay.
- ✓ Le câble USB utilisé doit être un câble USB certifié et homologué par Apple par ex. le câble USB d'origine Apple.

 La disponibilité des technologies dépend de chaque pays et peut varier en conséquence.

 Pour toute information relative aux conditions techniques requises, aux iPhone compatibles, aux applications certifiées et à leur disponibilité, consultez les sites Internet de Ford et d'Apple CarPlay ou votre concessionnaire agréé.

Sélection d'Apple CarPlay

1. Ouvrez la vue d'ensemble des applications, puis touchez **Applications mobiles** ► .

Interruption de la connexion

La représentation des boutons de fonction sur l'écran peut varier.

1. Pour accéder au menu principal **Applications mobiles**, en mode Apple CarPlay, touchez **FORD**.
2. Touchez  pour interrompre la connexion active.

Particularités

Les particularités suivantes s'appliquent lorsqu'une connexion Apple CarPlay est active :

- Pour l'iPhone connecté au système d'infodivertissement via Apple CarPlay, l'accès au répertoire téléphonique n'est possible que via Apple CarPlay. D'autres fonctions de téléphonie peuvent également être exécutées via l'interface téléphonique du système d'infodivertissement.

- Une utilisation simultanée de la navigation interne et de la navigation Apple CarPlay n'est pas possible. Le guidage commencé en dernier coupe le guidage actif précédent.
- En fonction du système d'infodivertissement utilisé, des informations sur le mode téléphone sont indiquées sur l'afficheur du combiné des instruments.
- L'iPhone ne transmet des indications de navigation au système d'infodivertissement que si Apple Maps est utilisée comme application de navigation. En cas d'utilisation d'autres applications de navigation, les indications de navigation de l'iPhone ne sont pas transmises au système d'infodivertissement.
- Vous pouvez accepter ou décliner une communication téléphonique et raccrocher un appel à l'aide du volant multifonction.

Assistant vocal (Siri) et assistant Ford

La fonction « Assistant Ford » dépend du pays et de l'équipement.

1. Pour lancer l'assistant Ford, appuyez brièvement sur  sur le volant multifonction → page 293.

Ou : appuyez sans relâcher sur  du volant multifonction pour démarrer l'assistant vocal (Siri) de l'iPhone connecté.



Android Auto

 **Tenez compte des  et  à la page 262 et des  au début de ce chapitre, à la page 300.**

Conditions requises

L'utilisation d'Android Auto nécessite que les conditions suivantes soient remplies :

- ✓ Le smartphone doit prendre en charge Android Auto.

- ✓ Une application Android Auto doit être installée sur le smartphone.
- ✓ Pour Android Auto Wireless, le Bluetooth® doit être activé sur le smartphone ainsi que dans le système d'infodivertissement. En plus, le point d'accès Wi-Fi du système d'infodivertissement doit également être activé.
- ✓ Si l'utilisation de Android Auto Wireless n'est pas possible, le smartphone doit être connecté au système d'infodivertissement via un port USB avec transmission de données. Seuls les ports USB permettant la transmission de données conviennent pour l'utilisation d'Android Auto.
- ✓ Le câble USB utilisé doit être un câble USB certifié et homologué par le fabricant du smartphone, par ex. le câble USB d'origine du fabricant du smartphone.

 La disponibilité des technologies dépend de chaque pays et peut varier en conséquence.

 Pour toute information relative aux conditions techniques requises, aux smartphones compatibles, aux applications certifiées et à leur disponibilité, consultez les sites Internet de Ford et d'Android Auto ou votre concessionnaire agréé.

Ouverture d'Android Auto

1. Ouvrez la vue d'ensemble des applications, puis appuyez sur **Applications mobiles** ►  **Android Auto**.

Interruption de la connexion

La représentation des boutons de fonction sur l'écran peut varier.

1. Pour ouvrir le menu principal **Applications mobiles**, touchez **Terminer** en mode Android Auto.
2. Touchez **Retour**  pour interrompre la connexion active.

Particularités

Les particularités suivantes s'appliquent lorsqu'une connexion Android Auto est active :

- Un appareil Android Auto actif peut être connecté simultanément au système d'infodivertissement via Bluetooth® (profil mains libres, HFP).
- Les fonctions de téléphonie sont possibles via Android Auto. Lorsque l'appareil Android Auto est connecté simultanément au système d'infodivertissement via Bluetooth®, il est également possible d'utiliser la fonction téléphone du système d'infodivertissement.
- Une utilisation simultanée de la navigation interne et de la navigation Android Auto n'est pas possible. Le guidage commencé en dernier coupe le guidage actif précédent.
- Des données relatives au mode téléphone sont consultables dans le combiné d'instruments.
- Selon le système d'infodivertissement et l'application de navigation utilisée, un message relatif aux annonces de virage s'affiche dans le combiné des instruments.
- Vous pouvez accepter ou décliner une communication téléphonique et raccrocher un appel à l'aide du volant multifonction.

Assistant vocal du smartphone et assistant Ford

La fonction « Assistant Ford » dépend du pays et de l'équipement.

1. Pour lancer l'assistant Ford, appuyez brièvement sur  sur le volant multifonction.

Ou : appuyez sans relâcher sur  du volant multifonction pour démarrer l'assistant vocal du smartphone connecté.



Transport

Rangement du chargement

La sécurité du chargement doit être assurée conformément aux prescriptions du code de la route du pays dans lequel vous vous trouvez et, le cas échéant, à d'autres réglementations en vigueur. Veuillez toujours respecter la législation.

Le chargement peut être transporté dans le compartiment de charge ou sur la surface de charge, sur une remorque → page 320 et sur une galerie porte-bagages → page 328.

Rangement en toute sécurité du chargement

- Répartissez les charges le plus uniformément possible dans le véhicule.
- Rangez le chargement et les objets lourds dans le compartiment de charge en les positionnant le plus loin possible vers l'avant.
- Agrandissez si nécessaire le coffre à bagages en ôtant des sièges.
- Respectez les charges autorisées sur l'essieu et le poids total autorisé en charge du véhicule → page 485.
- Attachez les objets placés dans le compartiment de charge aux œillets d'arrimage, à l'aide de cordes d'arrimage, de sangles de serrage ou de maintien appropriées → page 313.
- Rangez aussi les petits objets correctement.
- Si nécessaire, rabattez le dossier de banquette arrière vers l'arrière et assurez-vous qu'il s'encliquette correctement.
- Si nécessaire, adaptez le site des projecteurs → page 133.
- Adapter la pression de gonflage des pneus au chargement du véhicule. Tenez compte des indications sur la plaquette de pression de gonflage des pneus → page 396.
- Si nécessaire, réadaptez le système de contrôle des pneus en fonction du nouvel état de charge.

⚠ MISE EN GARDE

Les objets ou animaux non fixés/attachés ou mal fixés/attachés peuvent provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de brusques manœuvres de conduite et de freinage ainsi qu'en cas d'accident. C'est particulièrement le cas lorsque les objets sont heurtés par un sac gonflable qui se déclenche et sont projetés à travers l'habitacle.

- Rangez correctement tous les objets dans le véhicule. Veuillez respecter les dispositions légales.
- Rangez les objets dans l'habitacle de telle façon qu'ils ne puissent en aucun cas pénétrer dans la zone de déploiement des sacs gonflables pendant la conduite.
- Si vous transportez des animaux à bord du véhicule, attachez-les à l'aide d'un système adapté à leur taille et à leur poids.
- Tenez toujours les rangements fermés pendant la marche du véhicule.
- Ne rangez pas d'objets durs, lourds ou coupants dans les rangements ouverts du véhicule, sur la surface derrière le dossier de banquette arrière rabattu, sur la surface du couvre-coffre ou sur le tableau de bord.
- Retirez les objets durs, lourds ou coupants des vêtements et des sacs présents dans l'habitacle et rangez-les correctement.

⚠ MISE EN GARDE

Une position assise incorrecte due à des objets rangés sur la place assise peut entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas de brusques manœuvres de conduite et de freinage ainsi qu'en cas d'accident.

- Ne rangez jamais des objets sur une place assise devant être utilisée par une personne.

⚠ MISE EN GARDE

Le déplacement du centre de gravité dû au transport d'objets lourds entraîne une modification des qualités routières du véhicule et une augmentation des distances

de freinage. Un chargement lourd qui n'a pas été rangé ou fixé correctement peut modifier le comportement du véhicule, par ex. en glissant. Cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Ne surchargez jamais le véhicule. La charge et la répartition du chargement dans le véhicule influent sur le comportement du véhicule et l'effet de freinage.
- Répartissez toujours la charge le plus uniformément possible dans le véhicule.
- Rangez le chargement dans le compartiment de charge, le plus loin possible devant l'essieu arrière.
- Fixez les objets non attachés afin d'éviter qu'ils ne glissent.
- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite aux conditions météorologiques et à la visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Accélérez modérément et en faisant très attention.
- Évitez les freinages et manœuvres brusques.
- Anticipez davantage le freinage lorsque le véhicule est lourdement chargé.

MISE EN GARDE

Des cordes d'arrimage, des sangles de fixation ou de maintien mal serrées, inappropriées ou endommagées peuvent se desserrer en cas de manœuvre de freinage ou d'accident. Des objets peuvent alors être projetés dans l'habitacle et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez toujours des cordes ou des sangles de serrage ou de maintien appropriées et non endommagées.
- Attachez solidement les cordes d'arrimage et les sangles de maintien aux œillets d'arrimage.
- Répartissez la charge de manière homogène sur les œillets d'arrimage.
- Ne tendez jamais de cordes d'arrimage ou de sangles de maintien entre les

œillets d'arrimage du panneau latéral et les œillets d'arrimage sur le plancher du véhicule.

- Ne tendez jamais de cordes d'arrimage ou de sangles de maintien entre les panneaux latéraux se faisant face.
- Ne dépassez jamais la force d'arrimage maximale des cordes d'arrimage ni des sangles de maintien.
- Tenez compte si nécessaire de la plaque signalétique apposée sur les revêtements latéraux.
- Veillez à ce que le chargement fixé garde sa forme et sa position. Utilisez des emballages solides ainsi que des tapis antidérapants.

MISE EN GARDE

Les enfants laissés sans surveillance risquent de s'introduire dans le compartiment de charge, de fermer le capot arrière ou les portes et de ne pas être en mesure de sortir seuls du véhicule. Cela peut provoquer des blessures graves ou mortelles.

- Fermez et verrouillez toujours les portes si vous n'utilisez pas le véhicule ou si vous le laissez sans surveillance.
- Ne laissez jamais des enfants sans surveillance, surtout lorsque le capot arrière est ouvert.
- Ne laissez jamais des enfants jouer dans ou autour du véhicule.
- Ne transportez jamais personne dans le compartiment de charge.

AVERTISSEMENT

Des objets qui frottent contre la glace arrière peuvent provoquer des dommages, par ex. aux fils de dégivrage de glace arrière.

- Lors du chargement du compartiment de charge, veillez à ce qu'aucun objet ne soit en contact avec les glaces arrière.

AVERTISSEMENT

Des systèmes de support fixés sur le becquet arrière peuvent endommager le véhicule.

- Ne fixez aucune galerie porte-bagages ou autre système de support comme un

porte-vélos sur le becquet arrière du véhicule.

i Des cordes, des sangles de serrage ou de maintien et des systèmes de fixation de chargement appropriés sont disponibles dans les ateliers spécialisés qualifiés. <

Couvre-coffre

Couvre-coffre

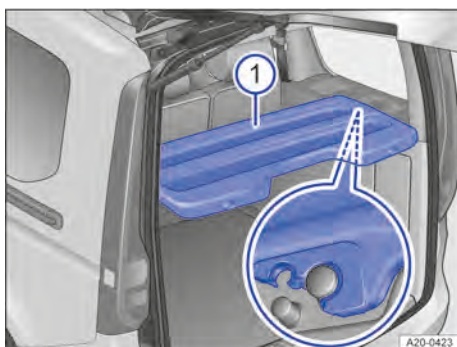


Fig. 147 Dans le compartiment de charge : couvre-coffre

Le couvre-coffre n'est pas adapté au rangement d'objets → ⚠.

Dépose du couvre-coffre

1. Retirez délicatement des supports la partie avant du couvre-coffre avec les deux mains en procédant par le bas jusqu'à ce qu'il se décliquette.
2. Lorsque le couvre-coffre est décliqueté, faites basculer d'une main la partie droite du couvre-coffre vers le haut jusqu'à atteindre le rebord supérieur de la glace latérale.
3. Soulevez le couvre-coffre du côté gauche et retirez-le du coffre à bagages.

Repose du couvre-coffre

1. Tenez le couvre-coffre de biais dans le coffre à bagages.
2. Sur le côté gauche, faites basculer le couvre-coffre vers le haut et posez-le sur le support.

3. Sur le côté droit, faites basculer le couvre-coffre vers le bas et posez-le sur le support.
4. Faites coulisser le couvre-coffre jusqu'à ce qu'il s'enclenche dans les grands supports → fig. 147.

Lors de la repose du couvre-coffre, veillez toujours à ce que la sangle soit correctement ajustée. La sangle ne doit pas être coincée par le couvre-coffre.

Relèvement du couvre-coffre

Si nécessaire, vous pouvez relever le couvre-coffre afin de faciliter le chargement et le déchargement.

1. Guidez le couvre-coffre vers le haut.
2. Enclenchez le couvre-coffre dans les deux petits supports → fig. 147.

⚠ MISE EN GARDE

Des objets ou des animaux sur le couvre-coffre peuvent endommager ce dernier et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de manœuvres de freinage et de conduite brusques et en cas d'accident.

- Ne transportez jamais d'objets sur le couvre-coffre.
- Ne transportez jamais d'animaux sur le couvre-coffre.

⚠ AVERTISSEMENT

Une manipulation non conforme du couvre-coffre peut provoquer des dommages.

- Chargez le compartiment de charge en veillant à ce que le couvre-coffre n'appuie pas sur le chargement lorsque le capot arrière est fermé.

i La dépose et la repose du couvre-coffre sont plus faciles lorsque le coffre à bagages est vide. <

Couvre-coffre déroulant

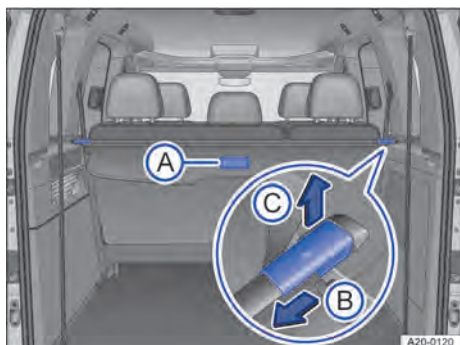


Fig. 148 Dans le compartiment de charge : couvercle-coffre

Le couvercle-coffre peut être monté derrière la deuxième rangée de sièges → ⚠.

Ouverture du couvercle-coffre

1. Tirez le couvercle-coffre légèrement vers l'arrière par la poignée → fig. 148 (A).
2. Tirez le couvercle-coffre vers le haut pour le décrocher de ses fixations latérales et guidez-le à la main vers l'avant.

Fermeture du couvercle-coffre

1. Tirez le couvercle-coffre déroulé par la poignée → fig. 148 (A) vers l'arrière de manière régulière.
2. Accrochez le couvercle-coffre dans les fixations latérales côté gauche et côté droit.

Dépose du couvercle-coffre

1. Déverrouillez le couvercle-coffre dans le sens de la flèche → fig. 148 (B) et levez-le dans le sens de la flèche → fig. 148 (C).
2. Retirez le couvercle-coffre des fixations de droite.

Repose du couvercle-coffre

1. Placez le côté gauche du couvercle-coffre dans le logement prévu à cet effet du revêtement latéral.

2. Tirez le verrouillage du couvercle-coffre dans le sens de la flèche → fig. 148 (B) et maintenez-le dans cette position.
3. Poussez vers le bas le couvercle-coffre dans le logement droit.
4. Relâchez le verrouillage du couvercle-coffre.
5. Vérifiez que le couvercle-coffre est correctement encliqueté.

⚠ MISE EN GARDE

Le couvercle-coffre monté devant la troisième rangée de siège peut provoquer de graves blessures en cas de manœuvre de freinage ou d'accident.

- N'installez pas le couvercle-coffre si des personnes se trouvent sur les sièges de la troisième rangée de sièges.

⚠ MISE EN GARDE

Les objets ou animaux installés sur le couvercle-coffre peuvent provoquer des blessures graves lors de manœuvres de conduite et de freinage brusques ainsi qu'en cas d'accident.

- Ne transportez jamais d'objets sur le couvercle-coffre.
- Ne transportez jamais d'animaux sur le couvercle-coffre.

Cloison de séparation

Montage et démontage du filet de séparation arrière

Utilisation du filet de séparation derrière les sièges avant

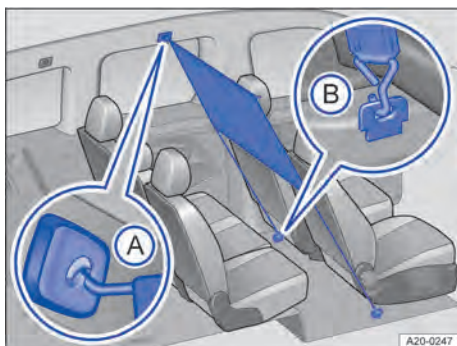


Fig. 149 Derrière la première rangée de sièges : filet de séparation monté

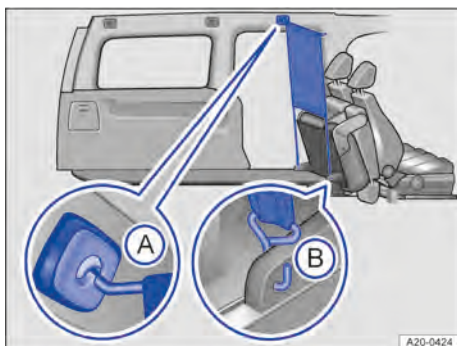


Fig. 150 Derrière la deuxième rangée de sièges en position rabattue : filet de séparation monté

Pose

1. Le cas échéant, rabattez ou déposez la deuxième rangée de sièges.
2. Accrochez le filet de séparation dans le logement *avant gauche* → **fig. 149 (A)** ou → **fig. 150 (A)** intégré au pavillon. Faites passer la barre transversale au-dessus de la position supérieure pour l'amener en position inférieure.

3. Accrochez le filet de séparation dans le logement *avant droit* intégré au pavillon.
4. Accrochez le filet de séparation dans la fixation → **fig. 149 (B)** ou → **fig. 150 (B)**.

Dépose

1. Desserrez les sangles du filet de séparation.
2. Décrochez le filet de séparation des œillets de fixation et de la fixation du siège.
3. Décrochez le filet de séparation du logement gauche intégré au pavillon.
4. Décrochez le filet de séparation du logement droit intégré au pavillon.

Utilisation du filet de séparation derrière la deuxième rangée de sièges

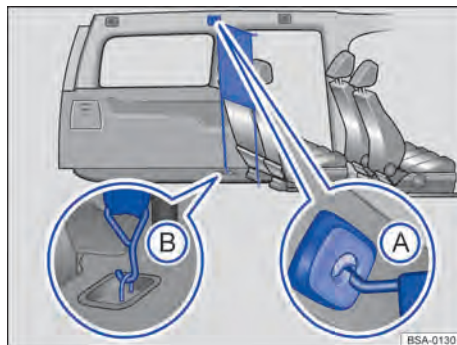


Fig. 151 Derrière la deuxième rangée de sièges : filet de séparation monté

Pose

1. Accrochez le filet de séparation dans le logement *arrière gauche* (version 5 places) ou *central gauche* (version 7 places) intégré au pavillon → **fig. 151 (A)**. Faites passer la barre transversale au-dessus de la position supérieure pour l'amener en position inférieure.
2. Accrochez le filet de séparation dans le logement *arrière droit* (version 5 places) ou *central droit* (version 7 places) dans le pavillon.
3. Accrochez le filet de séparation dans les œillets d'arrimage inférieurs → **fig. 151 (B)**.

❗ AVERTISSEMENT

Si vous reculez trop les sièges avant, les sangles du filet de séparation risquent de se coincer ou d'être endommagées.

- Lorsque vous avancez et reculez les sièges avant, veillez à faire passer les sangles du filet de séparation sur le côté du siège.

Dépose

1. Desserrez les sangles du filet de séparation.
2. Décrochez des œillets d'arrimage ou de la fixation du siège les crochets de retenue du filet de séparation.
3. Décrochez le filet de séparation du logement droit intégré au pavillon.
4. Décrochez le filet de séparation du logement gauche intégré au pavillon.

Utilisation du filet de séparation derrière la troisième rangée de sièges

L'installation du filet de séparation derrière la troisième rangée de sièges n'est possible qu'avec la version 7 places.

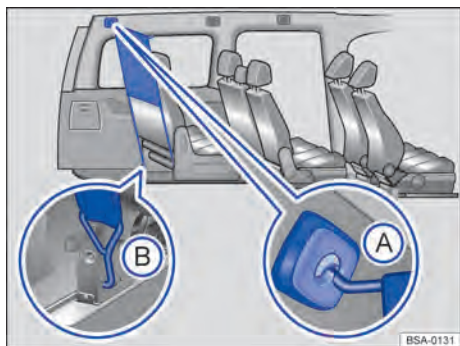


Fig. 152 Filet de séparation mis en place derrière la troisième rangée de sièges

Pose

1. Accrochez le filet de séparation dans le logement *arrière gauche* intégré au pavillon → fig. 152 (A). Faites passer la barre transversale au-dessus de la position supérieure pour l'amener en position inférieure.

2. Accrochez le filet de séparation dans le logement *arrière droit* intégré au pavillon.
3. Accrochez le filet de séparation dans la fixation de siège → fig. 152 (B).

Dépose

1. Desserrez les sangles du filet de séparation.
2. Décrochez de la fixation de siège les crochets de retenue du filet de séparation.
3. Décrochez le filet de séparation du logement droit intégré au pavillon.
4. Décrochez le filet de séparation du logement gauche intégré au pavillon.

⚠ MISE EN GARDE

En cas de freinage brusque ou d'accident, des objets peuvent être projetés dans l'habitacle et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Vérifiez que le filet de séparation n'est pas endommagé.
- N'utilisez jamais un filet de séparation endommagé.
- Placez tous les dossiers de siège devant le filet de séparation en position verticale et enclenchée.
- Vérifiez que les barres transversales sont correctement encliquetées.
- Vérifiez régulièrement la tension du filet de séparation.
- Fixez également tous les objets dans le compartiment de charge lorsque le filet de séparation est installé.
- Assurez-vous que personne ne se trouve derrière le filet de séparation installé lorsque le véhicule est en mouvement.

❗ AVERTISSEMENT

La fixation du filet de séparation à des points non prévus à cet effet peut entraîner des dommages.

- Fixez le filet de séparation uniquement sur les points prévus à cet effet.



Pose et dépose de la grille de séparation

La grille de séparation peut empêcher les objets qui se trouvent dans le compartiment de charge de pénétrer dans l'habitacle.

La grille de séparation peut être mise en place derrière les sièges avant ou derrière la deuxième rangée de sièges.

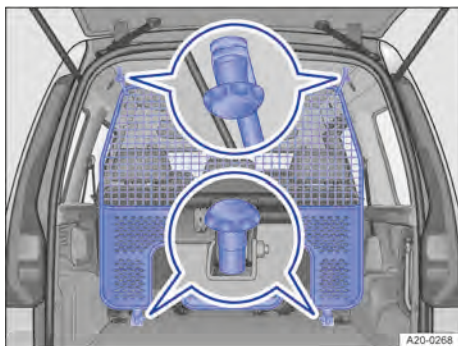


Fig. 153 Dans le compartiment de charge : grille de séparation derrière la deuxième rangée de sièges

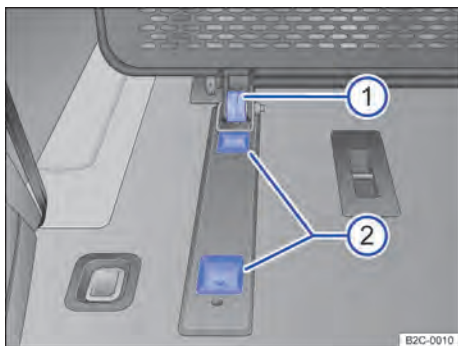


Fig. 154 Dans le compartiment de charge : point d'ancrage inférieur

- ① Roulette de la grille de séparation
- ② Renforcement dans l'ancrage.

Pose de la grille de séparation derrière la deuxième rangée de sièges

En cas d'utilisation de la grille de séparation derrière la deuxième rangée de sièges,

ceux-ci ne doivent pas être déposés ou rabattus → ⚠.

1. Rabattez vers l'avant les sièges de la deuxième rangée.
2. Poussez la partie inférieure de la grille de séparation munie de la roulette → fig. 154 ① dans l'évidement arrière de l'ancrage ②.
3. Vissez la grille de séparation aux points de fixation arrière intégrés au pavillon → fig. 153.
4. Vissez la grille de séparation aux points d'ancrage inférieurs → fig. 153.
5. Relevez les sièges de la deuxième rangée.

Pose de la grille de séparation derrière les sièges avant

1. Déposez les sièges de la deuxième rangée → page 118 ou rabattez-les vers l'avant.
2. Poussez la partie inférieure de la grille de séparation munie de la roulette → fig. 154 ① dans l'évidement avant de l'ancrage → fig. 154 ②.
3. Vissez fermement la grille de séparation aux points de fixation avant intégrés au pavillon → fig. 153.
4. Vissez la grille de séparation aux points d'ancrage inférieurs → fig. 153.

Dépose de la grille de séparation

1. Dévissez la grille de séparation des points d'ancrage inférieurs → fig. 153.
2. Dévissez la grille de séparation des logements intégrés au pavillon → fig. 153.
3. Rabattez les fixations supérieures gauche et droite contre la grille de séparation.
4. Retirez la grille de séparation des points d'ancrage inférieurs.
5. Relevez les sièges de la deuxième rangée si nécessaire.

⚠ MISE EN GARDE

En cas de freinage brusque ou d'accident, des objets peuvent être projetés dans l'habitacle et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Vérifiez que la grille de séparation est correctement montée.
- Sécurisez les objets même lorsque la grille de séparation est correctement montée.
- Personne ne doit se tenir derrière la grille de séparation montée lorsque le véhicule est en mouvement.
- En cas d'utilisation de la grille de séparation derrière la deuxième rangée de sièges, ceux-ci ne doivent pas être déposés ou rabattus.

Pose et dépose du filet de retenue de la cloison flexible

Sur les véhicules avec cloison flexible, un filet de retenue est monté dans les panneaux latéraux gauche et droit. Le filet de retenue doit toujours être accroché lorsque la cloison flexible est relevée. Sur les véhicules à empattement long, le filet de retenue doit également être accroché en position banquette.

⚠ MISE EN GARDE

En cas de freinage brusque ou d'accident, des objets peuvent être projetés dans l'habitacle et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Accrochez toujours le filet de retenue lorsque vous avez relevé la cloison flexible, et sur les véhicules à empattement long, également lorsque la cloison flexible est en position banquette.
- N'utilisez jamais un filet de retenue endommagé. Faites immédiatement remplacer le filet de retenue par un atelier spécialisé.
- Sécurisez tous les objets dans le compartiment de charge même lorsque le filet de retenue est installé.

Filet de retenue latéral (empattement court)

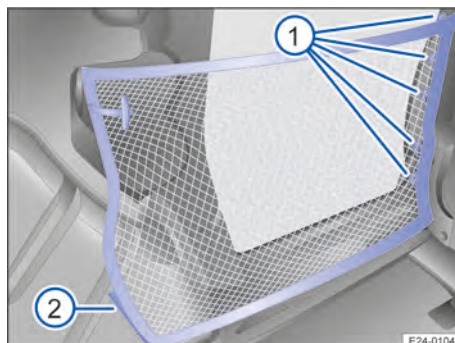


Fig. 155 Filet de retenue accroché

- ① Fixation sur l'armature de siège
- ② Bande autoagrippante sur le panneau latéral

Accrochage du filet de retenue

1. Relevez la cloison flexible → page 123.
2. Ouvrez la fixation articulée et déployez le filet de retenue → [fig. 158](#).
3. Accrochez les cinq œillets de retenue des fixations de l'armature de siège → [fig. 155](#) ① à la cloison flexible.
4. Fixez la partie inférieure arrière du filet de retenue à la bande autoagrippante → [fig. 155](#) ②.

Filet de retenue latéral (empattement long)

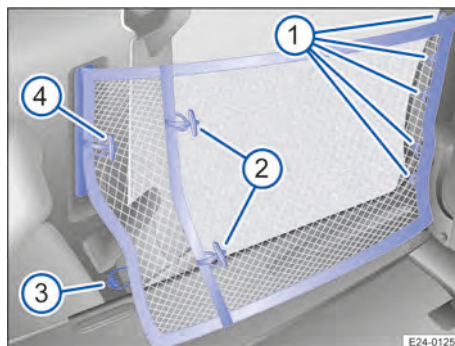


Fig. 156 Filet de retenue accroché avec cloison relevée

- ① Fixations sur l'armature de siège
- ② Attache pour filet de retenue partiellement déployé pour une utilisation avec la cloison flexible en position banquette
- ③ Fixation sur le panneau latéral
- ④ Attache permettant de ranger le filet

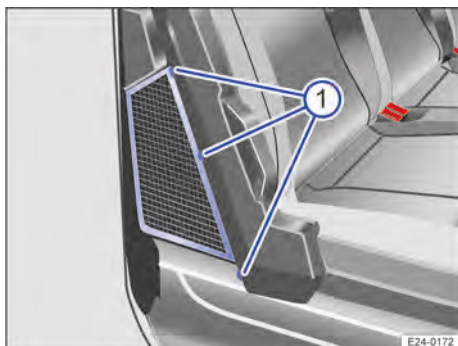


Fig. 157 Filet de retenue accroché avec la cloison en position banquette

- ① Fixation sur l'armature de siège

Accrochage du filet de retenue

1. Si nécessaire, relevez la cloison → page 311.
2. Défaitez les attaches et déployez le filet de retenue.

Lors d'une utilisation de la cloison en position banquette : ne déployez le filet de retenue que jusqu'aux premières attaches → fig. 156 ②.

3. Lors d'une utilisation de la cloison en position relevée : accrochez les œillets de retenue dans les fixations de l'armature de siège → fig. 156 ①.

Lors d'une utilisation de la cloison en position banquette : accrochez les œillets de retenue dans les fixations de l'armature de siège → fig. 157 ①.

4. Accrochez la partie inférieure arrière du filet de retenue dans la fixation sur le panneau latéral → fig. 156 ③.

Rangement du filet de retenue

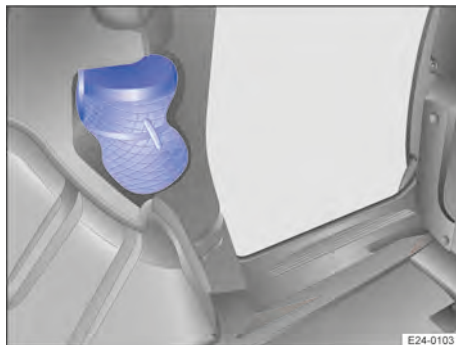


Fig. 158 Dans le panneau latéral : filet de retenue rangé

1. Décrochez les œillets de retenue des fixations.
2. Repliez la partie inférieure du filet de retenue vers le haut.

Vous devez superposer les coins supérieurs et inférieurs.

3. Enroulez le filet de retenue et rangez-le dans l'évidement situé dans le panneau latéral.
4. Fixez le filet de retenue à l'aide des attaches sur le panneau latéral → fig. 158.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte de la cloison flexible peut entraîner des dommages.

- Le filet de retenue doit toujours être correctement rangé avant que vous ne régliez la cloison flexible.

Équipement du compartiment de charge

Rangements dans le coffre à bagages

Rangements dans le coffre à bagages

Des rangements peuvent se trouver sur le côté du coffre à bagages.

Selon la version du véhicule, les panneaux latéraux peuvent être retirés par le haut afin de ranger des objets plus volumineux dans le coffre à bagages.

⚠ AVERTISSEMENT

Un rangement surchargé dans la porte coulissante peut endommager la peinture lors de l'ouverture de la porte.

- Veillez à ce que le chargement ne dépasse pas des bords du rangement.

Crochets pour sac

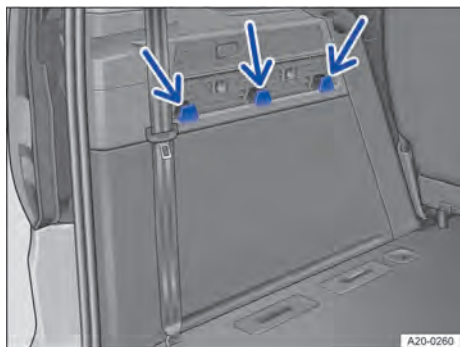


Fig. 159 À gauche dans le coffre à bagages : crochet pour sac

Des crochets pour sacs peuvent se trouver dans le coffre à bagages pour accrocher des sacs de courses légers.

⚠ MISE EN GARDE

Tout chargement accroché à un crochet pour sac peut se détacher en cas de freinage ou d'accident et être projeté à travers l'habitacle. Cela peut entraîner la perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

- N'utilisez jamais le crochet pour sac pour arrimer un chargement.
- Dans le véhicule, n'accrochez aux crochets pour sac que des objets légers d'un poids maximal de 1 kg (env. 2 lbs).

⚠ AVERTISSEMENT

Une surcharge du crochet peut entraîner des dommages.

- Chaque crochet pour sac peut supporter un poids maximal de 1 kg (2 lb). La charge principale devrait être au fond.

Œillets d'arrimage

Respectez la capacité de charge maximale des œillets d'arrimage → page 315.

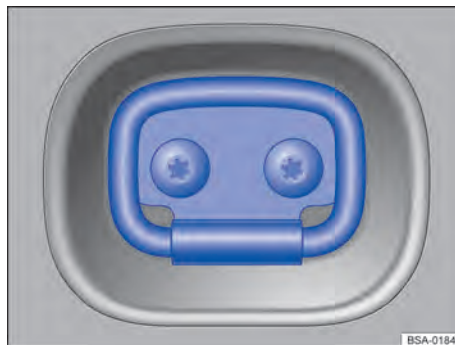


Fig. 160 Dans le compartiment de charge : œillets d'arrimage

Le compartiment de charge est équipé d'œillets d'arrimage → fig. 160 destinés à fixer à l'aide de cordes d'arrimage et de sangles de fixation ou de maintien des objets ainsi que tout chargement.

Fixation du chargement sur les œillets d'arrimage

1. Relevez les œillets d'arrimage → fig. 160.
2. Placez les cordes d'arrimage et les sangles de fixation ou de maintien autour du chargement en procédant *en croix* puis accrochez-les dans les œillets d'arrimage.
3. Tirez les cordes d'arrimage et les sangles de fixation ou de maintien fermement par-dessus le chargement. Veillez à ce que les cordes d'arrimage et les sangles de fixation ou de maintien se croisent bien au milieu du chargement.
4. Vérifiez que le chargement ne bouge plus. Si nécessaire, tendez d'avantage les sangles de maintien.

⚠ MISE EN GARDE

Les cordons tendeurs élastiques nécessitent d'être tendus pour être fixés aux œillets d'arrimage et sont donc sous tension. Si les cordons tendeurs élastiques se décrochent et viennent vous *cingler* en se

détendant, les crochets qui les équiperont peuvent provoquer de graves blessures.

- Protégez vos yeux et votre visage lors de l'accrochage et du décrochage.
- Maintenez toujours les crochets du filet à bagages pour qu'ils ne soient pas éjectés de l'œillet lors de l'accrochage et du décrochage.
- Fixez toujours les cordons tendeurs élastiques d'abord aux œillets d'arrimage situés à l'avant du compartiment de charge. Tirez ensuite les cordons tendeurs élastiques vers le seuil de chargement. Fixez les cordons tendeurs aux œillets d'arrimage afin qu'ils ne vous *cinglent pas* en se détendant.

⚠ AVERTISSEMENT

Une utilisation inappropriée des cordes ou des sangles de serrage ou de maintien peut provoquer des dommages sur le véhicule.

- Ne tendez jamais de cordes d'arrimage ou de sangles de maintien entre les œillets d'arrimage du panneau latéral et les œillets d'arrimage sur le plancher du véhicule.
- Ne tendez jamais de cordes d'arrimage ou de sangles de maintien entre les panneaux latéraux se faisant face.

Capacité de charge maximale des œillets d'arrimage

Œillets d'arrimage	Force de traction nominale autorisée

Tourneo Connect	300 daN

Transit Connect	400 daN

1 daN (décanewton) correspond à 10 newtons

Les exigences spécifiques à chaque pays sont observées.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme des rails d'arrimage dans le plancher de chargement peut entraîner des dommages.

- Tenez compte des informations relatives à la capacité maximale admise des points d'arrimage. Lorsque vous effec-

tuez un freinage d'urgence, des forces pouvant atteindre une valeur considérablement plus grande que le poids du chargement surviennent.

- Utilisez systématiquement plusieurs points d'arrimage afin de répartir la charge et veillez à une sollicitation uniforme des points d'arrimage.

Dispositif d'attelage

Montage de la boule d'attelage amovible

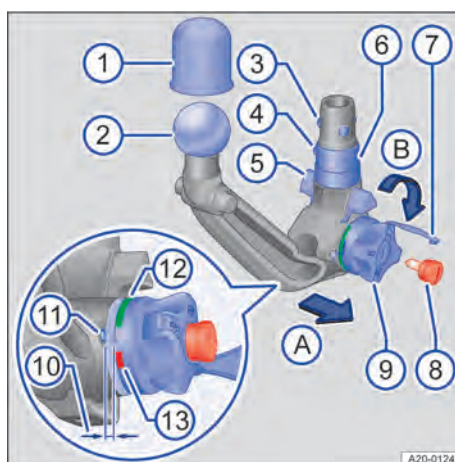


Fig. 161 Vue d'ensemble : Boule d'attelage amovible

- ① Capuchon de protection
- ② Boule d'attelage
- ③ Billes de verrouillage
- ④ Commande (bille) de verrouillage
- ⑤ Centreur.
- ⑥ Tige
- ⑦ Cache de serrure
- ⑧ Clé
- ⑨ Molette.
- ⑩ Espace (boule d'attelage armée)
- ⑪ Repère blanc sur la boule d'attelage.
- ⑫ Repère vert sur la molette.
- ⑬ Repère rouge sur la molette.

La boule d'attelage amovible se trouve dans un bac de rangement sous le siège avant droit.

Étape 1 : Préparatifs

1. Reculer le siège avant droit au maximum → page 110, ouvrir le verrouillage et retirer le bac de rangement.
2. Avant la première utilisation de la boule d'attelage amovible, notez le numéro frappé sur la clé au cas où vous devriez vous procurer une clé de rechange.
3. Retirez l'obturateur sur le logement de la boule d'attelage sous le pare-chocs. Rangez le bouchon en toute sécurité dans le véhicule.
4. Vérifiez que le logement, la molette → fig. 161 ⑨, la tige ⑥ et les billes de verrouillage ③ de la boule d'attelage sont propres et en bon état → ①. Nettoyez si nécessaire.

Étape 2 : Armement de la boule d'attelage

La boule d'attelage ne peut être mise en place correctement que si elle est armée.

1. Saisissez la boule d'attelage sous la boule → fig. 161 ② à une main.
2. Retirez le cache → fig. 161 ⑦ de la serrure et insérez la clé ⑧ dans la serrure.
3. Faites tourner la clé → fig. 161 ⑧ dans le sens anti-horaire.
4. Tirez la molette → fig. 161 ⑨ dans le sens de la flèche A avec l'autre main et maintenez-la dans cette position → ▲.
5. Tournez la molette → fig. 161 ⑨ dans le sens de la flèche B jusqu'à ce qu'elle s'encliquette. La boule d'attelage est maintenant armée. Le repère rouge ⑬ de la molette doit être orienté vers le repère blanc ⑪ sur la boule d'attelage. La molette est visiblement en saillie par rapport à la boule d'attelage. Il y a un espace d'env. 4 mm ⑩.
6. Vérifiez que toutes les billes de verrouillage → fig. 161 ③ peuvent être complètement enfoncées dans la tige ⑥ de la boule d'attelage.

Étape 3 : Mise en place de la boule d'attelage armée sur le véhicule

Ne touchez plus la molette sur la boule d'attelage armée. En effet, lors de l'enclenchement, la molette revient dans sa position initiale et peut provoquer des blessures → ▲.

1. Introduisez la boule d'attelage amovible armée dans le logement de la boule d'attelage en la faisant passer par le bas.
2. Appuyez vigoureusement sur la boule d'attelage vers le haut jusqu'à ce qu'elle s'enclenche. Les deux centreurs → fig. 161 ⑤ doivent s'engager dans leurs logements sur le véhicule.
3. La molette → fig. 161 ⑨ se trouve maintenant dans sa position initiale. Il n'y a plus d'espace entre la molette et la boule d'attelage.
4. Tournez la clé → fig. 161 ⑧ dans la molette dans le sens des aiguilles d'une montre et retirez-la.
5. Maintenant, il ne doit plus être possible de retirer la molette → fig. 161 ⑨.
6. Emmanchez le cache → fig. 161 ⑦ sur la serrure et placez la clé dans le bac de rangement.
7. Fixez le bac de rangement sous le siège avant droit.

Étape 4 : Contrôle de sécurité.

Avant d'attacher une remorque, vérifiez que la boule d'attelage est correctement fixée.

1. Le repère rouge → fig. 161 ⑫ sur la molette est dirigé vers le repère blanc ⑪ de la boule d'attelage.
2. La molette → fig. 161 ⑨ doit être en contact avec la boule d'attelage et il ne doit y avoir aucun espace entre les deux pièces.
3. Secouez ou tirez vigoureusement la boule d'attelage → fig. 161 vers le bas. Elle doit rester bien fixée dans son logement → ▲.
4. La serrure doit être verrouillée et la clé → fig. 161 ⑧ retirée.

5. Le cache de serrure → fig. 161 ⑦ doit recouvrir la serrure de la molette.

⚠ MISE EN GARDE

Tout usage impropre du dispositif d'attelage peut entraîner des blessures et des accidents.

- N'utilisez la boule d'attelage que si elle est correctement fixée.
- N'utilisez jamais le dispositif d'attelage si le plus petit diamètre de la boule → fig. 161 ② est inférieur à 49 mm (env. 1,9 po).
- La boule d'attelage est lourde. Lors du contrôle de sécurité, la boule d'attelage risque de tomber et de provoquer des contusions.
- Ne touchez plus la molette sur la boule d'attelage armée. Lors de l'insertion de la boule d'attelage dans le logement, la molette revient dans sa position initiale.
- Si la boule d'attelage ne peut pas être mise en place, faites contrôler le dispositif d'attelage dans un atelier spécialisé agréé.
- N'utilisez jamais le dispositif d'attelage si la boule d'attelage ne s'enclenche pas correctement ou si elle ne peut pas être armée.
- N'utilisez jamais le dispositif d'attelage si la clé ne peut pas être retirée de la molette lorsque la boule d'attelage est montée. La boule d'attelage n'est alors pas verrouillée correctement.
- Rangez et fixez correctement la boule d'attelage retirée dans le bac de rangement sous le siège avant droit.

⚠ AVERTISSEMENT

Un nettoyage non conforme du véhicule risque d'endommager les joints ou de retirer la graisse nécessaire à la lubrification.

- Ne dirigez jamais le jet d'un nettoyeur haute pression ou à vapeur directement sur la boule d'attelage ou sur la prise de remorque montée.

i La boule d'attelage amovible est nécessaire pour le remorquage. Veillez à toujours conserver la boule d'attelage dans le véhicule → page 363

Dépose et désarmement de la boule d'attelage

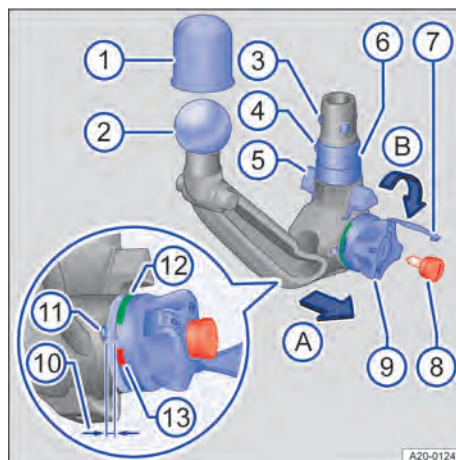


Fig. 162 Vue d'ensemble : Boule d'attelage amovible

- ① Capuchon de protection
- ② Boule d'attelage
- ③ Billes de verrouillage
- ④ Commande (bille) de verrouillage
- ⑤ Centreur.
- ⑥ Tige
- ⑦ Cache de serrure
- ⑧ Clé
- ⑨ Molette.
- ⑩ Espace (boule d'attelage armée)
- ⑪ Repère blanc sur la boule d'attelage
- ⑫ Repère vert sur la molette.
- ⑬ Repère rouge sur la molette.

Dépose de la boule d'attelage

1. Bloquez le véhicule à l'arrêt pour éviter qu'il ne recule → page 224.
2. Arrêtez le moteur.
3. Dételez la remorque et coupez le branchement électrique entre le véhicule et la remorque. Retirez, si nécessaire, les adaptateurs de la prise de remorque.
4. Retirez le cache → fig. 162 ⑦ de la serrure sur la molette.

5. Insérez la clé → [fig. 162 ⑧](#) dans la serrure et tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
6. Maintenez la boule d'attelage → [fig. 162 ②](#) à une main → .
7. Tirez la molette → [fig. 162 ⑨](#) dans le sens de la flèche  avec l'autre main et maintenez-la dans cette position.
8. Tournez la molette → [fig. 162 ⑨](#) dans le sens de la flèche  jusqu'en butée.
9. Maintenez la molette → [fig. 162 ⑨](#) dans cette position et retirez la boule d'attelage  du logement par le bas. La boule d'attelage s'enclenche et est armée.
10. Placez l'obturateur sur le logement de la boule d'attelage.

Désarmement de la boule d'attelage

La boule d'attelage doit être désarmée pour être placée dans le bac de rangement.

1. Tenez la boule d'attelage d'une main.
2. De l'autre main, faites tourner la molette → [fig. 162 ⑨](#) dans le sens de la flèche  jusqu'en butée.
3. Appuyez sur la boule → [fig. 162 ④](#).
4. Faites tourner la molette → [fig. 162 ⑨](#) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
5. Relâchez la boule → [fig. 162 ④](#). La molette n'est plus en saillie par rapport à la boule d'attelage. La boule d'attelage est alors désarmée.
6. Faites tourner la clé → [fig. 162 ⑧](#) dans le sens des aiguilles d'une montre et retirez-la. Placez la clé dans le bac de rangement.
7. Fermez le cache de serrure → [fig. 162 ⑦](#).
8. Placez la boule d'attelage désarmée dans le bac de rangement. Fixez le bac de rangement sous le siège avant droit.

MISE EN GARDE

La boule d'attelage amovible est lourde. Lors de sa dépose, la boule d'attelage risque de tomber et de provoquer des contusions.

- Déverrouillez la boule d'attelage uniquement lorsque la remorque est dételée.

MISE EN GARDE

Une boule d'attelage mal fixée peut être projetée dans l'habitacle en cas de freinage ou de manœuvres de conduite brusques ou en cas d'accident et provoquer des blessures graves.

- Rangez la boule d'attelage dans le bac de rangement.

 La boule d'attelage amovible est nécessaire pour le remorquage. Veillez à toujours conserver la boule d'attelage dans le véhicule. → page 363



Cotes et points de fixation pour l'installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte

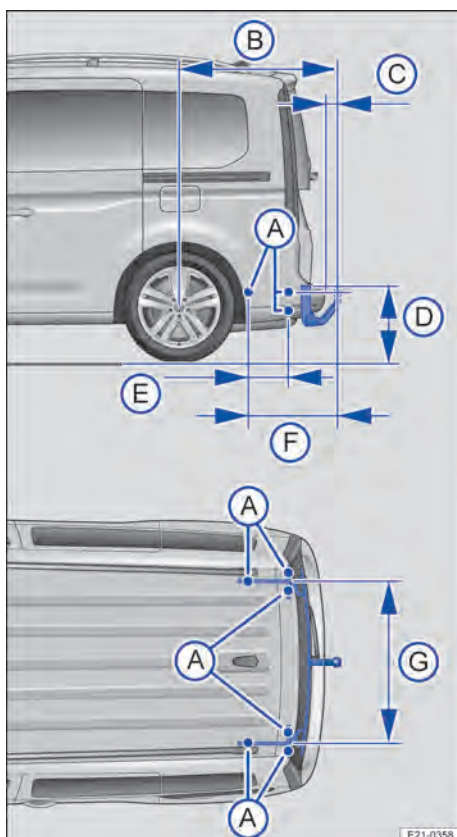


Fig. 163 Cotes et points de fixation pour l'installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte

- Ⓐ Points de fixation
- Ⓑ Version 5 places : 934 mm
Version 7 places : 1072 mm
- Ⓒ Au moins 65 mm
- Ⓓ 350 mm à 420 mm
- Ⓔ 235 mm
- Ⓕ 531 mm
- Ⓖ 1022 mm

Cotes d'écartement

En cas de montage ultérieur d'un dispositif d'attelage, respectez impérativement les cotes d'écartement → fig. 163. La cote plus petite allant du milieu du dispositif d'attelage jusqu'à la chaussée Ⓓ ne doit en aucun cas être inférieure à celle indiquée. Les valeurs se rapportent à un véhicule chargé au maximum avec poids sur flèche maximal.

Faites toujours effectuer l'installation en deuxième monte d'un dispositif d'attelage par un atelier spécialisé agréé. Il peut s'avérer nécessaire, par exemple, de transformer le système de refroidissement ou de monter des tôles calorifuges.

Montez le dispositif d'attelage conformément aux instructions de montage fournies.

Un dispositif d'attelage non amovible installé en deuxième monte ne doit masquer ni la plaque d'immatriculation ni le système d'éclairage à l'arrière du véhicule. Respectez les consignes spécifiques à chaque pays lors de l'utilisation d'un dispositif d'attelage → ⚠.

⚠ MISE EN GARDE

Des câbles électriques impropres ou mal raccordés peuvent entraîner des dysfonctionnements de l'ensemble de l'équipement électronique du véhicule et provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne reliez jamais directement l'équipement électrique de la remorque aux raccordements électriques des blocs de feux arrière ou à d'autres sources de courant inappropriées. Utilisez uniquement des fiches appropriées pour raccorder la remorque.
- Confiez l'installation en deuxième monte d'un dispositif d'attelage sur le véhicule à un atelier spécialisé qualifié.

⚠ MISE EN GARDE

Si le dispositif d'attelage est mal monté ou inadapté, la remorque peut se détacher du véhicule tracteur pendant la conduite et entraîner des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Faites effectuer les travaux sur le dispositif d'attelage ou le post-équipement

d'un dispositif d'attelage uniquement dans un atelier spécialisé agréé.

i Utilisez uniquement des dispositifs d'attelage agréés par le fabricant respectif pour le modèle, le millésime et la version du véhicule correspondant.

Traction d'une remorque

Entrée en matière

À condition d'être doté des équipements techniques adéquats, le véhicule peut être utilisé pour tracter une remorque.

Si le véhicule est homologué pour la traction d'une remorque, veuillez observer la réglementation spécifique au pays pour la conduite avec une remorque et l'utilisation d'un dispositif d'attelage.

Ce poids tracté supplémentaire a des répercussions sur l'usure, la consommation énergétique et la puissance du véhicule ; il peut aussi réduire les intervalles d'entretien.

La traction d'une remorque ne représente pas seulement une plus grande sollicitation pour le véhicule, elle requiert également une plus grande concentration de la part du conducteur.

Véhicules avec Auto StartStop

Si le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage qui **n'a pas** été installé en deuxième monte par le concessionnaire agréé et si, pour des raisons inhérentes au système, un dispositif d'attelage installé en deuxième monte par Ford n'est pas reconnu, le dispositif Auto StartStop doit être désactivé manuellement à l'aide de la touche  située dans la console centrale **avant** l'utilisation d'une remorque et doit rester désactivé pendant toute la durée de la traction de la remorque → .

Remorque avec contrôle du fonctionnement de l'éclairage

Aucune remorque avec bloc de feux arrière et troisième feu stop, dont l'homologation prévoit un contrôle de fonctionnement du bloc de feux arrière et du troisième feu stop, ne doit être utilisée avec ce véhicule.

Veuillez vous adresser au fabricant de la remorque pour savoir quel type d'homologation est valable pour votre remorque.

Boule d'attelage non utilisée

◀ Faites pivoter la boule d'attelage ou retirez-la quand vous n'utilisez pas la remorque ou lorsqu'aucun porte-vélos ou autres pièces rapportées ne sont montés sur la boule d'attelage. Cela vaut surtout lorsque la boule d'attelage non utilisée masque la plaque d'immatriculation ou l'éclairage à l'arrière du véhicule. Respectez les consignes spécifiques à chaque pays lors de l'utilisation d'un dispositif d'attelage.

Système de refroidissement du moteur

Le moteur et le système de refroidissement sont davantage sollicités lorsque vous tractez une remorque. Le système de refroidissement doit contenir suffisamment de liquide de refroidissement et être conçu pour pouvoir supporter une sollicitation supplémentaire due à la traction d'une remorque.

Frein de remorque

Si la remorque possède son propre système de freinage, respectez les dispositions légales.

Rétroviseurs extérieurs

Si les rétroviseurs extérieurs de série ne vous offrent pas une visibilité suffisante de la circulation derrière la remorque, vous devez faire monter des rétroviseurs extérieurs supplémentaires selon les dispositions en vigueur dans le pays concerné. Réglez les rétroviseurs extérieurs avant chaque trajet de façon à obtenir un champ visuel suffisant vers l'arrière.

Dispositif d'attelage monté sur le pare-chocs

Ne procédez à aucune modification du système d'échappement ni du système de freinage. Contrôlez régulièrement la bonne fixation du dispositif d'attelage.

Blocs de feux arrière de remorque

Les blocs de feux arrière de remorque doivent fonctionner correctement et être conformes à la législation. Veillez à ce que la puissance maximale absorbée des blocs de

feux arrière de remorque ne soit pas dépassée.

DANGER

Le transport de personnes dans une remorque représente un danger mortel et peut être illégal.

- Ne transportez jamais de personnes dans votre remorque.

MISE EN GARDE

Un usage non conforme du dispositif d'attelage peut entraîner une perte du contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Montez et utilisez la remorque conformément aux instructions fournies par le fabricant.
- Utilisez le dispositif d'attelage uniquement s'il ne présente pas de dommages et s'il est correctement fixé.
- Ne procédez à aucune modification ou réparation du dispositif d'attelage. Vous pouvez retirer le revêtement de la boule d'attelage si les instructions de montage du fabricant de la remorque l'exigent.

MISE EN GARDE

Une boule d'attelage déployée représente un risque accru d'accidents et de blessures graves pour les piétons et les cyclistes lorsque le véhicule est garé ou en cas de collisions arrière.

- Faites pivoter la boule d'attelage ou retirez-la, si vous ne l'utilisez plus.

MISE EN GARDE

Le véhicule n'a pas été conçu pour des dispositifs d'attelage capables de « répartir le poids » ou d'« équilibrer la charge » sur le véhicule. Le dispositif d'attelage risque de céder et d'arracher la remorque du véhicule. Il peut en résulter des accidents et des blessures graves.

- Ne montez jamais un dispositif d'attelage capable de « répartir le poids » ou d'« équilibrer la charge » sur le véhicule.

MISE EN GARDE

La conduite avec une remorque et le transport d'objets lourds ou encombrants peuvent modifier les qualités routières du véhicule, rallonger la distance de freinage et entraîner des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Fixez toujours le chargement de façon conforme avec des cordes ou des sangles de fixation ou de maintien appropriées et en bon état. · Notez que les remorques possédant un centre de gravité élevé peuvent basculer plus facilement que les remorques dont le centre de gravité est bas.
- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Conduisez toujours de manière prudente et prévoyante.
- Accélérez prudemment et modérément.
- Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque.
- Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mph) avec une remorque (100 km/h (60 mph) dans certains cas exceptionnels). Cette recommandation vaut également pour les pays où des vitesses plus élevées sont autorisées.
- Réduisez votre vitesse, en particulier en côte et en descente.
- Respectez les vitesses maximales spécifiques au pays qui, pour les véhicules avec remorque, peuvent être inférieures à celles qui s'appliquent aux véhicules sans remorque.
- Soyez particulièrement prudent lors des dépassements.
- Réduisez votre vitesse dès que vous percevez le moindre mouvement d'oscillation de la remorque.
- N'essayez jamais de « redresser » une remorque qui oscille en accélérant.
- Comme la traction d'une remorque représente une sollicitation élevée pour le véhicule tracteur, tenez compte d'éventuels messages ainsi que des témoins

d'alerte et de contrôle qui s'allument dans le combiné des instruments.

MISE EN GARDE

Si le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage qui n'a pas été installé en deuxième monte par Ford, le dispositif start/stop de mise en veille doit toujours être désactivé manuellement lors de la traction de la remorque. Le système de freinage risque sinon de présenter des dysfonctionnements, ce qui peut causer des accidents et des blessures graves.

- Désactivez toujours manuellement le dispositif start/stop de mise en veille si vous conduisez avec une remorque et que le dispositif d'attelage n'a pas été installé en deuxième monte par le concessionnaire agréé.

 Désactivez toujours l'alarme antivol avant d'atteler ou de dételer une remorque → page 101. Le capteur d'inclinaison peut sinon déclencher une alarme intempestive.

 Ne conduisez pas avec une remorque pendant les 1 000 premiers kilomètres (600 milles) si le moteur du véhicule est neuf.

 En fonction de l'équipement, la boule d'attelage est requise pour le remorquage → page 363.

 Si vous tractez souvent une remorque en raison de la plus grande sollicitation du véhicule, nous vous recommandons de faire réviser ce dernier entre les échéances d'entretien.

Attelage de la remorque

 **Tenez compte des  et  au début de ce chapitre, à la page 320.**

Prise de remorque

Le branchement électrique entre le véhicule tracteur et la remorque est assuré par une prise à 13 broches pour remorque. L'affectation des broches est conforme à la norme DIN ISO 11446.

Si la remorque est dotée d'un **connecteur 7 broches**, un adaptateur approprié doit être utilisé.

1. Soulevez le capuchon d'obturation de la prise de courant et enfichez le connecteur.
2. Tournez le connecteur un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'encliquette complètement dans la prise de courant.
3. Relâchez le capuchon d'obturation pour verrouiller le connecteur.
4. Contrôlez le fonctionnement du système d'éclairage complet avant de prendre la route.

Si vous n'êtes pas sûr que la remorque est correctement raccordée électriquement au véhicule tracteur, adressez-vous à un atelier spécialisé agréé.

MISE EN GARDE

Le contact entre les broches de la prise de courant pour remorque peut provoquer des courts-circuits, la surcharge de l'équipement électrique ou la défaillance de l'éclairage et ainsi entraîner des accidents et des blessures graves.

- Ne reliez jamais ensemble les broches de la prise de remorque.
- Faites réparer les broches tordues dans un atelier spécialisé agréé.

Câble de rupture

Dans certains pays, les remorques freinées et non freinées doivent être protégées par un câble de sécurité ou de rupture.

En fonction du modèle, les œillets pour la fixation du câble de sécurité ou de rupture peuvent se trouver sur le col de la boule d'attelage ou à côté de la boule d'attelage, directement sur le support du dispositif d'attelage.

Veuillez tenir compte des directives nationales relatives à l'utilisation d'un câble de rupture.

Fixez le câble de sécurité ou de rupture à l'œillet prévu à cet effet sur la boule d'attelage.

1. Faites passer le câble à travers l'œillet et accrochez-le au mousqueton.

Laissez pendre légèrement le câble de sécurité ou de rupture pour permettre de prendre des virages. Cependant, le câble de rupture ne doit pas traîner par terre lors du déplacement.

MISE EN GARDE

Une fixation incorrecte de la remorque peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

- Ne laissez jamais le câble de sécurité ou de rupture non fixé sur la boule d'attelage.

Intégration à l'alarme antivol

La remorque est intégrée à l'alarme antivol dans les conditions préalables suivantes :

- Si le véhicule a été équipé en première monte d'une alarme antivol et d'un dispositif d'attelage.
- Si la remorque est reliée au véhicule tracteur par un branchement électrique via la prise de courant de la remorque.
- Si l'équipement électrique du véhicule et de la remorque est en bon état de fonctionnement, exempt de tout dysfonctionnement et non endommagé.
- Si le véhicule est verrouillé à l'aide de la clé du véhicule (alarme antivol activée).

Lorsque le véhicule est verrouillé, l'alarme se déclenche dès que le branchement électrique avec la remorque est interrompu.

Intégration à l'alarme antivol (remorque avec blocs de feux arrière à DEL)

Pour des raisons techniques, les remorques équipées de feux arrière à DEL ne peuvent pas être intégrées à l'alarme antivol.

Lorsque le véhicule est verrouillé, l'alarme ne se déclenche pas dès que le branchement électrique avec la remorque équipée de feux arrière à DEL est interrompu.

AVERTISSEMENT

Une consommation électrique trop élevée de la remorque peut endommager l'électronique embarquée.

- Ne reliez jamais directement l'équipement électrique de la remorque aux raccordements électriques des feux arrière ou à d'autres sources de courant. Utilisez

uniquement des raccords électriques appropriés pour l'alimentation en tension de la remorque.

AVERTISSEMENT

Si vous attachez une remorque, reposant sur une roue jockey ou des chandeliers de remorque, à votre véhicule, ce dernier peut se relever ou s'abaisser en raison d'une modification de la charge ou d'un endommagement des pneus. Des forces importantes s'exercent alors sur le dispositif d'attelage et sur la remorque. Cela peut entraîner des dommages sur le véhicule et la remorque.

- Veuillez noter qu'une remorque reposant sur une roue jockey ou des chandeliers de remorque ne doit pas rester attelée au véhicule.

 En cas de dysfonctionnement de l'équipement électrique du véhicule ou de la remorque et de l'alarme antivol, faites contrôler le véhicule dans un atelier spécialisé agréé.

 Lorsque la remorque est reliée par branchement électrique via la prise de courant de la remorque, la batterie 12 V se décharge si le moteur est arrêté et si les accessoires sont activés.

 Si l'état de charge de la batterie 12 V est faible, le branchement électrique avec la remorque est automatiquement interrompu. 

Chargement de la remorque

 **Tenez compte des  et  au début de ce chapitre, à la page 320.**

Informations de base

De manière générale, l'ensemble de véhicules doit être bien équilibré. Ne chargez pas la remorque complètement à l'arrière ni complètement à l'avant. Répartissez la charge en veillant à placer les objets lourds le plus près possible de l'essieu ou au-dessus de l'essieu. Fixez toujours correctement le chargement sur la remorque → .

Poids tracté et poids sur flèche

Le poids tracté est le poids que le véhicule peut tracter → .

Le poids sur flèche est le poids appuyant à la verticale de haut en bas sur l'encolure de la boule du dispositif d'attelage → page 485.

Les indications de poids tracté et de poids sur flèche figurant sur la plaque du constructeur du dispositif d'attelage ne sont que des valeurs d'essai du dispositif. Les données véhicule se situant fréquemment *en-deçà* de ces valeurs figurent sur les papiers du véhicule. Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi.

Veillez toujours à exploiter tout le poids sur flèche maximal autorisé. Un poids sur flèche insuffisant nuit au comportement de l'attelage.

Le poids sur flèche existant augmente le poids sur l'essieu arrière et réduit la charge possible dans le véhicule.

Poids total roulant

Le poids total roulant est égal à la somme du poids total en charge réel du véhicule tracteur et du poids total en charge réel de la remorque → page 485.

Dans certains pays, les remorques sont répertoriées en catégories. Nous vous recommandons de vous informer sur les remorques appropriées auprès d'un atelier spécialisé agréé.

Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage des pneus de la remorque correspond aux recommandations du fabricant de la remorque.

1. En cas de traction d'une remorque, les pneus du véhicule tracteur doivent être gonflés à la pression de gonflage maximale autorisée → page 396.

MISE EN GARDE

Un chargement non attaché peut considérablement compromettre la stabilité directionnelle et la sécurité de conduite de l'ensemble de véhicules, ce qui peut causer des accidents et des blessures graves.

- Chargez toujours correctement la remorque.
- Sécurisez toujours le chargement avec des cordes ou des sangles de maintien appropriées et non endommagées.

MISE EN GARDE

Le dépassement du poids sur flèche maximal et de la charge sur essieu maximale ainsi que du poids total ou du poids roulant du véhicule et de la remorque peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Ne dépassez jamais les valeurs indiquées → page 485.

Conduite avec une remorque

 **Tenez compte des  et  au début de ce chapitre, à la page 320.**

Réglage des projecteurs

Lorsqu'une remorque est attelée, la partie avant du véhicule peut se soulever et les feux de croisement allumés peuvent éblouir les autres usagers de la route. Abaissez les faisceaux lumineux en conséquence à l'aide du système de réglage du site des projecteurs. Si votre véhicule n'est pas équipé du réglage du site des projecteurs, faites régler les projecteurs dans un atelier spécialisé agréé.

Particularités de la conduite avec une remorque

- Si la remorque possède un **frein à inertie**, freinez *avec précaution dans un premier temps* puis plus énergiquement. Cela évite les à-coups au freinage dus au blocage des roues de la remorque.
- La distance de freinage s'allonge en fonction du poids total roulant.
- Avant d'emprunter une descente, rétrogradez à temps pour profiter du frein-moteur. Dans le cas contraire, le système de freinage risque de surchauffer et de tomber en panne.
- Le centre de gravité du véhicule et par conséquent les qualités routières ont été modifiés par le poids tracté et par le poids total plus élevé de l'attelage.

— La configuration véhicule tracteur à vide/remorque chargée est des plus défavorables en termes de répartition de la charge. Dans ce cas, conduisez avec une grande prudence et lentement.

Démarrage en côte avec une remorque

En fonction de la pente et du poids total de l'attelage, un attelage en stationnement peut reculer légèrement lors d'un démarrage.

Lors du démarrage en côte avec une remorque, procédez comme suit :

1. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
2. Appuyez une fois sur la touche  pour désactiver le frein de parking → page 224.
3. Sur les véhicules avec boîte mécanique : appuyez à fond sur la pédale d'embrayage.
4. Engagez la 1^{re} vitesse ou le rapport **D**.
5. Tirez sur la touche  et maintenez-la dans cette position pour bloquer l'ensemble de véhicules avec le frein de parking.
6. Accélérez en douceur et, dans le cas d'un véhicule avec boîte mécanique, relâchez la pédale d'embrayage jusqu'à ce que le véhicule se déplace de manière perceptible vers l'avant. Éventuellement, tenez compte des informations sur l'assistant de démarrage en côte → page 189.
7. Relâchez la touche  uniquement lorsque le moteur délivre suffisamment de force motrice pour démarrer.
8. Démarrez lentement.

MISE EN GARDE

La traction non conforme d'une remorque peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Notez que la conduite avec une remorque et le transport d'objets lourds ou encombrants peuvent modifier les qualités routières du véhicule.
- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite aux conditions météo-

rologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.

- Conduisez toujours de manière prudente et prévoyante.
- Soyez particulièrement prudent lors des dépassements.
- Réduisez votre vitesse dès que vous percevez le moindre mouvement d'oscillation de la remorque.
- Accélérez prudemment et modérément.
- Anticipez le freinage, car la distance de freinage peut être allongée.
- Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque.
- Réduisez votre vitesse, en particulier en descente.
- N'essayez jamais d'accélérer pour « redresser » une remorque qui oscille.
- Respectez les vitesses maximales qui, pour les véhicules avec remorque, peuvent être inférieures à celles qui s'appliquent pour les véhicules sans remorque.

MISE EN GARDE

La traction d'une remorque sans visibilité suffisante vers l'arrière peut causer des accidents et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Assurez-vous que la visibilité est suffisante vers l'arrière.
- Montez des rétroviseurs supplémentaires appropriés afin d'assurer une visibilité suffisante vers l'arrière.

Système de stabilisation de la remorque

 **Tenez compte des  et  au début de ce chapitre, à la page 320.**

Le système de stabilisation de la remorque peut détecter les mises en lacets d'une remorque attelée et les contrer.

Le système de stabilisation de la remorque constitue une extension du contrôle électronique de la stabilité (ESC).

Lorsque le système de stabilisation de la remorque détecte un mouvement de lacet de la remorque, il aide automatiquement à réduire les risques de « balancement » de la remorque, en même temps que la fonction de contre-braquage. Selon le pays, le système de stabilisation de la remorque peut être désactivé.

Conditions de fonctionnement du système de stabilisation de la remorque

- ✓ Le dispositif d'attelage a été installé en première monte ou un dispositif d'attelage compatible a été installé en deuxième monte.
- ✓ Le contrôle électronique de la stabilité (ESC) et l'anti-patinage (TCS) sont activés. Le témoin de contrôle  ou  dans le combiné des instruments ne s'allume pas.
- ✓ La remorque est raccordée électriquement avec le véhicule tracteur via la prise de remorque.
- ✓ La vitesse est supérieure à env. 60 km/h (37 mph).
- ✓ Le poids sur flèche maximal est exploité.
- ✓ La remorque doit posséder un timon rigide.
- ✓ Les remorques freinées doivent avoir un dispositif mécanique à inertie.

Limites inhérentes au système

Le système de stabilisation de la remorque peut ne pas fonctionner ou seulement de manière restreinte dans les situations de conduite suivantes.

- Lorsque l'ESC est désactivé, le système de stabilisation de la remorque l'est aussi.
- Étant donné que le système de stabilisation de la remorque ne détecte pas toujours les mouvements pendulaires des remorques légères, il ne les stabilise pas non plus.
- Sur les chaussées glissantes offrant une faible adhérence, une remorque peut se mettre en portefeuille malgré le système de stabilisation de la remorque.

- Les remorques possédant un centre de gravité élevé peuvent basculer avant d'effectuer des mouvements pendulaires.
- Des freinages brusques risquent de se produire automatiquement, en cas de situations de conduite extrêmes, si aucune remorque n'est attelée, mais qu'une fiche est branchée dans la prise de courant pour remorque (par ex. porte-vélos avec éclairage).

MISE EN GARDE

Le système de stabilisation de la remorque ne saurait remplacer la vigilance du conducteur et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Par conséquent, le système de stabilisation de la remorque peut ne pas détecter toutes les situations de conduite et réagir de manière tardive, inopinée ou pas du tout. Si vous n'êtes pas attentif, il y a un risque d'accident et de blessures graves, voire mortelles.

- Restez toujours attentif et ne vous fiez pas uniquement au système. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de maîtriser son véhicule.
- Soyez conscient des limites des systèmes → page 325.
- Sur chaussées glissantes, accélérez avec prudence.
- Cessez d'accélérer lorsqu'un système est en cours de régulation.
- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.



Système de porte-bagages arrière (porte-vélos)

Entrée en matière

On entend par système de porte-bagages arrière, des porte-vélos par exemple. Il existe des systèmes de porte-bagages arrière pour montage sur la boule d'attelage ou sur le capot arrière.

Utilisez uniquement des systèmes de porte-bagages arrière agréés par le fabricant respectif pour le modèle, le millésime et la version du véhicule correspondant.

Montez le système de porte-bagages arrière conformément aux instructions de montage fournies par le fabricant.

Respectez la réglementation spécifique au pays pour la conduite avec un système de porte-bagages arrière.

Montage d'un système de transport à l'arrière ou d'un porte-vélos sur la boule d'attelage

Les systèmes de transport arrière comprennent notamment les porte-vélos ou les coffres de transport qui sont montés sur la boule d'attelage.

Utilisez uniquement des systèmes de transport arrière prévus pour le modèle, le millésime et la version du véhicule par le fabricant.

Ford recommande l'utilisation d'accessoires d'origine Ford, disponibles auprès de votre Partenaire Ford.

Montez le système de transport arrière conformément aux instructions de montage du fabricant.

Charge maximale du système de transport arrière

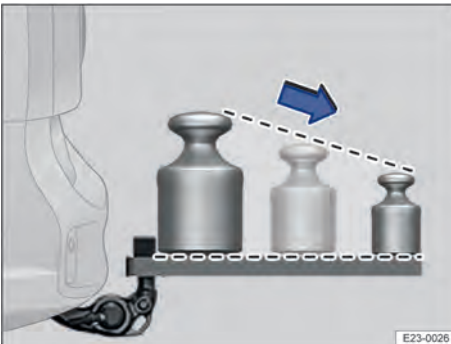


Fig. 164 Répartition de poids recommandée sur le système de porte-bagages arrière

La charge se compose du système de transport arrière et du chargement à transporter sur celui-ci.

La charge maximale recommandée pour le système de transport arrière monté sur la boule d'attelage peut être différente du poids sur flèche propre au véhicule.

Il convient cependant de ne pas dépasser le poids sur flèche maximal admissible du dispositif d'attelage.

Plus le centre de gravité du système de transport est éloigné de la boule d'attelage, plus la capacité de charge diminue en raison de l'effet de levier.

Si possible, positionnez les objets lourds à proximité de la boule d'attelage
→ fig. 164.

Charge maximale propre au véhicule

Afin de connaître la charge maximale recommandée pour votre véhicule, vérifiez le poids sur flèche maximal de votre véhicule → page 485. Vous pouvez également consulter la charge maximale dans le tableau ci-dessous. Conformément à la Directive UN-R 55, Ford recommande de respecter le nombre de vélos indiqué.

Poids sur flèche propre au véhicule	Charge maximale	Nombre de vélos
50 kg	50 kg	2
55 kg	55 kg	2
à partir de 75 kg	75 kg	3

Porte-à-faux maximal du système de transport arrière

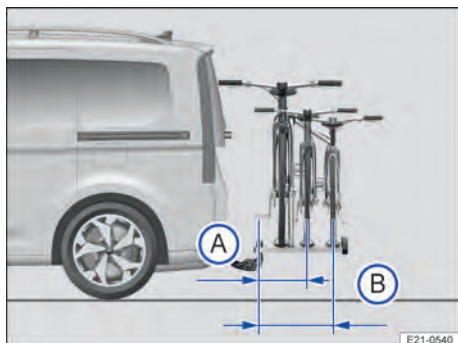


Fig. 165 Schéma de principe du porte-à-faux maximal sur un porte-vélos pour deux ou trois vélos

- A** Pour une capacité de charge jusqu'à 55 kg (121 lbs) : 500 mm (environ 19,7 po).
- B** Pour une capacité de charge de 75 kg (165 lbs) : 700 mm (env. 27,6 po).

Le porte-à-faux maximal des systèmes de porte-vélos avec deux vélos allant du milieu de la boule d'attelage jusqu'au milieu du rail du dernier porte-vélos ne doit pas dépasser 500 mm (env. 19,7 po)

→ fig. 165 **A**. Sur les systèmes de porte-vélos avec trois vélos, il ne doit pas dépasser 700 mm (env. 27,6 po) → fig. 165 **B**.

⚠ MISE EN GARDE

Une utilisation non conforme d'un système de transport arrière monté sur la boule du dispositif d'attelage peut entraîner des accidents et des blessures.

- Assurez-vous que le système de transport arrière peut être utilisé sur votre véhicule.
- Lisez et respectez toujours les instructions de montage du fabricant du système de transport arrière.
- Ne fixez jamais un système de transport arrière sur le col d'attelage situé sous la boule d'attelage. Le système de transport arrière peut glisser en raison de la forme du col d'attelage.

i Avant de démarrer, retirez toutes les pièces rapportées sur le système de transport à l'arrière, telles que paniers ou sacoches à vélo, sièges pour enfants ou batteries. Cela permet d'améliorer la résistance au vent et d'abaisser le centre de gravité du système de transport arrière. ◀

Galerie porte-bagages

📖 Entrée en matière

En fonction du modèle, le véhicule peut être conçu pour le montage d'une galerie porte-bagages.

La galerie porte-bagages permet de transporter des objets volumineux sur le toit du véhicule.

Si vous avez des incertitudes sur la possibilité de monter une galerie porte-bagages, adressez-vous à un atelier spécialisé agréé.

Nous recommandons l'utilisation de pièces d'origine Ford disponibles chez le concessionnaire agréé.

Si le véhicule n'est *pas* homologué pour l'utilisation d'une galerie porte-bagages, aucune galerie porte-bagages ne doit être utilisée ou installée en deuxième monte.

Sur les véhicules équipés en première monte d'un éclairage supplémentaire sur le pavillon, le montage d'une galerie porte-bagages *n'est pas* possible.

⚠ MISE EN GARDE

En cas de transport d'objets lourds ou encombrants sur la galerie porte-bagages, les qualités routières du véhicule se modifient en raison du déplacement du centre de gravité et d'une plus grande prise au vent.

- Fixez toujours le chargement de façon conforme avec des cordes ou des sangles de fixation ou de maintien appropriées et en bon état.
- Tout chargement volumineux, lourd, long ou plat a une influence négative sur l'aérodynamisme du véhicule, son centre de gravité et son comportement.

- Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque.
- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque le véhicule n'est pas homologué pour l'utilisation d'une galerie porte-bagages ou qu'une galerie porte-bagages non homologuée pour le véhicule est installée, celle-ci risque de se détacher pendant le trajet et tomber du pavillon du véhicule. Cela risque de provoquer des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez uniquement une galerie porte-bagages agréée par le constructeur pour votre véhicule.
- Ne montez pas de galerie porte-bagages si le véhicule n'est pas homologué à cet effet.

Fixation de la galerie porte-bagages

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 328.**

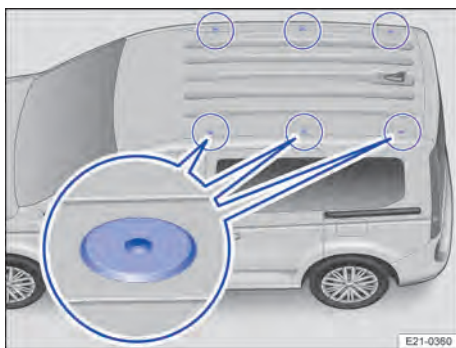


Fig. 166 Points d'ancrage pour support de base (véhicules sans barres de toit)

Pour des raisons de sécurité, des galeries porte-bagages spécifiques sont nécessaires selon que vous transportez des bagages, des bicyclettes, des planches de surf, des skis ou un bateau.

Fixation des supports de base et de la galerie porte-bagages (véhicules sans barres de toit)

Fixez les supports de base comme décrit dans les instructions de montage fournies.

Le toit est doté sur chaque côté de trois ou quatre vis, selon l'équipement, avec rondelle d'étanchéité → fig. 166. Ces vis doivent être dévissées avant le montage du support de base. L'outil requis pour cette opération est fourni avec le support de base.

Fixez les supports de base uniquement sur ces points → ⚠.

Une fois les supports de base montés, la galerie porte-bagages correspondante peut être fixée aux supports de base.

Revissez les vis avec rondelle d'étanchéité après avoir retiré la galerie porte-bagages.

Fixation des barres porteuses et de la galerie porte-bagages (véhicules avec barres de toit)

Montez les barres porteuses sur les barres de toit conformément à la notice de montage fournie.

Des repères (triangles) sont présents sur les barres de toit. Ces repères (triangles) désignent la zone où des barres porteuses peuvent être fixées.

Une fois les barres porteuses montées, la galerie porte-bagages correspondante peut être fixée sur ces dernières.

Dépose de la galerie porte-bagages dans les situations suivantes

- Vous n'avez plus besoin de la galerie porte-bagages.
- Vous voulez faire passer votre véhicule dans une installation de lavage.
- La hauteur du véhicule dépasse la hauteur de passage requise, par ex. dans un garage.

⚠ MISE EN GARDE

Une fixation incorrecte de la galerie porte-bagages et de la structure portante ainsi qu'une utilisation incorrecte peuvent être à l'origine du décrochage du chargement ou de la construction tout entière du toit du véhicule. Cela peut entraîner des acci-

dents et des blessures graves, voire mortelles.

- Montez toujours la galerie porte-bagages et la structure portante correctement et conformément aux instructions de montage fournies par le fabricant.
- Fixez la galerie porte-bagages uniquement aux points prévus pour le montage.
- Montez toujours les structures portantes spéciales pour vélos, skis, planches de surf, etc. correctement et conformément aux instructions de montage fournies par le fabricant.
- Utilisez la galerie porte-bagages et la structure portante uniquement si elles ne présentent pas de dommages et qu'elles sont correctement fixées.
- Contrôlez les fixations de la galerie porte-bagages avant de prendre la route et, si nécessaire, resserrez-les après un court trajet.
- Lors de longs trajets, contrôlez les visages et les fixations lors de chaque pause.
- Ne procédez à aucune modification ou réparation de la galerie porte-bagages ou de la structure portante.

❗ AVERTISSEMENT

Le montage d'une galerie porte-bagages et le chargement qui y est fixé modifient la hauteur du véhicule. Une hauteur de passage insuffisante, par ex. passages souterrains et portes de garages, peut provoquer de graves endommagements au véhicule.

- Comparez la hauteur du véhicule aux hauteurs de passage existantes.

❗ AVERTISSEMENT

En fonction de l'équipement, des pièces du véhicule situées sur le toit (par exemple : l'antenne de pavillon) ainsi que la zone de pivotement du capot arrière peuvent être entravées par la galerie porte-bagages ou le chargement, ce qui risquerait d'endommager le véhicule.

- Assurez-vous que la galerie porte-bagages est correctement positionnée sur le pavillon et qu'elle n'entrave aucun composant.



En raison de la résistance à l'air plus élevée, la consommation augmente lorsqu'une galerie porte-bagages est montée.



Chargement de la galerie porte-bagages

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 328.**

Charge maximale autorisée sur le pavillon

La charge maximale autorisée sur le pavillon est de **100 kg (env. 220 lbs)**.

La charge sur le pavillon est constituée par le poids de la galerie porte-bagages et celui du chargement transporté sur le pavillon → ⚠.

Renseignez-vous toujours sur le poids de la galerie porte-bagages et du chargement à transporter. Si nécessaire, pesez le chargement.

En cas d'utilisation d'une galerie porte-bagages à faible capacité de charge, la charge maximale autorisée sur le pavillon ne peut pas être entièrement exploitée. Dans ce cas, la galerie porte-bagages ne doit être chargée que jusqu'à la limite de poids indiquée dans la notice de montage du fabricant.

Répartition du chargement

Répartissez uniformément le chargement et fixez-le correctement → ⚠.

Contrôle de la fixation

Après la pose de la galerie porte-bagages, effectuez un court trajet et contrôlez ensuite tous les éléments de fixation. Répétez le contrôle à intervalles réguliers.

⚠ MISE EN GARDE

Si la charge maximale autorisée sur le pavillon est dépassée, des accidents et des endommagements considérables du véhicule peuvent avoir lieu.

- Ne dépassez jamais la charge maximale autorisée sur le pavillon, les charges maximales autorisées sur essieux et le poids total autorisé en charge.

- N'excédez pas la capacité de charge de la galerie porte-bagages, même si la capacité de charge du pavillon n'est pas atteinte.

MISE EN GARDE

La chute d'un chargement mal fixé de la galerie porte-bagages peut provoquer des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez toujours des cordes ou des sangles de serrage ou de maintien appropriées et non endommagées.

Carburant et épuration des gaz d'échappement

Consignes de sécurité relatives à la manipulation du carburant

MISE EN GARDE

Une utilisation incorrecte du carburant peut entraîner des explosions, un incendie ainsi que des brûlures et d'autres blessures graves.

- Avant le ravitaillement en carburant, coupez le moteur et le contact et éteignez le chauffage stationnaire, le téléphone mobile et tout autre équipement radio.
- Lors du ravitaillement, ne montez pas dans le véhicule pour éviter d'éventuelles décharges électrostatiques.
- Assurez-vous que le bouchon de réservoir est correctement fermé et qu'il n'y a pas d'écoulement de carburant.
- Respectez les consignes de sécurité en vigueur et la réglementation locale relative à la manipulation du carburant.

MISE EN GARDE

Un ravitaillement avec un carburant incorrect peut provoquer un incendie, des blessures graves ou mortelles ainsi qu'un endommagement du véhicule.

- Le véhicule doit être ravitaillé exclusivement avec du carburant agréé.
- Ne ravitaillez pas le véhicule avec des carburants contenant des métaux et n'utilisez que des additifs agréés par le constructeur en respectant le dosage prescrit.
- Nettoyez immédiatement tous les composants du véhicule sur lesquels le carburant a débordé.

ATTENTION

Du carburant peut s'écouler du jerrican et s'enflammer. Cela peut entraîner des incendies et des blessures.

- Ne transportez pas de jerrycane de carburant à bord du véhicule.

 Les carburants peuvent polluer l'environnement. Recueillez les écoulements de fluides et éliminez-les conformément à la réglementation en vigueur.

 Un déverrouillage de secours de la trappe à carburant n'est pas possible. En cas d'urgence, faites appel à un spécialiste.

Types de carburant et ravitaillement

Entrée en matière

La trappe à carburant se trouve sur le côté gauche du véhicule.

Identification des carburants et des normes de carburant

 **Veillez respecter les informations et  figurant à la page 331.**

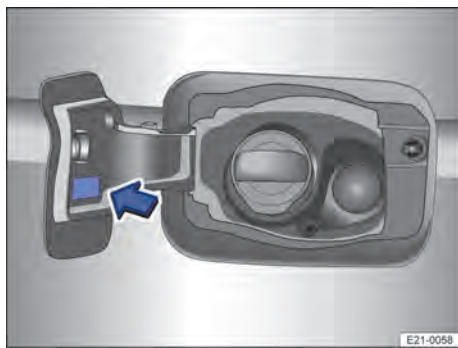


Fig. 167 Sur la face intérieure de la trappe à carburant : étiquette d'identification du carburant (schéma de principe)

Plaque de type de carburant

Le type de carburant avec lequel le véhicule doit être ravitaillé dépend de la motorisation du véhicule. Une plaque indiquant le type de carburant à utiliser pour le véhicule

est apposée en usine sur la face intérieure de la trappe à carburant → [fig. 167](#).

Conformément à la norme européenne DIN EN 16942, les codes de compatibilité pour les teneurs en éthanol figurent aux endroits suivants :

- Sur l'étiquette d'identification du carburant apposée dans la trappe à carburant du véhicule → [fig. 167](#).
- Sur les pompes à carburant ou les pistolets adaptés à votre véhicule

La désignation et le cadre indiquent quels carburants sont appropriés pour le véhicule. Il s'agit ici de l'exigence minimale. Il est interdit de ravitailler le véhicule avec des carburants de qualité inférieure ou d'autres types de carburants → .

Normes de carburant et compatibilité

- ◀ Le carburant à utiliser doit satisfaire à l'une des normes suivantes. Il est interdit de ravitailler le véhicule avec d'autres carburants → .

En cas d'indisponibilité de carburant conforme aux normes indiquées, demandez à un atelier spécialisé quels carburants disponibles conviennent à votre véhicule.

Teneur en éthanol des essences



Fig. 168 Identification pour essences contenant 5 % d'éthanol

E5 désigne de l'essence avec une teneur maximale en éthanol de 5 %.

Les essences contenant 5 % d'éthanol sont disponibles dans toute l'UE.



Fig. 169 Identification pour essences contenant 10 % d'éthanol

E10 désigne de l'essence avec une teneur maximale en éthanol de 10 %.

Les essences contenant 10 % d'éthanol sont disponibles dans toute l'UE



Fig. 170 Identification pour essences contenant 20 % d'éthanol

E20 désigne de l'essence avec une teneur maximale en éthanol de 20 %.

Les essences présentant une teneur en éthanol de 20 % ne sont pas encore disponibles dans l'UE.

Norme de carburant

— EN 228 dans la version actuelle

— DIN EN 228 dans la version actuelle

Carburants pour moteurs diesel



Fig. 171 Identification pour gazoles contenant 7 % de biodiesel

Le B7 est un gazole avec une teneur en biodiesel de 7 % maximum.

Norme de carburant

— EN 590 dans la version actuelle

— DIN EN 590 dans la version actuelle



Fig. 172 Identification pour gazoles synthétiques

XTL signifie X - To - Liquid et désigne un gazole synthétique.

Norme de carburant

— EN 15940 dans la version actuelle

— DIN EN 15940 dans la version actuelle

⚠ AVERTISSEMENT

Le ravitaillement avec un carburant non conforme aux normes ou non agréé peut causer une perte de puissance et des dommages considérables au moteur et au système d'alimentation.

- Avant de vous ravitailler en carburant, vérifiez que la désignation du carburant figurant sur la pompe correspond au carburant à utiliser.
- Ravitaillez-vous uniquement avec un carburant de la norme mentionnée. <

Essence

📖 **Veillez respecter les informations** ⚠ **et** ⚠ **figurant à la page 331.**

Les différents types d'essence se distinguent par leur indice d'octane « recherche » (RON). Le véhicule peut être ravitaillé en essence présentant un RON supérieur à celui requis par le moteur. Ceci ne présente cependant aucun avantage en ce qui concerne la consommation de carburant ou la performance du moteur.

Plusieurs types de carburant, par ex.

95/92/97/93 RON peuvent être indiqués sur l'autocollant sur l'intérieur de la trappe à carburant. Les types d'essence en gras, dans notre exemple 95/92, sont ceux privilégiés pour le véhicule. Ce n'est que lorsque ces derniers ne sont pas disponibles qu'un autre type d'essence listé peut être utilisé. Le véhicule doit alors être ravitaillé avec de l'essence ayant un indice d'octane supérieur, par ex. 97 au lieu de 93 RON.

Ravitaillez les véhicules à moteur à essence uniquement avec de l'essence sans métal (sans plomb, manganèse ou fer) dont la teneur en éthanol n'est pas supérieure à celle indiquée sur la plaque de type de carburant → ⓘ.

La qualité du carburant a une incidence sur le fonctionnement, la puissance et la longévité du moteur. Ravitaillez votre véhicule avec du carburant contenant déjà des additifs adaptés → ⓘ.

❗ AVERTISSEMENT

Un ravitaillement incorrect et des additifs d'essence inappropriés peuvent endommager le véhicule.

- Avant de faire le plein, vérifiez que la désignation du carburant figurant sur la pompe correspond au carburant à utiliser.
- Ravitaillez le véhicule uniquement avec de l'essence présentant un indice d'octane recherche (RON) supérieur ou égal à celui indiqué.
- En cas de besoin, n'utilisez que des additifs d'entretien agréés par Ford et respectez le dosage prescrit.

❗ AVERTISSEMENT

Si vous devez utiliser de l'essence présentant un indice d'octane insuffisant en cas d'urgence, notez qu'une utilisation prolongée risque d'endommager le véhicule.

- Faites tourner le moteur uniquement à régime moyen et sans forte sollicitation.
- Évitez de rouler à haut régime et de solliciter fortement le moteur.
- Prenez, dès que possible, de l'essence présentant un indice d'octane suffisant. <

Gazole

📖 **Veillez respecter les informations et ⚠️ figurant à la page 331.**

Ravitaillez-vous uniquement avec du gazole à faible teneur en soufre ou sans soufre pour éviter tout endommagement du moteur et du filtre à particules.

Les véhicules à moteur diesel doivent être uniquement ravitaillés avec du gazole, ou du gazole présentant une teneur maximale en biodiesel de 7 % → ⚠️.

Si vous utilisez du gazole à teneur élevée en soufre, les entretiens doivent être effectués à des intervalles plus courts. Pour connaître les pays dans lesquels le gazole a une teneur élevée en soufre, adressez-vous à un atelier spécialisé agréé.

La qualité du carburant a une incidence sur le fonctionnement, la puissance et la longévité du moteur. Ravitaillez votre véhicule avec du carburant contenant déjà des additifs adaptés → ⚠️.

Gazole d'hiver et réchauffeur de filtre

Lors de la saison froide, un gazole présentant un comportement au froid amélioré (gazole d'hiver) doit être utilisé. L'utilisation de gazole d'hiver permet d'éviter des dysfonctionnements. Le gazole d'hiver est proposé dans les stations-service pendant la saison froide.

Les normes de carburant spécifiques à chaque pays définissent différentes classes de résistance au froid en fonction des conditions climatiques.

Les véhicules à moteur diesel sont équipés d'un réchauffeur de filtre. Ce dernier permet de garantir le bon comportement au froid du gazole pendant la marche du véhicule. Les stations-service et d'autres ateliers spécialisés agréés de votre pays vous renseigneront sur les propriétés de résistance au froid du gazole.

Nous vous recommandons de garer votre véhicule dans un lieu abrité, par ex. un garage, pour être assuré de pouvoir le démarrer même lorsque la température extérieure est basse.

Détrompeur de ravitaillement

La goulotte de remplissage de carburant des véhicules à moteur diesel est dotée d'un détrompeur de ravitaillement destiné à empêcher que le véhicule soit ravitaillé à l'aide de pistolets ne distribuant pas de gazole.

Si vous ne parvenez pas à introduire correctement le pistolet distributeur dans la goulotte de remplissage de carburant, contrôlez tout d'abord s'il s'agit bien d'un pistolet distributeur de gazole. Après vous être assuré que vous utilisez bien le bon pistolet distributeur, faites pivoter le pistolet distributeur d'un côté, puis de l'autre en exerçant une légère pression. Cela permet d'ouvrir le détrompeur de ravitaillement et de rendre possible le ravitaillement. Si le détrompeur de ravitaillement reste fermé, rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.

Si, en cas d'urgence, vous devez ravitailler votre véhicule avec un jerricane, le détrompeur de ravitaillement peut ne pas s'ouvrir.

Pour pouvoir faire l'appoint de carburant malgré cela, versez le **gazole** lentement et par très petites quantités. Utilisez un adaptateur adapté au jerricane pour faciliter l'appoint de carburant. Des adaptateurs adéquats sont disponibles auprès d'un atelier spécialisé agréé.

⚠ MISE EN GARDE

Un ravitaillement avec un carburant incorrect peut entraîner un incendie, des blessures graves, voire mortelles ainsi qu'un endommagement du véhicule.

- Avant de ravitailler le véhicule en carburant, contrôlez si la norme de carburant indiquée à la pompe correspond aux exigences du véhicule.
- N'utilisez pas de biogazole pur, d'essence, de fioul domestique ou d'autres carburants inappropriés.
- N'utilisez que des additifs agréés par le constructeur et respectez le dosage prescrit.

i Il est possible que le moteur diesel fasse plus de bruit par des températures hivernales et que les gaz d'échappement soient légèrement bleutés.

Ravitaillement en carburant

📖 Veuillez respecter les informations **⚠** et **⚠** figurant à la page 331.

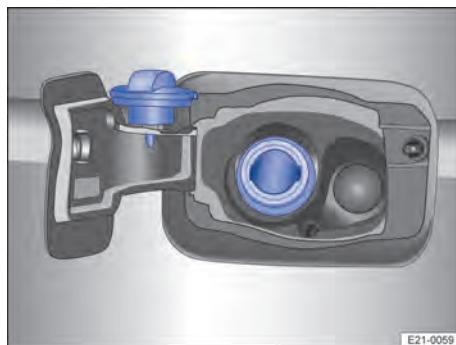


Fig. 173 Côté gauche du véhicule : trappe à carburant avec bouchon de réservoir ouvert

Ravitaillement en carburant

Ravitailliez toujours le véhicule avec un type de carburant mentionné sur l'étiquette d'identification apposée dans la trappe à carburant → page 332.

1. Afin de déverrouiller la trappe à carburant, déverrouillez le véhicule à l'aide de la touche **🔑** intégrée à la clé du véhicule → page 86.

Ou : afin de déverrouiller la trappe à carburant, déverrouillez le véhicule à l'aide de la touche **🔑** située dans la porte du conducteur → page 96.

Pour les véhicules dotés du système « Keyless Entry », la trappe à carburant est automatiquement déverrouillée au déverrouillage du véhicule.

2. Fermez la porte coulissante gauche.
3. Ouvrez la trappe à carburant.

Véhicules avec protection contre les collisions avec la trappe à carburant : un bruit de claquement se fait entendre à l'ouverture de la trappe à carburant. C'est normal et ce n'est pas le signe d'un problème technique. Lorsque la trappe à carburant est ouverte, la porte coulissante gauche est bloquée et ne peut pas être ouverte. Il n'est à nouveau possible d'ouvrir la porte coulissante

qu'après avoir refermé la trappe à carburant.

Véhicules sans protection contre les collisions avec la trappe à carburant : la porte coulissante gauche doit rester fermée pendant le ravitaillement → ⚠.

4. Dévissez le bouchon de réservoir et accrochez-le dans l'ouverture prévue à cet effet sur la trappe à carburant → fig. 173.
5. Introduisez le pistolet distributeur dans la goulotte de remplissage de carburant et démarrez le ravitaillement.
Orientez la poignée du pistolet distributeur vers le bas pour garantir un ravitaillement optimal.
Le réservoir à carburant est plein dès que le pistolet distributeur automatique correctement utilisé coupe le débit pour la première fois → ⚠.
6. Vissez le bouchon de réservoir sur la goulotte de remplissage de carburant jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
7. Fermez la trappe à carburant.

Une fois que le pistolet distributeur a coupé le débit, cessez le ravitaillement ! L'espace de dilatation dans le réservoir à carburant peut se remplir de carburant, par ex. en cas de réchauffement, entraînant ainsi un débordement du carburant ou un dysfonctionnement du processus de purge automatique.

⚠ MISE EN GARDE

En cas de surremplissage du réservoir à carburant, il est possible que du carburant gicle ou déborde. Cela peut provoquer des explosions, des incendies et des blessures graves.

- Ne continuez pas le ravitaillement lorsque le pistolet distributeur automatique a coupé le débit une première fois.

⚠ ATTENTION

L'ouverture de la porte coulissante gauche peut provoquer des blessures et endommager le véhicule.

- Avant d'ouvrir la porte coulissante, veillez à fermer la trappe à carburant.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le contenu du réservoir n'est pas épuisé de temps en temps jusqu'à la limite de réserve, la qualité du carburant nécessaire ne peut pas être préservée pour la marche du véhicule et le bon fonctionnement du système.

- Tous les six mois au moins, ne refaites le plein que lorsque le témoin de contrôle indiquant l'épuisement complet du réservoir à carburant s'allume.

 Les carburants peuvent polluer l'environnement. Recueillez les écoulements de fluides et éliminez-les conformément à la réglementation en vigueur. <

Vieillessement du gazole

📖 **Veillez respecter les informations ⚠ et ⚠ figurant à la page 331.**

Contrairement aux autres types de carburant, les carburants contenant un taux élevé de biodiesel (> 7 vol.%) peuvent présenter une capacité d'absorption d'eau plus élevée et tendent à vieillir plus rapidement (décomposition) en raison de leur résistance réduite à l'oxydation. L'eau et la poussière favorisent l'activité microbienne et accélèrent le vieillissement du carburant, ce qui entraîne des dommages sur le système d'alimentation du véhicule.

Appliquez les mesures suivantes pour empêcher tout endommagement du système d'alimentation du véhicule.

En cas d'immobilisation du véhicule **pendant au moins deux semaines** :

1. Remplissez le réservoir à carburant jusqu'à son niveau maximal.
2. Démarrez le véhicule au moins une fois par semaine pendant cinq minutes environ.

En cas d'immobilisation du véhicule **pendant au moins 45 jours** :

1. Le gazole dans le réservoir à carburant risque d'être vieilli → ⚠.
2. Le gazole dans le réservoir à carburant doit être renouvelé et le filtre à carburant être remplacé avant que le moteur

soit mis en marche. Il est recommandé de faire effectuer le remplacement du gazole et du filtre à carburant dans un atelier spécialisé agréé.

❗ AVERTISSEMENT

Si le gazole contient de l'eau ou est décomposé, le démarrage du moteur peut entraîner des dommages importants sur le système d'alimentation.

- Si de l'eau s'est déposée dans le filtre à carburant, il est impératif de le purger.
- Utilisez toujours du gazole de qualité de qualité, conforme aux spécifications définies.

 Ne mettez jamais au rebut l'eau et le gazole dans les jardins, forêts, réseaux d'assainissement, sur les routes ou chemins, ni encore dans les rivières ou les cours d'eau. Pour prévenir la pollution, faites toujours effectuer la mise au rebut dans un atelier spécialisé agréé.

- Ne laissez pas votre véhicule sans surveillance pendant que le moteur tourne.

⚠ MISE EN GARDE

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes et peuvent entrer en contact avec des matières facilement inflammables, par ex. broussailles, feuilles, herbes sèches ou carburant renversé. Cela peut provoquer un incendie et causer des blessures graves, voire mortelles.

- Garez le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule.
- N'utilisez jamais de produit supplémentaire de protection pour soubassement ni de produits anticorrosion pour tuyaux d'échappement, catalyseurs, écrans thermiques ou filtres à particules.

Épuration des gaz d'échappement

📖 Entrée en matière

Les composants liés à l'épuration des gaz d'échappement réduisent les émissions polluantes :

- AdBlue® → page 337
- Catalyseur → page 342
- Filtre à particules (en fonction de l'équipement) → page 342

⚠ MISE EN GARDE

Si vous laissez le moteur tourner dans des locaux fermés, des gaz d'échappement toxiques peuvent pénétrer dans l'habitation. Cela peut provoquer des blessures graves et entraîner la mort par intoxication ou par asphyxie.

- Ne démarrez jamais le moteur dans des locaux fermés.
- Ne faites pas tourner le moteur dans des locaux fermés.

AdBlue®

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 337.**

Grâce à la solution d'urée AdBlue®, le catalyseur SCR transforme les oxydes d'azote en azote et eau. AdBlue® est une marque déposée ; le produit est également connu sous la désignation AUS32 ou DEF (Diesel Exhaust Fluid).

Précisions de nature juridique

Toute modification technique du système d'épuration des gaz d'échappement susceptible d'avoir une incidence sur la dépollution des gaz d'échappement avec l'AdBlue® est strictement interdite.

Seule l'utilisation de l'AdBlue® conforme à la norme ISO-22241-1 est homologuée par le constructeur et satisfait aux exigences du certificat de conformité délivré pour ce type de véhicule.

L'utilisation du véhicule sans l'AdBlue® conforme à la norme ISO-22241-1 peut constituer un délit.

Si le système d'épuration des gaz d'échappement n'est pas utilisé de la manière prévue, les émissions de gaz d'échappement sont susceptibles de se dégrader.

Informations sur l'AdBlue®

La consommation d'AdBlue® dépend du style de conduite, de la température de fonctionnement et de la température ambiante.

L'autonomie restante et la quantité d'appoint peuvent être régulièrement contrôlées sur l'afficheur du combiné d'instruments.

L'AdBlue® gélant à partir de -11 °C (+12 °F), des températures très basses peuvent entraîner des restrictions en matière de ravitaillement. Le système est chauffé au cours de la marche du véhicule afin de garantir l'épuration des gaz d'échappement même par très basses températures. En cas de longues périodes de froid continu avec des températures inférieures à -11 °C (+12 °F) et dans des conditions très défavorables, il est possible que l'AdBlue® ne dégèle pas et qu'il ne soit pas disponible de manière permanente pour la dépollution des gaz d'échappement.

1. Immobilisez le véhicule à un endroit plus chaud.
2. Attendez que l'AdBlue® soit redevenu liquide.
3. Si nécessaire, faites effectuer le ravitaillement dans un atelier spécialisé agréé.

Les appoints d'AdBlue® doivent être effectués indépendamment des échéances d'entretien. Ces appoints peuvent devoir être effectués à intervalles plus rapprochés, entre les échéances d'entretien.

Le réservoir d'AdBlue® ne doit jamais être vide → .

Système d'alerte et d'invite en cas de niveau de remplissage faible

Effectuez systématiquement un appoint d'AdBlue® dès que l'afficheur du combiné d'instruments vous y invite.

Lorsque le témoin de contrôle blanc  s'allume, l'AdBlue® est encore dans la plage de fonctionnement normale. Il est possible, mais pas nécessaire, de faire l'appoint d'AdBlue®.

À partir d'une **autonomie restante de 2 000 km (1 200 miles)**, une demande d'appoint d'Adblue® apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. L'autonomie restante actuelle correspondante figure également sur cette demande.

Si vous ne tenez pas compte de la notification et que l'**autonomie restante descend à 1 000 km (600 miles)**, le témoin de contrôle jaune  s'allume. Une mention indiquant que le moteur ne pourra plus redémarrer dans XXX km apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Si vous ne tenez pas compte du témoin de contrôle jaune et que la mention **Autonomie restante 0 km (0 mi)** s'affiche, il devient impossible de redémarrer le moteur. Le témoin d'alerte rouge  s'allume.

Système de notification et d'alerte en cas de dysfonctionnement

Si le système d'épuration des gaz est défectueux ou n'est pas rempli d'AdBlue® conforme à la norme ISO-22241-1, les témoins de contrôle blancs ou jaunes   s'allument. À partir du moment où le témoin de contrôle blanc ou jaune s'allume, **l'autonomie restante est de 1 000 km (600 miles)** → page 343.

Si vous ne tenez pas compte des témoins de contrôle jaunes, les témoins d'alerte rouges   s'allument. **L'autonomie restante est de 0 km (0 miles)** et il n'est plus possible de redémarrer le moteur → page 343.

ATTENTION

L'AdBlue®, un liquide irritant et corrosif, peut entraîner des blessures au contact de la peau, des yeux ou des organes respiratoires.

- Suivez toujours les instructions d'utilisation figurant sur les bidons d'AdBlue®.
- Conservez l'AdBlue® uniquement dans son bidon d'origine fermé.

- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres récipients.
- Conservez toujours l'AdBlue® en lieu sûr, hors de portée des enfants.
- En cas de contact d'AdBlue® avec les yeux ou la peau, rincez-les immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin.
- En cas d'ingestion d'AdBlue®, rincez-vous immédiatement et abondamment la bouche à grande eau pendant au moins 15 minutes. Ne provoquez pas de vomissement en l'absence de prescription médicale. Faites immédiatement appel à un médecin.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le niveau d'AdBlue® est insuffisant, le véhicule ne peut pas redémarrer après la coupure du contact. Aucun démarrage de fortune n'est possible !

- Faites l'appoint avec la quantité d'AdBlue® indiquée sur l'afficheur du combiné d'instruments au plus tard lorsque l'autonomie restante est d'environ 1 000 km (600 miles).
- Ne roulez jamais jusqu'à épuisement du réservoir d'AdBlue®.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute manipulation incorrecte de l'AdBlue® peut provoquer des endommagements du véhicule qui sont exclus de la garantie.

- Utilisez uniquement de l'AdBlue® conforme à la norme ISO-22241-1.
- Ne mélangez jamais de l'eau, du carburant ou des additifs à l'AdBlue®.
- Ne versez jamais d'AdBlue® dans le réservoir à gazole.

⚠ AVERTISSEMENT

Des variations de température et des endommagements peuvent entraîner un défaut d'étanchéité du bidon et l'AdBlue® risque alors d'endommager l'habitacle.

- Ne conservez pas le bidon de recharge en permanence à bord du véhicule.

Ravitaillement en AdBlue®

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 337.**

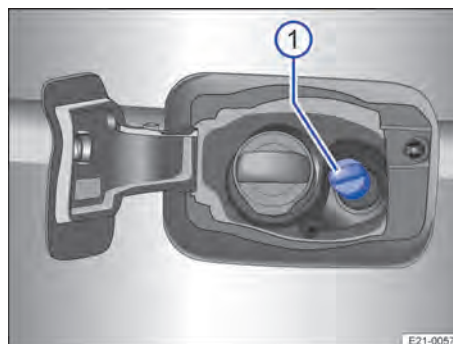


Fig. 174 Derrière la trappe à carburant : bouchon de réservoir d'AdBlue (schéma de principe)

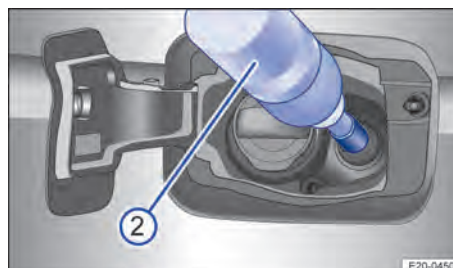


Fig. 175 Derrière la trappe à carburant : ravitaillement en AdBlue avec le bidon de recharge (schéma de principe)

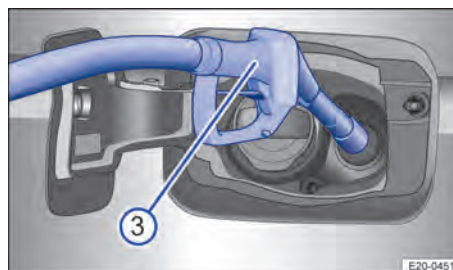


Fig. 176 Derrière la trappe à carburant : ravitaillement en AdBlue avec le pistolet distributeur (schéma de principe)

- ① Bouchon de la goulotte de remplissage d'AdBlue®
- ② Bidon de recharge
- ③ Pistolet distributeur d'AdBlue®

Préparation du ravitaillement

La goulotte de remplissage d'AdBlue® se trouve derrière la trappe à carburant, à côté de la goulotte de remplissage de carburant → fig. 174 ①.

1. Garez le véhicule sur une surface plane et coupez le contact.
2. Fermez la porte coulissante gauche.
3. Ouvrez la trappe à carburant.

Véhicules avec protection contre les collisions avec la trappe à carburant : On entend un bruit de claquement à l'ouverture de la trappe à carburant. C'est normal et ce n'est pas le signe d'un problème technique. Lorsque la trappe à carburant est ouverte, la porte coulissante gauche est bloquée et ne peut pas être ouverte. Il n'est à nouveau possible d'ouvrir la porte coulissante qu'après avoir refermé la trappe à carburant.

Véhicule sans protection contre les collisions avec la trappe à carburant : Gardez la porte coulissante gauche fermée pendant le ravitaillement en carburant → ⚠.

4. Dévissez le bouchon de la goulotte de remplissage d'AdBlue®.
5. Insérez le bouchon de réservoir dans l'ouverture prévue à cet effet sur la trappe à carburant.

Utilisez **uniquement** de l'AdBlue® conforme à la norme **ISO -22241-1**.

Ravitaillement avec le bidon de recharge

Tenez compte des données de conservation, des remarques et des informations du fabricant figurant sur le bidon de recharge.

1. Dévissez le bouchon du bidon de recharge.
2. Placez le bidon de recharge sur la goulotte de remplissage d'AdBlue® et vissez-le à la main → fig. 175.

Ne comprimez pas le bidon de recharge afin de ne pas l'endommager.

3. Poussez le bidon de recharge vers la goulotte de remplissage et maintenez le bidon dans cette position → fig. 175 ②.
4. Faites l'appoint d'AdBlue® en ajoutant au moins la quantité d'appoint minimale indiquée dans l'afficheur du combiné d'instruments, mais sans dépasser la quantité maximale autorisée.

Pour ne pas remplir excessivement le réservoir d'AdBlue®, ne comprimez pas le bidon de recharge → ①.
5. Dévissez le bidon de recharge.

Ravitaillement avec un pistolet distributeur

Le réservoir d'AdBlue® peut être rempli à tous les distributeurs d'AdBlue®.

Ne ravitaillez pas le véhicule simultanément en carburant et en AdBlue®.

Le pistolet distributeur d'AdBlue® fonctionne de la même manière qu'un pistolet distributeur de carburant.

1. Afin de garantir un bon plein de carburant, maintenez la poignée du pistolet de remplissage d'AdBlue® vers le bas → fig. 176 ③.
2. Faites l'appoint d'AdBlue® en ajoutant au moins la quantité d'appoint minimale indiquée dans l'afficheur du combiné d'instruments.

Pour ne pas trop remplir le réservoir d'AdBlue®, cessez le ravitaillement une fois la quantité de remplissage maximale d'AdBlue® atteinte

Le réservoir d'AdBlue® est plein dès la première coupure du débit par le pistolet distributeur → ①.

Ravitaillement à l'aide d'un jerrycan

1. Retirez le bouchon du jerrycan.
2. Pour ravitailler le véhicule en AdBlue®, utilisez le bec verseur intégré.
3. Faites l'appoint d'AdBlue® en ajoutant au moins la quantité d'appoint minimale indiquée dans l'afficheur du combiné

d'instruments, mais sans dépasser la quantité maximale autorisée.

Pour ne pas remplir excessivement le réservoir d'AdBlue®, ne continuez pas à verser l'AdBlue® une fois le volume d'appoint maximal atteint → ⓘ.

Préparation de la poursuite du voyage

1. Revissez le bouchon de la goulotte de remplissage d'AdBlue® jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
2. Fermez la trappe à carburant.
3. Mettez le contact pendant au moins 30 secondes afin que le ravitaillement en AdBlue® puisse être détecté par le système → page 164.
4. Démarrez le moteur.

⚠ ATTENTION

L'ouverture de la porte coulissante gauche peut provoquer des blessures et endommager le véhicule.

- Avant d'ouvrir la porte coulissante, veillez à fermer la trappe à carburant.

ⓘ AVERTISSEMENT

Un remplissage excessif d'AdBlue® peut endommager le système de réservoir et le véhicule.

- Ne versez pas plus que la quantité d'appoint maximale indiquée sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- Si vous répandez de l'AdBlue® par mégarde, éliminez-le le plus rapidement possible à l'aide d'un chiffon humide et de beaucoup d'eau froide.
- Éliminez l'AdBlue® cristallisé avec une éponge et de l'eau chaude.



Éliminez le bidon de recharge en respectant l'environnement.



Le ravitaillement en AdBlue® avec le pistolet distributeur peut entraîner l'apparition d'odeurs.



Des bidons de recharge d'AdBlue® appropriés sont disponibles dans votre atelier spécialisé agréé.

Résolution des problèmes

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 337.**



Dysfonctionnement de la réduction catalytique sélective

Le témoin de contrôle s'allume en blanc.

La réduction catalytique sélective présente un dysfonctionnement ou le système est rempli d'AdBlue® non conforme à la norme.

— Rendez-vous dans un atelier spécialisé et qualifié à cet effet et faites contrôler le système.

Si le défaut n'est pas éliminé lors des 50 km (environ 30 mi) qui suivent, les témoins de contrôle s'allument en jaune et l'autonomie restante est d'environ 1 000 km (environ 600 mi).



Dysfonctionnement de la réduction catalytique sélective

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Un message peut également s'afficher sur l'afficheur du combiné d'instruments.

La réduction catalytique sélective présente un dysfonctionnement ou le système est rempli d'AdBlue® non conforme à la norme.

L'autonomie restante est d'environ 1 000 km (environ 600 mi).

1. Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé et qualifié à cet effet et faites contrôler le système.

Ou :

du fait de longues périodes de froid continu avec des températures inférieures à -11 °C (+13 °F) et dans des conditions très défavorables, l'AdBlue® peut rester gelé et devenir inutilisable pour l'épuration des gaz d'échappement.

1. Dans ces conditions, immobilisez le véhicule à un endroit plus chaud où la température ambiante est supérieure à -11 °C (+13 °F), par ex. un garage.

Le témoin de contrôle s'éteint lorsque l'AdBlue® est redevenu liquide et qu'il est disponible en quantité suffisante.

Dysfonctionnement de la réduction catalytique sélective

Le témoin d'alerte s'allume en rouge.

Un message peut également s'afficher sur l'afficheur du combiné d'instruments.

La réduction catalytique sélective présente un dysfonctionnement ou le système est rempli d'AdBlue® non conforme à la norme.

Les témoins de contrôle jaunes et les indications affichées sur le combiné d'instruments n'ont pas été pris en compte. Un redémarrage du moteur n'est plus possible.

1. Rendez-vous immédiatement et sans couper le moteur dans un atelier spécialisé et qualifié à cet effet et faites contrôler le système.

Niveau d'AdBlue® bas

Le témoin de contrôle s'allume en blanc.

Le niveau d'AdBlue® se trouve encore dans la plage de fonctionnement normale.

L'autonomie restante est d'environ 2 000 km (1 200 mi environ).

Il est possible, mais pas nécessaire, de faire l'appoint d'AdBlue®.

Niveau d'AdBlue® bas

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Un message peut également s'afficher sur l'afficheur du combiné d'instruments.

L'autonomie restante est d'environ 2 000 km (1 200 mi environ).

1. Faites l'appoint d'AdBlue® dans la distance indiquée → page 339.

Niveau d'AdBlue® insuffisant

Le témoin d'alerte s'allume en rouge.

Un message peut également s'afficher sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Le témoin de contrôle jaune  et les indications affichées sur le combiné d'instruments n'ont pas été pris en compte. Un démarrage du moteur n'est plus possible.

1. Arrêtez le véhicule.

2. Faites l'appoint avec une quantité minimale d'AdBlue® → page 339. 

Catalyseur

Tenez compte des au début de ce chapitre, à la page 337.

Pour assurer une grande longévité de fonctionnement du système d'échappement et du catalyseur du moteur :

- Ravitaillez le véhicule uniquement avec des carburants appropriés → page 332.
- Ne roulez jamais jusqu'à l'épuisement complet du carburant.
- Ne versez pas une quantité excessive d'huile dans le moteur → page 377.
- Ne procédez pas à un démarrage par remorquage, mais privilégiez le démarrage de fortune.

Si vous constatez des ratés de combustion, une perte de puissance ou une instabilité de fonctionnement du moteur pendant la marche du véhicule, réduisez immédiatement votre vitesse et faites contrôler votre véhicule dans un atelier spécialisé agréé. Du carburant imbrûlé risquerait autrement de parvenir dans le système d'échappement et par conséquent d'être rejeté dans l'atmosphère. Par ailleurs, le catalyseur risquerait d'être endommagé par surchauffe.

 Une odeur de soufre à l'échappement peut être perçue, même si le système d'épuration des gaz fonctionne de façon irréprochable. 

Filtre à particules

Tenez compte des au début de ce chapitre, à la page 337.

Moteurs diesel

Fonction de régénération

La régénération permet de brûler et transformer en eau et en dioxyde de carbone les particules de suie accumulées dans le filtre à particules afin d'éviter le colmatage de ce dernier. La régénération est effectuée à in-

tervalles réguliers et à des températures élevées. Pour atteindre ces températures élevées dans le filtre à particules, du gazole supplémentaire est injecté dans le moteur et brûlé dans le catalyseur d'oxydation diesel afin de permettre la régénération.

Pendant la régénération, la quantité de gazole injectée est ajustée constamment en fonction du profil de conduite et de l'état de charge du moteur afin de maintenir le niveau élevé de température dans le filtre à particules. Pendant la post-injection de gazole, de faibles quantités de gazole peuvent parvenir dans le circuit d'huile du moteur. Avec un style de conduite normal, le gazole s'évapore de l'huile-moteur. Si les températures d'huile-moteur ne sont pas suffisantes en raison du profil de conduite ou des faibles distances parcourues, le gazole présent dans l'huile-moteur ne peut pas s'évaporer, ce qui entraîne une dilution de l'huile.

Un témoin de contrôle peut s'allumer sur l'afficheur du combiné d'instruments → page 379.

Régénération automatique

La suie s'accumulant dans le filtre à particules est brûlée périodiquement à des températures élevées.

Pour favoriser la régénération du filtre à particules, évitez de faire en permanence de courts trajets.

Un post-fonctionnement du ventilateur de radiateur peut se produire pendant la marche du véhicule et après la coupure du moteur.

Lorsque vous roulez dans la zone de réserve et que le témoin de contrôle jaune  s'allume, la régénération est automatiquement interrompue.

AVERTISSEMENT

Des interruptions répétées de la régénération peuvent entraîner une dilution de l'huile et des dommages sur le moteur.

- N'arrêtez pas le moteur inutilement tant que le témoin de contrôle est allumé.
- Évitez les trajets fréquents sur de courtes distances et les cycles de conduite à bas régime prolongé ou à l'arrêt.

 La régénération peut entraîner des bruits, des dégagements d'odeurs et des régimes plus élevés.

Moteurs à essence

Fonction

Le filtre à particules (en fonction de l'équipement) filtre la suie contenue dans les gaz d'échappement.

Régénération

Durant la conduite normale, le filtre se nettoie de manière automatique. Si le nettoyage automatique du filtre n'est pas possible, par ex. si vous conduisez en permanence sur de courtes distances, la suie colmate le filtre. Le filtre à particules a besoin d'être nettoyé (régénération).

La régénération peut provoquer des bruits, de légers dégagements d'odeurs et des régimes plus élevés. Un post-fonctionnement du ventilateur de radiateur peut se produire pendant la marche du véhicule et après la coupure du moteur.

Pour favoriser la régénération du filtre à particules, évitez de faire en permanence de courts trajets.

 La suie s'accumulant dans le filtre à particules est brûlée périodiquement à des températures élevées. Durant une régénération périodique, le témoin jaune ne s'allume pas. 

Résolution des problèmes

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 337.**

Fonctionnement irrégulier du moteur et dysfonctionnements

Un fonctionnement irrégulier du moteur ou des dysfonctionnements peuvent résulter d'une mauvaise qualité du carburant :

1. Réduisez immédiatement votre vitesse.
2. Roulez à régime moyen et avec une faible charge du moteur jusqu'à l'atelier spécialisé et qualifié le plus proche.
3. Si ces symptômes surviennent directement après le ravitaillement en carbu-

rant, coupez immédiatement le moteur pour éviter des dommages consécutifs.

4.  **Arrêtez de rouler !** Faites appel à un spécialiste.



Filtre à particules obstrué par de la suie

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Le filtre à particules est colmaté par la suie et une régénération est nécessaire.

Condition préalable au parcours de régénération : le moteur a atteint sa température de fonctionnement.

Pour les moteurs à essence

1,0 l à 1,8 l

1. Des trajets à des vitesses constantes de 50 à 120 km/h (31 à 75 mph) sur les autoroutes ou les nationales permettent de favoriser la régénération.

La hausse de température ainsi obtenue peut provoquer la combustion de la suie du filtre.

2. Ne mettez fin au trajet de régénération que lorsque le témoin de contrôle s'éteint.
3. Si le témoin de contrôle reste encore allumé au bout d'environ 40 minutes, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

2,0 l et 3,0 l

1. Roulez à une vitesse d'au moins 80 km/h (env. 50 mph).
2. Pour laisser rouler le véhicule avec une vitesse engagée, retirez complètement votre pied de l'accélérateur pendant quelques secondes.
3. Répétez cette opération, c'est-à-dire accélérer et laisser rouler, jusqu'à ce que le témoin de contrôle s'éteigne.
4. Si le témoin de contrôle ne s'éteint pas après un certain temps, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé agréé.

Pour les moteurs diesel

1. Roulez à une vitesse comprise entre 50 km/h et 120 km/h (env. 30 mph et 75 mph).

La hausse de température ainsi obtenue peut provoquer la combustion de la suie du filtre.

2. Ne mettez fin au trajet de régénération que lorsque le témoin de contrôle s'éteint.
3. Si le témoin de contrôle reste encore allumé au bout d'environ 40 minutes, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

Si, pendant le parcours de régénération, l'invitation à faire le plein s'affiche en plus sur l'écran du combiné d'instruments, le processus de régénération du filtre à particules peut être interrompu.

— Le cas échéant, faites le plein, puis poursuivez le parcours de régénération.



Filtre à particules encrassé

Les témoins de contrôle s'allument en jaune.

Une régénération du filtre à particules par vos soins n'est plus possible.

1. Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé agréé pour effectuer une régénération d'entretien.

Si vous ignorez les témoins de contrôle, le filtre à particules sera endommagé et devra alors être remplacé dans un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.



Dysfonctionnement relatif aux gaz d'échappement

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Dysfonctionnement d'un composant lié à l'épuration des gaz d'échappement pouvant endommager le véhicule.

1. Rendez-vous dans un atelier spécialisé et qualifié et faites contrôler le moteur ainsi que le système d'échappement.



Ratés de combustion

Le témoin de contrôle clignote en jaune.

Apparition de ratés de combustion pouvant endommager le véhicule.

1. Rendez-vous dans un atelier spécialisé et qualifié et faites contrôler le moteur ainsi que le système d'échappement.

MISE EN GARDE

Un freinage ou des manœuvres de conduite brusques, par ex. avec un témoin de contrôle allumé ou en cas de fonctionnement irrégulier du moteur, peuvent causer des accidents. Cela peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Respectez les règles de circulation du pays où vous vous trouvez.

 Si les témoins de contrôle s'allument ou clignotent, vous devez vous attendre à des dysfonctionnements et à une consommation de carburant accrue du moteur.

Faites-le vous-même

Outillage de bord

Entrée en matière

Lors de la sécurisation du véhicule en cas de panne, veuillez respecter la législation en vigueur dans le pays respectif.

MISE EN GARDE

Si l'outillage de bord, le kit de crevaisson, la roue de secours ou la roue d'urgence ne sont pas correctement attachés, ils risquent d'être projetés à travers l'habitacle en cas de manœuvres de conduite ou de freinage brusques et en cas d'accident. Cela risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Veuillez toujours à ce que l'outillage de bord, le kit de crevaisson et la roue de secours ou la roue d'urgence soient correctement fixés dans le véhicule.

MISE EN GARDE

Des travaux réalisés avec un outillage de bord inadapté ou endommagé peuvent entraîner des accidents. Cela risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne vous servez jamais d'un outillage de bord inapproprié ou endommagé.
- Faites appel à un spécialiste en mesure de vous aider lorsque vous ne disposez pas d'outillage de bord approprié.

Rangement

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 345.**

L'outillage de bord et la boule d'attelage amovible peuvent se trouver à différents endroits selon le modèle du véhicule.

Dispositif d'attelage

La boule d'attelage amovible se trouve à l'avant sous le siège du passager avant.

1. Reculez complètement le siège du passager avant.

2. Détachez la fermeture et retirez l'élément en mousse situé sous le siège du passager avant.

Tourneo

L'outillage de bord se trouve dans le compartiment de charge, derrière le passage de roue arrière droit derrière un cache.

1. Détachez éventuellement la ceinture de retenue.

Transit

L'outillage de bord se trouve dans un élément en mousse situé sous le siège du passager avant.

1. Pour accéder à l'outillage de bord, il peut être nécessaire d'avancer le siège du passager avant et de basculer le dossier de siège vers l'avant → page 110.

Outillage de bord sur les véhicules avec cloison flexible

L'outillage de bord se trouve dans le compartiment de charge, à gauche, dans une trousse à outils située au-dessus du passage de roue.

Retrait de la trousse à outils

1. Ouvrez le dispositif verrouillage.
2. Détachez les sangles de fixation et retirez la trousse à outils.

Rangement de la trousse à outils

1. Placez la trousse à outils dans son logement.
2. Faites passer la sangle de fixation arrière sous la poignée de la trousse à outils.
3. Faites passer les sangles de fixation dans les boucles et serrez.
4. Fermez la fermeture.

Composition de l'outillage de bord

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 345.**

L'étendue de l'outillage de bord dépend du pays et de l'équipement du véhicule. Les paragraphes suivants décrivent l'étendue

maximale de fourniture de l'outillage de bord :

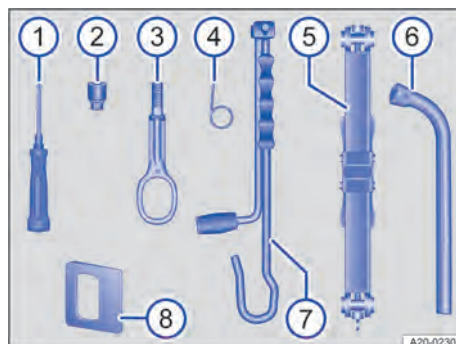


Fig. 177 Composition de l'outillage de bord (schéma de principe)

- ① Tournevis avec six pans creux dans le manche pour tourner les boulons de roue desserrés. Le tournevis est fourni avec deux lames interchangeable.
- ② Adaptateur pour boulon antivol de roue. Conservez toujours l'adaptateur pour boulons de roue dans le véhicule, parmi l'outillage de bord. Le numéro de code du boulon antivol de roue est frappé sur la face avant de l'adaptateur. En cas de perte, vous pouvez vous procurer un adaptateur de rechange en indiquant ce numéro. Notez le numéro de code du boulon antivol de roue et conservez-le en lieu sûr, hors du véhicule.
- ③ Cœillet de remorquage vissable
- ④ Crochet d'extraction pour retirer les enjoliveurs centraux, les enjoliveurs de roues ou les capuchons des boulons de roue. En fonction de l'équipement, le véhicule peut être équipé d'un outil d'extraction.
- ⑤ Cric. Avant de ranger le cric, rétractez entièrement sa griffe à la manivelle. Attachez ensuite la manivelle sur le côté du cric afin de pouvoir ranger le cric correctement.
- ⑥ Clé démonte-roue pour desserrer et fixer les boulons de roue
- ⑦ Manivelle
- ⑧ Outil de démontage du bloc de feux arrière

Contrôleur de pression des pneus

Dans certains pays, un contrôleur de pression des pneus peut également se trouver dans le véhicule.

Entretien du cric

Si l'outillage de bord inclut un cric, ce dernier n'est en général soumis à aucun cycle d'entretien.

1. Si nécessaire, graissez le cric avec de la graisse universelle.

Activation de la position de maintenance depuis le levier d'essuie-glace

1. Garez le véhicule.
2. Fermez le capot avant, la porte du conducteur et celle du passager avant.
3. Mettez le contact puis coupez-le.
4. Appuyez brièvement sur le levier d'essuie-glace vers le bas dans le sens balayage aller-retour.

Les essuie-glaces se mettent en position de maintenance.

Balais d'essuie-glace

Position de maintenance

En position de maintenance, les bras d'essuie-glace peuvent être soulevés du pare-brise → fig. 178.

⚠ AVERTISSEMENT

La moindre imprudence lors des travaux sur les bras d'essuie-glace peut endommager le capot avant, le pare-brise ou les bras d'essuie-glace.

- Soulevez les bras d'essuie-glace avec précaution et uniquement en position de maintenance.
- N'ouvrez jamais le capot avant lorsque les bras d'essuie-glace sont soulevés.
- Ramenez toujours les bras d'essuie-glace sur le pare-brise avant de prendre la route.

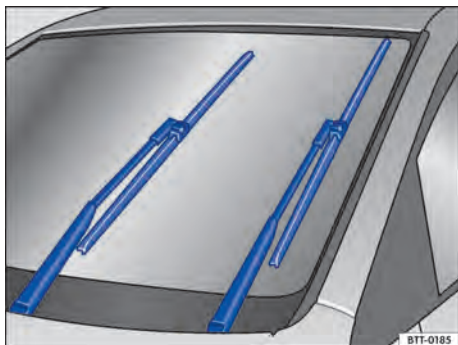


Fig. 178 Sur le pare-brise : essuie-glaces en position de maintenance (schéma de principe)

Activation de la position de maintenance à l'aide du système d'infodivertissement

1. Garez le véhicule.
2. Fermez le capot avant.
3. Mettez le contact.
4. Appuyez sur le bouton de fonction
5. Pour activer ou désactiver la position de maintenance, touchez le bouton de fonction Position de service.

Soulèvement des bras d'essuie-glace avant

1. Avant de les soulever, amenez les balais d'essuie-glace en position de maintenance → ⚠.
2. Ne saisissez et ne soulevez les bras d'essuie-glace qu'au niveau de la fixation des balais d'essuie-glace.

Pose des bras d'essuie-glace sur le pare-brise

1. Avant le départ, saisissez les bras d'essuie-glace délicatement et uniquement au niveau de la fixation des balais d'essuie-glace et posez-les sur le pare-brise.
2. Lorsque le contact d'allumage est mis, appuyez brièvement sur le levier d'essuie-glace vers le bas dans le sens balayage aller-retour.

Les bras d'essuie-glace retournent à leur position de départ.

Nettoyage et remplacement des balais d'essuie-glace

Les balais d'essuie-glace de première monte sont enduits d'une couche de graphite. La couche de graphite permet au balai d'essuie-glace de glisser en silence sur la glace. Si elle est endommagée, la couche de graphite augmente, entre autres, le niveau sonore du balayage sur la glace.

Contrôlez régulièrement l'état des balais d'essuie-glace. Dans le cas d'un broutement des balais d'essuie-glace, remplacez-les s'ils sont endommagés ou nettoyez-les s'ils sont encrassés → ⚠.

Il est conseillé de remplacer immédiatement des balais d'essuie-glace endommagés. Les balais d'essuie-glace sont disponibles auprès d'un atelier spécialisé agréé.

⚠ MISE EN GARDE

S'ils sont usés ou sales, les balais d'essuie-glace réduisent la visibilité et augmentent le risque d'accidents et de blessures graves.

- Nettoyez toujours les balais d'essuie-glace lorsqu'ils sont sales.
- Remplacez toujours les balais d'essuie-glace lorsqu'ils sont endommagés ou usés et s'ils ne nettoient plus correctement les glaces.

❗ AVERTISSEMENT

Le nettoyage des balais d'essuie-glace ou des glaces de porte avec un produit inapproprié peut entraîner des dommages.

- Ne nettoyez pas les balais d'essuie-glace ou les glaces avec du carburant, du dissolvant pour vernis à ongles, du diluant ou des produits similaires.
- Ne nettoyez pas les balais d'essuie-glace avec des éponges dures et autres objets à arêtes vives.

i Les résidus de cire laissés sur les glaces du véhicule après le passage dans une installation de lavage ou l'utilisation d'autres produits d'entretien peuvent entraîner le broutement des essuie-glaces. Éliminez les résidus de cire à l'aide d'un nettoyant spécial ou de chiffons.

Nettoyage des balais d'essuie-glace

1. Amenez les essuie-glaces avant en position de maintenance.
2. Soulevez les bras d'essuie-glace, saisissez-les uniquement par la fixation du balai d'essuie-glace.
3. Nettoyez avec précaution les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge humide → ❶.
4. Posez les bras d'essuie-glace avec précaution sur le pare-brise.

Remplacement des balais d'essuie-glace du pare-brise

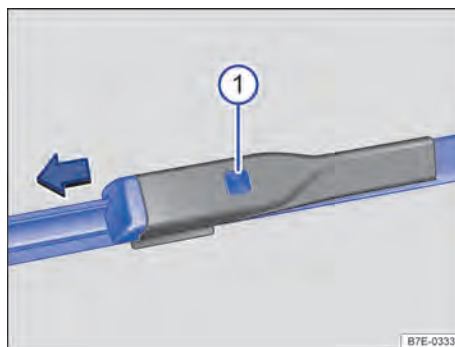


Fig. 179 Sur le pare-brise : remplacement des balais d'essuie-glace du pare-brise

❶ Touche de déverrouillage

1. Avant de soulever les bras d'essuie-glace, amenez-les en position de maintenance.
2. Soulevez les bras d'essuie-glace, saisissez-les uniquement par la fixation du balai d'essuie-glace.
3. Maintenez la touche de déverrouillage enfoncée et retirez simultanément le balai d'essuie-glace dans le sens de la flèche → fig. 179 ❶.
4. Insérez un balai d'essuie-glace neuf de longueur et d'exécution identiques sur le bras d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
5. Posez les bras d'essuie-glace avec précaution sur le pare-brise.

Remplacement du balai d'essuie-glace arrière

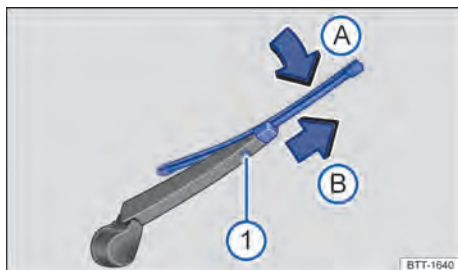


Fig. 180 À l'arrière du véhicule : remplacement du balai d'essuie-glace arrière

① Touche de déverrouillage

1. Soulevez le bras d'essuie-glace et rabattez-le, saisissez-le uniquement par la fixation du balai d'essuie-glace.
2. Maintenez enfoncée la touche de déverrouillage → fig. 180 ①.
3. Basculez le balai d'essuie-glace en direction du bras d'essuie-glace → fig. 180 A et retirez-le en même temps dans le sens de la flèche B. Il se peut que vous deviez exercer pour cela une force relativement importante.
4. Insérez un balai d'essuie-glace neuf de longueur et d'exécution identiques sur le bras d'essuie-glace dans le sens opposé à la flèche → fig. 180 B jusqu'à ce qu'il s'encliquette. Lors de cette opération, le balai d'essuie-glace doit se trouver en position déployée A.
5. Posez le bras d'essuie-glace avec précaution sur la glace arrière.

Remplacement des ampoules

📖 Entrée en matière

Avant de procéder au remplacement de l'ampoule, vérifiez s'il s'agit d'une ampoule à incandescence, ou d'une LED. En général, vous pouvez remplacer les ampoules vous-même. Si, selon le modèle et l'équipement, l'éclairage extérieur fait appel à la technologie LED, le remplacement des LED ou des

LED individuelles ne peut pas être effectué par vos soins. La défaillance de certaines LED peut être l'indice d'une défaillance d'autres LED. Dans ce cas, faites contrôler les feux dans un atelier spécialisé agréé et faites-les remplacer si nécessaire.

Il est recommandé de toujours avoir à disposition dans le véhicule les ampoules de rechange nécessaires à la sécurité routière. Les ampoules de rechange sont disponibles dans un atelier spécialisé agréé. Dans certains pays, la loi prescrit d'avoir toujours ces ampoules de rechange à bord du véhicule.

La conduite avec un système d'éclairage extérieur défectueux peut être illégale.

1. Avant de procéder au remplacement de l'ampoule, vérifiez s'il s'agit d'une ampoule à incandescence ou d'une LED.

Spécification supplémentaire concernant les ampoules

Certaines ampoules des projecteurs ou des feux arrière peuvent présenter des spécifications de première monte différentes de celles des ampoules classiques. La désignation correspondante est inscrite sur le culot de l'ampoule ou sur le bulbe de verre.

⚠ MISE EN GARDE

Si l'éclairage du véhicule n'est pas adapté aux conditions météorologiques, la route ne sera pas suffisamment éclairée. Le véhicule peut ne pas être vu par les autres usagers de la route, ou difficilement. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves ou mortelles.

- Contrôlez régulièrement le système d'éclairage et les clignotants du véhicule.
- Si nécessaire, faites immédiatement remettre le système d'éclairage du véhicule en état.

⚠ MISE EN GARDE

Lors des interventions dans le compartiment avant, un changement non conforme des ampoules peut provoquer des accidents et causer des blessures graves.

- Effectuez toujours les opérations indiquées et respectez les consignes de sécurité générales applicables.

- N'effectuez jamais de remplacement de l'ampoule si vous n'êtes pas familiarisé avec les opérations nécessaires.
- En cas de doute sur la procédure de remplacement de l'ampoule, confiez les travaux nécessaires à un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

⚠ MISE EN GARDE

Lors du remplacement de l'ampoule, des pièces avec des arêtes vives au niveau du boîtier de l'ampoule, des ampoules chaudes ou éclatées peuvent entraîner des blessures graves.

- Ne remplacez les ampoules que lorsqu'elles sont complètement refroidies.
- Protégez-vous toujours les mains lors du remplacement de l'ampoule.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute infiltration d'eau dans le boîtier de projecteur peut causer des dommages à l'équipement électrique.

- Après chaque changement d'ampoule, remplacez toujours le cache sur le boîtier de projecteur.
- Après le montage, vérifiez toujours que les caches sont correctement fixés.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous touchez le bulbe de verre de l'ampoule avec les doigts, vous risquez de laisser des empreintes digitales sur l'ampoule. Les empreintes digitales laissées sur l'ampoule s'évaporent sous l'effet de la chaleur dégagée par l'ampoule allumée et ternissent le réflecteur.

- Ne touchez pas le bulbe de verre de l'ampoule avec les doigts. Utilisez par ex. des gants en tissu.
- Lors de la repose, saisissez l'ampoule uniquement par le culot.

Informations relatives au remplacement des ampoules

📖 **Tenez compte des ⚠ et ⚠ au début de ce chapitre, à la page 349.**

⚠ MISE EN GARDE

Le non-respect des opérations indiquées pour le remplacement des ampoules peut entraîner des accidents. Cela risque d'entraîner des blessures graves.

- Effectuez toujours les tâches indiquées conformément aux instructions et respectez les consignes de sécurité générales applicables.

⚠ AVERTISSEMENT

Une dépose ou repose incorrecte des caches et des projecteurs risque d'endommager la peinture et la carrosserie du véhicule.

- Déposez et reposez toujours les caches et les projecteurs avec précaution.

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué pour procéder au remplacement d'une ampoule :

1. Garez le véhicule en toute sécurité sur une surface plane et solide, à une distance sûre de la circulation.
2. Actionnez le frein de parking.
3. Extinction des feux.
4. Amenez le levier des clignotants et de l'inverseur-codes en position neutre.
5. *Sur les véhicules à transmission automatique* Actionnez le frein de parking **P**.
Sur les véhicules avec boîte mécanique Passez une vitesse.
6. Coupez le contact.
7. Laissez l'éclairage d'orientation s'éteindre → page 132, *Fonctions Retour chez soi et Départ de chez soi (éclairage d'orientation)*.
8. Laissez refroidir les ampoules correspondantes.
9. Vérifiez si vous remarquez un fusible grillé.
10. Remplacez l'ampoule concernée en vous conformant aux instructions.

Une ampoule défectueuse ne doit être remplacée que par une ampoule neuve de même version. La désignation correspondante est inscrite sur le culot de l'ampoule ou sur le bulbe de verre.

Ne touchez jamais le bulbe de verre de l'ampoule avec les doigts. L'empreinte digitale ainsi laissée s'évaporerait sous l'effet de la chaleur dégagée par l'ampoule allumée et se déposerait sur le réflecteur, ce qui diminuerait la puissance d'éclairage du projecteur.

11. Après avoir changé une ampoule, vérifiez son fonctionnement. Si l'ampoule ne s'allume pas, il se peut qu'elle ne soit pas correctement mise en place, qu'elle soit de nouveau défectueuse ou que le connecteur soit mal branché.
12. Après chaque remplacement d'ampoule à l'avant du véhicule, faites contrôler les réglages des projecteurs dans un atelier spécialisé agréé.

Remplacement des ampoules du projecteur

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 349.

Préparatifs

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

1. Consultez les informations relatives au remplacement des ampoules et effectuez les opérations décrites.
2. Ouvrez le capot avant.

Pour pouvoir remplacer l'ampoule, il est nécessaire de déposer le projecteur avant correspondant.

ⓘ Les figures montrent le projecteur droit. L'architecture du projecteur gauche est symétriquement opposée

ⓘ Les projecteurs avant étant disponibles dans plusieurs versions, il se peut que l'emplacement et la version des caches, des porte-ampoules et des ampoules diffèrent de ceux représentés sur les figures.

ⓘ Le remplacement des LED pour les feux de jour à LED n'est pas possible. Rendez-vous dans un atelier spécialisé et qualifié.

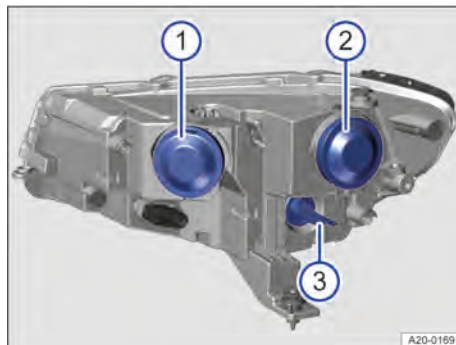


Fig. 181 Dans le compartiment avant : caches à l'arrière du projecteur droit

- ① Capuchon d'obturation pour feux de route et feux de jour.
- ② Capuchon d'obturation pour feu de croisement.
- ③ Capuchon d'obturation pour clignotant.

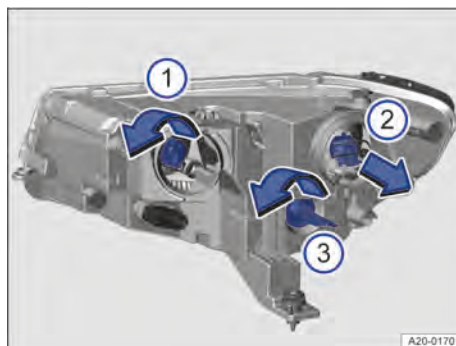


Fig. 182 Dans le compartiment avant : remplacement des ampoules du projecteur droit

- ① Ampoule pour feux de route et feux de jour
- ② Ampoule pour feu de croisement
- ③ Ampoule de clignotant

Remplacement des ampoules des feux de route et de jour

1. Retirez le cache en caoutchouc au dos du projecteur → fig. 181 ①.
2. Faites tourner le porte-ampoule → fig. 182 ① dans le sens de la flèche jusqu'en butée et extrayez-le vers l'arrière.
3. Remplacez l'ampoule défectueuse par une ampoule neuve de même modèle. Si nécessaire, enfoncez le verrouillage du porte-ampoule et retirez tout droit l'ampoule du porte-ampoule.
4. Placez le porte-ampoule dans le projecteur, puis tournez-le dans le sens inverse de la flèche jusqu'en butée → fig. 182 ①.
5. Placez le cache en caoutchouc au dos du projecteur → fig. 181 ①.
6. Fermez le capot avant.

Remplacement de l'ampoule des feux de croisement

1. Retirez le cache en caoutchouc au dos du projecteur → fig. 181 ②.
2. Retirez le porte-ampoule dans le sens de la flèche → fig. 182 ②.
3. Remplacez l'ampoule défectueuse par une ampoule neuve de même modèle. Si nécessaire, enfoncez le verrouillage du porte-ampoule et retirez tout droit l'ampoule du porte-ampoule.
4. Placez le porte-ampoule → fig. 182 ② dans le projecteur et enfoncez-le dans le sens inverse de la flèche.
5. Placez le cache en caoutchouc au dos du projecteur → fig. 181 ②.
6. Fermez le capot avant.

Remplacement de l'ampoule de clignotant

1. Faites tourner le porte-ampoule → fig. 182 ③ dans le sens de la flèche jusqu'en butée et extrayez-le vers l'arrière.
2. Remplacez l'ampoule défectueuse par une ampoule neuve de même modèle. Si nécessaire, enfoncez le verrouillage

du porte-ampoule et retirez tout droit l'ampoule du porte-ampoule.

3. Placez le porte-ampoule dans le projecteur, puis tournez-le dans le sens inverse de la flèche jusqu'en butée → fig. 182 ③.
4. Fermez le capot avant.



Remplacement de l'ampoule de clignotant latéral

📖 **Tenez compte des ⚠ et ! au début de ce chapitre, à la page 349.**



Fig. 183 Sur le côté du véhicule : dépose de l'ampoule de clignotant latéral



Fig. 184 Remplacement de l'ampoule de clignotant latéral

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

1. Consultez la liste de contrôle et effectuez les opérations → page 350.

2. Poussez le clignotant latéral dans le sens de la marche et faites basculer la partie arrière de l'ampoule pour l'extraire → [fig. 183](#).
3. Soulevez le clignotant latéral pour l'extraire de la carrosserie.
4. Faites tourner le porte-ampoule dans le sens de la flèche et retirez l'ampoule du boîtier vers l'arrière → [fig. 184](#).
5. Retirez tout droit l'ampoule du porte-ampoule.
6. Remplacez l'ampoule défectueuse par une ampoule neuve de même modèle.
7. Remettez le porte-ampoule en place dans le boîtier, puis tournez-le dans le sens inverse de la flèche, jusqu'en butée → [fig. 184](#).
8. Insérez l'ampoule de clignotant latéral avec l'agrafe-ressort avant dans la carrosserie puis poussez-la contre la force du ressort dans le sens de la marche pour encliqueter la partie arrière de l'ampoule dans la carrosserie.

Remplacement des ampoules dans le bloc de feux arrière

 **Tenez compte des  et  au début de ce chapitre, à la page 349.**

 Les figures représentent le bloc de feux arrière gauche. L'architecture du bloc de feux arrière droit est symétriquement opposée.

 Étant donné que les blocs de feux arrière sont disponibles dans plusieurs versions, il est possible que l'emplacement et la version du porte-ampoules et des ampoules diffèrent de ceux représentés sur la figure.

 Certains éléments des blocs de feux arrière à LED peuvent être équipés d'ampoules « ordinaires ». Ces ampoules peuvent être remplacées.

Préparatifs

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

1. Consultez les informations relatives au remplacement des ampoules et effectuez les opérations décrites.
2. Ouvrez le capot arrière ou les vantaux.
3. Retirez l'outillage de bord du rangement.

Dépose du bloc de feux arrière

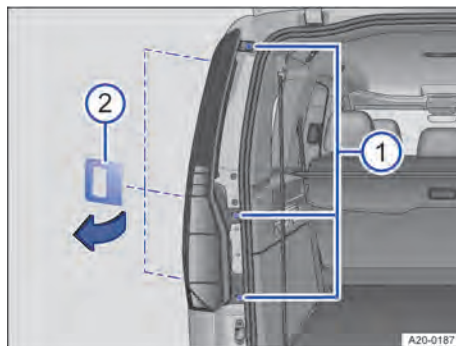


Fig. 185 À l'arrière du véhicule, côté gauche : dépose du bloc de feux arrière

-  Vis de fixation
-  Outil

1. Dévissez les vis de fixation à l'aide d'un tournevis → [fig. 185](#) . Utilisez une lame de rechange adaptée si nécessaire.
2. Utilisez l'outil → [fig. 185](#)  pour faire lever du haut vers le bas afin de sortir le bloc de feux arrière de son support.
3. Retirez le bloc de feux arrière et posez-le sur une surface propre et lisse.

Remplacement de l'ampoule

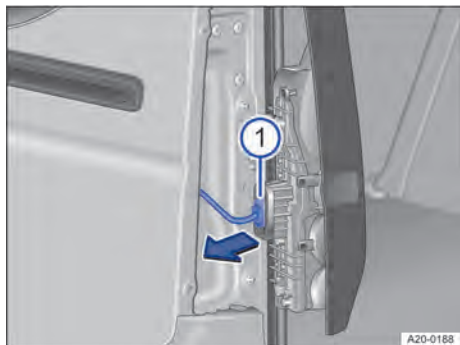


Fig. 186 Sur le bloc de feux arrière : débranchement du connecteur

① Connecteur

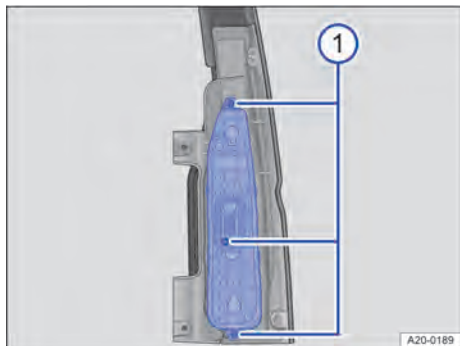


Fig. 187 Sur le bloc de feux arrière : retrait du porte-ampoule

① Vis de fixation

1. Débranchez le connecteur dans le sens de la flèche → [fig. 186 ①](#).
2. Dévissez les vis de fixation à l'aide du tournevis → [fig. 187 ①](#). Utilisez une lame de rechange adaptée si nécessaire.
3. Retirez le porte-ampoule → [fig. 187](#).
4. Remplacez les ampoules défectueuses par une ampoule de même modèle.

Repose du bloc de feux arrière

1. Mettez en place avec précaution le porte-ampoules dans le bloc de feux arrière → [fig. 187](#).

2. Vissez fermement le porte-ampoules à l'aide des vis de fixation sur le bloc de feux arrière → [fig. 187 ①](#).
3. Vérifiez que le porte-ampoule est installé correctement et bien en place.
4. Rebranchez le connecteur sur le porte-ampoule → [fig. 186 ①](#).
5. Introduisez le bloc de feux arrière dans l'ouverture de la carrosserie et poussez-le avec précaution dans son support → [fig. 185](#).
6. Vissez les vis de fixation → [fig. 185 ①](#).
7. Vérifiez que le bloc de feux arrière est installé correctement et bien en place.
8. Fermez le capot arrière ou les vantaux. <

Remplacement des fusibles

📖 Entrée en matière

En raison du perfectionnement permanent du véhicule, de l'affectation des fusibles en fonction de l'équipement et de la protection de plusieurs consommateurs électriques par un fusible commun, il n'est pas possible de fournir une vue d'ensemble complète des emplacements des fusibles au moment de l'impression. Des informations détaillées sur l'affectation des fusibles sont disponibles auprès d'un atelier spécialisé agréé.

En principe, plusieurs consommateurs électriques peuvent être protégés par un même fusible. À l'inverse, il peut y avoir plusieurs fusibles pour un même consommateur.

Ne remplacez les fusibles que lorsque la source de l'anomalie a été supprimée. Si un fusible neuf grille de nouveau après peu de temps, faites vérifier l'équipement électrique dans un atelier spécialisé agréé.

⚠ MISE EN GARDE

Un équipement électrique sous haute tension peut causer des décharges électriques, des brûlures graves et des blessures mortelles !

- Ne touchez jamais aux câbles électriques du système d'allumage.

- Évitez les courts-circuits dans l'équipement électrique.

⚠ MISE EN GARDE

L'utilisation de fusibles inappropriés, la réparation de fusibles et le pontage d'un circuit électrique sans fusibles peuvent causer des dégâts considérables ou un incendie dans le véhicule. Cela risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne remplacez les fusibles que par des fusibles de même ampérage et taille. Assurez-vous que la couleur et les inscriptions sont identiques à celles figurant sur le fusible défectueux.
- Ne réparez jamais les fusibles.
- Ne remplacez jamais un fusible par une bande de métal, un trombone ou un objet semblable.

⚠ AVERTISSEMENT

Le remplacement d'un fusible lorsque le contact est mis, que le moteur tourne, que l'éclairage est allumé ou qu'un autre consommateur est activé peut entraîner un endommagement de l'équipement électrique.

- Arrêtez toujours le moteur et éteignez l'éclairage et les autres consommateurs.
- Lors du remplacement du fusible, assurez-vous que le moteur ne peut pas être démarré.

⚠ AVERTISSEMENT

La présence d'humidité ou de saleté dans la boîte à fusibles peut endommager l'équipement électrique.

- Protégez les boîtes à fusibles ouvertes contre toute infiltration d'humidité et de saleté.
- Évitez les courts-circuits dans l'équipement électrique.
- Vérifiez que les couvercles des boîtes à fusibles ne sont pas endommagés et qu'ils sont refermés hermétiquement.

 Le véhicule comporte d'autres fusibles que ceux indiqués dans ce chapitre. Ils doivent être remplacés uniquement dans un atelier spécialisé agréé.

Fusibles dans le compartiment avant

📖 Tenez compte des ⚠ et ⚠ au début de ce chapitre, à la page 354.

Boîte à fusibles dans le compartiment avant

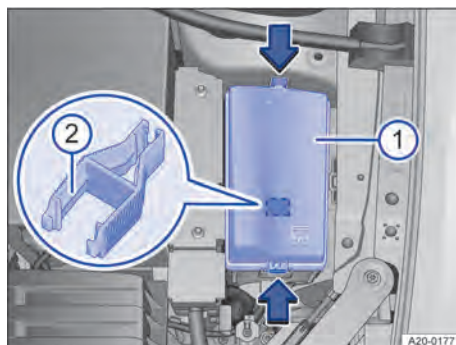


Fig. 188 Dans le compartiment avant : boîte à fusibles avec pince en plastique

- ① Boîte à fusibles
- ② Pince en plastique

Une pince en plastique servant à retirer les fusibles peut se trouver dans la boîte à fusibles → [fig. 188 ②](#).

Dépose du cache

1. Ouvrez le capot avant.
2. Pour déverrouiller le cache, appuyez sur les verrouillages dans le sens de la flèche → [fig. 188](#).
3. Retirez le cache par le haut → [fig. 188 ①](#).

Repose du cache

1. Posez le cache sur la boîte à fusibles.
2. Poussez le cache vers le bas jusqu'à ce que le cache s'encliquette des deux côtés de manière audible.
3. Fermez le capot avant.

Aperçu des fusibles dans le compartiment avant

📖 **Tenez compte des ⚠ et ⚠ au début de ce chapitre, à la page 354.**

L'aperçu indique l'emplacement des fusibles des consommateurs importants pour le conducteur. La colonne gauche de l'aperçu indique l'emplacement des fusibles ; les autres colonnes indiquent l'intensité du courant, la version du fusible et le consommateur protégé.

En fonction du marché et de l'équipement du véhicule, les numéros de fusibles et les emplacements sont susceptibles d'être différents de ceux indiqués dans l'aperçu. Pour connaître l'affectation exacte des fusibles, adressez-vous à un concessionnaire agréé si nécessaire.

Affectation des fusibles

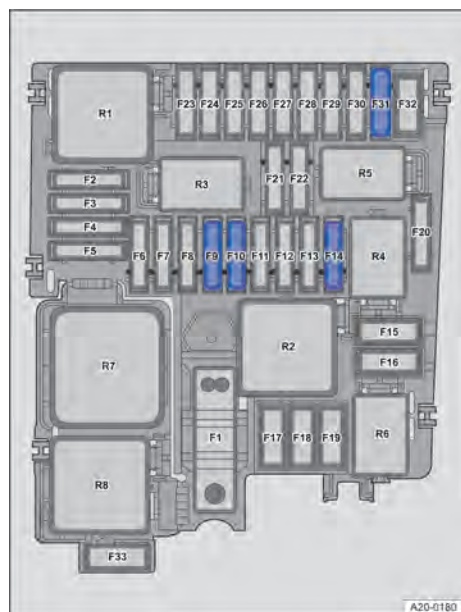


Fig. 189 Dans le compartiment avant : emplacements des fusibles

Emplacement → [fig. 189](#) :

F9 15 ampères, ATO®, avertisseur sonore.

F10 30 ampères, ATO®, essuie-glaces avant.

F31 7,5 ampères, ATO®, capteur de feux stop.

Emplacements sur les véhicules équipés d'un système de chauffage et de ventilation stationnaire de première monte → [fig. 189](#) :

F14 20 ampères, ATO®, chauffage stationnaire.

Fusibles dans le tableau de bord

📖 **Tenez compte des ⚠ et ⚠ au début de ce chapitre, à la page 354.**

Véhicule à direction à gauche : ouverture et fermeture de la boîte à fusibles dans le tableau de bord

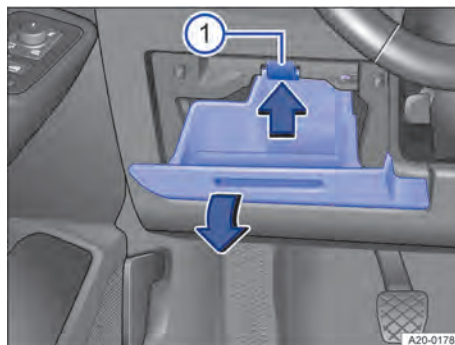


Fig. 190 Cache de la boîte à fusibles dans le tableau de bord : véhicules à direction à gauche, à gauche du volant

① Ergot de fixation

Ouverture du cache

1. Ouvrez le rangement et videz-le si nécessaire → [fig. 190](#).
2. Poussez l'ergot de fixation vers le haut dans le sens de la flèche tout en continuant d'ouvrir et de retirer le rangement dans le sens de la flèche jusqu'à ce que le porte-fusible soit accessible → [fig. 190](#) ①.

Fermeture du cache

1. Enfoncez le rangement dans les logements du tableau de bord jusqu'à ce qu'il s'encliquette des deux côtés de manière audible.
2. Fermez le rangement.

Véhicule à direction à droite : ouverture et fermeture de la boîte à fusibles dans le tableau de bord

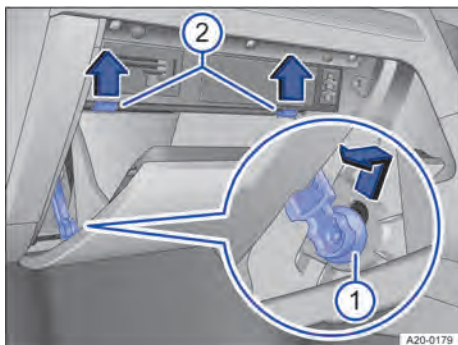


Fig. 191 Cache de la boîte à fusibles dans le tableau de bord : véhicules à direction à droite, côté passager (schéma de principe)

- ① Élément de freinage
- ② Ergot de butée

Ouverture du cache

1. Ouvrez la boîte à gants et videz-la si nécessaire → fig. 191.
2. Poussez l'élément de freinage vers le haut dans l'ouverture du support et extrayez-le par le côté → fig. 191 ①.
3. Poussez l'ergot de butée vers le haut dans le sens de la flèche tout en continuant d'ouvrir le rangement → fig. 191 ②.

Fermeture du cache

1. Mettez la boîte à gants en position.
2. Insérez l'élément de freinage dans l'ouverture du support et enfoncez-le vers le bas jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
3. Poussez la boîte à gants avec précaution vers l'avant au-delà du point de ré-

sistance des ergots de butée
→ fig. 191 ②.

Aperçu des fusibles dans le tableau de bord

📖 Tenez compte des ⚠ et ⚡ au début de ce chapitre, à la page 354.

L'aperçu indique l'emplacement des fusibles des consommateurs importants pour le conducteur. La colonne gauche de l'aperçu indique l'emplacement des fusibles ; les autres colonnes indiquent l'intensité du courant, la version du fusible et le consommateur protégé.

En fonction du pays et de l'équipement du véhicule, les numéros de fusibles et les emplacements peuvent être différents de ceux indiqués dans l'aperçu. Pour connaître l'affectation exacte des fusibles, adressez-vous à un concessionnaire agréé si nécessaire.

Affectation des fusibles

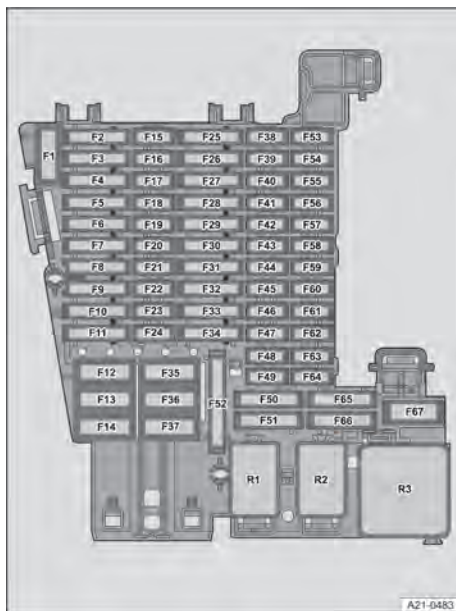


Fig. 192 Dans le tableau de bord : affectation des fusibles

Emplacement → [fig. 192](#) :

- F6 30 ampères, ATO®**, éclairage intérieur
- F7 30 ampères, ATO®**, chauffage de siège
- F8 25 ampères, ATO®**, calculateur pour véhicules spéciaux (en fonction de l'équipement)
- F12 40 ampères, MAXI+®**, éclairage extérieur droit
- F13 40 ampères, MAXI+®**, verrouillage centralisé
- F20 7,5 ampères, MINI®**, téléphone
- F30 20 ampères, ATO®**, système d'info-divertissement
- F35 40 ampères, MAXI+®**, éclairage extérieur gauche
- F36 40 ampères, MAXI+®**, régulateur de soufflante d'air frais
- F40 7,5 ampères, MINI®**, alarme antivol
- F42 7,5 ampères, MINI®**, commande des vitesses de la boîte automatique
- F43 10 ampères, MINI®**, bloc de commande de la climatisation ou du système de chauffage et de ventilation, relais du dégivrage de glace arrière
- F44 7,5 ampères, MINI®**, commande d'éclairage des feux de croisement, détecteur de pluie et de luminosité, frein de parking
- F46 7,5 ampères, MINI®**, afficheur, élément de commande du système d'infodivertissement
- F52 20 ampères, ATO®**, allume-cigare, prises de courant (tenir compte de la position de montage, le fusible est placé en usine sur le **plus permanent**)
- F66 15 ampères, ATO®**, essuie-glace arrière
- F67 30 ampères, MAXI+®**, dégivrage de glace arrière

Emplacements sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte → [fig. 192](#) :

- F3 25 ampères, ATO®**, calculateur de remorque gauche
- F11 15 ampères, ATO®**, calculateur de remorque

F29 15 ampères, ATO®, câble de recharge de la remorque

F31 25 ampères, ATO®, calculateur de remorque droit

 Les lève-glaces électriques et les sièges électriques peuvent être protégés par des coupe-circuits automatiques ou des calculateurs qui se réactivent automatiquement au bout de quelques secondes lorsque la surcharge est éliminée, par exemple en cas de glaces gelées.



Remplacement des fusibles grillés

 **Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 354.**

Préparatifs

1. Coupez le contact, éteignez l'éclairage et désactivez tous les consommateurs électriques.

Détection des fusibles grillés

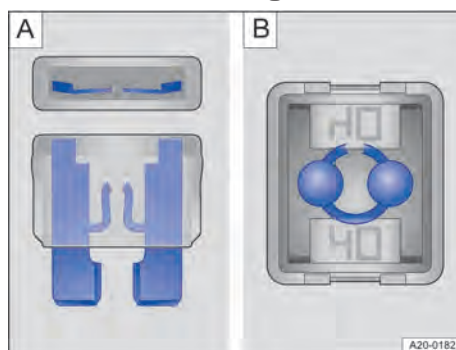


Fig. 193 Fusible grillé : **A** fusible enfichable plat, **B** fusible-bloc

1. Éclairez le fusible à l'aide d'une lampe de poche.

Un fusible grillé est reconnaissable à la bande de métal fondu visible par le haut et le côté du boîtier transparent → [fig. 193](#).

Versions des fusibles

- Fusible enfichable plat standard (ATO®)
- Petit fusible enfichable plat (MINI®)

— Gros fusible enfichable plat (MAXI® ou MAXI+®).

Repère-couleur des fusibles

Fusibles (ATO® – MINI® – MAXI® ou MAXI+®)

Coloris Intensité

Noir 1 ampères

Violet 3 ampères

Marron clair 5 ampères

Marron 7,5 ampères

Rouge 10 ampères

Bleu 15 ampères

Jaune 20 ampères

Blanc ou transparent 25 ampères

Vert 30 ampères

Orange 40 ampères

Rouge 50 ampères

Remplacement d'un fusible

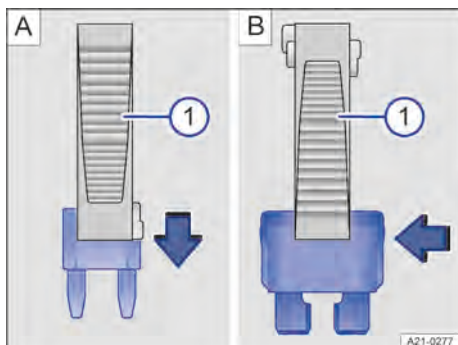


Fig. 194 Extraction ou mise en place du fusible (schéma de principe)

① Pince en plastique

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous remplacez un fusible défectueux par un fusible de plus forte intensité, cela risque de causer des dégâts en un autre point de l'équipement électrique.

- Ne remplacez jamais un fusible par un fusible de plus forte intensité.

1. Si nécessaire, retirez la pince en matière plastique → fig. 194 ① du cache de la boîte à fusibles concernée.

2. En fonction de la version du fusible, faites glisser par le haut → fig. 194 A ou latéralement → fig. 194 B sur le fusible l'agrafe appropriée de la pince en plastique.
3. Retirez le fusible.
4. Si le fusible est grillé, remplacez-le par un fusible neuf de même intensité (même couleur et mêmes inscriptions) et de même taille → ①.
5. Après avoir mis en place le fusible neuf, remettez la pince en plastique dans le cache si nécessaire.
6. Remettez le cache en place ou fermez le couvercle de la boîte à fusibles. <

Démarrage de fortune

📖 Entrée en matière

Pour des raisons techniques, le véhicule ne doit pas être démarré par remorquage. Si le moteur ne démarre pas lorsque la batterie 12 V est déchargée, vous pouvez utiliser la batterie 12 V d'un autre véhicule pour démarrer.

Pour les véhicules dotés d'une batterie 12 V dans l'habitacle, les câbles de démarrage doivent uniquement être raccordés aux prises de démarrage de fortune dans le compartiment avant.

⚠ MISE EN GARDE

Une utilisation impropre des câbles de démarrage ainsi qu'un démarrage de fortune mal effectué peuvent entraîner l'explosion de la batterie 12 V et causer des blessures graves, voire mortelles.

- Avant toute intervention sur la batterie 12 V, lisez les avertissements et les consignes de sécurité et tenez-en toujours compte → page 386.
- N'intervertissez jamais la borne positive avec la borne négative et ne raccordez jamais les câbles de démarrage de manière incorrecte.
- N'effectuez jamais un démarrage de fortune sur un véhicule lorsque la bat-

terie 12 V est gelée, même après son dégel.

MISE EN GARDE

Un mélange de gaz détonant hautement explosif se forme dans la batterie 12 V lors d'un démarrage de fortune. La formation d'étincelles pourrait entraîner l'inflammation du gaz oxyhydrique. Cela risque d'entraîner des explosions et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Tenez toujours le feu, les étincelles, les flammes nues et les cigarettes allumées à l'écart de la batterie 12 V.
- Évitez toute décharge électrostatique dans la zone de la batterie 12 V.

AVERTISSEMENT

Le démarrage par remorquage peut entraîner des dommages considérables sur le véhicule concerné.

- Pour démarrer le véhicule, effectuez un démarrage de fortune.

Préparation du démarrage de fortune

 **Tenez compte des  et  au début de ce chapitre, à la page 359.**

S'il n'est pas possible de démarrer le moteur en raison d'un déchargement de la batterie 12 V, il est possible d'utiliser un autre véhicule pour un démarrage de fortune.

AVERTISSEMENT

Une batterie 12 V déchargée peut déjà geler à des températures avoisinant 0 °C (+32°F), être endommagée et tomber en panne.

- Remplacez systématiquement une batterie 12 V gelée, même après son dégel.

Préparatifs

MISE EN GARDE

Un démarrage de fortune mal effectué peut entraîner une explosion de la batterie 12 V ainsi que des blessures graves.

- Portez toujours des gants et lunettes de protection appropriés.
- Ne vous penchez jamais au-dessus de la batterie 12 V.
- Rebranchez d'abord le câble positif de la batterie, puis le câble négatif.
- Ne branchez jamais le câble négatif sur des pièces du système d'alimentation en carburant ou sur les conduites de frein.
- Veillez à ce que les parties non isolées des pinces ne se touchent pas.
- Vérifiez que l'isolation du câble de démarrage ne présente aucun défaut.
- Veillez à ce que le câble raccordé à la borne positive de la batterie 12 V n'entre pas en contact avec des pièces du véhicule conductrices de courant.

Pour effectuer u démarrage de fortune, tenez compte des points suivants :

- Portez des gants et des lunettes de protection appropriés → .
- Consultez la notice d'utilisation du fabricant des câbles de démarrage.
- Ouvrez le capot avant.
- Utilisez toujours des câbles de démarrage avec des pinces totalement isolées et dont l'isolation ne présente aucun défaut → .
- Veillez à une distance suffisante entre le véhicule délivrant et le véhicule recevant le courant de démarrage de fortune. Le courant risque sinon de circuler dès le raccordement des bornes positives en cas de contact métallique entre les véhicules.
- Veillez à ce que les pinces crocodiles raccordées aient un contact métallique suffisant.
- N'utilisez jamais de téléphone mobile pendant que vous branchez et débranchez les câbles de démarrage.

Câbles de démarrage

Le démarrage de fortune nécessite un câble de démarrage adapté.

La section des câbles pour le démarrage de fortune doit être d'au moins 25 mm² (0 038 po²). Pour les véhicules avec mo-

teur diesel, la section des câbles pour le démarrage de fortune doit être d'au moins 35 mm² (0,054 po²).

Véhicule recevant l'aide au démarrage

1. Vérifiez que la batterie 12 V déchargée est correctement raccordée au réseau de bord.
2. Si la batterie 12 V est dotée d'un regard de batterie, vérifiez la couleur du regard de batterie. Si le regard de batterie est jaune clair ou incolore, n'effectuez pas de démarrage de fortune et faites appel à un spécialiste.

Véhicule assurant de démarrage de fortune

- Consultez la notice d'utilisation du véhicule.
- Assurez-vous que la batterie fournissant le courant a la même tension (12 volts) et environ la même capacité que la batterie 12 V déchargée. Respectez les indications figurant sur la batterie du véhicule fournissant le courant.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque de dommage sur l'équipement électrique à cause d'un court-circuit, tenez compte des points suivants :

- Raccordez toujours les câbles de démarrage comme indiqué.
- Évitez tout contact entre les véhicules.

Branchement des câbles de démarrage

📖 Tenez compte des ⚠ et ⚡ au début de ce chapitre, à la page 359.

Prise de démarrage de fortune (masse)

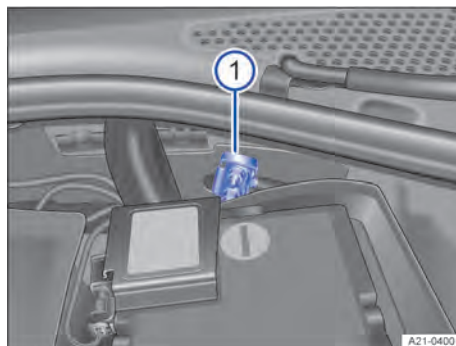


Fig. 195 Dans le compartiment avant : prise de démarrage de fortune (masse)

- ① Prise de démarrage de fortune (masse) pour le raccordement du câble de démarrage noir

Branchement des câbles de démarrage

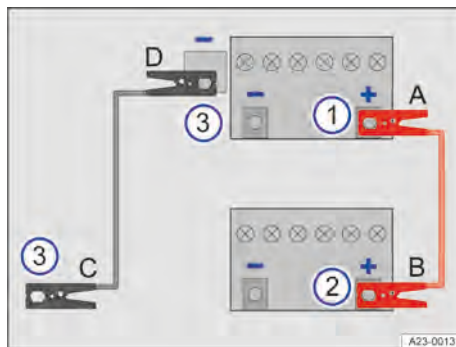


Fig. 196 Schéma de branchement des câbles de démarrage

- ① Borne positive du véhicule bénéficiaire de l'aide au démarrage
- ② Borne positive du véhicule assurant le démarrage de fortune
- ③ Raccord à la masse approprié : De préférence une prise de démarrage de for-

tune (masse), une pièce métallique épaisse fermement vissée au bloc-cylindres ou le bloc-cylindres lui-même.

Respectez l'ordre de branchement des câbles de démarrage A – B – C – D → [fig. 196](#).

1. Coupez le contact sur les deux véhicules.
2. Raccordez une extrémité du câble de démarrage rouge à la borne positive (+) de la prise de démarrage de fortune du véhicule dont la batterie 12 V est déchargée → [fig. 196 ①](#).
3. Raccordez l'autre extrémité du câble de démarrage rouge à la borne positive (+) de la batterie du véhicule fournissant le courant → [fig. 196 ②](#).
4. Raccordez l'extrémité du câble de démarrage noir de préférence à un raccord à la masse de la prise de démarrage de fortune du véhicule dont la batterie 12 V fournit le courant → [fig. 196 ③](#).

Ou : À défaut d'un raccord à la masse de la prise de démarrage de fortune, raccordez l'extrémité du câble de démarrage noir du véhicule dont la batterie 12 V fournit le courant à une pièce métallique massive, fermement vissée sur le bloc-moteur ou sur le bloc-moteur → [fig. 196 ③](#).

5. Raccordez l'autre extrémité du câble de démarrage noir au raccord à la masse de la prise de démarrage de fortune du véhicule dont la batterie 12 V est déchargée → [fig. 196 ③](#).

Ou : À défaut d'un raccord à la masse de la prise de démarrage de fortune, raccordez l'extrémité du câble de démarrage noir du véhicule dont la batterie 12 V est déchargée à une pièce métallique massive, fermement vissée sur le bloc-moteur ou sur le bloc-moteur → [fig. 196 ③](#).

6. Veillez à ce que les pinces crocodiles raccordées aient un contact métallique suffisant.
7. Disposez les câbles de démarrage de manière qu'ils ne puissent pas être happés par les pièces en rotation dans le compartiment avant.

Démarrage du moteur

📖 **Tenez compte des ⚠ et ⚡ au début de ce chapitre, à la page 359.**

1. Démarrez le moteur du véhicule fournissant le courant et laissez-le tourner au ralenti.
2. Attendez quelques minutes puis démarrez le moteur du véhicule dont la batterie 12 V est déchargée. Si le moteur ne démarre pas, interrompez la procédure de démarrage au bout de 10 secondes et attendez environ 1 minute avant de recommencer.

Si vous ne parvenez toujours pas à démarrer le moteur, faites appel à un spécialiste. <

Débranchement des câbles de démarrage

📖 **Tenez compte des ⚠ et ⚡ au début de ce chapitre, à la page 359.**

1. Éteignez si nécessaire les feux de croisement avant de débrancher les câbles de démarrage.
2. Sur le véhicule dont la batterie 12 V est déchargée, mettez en marche la soufflante du climatiseur et le dégivrage de glace arrière afin d'éliminer les pics de tension qui se créent lors du débranchement.
3. Les moteurs tournant, débranchez les câbles de démarrage uniquement dans l'ordre D – C – B – A → page 361, *Branchement des câbles de démarrage*.
4. Refermez le cache de la prise de démarrage de fortune (plus).
5. Fermez le capot avant.
6. Une fois le démarrage de fortune effectué, faites contrôler la batterie 12 V par un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

Transport et remorquage

Entrée en matière

Si un véhicule ne peut plus être déplacé par ses propres moyens, il peut être transporté sur une remorqueuse ou remorqué par un autre véhicule.

Assurez-vous que les deux conducteurs sont familiarisés avec la procédure de remorquage d'un véhicule. Cela vaut en particulier si aucune barre de remorquage n'est utilisée.

Respectez les prescriptions du code de la route lors du remorquage.

AVERTISSEMENT

Le démarrage par remorquage peut entraîner des dommages considérables sur le véhicule concerné.

- Pour démarrer le moteur, effectuez un démarrage de fortune.

AVERTISSEMENT

En dehors des routes goudronnées, il existe toujours un risque de surcharge des pièces de fixation lors du remorquage, ce qui peut endommager considérablement les véhicules.

- Veillez en permanence à éviter les forces de traction non admissibles ainsi que les à-coups lors du remorquage.

À savoir concernant le dépannage

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 363.**

Le transport désigne le transport à l'aide d'une dépanneuse d'un véhicule qui n'est pas en état de marche.

MISE EN GARDE

Des câbles de remorquage ou barres de remorquage mal fixés peuvent endommager fortement des composants. Cela pourrait augmenter le risque d'accident et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Pour le transport et le remorquage, fixez le véhicule uniquement aux points de fixation prévus à cet effet.
- Ne jamais le câble de remorquage ou la barre de remorquage à des pièces de l'essieu ou du châssis.
- Faites appel à un spécialiste et, si nécessaire, faites transporter le véhicule sur une remorqueuse.

AVERTISSEMENT

Le fait de pousser le véhicule à la main peut entraîner des dommages sur le véhicule, comme la déformation ou le détachement de pièces rapportées.

- Lorsque vous poussez le véhicule à la main, veillez à ne pas appuyer sur les blocs de feux arrière, sur les grandes surfaces de tôle ou sur les déflecteurs latéraux ou le becquet arrière.

Quand le véhicule doit-il être transporté sur une dépanneuse ?

Le véhicule doit être transporté sur une dépanneuse si l'une des situations suivantes se présente → page 364, *Remorquage du véhicule par un autre véhicule.*

Transport par dépanneuse

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 363.**

Transport par dépanneuse

Le véhicule peut être transporté avec les quatre roues reposant sur une dépanneuse ou avec un essieu soulevé.

Veillez noter qu'il peut être nécessaire de transporter le véhicule avec les quatre roues sur une dépanneuse → page 364, *Remorquage du véhicule par un autre véhicule.*



Fig. 197 Transport par dépanneuse

Informations relatives aux points de fixation à l'avant et à l'arrière pour le transport → page 366, *Point de fixation avant*, → page 367, *Point de fixation arrière*.

Si le véhicule doit être soulevé par un essieu pour être transporté, cela ne doit se faire que par l'essieu avant.

Si le véhicule est transporté avec l'essieu avant soulevé :

- La vitesse maximale autorisée est de 50 km/h (environ 30 mph).
- La distance maximale autorisée est de 50 km (environ 30 miles).
- Assurez-vous que le contact est toujours mis.
- Désactivez la fonction Auto Hold.
- Veillez toujours à ce que la clé de véhicule se trouve dans le véhicule pendant le remorquage → page 90.
- Désactivez le freinage d'urgence automatique.

❗ AVERTISSEMENT

L'activation du frein de parking lors du remorquage peut entraîner un blocage des roues. Cela peut entraîner de graves dégâts sur le véhicule.

- Arrêtez immédiatement le remorquage.

- Faites appel à un spécialiste et faites transporter le véhicule sur une dépanneuse si nécessaire.



Remorquage du véhicule par un autre véhicule

📖 **Tenez compte des** ❶ **au début de ce chapitre, à la page 363.**

Remorquage désigne la traction d'un véhicule, qui n'est pas en état de marche, par un autre véhicule. Le véhicule peut être remorqué avec une barre de remorquage ou un câble de remorquage.

- La vitesse maximale autorisée est de 50 km/h (environ 30 mph).
- La distance maximale autorisée est de 50 km (environ 30 miles).

Quand votre véhicule ne doit-il pas être remorqué ?

Si l'une des situations suivantes se produit, le véhicule doit être transporté avec les quatre roues sur une dépanneuse en cas de dommage.

- La batterie 12 V est déchargée.
- L'indication apparaissant sur l'afficheur du combiné des instruments ne fonctionne pas correctement.
- La distance de remorquage est supérieure à 50 km (env. 30 miles).
- Le point mort (rapport **N**) ne peut pas être sélectionné.
- Sur un véhicule doté d'une boîte mécanique, l'embrayage ne peut pas être entièrement enfoncé et le point mort ne peut pas être enclenché.
- Sur les véhicules avec boîte automatique, la protection contre un déplacement involontaire ne peut pas être désactivée → page 224.
- Sur les véhicules avec boîte mécanique, le frein de parking ne peut pas être desserré.
- Le dispositif de blocage de la direction ne peut pas être désactivé.
- Lorsque la mobilité des roues ou le fonctionnement de la direction ne peuvent

plus être assurés, par exemple à la suite d'un accident.

Si les conditions de remorquage ne sont pas remplies, il est possible, dans des situations d'urgence uniquement, de remorquer ou de pousser le véhicule en le faisant rouler sur ses quatre roues. Le véhicule ne doit être remorqué jusqu'à la dépanneuse qu'en roulant au pas et sur une distance de 100 mètres max.

Le remorquage avec une barre est préférable pour ménager les véhicules et assurer la sécurité. C'est uniquement à défaut de barre de remorquage que vous pouvez utiliser un câble de remorquage. Le câble de remorquage doit être élastique afin de ménager les deux véhicules. Utilisez un câble en fibres synthétiques ou un câble fabriqué dans un matériau présentant une élasticité similaire.

MISE EN GARDE

Le comportement du véhicule ainsi que l'efficacité de freinage se trouvent considérablement modifiés lorsque le véhicule est remorqué. Cela peut entraîner la perte de contrôle du véhicule et provoquer des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Notez qu'une force plus importante est nécessaire pour le braquage et le freinage lors du remorquage.

MISE EN GARDE

Si la clé du véhicule est retirée du contacteur-démarreur pendant le remorquage, le dispositif de blocage de la direction peut s'enclencher soudainement. Le volant ne peut alors plus être tourné. Il peut en résulter des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Ne retirez jamais la clé du véhicule du contact-démarreur pendant le remorquage.

Fixez le câble ou la barre de remorquage uniquement aux points prévus à cet effet :

- Œillet de remorquage
- boule d'attelage

MISE EN GARDE

Des câbles de remorquage ou des barres de remorquage mal fixés peuvent endommager fortement des pièces du véhicule. Cela pourrait augmenter le risque d'accident et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Pour la récupération et le remorquage, fixez le véhicule uniquement aux points de fixation prévus à cet effet.
- Ne fixez jamais le câble de remorquage ou la barre de remorquage à des pièces de l'essieu ou du châssis.
- Faites appel à un spécialiste et faites transporter le véhicule sur une dépanneuse si nécessaire.

Préparatifs

- Veillez à ce que le câble de remorquage ne soit pas vrillé. Sinon, un œillet de remorquage risque de se dévisser pendant le remorquage.
- Mettez le contact et activez le signal de détresse sur les deux véhicules. Mais respectez, si nécessaire, toute disposition contraire en vigueur en la matière.
- Suivez les instructions relatives au remorquage figurant dans le Manuel du conducteur du véhicule tiers.

Véhicule tracteur (à l'avant)

1. Ne commencez vraiment à rouler que lorsque le câble de remorquage est tendu.
2. Faites particulièrement attention en actionnant la pédale d'accélérateur.
3. Évitez toute manœuvre de freinage et de conduite brusque.
4. Ne dépassez pas le poids tracté autorisé pour le véhicule.
5. *Sur les véhicules avec boîte de vitesses mécanique* : embraquez de manière particulièrement souple au démarrage.

Véhicule tracté (à l'arrière)

Pendant le remorquage, le changement de direction peut être signalé sur le véhicule remorqué bien que le signal de détresse soit activé. Actionnez à cet effet le levier des clignotants dans la direction souhaitée,

le contact étant mis. Le signal de détresse s'interrompt pendant la durée de fonctionnement du clignotant. Dès que le levier des clignotants est de nouveau en position neutre, le signal de détresse est de nouveau activé automatiquement.

1. Assurez-vous toujours que le contact est mis afin que le volant ne soit pas bloqué et que vous puissiez actionner les clignotants et les essuie-glaces si nécessaire. Le servofrein et la direction assistée fonctionnent uniquement lorsque le contact est mis ou que le moteur tourne. Sinon, vous devez exercer une force nettement plus importante pour actionner la pédale de frein et pour braquer le volant.
2. Veillez toujours à ce que la clé de véhicule se trouve dans le véhicule pendant le remorquage → page 90.
3. Désactivez l'assistance au freinage d'urgence autonome (Front Assist).
4. Sur les véhicules avec boîte automatique, désactivez la protection contre un déplacement involontaire → page 224.

Ou : le conducteur reste assis sur le siège conducteur avec la ceinture de sécurité bouclée pendant toute la durée du remorquage et la porte du conducteur est fermée.

5. Sur les véhicules avec boîte mécanique, désengagez le rapport et desserrez le frein de parking.
6. Veillez à ce que le câble de remorquage soit toujours tendu.

⚠ AVERTISSEMENT

L'activation du frein de parking lors du remorquage peut entraîner un blocage des roues. Cela peut entraîner de graves dégâts sur le véhicule.

- Arrêtez immédiatement le remorquage.
- Faites appel à un spécialiste et faites transporter le véhicule sur une dépanneuse si nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque l'état de charge de la batterie 12 V est insuffisant, le frein de parking et le dispositif de blocage de la direction ne peuvent pas être débloqués. Un remorquage

peut entraîner des dommages sur le véhicule.

- Pour desserrer le frein de parking et débloquer le dispositif de blocage de la direction, mettez le contact ou démarrez le moteur en cas de panne de courant ou de dysfonctionnements, le cas échéant en effectuant un démarrage de fortune.
- Faites appel à un spécialiste et faites transporter le véhicule sur une dépanneuse si nécessaire.

Point de fixation avant

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 363.**

En fonction du pays et de l'équipement, le logement pour l'œillet de remorquage est situé derrière le cache du pare-chocs.

1. Vérifiez avant tout remorquage si un logement avec filetage à vis est présent pour l'œillet de remorquage.
2. Tenez compte des conseils relatifs au remorquage.
3. Si tel n'est pas le cas, faites appel à un spécialiste et, si nécessaire, faites transporter le véhicule sur une remorqueuse.

Conservez toujours l'œillet de remorquage à bord du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Vous risquez d'endommager le véhicule en cas d'utilisation d'un œillet de remorquage non adapté.

- Utilisez toujours l'œillet de remorquage contenu dans l'outillage de bord de votre véhicule ou un œillet de remorquage adapté à votre véhicule.

Montage de l'œillet de remorquage à l'avant



Fig. 198 Dans le pare-chocs avant droit : retrait du cache

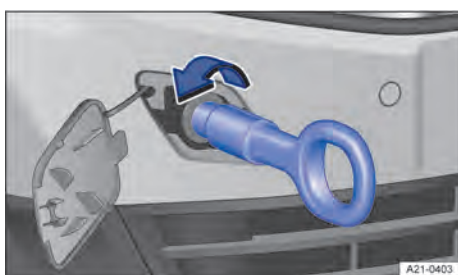


Fig. 199 Dans le pare-chocs avant droit : visage de l'œillet de remorquage

⚠ MISE EN GARDE

Un œillet de remorquage n'ayant pas été complètement et fermement vissé dans son logement peut être arraché de ce dernier. Cela risque de provoquer des accidents et des blessures graves lors du remorquage.

- Vérifiez avant tout remorquage que l'œillet de remorquage est complètement et fermement vissé.

⚠ AVERTISSEMENT

Une dépose ou repose incorrecte du cache et de l'œillet de remorquage risque d'endommager la peinture et la carrosserie du véhicule.

- Déposez et reposez avec précaution le cache et l'œillet de remorquage.

1. Prenez l'œillet de remorquage dans l'outillage de bord.

2. Pour désolidariser le crantage du cache, appuyez sur la zone repérée du cache dans le sens de la flèche → fig. 198.
3. Retirez le cache, laissez-le pendre au véhicule ou placez-le éventuellement dans le véhicule.
4. Vissez l'œillet de remorquage aussi fermement que possible dans son logement dans le sens de la flèche → fig. 199, → ⚠. Utilisez un objet approprié permettant de visser complètement et fermement l'œillet de remorquage dans son logement.
5. Après le remorquage, dévissez à l'aide d'un objet approprié l'œillet de remorquage en le tournant dans le sens inverse de la flèche.
6. Mettez le capuchon en place dans l'évidement considéré et enfoncez-le jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
7. Nettoyez si nécessaire l'œillet de remorquage et remettez-le en place dans l'outillage de bord.

Point de fixation arrière

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 363.**

En fonction du pays et de l'équipement, le logement pour l'œillet de remorquage est situé derrière le cache du pare-chocs.

1. Vérifiez avant tout remorquage si un logement avec filetage à vis est présent pour l'œillet de remorquage.
2. Respectez les consignes de conduite lors du remorquage → page 363.
3. Si tel n'est pas le cas, faites appel à un spécialiste et, si nécessaire, faites transporter le véhicule sur une remorqueuse.

Vous devez toujours conserver l'œillet de remorquage à bord du véhicule → ⚠.

⚠ AVERTISSEMENT

Vous risquez d'endommager le véhicule en cas d'utilisation d'un œillet de remorquage non adapté.

- Utilisez toujours l'œillet de remorquage contenu dans l'outillage de bord de votre véhicule ou un œillet de remorquage adapté à votre véhicule.

Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière



Fig. 200 Dans le pare-chocs arrière droit : retrait du cache



Fig. 201 Dans le pare-chocs arrière droit : vissage de l'œillet de remorquage

⚠ MISE EN GARDE

Un œillet de remorquage n'ayant pas été complètement et fermement vissé dans son logement peut être arraché de ce dernier. Cela risque de provoquer des accidents et des blessures graves lors du remorquage.

- Vérifiez avant tout remorquage que l'œillet de remorquage est complètement et fermement vissé.

⚠ AVERTISSEMENT

Une dépose ou repose incorrecte du cache et de l'œillet de remorquage risque d'endommager la peinture et la carrosserie du véhicule.

- Déposez et reposez avec précaution le cache et l'œillet de remorquage.

1. Prenez l'œillet de remorquage dans l'outillage de bord.
2. Pour désolidariser le crantage du cache, appuyez sur la zone repérée du cache dans le sens de la flèche → [fig. 200](#).
3. Retirez le cache, laissez-le pendre au véhicule ou placez-le éventuellement dans le véhicule.
4. Vissez l'œillet de remorquage aussi fermement que possible dans son logement dans le sens de la flèche → [fig. 201](#), → ⚠. Utilisez un objet approprié permettant de visser complètement et fermement l'œillet de remorquage dans son logement.
5. Après le remorquage, dévissez l'œillet de remorquage en le tournant dans le sens inverse de la flèche.
6. Remettez le cache en place dans l'évidement considéré et enfoncez-le jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
7. Nettoyez si nécessaire l'œillet de remorquage et remettez-le en place dans l'outillage de bord.

Véhicules avec dispositif d'attelage

Sur les véhicules avec dispositif d'attelage de première monte, il n'existe pas de logement derrière le cache destiné à un œillet de remorquage à visser.

1. La boule d'attelage doit être basculée ou montée et utilisée pour le remorquage.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous utilisez une barre de remorquage non appropriée, vous risquez d'endommager la boule d'attelage et le véhicule.

- Pour le remorquage, utilisez toujours une barre de remorquage spécialement conçue pour le montage sur une boule d'attelage.
- Si vous ne disposez pas de barre de remorquage appropriée, utilisez alors un câble de remorquage.

Contrôles et rétablissement des niveaux

Dans le compartiment avant

Consignes de sécurité pour les interventions dans le compartiment avant

Le compartiment avant d'un véhicule constitue une zone dangereuse. N'intervenez sur le moteur et dans le compartiment avant que si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires et les consignes de sécurité générales en vigueur et que si vous disposez des produits, des fluides et des outils adéquats. Des opérations non effectuées en bonne et due forme peuvent provoquer des blessures graves. Si nécessaire, faites effectuer toutes les interventions dans un atelier spécialisé agréé.

Avant toute intervention dans le compartiment avant, gardez toujours le véhicule en toute sécurité sur une surface horizontale et solide.

DANGER

Si des interventions doivent être effectuées dans le compartiment avant lors du démarrage du moteur ou lorsque celui-ci est en marche, les pièces en rotation (par ex. courroie multi piste, alternateur, ventilateur de radiateur) et l'allumage haute tension constituent un danger de mort.

- Soyez toujours extrêmement vigilant si des interventions doivent être effectuées lors du démarrage du moteur ou lorsque celui-ci est en marche.
- Tenez toujours éloignés des pièces en rotation du moteur les parties du corps, les bijoux, les cravates, les vêtements amples et les cheveux longs. Avant toute intervention, retirez toujours les bijoux et cravates. Attachez les cheveux longs et veillez à ce que tous les vêtements soient bien plaqués sur corps afin d'éviter qu'ils ne se prennent dans les pièces du moteur.
- Actionnez toujours l'accélérateur avec une extrême prudence et n'accélérez jamais par inadvertance. Le véhicule

peut se mettre en mouvement même si le frein de parking a été activé.

MISE EN GARDE

Le compartiment avant comporte des pièces en rotation qui peuvent causer des blessures graves.

- Ne mettez jamais les mains dans le ventilateur de radiateur ou à proximité. Tout contact avec les pales du rotor peut causer des blessures graves. Le ventilateur est asservi à la température et peut se mettre en marche automatiquement – même lorsque le contact est coupé.
- Ne laissez aucun objet (par ex. outils ou chiffons) dans le compartiment avant. La présence d'objets peut causer des dysfonctionnements, endommager le moteur et provoquer un incendie.

MISE EN GARDE

Des déplacements involontaires du véhicule au cours d'opérations de maintenance peuvent provoquer des blessures graves.

- Ne travaillez jamais sous le véhicule si celui-ci n'est pas immobilisé correctement. Si vous effectuez des opérations sous le véhicule alors que les roues touchent le sol, veillez à ce que le véhicule se trouve sur une surface plane, que les roues soient bloquées et que le contact soit coupé.
- Si vous effectuez des travaux sous le véhicule, soutenez également le véhicule avec des chandelles appropriées. Le cric n'est pas suffisant à cet effet et il risque de céder, ce qui peut causer des blessures graves.
- Désactivez le dispositif Auto StartStop.

MISE EN GARDE

Le compartiment avant de tout véhicule est une zone dangereuse qui peut causer des blessures graves.

- Soyez toujours extrêmement prudent et attentif lors des travaux et respectez les consignes de sécurité générales applicables. Ne prenez jamais de risques pour votre sécurité.

- N'intervenez sur le moteur et dans le compartiment avant que si vous êtes familiarisé avec les opérations nécessaires. En cas de doute, confiez les travaux nécessaires à un atelier spécialisé agréé. Des opérations non effectuées en bonne et due forme peuvent causer des blessures graves.
- N'ouvrez ou ne fermez jamais le capot avant tant que vous voyez de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'en échapper. La vapeur chaude ou le liquide de refroidissement brûlant peuvent provoquer des brûlures graves. Attendez toujours de ne plus entendre ni voir de vapeur ou de liquide de refroidissement s'échapper du compartiment avant.
- Laissez toujours refroidir le moteur avant d'ouvrir le capot avant.
- Les pièces chaudes du moteur et du système d'échappement peuvent causer des brûlures au contact de la peau.
- Une fois le moteur refroidi, tenez compte des points suivants avant d'ouvrir le capot avant :
 - Activez le frein de parking et amenez le levier sélecteur en position **P** ou le levier de vitesses au point mort.
 - Coupez le contact.
 - Veillez toujours à ce que les enfants se tiennent à l'écart du compartiment avant et ne les laissez jamais sans surveillance.
- Lorsque le moteur est chaud, le système de refroidissement du moteur est sous pression. Lorsque le moteur est chaud, n'ouvrez jamais le bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement. Le liquide de refroidissement risque sinon de gicler et d'entraîner des brûlures et d'autres blessures graves.
 - Tournez lentement et avec une grande précaution le couvercle du vase d'expansion du liquide de refroidissement dans le sens inverse des aiguilles d'une montre tout en appuyant légèrement dessus.
 - Protégez-vous toujours le visage, les mains et les bras du liquide de refroidissement brûlant ou de la vapeur chaude à l'aide d'un grand chiffon épais.

dissement brûlant ou de la vapeur chaude à l'aide d'un grand chiffon épais.

- Lorsque vous faites l'appoint, ne renversez pas de fluides sur les pièces du moteur ou sur le système d'échappement. Les fluides renversés peuvent causer un incendie.

MISE EN GARDE

L'utilisation de matériaux isolants supplémentaires dans le compartiment avant, comme des couvertures, risque de perturber le fonctionnement du moteur, entraîner des incendies et provoquer des blessures graves.

- Ne couvrez jamais le moteur avec des couvertures ou d'autres matériaux isolants.

MISE EN GARDE

Les fluides ainsi que certains matériaux du compartiment avant sont facilement inflammables et peuvent causer un incendie et des blessures graves !

- Ne fumez jamais à proximité du compartiment avant.
- Ne travaillez jamais à proximité d'étincelles ou de flammes nues.
- Ne versez jamais de fluides sur le moteur. Ils peuvent s'enflammer au contact des pièces brûlantes du moteur et entraîner ainsi des blessures.
- Si des interventions sur le système d'alimentation ou l'équipement électrique sont nécessaires, tenez compte des points suivants :
 - Débranchez toujours la batterie 12 V. Veillez à ce que le véhicule soit déverrouillé lorsque la batterie 12 V est déconnectée ; l'alarme antivol est sinon activée.
 - Ne travaillez jamais à proximité de systèmes de chauffage, de chauffeurs ou d'autres flammes nues.
- Ayez toujours à disposition un extincteur en bon état de fonctionnement et ayant été contrôlé.

❗ AVERTISSEMENT

L'utilisation de fluides inappropriés risque d'entraîner de graves défauts de fonctionnement et d'endommager le moteur.

- En cas d'appoint ou de vidange de fluides, veillez à ce que les fluides appropriés soient versés dans les orifices de remplissage correspondants.

🌿 Les fluides qui s'écoulent du véhicule sont nuisibles à l'environnement. Contrôlez donc régulièrement l'état du sol sous le véhicule. Si vous remarquez sur le sol des taches de fluides, faites contrôler le véhicule dans un atelier spécialisé agréé. Éliminez dans les règles de l'art les fluides qui se sont écoulés.

Préparation du véhicule avant toute intervention dans le compartiment avant

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué avant toute intervention dans le compartiment avant :

1. Garez en toute sécurité le véhicule sur une surface horizontale et solide → page 223.
2. Si nécessaire, retirez et conservez la clé du véhicule hors du véhicule afin que le véhicule ne puisse pas être démarré par inadvertance.
3. Laissez refroidir suffisamment le moteur.
4. Tenez les autres personnes éloignées du compartiment avant.
5. Bloquez le véhicule pour éviter qu'il roule.

Ouverture ou fermeture du capot avant

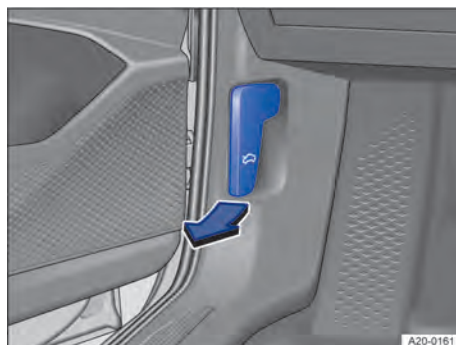


Fig. 202 Au plancher côté gauche : levier de déverrouillage du capot avant (schéma de principe)

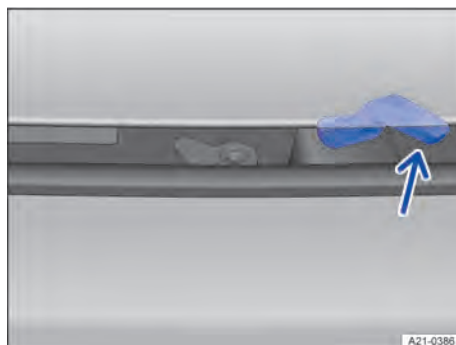


Fig. 203 Au-dessus de la grille de calandre : levier de commande du capot avant

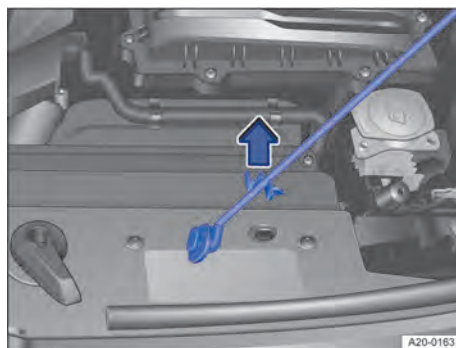


Fig. 204 Dans le compartiment avant : bécquille de capot dans sa fixation.



Fig. 205 Sur le capot avant : logement de la béquille de capot

Ouverture du capot avant

1. Avant d'ouvrir le capot avant, assurez-vous que les bras d'essuie-glace reposent sur le pare-brise → ①.
2. Ouvrez la porte avant gauche et tirez le levier de déverrouillage dans le sens de la flèche → fig. 202.

Le capot-moteur est éjecté du dispositif de verrouillage du porte-serrure sous l'action d'un ressort → ①.

3. Soulevez légèrement le capot avant et poussez simultanément le levier de commande dans le sens de la flèche → fig. 203 pour ouvrir complètement le capot avant.
4. Retirez la béquille de capot-moteur de sa fixation → fig. 204 dans le sens de la flèche et mettez-la en place dans l'ouverture → fig. 205.

Fermeture du capot avant

1. Soulevez légèrement le capot avant et maintenez-le.
2. Décrochez la béquille de capot de l'ouverture → fig. 205 et enfoncez-la dans la fixation → fig. 204.
3. Laissez retomber le capot avant dans le dispositif de verrouillage du porte-serrure à partir d'une hauteur d'environ 20 cm – *n'exercez aucune pression supplémentaire* sur le capot avant !
4. Si le capot avant n'est pas fermé, ouvrez-le de nouveau et refermez-le correctement.

Le capot avant est correctement fermé lorsqu'il affleure les éléments de carrosserie qui l'entourent → ⚠.

⚠ MISE EN GARDE

Si le capot-moteur n'a pas été fermé correctement, il peut s'ouvrir brusquement en cours de route et masquer la visibilité vers l'avant. Cela risque d'entraîner des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Après avoir fermé le capot avant, vérifiez que le dispositif de verrouillage du porte-serrure est correctement encliqueté.
- Si vous constatez pendant la conduite que le capot avant n'est pas correctement fermé, arrêtez le véhicule en lieu sûr et fermez le capot avant.

⚠ MISE EN GARDE

Un manque de précaution lors de l'ouverture et de la fermeture du capot avant est dangereux et peut causer de graves blessures.

- N'ouvrez et ne fermez le capot avant que si personne ne se trouve dans la zone de débattement.

⚠ AVERTISSEMENT

L'ouverture ou la fermeture incorrecte du capot avant risque d'endommager le capot avant ou les bras d'essuie-glace.

- N'ouvrez-le capot avant que lorsque les essuie-glaces sont désactivés et rabattus.
- Rabattez toujours les bras d'essuie-glace sur le pare-brise avant de prendre la route.

Affichage

L'ouverture ou la mauvaise fermeture du capot avant est représentée par des symboles sur l'afficheur du combiné d'instruments → fig. 206.

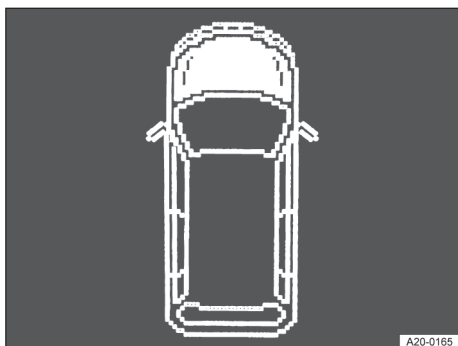


Fig. 206 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : capot avant ouvert ou mal fermé (schéma de principe)

1. **Arrêtez de rouler !**
2. Soulevez de nouveau le capot avant et refermez-le.

Ce symbole est également visible lorsque le contact est coupé ; il s'éteint quelques secondes après le verrouillage du véhicule, portes fermées.

⚠ MISE EN GARDE

En ignorant volontairement des affichages d'avertissement, vous risquez de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves, voire la mort.

- N'ignorez jamais les affichages d'avertissement.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.
- Arrêtez de rouler et faites appel à un spécialiste si le témoin d'alerte ne s'éteint pas.

i La représentation figurative peut varier selon la version du combiné d'instruments.

Fluides et ingrédients

Tous les fluides et consommables, comme le liquide de refroidissement, les huiles-moteur et les batteries, font l'objet de perfectionnements constants.

1. Confiez la vidange des fluides et le renouvellement des ingrédients à un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

⚠ MISE EN GARDE

Lors de la réalisation de travaux sur le système d'alimentation en carburant, des décharges électriques et des étincelles peuvent provoquer des incendies et des blessures graves, voire mortelles.

- Débranchez toujours la batterie 12 V.
- Ayez toujours à disposition un extincteur en bon état de fonctionnement et ayant été contrôlé.
- Veillez à ce que le véhicule soit déverrouillé lorsque la batterie 12 V est déconnectée ; l'alarme antivol est sinon activée.

⚠ MISE EN GARDE

Les fluides peuvent être toxiques. Une utilisation et un stockage non conformes peuvent causer des blessures graves, voire mortelles.

- Conservez les fluides uniquement dans leur bidon d'origine fermé.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver les fluides, étant donné que des tiers pourraient en boire le contenu.
- Tenez toujours les fluides hors de portée des enfants.
- Veuillez toujours lire et prendre en considération les informations et les avertissements indiqués sur les emballages des fluides.
- Quand vous utilisez des produits dégageant des vapeurs nocives, travaillez toujours à l'air libre ou dans un endroit bien aéré.

⚠ MISE EN GARDE

Les fluides et certains matériaux du compartiment avant sont facilement inflammables et peuvent s'enflammer en cas de contact avec des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Cela peut déclencher un incendie et entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Ne fumez jamais à proximité du compartiment avant.
- Ne travaillez jamais à proximité d'étincelles ou de flammes nues.
- Ne travaillez jamais à proximité de systèmes de chauffage, de chauffe-eaux ou d'autres flammes nues.
- Ne versez jamais de fluides sur le moteur.
- Ayez toujours à disposition un extincteur en bon état de fonctionnement et ayant été contrôlé.

❗ AVERTISSEMENT

L'utilisation de fluides ne correspondant pas aux spécifications requises peut provoquer des dysfonctionnements importants et endommager le moteur.

- En cas d'appoint ou de vidange de fluides, veillez à ce que les fluides correspondant aux spécifications requises soient versés dans les orifices de remplissage correspondants.
- Ne versez les fluides appropriés que dans les orifices de remplissage prévus à cet effet.



Les fluides qui s'écoulent du véhicule sont nuisibles à l'environnement.

- Contrôlez régulièrement l'état du sol sous le véhicule.
- Si vous remarquez sur le sol des taches de fluides, faites contrôler le véhicule dans un atelier spécialisé qualifié.
- Mettez au rebut les écoulements de fluides correctement et dans le respect de l'environnement.

Liquide lave-glace



Fig. 207 Dans le compartiment-moteur : bouchon du réservoir de lave-glace

Contrôlez régulièrement le niveau de liquide lave-glace et faites l'appoint, si nécessaire.

Un tamis se trouve dans la goulotte de remplissage du réservoir de liquide lave-glace. Le tamis protège les gicleurs de lave-glace en retenant les grosses particules de saleté lorsque vous faites l'appoint. Ne retirez le tamis qu'en cas de nettoyage. En cas d'endommagement ou d'absence du tamis, ces particules de saleté peuvent pénétrer dans le système lorsque vous faites l'appoint et obstruer les gicleurs.

1. Ouvrez le capot avant ▲ → page 371.

Le réservoir de lave-glace est reconnaissable au symbole ☼ qui figure sur son couvercle → fig. 207.

2. Vérifiez si le réservoir contient suffisamment de liquide lave-glace.
3. Pour faire l'appoint, mélangez de l'eau claire (pas d'eau distillée) avec un nettoyant pour glaces approprié → ▲. Respectez les instructions de mélange figurant sur l'emballage.
4. En cas de températures extérieures basses, ajoutez un antigel spécial pour que l'eau ne gèle pas → ▲.

⚠ MISE EN GARDE

Le mélange d'additifs inappropriés avec le liquide lave-glace peut entraîner la formation d'un film huileux sur les glaces du véhicule. Cela peut réduire la visibilité et

augmenter le risque d'accidents ainsi que de blessures graves, voire mortelles.

- Ne mélangez jamais un additif de liquide de refroidissement ou des additifs similaires non adaptés au liquide lave-glace.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de nettoyants acides peut entraîner des endommagements ou la défaillance des gicleurs.

- Ne remplissez jamais le réservoir de lave-glace avec un nettoyant acide, par ex. nettoyant au vinaigre.

⚠ AVERTISSEMENT

Un mélange de nettoyants pour glaces différents peut entraîner la floculation des composants et donc un engorgement des gicleurs.

- Utilisez uniquement des nettoyants pour glaces adaptés à base d'alcool.
- Ne mélangez jamais des nettoyants pour glaces différents.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'endommagement ou d'absence du tamis, des particules de saleté peuvent pénétrer dans le système lorsque vous faites l'appoint de liquide lave-glace. Les gicleurs risquent d'être obstrués.

- Ne retirez le tamis qu'en cas de nettoyage.
- Remplacez le tamis si celui-ci est endommagé ou manquant.

Huile-moteur

📖 Entrée en matière

Les huiles-moteur sont conformes aux exigences des moteurs, aux systèmes d'épuration des gaz d'échappement et à la qualité du carburant. Sur tous les moteurs à combustion interne, l'huile-moteur entre par principe en contact avec les résidus de combustion et le carburant, ce qui a des effets sur son vieillissement. Le choix d'une huile-moteur correcte est important pour le fonctionnement et la longévité du moteur.

En usine, le remplissage du moteur s'effectue avec de l'huile multigrade superlubrifiante qui peut être généralement utilisée toute l'année.

Vous trouverez des informations sur les témoins d'alerte et de contrôle à la fin du chapitre, dans la section consacrée à la résolution des problèmes → page 379.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque le moteur tourne, l'huile-moteur devient brûlante. La moindre imprudence lors de la manipulation de l'huile-moteur brûlante risque de provoquer des brûlures graves. Cela risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Laissez toujours refroidir le moteur avant de manipuler de l'huile-moteur.

⚠ MISE EN GARDE

L'huile-moteur est toxique. Tout contact avec l'huile-moteur, en particulier l'ingestion d'huile-moteur, peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- En cas d'ingestion d'huile-moteur, consultez immédiatement un médecin.
- En cas de problèmes de santé après manipulation de l'huile-moteur, consultez un médecin.
- Conservez l'huile-moteur toujours hors de portée des enfants et uniquement dans son bidon d'origine fermé. Conservez de la même manière l'huile usagée avant de la mettre au rebut.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver l'huile-moteur afin de n'inciter personne à en boire le contenu.
- Évitez un contact fréquent avec l'huile-moteur, ce qui risque de vous abîmer la peau.
- Lorsque vous manipulez l'huile-moteur, protégez-vous la peau, le visage et surtout les yeux.
- Évitez de manger, boire ou fumer lorsque vous manipulez de l'huile-moteur.
- Après avoir manipulé de l'huile-moteur, lavez-vous soigneusement la peau à l'eau et au savon.

 De l'huile-moteur renversée ou qui s'écoule est une source de pollution pour l'environnement.

- Recueillez les fluides qui se sont écoulés et éliminez-les dans les règles de l'art et de manière respectueuse de l'environnement.

Normes d'huile-moteur

 **Tenez compte des ,  et  à la page 369 et des  au début de ce chapitre, à la page 375.**

Utilisez des huiles et des fluides conformément aux spécifications et en fonction de leur viscosité.

— Norme WSS-M2C956-A1, viscosité SAE 0 W-20.

L'utilisation d'huiles et de fluides ne correspondant pas aux spécifications et aux viscosités recommandées peut entraîner :

- des dommages sur des composants non couverts par la garantie du véhicule
- des phases de démarrage plus longues du moteur
- de plus grandes valeurs d'émissions
- une réduction de la puissance moteur
- une hausse de la consommation moyenne (Ø)
- une réduction de la puissance de freinage

Si aucune huile correspondant à la spécification WSS-M2C956-A1 n'est disponible, une huile moteur SAE 0 W-30 conforme à la norme ACEA C3 peut être utilisée pour faire l'appoint. → .

Attention : ne faites pas l'appoint avec plus de 0,5 l (0,5 qt) d'huile alternative entre les révisions régulières → .

AVERTISSEMENT

L'utilisation d'huiles-moteur non conformes à la norme correspondante peut endommager le moteur.

- Pour faire l'appoint, utilisez uniquement des huiles-moteur répondant aux exigences de qualité de la norme prescrite.

- Ne versez, en cas d'urgence, qu'une quantité maximale de 0,5 l (0,5 qt) d'huile-moteur conforme aux normes d'huile-moteur ci-dessus.

Vidange d'huile-moteur

 **Tenez compte des ,  et  à la page 369 et des  au début de ce chapitre, à la page 375.**

La vidange d'huile-moteur doit être effectuée régulièrement et conformément aux intervalles d'entretien.

La présence d'additifs dans l'huile-moteur assombrit l'huile-moteur fraîche après un bref temps de fonctionnement du moteur. Ce phénomène est normal et ne justifie pas une vidange plus fréquente de l'huile-moteur.

MISE EN GARDE

La moindre imprudence lors de la vidange d'huile-moteur peut causer des dommages environnementaux, des brûlures graves, voire un incendie. Cela risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Laissez toujours refroidir complètement le moteur avant de vidanger l'huile-moteur.
- Portez toujours des lunettes de protection lors de la vidange d'huile-moteur.
- Gardez votre bras à l'horizontale lorsque vous dévissez la vis de vidange d'huile à la main afin d'éviter que l'huile qui s'écoule ne dégouline le long de votre bras.
- Pour récupérer l'huile usagée, utilisez un récipient approprié pouvant recueillir au moins toute l'huile contenue dans votre moteur.

MISE EN GARDE

L'huile-moteur est toxique. Tout contact avec l'huile-moteur, en particulier l'ingestion d'huile-moteur, peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- En cas d'ingestion d'huile-moteur, consultez immédiatement un médecin.

- En cas de problèmes de santé après manipulation de l'huile-moteur, consultez un médecin.
- Conservez l'huile-moteur toujours hors de portée des enfants et uniquement dans son bidon d'origine fermé. Conservez de la même manière l'huile usagée avant de la mettre au rebut.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver l'huile-moteur afin de n'inciter personne à en boire le contenu.
- Évitez un contact fréquent avec l'huile-moteur, ce qui risque de vous abîmer la peau.
- Lorsque vous manipulez l'huile-moteur, protégez-vous la peau, le visage et surtout les yeux.
- Évitez de manger, boire ou fumer lorsque vous manipulez de l'huile-moteur.
- Après avoir manipulé de l'huile-moteur, lavez-vous soigneusement la peau à l'eau et au savon.

⚠ AVERTISSEMENT

La vidange d'huile-moteur et le remplacement du filtre requièrent des outils spéciaux et des connaissances techniques. Toute exécution non conforme risque d'endommager le véhicule.

- Faites toujours vidanger l'huile-moteur et remplacer le filtre par un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

Éliminez l'huile-moteur dans le strict respect de l'environnement en l'amenant à un point de collecte d'huile usagée (par ex. centre de recyclage ou magasin spécialisé).

Consommation d'huile-moteur

📖 **Tenez compte des ⚠, ⚡ et ⚠ à la page 369 et des ⚡ au début de ce chapitre, à la page 375.**

La consommation d'huile-moteur peut différer d'un moteur à l'autre et varier pendant la durée de vie du moteur.

En fonction de votre style de conduite et des conditions d'utilisation, la consommation d'huile-moteur peut atteindre 1 l pour 2 000 km, voire davantage durant les 5 000 premiers kilomètres sur les véhicules neufs. C'est pourquoi le niveau d'huile-moteur doit être vérifié régulièrement – de préférence chaque fois que vous faites le plein et avant tout long trajet.

En cas de sollicitation particulièrement élevée du moteur, par ex. en été lors de longs parcours sur autoroute ou de franchissements de cols de haute montagne, il est préférable que le niveau d'huile se trouve dans la zone supérieure autorisée → page 377.

Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint

📖 **Tenez compte des ⚠, ⚡ et ⚠ à la page 369 et des ⚡ au début de ce chapitre, à la page 375.**

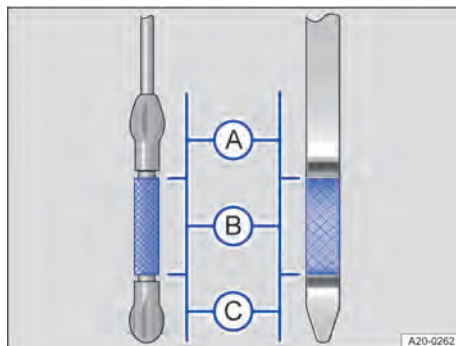


Fig. 208 Jauges d'huile avec repère pour niveau d'huile-moteur (variantes)

- (A) Niveau d'huile trop élevé : tenez compte des messages éventuellement affichés dans le combiné des instruments ou faites appel à un spécialiste agréé.
- (B) Niveau d'huile dans la zone normale.
- (C) Niveau d'huile trop bas : tenez compte des messages éventuellement affichés dans le combiné des instruments ou faites l'appoint d'huile-moteur.



Fig. 209 Dans le compartiment-moteur : bouchon de l'orifice de remplissage d'huile-moteur (schéma de principe)

Effectuez les opérations dans l'ordre indiqué → , →  :

1. Le moteur ayant atteint sa température de fonctionnement, gardez votre véhicule sur une surface horizontale afin d'éviter toute lecture erronée du niveau d'huile-moteur.
2. Arrêtez le moteur et attendez au moins 5 minutes pour permettre à l'huile-moteur de refluer dans le carter d'huile.
3. Ouvrez le capot avant  → page 371.
4. Identifiez l'orifice de remplissage d'huile-moteur et la jauge d'huile. L'orifice de remplissage d'huile-moteur est reconnaissable au symbole  → fig. 209 figurant sur le bouchon et la jauge d'huile à sa poignée colorée. En cas de doute sur l'emplacement du bouchon et de la jauge d'huile, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.
5. Retirez la jauge d'huile du tube de guidage et essuyez-la avec un chiffon propre.
6. Remettez ensuite la jauge d'huile en place dans le tube de guidage jusqu'en butée. Si un repère se trouve sur la jauge d'huile, ce repère doit, lors de la mise en place dans la rainure correspondante, correspondre avec l'extrémité supérieure du tube de guidage.
7. Retirez de nouveau la jauge d'huile puis lisez le niveau d'huile sur la jauge comme suit → fig. 208 :

 Niveau d'huile trop élevé. Tenez compte des messages éventuellement affichés dans le combiné des instruments ou faites appel à un spécialiste agréé → .

 Niveau d'huile dans la zone normale. Il est possible d'ajouter de l'huile-moteur jusqu'à la limite supérieure de cette zone, par exemple en cas de forte sollicitation du moteur → page 375, → page 377. Passez à l'étape 8 ou 16.

 Niveau d'huile insuffisant. Tenez compte des messages éventuellement affichés dans le combiné des instruments ou faites impérativement l'appoint d'huile-moteur. Passez à l'étape 8.

8. Après avoir relevé le niveau d'huile-moteur, remettez en place la jauge d'huile jusqu'en butée dans le tube de guidage.
9. Dévissez le bouchon de l'orifice de remplissage d'huile-moteur → fig. 209.
10. Faites l'appoint d'huile-moteur par petites quantités, pas plus de 0,5 l (0,5 qt) au total ou tenez compte de la recommandation dans le combiné des instruments. Nous vous recommandons d'utiliser les huiles-moteur agréées conformément à la norme correspondante.
11. Pour éviter un remplissage excessif, attendez au moins une minute après chaque appoint pour permettre à l'huile-moteur de s'écouler dans le carter d'huile jusqu'au repère de la jauge d'huile.
12. Lisez de nouveau le niveau d'huile sur la jauge avant de verser une petite quantité supplémentaire d'huile-moteur. Ne versez jamais de quantité excessive d'huile-moteur → .
13. À la fin de l'appoint, le niveau d'huile doit se situer au milieu de la zone → fig. 208 . Le niveau d'huile ne doit pas se situer dans la zone → fig. 208  → .
14. Si vous avez ajouté par inadvertance trop d'huile-moteur et que le niveau d'huile se trouve dans la zone

→ fig. 208 , ne démarrez pas le moteur. Faites appel à un spécialiste.

15. Après avoir fait l'appoint, vissez le bouchon de l'orifice de remplissage d'huile-moteur.
16. Remettez ensuite la jauge d'huile en place dans le tube de guidage jusqu'en butée. Si la jauge d'huile possède un repère sur sa partie supérieure, ce dernier doit pouvoir s'engager dans la gorge correspondante située sur l'extrémité supérieure du tube de guidage lors de l'introduction de la jauge.
17. Fermez le capot avant  → page 371.

MISE EN GARDE

Lors de l'appoint, l'huile-moteur peut s'écouler du moteur et s'enflammer au contact des pièces du moteur qui peuvent chauffer ou devenir brûlantes. Cela peut causer des incendies ou des brûlures. Cela risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Après le remplissage, assurez-vous toujours que le bouchon de l'orifice de remplissage d'huile-moteur est bien vissé et que la jauge d'huile est insérée correctement dans le tube de guidage.
- Utilisez toujours un dispositif de remplissage approprié pour faire l'appoint d'huile-moteur.

AVERTISSEMENT

Un niveau d'huile-moteur trop élevé une fois l'appoint effectué risque d'endommager le moteur si celui-ci est démarré.

- Ne démarrez pas le moteur et faites appel à un spécialiste en mesure de vous aider.

AVERTISSEMENT

L'utilisation de fluides inappropriés risque d'entraîner de graves défauts de fonctionnement et d'endommager le moteur.

- En cas d'appoint de fluides, veillez à ce que les fluides appropriés soient versés dans les orifices de remplissage correspondants.

Résolution des problèmes

 **Tenez compte des ,  et  à la page 369 et des  au début de ce chapitre, à la page 375.**

Pression d'huile trop faible

Le témoin clignote en rouge. L'afficheur du combiné d'instruments indique un message correspondant.

 **Arrêtez de rouler !** Le moteur risque d'être endommagé.

1. Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.
2. Arrêtez le moteur.
3. Contrôlez le niveau d'huile → page 377.
4. Si le témoin d'alerte clignote bien que le niveau d'huile-moteur soit correct, ne poursuivez pas votre route ou ne laissez pas le moteur tourner. Le moteur risque d'être endommagé. Faites appel à un spécialiste.

Niveau d'huile très bas

Le témoin clignote en rouge. L'afficheur du combiné d'instruments indique un message correspondant.

 **Arrêtez de rouler !** Le moteur risque d'être endommagé.

1. Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.
2. Arrêtez le moteur.
3. Contrôlez le niveau d'huile → page 377.
4. Si nécessaire, faites l'appoint d'huile-moteur par petites quantités jusqu'à ce que le niveau d'huile-moteur soit de nouveau dans la zone normale, ou tenez-compte des recommandations relatives au remplissage dans l'afficheur du combiné d'instruments → page 377.
5. Si le témoin d'alerte s'allume bien que le niveau d'huile-moteur soit correct, ne poursuivez pas votre route et ne laissez pas le moteur tourner. Le moteur risque d'être endommagé. Faites appel à un spécialiste.



Niveau d'huile insuffisant

Le témoin de contrôle s'allume en jaune. L'afficheur du combiné d'instruments indique un message correspondant.

1. Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.
2. Arrêtez le moteur.
3. Contrôlez le niveau d'huile → page 377.
4. Si nécessaire, faites l'appoint d'huile-moteur par petites quantités, pas plus de 0,5 l (0,5 qt) au total, ou tenez compte de la recommandation dans l'afficheur du combiné d'instruments.
5. Si le témoin de contrôle s'allume bien que le niveau d'huile-moteur soit correct, ne poursuivez pas votre route et ne laissez pas le moteur tourner. Le moteur risque d'être endommagé. Faites appel à un spécialiste.



Niveau d'huile-moteur trop élevé

Le témoin de contrôle s'allume en jaune. L'afficheur du combiné d'instruments indique un message correspondant.

1. Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.
2. Arrêtez le moteur.
3. Contrôlez le niveau d'huile → page 377.
4. Si le niveau d'huile est trop élevé, ne poursuivez pas votre route ou ne laissez pas le moteur tourner. Le moteur risque d'être endommagé. Faites appel à un spécialiste.



Dysfonctionnement du système de lubrification

Le témoin de contrôle clignote en jaune. L'afficheur du combiné d'instruments indique un message correspondant.

1. Rendez-vous dans un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

Liquide de refroidissement



Entrée en matière

N'intervenez vous-même sur le système de refroidissement que si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires et les consignes de sécurité en vigueur et si vous disposez des ingrédients, fluides et outils adéquats ! Des travaux qui ne seraient pas réalisés en bonne et due forme pourraient provoquer des blessures graves → ⚠. Si nécessaire, faites effectuer toutes les interventions dans un atelier spécialisé agréé. Vous trouverez des informations sur les témoins d'alerte et de contrôle à la fin du chapitre, dans la section consacrée à la résolution des problèmes → page 384.



MISE EN GARDE

Le liquide de refroidissement est toxique. Le contact avec du liquide de refroidissement et en particulier l'ingestion de liquide de refroidissement, peuvent provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Consultez immédiatement un médecin en cas d'ingestion de liquide de refroidissement.
- Consultez un médecin en cas de problèmes de santé suite à des interventions avec du liquide de refroidissement.
- Conservez toujours le liquide de refroidissement à l'écart des enfants et uniquement dans son bidon d'origine fermé.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver le liquide de refroidissement afin de ne pas inciter des tiers à en boire le contenu.
- Évitez tout contact régulier avec du liquide de refroidissement afin de ne pas abîmer votre peau.
- Protégez votre peau, votre visage et en particulier vos yeux pendant les interventions avec du liquide de refroidissement.
- Ne mangez, ne buvez et ne fumez pas pendant les interventions avec du liquide de refroidissement.

- Lavez-vous la peau à l'eau et au savon après des interventions avec du liquide de refroidissement.

MISE EN GARDE

Par des températures extrêmement basses, le liquide de refroidissement risque de geler et le véhicule d'être immobilisé. Le chauffage du véhicule risque alors de ne plus fonctionner. Si les occupants du véhicule ne sont pas suffisamment habillés, ils risquent alors de mourir de froid.

- Assurez-vous que la quantité d'additif de liquide de refroidissement est adaptée à la température ambiante minimale prévue à laquelle le véhicule est utilisé.
- Utilisez uniquement un liquide de refroidissement approuvé par le constructeur.



Les liquides de refroidissement et les additifs peuvent être une source de pollution pour l'environnement.

- Recueillez les fluides qui s'écoulent et éliminez-les dans les règles de l'art et de manière respectueuse de l'environnement.

Spécifications du liquide de refroidissement

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 380.**

Le système de refroidissement est rempli en usine d'un mélange constitué d'eau ayant subi un traitement particulier et d'une proportion d'au moins 40 % d'additif de liquide de refroidissement G12evo (TL 774-L).

Pour protéger le système de refroidissement, la proportion d'additif de liquide de refroidissement doit *toujours* être de 40 % minimum. Si, pour des raisons climatiques, une protection antigèle plus importante est nécessaire, la proportion d'additif de liquide de refroidissement peut être augmentée. La proportion de cet additif de liquide de refroidissement ne doit toutefois pas dépasser 55 %, la protection antigèle ris-

quant sinon de perdre son efficacité, de même que l'effet de refroidissement.

L'additif de liquide de refroidissement est reconnaissable à sa coloration violette. Le mélange d'eau et d'additif de liquide de refroidissement assure une protection antigèle jusqu'à -25 °C (-13 °F), protège de la corrosion les pièces en alliage léger du système de refroidissement, prévient l'entartrage et élève nettement le point d'ébullition du liquide de refroidissement.

Lorsque vous faites l'appoint de liquide de refroidissement, utilisez un mélange constitué d'eau distillée et d'une proportion minimale de 40 % d'additif de liquide de refroidissement G12evo afin d'obtenir une protection anticorrosion optimale → .

AVERTISSEMENT

La coloration du liquide de refroidissement résulte du mélange de l'additif de liquide de refroidissement violet avec de l'eau distillée. Si le liquide contenu dans le vase d'expansion du liquide de refroidissement n'est pas violet, mais, par ex., marron, le liquide de refroidissement approprié a alors été mélangé avec un autre liquide de refroidissement non approprié. Cela risque de provoquer de graves défauts de fonctionnement ou d'endommager la propulsion et le système de refroidissement.

- Utilisez uniquement un additif de liquide de refroidissement homologué par le constructeur.
- Si le liquide de refroidissement a bruni, faites-le remplacer immédiatement par un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.
- Lors de l'appoint, ne mélangez jamais les additifs d'origine avec d'autres additifs non homologués.



Les liquides de refroidissement et les additifs peuvent être une source de pollution pour l'environnement.

- Recueillez les fluides qui se sont écoulés et éliminez-les dans les règles de l'art et de manière respectueuse de l'environnement.

Contrôle du niveau de liquide de refroidissement et appoint

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 380.**

Le système de refroidissement du véhicule se compose d'un circuit de liquide de refroidissement pour le moteur avec un vase d'expansion dans le compartiment avant.

Préparatifs

1. Garez votre véhicule sur une surface horizontale et stable.
2. Laissez refroidir le moteur → ⚠.
3. Ouvrez le capot avant.

Le vase d'expansion du liquide de refroidissement est reconnaissable au symbole rouge 🚫 qui figure sur son couvercle → fig. 210.



Fig. 210 Dans le compartiment avant : bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement

⚠ MISE EN GARDE

Les jets de vapeur chaude ou le liquide de refroidissement et les composants brûlants peuvent causer des brûlures graves.

- N'ouvrez jamais le capot avant si vous voyez ou entendez de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échapper du compartiment avant.
- Attendez toujours de ne plus entendre ni voir de vapeur ou de liquide de refroidissement s'échapper du compartiment avant.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque le moteur est chaud, le système de refroidissement est sous pression. Du liquide de refroidissement peut gicler et provoquer des brûlures graves ou des blessures mortelles en cas d'ouverture du bouchon sans prendre de précautions.

- Lorsque le moteur est chaud, n'ouvrez jamais le bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement.
- Si vous devez ouvrir le bouchon du vase d'expansion, protégez-vous toujours le visage, les mains et les bras du liquide de refroidissement brûlant ou de la vapeur chaude en utilisant un grand chiffon épais.
- Tournez lentement et avec une grande précaution le couvercle du vase d'expansion du liquide de refroidissement dans le sens inverse des aiguilles d'une montre tout en appuyant légèrement dessus.

Contrôle du niveau de liquide de refroidissement du système de refroidissement

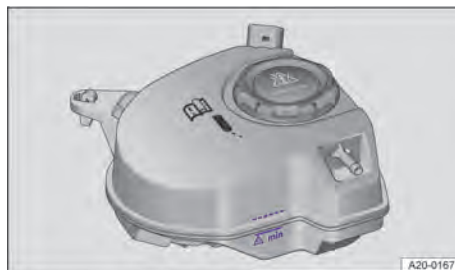


Fig. 211 Dans le compartiment avant : repère sur le vase d'expansion de liquide de refroidissement (schéma de principe)

Lors de la livraison de véhicules neufs ou après des réparations sur le système de refroidissement, il se peut que le niveau de liquide de refroidissement se trouve au-dessus de la zone repérée. Ce phénomène est normal. Il n'y a donc pas lieu de vidanger le liquide de refroidissement.

Le niveau de liquide de refroidissement ne peut pas être contrôlé avec exactitude sur chaque modèle étant donné que la vue sur le niveau de liquide dans le vase d'expansion

sion du liquide de refroidissement peut être masquée. S'il n'est pas possible de lire avec précision le niveau de liquide de refroidissement, adressez-vous à un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

1. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement à froid à l'aide des repères latéraux du vase d'expansion de liquide de refroidissement → [fig. 211](#). Le niveau de liquide de refroidissement doit se situer entre les repères.
2. Si le niveau du liquide dans le vase d'expansion du liquide de refroidissement est en dessous du repère minimal « min », faites l'appoint de liquide de refroidissement. Lorsque le liquide de refroidissement est chaud, le niveau de liquide de refroidissement peut se situer légèrement au-dessus du repère supérieur.
3. Si vous ne voyez plus de liquide de refroidissement dans le vase d'expansion, ne faites pas l'appoint de liquide de refroidissement → .

Appoint de liquide de refroidissement

1. Dévissez le couvercle avec précaution → .
2. Versez uniquement du liquide de refroidissement neuf conforme aux spécifications jusqu'au repère supérieur du niveau de remplissage → [page 381](#). Après avoir fait l'appoint de liquide de refroidissement, le niveau de liquide de refroidissement doit se situer entre les repères sur le vase d'expansion → [fig. 211](#).
3. Revissez le bouchon fermement.
4. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement le lendemain. Si vous observez une nouvelle diminution du niveau de remplissage du vase d'expansion du liquide de refroidissement en dessous du repère minimal « mini », rendez-vous dans un atelier spécialisé et qualifié à cet effet et faites contrôler le système de refroidissement.

Si, en cas d'urgence, aucun liquide de refroidissement conforme aux spécifications n'est disponible, faites d'abord uniquement l'appoint avec de l'eau distillée. Faites ensuite préparer le plus rapidement possible la proportion de mélange adéquate avec

l'additif de liquide de refroidissement prescrit par un atelier spécialisé agréé.

AVERTISSEMENT

Le liquide de refroidissement se dilate à la chaleur. En cas d'appoint de liquide de refroidissement au-delà de la zone repérée, l'excédent de liquide de refroidissement peut s'échapper et provoquer des dommages sur le véhicule.

- Ne dépassez pas le bord supérieur de la zone repérée lorsque vous faites l'appoint de liquide de refroidissement.

AVERTISSEMENT

S'il n'y a plus de liquide de refroidissement dans le vase d'expansion, de l'air peut avoir pénétré dans le système de refroidissement. Vous risquez d'endommager le moteur.

- Arrêtez de rouler.
- N'ajoutez pas de liquide de refroidissement.
- Faites appel à un spécialiste en mesure de vous aider.

AVERTISSEMENT

De l'eau non distillée peut, en raison des composants chimiques qu'elle contient, provoquer des dommages par corrosion dans le moteur. Cela peut entraîner une défaillance du moteur.

- N'utilisez que de l'eau distillée pour l'appoint !
- Faites remplacer immédiatement et entièrement le fluide dans le système de refroidissement par un atelier spécialisé et qualifié à cet effet si vous n'avez pas ajouté d'eau distillée.

AVERTISSEMENT

L'utilisation de fluides inappropriés peut entraîner de graves défauts de fonctionnement et causer des dommages au moteur.

- En cas d'appoint ou de vidage de fluides, veillez à ce que les fluides appropriés soient versés dans les orifices de remplissage correspondants.

Résolution des problèmes

📖 **Tenez compte des ⚠️ au début de ce chapitre, à la page 380.**



Liquide de refroidissement

Le témoin clignote en rouge. La température du liquide de refroidissement est trop élevée ou le niveau de liquide de refroidissement est trop bas.

🛑 **Arrêtez de rouler !** Le moteur risque d'être endommagé.

1. Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité → page 223.
2. Arrêtez le moteur.
3. Laissez refroidir le moteur.
4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement sur le vase d'expansion du liquide de refroidissement → page 382.
5. Si le témoin d'alerte ne s'éteint pas bien que le niveau de liquide de refroidissement soit correct, ne poursuivez pas votre route ou ne laissez pas le moteur tourner.
6. Faites appel à un spécialiste.



Liquide de frein

📖 Entrée en matière

Avec le temps, le liquide de frein absorbe l'humidité de l'air ambiant. Une teneur en eau trop élevée risque d'endommager le système de freinage. Le point d'ébullition du liquide de frein est alors sensiblement abaissé. Si la teneur en eau est trop élevée, des bulles de vapeur peuvent se former dans le système de freinage lorsque les freins sont fortement sollicités et en cas de freinage à fond. Les bulles de vapeur réduisent l'efficacité de freinage, allongent considérablement la distance de freinage et peuvent même entraîner une défaillance totale du système de freinage. Votre propre sécurité et celle des autres usagers de la route n'est assurée que si le système de freinage fonctionne parfaitement à tout moment.



MISE EN GARDE

Le liquide de frein est toxique. Le contact avec le liquide de frein, et en particulier l'ingestion de liquide de frein, peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Consultez immédiatement un médecin en cas d'ingestion de liquide de frein.
- Consultez un médecin en cas de problèmes de santé après des interventions avec du liquide de frein.
- Conservez toujours le liquide de frein à l'écart des enfants et uniquement dans son bidon d'origine fermé.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver du liquide de frein, étant donné que des tiers pourraient en boire le contenu.
- Évitez un contact régulier avec le liquide de frein afin de ne pas abîmer votre peau.
- Protégez votre peau, votre visage et en particulier vos yeux pendant les interventions avec du liquide de frein.
- Ne mangez, ne buvez et ne fumez pas pendant les interventions avec du liquide de frein.
- Lavez-vous la peau à l'eau et au savon après les interventions avec du liquide de frein.



AVERTISSEMENT

Le liquide de frein renversé ou qui s'est écoulé attaque les surfaces du véhicule. La peinture du véhicule, les pièces en plastique et les pneus peuvent être endommagés.

- Essayez immédiatement tout liquide de frein qui a été renversé ou qui s'est écoulé sur une pièce quelconque du véhicule.
- Rincez ensuite toutes les pièces du véhicule avec une quantité d'eau suffisante.



Le liquide de frein peut être une source de pollution pour l'environnement.

- Recueillez les écoulements de fluides et éliminez-les conformément aux exigences et dans le respect de l'environnement.



Spécification du liquide de frein

📖 **Tenez compte des ⚠️, ⚠️ et ⓘ à la page 369 et des ⚠️ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 384.**

Spécification du liquide de frein

Avant d'utiliser un liquide de frein, vérifiez que les spécifications du liquide de frein mentionnées sur le bidon répondent aux exigences du véhicule.

Le liquide de frein conforme à la norme du fabricant est disponible dans votre atelier spécialisé agréé.

Si aucun liquide de frein conforme à la norme du fabricant n'est disponible, un liquide de frein conforme à la norme DIN ISO 4925 CLASSE 6 ou à la norme US FMVSS 116 DOT 4 peut être utilisé.

Un liquide de frein conforme à la norme du fabricant répond aux exigences de la norme DIN ISO 4925 CLASS 6 ou de la norme US FMVSS 116 DOT 4.

Contrôle du liquide de frein

📖 **Tenez compte des ⚠️, ⚠️ et ⓘ à la page 369 et des ⚠️ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 384.**

Préparatifs

1. Garez votre véhicule sur une surface horizontale et stable.
2. Ouvrez le capot avant.

Contrôle du niveau de liquide de frein



Fig. 212 Dans le compartiment-moteur : bouchon du réservoir de liquide de frein

Le réservoir de liquide de frein est reconnaissable au bouchon → [fig. 212](#).

Le niveau de liquide de frein ne peut pas être contrôlé avec exactitude sur chaque modèle étant donné qu'un volet ou des pièces du moteur masquent les repères de niveau du réservoir de liquide de frein. S'il n'est pas possible de lire avec précision le niveau de liquide de frein, adressez-vous à un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

Le niveau de liquide de frein doit toujours se situer entre les repères MIN et MAX du réservoir de liquide de frein → [⚠️](#).

Le niveau de liquide de frein baisse légèrement en cours d'utilisation en raison de l'usure des plaquettes de frein et du rattrapage automatique des freins.

Vidange du liquide de frein

Faites remplacer le liquide de frein régulièrement. Vous trouverez des informations sur l'intervalle de remplacement du liquide de frein du véhicule auprès d'un atelier spécialisé qualifié. Ne faites l'appoint qu'avec du liquide de frein qui présente les spécifications requises.

⚠️ MISE EN GARDE

Un niveau de liquide de frein insuffisant ou un liquide de frein inapproprié peuvent entraîner une défaillance des freins ou réduire l'effet de freinage. Cela risque d'entraîner des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Faites contrôler régulièrement le système de freinage ainsi que le niveau de liquide de frein.
- Veillez toujours à ce que le bon liquide de frein soit utilisé.
- N'utilisez que du liquide de frein homologué par le constructeur.

Résolution des problèmes

📖 **Tenez compte des ⚠️, ⚡ et ⚠️ à la page 369 et des ⚡ et ⚠️ au début de ce chapitre, à la page 384.**

⚠️ Niveau de liquide de frein

Le témoin d'alerte s'allume en rouge. Le niveau de liquide de frein est insuffisant.

🛑 **Arrêtez de rouler !** Cela peut entraîner un dysfonctionnement des freins.

1. Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité → page 223.
2. Contrôlez le niveau de liquide de frein.

Ou : S'il ne vous est pas possible de lire avec précision le niveau de liquide de frein, faites appel à un spécialiste.

3. Si le niveau de liquide de frein est insuffisant, faites appel à un spécialiste.

Batterie 12 V

📖 Entrée en matière

La batterie 12 V fait partie intégrante de l'équipement électrique du véhicule.

N'intervenez jamais sur l'équipement électrique si vous n'êtes pas familiarisé avec les manipulations nécessaires et les consignes de sécurité générales en vigueur et si vous ne disposez pas des outils adéquats → ⚠️ ! Sinon, faites effectuer toutes les interventions dans un atelier spécialisé agréé. Des opérations non effectuées en bonne et due forme peuvent causer des blessures graves.

Vous trouverez des informations sur les témoins d'alerte et de contrôle à la fin du

chapitre, dans la section consacrée à la résolution des problèmes → page 391.

Emplacement de montage de la batterie 12 volts

La batterie 12 V se trouve dans le compartiment avant.

Explication des mises en garde figurant sur la batterie 12 V



Portez toujours des lunettes de protection !



L'électrolyte est très corrosif. Portez toujours des gants et lunettes de protection !



Le feu, les étincelles et les flammes nues sont interdits. Abstenez-vous également de fumer !



Un mélange de gaz détonant hautement explosif se forme lors de la recharge de la batterie.



Gardez toujours l'électrolyte et la batterie hors de portée des enfants !



Tenez impérativement compte des informations contenues dans la Notice d'Utilisation !



MISE EN GARDE

Toute intervention sur la batterie 12 V et sur l'équipement électrique peut causer des brûlures graves, un incendie ou des décharges électriques. Cela peut avoir pour conséquence des blessures graves.

- Lisez et respectez toujours les mises en garde figurant sur la batterie 12 V.
- Avant toute intervention sur la batterie 12 V, coupez le contact ainsi que tous les consommateurs électriques et déconnectez le câble négatif de la batterie 12 V.
- Gardez toujours l'électrolyte et la batterie 12 V hors de portée des enfants.
- Lorsque vous manipulez la batterie 12 V, protégez-vous surtout les mains, les bras et le visage des projections d'électrolyte.
- Portez toujours des gants et des lunettes de protection.

- Ne court-circuitez jamais les bornes de la batterie.
- Faites effectuer tous les travaux dans un atelier spécialisé agréé.

⚠ MISE EN GARDE

Un mélange de gaz détonant hautement explosif et inflammable se forme lors des interventions sur la batterie 12 V. La formation d'étincelles pourrait entraîner l'inflammation du gaz oxyhydrique s'échappant de la batterie 12 V. Cela peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Tenez toujours le feu, les étincelles, les flammes nues et les cigarettes allumées à l'écart de la batterie 12 V.
- Évitez la formation d'étincelles dues à la manipulation de câbles et d'appareils électriques ainsi qu'aux décharges électrostatiques.

⚠ AVERTISSEMENT

Le rayonnement UV peut endommager le bac de batterie.

- N'exposez pas la batterie 12 V de manière prolongée à la lumière directe du jour.

⚠ AVERTISSEMENT

La batterie 12 V risque de geler et devenir ainsi inutilisable.

- Protégez la batterie 12 V du gel en cas d'immobilisation prolongée du véhicule.

Réglages système après un remplacement de batterie

Après avoir remplacé la batterie 12 V ou à la suite d'un démarrage de fortune, il est possible que les réglages système soient modifiés ou effacés.

1. Vérifiez la date et l'heure et réglez-les si nécessaire.
2. Contrôlez les positions confort personnelles et, si nécessaire, réglez puis mémorisez-les.

Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie 12 V

📖 **Tenez compte des ⚠, ⚡ et ⚠ à la page 369 et des ⚡ et ⚠ au début de ce chapitre, à la page 386.**

Contrôlez régulièrement le niveau d'électrolyte de la batterie 12 V si elle totalise un kilométrage élevé, est utilisée dans les pays chauds ou présente un certain âge. La batterie 12 V ne nécessite sinon aucun entretien.

Préparatifs

1. Préparez le véhicule avant toute intervention dans le compartiment avant → page 371.
2. Ouvrez le capot avant ⚠ → page 371.

Contrôle du niveau d'électrolyte (batteries 12 V dotées d'un regard de batterie)

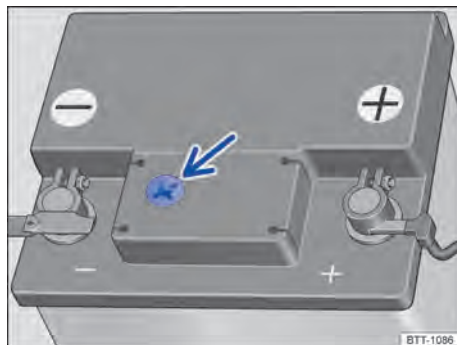


Fig. 213 Regard de batterie situé sur la face supérieure de la batterie 12 V (schéma de principe)

Selon l'équipement, un arceau supplémentaire doit être retiré afin de dégager la vue sur le regard. Pour ce faire, un outil n'étant pas inclus dans l'outillage de bord est requis.

- ◀ Veillez à un éclairage suffisant pour vous permettre de distinguer clairement la couleur dans le regard circulaire situé sur la face supérieure de la batterie 12 V → fig. 213.

La couleur dans le regard circulaire change en fonction du niveau d'électrolyte de la batterie 12 V.

Jaune clair ou incolore Le niveau d'électrolyte de la batterie 12 V est insuffisant. Faites contrôler la batterie 12 V dans un atelier spécialisé agréé et faites-la remplacer si nécessaire.

Noir Le niveau d'électrolyte de la batterie 12 V est correct.

Pour des raisons techniques, il n'est pas possible de contrôler le niveau d'acide des batteries 12 V identifiées par le marquage **AGM**. Rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé pour faire contrôler la batterie 12 V.

MISE EN GARDE

L'électrolyte est corrosif. Tout contact avec l'électrolyte, en particulier l'ingestion d'électrolyte, peut provoquer des brûlures graves.

- N'ouvrez jamais de batterie 12 V.
- N'inclinez jamais la batterie 12 V. De l'électrolyte risque de s'écouler par les orifices de dégazage.
- Lorsque vous manipulez la batterie 12 V, protégez-vous la peau, le visage et surtout les yeux.
- Évitez de manger, boire ou fumer lorsque vous manipulez la batterie 12 V.
- Après avoir manipulé la batterie 12 V, lavez-vous soigneusement la peau à l'eau et au savon.
- En cas de contact d'électrolyte avec la peau ou les cheveux, retirez tous les vêtements contaminés et lavez-vous soigneusement la peau et les cheveux à l'eau. Consultez immédiatement un médecin.
- En cas de contact d'électrolyte avec les yeux, rincez avec précaution à l'eau froide et pendant quelques minutes la partie touchée. Consultez ensuite immédiatement un médecin.
- En cas d'ingestion d'électrolyte, buvez immédiatement beaucoup d'eau additionnée de charbon actif. Consultez immédiatement un médecin.
- En cas d'inhalation d'électrolyte, quittez la zone à risques et sortez immédiate-

ment à l'air frais. Consultez immédiatement un médecin.

MISE EN GARDE

Un mélange de gaz détonant hautement explosif et inflammable se forme lors des interventions sur la batterie 12 V. La formation d'étincelles pourrait entraîner l'inflammation du gaz oxyhydrique s'échappant de la batterie 12 V. Cela peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Tenez toujours le feu, les étincelles, les flammes nues et les cigarettes allumées à l'écart de la batterie 12 V.
- Évitez la formation d'étincelles dues à la manipulation de câbles et d'appareils électriques ainsi qu'aux décharges électrostatiques.

Recharge, remplacement, débranchement ou branchement de la batterie 12 V

 **Tenez compte des   et  à la page 369 et des  et  au début de ce chapitre, à la page 386.**

1. Si vous pensez que la batterie 12 V est endommagée ou défectueuse, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé pour y faire contrôler la batterie 12 V.

Recharge de la batterie 12 V

Il est recommandé de faire recharger la batterie 12 V dans un atelier spécialisé qualifié étant donné que la batterie 12 V montée en usine est dotée d'une technologie qui nécessite une limitation de la tension de charge → .

Remplacement de la batterie 12 V

La batterie 12 V a été conçue pour correspondre à son emplacement de montage et présente des caractéristiques de sécurité. Si une batterie 12 V doit être remplacée, la pièce de rechange doit être installée dans un atelier spécialisé agréé. Vous pouvez obtenir les informations relatives à la taille des composants, ainsi que les caractéristiques de maintenance, de performance et de sécurité requises auprès d'un atelier spécialisé agréé. Ce dernier doit disposer

des documents et équipements techniques nécessaires. L'ouïe de sortie d'air de la batterie 12 V doit toujours se trouver du côté de la borne négative, celle située du côté de la borne positive doit toujours être obturée.

Utilisez exclusivement une batterie 12 V sans entretien conforme aux normes TL 825 06 et VW 7 50 73. Ces normes doivent dater d'octobre 2014 ou porter une date ultérieure.

Le remplacement de la batterie 12 V nécessitant une adaptation de l'électronique embarquée, faites-le toujours effectuer dans un atelier spécialisé agréé. De plus, les paramètres de la batterie pour la sécurité fonctionnelle sont uniquement déterminés à l'aide de la batterie d'origine. Seul un atelier spécialisé qualifié dispose de la technologie requise pour réaliser cette adaptation correctement ainsi que des batteries de rechange appropriées. L'utilisation d'une batterie ne répondant pas aux spécifications de qualité de Ford ou d'une batterie de capacité insuffisante entraîne la perte de l'autorisation d'exploitation et donc de l'homologation du véhicule → ⚠.

Débranchement de la batterie 12 V

Si vous devez débrancher la batterie de l'équipement électrique du véhicule, tenez compte des points suivants :

1. Désactivez tous les consommateurs électriques et coupez le contact.
2. Déverrouillez le véhicule avant le débranchement, l'alarme antivol éventuellement présente risquant sinon de se déclencher.
3. Débranchez d'abord le câble négatif, puis le câble positif → ⚠.

Branchement de la batterie 12 V

Si vous devez débrancher la batterie 12 V de l'équipement électrique du véhicule, tenez compte des points suivants :

1. Coupez tous les consommateurs électriques.
2. Rebranchez d'abord le câble positif, puis le câble négatif → ⚠.

Après le branchement d'une batterie 12 V et la mise du contact, différents témoins de contrôle s'allument. Ils s'éteignent dès que

vous avez parcouru un court trajet à une vitesse comprise entre 15 km/h et 20 km/h (entre 10 mph et 12 mph) environ. Si les témoins de contrôle restent allumés, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé et faites contrôler le véhicule.

Si la batterie 12 V a été déconnectée durant une période prolongée, il se peut que l'échéance du prochain service ne soit pas affichée ou ne soit pas calculée correctement → page 22. Tenez-compte des périodicités d'entretien maximales admissibles.

Coupage automatique des consommateurs électriques

La gestion intelligente du réseau de bord ne peut pas toujours empêcher la batterie 12 volts de se décharger en cas de stationnement prolongé avec les feux de position ou de stationnement allumés alors que le moteur est arrêté.

- Différentes mesures sont prises automatiquement par la gestion intelligente du réseau de bord pour éviter une décharge de la batterie 12 V en cas de forte sollicitation.
- Éventuellement, certains gros consommateurs électriques sont limités en puissance, voire entièrement coupés.

La batterie 12 V se décharge

Dans certains cas, le démarrage du moteur est impossible lorsque la batterie est déchargée. La batterie 12 V se décharge dans les situations suivantes :

- En cas de longues périodes d'immobilisation sans démarrage du moteur
- En cas d'utilisation de consommateurs électriques lorsque le moteur est à l'arrêt
- En cas d'utilisation du chauffage stationnaire

⚠ MISE EN GARDE

L'utilisation d'une batterie 12 V ne présentant pas les mêmes propriétés, spécifications et cotes que la batterie 12 V de première monte peut provoquer des courts-circuits ou un incendie. Cela risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- N'utilisez qu'une batterie 12 V sans entretien et étanche qui présente les mê-

mes propriétés, spécifications et cotes que la batterie 12 V de première monte.

MISE EN GARDE

En fixant une batterie 12 V de manière incorrecte, vous risquez de provoquer des court-circuits ou un incendie. Cela risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Fixez toujours la batterie 12 V aux points de fixation prévus à cet effet dans le véhicule.
- Reposez tous les caches nécessaires sur la batterie du véhicule.

MISE EN GARDE

Un mélange de gaz détonant hautement explosif se forme lors de la recharge de la batterie 12 V. Le mélange de gaz détonant peut s'enflammer au contact d'étincelles ou de flammes nues. Cela risque d'entraîner de graves brûlures.

- Ne rechargez la batterie 12 V que dans des locaux bien aérés.
- Tenez toujours les étincelles et les flammes nues à l'écart de la batterie 12 V.

MISE EN GARDE

Si le flexible de dégazage central n'est pas fixé correctement sur la batterie 12 V, le mélange de gaz détonant, hautement explosif, qui se forme lors du fonctionnement du véhicule peut pénétrer dans l'habitacle. Le gaz détonant peut s'enflammer, ce qui peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Sur les véhicules avec batterie 12 V dans l'habitacle, veillez à ce que le flexible de dégazage soit correctement fixé sur la batterie 12 V. Le flexible de dégazage doit toujours être fixé à la borne négative de la batterie 12 V.
- Veillez à ce que l'orifice sur la borne positive de la batterie 12 V soit toujours fermé.

ATTENTION

Une batterie 12 V déchargée peut déjà geler à des températures avoisinant 0 °C (+32 °F). De l'électrolyte risque de

s'écouler par les orifices d'une batterie 12 V gelée, après son dégel. Cela peut provoquer des blessures et, à long terme, des dommages au véhicule.

- Ne rechargez jamais une batterie 12 V gelée, même après son dégel.
- Remplacez impérativement toute batterie 12 V qui a gelé.

ATTENTION

Des câbles de raccordement mal branchés peuvent provoquer un court-circuit. Cela peut endommager l'équipement électronique de bord et provoquer des blessures.

- Rebranchez d'abord le câble positif de la batterie, puis le câble négatif.

AVERTISSEMENT

Si vous branchez ou débranchez la batterie 12 V lorsque le contact est mis ou lorsque le moteur est en marche, l'équipement électrique ou les composants électroniques risqueraient d'être endommagés, ce qui peut entraîner des dysfonctionnements électriques.

- Ne branchez ou ne débranchez jamais de batteries 12 V lorsque le contact est mis ou lorsque le moteur tourne.

AVERTISSEMENT

Si vous branchez à la prise de courant 12 V des accessoires fournissant du courant électrique pour recharger la batterie 12 V, l'équipement électrique ou les composants électroniques risqueraient d'être endommagés, ce qui peut entraîner des dysfonctionnements électriques.

- Pour la recharge de la batterie 12 V, ne branchez jamais d'accessoires fournissant du courant électrique, par ex. panneau solaire ou chargeur de batteries, sur la prise de courant 12 V.

 Les batteries 12 V peuvent contenir des substances toxiques telles que de l'acide sulfurique et du plomb.

- Éliminez la batterie 12 V conformément à la législation en vigueur.

 L'électrolyte peut être une source de pollution pour l'environnement.

- Recueillez les fluides qui se sont écoulés et éliminez-les dans les règles de l'art et de manière respectueuse de l'environnement.

Résolution des problèmes

 **Tenez compte des ,  et  à la page 369 et des  et  au début de ce chapitre, à la page 386.**



Batterie 12 volts

Le témoin d'alerte s'allume en rouge. L'afficheur du combiné des instruments indique un message correspondant.

 **Arrêtez de rouler !** Vous risquez d'endommager l'équipement électrique.

1. Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.
2. Coupez les consommateurs électriques dont vous n'avez pas besoin.
3. Faites appel à un spécialiste.

Le dispositif Auto StartStop ne peut pas démarrer le moteur → page 181.



Batterie 12 volts

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Un message texte indiquant l'état de charge de la batterie 12 V apparaît sur l'afficheur du combiné des instruments.

1. Laissez tourner le moteur pour recharger la batterie 12 V.
2. Si l'indication d'état de charge de la batterie 12 V ne disparaît pas au bout de quelques minutes malgré les mesures prises, faites appel à un spécialiste.

Roues et pneus

Entrée en matière

Les roues sont les éléments du véhicule les plus sollicités et les plus sous-estimés. Les roues sont très importantes, car leur surface de portée étroite est le seul contact du véhicule avec la route.

Les pneus et jantes agréés pour le véhicule sont en parfaite adéquation.

La longévité des pneus dépend de la pression de gonflage, du style de conduite, de l'utilisation et du montage correct. Il est recommandé de confier tous les travaux sur les roues à un atelier spécialisé et qualifié en la matière. Celui-ci dispose des outils spéciaux et des pièces de rechange nécessaires, ainsi que des compétences requises par ces travaux. Il est en outre préparé aux problèmes posés par la mise au rebut des pneus usés.

Jantes, pneus et boulons de roue

Les jantes, pneus et boulons de roue sont adaptés au type de véhicule. Par conséquent, à chaque fois que vous montez d'autres jantes, vous devez utiliser les boulons de roue possédant la longueur et la forme de calotte correctes. Ceci permet de garantir que les freins fonctionnent correctement et que le véhicule se déplace de manière stable et sécurisée. Pour des raisons techniques, l'utilisation de jantes provenant d'autres véhicules n'est en principe pas possible. Ceci est également valable éventuellement pour des jantes provenant d'un autre véhicule du même type. Pour changer de combinaison pneus/jantes, adressez-vous toujours à un atelier spécialisé qualifié en la matière.

Pour chaque type de véhicule, veillez à toujours utiliser les boulons de roue appropriés et à les serrer au couple prescrit → page 398.



MISE EN GARDE

Une utilisation incorrecte des roues peut réduire la sécurité de conduite et provoquer des accidents graves et des blessures mortelles.

- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus lorsque les pneus sont froids et respectez toujours les valeurs recommandées → page 396. Une pression de gonflage insuffisante peut, durant le trajet, faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se décoller et le pneu d'éclater.
- Contrôlez régulièrement l'usure et l'état d'endommagement des pneus.
- Ne dépassez jamais la vitesse maximale et la charge autorisées pour les pneus montés sur le véhicule.
- Sur les quatre roues, utilisez exclusivement des pneus à carcasse radiale de même type, de même dimension (circonférence de roulement) et présentant, dans la mesure du possible, le même dessin de sculptures.
- Si vous constatez des vibrations inhabituelles pendant la conduite ou un tirage unilatéral de la direction, arrêtez-vous immédiatement et vérifiez si les pneus et les jantes sont endommagés.
- Ne desserrez jamais les assemblages vissés sur les jantes à anneau vissé.
- N'effectuez vous-même les travaux sur les roues que si vous disposez des connaissances et de l'outillage nécessaires.

MISE EN GARDE

Les pneus neufs ou les pneus âgés, usés ou endommagés peuvent compromettre le bon contrôle du véhicule et l'efficacité de freinage.

Cela peut entraîner des accidents graves ainsi que des blessures mortelles.

- Les pneus neufs doivent être rodés. En effet, pendant les premières heures de roulage, ils ne possèdent pas encore leur pleine adhérence et leur pleine efficacité de freinage. Roulez donc avec prudence sur les 600 premiers kilomètres (370 mi).
- Ne roulez jamais avec des pneus endommagés (trous, entailles, déchirures ou boursouflures) ou des pneus usés. Si vous n'êtes pas sûr de pouvoir poursuivre votre route en toute sécurité, faites

appel à un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

- Si vous constatez des vibrations inhabituelles pendant la conduite ou un tirage unilatéral de la direction, arrêtez-vous immédiatement et vérifiez si les pneus et les jantes sont endommagés.
- N'utilisez pas de pneus ou de jantes dont vous ne connaissez pas les antécédents. Des pneus et jantes déjà utilisés peuvent être endommagés sans que ces endommagements ne soient visibles.
- N'utilisez des pneus de plus de 6 ans qu'en cas d'urgence et avec la plus grande prudence, en conduisant avec la vigilance qui s'impose, même s'ils n'ont jamais été utilisés.
- Faites immédiatement remplacer les pneus usés ou endommagés par un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

MISE EN GARDE

Si les boulons de roue sont serrés avec un couple de serrage trop bas, ces derniers et par conséquent la roue peuvent se desserrer pendant la conduite. Un couple de serrage excessif peut endommager les boulons de roue et les filetages.

Tout boulon de roue mal serré ou manquant peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents graves et des blessures mortelles.

- Serrez toujours les boulons de roue au couple de serrage adéquat. Si vous ne disposez pas d'une clé dynamométrique, serrez les boulons de roue à l'aide de la clé démonte-roue, puis faites immédiatement contrôler le couple de serrage dans l'atelier spécialisé qualifié le plus proche.
- Ne roulez jamais avec des boulons de roue manquants ou insuffisamment serrés.
- Utilisez toujours les boulons de roue correspondant aux jantes et au type de véhicule appropriés.
- Ne graissez ou n'huilez jamais les boulons de roue et les taraudages des moyeux de roue. Même lorsque le couple de serrage prescrit est appliqué, les

boulons de roue peuvent se desserrer pendant la marche du véhicule.

- Assurez-vous que les boulons de roue et les taraudages des moyeux de roue sont propres, faciles à utiliser et exempts d'huile et de graisse.
- Ne desserrez jamais les assemblages vissés sur les jantes à anneau vissé.

MISE EN GARDE

Tout montage inapproprié du pneu sur la jante peut endommager cette dernière et entraîner un dégonflement subit du pneu pendant la conduite, voire un éclatement. Cela peut entraîner des accidents graves ainsi que des blessures mortelles.

- Faites effectuer le montage du pneu sur la jante uniquement par un atelier spécialisé qualifié en la matière.

graisse, l'huile, l'essence et le liquide de frein → .

- Remplacez immédiatement les capuchons antipoussière manquants.
- Retirez les corps étrangers n'ayant pas encore pénétré à l'intérieur du pneu → page 402.
- Tenez compte de tous les avertissements du système de surveillance de la pression des pneus → page 407, → page 412.

MISE EN GARDE

Des substances et liquides agressifs peuvent être à l'origine de dommages visibles et invisibles des pneus, ce qui peut provoquer leur éclatement.

Cela peut entraîner des accidents graves ainsi que des blessures mortelles.

- Tenez toujours les produits chimiques, huiles, graisses, carburants, liquides de frein et autres substances agressives éloignés des pneus.

Entretien des roues et des pneus

Manipulation des pneus

Prévention de l'endommagement des pneus

- Ne franchissez les bordures de trottoirs et autres obstacles peu élevés que lentement et à angle droit afin que les deux roues avant touchent l'obstacle en même temps.
- La conduite sur chemins en mauvais état, hors des routes stabilisées ou en tout-terrain augmente le risque de dégâts aux roues et pneus, en particulier pour les pneus taille basse.
- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus.
- Contrôlez régulièrement l'état d'endommagement des pneus, par ex. des perforations.
- Ne dépassez jamais la charge et la vitesse maximale des pneus → page 428.
- Faites remplacer immédiatement un pneu défectueux ou usé → page 402.
- Protégez les pneus de tout contact avec des substances agressives, y compris la

Stockage des pneus

- Stockez toujours les pneus dans un endroit frais et sec, si possible à l'abri de la lumière.
- N'entrez pas les pneus montés sur leur jante à la verticale.
- Emballez les pneus sans jantes dans des housses appropriées pour les protéger de la saleté et stockez-les debout sur la bande de roulement.

Pneus de plus de 6 ans

En raison de processus physiques et chimiques, les pneus vieillissent, ce qui peut entraver leur bon fonctionnement. Des pneus qui ont été stockés sans être utilisés pendant une période prolongée vieillissent plus vite que des pneus utilisés en permanence.

Nous vous recommandons de remplacer les pneus de plus de 6 ans par des pneus neufs. Ceci est également valable pour les pneus, qui, de l'extérieur, paraissent encore utilisables et dont la profondeur des sculptures n'a pas encore atteint la valeur minimale légale → .

De même, les propriétés des pneus d'hiver ou des pneus tous temps se dégradent considérablement avec le vieillissement,

quelle que soit la profondeur restante des sculptures des pneus.

L'âge de chaque pneu peut être déterminé à partir de la date de fabrication → page 428.

MISE EN GARDE

Les pneus âgés peuvent soudainement se dégonfler ou éclater, surtout à grande vitesse.

Cela peut entraîner des accidents graves ainsi que des blessures mortelles.

- N'utilisez des pneus de plus de 6 ans qu'en cas d'urgence et avec la plus grande prudence, en conduisant avec la vigilance qui s'impose, même s'ils n'ont jamais été utilisés.

Pneus neufs

- Roulez avec prudence sur les 600 premiers kilomètres (370 miles), car les pneus doivent d'abord être rodés. Des pneus non rodés présentent une adhérence et une efficacité de freinage amoindries → .
- Sur les quatre roues, utilisez exclusivement des pneus de même type, de même dimension (circonférence de roulement) et présentant le même dessin de sculptures.
- La profondeur des sculptures de pneus neufs peut varier selon les modèles de pneus et les constructeurs en raison des différentes caractéristiques de conception et des différentes formes de sculptures.

MISE EN GARDE

Les pneus neufs doivent être rodés, car, pendant les premières heures de service, ils ne possèdent pas encore leur pleine adhérence et leur pleine efficacité de freinage.

Cela peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, des accidents graves et des blessures mortelles.

- Les pneus neufs doivent d'abord être rodés. Roulez avec prudence sur les 600 premiers kilomètres (370 mi).

 Selon les marques de pneus, les indications de taille des pneus neufs peu-

vent varier considérablement des cotes et dimensions de pneus réelles.

Remplacement des pneus

- Le véhicule peut être équipé en première monte de pneus à faible résistance au roulement. La consommation de carburant indiquée peut uniquement être atteinte avec ces pneus. Lorsque vous achetez des pneus neufs, prenez toujours des pneus à faible résistance au roulement → page 185.
- Lors de l'achat de pneus neufs à faible résistance au roulement, faites-vous conseiller dans un atelier spécialisé qualifié en la matière.
- Remplacez les pneus au moins par essieu.
- Ne remplacez les pneus usés que par des pneus agréés par le constructeur pour le type de véhicule.
- N'utilisez jamais de pneus dont la taille effective dépasse les cotes des pneus agréés pour le véhicule → .

Sur les véhicules avec système de contrôle de l'état des pneus

Après chaque remplacement d'une ou de plusieurs roues, il est indispensable de réinitialiser le système de contrôle de l'état des pneus. Cela s'applique également après la permutation des roues, par ex. de l'avant vers l'arrière → page 403.

Sur les véhicules avec système de contrôle de la pression des pneus

- Lorsque vous remplacez les roues de première monte du véhicule, veillez à ce que les roues neuves soient équipées de capteurs compatibles avec le système de contrôle de la pression des pneus → page 408.
- Pour que la présence des roues neuves soit détectée, rouler à plus de 25 km/h (environ 15 mph) environ pendant un certain temps.

Informations complémentaires sur le système de contrôle de la pression des pneus → page 408.

MISE EN GARDE

Le remplacement ou la modification incorrecte des capteurs du système de contrôle de la pression des pneus risque d'entraîner un défaut d'étanchéité et donc la perte de pression du pneu.

Une pression de gonflage insuffisante peut, durant la conduite, faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se détacher et le pneu d'éclater, ce qui peut provoquer des accidents graves et des blessures mortelles.

- Lors de la modification ou du remplacement des capteurs, utilisez toujours un jeu de valves et de joints neuf.

MISE EN GARDE

Les roues doivent disposer du débattement requis par leur conception. En l'absence de débattement, les pneus peuvent entrer en contact, par frottement, avec les pièces des trains roulants, de la carrosserie et des conduites de frein.

Cela peut entraîner le dysfonctionnement du système de freinage, le décollement de la bande de roulement, l'éclatement du pneu et, par conséquent, des accidents graves et des blessures mortelles.

- Utilisez uniquement des pneus dont les dimensions ne sont pas supérieures à celles des marques de pneus approuvées pour le véhicule et n'entrant pas en contact avec des composants du véhicule.

MISE EN GARDE

Les valves peuvent être endommagées à cause de la saleté et présenter un défaut d'étanchéité, ce qui peut entraîner la perte de pression du pneu.

Une pression de gonflage insuffisante peut, durant la conduite, faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se détacher et le pneu d'éclater, ce qui peut provoquer des accidents graves et des blessures mortelles.

- Ne roulez jamais sans capuchons de valves.

AVERTISSEMENT

Les pneus peuvent se déformer en cas de passage sur des nids de poule ou des bordures de trottoir.

Il peut en résulter des endommagements des pneus et des jantes.

- Évitez les chocs importants et contournez, dans la mesure du possible, les obstacles.

AVERTISSEMENT

Les valves peuvent être endommagées lors d'un changement de pneus.

- Ne faites pas tomber les roues démontées sur la jante.

 Mettez les pneus usés au rebut dans les règles de l'art et conformément aux prescriptions en vigueur.

 Si le modèle de roue de secours est différent de celui des autres roues du véhicule, par ex. si votre véhicule est équipé de pneus d'hiver ou d'une roue d'urgence, n'utilisez la roue de secours qu'en cas de crevaillon, pour une durée limitée et en conduisant avec la prudence qui s'impose. Remplacez dès que possible la roue d'urgence par une roue normale.

 Avec les pneus homologués pour le véhicule, vous êtes assuré que les dimensions réelles sont bien adaptées au véhicule. Pour tout autre pneu, le vendeur de pneus doit remettre un certificat du fabricant dans lequel il est mentionné que le pneu est également adapté au véhicule. Gardez précieusement ce certificat et conservez-le dans votre véhicule.

Utilisation des jantes

Évitez tout endommagement des jantes

— L'absence de caches de roue peut endommager les jantes et les boulons de roue.

Avant chaque départ, montez les caches de roue manquants.

— Ne franchissez les bordures de trottoirs et autres obstacles peu élevés que lente-

ment et à angle droit afin que les deux roues avant touchent l'obstacle en même temps.

- Remplacez immédiatement les capuchons antipoussière manquants.
- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus.

Jantes avec anneau ou enjoliveur vissé

Les jantes à anneau ou enjoliveur vissé sont constituées de plusieurs éléments. Ces éléments sont reliés entre eux par des vis spéciales. Les jantes endommagées doivent être remplacées et ne doivent être réparées que dans un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

Identification des jantes

Dans certains pays, les jantes neuves doivent comporter des indications concernant un certain nombre de caractéristiques. Les indications suivantes peuvent figurer sur la jante :

- Sceau de conformité
- Taille de la jante
- Nom du fabricant ou de la marque
- Date de fabrication (mois/année)
- Pays d'origine
- Code du fabricant
- Numéro de lot des matières premières
- Code de marchandise

MISE EN GARDE

L'utilisation de jantes inappropriées ou endommagées peut nuire à la sécurité de conduite et peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Utilisez uniquement des jantes homologuées pour le véhicule.
- Vérifiez régulièrement que les jantes sont exemptes de dommages et remplacez-les si nécessaire.

MISE EN GARDE

Un desserrage et resserrage incorrects des vis sur les jantes à anneau vissé peuvent provoquer des accidents graves et des blessures mortelles.

- Ne desserrez jamais les assemblages vissés sur les jantes à anneau vissé.

- Faites effectuer tous les travaux sur les jantes à anneau vissé dans un atelier spécialisé agréé.



Entretien des roues et des pneus

Contrôle de la pression des pneus

Une pression de gonflage des pneus incorrecte dégrade le comportement du véhicule et entraîne une usure accrue des pneus, voire leur éclatement → . La pression de gonflage correcte des pneus est particulièrement importante à grande vitesse.

- Contrôlez la pression de gonflage des pneus au moins une fois par mois et avant tout long trajet. La pression des pneus doit être contrôlée plus régulièrement dans les régions plus froides.
- Contrôlez toujours tous les pneus, y compris la roue de secours.
- Contrôlez la pression de gonflage des pneus uniquement lorsque ceux-ci sont froids. La pression de gonflage des pneus indiquée vaut pour des pneus froids. La pression de gonflage des pneus est plus élevée sur des pneus chauds que sur des pneus froids. Ne dégonflez donc jamais un pneu chaud pour obtenir la pression souhaitée.
- Adaptez toujours la pression de gonflage des pneus en fonction de l'état de chargement du véhicule → [fig. 214](#).
- Après l'adaptation des pressions de gonflage des pneus, revissez toujours les capuchons de valve et tenez compte des informations relatives au système de surveillance de la pression des pneus.
- Respectez toujours la pression de gonflage des pneus indiquée sur la plaquette. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale indiquée sur le flanc du pneu.
- Si la taille des pneus montés diffère des indications sur la plaque du constructeur ou la plaquette de pression de gonflage des pneus, déterminez la pression de gonflage correcte des pneus.

Emplacement de la plaquette de pression de gonflage des pneus

La plaquette indique la pression de gonflage correcte des pneus agréés ; elle est apposée soit sur le montant de la porte du conducteur → fig. 215, soit sur la face intérieure de la trappe à carburant.

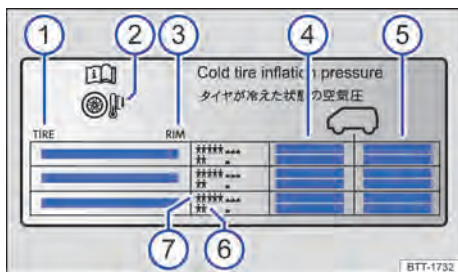


Fig. 214 Indications figurant sur la plaque de pression de gonflage des pneus

- ① Taille des pneus
- ② Remarque : contrôlez la pression de gonflage des pneus à froid.
- ③ Taille de la jante
- ④ Pression de gonflage des pneus de l'essieu avant.
- ⑤ Pression de gonflage assignée pour les pneus de l'essieu arrière
- ⑥ Pression de gonflage des pneus en charge partielle.
- ⑦ Pression de gonflage des pneus en pleine charge.

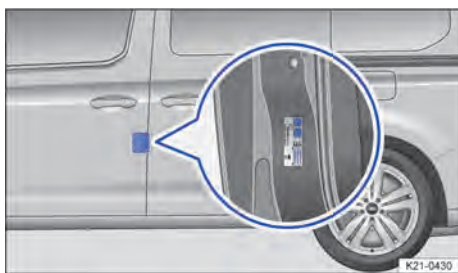


Fig. 215 Sur la porte du conducteur : plaque de pression de gonflage des pneus (ou sur la face intérieure de la trappe à carburant)

L'aspect de la plaquette de pression de gonflage des pneus peut varier en fonction du véhicule. Celle-ci peut indiquer des tail-

les de pneus supplémentaires qui ne sont pas approuvées pour votre véhicule. Pour connaître les dimensions de pneus approuvées pour votre véhicule, consultez le document d'immatriculation de votre véhicule ou le certificat de conformité CE (papier CoC), ou adressez-vous à un concessionnaire agréé.

⚠ MISE EN GARDE

Une pression de gonflage des pneus insuffisante peut entraîner un dégonflement subit du pneu pendant la conduite, un décollement de la bande de roulement, voire un éclatement du pneu. Une pression de gonflage incorrecte des pneus diminue leur longévité et dégrade le comportement du véhicule.

Une pression de gonflage incorrecte peut entraîner des accidents graves et des blessures mortelles.

- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus au moins une fois par mois et avant chaque long trajet.
- Adaptez toujours la pression de gonflage des pneus à l'état de chargement correspondant.
- Ne réduisez jamais la pression de gonflage des pneus lorsque ceux-ci présentent une pression plus élevée à chaud.

⚠ MISE EN GARDE

Une vitesse excessive ou une surcharge du véhicule peuvent provoquer une surchauffe, un endommagement subit, voire un éclatement des pneus, et un décollement de la bande de roulement.

Cela peut entraîner des accidents graves ainsi que des blessures mortelles.

- Ne dépassez jamais la capacité de charge maximale des pneus montés → page 428.
- Ne dépassez jamais la vitesse maximale autorisée des pneus montés → page 428.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute manipulation incorrecte du contrôleur de gonflage peut endommager la soupape.

- Lorsque vous mettez en place le contrôleur de gonflage, assurez-vous de ne pas l'incliner par rapport à la tige de soupape.



Le sous-gonflage des pneus augmente la consommation de carburant.

Pression de gonflage de la roue de secours

En fonction de l'équipement, le véhicule peut être livré départ usine avec une roue de secours homogène. La roue de secours homogène est une roue dont la taille et le profil correspondent à ceux des pneus. La pression de gonflage de la roue de secours homogène correspond à la pression de gonflage des pneus du véhicule et est indiquée sur la plaquette de pression de gonflage des pneus → page 396.

Contrôle du couple de serrage

Chaque type de véhicule doit toujours recevoir les boulons de roue corrects et ceux-ci doivent toujours être serrés au couple correct. Le couple de serrage des boulons de roue doit être régulièrement contrôlé à l'aide d'une clé dynamométrique en état de fonctionnement. En plus, le couple de serrage doit être immédiatement contrôlé à l'aide d'une clé dynamométrique en parfait état de fonctionnement après chaque changement de roue. Si les boulons de roue sont serrés à un couple insuffisant, les boulons de roue et les jantes peuvent se détacher pendant la marche. Un couple de serrage excessif peut endommager les boulons de roue et les filetages.

Avant de contrôler le couple de serrage, remplacez les boulons de roue corrodés et difficiles à visser, et nettoyez les taraudages du moyeu de roue. Ne graissez ou ne huilez jamais les boulons de roue et les filetages des moyeux de roue.

Couple de serrage des boulons de roue

Pour le couple de serrage des boulons de roue, consultez le chapitre Changement de roue → page 421, *Changement de roue*.

⚠ MISE EN GARDE

Si les boulons de roue sont serrés à un couple insuffisant, les boulons de roue et la roue peuvent se détacher pendant la marche. Un couple de serrage excessif peut endommager les boulons de roue et les filetages.

Les boulons de roue mal serrés ou manquants peuvent entraîner la perte de contrôle du véhicule et provoquer des accidents graves ainsi que des blessures mortelles.

- Serrez toujours les boulons de roue au couple de serrage adéquat. Si vous ne disposez pas d'une clé dynamométrique, serrez les boulons de roue à l'aide de la clé démonte-roue, puis faites immédiatement contrôler le couple de serrage dans l'atelier spécialisé agréé le plus proche.
- Ne roulez jamais avec des boulons de roue manquants ou insuffisamment serrés.
- Utilisez toujours les boulons de roue correspondant aux jantes et au type de véhicule appropriés.
- Ne graissez ou n'huilez jamais les boulons de roue et les taraudages des moyeux de roue. Les boulons de roue peuvent se desserrer pendant la conduite même s'ils ont été serrés au couple prescrit.
- Assurez-vous que les boulons de roue et les taraudages des moyeux de roue sont propres, faciles à serrer et exempts d'huile et de graisse.
- Ne desserrez jamais les assemblages vissés sur les jantes à anneau vissé.

Permutation des roues

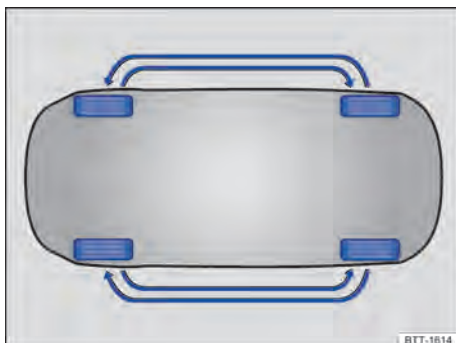


Fig. 216 Schéma pour la permutation des roues (schéma de principe)

L'usure uniforme de tous les pneus demande une permutation régulière des roues en tenant compte du schéma → fig. 216. Tous les pneus présentent ainsi à peu près la même longévité.

Nous recommandons de confier la permutation des roues à un atelier spécialisé agréé.

Contrôle de la profondeur des sculptures

Profondeur des sculptures

La plupart des situations de conduite exigent des sculptures du pneu aussi hautes que possible. À cet égard, tous les pneus doivent présenter une profondeur de sculptures uniforme au moins par essieu → ⚠. Cela vaut particulièrement par temps de pluie ou en hiver.

Dans la plupart des pays, lorsque la profondeur restante des sculptures – mesurée dans les rainures situées à côté des indicateurs d'usure – est de 1,6 mm (1/16 po), la profondeur minimale des sculptures légalement admissible est atteinte. Respectez la réglementation en vigueur dans votre pays.

Respectez les règlements spécifiques à chaque pays sur la profondeur des sculptures minimale autorisée pour les pneus d'hiver et tous temps.

Usure des pneus

L'usure des pneus dépend de différents facteurs, tels que :

- Le style de conduite
- L'équilibrage des pneus
- Le réglage de la géométrie des trains roulants

Pendant la marche du véhicule, un balourd peut apparaître et se traduire par une instabilité de la direction. Un balourd des roues entraîne également une usure des pneus. Dans un tel cas, faites rééquilibrer les roues.

Un réglage incorrect de la géométrie des trains roulants nuit à la sécurité de conduite et augmente l'usure des pneus. En cas d'usure importante des pneus, faites effectuer un contrôle des trains roulants dans un atelier spécialisé agréé.

Usure des pneus en cas de conduite très sportive

Les virages pris à vive allure, les accélérations foudroyantes et les coups de freins brusques entraînent une usure accrue des pneus.

En cas de conduite sportive, contrôlez la profondeur des sculptures tous les 5 000 à 10 000 km (env. 3 107 à 6 214 miles).

Indicateurs d'usure des pneus



Fig. 217 Dans les rainures : indicateurs d'usure

Des indicateurs d'usure de 1,6 mm (1/16 in) d'épaisseur sont disposés au fond des sculptures des pneus → fig. 217. Des repères situés sur les flancs des pneus indiquent l'emplacement des indicateurs d'usure → fig. 217.

Les indicateurs d'usure indiquent si un pneu est usé. Le pneu doit être remplacé au plus tard lorsque l'usure des sculptures atteint l'indicateur d'usure.

Lors du contrôle de la profondeur des sculptures, vous devez mesurer la profondeur restante dans toutes les rainures situées à côté des indicateurs d'usure.

MISE EN GARDE

Les pneus usés constituent un danger pour la sécurité ; ils rendent plus difficile le contrôle du véhicule et augmentent la distance de freinage ; le véhicule risque alors de glisser.

Les pneus usés ont une adhérence fortement réduite, en particulier sur les routes mouillées, et le véhicule « flotte » plus tôt (aquaplanage).

Les pneus usés peuvent entraîner la perte de contrôle du véhicule, des accidents graves ainsi que des blessures mortelles.

- Lorsque les indicateurs d'usure sont atteints, remplacez les pneus par des pneus neufs.

Roues et pneus en présence de neige et de givre

Pneus d'hiver

Les pneus d'été assurent une moins bonne adhérence sur routes gelées ou enneigées. Les pneus d'hiver ou les pneus 4 saisons améliorent les propriétés de conduite et de freinage en conditions hivernales. Il est recommandé de monter les pneus d'hiver lorsque la température est inférieure à + 7 °C (+45 °F) ou dans des conditions routières hivernales. Cela s'applique également aux véhicules à transmission intégrale.

Les pneus d'hiver et les pneus 4 saisons perdent une grande partie de leur efficacité lorsque la profondeur de leurs sculptures est inférieure à 4 mm (5/32 in).

Pour l'utilisation de pneus d'hiver, tenez compte des points suivants :

- Respectez la réglementation en vigueur spécifique au pays.
- Équipez simultanément les quatre roues de pneus d'hiver.
- Utilisez-les uniquement en conditions hivernales de circulation.
- Utilisez uniquement les tailles de pneus autorisées pour le véhicule.
- Utilisez exclusivement des pneus d'hiver de même type radial, de même dimension et présentant le même dessin de sculptures.
- Respectez les limitations de vitesses selon le code de vitesse → .

Limitation de vitesse

Les pneus d'hiver possèdent un code (lettre) de limitation de vitesse → page 428.

Sur les pneus d'hiver code V, la limitation de vitesse et la pression de gonflage nécessaires des pneus dépendent de la motorisation. Renseignez-vous impérativement auprès d'un atelier spécialisé agréé sur la vitesse maximale admissible et sur la pression de gonflage des pneus requise.

Sélection du type de pneu

1. Mettez le contact.
2. Ouvrez la vue d'ensemble des applications dans le système d'infodivertissement.
3. Touchez  Véhicule.
4. Touchez  (à gauche).
5. Touchez  Pneus.
6. Sélectionnez l'option de menu **Type de pneu**.
7. Sélectionnez le type de pneu.

Réglage de l'alerte de vitesse

1. Mettez le contact.
2. Ouvrez la vue d'ensemble des applications dans le système d'infodivertissement.
3. Touchez  Véhicule.
4. Touchez  (à gauche).
5. Touchez  Pneus.

6. Dans l'option de menu **Alerte à**, réglez, à l'aide du curseur, l'alerte de vitesse en fonction de l'indice de vitesse des pneus montés.
7. Dans l'option de menu **Alerte de vitesse**, activez l'alerte de vitesse à l'aide du curseur.

MISE EN GARDE

Le fait qu'en conditions de circulation hivernales, les qualités routières du véhicule se trouvent améliorées par l'emploi de pneus d'hiver, ne doit pas vous inciter à prendre des risques. En effet, cela pourrait entraîner la perte de contrôle du véhicule et des blessures graves.

- Adaptez votre vitesse et votre style de conduite aux conditions météorologiques et à la visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.

 Lorsque les températures sont supérieures à +7 °C (+45 °F), les pneus d'été présentent de meilleures qualités routières. Les bruits de roulement sont

moins forts, l'usure plus faible et l'efficacité énergétique plus élevée.

 Sur les véhicules dotés d'un système de contrôle de l'état des pneus, il convient de réadapter le système après le passage des pneus d'été aux pneus d'hiver → page 406.

 Sur les véhicules avec système de contrôle de la pression des pneus, les pneus d'hiver doivent être montés avec des capteurs compatibles, afin que le système de contrôle de la pression des pneus fonctionne correctement → page 408. Si les pneus d'hiver ne correspondent pas aux dimensions des pneus d'été et que la pression de gonflage des pneus à froid est différente, les valeurs de pression de gonflage des pneus doivent être adaptées au système de contrôle de la pression des pneus → page 408.

 Pour toute information sur les tailles de pneus d'hiver autorisées, veuillez vous adresser à un atelier spécialisé qualifié.

Chaînes à neige

Respectez la réglementation locale en vigueur ainsi que la vitesse maximale autorisée lorsque vous roulez avec des chaînes à neige.

Sur chaussées verglacées ou enneigées, les chaînes à neige améliorent non seulement

la motricité, mais aussi le comportement au freinage.

Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant et uniquement sur les combinaisons pneu/jante suivantes :

Taille des pneus	Jantes
205/65 R15 99H XL	6,0J x 15 ET47
205/60 R16 96H XL	6,5J x 16 ET48
215/55 R17 98H XL	6,5J x 17 ET49

Utilisez uniquement des chaînes à neige à maillons fins dont l'épaisseur ne dépasse pas 13,5 mm (17/32 po), attache comprise. Nous vous recommandons de vous informer auprès d'un atelier spécialisé agréé sur les tailles appropriées de roues, pneus et chaînes à neige.

Les chaînes à neige ne doivent être utilisées que sur des combinaisons pneus/jantes homologuées pour l'utilisation de chaînes à neige.

En cas d'utilisation de chaînes à neige, retirez les caches de passage de roue et les anneaux enjoliveurs de jante avant de monter les chaînes. Toutefois, pour des raisons de sécurité, les boulons de roue doivent alors être munis de capuchons. Les capuchons sont disponibles dans un atelier spécialisé agréé.

Utilisation de chaînes à neige lorsqu'une roue d'urgence ou roue de secours gonflable est montée

Pour des raisons techniques, l'utilisation de chaînes à neige sur la roue d'urgence ou la roue de secours gonflable n'est pas autorisée → page 415.

1. Montez la roue d'urgence ou la roue de secours gonflable sur l'essieu arrière en cas de crevaison de la roue avant.
2. Remplacez ensuite la roue avant par la roue arrière ainsi libérée. Veillez à respecter le sens de rotation.

Il est conseillé de mettre les chaînes à neige en place avant de monter la roue.

MISE EN GARDE

L'utilisation de chaînes à neige inappropriées ou l'installation incorrecte de chaînes à neige peut entraîner des accidents graves et des blessures mortelles.

- Utilisez toujours les chaînes à neige appropriées.
- N'utilisez les chaînes à neige que sur des combinaisons pneus/jantes approuvées pour le véhicule.
- Tenez compte des indications contenues dans la notice de montage jointe aux chaînes à neige.

Résolution des problèmes

Les dommages sur les pneus et jantes passent souvent inaperçus → .

Si vous supposez qu'une roue est endommagée, roulez immédiatement plus lentement et arrêtez-vous dès que les conditions de circulation vous permettent de le faire en toute sécurité.

Tirage unilatéral de la direction ou vibrations inhabituelles

Une direction qui tire unilatéralement à gauche ou à droite ou vibre de façon inhabituelle pendant la marche est l'indication d'un endommagement ou d'une pression de gonflage trop faible des pneus.

 Contrôler les pneus !

- Ne dépassez jamais la vitesse limite autorisée par la législation ou préconisée dans la notice de montage avec des chaînes à neige montées.

AVERTISSEMENT

Si les chaînes à neige sont utilisées sur des routes dépourvues de neige, elles affectent les caractéristiques de conduite, endommagent les pneus et se détériorent rapidement.

- Retirez les chaînes à neige lorsque vous roulez sur des routes dépourvues de neige.

AVERTISSEMENT

Des chaînes à neige en contact direct avec les jantes peuvent rayer ces dernières ou les endommager.

- Pour éviter tout dommage, utilisez des chaînes à neige avec une protection des jantes intégrée.



Sur les véhicules dotés d'un système de contrôle de l'état des pneus, il faut réadapter le système après le montage de chaînes à neige → page 403.



Roulez immédiatement plus lentement et arrêtez-vous dès que les conditions de circulation vous permettent de le faire en toute sécurité.

1. Vérifiez si les pneus et les jantes ne sont pas endommagés.
2. Ne poursuivez pas votre route si un pneu est endommagé.
3. Remplacez la roue endommagée → page 413. Si nécessaire, adressez-vous à un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

Ou : colmatez la roue et gonflez-la en utilisant le kit de crevaison → page 422.

4. Si aucun dommage extérieur n'est visible, roulez lentement et prudemment jusqu'à l'atelier spécialisé agréé le plus proche pour faire contrôler le véhicule.

Corps étranger dans le pneu

Un corps étranger a pénétré à l'intérieur du pneu ou est coincé entre les pains de gomme du pneu.

1. Ne retirez pas les corps étrangers qui ont pénétré à l'intérieur du pneu ! Vous pouvez en revanche retirer les objets coincés entre les pains de gomme du pneu.
2. Remplacez la roue endommagée → page 413. Si nécessaire, adressez-vous à un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

Ou : colmatez la roue et gonflez-la en utilisant le kit de crevaisson → page 422.

3. Contrôlez la pression de gonflage des pneus et adaptez-la.
4. Rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

Les pneus perdent leur adhérence

Les pneus perdent leur adhérence dans les virages et le véhicule fait une embardée. La distance de freinage est plus longue et le contrôle de traction (TCS) ainsi que le dispositif antiblocage (ABS) interviennent plus tôt.

Il est possible que le pneu soit trop usé pour avoir une adhérence suffisante → page 399.

1. Roulez lentement et prudemment jusqu'à l'atelier spécialisé et qualifié le plus proche pour faire contrôler le véhicule.

Les boulons de roue se desserrent difficilement

Les boulons de roue peuvent être corrodés avec le temps au point qu'ils ne se desserrent que difficilement.

1. Adressez-vous à un atelier spécialisé et qualifié à cet effet ou roulez lentement et prudemment jusqu'à l'atelier le plus proche pour faire contrôler le véhicule.

MISE EN GARDE

Des vibrations inhabituelles ou un tirage unilatéral de la direction pendant la marche du véhicule peuvent laisser supposer qu'un pneu est endommagé.

Un endommagement du pneu peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Roulez immédiatement plus lentement et arrêtez-vous dès que les conditions de circulation vous permettent de le faire en toute sécurité.
- Vérifiez que les pneus et les jantes ne présentent pas de dommages, tels que des trous, entailles, déchirures ou boursoffures.
- Ne continuez jamais votre route si les pneus ou les jantes sont endommagés. Faites plutôt appel à un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.
- Si aucun dommage extérieur n'est visible, roulez lentement et prudemment jusqu'à l'atelier spécialisé agréé le plus proche pour faire contrôler le véhicule.

Système de contrôle de l'état des pneus

Fonctionnement de l'affichage de contrôle de l'état des pneus

Le système de contrôle de l'état des pneus avertit le conducteur d'une pression de gonflage des pneus insuffisante.

Le système de contrôle de l'état des pneus est un système de surveillance de la pression des pneus qui compare la vitesse de rotation et la circonférence de roulement des différentes roues à l'aide des capteurs de l'ABS pendant la conduite.

Lorsqu'un pneu perd de l'air ou que la pression du pneu est insuffisante, la circonférence de roulement diminue et la vitesse de rotation augmente.

Le système de contrôle de l'état des pneus indique une modification de la circonférence de roulement des pneus au moyen du témoin (W) dans le combiné des instruments.

Les situations suivantes peuvent également entraîner une modification de la vitesse de rotation :

- Lorsque la pression de gonflage du pneu a été modifiée.
- Lorsque le pneu présente des dommages sur sa structure.
- Lorsque le véhicule est chargé sur un côté.
- Lorsque des chaînes à neige sont montées.
- Lorsqu'une roue d'urgence est montée.
- Lorsqu'une roue a été remplacée sur chaque essieu.

 Le système de contrôle de l'état des pneus ne fonctionne pas si l'ESC ou l'ABS présente un dysfonctionnement → page 180.

Pression de référence

La pression de référence pour le système de surveillance de la pression des pneus est la pression de gonflage recommandée pour les pneus de première monte, le pneu étant froid. La pression de référence est indiquée sur la plaquette de pression de gonflage des pneus → page 396.

Une fois la pression de gonflage correctement adaptée sur les quatre pneus, le système de contrôle de l'état des pneus doit être réadapté → page 406. La pression de référence est ainsi adaptée à la pression de gonflage actuelle des pneus.

Contrôlez la pression de gonflage de tous les pneus, y compris de la roue de secours ou roue d'urgence, une fois par mois sur le pneu froid en respectant les indications du constructeur de véhicule figurant sur la plaquette de pression de gonflage des pneus. Si la taille des pneus montés diffère des indications sur la plaque du constructeur ou la plaquette de pression de gonflage des pneus, déterminez la pression de gonflage correcte des pneus.

Le véhicule est équipé d'une fonction de sécurité supplémentaire : un système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) avec un témoin indiquant une pression nettement insuffisante d'un ou de plusieurs pneus. Si le témoin de faible pression de gonflage des pneus s'allume, arrêtez le vé-

hicule dès que possible, contrôlez les pneus et regonflez-les à la pression appropriée. Le pneu peut surchauffer et être endommagé si le véhicule roule avec un pneu nettement sous-gonflé. Une pression insuffisante augmente par ailleurs la consommation de carburant, réduit la durée de vie des sculptures du pneu et peut nuire au comportement du véhicule et à sa capacité de freinage.

Le système de contrôle de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien régulier et le contrôle des pneus. Le conducteur est responsable du respect de la pression de gonflage correcte des pneus à tout moment, même si le système de contrôle de la pression des pneus n'affiche aucun avertissement d'une pression de gonflage des pneus trop faible.

Le système de contrôle de la pression des pneus est par ailleurs doté d'un indicateur de perturbation qui s'allume lorsque le système ne fonctionne pas correctement. Cet indicateur de perturbation est couplé avec le témoin de pression de gonflage des pneus insuffisante. Lorsque le système détecte la présence d'un dysfonctionnement, le témoin de contrôle clignote pendant env. 1 minute au démarrage du véhicule, puis reste allumé en permanence. Cela se reproduit lors des démarrages suivants du véhicule, tant que le défaut persiste.

Si le système de contrôle de la pression des pneus affiche un dysfonctionnement, la pression de gonflage des pneus ne peut pas être surveillée correctement. Un dysfonctionnement du système de contrôle de l'état des pneus peut avoir différentes causes, par ex. le changement d'une roue ou d'un pneu. Après le changement d'une roue ou d'un pneu, contrôlez si le témoin de contrôle (i) affiche un dysfonctionnement du système pour vous assurer que le système de contrôle de la pression des pneus fonctionne parfaitement → page 407, → page 412.

MISE EN GARDE

Le système de surveillance de la pression des pneus ne saurait remplacer la vigilance du conducteur et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au sys-

tème. Le système de surveillance de la pression des pneus ne peut pas identifier toutes les situations de conduite et réagir de manière tardive, inopinée ou pas du tout. Si vous n'êtes pas attentif, il y a un risque d'accident et de blessures graves, voire mortelles.

- Restez toujours attentif et ne vous fiez pas uniquement au système de surveillance de la pression des pneus. C'est toujours au conducteur qu'incombe la responsabilité du respect de la pression de gonflage correcte des pneus.
- Soyez conscient des limites des systèmes → page 406.
- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus à froid et respectez toujours les valeurs indiquées sur la plaquette de pression de gonflage des pneus montés sur le véhicule → page 396.
- Contrôlez régulièrement l'état d'usure ou d'endommagement des pneus et remplacez immédiatement les pneus usés ou endommagés.
- Ne dépassez jamais la vitesse maximale et la charge autorisées pour les pneus montés sur le véhicule.

MISE EN GARDE

Lors de la conduite, une pression de gonflage insuffisante peut provoquer un échauffement important du pneu. Cela peut alors entraîner un décollement de la bande de roulement, voir un éclatement du pneu, ce qui peut vous faire perdre le contrôle du véhicule.

Un sous-gonflage ou un surgonflage des pneus diminue leur longévité et dégrade le comportement du véhicule.

Des pressions de gonflage différentes ou insuffisantes peuvent augmenter l'usure des pneus, dégrader la stabilité de conduite, augmenter la distance de freinage, endommager et entraîner une défaillance des pneus et vous faire perdre le contrôle du véhicule.

risquant ainsi de provoquer des accidents et des blessures mortelles.

- Respectez impérativement les avertissements du système de surveillance de la pression des pneus. Si le témoin (U)

s'allume, arrêtez-vous immédiatement en prêtant attention à la circulation et contrôlez tous les pneus → page 396.

- Le conducteur est responsable de la pression de gonflage correcte des pneus. Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus à froid et respectez toujours les valeurs indiquées sur la plaquette de pression de gonflage des pneus montés sur le véhicule → page 396. Le système de surveillance de la pression des pneus ne peut fonctionner correctement que si la pression de gonflage de tous les pneus froids est correcte.
- Si le pneu n'est pas « à plat » et qu'il n'est pas nécessaire de le remplacer immédiatement, roulez à vitesse modérée jusqu'à l'atelier spécialisé agréé le plus proche afin de faire contrôler et rectifier la pression de gonflage des pneus → page 396.
- Effectuez toujours correctement l'apprentissage du système de contrôle de l'état des pneus → page 403.

MISE EN GARDE

Une vitesse excessive ou une surcharge du véhicule peuvent provoquer une surchauffe, un endommagement subit, voire un éclatement des pneus, et un décollement de la bande de roulement.

Cela peut entraîner des accidents graves ainsi que des blessures mortelles.

- Ne dépassez jamais la capacité de charge maximale des pneus montés → page 428.
- Ne dépassez jamais la vitesse maximale autorisée des pneus montés → page 428.

 Une pression de gonflage des pneus insuffisante a pour effet d'augmenter la consommation de carburant et l'usure des pneus.

 Lorsque vous roulez à vitesse élevée avec des pneus neufs pour la première fois, ceux-ci peuvent légèrement s'élargir, ce qui déclenche un avertissement relatif à la pression d'air.

i Ne remplacez les pneus usés que par des pneus agréés pour le type de véhicule correspondant.

i Ne vous fiez pas exclusivement au système de surveillance de la pression des pneus. Contrôlez régulièrement les pneus afin de vous assurer que leur pression de gonflage est correcte et qu'ils ne présentent pas de dommages, par ex. trous. Retirez les éventuels corps étrangers des sculptures des pneus, à moins qu'ils n'aient déjà pénétré à l'intérieur des pneus. <

Limites du système de contrôle de l'état des pneus

Entretien régulier

Le système de contrôle de l'état des pneus ne remplace pas l'entretien régulier et le contrôle des pneus. Le conducteur est responsable du respect de la pression de gonflage correcte des pneus à tout moment, même si le système de contrôle de l'état des pneus n'affiche aucun avertissement d'une pression de gonflage des pneus trop faible.

La pression de gonflage de tous les pneus doit être contrôlée une fois par mois sur pneus froids, en respectant les indications du fabricant du véhicule mentionnées sur la plaquette de pression de gonflage des pneus.

Cela s'applique également pour la pression de gonflage de la roue de secours ou de la roue d'urgence.

La pression de gonflage recommandée par Ford pour les dimensions de pneus approuvées pour votre type de véhicule est indiquée sur la plaque de pression de gonflage des pneus → page 396.

Dysfonctionnement persistant

Si le système de contrôle de l'état des pneus indique la présence d'un dysfonctionnement, la pression de gonflage des pneus ne peut pas faire l'objet d'une surveillance adéquate. Un dysfonctionnement du système de contrôle de l'état des pneus peut avoir différentes causes, par ex. le changement d'une roue ou d'un pneu. Après le remplacement d'une roue ou d'un

pneu, vérifiez si le témoin de contrôle (i) signale la présence d'un dysfonctionnement afin de vous assurer du bon fonctionnement du système de contrôle de l'état des pneus → page 407.

Aucun affichage ou affichage tardif

Le système de contrôle de l'état des pneus peut s'allumer tardivement, voire ne rien afficher dans les situations suivantes :

- En cas de conduite avec des chaînes à neige
- En cas de conduite dans des conditions hivernales ou sur des routes non stabilisées
- En cas de conduite très sportive <

Adaptation du système de contrôle de l'état des pneus

Le système de contrôle de l'état des pneus doit être réadapté dans les conditions suivantes :

- Lorsque la pression de gonflage des pneus a été adaptée.
- Après le remplacement d'une ou de plusieurs roues.
- Lorsque les roues ont été permutées, par ex. de l'avant vers l'arrière.

La réadaptation du système de contrôle de l'état des pneus ne doit être effectuée que lorsque tous les pneus sont gonflés à la pression prescrite (mesurée sur pneus froids). Avant de mesurer la pression de gonflage des pneus lorsque ceux-ci sont froids, vous devez immobiliser le véhicule pendant 1 heure, sans l'exposer à la lumière directe du soleil.

En cas d'un avertissement indiquant une pression de gonflage trop faible, vous ne pouvez effectuer une nouvelle adaptation du système de contrôle de l'état des pneus que si l'une des deux conditions suivantes est remplie :

- Coupez le contact, puis remettez-le.
- **Ou** : attendez 60 secondes, moteur tournant et véhicule à l'arrêt.

1. Ouvrez la vue d'ensemble des applications dans le système d'infodivertissement.
2. Touchez .
3. Touchez .
4. Touchez .
5. Touchez .
6. Si les quatre pressions de gonflage des pneus correspondent aux valeurs requises, touchez .

Le témoin de contrôle  clignote pendant environ 6 secondes. En plus, un signal sonore retentit et un message texte apparaît sur l'afficheur du combiné des instruments.

Après une période de conduite d'au moins 20 minutes et à des vitesses différentes, le système apprend automatiquement les nouvelles valeurs et les surveille.

Si le témoin de contrôle  clignote pendant environ 6 secondes sans que la réadaptation du système de contrôle de l'état des pneus n'ait été effectuée, rendez-vous immédiatement dans l'atelier spécialisé et qualifié le plus proche.

MISE EN GARDE

Une adaptation du système de contrôle de l'état des pneus à des pressions de gonflage trop élevées ou trop faibles peut entraîner l'émission de fausses alertes par le système de contrôle de l'état des pneus ou l'absence d'avertissements malgré une pression des pneus beaucoup trop faible.

Il peut en résulter des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Vérifiez que la pression de gonflage des pneus de toutes les roues est correcte avant d'adapter le système de contrôle de l'état des pneus.

Résolution des problèmes du système de contrôle de l'état des pneus

Pression de gonflage des pneus faible

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

La pression de gonflage des pneus d'un ou de plusieurs pneus a diminué ou la structure du pneu est endommagée.

1.  Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.
2. Contrôlez l'absence de dommages visibles sur les pneus.
3. Si le pneu ne présente pas de dommages visibles, roulez à vitesse modérée jusqu'à l'atelier le plus proche afin de contrôler et, si nécessaire, de rectifier la pression de gonflage des pneus.
4. Si le pneu est endommagé, remplacez la roue endommagée → page 413. Si nécessaire, adressez-vous à un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

Ou : colmatez le pneu endommagé et gonflez-le en utilisant le kit de crevaillon → page 422.

5. Effectuez une nouvelle adaptation du système de contrôle de l'état des pneus → page 403.
6. Si le dysfonctionnement persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

Dysfonctionnement du système de contrôle de l'état des pneus

Le témoin de contrôle clignote pendant environ 1 minute, puis reste allumé en jaune en permanence.

Le système est défectueux.

1.  Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.
2. Coupez le contact, puis remettez-le.
3. Effectuez une nouvelle adaptation du système de contrôle de l'état des pneus → page 403.

4. Si le dysfonctionnement persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.

i Si vous roulez sur des routes non stabilisées pendant une période prolongée ou que vous adoptiez un style de conduite sportif, le système de contrôle de l'état des pneus risque d'être momentanément désactivé. En cas de dysfonctionnement, le témoin clignote pendant environ 1 minute, puis reste allumé en permanence. Le témoin de contrôle s'éteint toutefois en cas de modification de l'état de la chaussée ou du style de conduite.

Système de contrôle de la pression des pneus

Fonctionnement du système de contrôle de la pression des pneus

Le système de contrôle de la pression des pneus vous avertit en cas de pression insuffisante des pneus.

Le système de contrôle de la pression des pneus surveille la pression de gonflage des quatre roues durant la marche du véhicule au moyen de capteurs de pression positionnés sur les pneus.

Contrôlez la pression de gonflage de tous les pneus, y compris de la roue de secours ou roue d'urgence, une fois par mois sur le pneu froid en respectant les indications du constructeur de véhicule figurant sur la plaquette de pression de gonflage des pneus. Si la taille des pneus montés diffère des indications sur la plaque du constructeur ou la plaquette de pression de gonflage des pneus, déterminez la pression de gonflage correcte des pneus.

Le véhicule est équipé d'une fonction de sécurité supplémentaire : un système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) avec un témoin indiquant une pression nettement insuffisante d'un ou de plusieurs pneus. Si le témoin de faible pression de gonflage des pneus s'allume, arrêtez le véhicule dès que possible, contrôlez les pneus et regonflez-les à la pression appropriée. Le

pneu peut surchauffer et être endommagé si le véhicule roule avec un pneu nettement sous-gonflé. Une pression insuffisante augmente par ailleurs la consommation de carburant, réduit la durée de vie des sculptures du pneu et peut nuire au comportement du véhicule et à sa capacité de freinage.

Le système de contrôle de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien régulier et le contrôle des pneus. Le conducteur est responsable du respect de la pression de gonflage correcte des pneus à tout moment, même si le système de contrôle de la pression des pneus n'affiche aucun avertissement d'une pression de gonflage des pneus trop faible.

Le système de contrôle de la pression des pneus est par ailleurs doté d'un indicateur de perturbation qui s'allume lorsque le système ne fonctionne pas correctement. Cet indicateur de perturbation est couplé avec le témoin de pression de gonflage des pneus insuffisante. Lorsque le système détecte la présence d'un dysfonctionnement, le témoin de contrôle clignote pendant env. 1 minute au démarrage du véhicule, puis reste allumé en permanence. Cela se reproduit lors des démarrages suivants du véhicule, tant que le défaut persiste.

Si le système de contrôle de la pression des pneus affiche un dysfonctionnement, la pression de gonflage des pneus ne peut pas être surveillée correctement. Un dysfonctionnement du système de contrôle de l'état des pneus peut avoir différentes causes, par ex. le changement d'une roue ou d'un pneu. Après le changement d'une roue ou d'un pneu, contrôlez si le témoin de contrôle (i) affiche un dysfonctionnement du système pour vous assurer que le système de contrôle de la pression des pneus fonctionne parfaitement → page 407, → page 412.

- ① Pression de gonflage assignée en bar
- ② Pression de gonflage réelle en bar
- ③ Perte de pression à l'avant gauche
- ④ Dysfonctionnement du système côté arrière droit

- Le véhicule est représenté avec les pressions de gonflage réelles et assignées de chacune des roues → [fig. 218](#).

Lorsque les pneus ne roulent pas durant une période prolongée, les capteurs n'émettent aucune valeur de pression. Ceci a pour effet de ne pas user les piles des capteurs.

Si le véhicule est équipé de pneus qui ne possèdent pas de capteurs de pression de gonflage des pneus ou qui possèdent des capteurs qui ne sont pas adaptés au véhicule, le témoin de contrôle (1) clignote pendant environ 1 minute, puis reste allumé en permanence. La pression des pneus n'est pas surveillée. Ce système ne peut pas être désactivé.

MISE EN GARDE

- Restez toujours attentif et ne vous fiez pas uniquement au système de surveillance de la pression des pneus. C'est toujours au conducteur qu'incombe la responsabilité du respect de la pression de gonflage correcte des pneus.
- Soyez conscient des limites des systèmes → page 406, → page 410.
- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus à froid et respectez toujours les valeurs indiquées sur la plaquette de pression de gonflage des pneus montés sur le véhicule → page 396.
- Contrôlez régulièrement l'état d'usure ou d'endommagement des pneus et remplacez immédiatement les pneus usés ou endommagés.
- Ne dépassez jamais la vitesse maximale et la charge autorisées pour les pneus montés sur le véhicule.

MISE EN GARDE

2KF012740AF

échauffement important du pneu. Cela peut alors entraîner un décollement de la bande de roulement, voir un éclatement du pneu, ce qui peut vous faire perdre le contrôle du véhicule.

Un sous-gonflage ou un surgonflage des pneus diminue leur longévité et dégrade le comportement du véhicule.

Des pressions de gonflage différentes ou insuffisantes peuvent augmenter l'usure des pneus, dégrader la stabilité de conduite, augmenter la distance de freinage, endommager et entraîner une défaillance des pneus et vous faire perdre le contrôle du véhicule.

risquant ainsi de provoquer des accidents et des blessures mortels.

- Respectez impérativement les avertissements du système de surveillance de la pression des pneus. Si le témoin (I) s'allume, arrêtez-vous immédiatement en prêtant attention à la circulation et contrôlez tous les pneus → page 396.
- Le conducteur est responsable de la pression de gonflage correcte des pneus. Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus à froid et respectez toujours les valeurs indiquées sur la plaquette de pression de gonflage des pneus montés sur le véhicule → page 396. Le système de surveillance de la pression des pneus ne peut fonctionner correctement que si la pression de gonflage de tous les pneus froids est correcte.
- Si le pneu n'est pas « à plat » et qu'il n'est pas nécessaire de le remplacer immédiatement, roulez à vitesse modérée jusqu'à l'atelier spécialisé agréé le plus proche afin de faire contrôler et rectifier la pression de gonflage des pneus → page 396.

MISE EN GARDE

Une vitesse excessive ou une surcharge du véhicule peuvent provoquer une surchauffe, un endommagement subit, voire un éclatement des pneus, et un décollement de la bande de roulement.

Cela peut entraîner des accidents graves ainsi que des blessures mortelles.

- Ne dépassez jamais la capacité de charge maximale des pneus montés → page 428.
- Ne dépassez jamais la vitesse maximale autorisée des pneus montés → page 428.



Une pression de gonflage des pneus insuffisante a pour effet d'augmenter la consommation de carburant et l'usure des pneus.



Lorsque vous roulez à vitesse élevée avec des pneus neufs pour la première fois, ceux-ci peuvent légèrement s'élargir, ce qui déclenche un avertissement relatif à la pression d'air.



Ne remplacez les pneus usés que par des pneus agréés pour le type de véhicule correspondant.



Ne vous fiez pas exclusivement au système de surveillance de la pression des pneus. Contrôlez régulièrement les pneus afin de vous assurer que leur pression de gonflage est correcte et qu'ils ne présentent pas de dommages, par ex. trous. Retirez les éventuels corps étrangers des sculptures des pneus, à moins qu'ils n'aient déjà pénétré à l'intérieur des pneus. ◀

Limites du système de contrôle de la pression des pneus

Entretien régulier

Le système de contrôle de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien ni le contrôle réguliers des pneus. Le conducteur est responsable du respect de la pression de gonflage correcte des pneus à tout moment, même si le système de contrôle de la pression des pneus n'affiche aucun avertissement d'une pression de gonflage des pneus trop faible.

La pression de gonflage de tous les pneus doit être contrôlée une fois par mois sur pneus froids, en respectant les indications du fabricant du véhicule mentionnées sur la plaquette de pression de gonflage des pneus.

Cela s'applique également pour la pression de gonflage de la roue de secours ou de la roue d'urgence.

La pression de gonflage des pneus recommandée pour les pneus de première monte est indiquée sur la plaquette de pression de gonflage des pneus sur le montant de la porte du conducteur → page 396.

Perturbation de la transmission radio

Le fonctionnement du système peut être momentanément perturbé par les interférences des émetteurs fonctionnant sur la même gamme de fréquences que les capteurs de pression de gonflage des pneus → page 412.

Des capuchons métalliques peuvent perturber la transmission radio des capteurs. Il peut alors arriver qu'un capteur de pression de gonflage des pneus ne soit pas détecté par le système → page 412.

Roue de secours ou roue d'urgence

La pression de gonflage de la roue de secours ou de la roue d'urgence rangée n'est pas surveillée. Comme la roue de secours ou la roue d'urgence ne tourne pas, elle se trouve en mode repos.

! AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des valves de pneu peut endommager les capteurs de pression et provoquer le dysfonctionnement du système de contrôle de la pression des pneus.

- Les capteurs de pression sont fixés sur des valves spéciales en aluminium qui sont vissées solidairement. Lorsque vous gonflez les pneus et contrôlez la pression des pneus, veillez à ne pas plier les valves « en position ».
- L'absence de capuchons sur les valves peut entraîner un endommagement des valves et des capteurs. Par conséquent, roulez toujours avec des capuchons de valves entièrement vissés sur les valves.
- N'utilisez pas de capuchons métalliques pour les valves.
- N'utilisez pas de capuchons de valve de type « confort » étant donné qu'ils ne possèdent pas de pouvoir étanchéifiant et risquent ainsi d'endommager les cap-

teurs. Vous n'avez pas besoin de dévisser les valves de « confort » pour effectuer le gonflage des pneus. <

Réglages du système de contrôle de la pression des pneus

Sélection des pressions de gonflage assignées pour véhicule partiellement ou entièrement chargé

Après une modification importante de l'état de chargement, la pression des pneus doit être adaptée. La pression de gonflage des pneus recommandée pour le véhicule et l'état de chargement figure sur la plaquette de pression de gonflage des pneus → page 396.

En fonction de l'état de chargement du véhicule, le conducteur doit sélectionner la pression de gonflage assignée correspondante.

1. Mettez le contact.
2. Ouvrez la vue d'ensemble des applications dans le système d'infodivertissement.
3. Touchez  Véhicule.
4. Touchez  Véhicule (à gauche).
5. Touchez  Pneus.
6. Sélectionnez l'option de menu **Charge**.
7. Sélectionnez l'état de chargement.

 Des écarts peuvent apparaître entre les valeurs relevées sur le manomètre lors du gonflage des pneus et les valeurs calculées par le système de contrôle de la pression des pneus. Le système de contrôle de la pression des pneus est plus précis !

Sélection de la taille des pneus

Si vous remplacez les pneus par des pneus de dimensions différentes, il peut s'avérer nécessaire d'adapter la pression de gonflage assignée aux nouveaux pneus. Si une telle adaptation n'est pas nécessaire, le menu de sélection n'est pas disponible.

1. Mettez le contact.
2. Ouvrez la vue d'ensemble des applications dans le système d'infodivertissement.

3. Touchez  Véhicule.
4. Touchez  Véhicule (à gauche).
5. Touchez  Pneus.
6. Sélectionnez l'option de menu **Désignation des pneus**.
7. Choisissez une taille de pneu adaptée.

En cas de montage de pneus dont les dimensions sont différentes de celles prescrites en usine, un atelier spécialisé agréé peut inscrire la pression de gonflage assignée qui leur correspond.

Roue de secours

Si le véhicule est équipé en première monte d'une roue de secours dont la combinaison pneu/jante est identique à celle des quatre roues, alors la roue de secours est également dotée d'un capteur de pression de gonflage des pneus compatible.

La pression de gonflage de la roue de secours sous le véhicule n'est pas surveillée. ◀

Résolution des problèmes du système de contrôle de la pression des pneus

Pression de gonflage des pneus faible

Le témoin de contrôle s'allume en jaune.

Message texte : **Crevaillon !** Au moins un pneu a une pression de gonflage inférieure à 1,4 bar (20 psi / 140 kPa) ou présente une perte de pression de gonflage critique.

1.  Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.
2. Contrôlez l'absence de dommages visibles sur les pneus → page 402.
3. Si le pneu ne présente pas de dommages visibles, roulez à vitesse modérée jusqu'à l'atelier le plus proche afin de contrôler et, si nécessaire, de rectifier la pression de gonflage des pneus.
4. Si le pneu est endommagé, remplacez la roue endommagée → page 413. Si nécessaire, adressez-vous à un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

Ou : colmatez le pneu endommagé et gonflez-le en utilisant le kit de crevaillon → page 422.

Message texte : **Pression des pneus trop faible!** L'avertissement signale une perte de pression de gonflage critique pour au moins un pneu.

1. Contrôlez et, si nécessaire, adaptez la pression de gonflage de tous les pneus → page 396.
2. Si la pression de gonflage des pneus ne peut pas être maintenue, remplacez le pneu.

Ou : remplacez la roue endommagée par la roue de secours ou la roue d'urgence et rendez-vous dans un atelier spécialisé et qualifié à cet effet → page 413.

Ou : colmatez le pneu endommagé et gonflez-le en utilisant le kit de crevaillon et rendez-vous dans un atelier spécialisé et qualifié à cet effet → page 422.

Message texte : **Veillez contrôler la pression des pneus.** L'avertissement signale une pression de gonflage réduite pour au moins un pneu.

1. Évitez d'effectuer de longs trajets et ne roulez pas à la vitesse maximale tant que l'alerte est affichée.
2. Contrôlez et, si nécessaire, adaptez la pression de gonflage de tous les pneus → page 396.

Dysfonctionnement du système de contrôle de la pression des pneus

Le témoin de contrôle clignote pendant environ 1 minute, puis reste allumé en jaune en permanence.

Au moins une roue équipée d'un capteur de pression de gonflage des pneus est montée, mais pas encore identifiée.

1. Roulez quelques minutes jusqu'à ce que le témoin de contrôle s'éteigne.

Une ou plusieurs roues sans capteur de pression de gonflage des pneus ont été montées, ou un capteur de pression de gonflage des pneus est défectueux.

1. Montez des roues dotées de capteurs de pression de gonflage des pneus en bon état de fonctionnement.

Il y a une perturbation radioélectrique entre un capteur et le système. Le fonctionnement du système peut être momentanément perturbé par les interférences de ces émetteurs fonctionnant sur la même gamme de fréquences.

1. Désactivez ou évitez les sources de parasites, telles que les émetteurs-récepteurs radio, les radiocommandes ou les jouets d'enfants.

Vous avez vissé des capuchons métalliques sur les valves du pneu et cela a bloqué le signal radio des capteurs de pression de gonflage des pneus.

1. Remplacez les capuchons métalliques par des capuchons en matière plastique.

Le système est défectueux.

1. Coupez le contact, puis remettez-le. Si le dysfonctionnement persiste, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé. <

Changement de roue

Entrée en matière

N'effectuez le changement de roue que si le véhicule est garé en toute sécurité, que vous êtes familiarisé avec les consignes de sécurité et les opérations nécessaires, et que vous disposez des outils adéquats. Certains véhicules sont livrés départ-usine sans cric ni clé démonte-roue. Dans ce cas, faites remplacer la roue dans un atelier spécialisé agréé.

Si le véhicule est livré départ usine avec un cric, celui-ci ne peut être utilisé que pour le changement d'une roue endommagée devant être remplacée. En cas d'endommagement des deux pneus d'un même côté du véhicule, des deux pneus d'un même essieu ou encore de tous les pneus, le cric livré départ usine ne doit pas être utilisé. Au lieu de cela, rendez-vous dans un atelier spécialisé et qualifié à cet effet. Effectuez toujours les opérations suivantes pour procéder au changement de roue.

1. Préparez le véhicule pour le changement de roue → page 414.
2. Retirez la roue de secours → page 415.

3. Retirez les capuchons de boulons de roue → page 417, → page 417, → page 418.
4. Desserrez les boulons de roue → page 419.
5. Levez le véhicule avec le cric → page 419.
6. Retirez la roue endommagée et montez la roue de secours ou la roue d'urgence → page 421.

MISE EN GARDE

Un changement de roue effectué au bord de la chaussée peut s'avérer dangereux.

Un véhicule ou une zone de travail mal sécurisés peuvent entraîner des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- N'effectuez le changement de roue que si vous êtes familiarisé avec les opérations nécessaires. Faites sinon appel à un atelier spécialisé agréé.

- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

- Garez votre véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation.

- Pour réduire le risque de déplacement involontaire du véhicule, arrêtez toujours le moteur et amenez le levier sélecteur en position **P**.

Pour réduire le risque de déplacement involontaire du véhicule, arrêtez toujours le moteur et engagez un rapport sur la boîte mécanique.

- Activez le frein de stationnement électronique.

- Amenez tous les passagers, en particulier les enfants, à une distance de sécurité suffisante de la zone de travail et à une distance sûre de la circulation.

- Activez le signal de détresse et mettez en place le triangle de présignalisation pour alerter les autres usagers de la route.

- Choisissez toujours une surface ferme et plane pour le levage du véhicule. Un sol incliné ou meuble peut faire riper le véhicule du cric. Utilisez, si nécessaire, un grand support stable sous le cric.

- Si le sol est glissant, par ex. du carrelage, utilisez un support antidérapant, par

ex. un tapis en caoutchouc, afin d'éviter que le cric ne dérape.

- Utilisez toujours des outils appropriés et en bon état lorsque vous changez une roue.
- Après avoir changé une roue, vérifiez immédiatement le couple de serrage des boulons de roue à l'aide d'une clé dynamométrique en parfait état de fonctionnement.
- Si votre véhicule est équipé d'un système de contrôle de l'état des pneus, vous devez immédiatement réadapter le système après le changement de roue → page 403.

 Si le modèle de roue de secours est différent de celui des autres roues du véhicule, par ex. si votre véhicule est équipé de pneus d'hiver ou d'une roue d'urgence, n'utilisez la roue de secours qu'en cas de crevaison, pour une durée limitée et en conduisant avec la prudence qui s'impose. Remplacez dès que possible la roue d'urgence par une roue normale.

Préparation du véhicule

 **Tenez compte des  au début de ce chapitre, à la page 413.**

Liste de contrôle

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué avant de procéder au changement de roue →  :

1. Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation. Tenez compte de toutes les informations importantes pour le stationnement → page 223. Le sol doit être ferme et plat. Un sol incliné ou meuble peut faire ripper le véhicule du cric. Utilisez, si nécessaire, un grand support stable sous le cric.
2. Activez le signal de détresse → page 14.
3. Faites descendre tous les occupants du véhicule et amenez-les à une distance de sécurité suffisante de la circulation, par ex. derrière une glissière de sécurité. Veuillez respecter les prescriptions nationales spécifiques relatives aux gilets rétro-réfléchissants.

4. Mettez en place le triangle de présignalisation afin que le véhicule soit bien visible par les autres usagers de la route.
5. Tournez le volant de sorte que les roues soient bien droites dans le sens de la marche.
6. Calez la roue du côté diagonalement opposé avec une pierre, des cales pliantes ou un objet similaire.
7. En cas de traction d'une remorque : dételez la remorque du véhicule tracteur et garez-la en toute sécurité → page 320.
8. En cas de compartiment de charge chargé : sortez le chargement.
9. Retirez la roue de secours de son support et retirez l'outillage de bord du véhicule.

MISE EN GARDE

Cette liste de contrôle est importante pour votre propre sécurité. Sa non-observation risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Effectuez toujours les opérations indiquées dans la liste de contrôle.
- Respectez les mesures de sécurité générales en vigueur.

Retrait de la roue de secours ou de la roue d'urgence

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 413.**

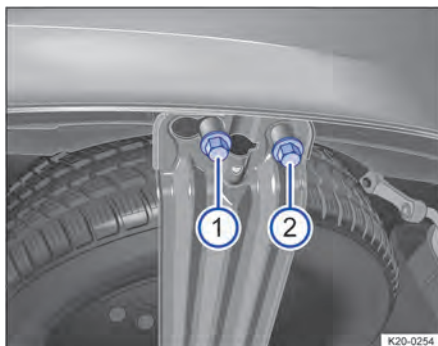


Fig. 219 Sous le véhicule : vis de sûreté ① et vis de fixation ② du support de roue de secours

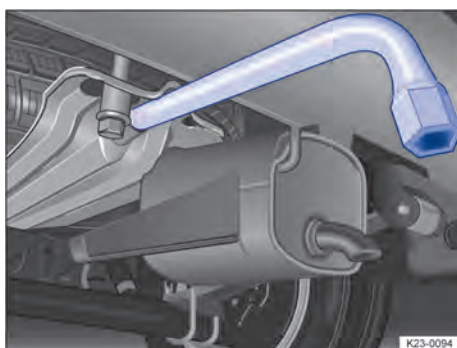


Fig. 220 Sous le véhicule : support de roue de secours avec clé démonte-roue en place

Retrait de la roue de secours

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué → ⚠.

1. Desserrez la vis de sûreté → fig. 219 ① à l'aide de la clé démonte-roue comprise dans l'outillage de bord jusqu'à ce qu'elle tourne dans le vide.
2. Dévissez entièrement la vis de fixation → fig. 219 ②.

Le support de roue de secours porte maintenant sur la vis de sûreté.

3. Insérez la clé démonte-roue dans son support → fig. 220.
4. Saisissez la clé démonte-roue des deux mains.
5. Soulevez la clé démonte-roue conjointement avec le support de roue de secours et amenez la clé démonte-roue vers la droite. La tête de la vis de sûreté et l'évidement sur le support de la roue de secours doivent coïncider.
6. Guidez la clé démonte-roue conjointement avec le support de la roue de secours vers le bas.
7. Retrait de la roue de secours

Rangement de la roue défectueuse

1. Placez la roue remplacée dans le support de roue de secours.
2. Insérez la clé démonte-roue dans son support → fig. 220.
3. Saisissez la clé démonte-roue des deux mains.
4. Soulevez la clé démonte-roue conjointement avec le support de roue de secours et amenez la clé démonte-roue vers la gauche. Le support de roue de secours doit porter sur la vis de sûreté.
5. Tirez la clé démonte-roue hors du support.
6. Vissez entièrement la vis de fixation → fig. 219 ② à l'aide de la clé démonte-roue.
7. Vissez entièrement la vis de sûreté → fig. 219 ① à l'aide de la clé démonte-roue.
8. Serrez la vis de fixation et la vis de sûreté à l'aide de la clé démonte-roue. Le couple de serrage est de 60 Nm.

Après avoir rangé la roue de secours, vérifiez immédiatement le couple de serrage à l'aide d'une clé dynamométrique en parfait état de fonctionnement.

Si le modèle de roue de secours se différencie des autres roues du véhicule

Si le modèle de roue de secours est différent de celui des autres roues du véhicule, par ex. si votre véhicule est équipé de pneus d'hiver ou d'une roue d'urgence, n'utilisez la roue de secours qu'en cas de

crevaison, pour une durée limitée et en conduisant avec la prudence qui s'impose → .

Celle-ci doit être remplacée dès que possible par une roue normale opérationnelle.

Tenez compte des recommandations pour la conduite :

- Ne roulez pas à plus de 80 km/h (env. 50 mph).
- Évitez d'accélérer à pleins gaz, de freiner brusquement et de conduire à vive allure dans les virages !
- N'utilisez pas de chaînes à neige sur la roue d'urgence → page 401.
- Après avoir monté la roue de secours ou d'urgence, contrôlez dès que possible la pression de gonflage du pneu → page 396.

Il est conseillé de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours ou de la roue d'urgence en même temps que les autres roues du véhicule, et ce au moins une fois par mois. La roue de secours reçoit la pression de gonflage maximale admissible pour le véhicule → page 396.

MISE EN GARDE

Une utilisation incorrecte de la roue de secours ou de la roue d'urgence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents graves ainsi que des blessures mortelles.

- N'utilisez en aucun cas la roue de secours ou roue d'urgence si elle est endommagée ou si ses indicateurs d'usure sont atteints.
- Si la roue de secours diffère des autres roues du véhicule ou si vous utilisez une roue d'urgence : Ne roulez jamais à plus de 80 km/h (50 mph).
- Certains véhicules peuvent être équipés d'une roue d'urgence au lieu d'une roue de secours. La roue d'urgence se reconnaît à son autocollant indiquant « 80 km/h » ou « 50 mph ». Ce marquage correspond à la vitesse maximale admissible pour les pneus en question. Ne recouvrez pas l'autocollant lors de l'utilisation de la roue.

- Ne parcourez jamais plus de 200 km (125 miles) avec une roue d'urgence, si celle-ci est montée sur un essieu moteur.
- Évitez d'accélérer à pleins gaz, de freiner brusquement et de conduire à vive allure dans les virages.
- Remplacez dès que possible la roue d'urgence par une roue normale. La roue d'urgence n'est prévue que pour une utilisation de courte durée.
- Fixez toujours la roue d'urgence à l'aide des boulons de roue livrés en première monte.
- Ne conduisez jamais avec plus d'une roue d'urgence.
- Ne roulez jamais avec plus d'une roue de secours différente des autres roues du véhicule.
- Après la mise en place de la roue d'urgence ou de la roue de secours, contrôlez dès que possible la pression de gonflage des pneus → page 396.
- N'utilisez pas de chaînes à neige sur la roue d'urgence.
- En cas de traction d'une remorque, ne montez jamais une roue d'urgence sur l'essieu arrière → page 320.

MISE EN GARDE

Le non-respect de l'ordre des opérations à effectuer lors du retrait de la roue de secours peut entraîner de graves blessures.

- Effectuez les opérations dans l'ordre indiqué.

 Si possible, fixez en toute sécurité la roue de secours, la roue d'urgence ou la roue défectueuse dans le support de la roue de secours situé sous le véhicule.

 Selon leur niveau d'équipement, certains véhicules peuvent être équipés en usine d'un support de roue de secours dans le compartiment de charge. <

Retrait et mise en place de l'enjoliveur central

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 413.**

Retrait de l'enjoliveur central



Fig. 221 Retrait de l'enjoliveur central (schéma de principe)

L'enjoliveur central sert à protéger les boulons de roue et doit être remis en place après le changement de roue.

1. Retirez le crochet d'extraction de l'outillage de bord → page 346 et accrochez-le sur l'arête de l'enjoliveur central → fig. 221.
2. Retirez l'enjoliveur central dans le sens de la flèche → fig. 221.

Mise en place de l'enjoliveur central

1. Placez l'enjoliveur central au milieu de la jante et pressez-le contre la jante jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière perceptible.

⚠ MISE EN GARDE

Des caches de passage de roue inappropriés et un mauvais montage des caches de passage de roue peuvent causer des blessures graves et des accidents.

Des caches de passage de roue mal montés peuvent se détacher pendant la marche du véhicule et mettre en danger les autres usagers de la route.

- N'utilisez pas de caches de roue endommagés.

- Vérifiez que l'enjoliveur est bien fixé sur toute sa circonférence.

⚠ MISE EN GARDE

Des caches de roues mal installés peuvent interrompre ou réduire l'arrivée d'air pour le refroidissement des freins. Cela s'applique également en cas de montage ultérieur de caches de roue. Une arrivée d'air insuffisante peut entraîner une distance de freinage bien plus longue.

Cela peut entraîner des accidents graves ainsi que des blessures mortelles.

- Vérifiez que l'enjoliveur est bien fixé sur toute sa circonférence.

Dépose et repose de l'enjoliveur de roue plein

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 413.**

Dépose de l'enjoliveur de roue plein

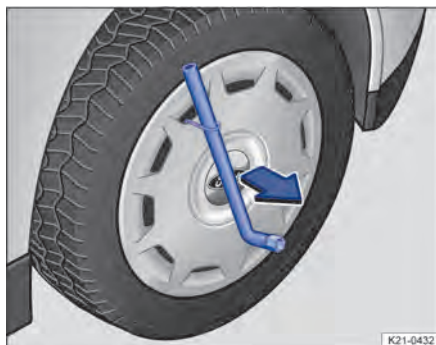


Fig. 222 Retrait de l'enjoliveur de roue plein (schéma de principe)

L'enjoliveur de roue sert à protéger les boulons de roue et doit être remis en place après le changement de la roue.

1. Prenez le crochet d'extraction dans l'outillage de bord → page 346.
2. Accrochez le crochet d'extraction dans l'un des évidements de l'enjoliveur de roue plein.
3. Retirez l'enjoliveur de roue plein dans le sens de la flèche à l'aide du crochet d'extraction. Si nécessaire, utilisez une

clé démonte-roues pour le retirer
→ fig. 222.

Repose de l'enjoliveur de roue plein

1. Vérifiez que le boulon antivol de roue est positionné correctement → page 421.
2. Appliquez l'enjoliveur de roue plein sur la jante de sorte que la découpe de valve se trouve au-dessus de la valve du pneu. Veillez à ce que l'enjoliveur s'encliquette correctement sur toute sa circonférence.

⚠ MISE EN GARDE

Des caches de passage de roue inappropriés et un mauvais montage des caches de passage de roue peuvent causer des blessures graves et des accidents.

Des caches de roue mal montés peuvent se détacher pendant la marche du véhicule et mettre en danger les autres usagers de la route.

- N'utilisez pas de caches de roue endommagés.
- Assurez-vous que l'enjoliveur s'encliquette correctement sur toute sa circonférence.

⚠ MISE EN GARDE

Des caches de passage de roue mal montés peuvent interrompre ou réduire la ventilation nécessaire au refroidissement des freins. Cela s'applique également en cas de montage ultérieur de caches de roue. Une arrivée d'air insuffisante peut entraîner une distance de freinage bien plus longue.

Cela peut entraîner des accidents graves ainsi que des blessures mortelles.

- Vérifiez que la découpe de valve dans l'enjoliveur de roue plein se trouve dans la bonne position.
- Assurez-vous que l'enjoliveur s'encliquette correctement sur toute sa circonférence.

⚠ AVERTISSEMENT

Il se peut que l'enjoliveur de roue plein soit vissé solidement et endommagé lors du retrait.

- Ne retirez pas l'enjoliveur de roue plein vissé en forçant.

Dépose et pose des capuchons des boulons de roue

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 413.**

Dépose des capuchons



Fig. 223 Dépose des capuchons de boulons de roue (schéma de principe)

Les capuchons servent à protéger les boulons de roue et doivent tous être correctement remis en place après le remplacement de la roue.

1. Prenez l'outil d'extraction dans l'outillage de bord → page 346.
2. Saisissez le capuchon avec l'outil d'extraction et retirez-le du boulon de roue dans le sens de la flèche → fig. 223.

Pose des capuchons

1. Enfoncez le capuchon sur les boulons de roue jusqu'en butée.

Le boulon antivol de roue possède un capuchon spécifique. Ce capuchon ne peut être monté que sur un boulon antivol de roue et non sur un boulon de roue classique.

Desserrage des boulons de roue

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 413.**



Fig. 224 desserrage des boulons de roue

Pour desserrer les boulons de roue, utilisez une clé démonte-roue appropriée.

Ne desserrez les boulons de roue que d'un tour environ tant que le véhicule n'est pas soulevé avec le cric.

1. Placez la clé démonte-roue jusqu'en butée sur le boulon de roue.
2. Saisissez l'extrémité de la clé démonte-roue et tournez le boulon de roue d'environ un tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre → ⚠.

i Si vous ne parvenez pas à desserrer un boulon de roue, appuyez prudemment avec le pied sur l'extrémité de la clé démonte-roue. Pendant cette opération, retenez-vous au véhicule et veillez à être bien d'aplomb.

Desserrage du boulon antivol de roue

1. Sortez l'adaptateur pour boulons antivol de roue de l'outillage de bord.
2. Enfoncez l'adaptateur sur le boulon antivol de roue jusqu'en butée.
3. Enfoncez la clé démonte-roue sur l'adaptateur jusqu'en butée.
4. Saisissez l'extrémité de la clé démonte-roue et tournez le boulon de roue d'environ un tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre → ⚠.

i Si vous ne parvenez pas à desserrer un boulon de roue, appuyez prudemment avec le pied sur l'extrémité de la clé démonte-roue. Pendant cette opération, retenez-vous au véhicule et veillez à être bien d'aplomb.

⚠ MISE EN GARDE

Si les boulons de roues sont retirés ou desserrés de plus d'un tour avant le levage du véhicule, la roue peut tomber et le véhicule peut basculer.

Cela risque de provoquer de graves blessures.

- Ne desserrez les boulons de roue que d'un tour environ tant que le véhicule n'est pas levé avec le cric.
- Ne placez jamais une partie du corps, par ex. le bras, sous le véhicule pendant que vous desserrez les boulons de roues.

Levage du véhicule à l'aide du cric

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 413.**

Points de prise



Fig. 225 Au niveau du bas de caisse latéral : repères pour les points de prise du cric

Positionnez le cric uniquement sur les renforts du soubassement qui se trouvent derrière les repères de la carrosserie → fig. 225. Choisissez le point de prise qui se trouve à proximité de la roue à changer → ⚠.

Mise en place du cric

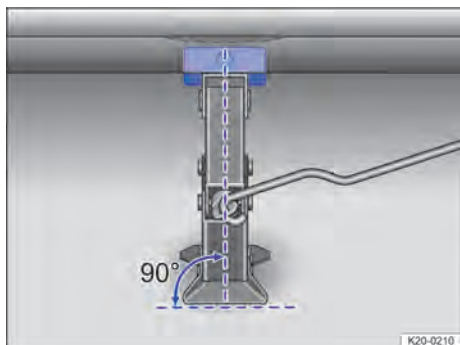


Fig. 226 Orientation correcte du cric

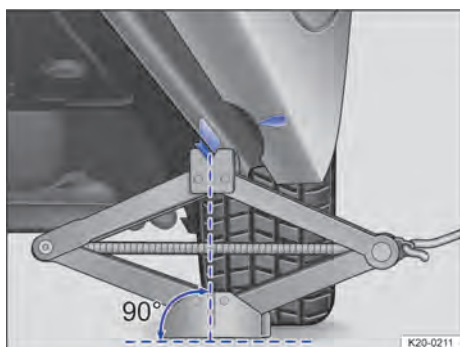


Fig. 227 Orientation correcte du cric

Liste de contrôle

Pour votre propre sécurité, veuillez respecter les manipulations suivantes dans l'ordre indiqué → ⚠ :

1. Accrochez la manivelle dans son logement sur le cric (en fonction de l'équipement du véhicule).
2. Sous le véhicule, cherchez le point de prise du cric → [fig. 225](#) qui se trouve le plus près possible de la roue à remplacer.
3. Déployez le cric sous le point de prise en tournant la manivelle jusqu'à ce qu'il soit encore possible de le positionner sous le véhicule.
4. Assurez-vous que toute la surface du pied du cric est bien en contact avec le sol et que le pied du cric se trouve exactement sous le point de prise → [fig. 226](#) et → [fig. 227](#).
5. Orientez le cric tout en continuant à déployer sa griffe jusqu'à ce que celle-ci enserre le point de prise du cric situé sous le véhicule → [fig. 227](#).
6. Continuez à déployer le cric en tournant la manivelle jusqu'à ce que la roue décolle du sol.

⚠ MISE EN GARDE

Cette liste de contrôle est importante pour votre propre sécurité. Sa non-observation risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Suivez toujours les opérations indiquées dans la liste de contrôle.
- Respectez les mesures de sécurité générales en vigueur.

⚠ MISE EN GARDE

Une utilisation incorrecte du cric peut faire riper le véhicule du cric et causer des blessures graves, voire mortelles.

- Ne levez jamais le véhicule si plusieurs roues sont endommagées.
- Ne soulevez jamais le véhicule lorsque le moteur tourne.
- Ne démarrez jamais le moteur lorsque le véhicule est levé. Les vibrations du moteur peuvent faire tomber le véhicule du cric.
- Placez le cric uniquement aux points de prise indiqués. La griffe du cric doit saisir le talon du bas de caisse → [fig. 227](#).
- Utilisez uniquement un cric agréé par le constructeur pour votre véhicule. D'autres crics et même ceux prévus pour d'autres modèles risqueraient de riper.
- Soulevez uniquement le véhicule sur une surface plane et solide. Un sol incliné ou meuble peut faire riper le véhicule du cric. Utilisez, si nécessaire, un grand support stable sous le cric.
- Pour éviter que le cric ne glisse sur une surface lisse, par exemple du carrelage, utilisez un support antidérapant, par exemple un tapis en caoutchouc.
- Ne placez jamais une partie du corps (par ex. le bras) sous le véhicule lorsque celui-ci est levé uniquement par le cric. Si des travaux doivent être effec-

tués sous le véhicule, sécurisez-le en l'étayant en plus avec des chandelles appropriées.

Changement de roue

📖 Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 413.

Dépose d'une roue



Fig. 228 Dévissage des boulons de roue avec la clé de roue

1. Tenez compte de la liste de contrôle → page 414.
2. Desserrez les boulons de roue → page 419.
3. Levez le véhicule → page 419.
4. Dévissez entièrement les boulons de roue desserrés à l'aide de la clé de roue → fig. 228 et posez-les sur un support propre.
5. Retirez la roue.

Montage de la roue de secours ou de la roue d'urgence

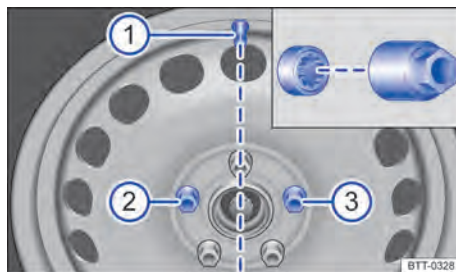


Fig. 229 Valve de pneu ① et emplacements de montage du boulon antivol de roue ② ou ③

1. Tenez compte du sens de rotation du pneu → page 428.
2. Mettez la roue en place.
3. Mettez le boulon antivol de roue sur la position correcte. Vissez-le dans le sens des aiguilles d'une montre avec l'adaptateur et serrez-le légèrement.

En cas de roue avec enjoliveur de roue plein, le boulon antivol de roue doit être vissé en position → fig. 229 ② ou ③ par rapport à la position de la valve du pneu ①. Il n'est sinon pas possible de monter l'enjoliveur de roue plein.

4. Vissez tous les boulons de roue dans le sens des aiguilles d'une montre et serrez-les légèrement à l'aide de la clé démonte-roue.
5. Abaissez le véhicule à l'aide du cric.
6. Serrez fermement tous les boulons de roue dans le sens des aiguilles d'une montre à l'aide de la clé démonte-roue → ⚠. Ne suivez pas l'ordre de positionnement des boulons sur la roue mais serrez toujours des boulons opposés.
7. Montez les capuchons ou le cache de roue → page 417, → page 417, → page 418.

Après le changement de roue

1. Nettoyez la roue remplacée et rangez-la correctement dans le coffre à bagages → page 415.

2. Si nécessaire, nettoyez l'outillage de bord et rangez-le en toute sécurité dans le véhicule → page 345.
3. Faites immédiatement contrôler le couple de serrage des boulons et écrous de roue → page 398.
4. Faites remplacer la roue endommagée dès que possible.

Couple de serrage des boulons de roue

Couple de serrage prescrit des boulons de roue pour les jantes en acier et en alliage léger :

— 140 Nm (103 ft-lbs).

Après avoir changé une roue, vérifiez immédiatement le couple de serrage à l'aide d'une clé dynamométrique en parfait état de fonctionnement.

Avant de contrôler le couple de serrage, vous devez remplacer les boulons de roue corrodés et difficiles à visser et nettoyer les taraudages du moyeu de roue.

Ne graissez ou n'huilez jamais les boulons de roue et les filetages des moyeux de roue. Ils peuvent se desserrer pendant la marche du véhicule, même s'ils ont été serrés au couple prescrit.

⚠ MISE EN GARDE

Si les boulons de roue sont serrés à un couple insuffisant, les boulons de roue et la roue peuvent se détacher pendant la marche. Un couple de serrage excessif peut endommager les boulons de roue et les filetages.

Un mauvais serrage ou l'absence de boulons de roues peuvent entraîner une perte de contrôle du véhicule, de graves accidents et des blessures mortelles.

- Serrez toujours les boulons de roue au couple de serrage adéquat. Si vous ne disposez pas d'une clé dynamométrique, serrez les boulons de roue à l'aide de la clé démonte-roue, puis faites immédiatement contrôler le couple de serrage dans l'atelier spécialisé agréé le plus proche.
- Ne roulez jamais avec des boulons de roue manquants ou insuffisamment serrés.

- Utilisez toujours les boulons de roue correspondant aux jantes et au type de véhicule appropriés.
- Ne graissez ou n'huilez jamais les boulons de roue et les taraudages des moyeux de roue. Ils peuvent se desserrer pendant la marche du véhicule, même s'ils ont été serrés au couple prescrit.
- Veillez à ce que les boulons de roues et les taraudages des moyeux de roue restent propres, faciles à serrer et exempts d'huile et de graisse.
- Ne desserrez jamais les assemblages vissés sur les jantes à anneau vissé.

⚠ MISE EN GARDE

Des boulons de roues inadaptés peuvent se desserrer pendant le trajet et entraîner une perte de contrôle du véhicule, de graves accidents et des blessures mortelles.

- Utilisez toujours les boulons de roue correspondant aux jantes et au type de véhicule appropriés.
- N'utilisez jamais des boulons de roue différents.

 Après un changement de roue, le témoin de contrôle du système de contrôle de la pression des pneus peut indiquer un dysfonctionnement du système → page 407, → page 408.



Kit de crevaison

📖 Entrée en matière

Selon le pays, le véhicule peut être livré avec un kit de crevaison.

Le kit de crevaison vous permet de colmater provisoirement de manière fiable les dommages de la bande de roulement causés par des corps étrangers ou des perforations du pneu d'un diamètre inférieur à 6 mm environ (15/64 po). Les corps étrangers, par ex. vis, ne doivent pas être retirés du pneu !

Après avoir rempli le pneu de produit d'étanchéité, recontrôlez impérativement la pression de gonflage des pneus environ

10 minutes après avoir repris la route et adaptez-la.

En cas d'endommagement de plusieurs pneus du véhicule, faites appel à un atelier spécialisé et qualifié à cet effet. Le kit de crevaison n'est conçu que pour le gonflage d'un seul pneu.

N'utilisez le kit de crevaison que si le véhicule est garé en toute sécurité et que vous êtes familiarisé avec les opérations nécessaires et les consignes de sécurité ! Adressez-vous sinon à un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

Le produit de colmatage des pneus ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :

- En cas de dommage sur la jante.
- Lorsque la température extérieure est inférieure à -30 °C (-22 °F).
- En cas d'entailles ou de perforations du pneu d'une taille supérieure à 6 mm (environ 15/64 po).
- Si vous avez roulé avec une très faible pression de gonflage des pneus voire avec un pneu à plat.
- Lorsque la date limite de conservation de la bouteille de produit de colmatage des pneus est écoulée.
- Lorsque vous avez retiré un corps étranger du pneu.

⚠ MISE EN GARDE

L'utilisation du kit de crevaison au bord de la chaussée peut s'avérer dangereuse.

Un véhicule ou une zone de travail mal sécurisés peuvent entraîner des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- N'utilisez le kit de crevaison que si vous êtes familiarisé avec les opérations nécessaires. Faites sinon appel à un atelier spécialisé agréé.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.
- Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation → page 80, → page 223.
- Veillez à ce que le sol soit plat et ferme.
- Tous les passagers, en particulier les enfants, doivent toujours se tenir à une

distance de sécurité suffisante de la zone de travail.

- Activez le signal de détresse et mettez en place le triangle de présignalisation pour alerter les autres usagers de la route.
- Lorsque vous utilisez le kit de crevaison, ne levez jamais le véhicule à l'aide d'un cric, même si celui-ci est homologué pour le véhicule.

⚠ MISE EN GARDE

Un pneu gonflé avec du produit de colmatage n'a pas les mêmes qualités routières qu'un pneu non endommagé.

Une sollicitation trop importante du pneu colmaté peut entraîner des accidents graves, voire des blessures mortelles.

- Ne roulez jamais à plus de 80 km/h (50 mph).
- Évitez d'accélérer à pleins gaz, de freiner brusquement et de conduire à vive allure dans les virages.
- Roulez pendant 10 minutes sans dépasser 80 km/h (50 mph), puis contrôlez le pneu.
- Faites remplacer au plus vite un pneu colmaté à l'aide du kit de crevaison. Le kit de crevaison est prévu uniquement en cas d'urgence, pour vous permettre de rouler jusqu'à l'atelier spécialisé agréé le plus proche.

⚠ ATTENTION

Le produit de colmatage des pneus peut être nocif en cas de contact avec la peau.

- En cas de contact avec la peau, nettoyez immédiatement le produit de colmatage des pneus à l'aide d'un chiffon ou d'un autre objet approprié.
- Conservez le kit de crevaison hors de la portée des enfants.



Mettez au rebut, conformément à la législation en vigueur, le produit de colmatage des pneus provenant de bouteilles entamées usagées ou périmées.



Les bouteilles de produit de colmatage des pneus neuves sont disponibles auprès d'un atelier spécialisé agréé.

i Tenez compte des indications contenues dans la notice d'utilisation du fabricant du kit de crevaison.

- Respectez les mesures de sécurité générales en vigueur.

Préparation du véhicule

Tenez compte des ⚠ et ⚡ au début de ce chapitre, à la page 422.

Liste de contrôle

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué → ⚠.

1. Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation et sur une surface ferme et plane. Tenez compte de toutes les informations importantes pour le stationnement → page 223.
2. Activez le signal de détresse → page 14.
3. Faites descendre tous les occupants du véhicule et amenez-les à une distance de sécurité suffisante de la circulation, par ex. derrière une glissière de sécurité. Veuillez respecter les prescriptions nationales spécifiques relatives aux gilets rétro-réfléchissants.
4. Mettez en place le triangle de présignalisation afin que le véhicule soit bien visible par les autres usagers de la route.
5. Vérifiez si une réparation est possible avec le kit de crevaison → page 422.
6. En cas de traction d'une remorque : dételez la remorque du véhicule tracteur et garez-la en toute sécurité → page 320.
7. En cas de compartiment de charge chargé : sortez le chargement.
8. Sortez le kit de crevaison du véhicule.
9. Ne retirez pas les corps étrangers (par ex. une vis) du pneu.

⚠ MISE EN GARDE

Cette liste de contrôle est importante pour votre propre sécurité. Sa non-observation risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Effectuez toujours les opérations indiquées dans la liste de contrôle.

Colmatage et gonflage du pneu

Tenez compte des ⚠ et ⚡ au début de ce chapitre, à la page 422.

Colmatage du pneu

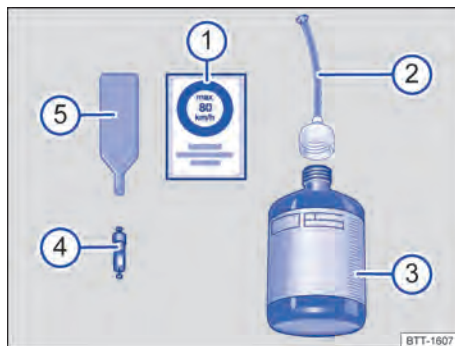


Fig. 230 Éléments du kit de crevaison (schéma de principe)

- ① Autocollant indiquant la limitation de vitesse « max. 80 km/h » ou « max. 50 mph »
- ② Flexible de remplissage avec bouchon
- ③ Bouteille de produit de colmatage des pneus
- ④ Obus de valve de rechange
- ⑤ Extracteur d'obus de valve

i L'extracteur d'obus de valve → fig. 230 ⑤ possède, en son extrémité inférieure, une fente qui s'adapte à l'obus de valve. Cela constitue la seule possibilité de retirer l'obus de valve puis de la réinsérer dans la valve du pneu. Il en va de même pour l'obus de valve de rechange ④.

1. Collez l'autocollant du kit de crevaison → fig. 230 ① sur le tableau de bord, de manière à ce qu'il se trouve dans le champ de vision du conducteur.
2. Dévissez le capuchon de la valve du pneu.
3. Dévissez l'obus de la valve du pneu à l'aide de l'extracteur d'obus

→ fig. 230 ⑤ et placez-le sur un support propre.

4. Secouez plusieurs fois énergiquement la bouteille de produit de colmatage des pneus → fig. 230 ③.
5. Vissez fermement le flexible de remplissage du pneu → fig. 230 ② sur la bouteille de produit de colmatage des pneus dans le sens des aiguilles d'une montre. Le film situé sur le bouchon est alors automatiquement percé.
6. Retirez l'obturateur du flexible de remplissage du pneu → fig. 230 ② et insérez l'extrémité libre du flexible de remplissage sur la valve du pneu.
7. Tenez la bouteille avec le fond vers le haut et remplissez le pneu avec la totalité du produit de colmatage contenu dans la bouteille.
8. Retirez la bouteille de produit de colmatage vide de la valve.
9. Revissez l'obus sur la valve du pneu à l'aide de l'extracteur d'obus → fig. 230 ⑤.

Gonflage du pneu (variante 1)

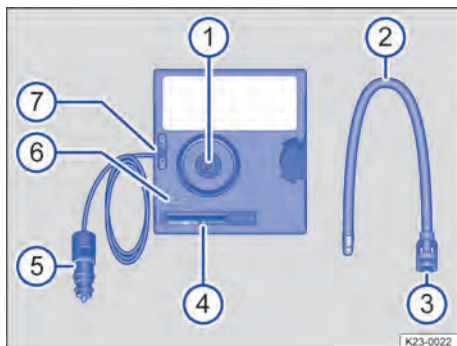


Fig. 231 Compresseur du kit de crevaison (schéma de principe)

- ① Support du flexible de gonflage de pneu
- ② Flexible de gonflage de pneu
- ③ Écrou à oreilles
- ④ Indicateur de pression de gonflage des pneus
- ⑤ Connecteur 12 V

- ⑥ Touche de décharge de pression d'air
- ⑦ Interrupteur Marche/Arrêt

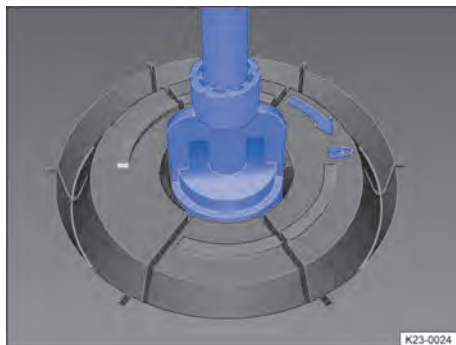


Fig. 232 Mise en place du flexible de gonflage du pneu

i Le compresseur du kit de crevaison peut être branché sur la prise de courant 12 V même si l'indication de puissance figurant sur la plaque du constructeur du compresseur d'air est supérieure à la puissance absorbée maximale de la prise de courant.

1. Retirez le flexible de gonflage du pneu → fig. 231 ② situé sur le dos du compresseur.
2. Insérez le flexible de gonflage du pneu → fig. 231 ② avec l'écrou à oreilles ③ dans le support pour flexible de gonflage du pneu ① en veillant à ce que l'écrou soit orienté vers ⚙.
3. Tournez l'écrou à oreilles → fig. 231 ③ dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que l'écrou à oreilles soit dirigé vers ⚙ → fig. 232.
4. Vissez fermement le flexible de gonflage → fig. 231 ② du compresseur sur la valve du pneu.
5. Démarrez le moteur du véhicule et laissez-le tourner.
6. Branchez le connecteur 12 V → fig. 231 ⑤ dans une prise de courant 12 V du véhicule → page 250.
7. Mettez le compresseur en marche à l'aide de l'interrupteur Marche/Arrêt → fig. 231 ⑦.

8. Faites fonctionner le compresseur jusqu'à l'obtention d'une pression de 2,0 à 2,5 bar (29 à 36 psi/200 à 250 kPa).
9. Arrêtez le compresseur.

Si une pression de gonflage de 2,0 à 2,5 bar (29 à 36 psi/200 à 250 kPa) ne peut pas être atteinte :

1. Dévissez le flexible de gonflage de la valve du pneu.
2. Avancez ou reculez le véhicule d'environ 10 mètres (33 pieds) pour que le produit de colmatage puisse se répartir dans le pneu.
3. Vissez de nouveau fermement le flexible de gonflage du compresseur d'air sur la valve du pneu et répétez l'opération de gonflage.
4. Si la pression de gonflage nécessaire ne peut toujours pas être atteinte, c'est que le pneu est trop endommagé. Le pneu ne peut donc pas être colmaté avec le kit de crevaisson. Arrêtez de rouler → ⚠. Adressez-vous à un atelier spécialisé qualifié.

Poursuite du trajet

1. Déconnectez le compresseur et dévissez le flexible de remplissage du pneu de la valve du pneu.
2. Quand une pression de gonflage de 2,0 à 2,5 bar (29 à 36 psi/200 à 250 kPa) a été atteinte, poursuivez immédiatement votre route à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mph).
3. Au bout de 10 minutes, contrôlez la pression de gonflage des pneus.

Gonflage du pneu (variante 2)

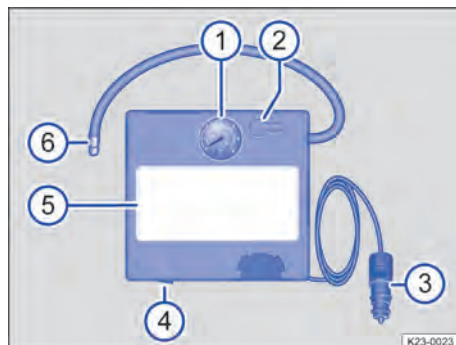


Fig. 233 Compresseur du kit de crevaisson (schéma de principe)

- ① Indicateur de pression de gonflage des pneus
- ② Touche de décharge de pression d'air
- ③ Connecteur 12 V
- ④ Interrupteur Marche/Arrêt
- ⑤ Compresseur
- ⑥ Flexible de gonflage de pneu

i Le compresseur du kit de crevaisson peut être branché sur la prise de courant 12 V même si l'indication de puissance figurant sur la plaque du constructeur du compresseur d'air est supérieure à la puissance absorbée maximale de la prise de courant.

1. Vissez fermement le flexible de gonflage → fig. 233 ⑥ du compresseur sur la valve du pneu.
2. Démarrez le moteur du véhicule et laissez-le tourner.
3. Branchez le connecteur 12 V → fig. 233 ③ dans une prise de courant 12 V du véhicule → page 250.
4. Mettez le compresseur en marche à l'aide de l'interrupteur Marche/Arrêt → fig. 233 ④.
5. Faites fonctionner le compresseur jusqu'à l'obtention d'une pression de 2,0 à 2,5 bar (29 à 36 psi/200 à 250 kPa).
Durée maximale de fonctionnement : 10 minutes → ①.
6. Arrêtez le compresseur.

Si une pression de gonflage de 2,0 à 2,5 bar (29 à 36 psi/200 à 250 kPa) ne peut pas être atteinte :

1. Dévissez le flexible de gonflage de la valve du pneu.
2. Avancez ou reculez le véhicule d'environ 10 mètres (33 pieds) pour que le produit de colmatage puisse se répartir dans le pneu.
3. Vissez de nouveau fermement le flexible de gonflage du compresseur d'air sur la valve du pneu et répétez l'opération de gonflage.
4. Si la pression de gonflage nécessaire ne peut toujours pas être atteinte, c'est que le pneu est trop endommagé. Le pneu ne peut donc pas être colmaté avec le kit de crevaillon. Arrêtez de rouler → ⚠. Adressez-vous à un atelier spécialisé qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Le compresseur peut surchauffer et être endommagé en cas de fonctionnement prolongé.

- Arrêtez le compresseur au plus tard au bout de 10 minutes de fonctionnement.
- Laissez le compresseur refroidir quelques minutes avant de le remettre en marche.

Poursuivez votre route

1. Déconnectez le compresseur d'air et dévissez le flexible de gonflage du pneu de la valve du pneu.
2. Quand une pression de gonflage de 2,0 à 2,5 bar (29 à 36 psi/200 à 250 kPa) a été atteinte, poursuivez immédiatement votre route à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mph).
3. Au bout de 10 minutes, contrôlez la pression de gonflage des pneus.

Contrôle après un trajet de 10 minutes

1. Arrêtez le véhicule en toute sécurité sur une surface plane et solide dès que l'occasion se présente, par ex. sur un parking.
2. Raccordez de nouveau le flexible de gonflage du pneu → fig. 231 ② ou → fig. 233 ⑥ et consultez la pression de

gonflage indiquée sur l'indicateur de pression de gonflage des pneus → fig. 231 ④ ou → fig. 233 ①.

Pression inférieure ou égale à 1,3 bar (19 psi/130 kPa) :

1. **⛔ Arrêtez de rouler !** Le kit de crevaillon ne permet pas de colmater suffisamment le pneu → ⚠. Adressez-vous à un atelier spécialisé qualifié.

Pression supérieure ou égale à 1,4 bar (20 psi/140 kPa) :

1. Ramenez la pression de gonflage des pneus à la valeur qui convient.
2. Poursuivez votre route avec précaution jusqu'à l'atelier spécialisé agréé le plus proche à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mph).
3. Faites remplacer un pneu endommagé dans un atelier spécialisé agréé.

⚠ MISE EN GARDE

Lors du gonflage, le flexible de gonflage des pneus et le compresseur peuvent devenir brûlants et provoquer des brûlures en cas de contact.

- Protégez-vous les mains et la peau des pièces brûlantes.
- Ne posez pas le flexible de gonflage du pneu et le compresseur brûlants sur des matériaux inflammables.
- Laissez bien refroidir le flexible de gonflage du pneu et le compresseur avant de les ranger.

⚠ MISE EN GARDE

Si le kit de crevaillon ne permet pas de colmater suffisamment le pneu défectueux, ce dernier se dégonfle en cours de route.

Cela peut entraîner une crevaillon, une perte de contrôle du véhicule, un accident, et même des blessures graves ou la mort.

- Si vous ne pouvez pas gonfler le pneu à au moins 2,0 bar (29 psi/200 kPa), cela signifie que le pneu est trop endommagé. Le produit de colmatage n'est pas en mesure de colmater le

pneu. Arrêtez de rouler ! Faites plutôt appel à un atelier spécialisé agréé.

- Si la pression de gonflage du pneu est inférieure à 1,3 bar (19 psi/130 kPa) au

bout de 10 minutes, arrêtez de rouler. Faites plutôt appel à un atelier spécialisé agréé.

Caractéristiques des pneus

Marquage des pneus et type de pneus

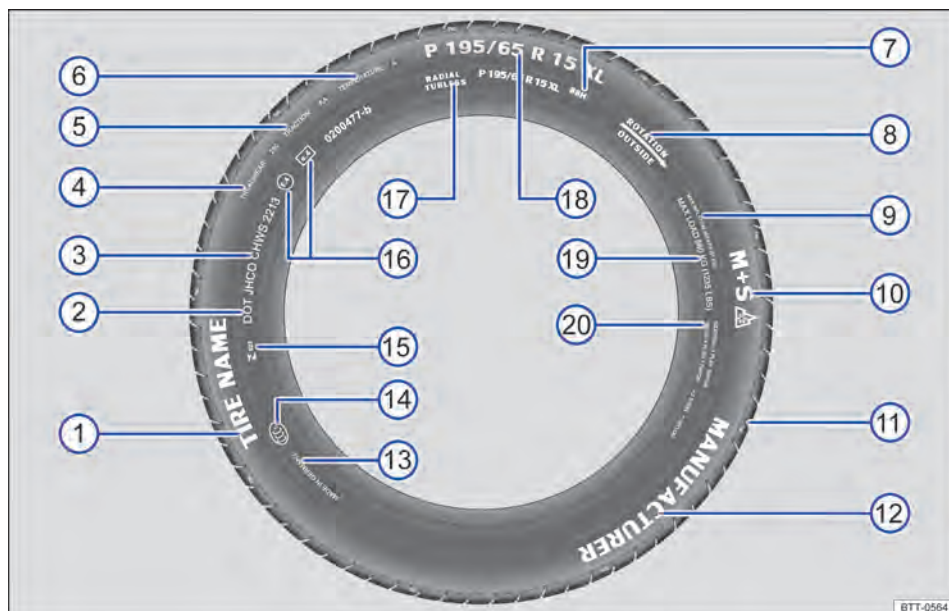


Fig. 234 Marquage international des pneus

Marquage des pneus (exemple), signification

①	Nom du produit	Désignation individuelle du pneu par le fabricant
②	DOT	Le pneu est conforme à la législation en vigueur du ministère des Transports des États-Unis, responsable des normes de sécurité relatives aux pneus (Department of Transportation).
③	JHCO CHWS 2213	Numéro d'identification de pneu (TIN – parfois sur sa face intérieure seulement) et date de fabrication : JHCO CHWS 2213 Code de l'usine de fabrication et indications du fabricant relatives à la taille et aux caractéristiques du pneu. Date de fabrication : 22e semaine de l'année 2013.
Informations pour l'utilisateur final concernant les valeurs comparatives des pneus de base indiqués (méthodes de test normalisées) → page 444 :		

Marquage des pneus (exemple), signification

④	TREADWEAR 280	Durée de vie relative du pneu, selon un test standard spécifique américain. Un pneu avec un indice d'usure (Treadwear) de 280 s'use 2,8 fois plus lentement qu'un pneu normal dont l'indice est de 100. Les performances relatives d'un pneu dépendent des conditions réelles d'utilisation et peuvent donc différer de la norme en fonction du type de conduite, de l'entretien de la voiture et des conditions climatiques et de la typologie de route empruntée.
⑤	TRACTION AA	Capacité de freinage des pneus sur chaussée mouillée (AA, A, B ou C). La capacité de freinage sur chaussée mouillée est testée sur des parcours d'essai certifiés et dans des conditions contrôlées. Un pneu qui porte la notation C présente une faible performance de traction. La valeur de traction indiquée pour les pneus est basée sur des tests de traction effectués en ligne droite et ne tient pas compte de l'accélération, du guidage latéral, de l'aquaplanage et de la traction en cas de charge maximale.
⑥	TEMPÉRATURE A	Résistance thermique des pneus à des vitesses de banc d'essai élevées (A, B ou C). Les notes A et B représentent des niveaux de performance plus élevés que le minimum requis par la loi. La notation relative à la température est établie par rapport à des pneus gonflés à la bonne pression de gonflage et donc non surgonflés. Une vitesse excessive, des pneus sous-gonflés ou surgonflés peuvent, séparément ou conjointement, entraîner une surchauffe voire même un éclatement du pneu.
⑦	88 H	Indice de charge → page 430 et code de vitesse → page 431
⑧	Rotation et flèche Ou : Outside	Identification du sens de rotation des pneus → page 430. Repérage du côté extérieur des pneus → page 430.
⑨	MAX INFLATION 350 KPA (51 psi / 3,51 bars)	Limitation (US) pour la pression maximale de gonflage des pneus.
⑩	M+S ou M/S ou 	Désignation des pneus aptes à la conduite dans des conditions hivernales (Mud and Snow) → page 400. Les pneus à clous sont repérés par la lettre E située derrière le S.
⑪	TWI	Désigne la position de l'indicateur d'usure (Tread Wear Indicator) → page 399.
⑫	<i>Nom de la marque, Logo</i>	Manufacturier
⑬	Made in Germany	Pays de fabrication
⑭		Code spécifique à la Chine (China Compulsory Certification)
⑮		Code spécifique au Brésil
⑯	E4 e4 0200477-b	Identification selon les directives internationales avec numéro du pays de réception. Les pneus certifiés conformes à la norme ECE sont repérés par la lettre E, les pneus conformes à la réglementation CE sont repérés par la lettre e. Suit le numéro d'homologation à plusieurs chiffres.
⑰	RADIAL TUBELESS	Pneu radial sans chambre à air

Marquage des pneus (exemple), signification

		Désignation des dimensions :
18	P 195 / 65 R 15 XL	P Désigne une voiture particulière.
		195 Largeur du pneu entre les deux flancs en mm
		65 Rapport hauteur/largeur en %
		R Lettre-repère caractérisant la structure du pneu, ici pour radial
		15 Diamètre de la jante en pouces
19	MAX LOAD 615 KG (1 235 LBS)	XL Pneus en version renforcée (« Extra Load »)
		Indication de charge (US) pour la charge maximale par roue
20	SIDEWALL 1 PLY RAYON	Indications relatives aux composants de la carcasse du pneu : 1 nappe en rayonne
	TREAD 4 PLIES 1 RAYON + 2 STEEL + 1 NYLON	Indications relatives aux composants de la bande de roulement : L'exemple présente 4 nappes sous la bande de roulement : 1 nappe en rayonne (soie artificielle), 2 nappes de sommet métallique et 1 nappe en nylon.

Le marquage se trouve sur les deux faces du pneu. Certains marquages, tels que le numéro d'identification du pneu et la date de fabrication, se trouvent éventuellement sur une seule partie du pneu.

Les chiffres qui suivent éventuellement sont des codes internes du fabricant du pneu ou des codes spécifiques à chaque pays.

Pneus taille basse

Par rapport à d'autres combinaisons roue/pneu, les pneus taille basse offrent une plus large bande de roulement et un plus grand diamètre de jante tout en ayant une hauteur de flanc plus faible → page 393. Les pneus taille basse augmentent les qualités routières et la précision de conduite. Mais sur des routes et chemins en mauvais état, le confort peut être moindre.

Pneus à profil unidirectionnel

Le flanc des pneus à profil unidirectionnel est repéré par des flèches. Respectez impérativement le sens de rotation indiqué. Cela vous garantit des propriétés de roulement optimales.

Si un pneu est cependant monté dans le sens inverse au sens de roulement prévu, veuillez à rouler avec précaution, l'utilisation du pneu n'étant plus conforme aux dispositions. Remplacez dès que possible le pneu

ou montez-le dans le sens de roulement correct.

Pneus asymétriques

Les pneus asymétriques ont été développés en tenant compte des comportements internes et externes de la bande de roulement. Sur les pneus asymétriques, le flanc du pneu est marqué sur les parties intérieure et extérieure. Respectez impérativement le positionnement du pneu sur la jante.

Charge des pneus

L'indice de charge indique le poids maximal en kilogrammes qu'un pneu seul peut supporter (capacité de charge).

Quelques exemples :

78	425 kg (936 lbs)
81	462 kg (1018 lbs)
83	487 kg (1073 lbs)
85	515 kg (1135 lbs)
87	545 kg (1201 lbs)
88	560 kg (1234 lbs)
91	615 kg (1355 lbs)
92	630 kg (1388 lbs)
93	650 kg (1433 lbs)
95	690 kg (1521 lbs)
97	730 kg (1609 lbs)
99	775 kg (1708 lbs)
100	800 kg (1763 lbs)

101	825 kg (1818 lbs)
102	850 kg (1873 lbs)
103	875 kg (1929 lbs)
104	900 kg (1984 lbs)
105	925 kg (2039 lbs)
106	950 kg (2094 lbs)
107	975 kg (2149 lbs)
108	1 000 kg (2 204 lbs)
109	1 030 kg (2 270 lbs)
110	1 060 kg (2 337 lbs)
112	1 120 kg (2 469 lbs)
114	1 180 kg (2 601 lbs)
116	1 250 kg (2 755 lbs)
118	1 320 kg (2 910 lbs)
120	1 400 kg (3 086 lbs)

P	150 km/h max. (93 mph)
Q	160 km/h max. (99 mph)
R	170 km/h max. (106 mph)
S	180 km/h max. (112 mph)
T	190 km/h max. (118 mph)
U	200 km/h max. (125 mph)
H	210 km/h max. (130 mph)
V	240 km/h max. (149 mph)
W	270 km/h max. (168 mph)
Y	300 km/h max. (186 mph)
Z	plus de 240 km/h (149 mph)

Certains fabricants utilisent le code « ZR » pour identifier les pneus dont la vitesse maximale autorisée est supérieure à 240 km/h (149 mph).

Codes de vitesse

Le code de vitesse indique la vitesse maximale admissible pour les pneus.



Capacité de charge des pneus et plage de vitesse des pneus

Un certificat de conformité européen (COC) est délivré pour les véhicules destinés aux pays de l'Union européenne et aux pays appliquant la réglementation européenne. Ce certificat de conformité européen comporte des indications telles que la taille et le diamètre ainsi que la capacité de charge et la plage de vitesses des pneus homologués pour le type de véhicule correspondant.

C'est sur la plaque du constructeur qu'est mentionnée l'existence d'un certificat de conformité européen pour votre véhicule
→ page 485.

- Si une ligne « Numéro d'homologation » est visible sur la plaque du constructeur, cela signifie que votre véhicule possède un certificat de conformité européen.
- S'il n'y a pas de plaque du constructeur et si la ligne « Numéro d'homologation » n'est pas visible, cela signifie que votre véhicule ne possède pas de certificat de conformité européen.



Maintenance

Entretien du véhicule

Remarques sur l'entretien du véhicule

Un entretien régulier et adéquat contribue au maintien de l'état de votre véhicule
→ .

Plus les salissures adhèrent longtemps aux tissus de rembourrage et aux surfaces des différentes pièces du véhicule, plus le nettoyage et l'entretien peuvent se révéler difficiles. Les salissures trop anciennes risquent même de ne plus pouvoir être éliminées.

Si vous avez des questions concernant les produits d'entretien ou si des éléments du véhicule ne sont pas mentionnés, adressez-vous à votre atelier spécialisé agréé. Des accessoires appropriés sont disponibles auprès d'un atelier spécialisé agréé. Veuillez vous conformer aux instructions d'utilisation figurant sur l'emballage.

Des accessoires appropriés sont disponibles auprès d'un atelier spécialisé agréé.

Veuillez vous conformer aux instructions d'utilisation figurant sur l'emballage.

MISE EN GARDE

Un entretien, une imperméabilisation et un nettoyage inappropriés de composants du véhicule peuvent provoquer des dommages irréparables sur des équipements de sécurité du véhicule, tels que les modules de sacs gonflables, et entraîner des dysfonctionnements. Cela peut causer des blessures graves en cas d'accident.

- Utilisez toujours des produits de nettoyage adaptés. De plus amples informations sont disponibles auprès d'un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.
- N'utilisez pas de produits de nettoyage à base de solvants.
- Suivez les consignes du constructeur pour le nettoyage et l'entretien des éléments du véhicule.

MISE EN GARDE

Un nettoyage inapproprié du véhicule peut provoquer de graves blessures.

- Protégez-vous les mains et les bras d'éventuels contacts avec des pièces coupantes, par ex. lors du nettoyage de l'intérieur des passages de roue.
- Utilisez les produits de nettoyage conformément aux consignes du constructeur.

MISE EN GARDE

Des glaces de portes sales, embuées ou givrées réduisent la visibilité et peuvent perturber les équipements de sécurité du véhicule. Les produits hydrofuges sur les glaces peuvent, en cas de mauvaises conditions de visibilité, accentuer l'éblouissement. Il peut en résulter des accidents et des blessures graves, voire mortelles. Il peut en résulter des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Ne conduisez que si vous bénéficiez d'une bonne visibilité à travers toutes les glaces !
- N'enduissez pas le pare-brise de produits hydrofuges. Ces derniers peuvent entraîner un éblouissement en cas de mauvaises conditions de visibilité.

MISE EN GARDE

Les produits d'entretien peuvent être toxiques, facilement inflammables et corrosifs. Une utilisation inappropriée des produits d'entretien et l'utilisation de produits d'entretien inappropriés peuvent provoquer des brûlures et des intoxications, et entraîner des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Tenez compte de la notice jointe.
- Conservez les produits d'entretien uniquement dans leur bidon d'origine fermé.
- Tenez les enfants à l'écart des produits d'entretien.
- Utilisez les produits d'entretien à l'extérieur ou dans des locaux bien ventilés pour éviter d'inhalier des vapeurs nocives.

- N'utilisez jamais de carburant, de térébenthine, d'huile-moteur, de dissolvant pour vernis à ongles ou d'autres liquides hautement volatils pour l'entretien du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Un contact, même de courte durée, avec des produits agressifs et contenant des solvants peut endommager l'équipement du véhicule de manière irréversible, par exemple les garnitures de sièges ou les éléments décoratifs.

- Éliminez les saletés avant qu'elles ne soient sèches.
- Faites éliminer les taches tenaces dans un atelier spécialisé agréé.

Lavage du véhicule

Un lavage régulier du véhicule permet de prévenir l'action des impuretés qui peuvent endommager la peinture.

Afin de réaliser correctement le nettoyage de votre véhicule, veuillez tenir compte des informations suivantes → ⚠, → ①.

⚠ MISE EN GARDE

Après un lavage du véhicule, l'effet de freinage peut être retardé en raison de l'humidité ou, en hiver, du givre qui se forme sur les disques et les plaquettes de frein. Cela peut augmenter la distance de freinage. Il peut en résulter la perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Lorsque les conditions météorologiques et de visibilité, l'état de la chaussée et les conditions de circulation le permettent, effectuez quelques freinages prudents pour sécher les freins et éliminer la couche de givre.

⚠ AVERTISSEMENT

Un lavage inapproprié du véhicule peut provoquer de graves dommages au véhicule.

- Effectuez toujours les opérations indiquées pour l'entretien et le nettoyage du véhicule.

- Suivez toujours les instructions du constructeur.
- Ne lavez pas le véhicule en plein soleil.

⚠ AVERTISSEMENT

Par temps froid, des composants mouillés peuvent geler et être perturbés dans leur fonctionnement.

- Par temps froid, n'orientez jamais le jet d'eau directement vers les portes ou le capot arrière.

Installations de lavage automatiques

- Pour les véhicules dotés de films décoratifs et de protection, ne choisissez pas de programme de lavage incluant un traitement à la cire chaude.
- Accordez la préférence à des installations de lavage sans brosses.
- Faites également nettoyer soigneusement le soubassement du véhicule à intervalles réguliers pour éliminer les résidus.
- Tenez compte des informations de l'exploitant de l'installation de lavage, en particulier en présence de pièces rapportées sur le véhicule → ①.

- ✓ Les glaces sont fermées et les rétroviseurs extérieurs sont rabattus.
- ✓ La fonction Auto Hold est désactivée.
- ✓ *Véhicules avec verrouillage de la colonne de direction* : lorsque le véhicule est amené mécaniquement dans l'installation de lavage, la colonne de direction ne doit pas être verrouillée → page 158.
- ✓ *Véhicules avec boîte mécanique* : lorsque le véhicule est amené mécaniquement dans l'installation de lavage, aucune vitesse ne doit être enclenchée.
- ✓ La protection contre un déplacement involontaire est désactivée → page 224.
- ✓ Les essuie-glaces → page 135 et le capteur de pluie et de luminosité → page 137 sont désactivés.

⚠ AVERTISSEMENT

Les installations de lavage qui détectent mécaniquement les contours risquent d'endommager des pièces rapportées ou

certaines éléments du véhicule, par ex. le spoiler.

- Tenez compte des informations de l'exploitant de l'installation de lavage, en particulier en présence de pièces rapportées sur le véhicule.

Nettoyeur haute pression

- N'utilisez jamais de buses rotatives ! Respectez les instructions du constructeur.
- La température de l'eau ne doit pas dépasser +60 °C (+140 °F).
- Déplacez le jet d'eau de façon régulière en veillant à maintenir une distance minimale de 50 cm (20 pouces) entre la buse et les pièces du véhicule.
- Ne dirigez pas le jet d'eau trop longtemps sur le même point.
- Dans la mesure du possible, évitez d'orienter le jet d'eau directement sur les pièces sensibles du véhicule, par ex. les joints en caoutchouc, les glaces latérales, les baguettes chromées, les pneus, les capteurs, les lentilles de caméra, les films décoratifs et de protection.
- Ne nettoyez jamais des glaces givrées ou couvertes de neige avec un nettoyeur haute pression.

Lavage à la main

Les différentes impuretés sur la peinture peuvent être éliminées à l'aide de pâte nettoyante.

1. Appliquez une grande quantité d'eau sur le véhicule pour retirer la poussière et les saletés grossières.
2. Nettoyez le véhicule à l'aide d'une éponge douce, d'un gant de lavage ou d'une brosse de lavage en frottant légèrement. Commencez par le pavillon et continuez de haut en bas. N'utilisez de shampooing de nettoyage qu'en cas de saleté tenace.
3. Nettoyez les roues ou le bas de caisse à l'aide d'une éponge propre.
4. Rincez abondamment.
5. Laissez le véhicule sécher à l'air libre. Éliminez le surplus d'eau à l'aide d'une peau de chamois.

⚠ AVERTISSEMENT

Un lavage inadapté du véhicule peut endommager la surface peinte.

- N'utilisez jamais de programme de lavage incluant un traitement de conservation par la cire.
- Utilisez uniquement des produits de nettoyage exempts de solides ou non abrasifs, par ex. des shampooings de nettoyage ou des détachants pour insectes.
- N'utilisez pas d'éponges à insectes ou d'éponges rugueuses.

⚠ AVERTISSEMENT

Les feuilles et la saleté peuvent obstruer les orifices d'évacuation du caisson d'eau. L'eau qui ne s'écoule pas peut pénétrer dans l'habitacle et provoquer des dommages.

- Enlevez les feuilles et autres objets à la main ou avec un aspirateur.
- Faites nettoyer régulièrement dans un atelier spécialisé la zone située sous le cache perforé.
- Veillez à ce que de grandes quantités d'eau ne pénètrent dans le caisson d'eau, par ex. à cause d'un nettoyeur haute pression.

⚠ AVERTISSEMENT

Un lavage non conforme du véhicule peut endommager les pièces en matière plastique non peintes, les verres de projecteur et les blocs de feux arrière.

- N'utilisez pas surtout pas de brosse dure susceptible de provoquer des rayures.



Ne lavez le véhicule que sur les aires spécialement prévues à cet effet. Vous évitez ainsi que l'eau sale éventuellement contaminée par de l'huile ne se mêle aux eaux usées.

⚠ AVERTISSEMENT

Un jet d'eau ou de vapeur fort peut déclencher l'activation des surfaces de détection intégrées aux poignées de porte lorsqu'une clé de véhicule valide se trouve à proximité. Les glaces peuvent alors être ouvertes et de l'humidité peut pénétrer dans l'habita-

cle. Cela peut causer des dommages dans l'habitacle.

- N'orientez jamais le jet d'un nettoyeur haute pression ou à vapeur sur les surfaces de contact des poignées de portes.

 Si vous dirigez le jet d'un nettoyeur haute pression ou à vapeur directement sur les surfaces de détection intégrées aux poignées de portes, vous risquez de déverrouiller le véhicule.

Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule

La vue d'ensemble suivante fournit des recommandations pour le nettoyage et l'entretien de certains composants du véhicule.

AVERTISSEMENT

Un nettoyage et un entretien inappropriés peuvent provoquer des dommages au véhicule.

- Respectez toujours les instructions du fabricant.
- N'utilisez pas d'objets trop durs ni abrasifs pour le nettoyage.

Glaces de porte, surfaces vitrées

- Retirez les résidus de cire, par ex. des produits d'entretien, à l'aide d'un nettoyeur pour glaces ou à l'aide du chiffon de nettoyage approprié.
- Déblayez la neige à l'aide d'une balayette.
- Retirez la neige à l'aide d'un grattoir en plastique. Déplacez-le toujours dans le même sens.
- Retirez le givre en utilisant un dégivrant approprié.
- Nettoyez les balais d'essuie-glace ou les remplacer si nécessaire → page 347.

Capteurs et lentilles de caméra

Tenez compte des emplacements de montage des pièces sur le véhicule → page 8.

Nettoyez la zone située devant les capteurs ou une caméra avec un chiffon doux et un produit nettoyant sans solvants.

Nettoyez les surfaces sensibles du détecteur de pluie et de luminosité et le regard de caméra sur le pare-brise avec un produit de nettoyage adapté.

- Déblayez la neige à l'aide d'une balayette.
- N'utilisez jamais d'eau chaude ou bouillante.
- Retirez le givre en utilisant un dégivrant approprié.

Peinture

Traitez toujours les surfaces avec précaution pour ne pas enlever la couche de peinture.

- Éliminez immédiatement les salissures superficielles comme les dépôts, les restes d'insectes, les taches de produits cosmétiques avec un chiffon propre et doux et une solution savonneuse douce composée de deux cuillères à soupe de savon neutre au maximum pour un litre d'eau ou encore avec de la pâte nettoyante.
- Nettoyez immédiatement les ingrédients ayant débordé.
- Imbibez les dépôts de corrosion naissante avec une solution savonneuse. Éliminez-les ensuite à l'aide d'une pâte nettoyante.
- Faites éliminer la corrosion dans un atelier spécialisé agréé.
- En cas d'endommagement de la peinture, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé pour remédier au problème.

Un traitement de protection permet de protéger la peinture du véhicule. Le véhicule doit de nouveau être protégé avec un traitement de protection à la cire au plus tard lorsque l'eau ne perle plus distinctement sur la peinture *propre*.

- Même si vous utilisez régulièrement un traitement de protection dans l'installation de lavage automatique, protégez la peinture du véhicule avec une cire dure adaptée au moins deux fois par an.
- Le lustrage ne devient indispensable que lorsque la peinture du véhicule est ternie et que le traitement de protection ne suffit plus à lui rendre l'éclat souhaité.

Films décoratifs et films de protection

- Éliminez les salissures de la même manière que pour la peinture. Utilisez un produit de nettoyage pour plastiques approprié sur les films décoratifs de couleur mate.
- Traitez le véhicule exempt de salissure et de poussière tous les trois mois avec de la cire dure liquide. Pour l'appliquer, n'utilisez que des chiffons propres à microfibres douces. N'utilisez pas de cire chaude, même dans les installations de lavage !
- Éliminez avec précaution les salissures tenaces à l'aide d'alcool à brûler, puis rincez à l'eau chaude.

i Les influences de l'environnement, tels que l'ensoleillement, l'humidité, la pollution, les éclats par gravillonnage, etc. ont des répercussions sur la longévité et le coloris des films décoratifs et des films de protection. Des traces d'usure et de vieillissement peuvent apparaître sur les films décoratifs au bout d'environ un à trois ans, et sur les films de protection au bout d'environ deux à trois ans. Dans les zones à climat très chaud, la couleur des films décoratifs peut pâlir au bout d'un an, celle des films de protection, au bout d'environ deux ans.

Éléments décoratifs, baguettes décoratives, sorties d'échappement en chrome, aluminium ou acier inoxydable

- Nettoyez la surface avec un produit d'entretien pour chrome et aluminium approprié.
- Vous pouvez protéger les éléments décoratifs chromés avec de la cire dure appropriée.

Projecteurs, blocs de feux arrière

- Retirez les impuretés à l'aide d'une éponge douce et humide et d'une solution savonneuse douce composée de maximum deux cuillères à soupe de savon neutre par litre d'eau. N'utilisez pas de nettoyeurs contenant des solvants et de l'alcool.
- Éliminez les salissures tenaces avec un produit d'entretien pour chrome et aluminium approprié.

Roues

- Éliminez les salissures et le sel de déneigement à grande eau.
- Nettoyez les roues en alliage léger encrassées avec du nettoyant pour jantes approprié. Nous vous recommandons d'enduire les jantes de cire dure appropriée tous les trois mois.
- Procédez immédiatement à une retouche de la couche de peinture de protection endommagée avec un marqueur à peinture. Rendez-vous pour cela dans un atelier spécialisé agréé si nécessaire.
- Éliminez les résidus provenant de l'usure des plaquettes de frein avec un nettoyant pour jantes approprié.

Barillets de serrure de porte

Nous vous recommandons de dégivrer les barillets de serrure de porte avec un produit de dégivrage pour serrure approprié. N'utilisez pas de produit de dégivrage pour serrure à base de dégraissants.

Compartiment avant, caisson d'eau

- Éliminez les feuilles et autres objets volants à la main ou avec un aspirateur → ⚠.
- Faites toujours nettoyer le compartiment avant par un atelier spécialisé agréé → ⚠.

⚠ MISE EN GARDE

Toute intervention sur le moteur ou dans le compartiment avant présente des risques d'accidents ou d'incendie. Il peut en résulter des blessures graves.

- Avant chaque travail dans le compartiment avant, veuillez impérativement tenir compte des opérations nécessaires et des mesures préventives de sécurité → page 369.
- Si vous n'êtes pas familiarisé avec les opérations, confiez les travaux nécessaires à un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

⚠ AVERTISSEMENT

Les feuilles et la saleté peuvent obstruer les orifices d'évacuation du caisson d'eau. L'eau qui ne s'est pas écoulée peut s'infil-

trer dans l'habitacle et provoquer des dommages.

- Faites nettoyer régulièrement par un atelier spécialisé agréé la zone située sous le cache perforé du caisson d'eau.

❗ AVERTISSEMENT

De l'eau introduite manuellement dans le caisson d'eau, par ex. avec un nettoyeur haute pression, peut endommager considérablement le véhicule.

- Enlevez les feuilles et autres objets à la main ou avec un aspirateur.
- Faites toujours nettoyer le compartiment avant par un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

Entretien et nettoyage de l'habitacle

La vue d'ensemble suivante fournit des recommandations pour le nettoyage et l'entretien de certains composants du véhicule.

❗ AVERTISSEMENT

Un nettoyage et un entretien inappropriés peuvent provoquer des dommages sur le véhicule.

- Suivez toujours les opérations décrites pour l'entretien et le nettoyage du véhicule.
- N'utilisez pas de nettoyeur à vapeur, de brosses, d'éponges dures, etc.
- Faites éliminer les taches tenaces dans un atelier spécialisé agréé.

Glaces de portes

1. Nettoyez les glaces de porte à l'aide d'un nettoyant pour vitres.
2. Séchez les glaces de porte à l'aide d'une peau de chamois propre ou d'un chiffon non pelucheux.

Textiles, tissu en microfibres, cuir synthétique Sensico

- Salissures qui accrochent en surface : aspirez régulièrement à l'aide d'un aspirateur pour ne pas endommager durablement le matériau par abrasion.

- Éliminez les salissures avec du produit nettoyant pour intérieur approprié.
- Éliminez les taches de graisse, par ex. d'huile, avec un nettoyant pour habitacle approprié. Tamponnez les taches de graisse et les pigments de couleur avec un chiffon absorbant. Si nécessaire, rincez à l'eau.
- Utilisez un nettoyant pour habitacle approprié pour retirer les salissures tenaces comme les traces de stylo-bille ou de vernis à ongles. Si nécessaire, repassez avec une solution savonneuse douce composée de maximum deux cuillères à soupe de savon neutre par litre d'eau.
- N'utilisez jamais de produits d'entretien pour cuir, de solvants, de la cire d'ameublement, du cirage, des détachants ou des produits similaires.
- N'utilisez jamais de nettoyeur haute pression ou à vapeur, ni de spray réfrigérant.

Cuir naturel

- Éliminez les taches récentes avec un chiffon en coton et une solution savonneuse douce composée de deux cuillères à soupe de savon neutre maximum pour un litre d'eau. Ne laissez pas de liquides s'infiltrer dans les coutures.
- Utilisez un nettoyant pour cuir approprié pour retirer les salissures tenaces comme les traces de stylo-bille ou de vernis à ongles.
- Traitez les taches déjà sèches avec un nettoyant pour cuir approprié.
- En cas de taches de graisse, par ex. d'huile, éliminez les taches récentes avec un chiffon absorbant.
- Appliquez un produit d'entretien pour le cuir pour les sièges régulièrement et après chaque nettoyage. En cas d'immobilisation prolongée du véhicule en plein air, il est conseillé de recouvrir le cuir afin de le protéger contre une exposition directe au soleil.

Ne traitez jamais le cuir avec des solvants, de la cire d'ameublement, du cirage, des détachants ou des produits similaires.

Pièces en plastique

- Nettoyez les pièces en plastique à l'aide d'un chiffon doux humide.
- Si vous ne parvenez pas à éliminer les salissures tenaces avec un peu de solution savonneuse douce composée de maximum deux cuillères à soupe de savon neutre par litre d'eau, utilisez éventuellement un produit de nettoyage pour plastiques sans solvant.

Éléments décoratifs, baguettes décoratives en chrome, en aluminium ou en inox

- Nettoyez ces éléments, dans un environnement non poussiéreux, avec un chiffon propre et doux et une solution savonneuse douce composée de deux cuillères à soupe de savon neutre au maximum pour un litre d'eau.
- Nettoyez les surfaces anodisées avec un produit d'entretien pour chrome et aluminium approprié.

Éléments de commande

1. Retirez les particules d'assez grande taille et difficiles d'accès avec un pin-ciseau doux.
2. Nettoyez ces éléments à l'aide d'un tissu propre et doux et d'un peu de solution savonneuse douce composée de maximum deux cuillères à soupe de savon neutre par litre d'eau. Les liquides ne doivent pas s'infiltrer dans les éléments de commande → ⚠.

Afficheurs et écrans

Ne nettoyez pas l'afficheur du combiné d'instrument et l'écran du système d'infodivertissement à sec.

1. Désactivez le système d'infodivertissement pour le nettoyage.
2. Utilisez un chiffon de nettoyage approprié, propre et doux avec un peu d'eau, de nettoyant pour glaces adapté ou de produit nettoyant pour écran LCD → ⓘ.

En cas de salissures tenaces :

- Humectez seulement avec un peu d'eau et laissez agir → ⓘ.
- Éliminez les saletés tenaces avec un chiffon propre et doux.

⚠ AVERTISSEMENT

Vous risquez de ternir, d'endommager ou de rayer l'écran si vous le nettoyez avec des produits inappropriés ou à sec.

- N'exercez qu'une légère pression.
- N'utilisez pas de produits de nettoyage agressifs ou à base de solvants.

⚠ AVERTISSEMENT

Si une quantité excessive d'eau est utilisée pour nettoyer l'écran, il est possible que, dans certains cas, ce dernier ne puisse plus être utilisé ou s'éteigne.

- Séchez l'écran, puis verrouillez le véhicule depuis l'extérieur pendant au moins 2 minutes.

Jointes en caoutchouc

- Nettoyez-les avec un chiffon doux non pelucheux et à grande eau.
- Traitez-les régulièrement avec un produit d'entretien des caoutchoucs approprié.

Ceintures de sécurité

1. Déroulez entièrement la ceinture de sécurité et laissez-la déroulée.
2. Éliminez les grosses saletés à l'aide d'une brosse souple.
3. Nettoyez la ceinture de sécurité avec une solution savonneuse douce composée de maximum deux cuillères à soupe de savon neutre par litre d'eau.
4. Laissez entièrement sécher les fibres textiles de la ceinture avant de l'enrouler.

⚠ MISE EN GARDE

Un nettoyage inapproprié des ceintures de sécurité, de leurs ancrages ou des enrouleurs automatiques de ceinture peut provoquer des dommages et perturber leur bon fonctionnement. Cela risque de causer des blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.

- N'effectuez aucune modification sur les ceintures de sécurité pour le nettoyage.
- Ne nettoyez jamais les ceintures de sécurité et leurs composants avec des produits chimiques.

- N'utilisez pas de produits corrosifs, de solvants ou d'objets coupants.
- Protégez les boîtiers de verrouillage de tout corps étranger ou de l'infiltration de liquides.
- Après nettoyage, laissez la ceinture de sécurité sécher totalement avant de l'enrouler.

Nettoyage des garnitures de siège

Si des vêtements dont la teinte n'est pas suffisamment résistante, par ex. des jeans, déteignent sur les rembourrages d'assise, il ne s'agit pas d'un défaut du tissu des revêtements. Les rembourrages d'assise peuvent comporter des composants du système de sacs gonflables ainsi que des connecteurs électriques. Un endommagement, un nettoyage incorrect, un traitement inadéquat ou une imprégnation par des liquides risquent non seulement d'endommager l'équipement électrique du véhicule, mais aussi d'entraîner un dysfonctionnement du système de sacs gonflables → ⚠.

En fonction de l'équipement, les assises équipées de chauffage sont dotées de composants électriques et de connecteurs électriques pouvant être endommagés en cas de nettoyage ou de manipulation non appropriée. Cela risque également de causer des endommagements en d'autres points de l'équipement électrique du véhicule.

- N'utilisez jamais de nettoyeur haute pression ou à vapeur, ni de spray réfrigérant.
- Veillez à ne jamais mouiller abondamment les garnitures de siège.
- N'activez jamais le chauffage de siège pour sécher les sièges.
- N'utilisez pas de pâte de lavage ni de lessive pour textiles délicats.
- Nettoyez les surfaces des sièges avec un chiffon légèrement humidifié → ⚠.
- En cas de doute, rendez-vous dans un atelier spécialisé agréé.
- En cas de salissures tenaces, renseignez-vous sur des produits de nettoyage spéciaux auprès d'un atelier spécialisé qualifié.

⚠ MISE EN GARDE

Un entretien et un nettoyage non conforme des composants du véhicule peuvent nuire au bon fonctionnement des équipements de sécurité du véhicule, par ex. des modules de sacs gonflables, et les endommager de manière irréversible. Cela peut causer des blessures graves en cas d'accident.

- Utilisez toujours des produits de nettoyage homologués et recommandés.
- N'utilisez pas de produits de nettoyage à base de solvants.
- Suivez les consignes du constructeur pour le nettoyage et l'entretien des éléments du véhicule.
- Évitez toute utilisation abondante d'eau (par ex. jet d'eau, nettoyeur haute pression ou à vapeur).

 Les traces d'usure et de salissure qui peuvent être détectées dans le cadre d'une utilisation normale sont naturellement plus faciles à détecter dans l'habitacle avec des matériaux de couleur claire. Ces traces d'utilisation sont inévitables et représentent un processus de vieillissement également inévitable dans le cadre d'une utilisation normale. Veuillez respecter les conseils d'entretien correspondants. <

Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications

Capteurs et caméras

Des réparations incorrectes, des modifications de la structure du véhicule, telles qu'un abaissement de la suspension, la pose de pièces rapportées de deuxième monte ou des modifications des revêtements peuvent entraîner un dérèglement ou un endommagement des capteurs ou des caméras. Cela risque de perturber des fonctions importantes des systèmes d'aide à la conduite → ⚠.

- Lors des réparations ou des modifications, tenez compte des positions des

capteurs et des caméras sur le véhicule dans les vues d'ensemble du véhicule.

Pièces rapportées ou modifications dans la zone des capteurs et des caméras

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque la zone située à l'avant et autour des capteurs et des caméras est masquée, par ex. par la plaque d'immatriculation, le support de plaque d'immatriculation avec moulure d'encadrement, par des films de protection ou des couches de peinture additionnels sur les capteurs ou des éléments similaires, cela risque de perturber les fonctions des systèmes d'aide à la conduite. La défaillance des systèmes d'aide à la conduite risque de provoquer des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Informez-vous toujours auprès d'un atelier spécialisé et qualifié à cet effet pour savoir s'il est possible d'installer sur votre véhicule une plaque d'immatriculation ou un support de plaque d'immatriculation avec moulure d'encadrement.
- Lors du montage, veillez à respecter une distance suffisante par rapport aux capteurs et aux caméras.
- Assurez-vous que la plaque d'immatriculation ou le support de plaque d'immatriculation avec moulure d'encadrement est uniquement monté à l'emplacement prévu à cet effet.
- Ne collez jamais de films additionnels sur la zone située à l'avant et autour des capteurs.

⚠ AVERTISSEMENT

La pose incorrecte d'une plaque d'immatriculation ou d'un support de plaque d'immatriculation avec moulure d'encadrement peut endommager des pièces du véhicule, telles que des câbles ou des capteurs.

- Informez-vous toujours auprès d'un atelier spécialisé et qualifié à cet effet pour savoir s'il est possible d'installer sur votre véhicule une plaque d'immatriculation ou un support de plaque d'immatriculation avec moulure d'encadrement.

Le support de plaque d'immatriculation avec moulure d'encadrement permet de fixer la plaque d'immatriculation.

Selon la version du véhicule, le cache du radar à l'avant peut influencer sur la visibilité du capteur à radar dans la zone avant. Par conséquent, le véhicule ne doit être utilisé qu'avec le cache d'origine ou des pièces de rechange homologuées par le constructeur.

Endommagements dans la zone des capteurs et des caméras

⚠ MISE EN GARDE

Des dommages dans la zone située autour des capteurs et des caméras, causés par ex. par des impacts de gravillons ou des chocs durant des manœuvres de stationnement, risquent de perturber les fonctions des systèmes d'aide à la conduite. La défaillance des systèmes d'aide à la conduite risque de provoquer des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- En cas de dommages dans la zone des capteurs et des caméras, faites remplacer le composant par un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

Après le remplacement de composants, il est nécessaire de faire régler et calibrer les capteurs et caméras dans un atelier spécialisé et qualifié à cet effet.

Si le pare-brise est endommagé dans le champ de vision des capteurs et des caméras, par ex. par des impacts de gravillons, il doit être remplacé. Une réparation des impacts de gravillons peut causer des dysfonctionnements des systèmes d'aide à la conduite. Après le remplacement du pare-brise, il est nécessaire de faire régler et calibrer les caméras et capteurs dans un atelier spécialisé et qualifié à cet effet. <

Réparations et modifications techniques

Prise de diagnostic (OBD)

Une prise de diagnostic permettant la lecture de la mémoire d'événements se trouve dans l'habitacle. La mémoire d'événements sert à stocker les dysfonctionne-

ments qui sont survenus et les divergences par rapport aux valeurs assignées des calculateurs électroniques → .

La prise de diagnostic (OBD) se trouve au plancher côté conducteur, sur la partie inférieure du tableau de bord ou à côté du levier de déverrouillage du capot avant derrière un cache.

Ne faites lire et remettre à zéro la mémoire d'événements que dans un atelier spécialisé agréé. Des informations supplémentaires concernant les données mémorisées sont disponibles auprès des ateliers spécialisés agréés.

Une fois le défaut éliminé, les informations le concernant sont effacées de la mémoire d'événements. Les autres contenus de la mémoire sont écrasés en continu.

Véhicules dotés de pièces rapportées et de superstructures particulières

Les fabricants de pièces rapportées et de superstructures veillent à ce que les pièces rapportées et les superstructures (qui constituent une transformation de l'équipement) soient conformes aux lois et dispositions sur la protection de l'environnement en vigueur, en particulier à la directive européenne 2000/53/CE relative aux véhicules hors d'usage et à la directive européenne 2003/11/CE relative à la limitation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses.

Le propriétaire du véhicule doit conserver les documents de montage relatifs à la transformation de l'équipement et les remettre à l'entreprise en charge du démontage au moment de la mise au rebut du véhicule. Cette procédure vise à faire aussi bénéficier les véhicules transformés de la valorisation écologique.

Carénage sous moteur

Un carénage sous moteur permet de diminuer les risques d'endommagement du soubassement du véhicule et du carter d'huile, par ex. lorsque vous passez sur des bordures de trottoirs, franchissez des entrées de cours ou roulez sur des routes non stabilisées.

Faites toujours effectuer l'installation de deuxième monte dans un atelier spécialisé et qualifié.

Le carénage sous moteur n'est pas disponible dans tous les pays.

MISE EN GARDE

Toute réparation ou toute modification sur le véhicule effectuée de manière non conforme peut entraver l'efficacité des systèmes d'aide à la conduite et des sacs gonflables lors de leur déclenchement. Cela peut provoquer des dysfonctionnements ainsi que des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Faites effectuer des réparations et des modifications sur le véhicule uniquement dans un atelier spécialisé agréé.

MISE EN GARDE

Des pièces de rechange et des accessoires inappropriés ainsi que la réalisation incorrecte de travaux, modifications et réparations peuvent endommager le véhicule, provoquer des accidents et causer des blessures graves, voire mortelles.

- Ne montez sur le véhicule que des pièces dont le type et les caractéristiques correspondent aux pièces de première monte.
- N'utilisez que des combinaisons jantes/pneus homologuées par Ford pour le type de véhicule considéré.
- Faites effectuer des réparations et des modifications sur le véhicule uniquement dans un atelier spécialisé agréé. Les ateliers spécialisés disposent de l'outillage, des appareils de diagnostic, des informations de réparation et du personnel qualifié requis à cet effet.

MISE EN GARDE

Toute utilisation inadéquate de la prise de diagnostic risque de causer des dysfonctionnements, ce qui peut provoquer des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Ne procédez jamais vous-même à la lecture de la mémoire d'événements via la prise de diagnostic.

- Ne procédez jamais vous-même à la lecture de données dans le véhicule via la prise de diagnostic.
- Ne faites lire la mémoire d'événements via la prise de diagnostic que dans un atelier spécialisé agréé.

Réparations et dysfonctionnements du système de sacs gonflables

En cas de réparations et de modifications techniques, les directives préconisées par Ford doivent être respectées

→ ⚠ !

Faites effectuer les modifications et réparations sur le pare-chocs avant, les portes, les sièges avant, le ciel de pavillon ou sur la carrosserie uniquement par un atelier spécialisé agréé. Des composants et capteurs du système de sacs gonflables peuvent se trouver sur ces pièces du véhicule.

Lors d'interventions sur le système de sacs gonflables ou lors de la dépose et repose des composants de ce système pour effectuer d'autres réparations, certains composants du système de sacs gonflables risquent d'être endommagés. Les sacs gonflables risquent alors de ne pas se déclencher correctement ou de ne pas du tout se déclencher en cas d'accident.

Pour ne pas compromettre l'efficacité des sacs gonflables et empêcher que les composants déposés ne provoquent des blessures ou polluent l'environnement, les directives doivent être respectées. Les ateliers spécialisés agréés connaissent ces consignes.

Une modification de la suspension du véhicule peut compromettre le fonctionnement du système de sacs gonflables en cas de collision. Ainsi, l'utilisation de combinaisons jantes/pneus non agréées par le constructeur automobile, un rabaissement du véhicule, une modification de la dureté d'amortissement, y compris des ressorts, des jambes de force, des amortisseurs, etc., peuvent modifier les forces mesurées par les capteurs de collision et transmises au calculateur électronique. Certaines modifications effectuées sur la suspension peuvent,

par ex., augmenter les forces mesurées par les capteurs et entraîner, lors d'une collision, le déclenchement du système de sacs gonflables qui n'aurait normalement pas eu lieu si ces modifications n'avaient pas été effectuées. D'autres modifications peuvent réduire les forces mesurées par les capteurs et ainsi empêcher le déclenchement du sac gonflable lorsque ce dernier devrait se déclencher.

⚠ MISE EN GARDE

L'utilisation de pièces de rechange et d'accessoires inappropriés peut provoquer des dommages et des dysfonctionnements sur le véhicule et nuire ainsi à l'efficacité du système de sacs gonflables. Il en va de même pour la réalisation non conforme de travaux, de modifications et de réparations. Cela risque de d'occasionner des dommages au véhicule et de provoquer des accidents ou causer des blessures graves, voire mortelles.

- Faites effectuer les réparations et les modifications sur le véhicule uniquement dans un atelier spécialisé agréé. Les ateliers spécialisés disposent de l'outillage, des appareils de diagnostic, des informations de réparation et du personnel qualifié requis à cet effet.
- Notez que les modules de sacs gonflables ne peuvent pas être réparés. Ils doivent être remplacés.
- Ne montez jamais sur le véhicule des pièces de sacs gonflables recyclées ou provenant de véhicules hors d'usage.
- Ne montez sur le véhicule que des pièces dont le type et les caractéristiques correspondent aux pièces de première monte.

⚠ MISE EN GARDE

Toute modification de la suspension du véhicule, y compris l'utilisation de combinaisons jantes/pneus non homologuées, peut modifier le fonctionnement du sac gonflable. Cela augmente le risque de blessures graves voire mortelles en cas d'accident.

- Ne posez jamais d'éléments de suspension qui ne possèdent pas les mêmes

caractéristiques que les pièces d'origine posées dans le véhicule.

- N'utilisez jamais de combinaisons jantes/pneus non homologuées par le constructeur.

Téléphonie mobile à bord du véhicule

Rayonnement électromagnétique

Lors de l'utilisation d'un téléphone mobile ou d'un émetteur-récepteur radio sans raccordement à l'antenne extérieure, le rayonnement électromagnétique n'est pas évacué de manière optimale vers l'extérieur. Une augmentation du rayonnement dans l'habitacle, notamment en cas de mauvaise connexion, peut en résulter, par ex. en zone rurale. Cela peut présenter un risque pour la santé → ⚠.

Selon l'équipement, une interface téléphonique appropriée peut être utilisée pour connecter le téléphone mobile à l'antenne extérieure. La qualité de la connexion et la portée s'en trouveront accrues.

Utilisation du téléphone

De nombreux pays n'autorisent l'utilisation d'un téléphone mobile à bord du véhicule que par l'intermédiaire d'un dispositif mains libres, par ex. via une connexion Bluetooth®. Avant toute utilisation, fixez le téléphone mobile sur un support adéquat → ⚠ ou rangez-le correctement dans les rangements prévus à cet effet dans le véhicule, par ex. dans la console centrale.

Utilisation d'émetteurs-récepteurs

Lors de l'utilisation d'émetteurs-récepteurs, respectez les prescriptions légales et la notice d'utilisation du fabricant. L'installation en deuxième monte d'émetteurs-récepteurs est soumise à autorisation.

Adressez-vous à un atelier spécialisé agréé pour de plus amples informations sur l'installation d'un émetteur-récepteur radio.

⚠ MISE EN GARDE

Si les téléphones mobiles ne sont pas fixés ou mal fixés, ils peuvent être projetés à travers l'habitacle lors d'un braquage ou

d'un freinage brusque ainsi qu'en cas d'accident, ce qui peut provoquer des blessures.

- Fixez bien ou rangez correctement le téléphone mobile et ses accessoires en dehors des zones de déploiement des sacs gonflables.

⚠ MISE EN GARDE

Si vous utilisez un téléphone mobile ou un émetteur-récepteur radio sans antenne extérieure, les valeurs limites de rayonnement électromagnétique peuvent être dépassées dans le véhicule. Ce risque existe également si une antenne extérieure n'est pas installée correctement. Cela peut nuire à la santé du conducteur et des occupants.

- Respectez une distance minimale de 20 cm (environ 8 pouces) entre les antennes de l'appareil et un implant médical actif (par exemple un stimulateur cardiaque).
- Ne portez pas l'appareil allumé à proximité immédiate d'un implant médical actif ou directement par-dessus, par ex. dans la poche de poitrine.
- En cas de doutes sur le risque d'interférences avec un implant médical actif ou d'autres appareils médicaux, éteignez immédiatement l'appareil.

Informations clients

Déclaration de conformité

Le constructeur déclare par la présente que les composants mentionnés ci-après satisfont, au moment de la production du véhicule, aux exigences fondamentales et autres directives et lois pertinentes.

UKCA (UK Conformity Assessed) Components:

UKCA The UKCA (UK Conformity Assessed) marking is a UK product marking that is used for certain goods being placed on the market in Great Britain (England, Wales and Scotland).

UK Product Safety and Metrology Regulations

This vehicle has various devices installed that are subject to UKCA product regulations. The following acts as the importer of these devices for the United Kingdom market within the meaning of the Product Safety and Metrology Regulations:
Ford Motor Company Limited

Dunton Campus,

Arterial Road,

Laindon, Essex, SS15 6EE

United Kingdom

Capteurs radars

En fonction de l'équipement, votre véhicule peut comprendre des systèmes d'assistance tels que le régulateur de vitesse adaptatif qui utilisent des capteurs à radar.

Respectez les dispositions légales pour pénétrer dans certaines zones où les véhicules équipés de capteurs à radar ne sont pas admis. Le cas échéant, respectez également panneaux de signalisation qui y sont liés. Si vous souhaitez pénétrer dans une telle région, renseignez-vous au préalable auprès d'un atelier spécialisé si des capteurs à radar sont équipés dans votre véhicule.

⚠ MISE EN GARDE

Les capteurs sont soumis à des contraintes physiques. Des sources externes, par ex. provenant d'autres véhicules, peuvent perturber le fonctionnement des capteurs et limiter les systèmes d'assistance. Tout fonctionnement incorrect du système peut provoquer des accidents et des blessures graves, voire mortelles.

- Tenez toujours compte des conditions de circulation et de la périphérie du véhicule.
- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.

Système d'infodivertissement et antennes

Les antennes du système d'infodivertissement sont montées en différents points sur le véhicule :

- Dans les rétroviseurs extérieurs
- Sur le pavillon
- Sur la face intérieure de la glace arrière
- Sur la face intérieure des glaces latérales arrière

Les antennes situées sur la face intérieure des glaces sont reconnaissables à leurs fils métalliques fins.

Si, en fonction de l'équipement, des antennes sont installées dans les rétroviseurs extérieurs, le chromage métallique ultérieur de ces derniers, par ex. le montage de coques chromées, peut entraîner des perturbations importantes ou la perte des capacités de réception et d'émission des services de radio, de téléphonie mobile et de navigation.

⚠ AVERTISSEMENT

Les antennes situées sur la face intérieure des glaces peuvent être endommagées par le frottement d'objets contre les glaces ou par des produits acides ou corrosifs.

- N'apposez pas d'autocollant sur les fils métalliques.

- Ne nettoyez jamais les antennes avec des produits acides ou corrosifs.

⚠ AVERTISSEMENT

Un système d'infodivertissement de deuxième monte incompatible avec l'amplificateur d'antenne de série monté sur le véhicule peut endommager l'amplificateur d'antenne.

- Consultez un atelier spécialisé et qualifié à cet effet avant la pose d'un système d'infodivertissement de deuxième monte.

Protection des composants

Certains composants électroniques et calculateurs sont équipés en usine d'un système de protection des composants (par ex. le système d'infodivertissement).

La protection des composants permet le montage ou le remplacement légitime de composants et de calculateurs dans un atelier spécialisé agréé.

La protection des composants évite que les composants d'usine puissent fonctionner sans restriction hors du véhicule, notamment dans les cas de figure suivants :

- Montage dans un autre véhicule, par ex. à la suite d'un vol.
- Utilisation de composants en dehors du véhicule.

Si un message texte relatif à la protection des composants apparaît sur l'afficheur du combiné des instruments ou sur l'écran du système d'infodivertissement, veuillez vous rendre dans un atelier spécialisé agréé.

Informations relatives aux droits d'auteur de tiers

Certains des produits intégrés dans le véhicule renferment des composants logiciels régis par des licences open source.

Une liste des éléments de logiciels sous licence Open Source ainsi que les mentions des droits d'auteur, les conditions de licence Open Source s'y rapportant et les textes de licences correspondants sont disponibles en ligne à l'adresse suivante :

<https://corporate.ford.com/ford-open-source.html>

Il est possible de demander le code source de certains composants logiciels open source au constructeur du véhicule. Le constructeur mettra le code source à votre disposition, en conformité avec les conditions de licence applicables ; seuls les coûts de la fourniture comme les frais d'expédition, vous seront facturés. Vous trouverez les informations requises sur le site Internet mentionné ci-dessus.

Autocollants et plaquettes

Des informations importantes pour l'utilisation du véhicule figurent sur des autocollants et des plaquettes apposés en usine dans le compartiment avant et sur certains composants.

- Ne retirez jamais les autocollants et les plaquettes, et ne les rendez pas illisibles.
- En cas de remplacement de pièces marquées par des autocollants ou des plaquettes, un atelier spécialisé qualifié doit correctement apposer des autocollants et des plaquettes similaires au même endroit sur les pièces neuves.

Certificat de sécurité

Un certificat de sécurité apposé sur le montant de la porte vous informe qu'au moment de sa production, le véhicule satisfait à toutes les normes de sécurité et directives de l'administration en charge de la sécurité routière du pays considéré. Le mois, l'année de production ainsi que le numéro d'identification du véhicule peuvent également être indiqués. Suivez les consignes figurant dans la Notice d'Utilisation.

⚠ MISE EN GARDE

Le retrait des autocollants et des plaquettes réduit le nombre d'informations sur les sources de danger et peut conduire à une baisse de la vigilance lors des tra-

vaux sur le véhicule. Cela peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne retirez jamais des autocollants ou des plaquettes ou ne les rendez jamais illisibles.
- Veuillez respecter les dispositions légales.
- Tenez compte de la Notice d'Utilisation.

⚠ AVERTISSEMENT

Le retrait d'autocollants et de plaquettes augmente le risque d'erreurs de manipulation et peut entraîner un endommagement du véhicule.

- Ne retirez jamais des autocollants ou des plaquettes ou ne les rendez jamais illisibles.
- Veuillez respecter les dispositions légales.
- Effectuez les travaux d'entretien conformément aux prescriptions.

Liquides dans la climatisation

Fluide frigorigène dans la climatisation

L'autocollant apposé dans le compartiment avant comporte des informations sur le type et la quantité du fluide frigorigène utilisé dans la climatisation de votre véhicule. L'autocollant est apposé dans la partie avant du compartiment avant → ⚠.

Précisions sur le fluide frigorigène utilisé

 La climatisation contient des gaz à effet de serre fluorés.

Type de fluide frigorigène	Poids du fluide frigorigène	Équivalent CO ₂	Potentiel de réchauffement planétaire
R1234yf	460 g	0,0002 t	0,501

Huile frigorigène dans la climatisation

La climatisation renferme de l'huile frigorigène. Pour plus d'informations sur le type et la quantité d'huile frigorigène utilisée,

adressez-vous à un atelier spécialisé qualifié à cet effet → page 440.



Avertissement : l'entretien de la climatisation doit uniquement être effectué par du personnel qualifié et formé à cet effet.



Type de fluide frigorigène



Type d'huile frigorigène.



Voir Documentation d'atelier



L'entretien de la climatisation doit uniquement être effectué par du personnel qualifié et formé à cet effet.



Fluide frigorigène inflammable



Éliminez tous les composants dans le respect de l'environnement et ne montez jamais sur le véhicule des composants provenant de véhicules hors d'usage ou recyclés.



DANGER

L'entretien de la climatisation par du personnel non qualifié peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Pour l'entretien de la climatisation, faites appel à un personnel qualifié, formé selon les normes locales en vigueur, par ex. la norme SAE J2845.
- Tenez compte des indications de Ford concernant les intervalles d'entretien. Adressez-vous à un atelier spécialisé agréé.



DANGER

Le fluide frigorigène est inflammable et peut causer des blessures graves, voire mortelles, en cas d'entretien non conforme.

- Faites effectuer l'entretien de la climatisation par du personnel qualifié et formé à cet effet.

- Tenez le véhicule à l'écart de flammes nues, d'étincelles et d'autres sources d'inflammation.

DANGER

Le fluide frigorigène est sous pression et peut exploser en cas de réchauffement. Cela risque de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Faites effectuer l'entretien de la climatisation par du personnel qualifié et formé à cet effet.
- Tenez le véhicule à l'écart de flammes nues, d'étincelles et d'autres sources d'inflammation.

DANGER

En cas de contact avec des surfaces chaudes, le fluide frigorigène peut créer des vapeurs toxiques. Celles-ci peuvent entraîner une intoxication voire la mort en cas d'inhalation.

- Faites effectuer l'entretien de la climatisation par du personnel qualifié et formé à cet effet.

AVERTISSEMENT

La réparation ou le remplacement de l'évaporateur avec des pièces de rechange recyclées ou provenant de véhicules hors d'usage peut endommager la climatisation.

- N'effectuez jamais de réparations sur l'évaporateur avec des pièces de rechange recyclées ou provenant de véhicules hors d'usage.

Informations en conformité avec le règlement européen sur les produits chimiques

Ford s'engage à promouvoir la fabrication, la manipulation et l'utilisation responsables de ses produits. Par conséquent, nous soutenons les objectifs du règlement REACH de l'Union Européenne concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.

Nous soutenons en particulier l'article 33 (1) du règlement (CE) N° 1907/2006 qui a trait aux substances extrêmement préoccupantes (SVHC) qui figurent sur la liste actuelle des substances candidates à l'autorisation.

Si ces substances sont présentes dans un produit, il est important de garantir leur utilisation en toute sécurité. Le règlement permet donc aux consommateurs de prendre toutes les mesures de gestion des risques appropriées.

Pour de plus amples informations sur le règlement REACH, recherchez REACH sur le site web Ford de votre pays.

Pour identifier le site Ford de votre région, visitez notre site

<https://corporate.ford.com/operations/locations/global-links.html>

Recyclage des produits

Mise au rebut des piles usagées

Les piles usagées doivent être collectées et recyclées séparément par l'utilisateur final, comme l'indique le symbole de benne à ordures barrée . En tant qu'utilisateur final, vous êtes tenu par la loi de restituer les piles usagées.

— Dans les États membres de l'UE et certains autres États, les batteries d'appareils et de véhicule peuvent être remises au concessionnaire agréé et à des institutions de reprise agréées.

Vous trouverez d'autres informations sur la reprise et la valorisation auprès de votre concessionnaire agréé ou à l'adresse :

<https://corporate.ford.com/operations/locations/global-links.html>

MISE EN GARDE

En cas d'endommagement de piles contenant du lithium, des substances gazeuses ou liquides qui s'écoulent peuvent présenter un risque considérable pour la santé et l'environnement. Et un court-circuit sur les bornes peut provoquer un incendie ou une explosion. Cela risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- La manipulation de piles contenant du lithium requiert des précautions particulières.
- Ne réchauffez jamais des piles contenant du lithium.
- N'endommagez jamais des piles contenant du lithium.
- Ne court-circuitez jamais les bornes de la batterie.

 Les piles contenant des métaux lourds sont signalées par les symboles chimiques HG (mercure), Cd (cadmium) et/ou Pb (plomb). Les métaux lourds peuvent nuire à la santé des hommes et animaux et s'accumuler dans l'environnement.

- Pour éviter ces répercussions, il est essentiel d'assurer une collecte séparée et un retour correct des piles.

Appareils électriques/électroniques usagés

Le véhicule est équipé d'appareils électriques/électroniques, par ex. radiocommandes. Ils sont identifiables au symbole de benne à ordures barrée .

Les appareils usagés portant ce pictogramme doivent être collectés et éliminés séparément des déchets ménagers usuels conformément aux prescriptions légales. Vous pouvez les remettre aux points de collecte locale ou éventuellement aux filières de recyclage mandatées au niveau national.

En Allemagne, les entreprises disposant d'une surface de vente dédiée aux appareils électroniques d'au moins 400 m² ainsi que les commerces alimentaires d'une surface de vente totale d'au moins 800 m², vendant des appareils électroniques neufs, sont tenus de les reprendre gratuitement. Lors de l'achat d'un appareil neuf, l'utilisateur final peut retourner un appareil usagé similaire. Cela s'applique également en cas de livraison à domicile et de distribution par Internet. Les petits appareils usagés peuvent généralement être remis au commerce sans avoir à effectuer de nouvel achat. Votre concessionnaire agréé est également tenu de reprendre gratuitement jusqu'à trois appareils usagés dont la longueur est inférieure à 25 cm.

- Les piles, batteries ou ampoules qui ne sont pas installées de manière fixe à l'intérieur doivent être retirées et mises au rebut séparément.
- Les données personnelles enregistrées doivent être effacées des appareils usagés avant leur mise au rebut.

Vous trouverez d'autres informations sur la prévention des déchets, la reprise et la valorisation auprès de votre concessionnaire agréé ou à l'adresse :

<https://corporate.ford.com/operations/locations/global-links.html>

Consignes de recyclage en France



Fig. 235 Conseils de recyclage pour la France

Veuillez respecter les consignes de recyclage → [fig. 235](#) relatives aux objets suivants :

- Clé du véhicule
- Radiocommande pour le chauffage et la ventilation stationnaires
- Système de contrôle de la pression des pneus
- Carte de service ; téléphone utilisé comme clé
- Carte SD
- Compresseur
- Lampe de poche
- Gyrophare portable



Fig. 236 Consignes de recyclage en France



Fig. 237 Conseils de recyclage pour la France

Veuillez tenir compte des consignes de recyclage pour la documentation fournie ainsi que pour les emballages ou les sacs → [fig. 236](#) et → [fig. 237](#). Ces consignes de recyclage concernent les objets suivants :

- Manuel du conducteur
- Gilet rétro-réfléchissant

 Le logo Triman et le symbole Info-tri contiennent des informations de tri importantes pour le consommateur final.

Reprise des véhicules hors d'usage et mise au rebut

Reprise des véhicules hors d'usage

À la fin de sa durée de vie, votre véhicule doit être éliminé/revalorisé dans le respect de l'environnement. Les derniers propriétaires de véhicules dans l'UE et dans beaucoup d'autres pays sont donc légalement tenus de remettre leur véhicule à un point de collecte, de reprise ou de désassemblage agréé.

Ford a déjà pris toutes les dispositions nécessaires en vue de ce moment : dans tous les États de l'Union européenne et dans de nombreux autres États, il existe de grands centres de collecte auxquels vous pouvez remettre votre véhicule. Dans la mesure où les directives légales nationales sont respectées, la reprise du véhicule est gratuite au sein de l'UE.

Le point de collecte délivre un certificat de destruction pour attester que la valorisation a été effectuée de manière conforme.

Votre concessionnaire agréé vous donnera volontiers plus d'informations sur ces centres de collecte.

Mise au rebut

En cas de mise au rebut du véhicule ou de certains de ses composants, comme le système de sacs gonflables et les rétracteurs de ceinture, il est impératif de respecter les consignes de sécurité en vigueur. Les ateliers spécialisés agréés connaissent ces consignes.

Informations relatives aux équipements radioélectriques

Déclaration de conformité simplifiée

UE

Votre véhicule possède différents équipements radioélectriques. Les fabricants de ces équipements radioélectriques déclarent que ces derniers sont, dans la mesure où cela est exigé par la législation, conformes à la directive 2014/53/UE.

Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante :

<https://www.wirelessconformity.ford.com>

Grande-Bretagne

Votre véhicule possède différents équipements radioélectriques. Les fabricants de ces équipements radioélectriques déclarent que ces derniers sont conformes aux exigences légales applicables.

Le texte complet de la déclaration de conformité est disponible à l'adresse internet suivante :

<https://www.wirelessconformity.ford.com>

Importer

Ford Motor Company Limited
Dunton Campus,
Arterial Road,
Laindon, Essex, SS15 6EE
United Kingdom

Turquie

Votre véhicule possède différents équipements radioélectriques. Les fabricants de ces équipements radioélectriques déclarent que ces derniers sont, dans la mesure où cela est exigé par la législation, conformes à la directive 2014/53/UE.

Le texte complet de la déclaration de conformité est disponible à l'adresse internet suivante :

<https://www.wirelessconformity.ford.com>

İthalatçı

Ford Otomotiv Sanayi A.Ş.
Gölcük Denizevler Mah. Ali Uçar Cad. No:53
41650 Gölcük / Kocaeli

Ukraine

Votre véhicule possède différents équipements radioélectriques. Les fabricants de

ces équipements radioélectriques déclarent que ces derniers sont, dans la mesure où cela est exigé par la législation, conformes à la directive TR-355.

Le texte complet de la déclaration de conformité est disponible à l'adresse internet suivante :

<https://www.wirelessconformity.ford.com>

Імпортёр

Winner Imports Ukraine
Official Importer of Ford in Ukraine
Kapitanovka, 5-A,
Dachnaya Str.
Kiev region, 08112, Ukraine



Les équipements radioélectriques porteurs de ce symbole doivent être collectés et mis au rebut séparément des ordures ménagères conformément à la législation en vigueur. Vous pouvez les remettre auprès des entreprises d'élimination locales ou de systèmes de reprise nationaux mandatés → page 447, *Recyclage des produits*.



Indicateur de l'application partielle de certaines substances dangereuses conformément à la directive RoHS.

Informations relatives aux équipements radioélectriques

Les tableaux suivants présentent les équipements radioélectriques utilisés, les bandes de fréquences correspondantes, la puissance maximale d'émission et les fabricants correspondants. Chaque tableau présente un module et des composants. Les indications du fabricant, les bandes de fréquences et les puissances maximales d'émission figurent dans des tableaux séparés, auxquels une référence peut être affectée. ◀

Raccordement à l'antenne extérieure

Composant	Désignation / Product Type Designation EU/UK	Désignation / Product Type Designation Ukraine	Fré- quence + puis- sance d'émis- sion	Fabri- cant
Compensateur 5G EU	5G-NRC-EU		CG	36
Compensateur LTE	LTE-MBC-EU2	LTE-MBC-EU2	AA	14
Module transmetteur	CM01TN-VWW	CM01TN-VWW	BN	26
Module transmetteur	CM01TN-VWW		CB	26
Module transmetteur	CM01TN-VWW addi- tional model names: CM01XN-VWE		CB	26

Antennes

Composant	Désignation / Product Type Designation EU/UK	Désignation / Product Type Designation Ukraine	Fré- quence + puis- sance d'émis- sion	Fabri- cant
Pied d'antenne de pa- villon Taxi 2 m/70 cm, GPS, UMTS	AM/FM, DAB+ DVBT, GPS, FAKRAnBHC 3789.01		AI	01
Système d'antenne de rétroviseur extérieur AM, FM	920639A	920639A	AD	02
Système d'antenne de rétroviseur extérieur AM, FM, DAB	920639A	920639A	FA	02
Système d'antenne de rétroviseur extérieur FM	920639A	920639A	AB	02
Système d'antenne de rétroviseur extérieur FM, DAB	920639A	920639A	CA	02
Module d'antenne de rétroviseur extérieur GNSS	920336A	920336A	AH	02
Antenne de navigation de rétroviseur extérieur [étrier court] GNSS	7E0.035.510	7E0.035.510	AH	23
Antenne de navigation de rétroviseur extérieur [étrier long] GNSS	7E0.035.510.A	7E0.035.510.A	AH	23

2KF012740AF

Composant	Désignation / Product Type Designation EU/UK	Désignation / Product Type Designation Ukraine	Fré- quence + puis- sance d'émis- sion	Fabri- cant
Pied d'antenne fouet de pavillon AM, FM	Receiving antenna am- plifier AM/FM, DAB, LTE,NAV 6C0.035.501.Q/ 6C0.035.501.A	7C0.035.501	AD	22
Pied d'antenne fouet de pavillon AM, FM, LTE, GNSS	Receiving antenna am- plifier AM/FM, DAB, LTE,NAV 6C0.035.501.Q/ 6C0.035.501.A	7C0.035.501.F	AE	22
Pied d'antenne fouet de pavillon AM, FM, LTE, DAB, GNSS	Receiving antenna am- plifier AM/FM, DAB, LTE,NAV 6C0.035.501.Q/ 6C0.035.501.A	7C0.035.501.G	BA	22
Module d'antenne de rétroviseur extérieur [standard] FM	920481A	920481A	AB	02
Module d'antenne de rétroviseur extérieur [étrier] FM	920481A	920481A	AB	02
Module d'antenne de rétroviseur extérieur [standard] GNSS	920336A	920336A	AH	02
Module d'antenne de rétroviseur extérieur [étrier] GNSS	920336A	920336A	AH	02
Amplificateur d'anten- ne de rétroviseur exté- rieur AM, FM	920301A	920301A	AD	02
Amplificateur d'anten- ne de rétroviseur exté- rieur FM	920301A	920301A	AB	02
Amplificateur d'anten- ne de rétroviseur exté- rieur FM, DAB	920304A	920304A	CA	02
Système d'antenne de rétroviseur extérieur [étrier court] AM, FM	920611A	920611A	AD	02
Système d'antenne de rétroviseur extérieur [étrier court] FM	920611A	920611A	AB	02
Système d'antenne de rétroviseur extérieur [étrier court] FM, DAB	920611A	920611A	CA	02

Composant	Désignation / Product Type Designation EU/UK	Désignation / Product Type Designation Ukraine	Fré- quence + puis- sance d'émis- sion	Fabri- cant
Système d'antenne de rétroviseur extérieur [étrier long] AM, FM	920611A	920611A	AD	02
Système d'antenne de rétroviseur extérieur [étrier long] FM	920611A	920611A	AB	02
Système d'antenne de rétroviseur extérieur [étrier long] FM, DAB	920611A	920611A	CA	02
Système d'antenne de rétroviseur extérieur FM1	920639A	920639A	AB	02
Système d'antenne de rétroviseur extérieur FM1, DAB2	920639A	920639A	CA	02
Antenne de pavillon LTE, GNSS	Product name: 5WA.035.507.A Type: 5WA.035.507.A	5WA.035.507.A	AH	04
Antenne de pavillon LTE, GNSS, Teletart	Product name: 5WA.035.507.B Type: 5WA.035.507.A	5WA.035.507.B	AH	04
Module DSRC	DSRC CAN Module/ EFAS-4 DU (200046-8) DSRC CAN Module/EFAS-4 DU (200046-9)		BF	25
Convertisseur d'impédance FM	FAM012		AB	03
Convertisseur d'impédance FM1	7T0.035.577.C (FAM012)		AB	03
Convertisseur d'impédance FM2	7T0.035.577.A (FAM012)		AB	03
Convertisseur d'impédance FM, DAB	FAM012		CA	03
Convertisseur d'impédance FM2, DAB1	7T0.035.577.B (FAM012)		CA	03
Convertisseur d'impédance FM1, DAB2	7T0.035.577.D (FAM012)		CA	03
Antenne de pavillon LTE, GNSS, Teletart	7T0.035.507.B (FAM016)		AH	03
Antenne de pavillon LTE, GNSS, Teletart, Wi-Fi p	7T0.035.507.F (FAM016)		AH	03
Antenne de pavillon LTE, GNSS	7T0.035.507.A (FAM016)		AH	03
Antenne de pavillon LTE, GNSS, Wi-Fi p	7T0.035.507.E (FAM016)		AH	03

Composant	Désignation / Product Type Designation EU/UK	Désignation / Product Type Designation Ukraine	Fré- quence + puis- sance d'émis- sion	Fabri- cant
Antenne auxiliaire Wi-Fi p	7T0.035.510 (FAM027)		BM	03
Antenne TEL+BLTE +WLAN+GNSS	5WA.035.507.E		BZ	04
Antenne auxiliaire C2C	CSA-1		CA	04
Antenne DSRC	Quad DSRC Detached Antenna		CI	25
Antenne DSRC	DSRC		CM	37
Parabole	CAP 750 GPS (BN: 2031005)		CU	20



Clé du véhicule

Composant	Désignation / Product Type Designation EU/UK	Désignation / Product Type Designation Ukraine	Fré- quence + puis- sance d'émis- sion	Fabri- cant
Clé du véhicule FKS12	FS125C	FS125C	BG	05
Clé du véhicule FKS12	FS12P	FS12P	BG	05
Clé du véhicule FS125C5	FS125C5		CR	05
Clé du véhicule FS191S	FS191S	FS191S	BH	05
Clé du véhicule FS19S	FS19S		BQ	05
Clé du véhicule FS19R	FS19R		CH	05
Clé à radiocommande FS1912S	FS1912S		CT	05



Systèmes d'infodivertissement

Composant	Désignation / Product Type Designation EU/UK	Désignation / Product Type Designation Ukraine	Fré- quence + puis- sance d'émis- sion	Fabri- cant
MIB3 EI	MIB3E_MQB37w_BT	Panasonic MIB3E_MQB37w_BT	AO	06
MIB3 EI GP	MIB3 EI GP MQBevo		AP	07
MIB3 OI EU1 MQB	MIB3 OI	MIB3 OI	AP	07
MIB3 OI EU1 MQB	MIB3 OI	MIB3 OI	AP	08
MIB3 OI EU2 MQB	MIB3 OI	MIB3 OI	AP	07

Composant	Désignation / Product Type Designation EU/UK	Désignation / Product Type Designation Ukraine	Fré- quence + puis- sance d'émission	Fabri- cant
MIB3 OI EU2 MQB	MIB3 OI	MIB3 OI	AP	08
MIB3 OI RdW1 MQB	MIB3 OI	MIB3 OI	AP	07
MIB3 OI RdW2 MQB	MIB3 OI	MIB3 OI	AP	07
MIB3 OI RdW2 MQB	MIB3 OI	MIB3 OI	AP	08
MIB3 OI RdW2 DAB MQB	MIB3 OI	MIB3 OI	AP	07
MIB3 OI EU1 37W	MIB3 OI	MIB3 OI	AP	08
MIB3 OI EU2 37W	MIB3 OI	MIB3 OI	AP	08
MIB3 OI RdW1 37W	MIB3 OI	MIB3 OI	AP	08
MIB3 OI RdW2 37W	MIB3 OI	MIB3 OI	AP	08
MIB3 OI RdW2 DAB 37W	MIB3 OI	MIB3 OI	AP	08
MIB3 OI GP	MIB3GP	MIB3GP	AP	08
ICAS3 (à partir de CEE-ONU)	MEB ICAS3		BY	32

Témoin de rappel des ceintures sans fil

Composant	Désignation / Product Type Designation EU/UK	Désignation / Product Type Designation Ukraine	Fré- quence + puis- sance d'émission	Fabri- cant
wSBR F-SG (calcula- teur wireless Seat Belt Reminder côté véhicu- le)	wSBR F-SG (wireless Seat Belt Reminder - car unit)	wSBR F-SG (wireless Seat Belt Reminder - car unit)	AQ	24
wSBR S-SG (calcula- teur wireless Seat Belt Reminder côté siège)	wSBR S-SG (wireless Seat Belt Reminder - seat unit)	wSBR S-SG (wireless Seat Belt Reminder - seat unit)	AQ	24

Fonction de recharge sans fil

Composant	Désignation / Product Type Designation EU/UK	Désignation / Product Type Designation Ukraine	Fré- quence + puis- sance d'émission	Fabri- cant
Antenne de couplage Gen.2	WCH-185	WCH-185	AR	14

2KF012740AF

Composant	Désignation / Product Type Designation EU/UK	Désignation / Product Type Designation Ukraine	Fré- quence + puis- sance d'émis- sion	Fabri- cant
5W Wireless Charging Module TX Controller	WPC003-1 WPC003-5	WPC003-1 WPC003-5	CE	33
Module de recharge sans fil 15 W pour in- terface téléphonique	SCB		AM	30



Ouverture sans clé « Keyless Entry »

Composant	Désignation / Product Type Designation EU/UK	Désignation / Product Type Designation Ukraine	Fré- quence + puis- sance d'émis- sion	Fabri- cant
Kessy IO Box Basis	013854	013854	AS	05
Kessy IO Box High	013854	013854	AS	05
RSAD Box	RSB19	RSB19	AT	05



Combiné des instruments / antidémarrage électronique

Composant	Désignation / Product Type Designation EU/UK	Désignation / Product Type Designation Ukraine	Fré- quence + puis- sance d'émis- sion	Fabri- cant
Combiné des instru- ments analogique Me- dium	VW MQBAB2020 Ins- trument Cluster and Immobilizer System	Medium 5c	BS	16
Combiné des instru- ments Lowline	"Immobilizer integra- ted in dashboard mo- dule instrument clus- ter / Wegfahrsperr im Schalttafeleinsatz Kombi-Instrument"	17101055	BV	17
Combiné des instru- ments Highline	"Immobilizer integra- ted in dashboard mo- dule instrument clus- ter / Wegfahrsperr im Schalttafeleinsatz Kombi-Instrument"	17101056	BV	17

Composant	Désignation / Product Type Designation EU/UK	Désignation / Product Type Designation Ukraine	Fré- quence + puis- sance d'émis- sion	Fabri- cant
Combiné des instru- ments Premiumline	"Immobilizer integra- ted in dashboard mo- dule instrument clus- ter / Wegfahrsperr im Schalttafeleinsatz Kombi-Instrument"	17101057	BV	17
Combiné des instru- ments Premiumline	"Immobilizer integra- ted in dashboard mo- dule instrument clus- ter / Wegfahrsperr im Schalttafeleinsatz Kombi-Instrument"	17101055	BV	17
Combiné des instru- ments Premiumline	"Immobilizer integra- ted in dashboard mo- dule instrument clus- ter / Wegfahrsperr im Schalttafeleinsatz Kombi-Instrument"	17101056	BV	17
Combiné des instru- ments FPK-Entry	"Immobilizer integra- ted in dashboard mo- dule instrument clus- ter / Wegfahrsperr im Schalttafeleinsatz Kombi-Instrument"	17101002	BU	17
Combiné des instru- ments FPK-Basic	Vehicle Instrument Cluster with 125kHz Immobilizer circuit	FPK10-5C	CJ	35
Combiné des instru- ments FPK-Basic	VW MQBAB2020 Ins- trument Cluster and Immobilizer System		CJ	35
Combiné des instru- ments analogique Me- dium	"Immobilizer integra- ted in dashboard mo- dule instrument clus- ter / Wegfahrsperr im Schalttafeleinsatz Kombi-Instrument"	18020532	BT	17
Combiné des instru- ments analogique Me- dium	"Immobilizer integra- ted in dashboard mo- dule instrument clus- ter / Wegfahrsperr im Schalttafeleinsatz Kombi-Instrument"		BT	17

2KF012740AF

Composant	Désignation / Product Type Designation EU/UK	Désignation / Product Type Designation Ukraine	Fré- quence + puis- sance d'émis- sion	Fabri- cant
Combiné des instru- ments Colour Medium	"Immobilizer integra- ted in dashboard mo- dule instrument clus- ter / Wegfahrsperr im Schalttafeleinsatz Kombi-Instrument"	18100931	BT	17
Combiné des instru- ments Colour Medium	"Immobilizer integra- ted in dashboard mo- dule instrument clus- ter / Wegfahrsperr im Schalttafeleinsatz Kombi-Instrument"		BT	17
Combiné des instru- ments analogique Me- dium sans bague chro- mée	"Immobilizer integra- ted in dashboard mo- dule instrument clus- ter / Wegfahrsperr im Schalttafeleinsatz Kombi-Instrument"	18020532	BT	17
Combiné des instru- ments analogique Me- dium sans bague chro- mée	"Immobilizer integra- ted in dashboard mo- dule instrument clus- ter / Wegfahrsperr im Schalttafeleinsatz Kombi-Instrument"		BT	17
i.ID Cluster	LCW05-VWE5 LCW05-VWE1 LCW05-SEE5		CC	08
Tachygraphe (DTCO) avec module DSRC correspondant	EFAS 4.10		BI	27
DTCO4.1	DTCO 1381 Rel.4.1		CF	34
TCO Smart2	SMART2 SE5000-8.1 tachograph		BW	37



Services mobiles en lignes

Composant	Désignation / Product Type Desi- gnation EU/UK	Désignation / Product Type Desi- gnation Ukraine	Fré- quence + puis- sance d'émis- sion	Fabri- cant
Boîtier de communica- tion OCU3 (services mobiles en ligne « Se- curity & Service »)	Telematics TLVHM3IU- E, TLAHW3IU-E, TLVHM3IU-R, TLAHW3IU-R	Telematics TLVHM3IU- E, TLAHW3IU-E, TLVHM3IU-R, TLAHW3IU-R	AY	26
Boîtier de communica- tion OCU3 (services mobiles en ligne « Se- curity & Service »)	Telematics TLVHW3IU-E, TLVHW3IU-R, TLVHE4IU-E	Telematics TLVHW3IU-E, TLVHW3IU-R, TLVHE4IU-E	BR	26
Boîtier de communica- tion OCU3 (services mobiles en ligne « Se- curity & Service »)	Telematics TLVLM3IU- E, TLVLM3IU-R	Telematics TLVLM3IU- E	CD	26
Boîtier de communica- tion OCU3 UNECE (services mobiles en li- gne « Security & Servi- ce »)	Telematics TLVUW3IU-E	TLVUW3IU-E	CN	26
Boîtier de communica- tion OCU4 (services mobiles en ligne « Se- curity & Service »)	Telematics TLVHW3IU-E, TLVHW3IU-R, TLVHE4IU-E		BR	26
Boîtier de communica- tion OCU4 UNECE (services mobiles en li- gne « Security & Servi- ce »)	Telematics TLVUE4IU- E		CN	26
Boîtier de communica- tion OCU4 UNECE (services mobiles en li- gne « Security & Servi- ce »)	Telematics TLVUE4IU- W		CQ	26

Capteurs à radar pour systèmes d'aide à la conduite

Composant	Désignation / Product Type Desi- gnation EU/UK	Désignation / Product Type Desi- gnation Ukraine	Fré- quence + puis- sance d'émis- sion	Fabri- cant
Radar arrière Entry Gen.3	RS4	RS4	AZ	05

2KF012740AF

Composant	Désignation / Product Type Designation EU/UK	Désignation / Product Type Designation Ukraine	Fré- quence + puis- sance d'émis- sion	Fabri- cant
Radar arrière Entry Gen.1	BSD3.0	BSD3.0	AZ	05
Calculateur de radar avant (Mid Range Radar)	ARS4-B	ARS4-B	BA	11
Calculateur de radar avant (Mid Range Radar)	FR5CPEC	FR5CPEC	BB	21
Calculateur de radar avant (Mid Range Radar)	ARS5-B	ARS5-B	BX	11
Calculateur de radar avant (Mid Range Radar)	F5CP42	F5CP42	CL	21
Nanoradar	RS5.3	RS5.3	CS	05

Système de contrôle de la pression des pneus

Composant	Désignation / Product Type Designation EU/UK	Désignation / Product Type Designation Ukraine	Fré- quence + puis- sance d'émis- sion	Fabri- cant
Calculateur du système de contrôle de la pression des pneus	TMSE6A4	TMSE6A4	CO	18
Assemblage de capteur de pression de gonflage des pneus	TSSRE4A	TSSRE4A	CP	18

Chauffage stationnaire (émetteur/récepteur)

Composant	Désignation / Product Type Designation EU/UK	Désignation / Product Type Designation Ukraine	Fré- quence + puis- sance d'émis- sion	Fabri- cant
Récepteur radio du chauffage stationnaire	Funkempfänger STH Model Name: D208L VW		AJ	12

Composant	Désignation / Product Type Designation EU/UK	Désignation / Product Type Designation Ukraine	Fré- quence + puis- sance d'émis- sion	Fabri- cant
Récepteur radio du chauffage stationnaire	Funkempfänger STH		BP	30
Composant	Désignation / Product Type Designation EU/UK	Désignation / Product Type Designation Ukraine	Fré- quence + puis- sance d'émis- sion	Fabri- cant
Émetteur manuel de chauffage stationnaire	Sender STH Model Name: RTSH		AJ	12
Émetteur manuel de chauffage stationnaire	Funkfernbedienung		BP	30

Calculateur central

Composant	Désignation / Product Type Designation EU/UK	Désignation / Product Type Designation Ukraine	Fré- quence + puis- sance d'émis- sion	Fabri- cant
BCM37w (calculateur de réseau de bord) Med	BCM MQB37W	MQB37W	BO	31
BCM37w (calculateur de réseau de bord) Med+	BCM MQB37W	MQB37W	BO	31
BCM37w (calculateur de réseau de bord) Max	BCM MQB37W	MQB37W	BO	31
BCM37H (calculateur de réseau de bord)	BCM PQ37H	5WK50254	AK	13
BCM MQB27	BCM MQB27	5WK50254	AK	13
KFG Max	KFG: Max		BL	09
KFG 2 Max	KFG: Max		CK	09
SAM	BCM MQB37W	MQB37W	AK	13

Bandes de fréquence de référence et puissance maximale d'émission

Fré- quen- ce	Bande de fréquences	Puissance maximale d'émis- sion
AA	GSM900 : (uplink : 880 MHz – 915 MHz / downlink : 925 MHz – 960 MHz) GSM1800 : (uplink : 1710 MHz – 1785 MHz / downlink : 1805 MHz – 1880 MHz) WCDMA FDDI : (uplink : 1920 MHz – 1980 MHz / downlink : 2110 MHz – 2170 MHz) WCDMA FDDIII : (uplink : 1710 MHz – 1785 MHz / downlink : 1805 MHz – 1880 MHz) WCDMA FDDVIII : (uplink : 880 MHz – 915 MHz / downlink : 925 MHz – 960 MHz) LTE FDD1 : (uplink : 1920 MHz – 1980 MHz / downlink : 2110 MHz – 2170 MHz) LTE FDD3 : (uplink : 1710 MHz – 1785 MHz / downlink : 1805 MHz – 1880 MHz) LTE FDD7 : (uplink : 2500 MHz – 2570 MHz / downlink : 2620 MHz – 2690 MHz) LTE FDD8 : (uplink : 880 MHz – 915 MHz / downlink : 925 MHz – 960 MHz) LTE FDD20 : (uplink : 832 MHz – 862 MHz / downlink : 791 MHz – 821 MHz)	GSM 900 : 33 dBm (2 W) GSM 1800 : 30 dBm (1 W) UMTS : 21 dBm (0,125 W) LTE : 23 dBm (0,2 W)
AB	87 MHz – 108 MHz	Réception uniquement
CA	87 MHz – 108 MHz 174 MHz – 240 MHz	Réception uniquement
AD	520 kHz – 1710 kHz 87 MHz – 108 MHz	Réception uniquement
AE	520 kHz – 1710 kHz 87 MHz – 108 MHz 1570 MHz – 1614 MHz	Réception uniquement
FA	520 kHz – 1710 kHz 87 MHz – 108 MHz 174 MHz – 240 MHz	Réception uniquement
BA	520 kHz – 1710 kHz 87 MHz – 108 MHz 174 MHz – 240 MHz 1570 MHz – 1614 MHz	Réception uniquement
AH	1570 MHz – 1614 MHz	Réception uniquement
AI	1575,42 MHz	Réception uniquement
AJ	868,70 MHz – 869,20 MHz (bande N)	14 dBm (25 mW)
AK	434 MHz	Réception uniquement
AL	WI-FI : 2,4 GHz Bluetooth : 2,4 GHz	WI-FI : 19,14 dBm Bluetooth : 7,93 dBm
AM	105 kHz – 138 kHz	15 W
AN	Bluetooth®: 2402 MHz – 2480 MHz FM : 87,5 MHz – 108 MHz AM : 526,5 kHz – 1606,5 kHz	4,3 dBm
AO	Bluetooth®: 2402 MHz – 2480 MHz	2,5 mW

Fré- quen- ce	Bande de fréquences	Puissance maximale d'émis- sion
AP	Bluetooth®: 2402 MHz – 2480 MHz Wi-Fi 2,4 Ghz : 2410 MHz – 2480 MHz Wi-Fi 5 Ghz : 5 150 MHz – 5 250 MHz et 5 725 MHz – 5 850 MHz	Bluetooth®: -2,43 dBm (0,57 mW) EIRP Wi-Fi 2,4 Ghz : 5,26 dBm (3,36 mW) EIRP Wi-Fi 5 Ghz : -3,25 dBm (0,47 mW) EIRP et -2,68 dBm (0,54 mW) EIRP
AQ	Bluetooth® LE : 2400 MHz – 2483,5 MHz	-9,8 dBm
AR	105 kHz – 115 kHz	105 kHz – 115 kHz : 6 W 111 kHz : 42 dBμA/m
AS	125 kHz	La puissance du champ magné- tique : Le mode de fonctionnement IM- MO est 19,48 dBμA/m Le mode de fonctionnement LF Scan est 17,81 dBμA/m
AT	6,52 GHz 7,04 GHz 7,56 GHz	Puissance maximale d'émission à 6,52 GHz : -9,1 dBm à 7,04 GHz : -7,8 dBm à 7,56 GHz : -6,2 dBm
AU	125 kHz	82,05 dBμV/m @3 m ±5 %
AV	125 kHz	-2,5 dBuA/m @ 3 m
AW	125 kHz	< 20 mW
AX	125 kHz	42 dBμA/m
AY	WCDMA Band 1 : 1920 MHz – 1980 MHz WCDMA Band 3 : 1710 MHz – 1785 MHz WCDMA Band 8 : 880 MHz – 915 MHz LTE Band 1 : 1920 MHz – 1980 MHz LTE Band 3 : 1710 MHz – 1785 MHz LTE Band 7 : 2500 MHz – 2570 MHz LTE Band 8 : 880 MHz – 915 MHz LTE Band 20 : 832 MHz – 862 MHz LTE Band 28A : 703 MHz – 718 MHz LTE Band 32 : 1452 MHz – 1496 MHz GSM 900 : 880 MHz – 915 MHz DCS 1800 : 1710 MHz – 1785 MHz GNSS : 1559 MHz – 1610 MHz	WCDMA Band 1 : 22,51 dBm WCDMA Band 3 : 22,88 dBm WCDMA Band 8 : 23,32 dBm LTE Band 1 : 22,04 dBm LTE Band 3 : 21,72 dBm LTE Band 7 : 21,59 dBm LTE Band 8 : 21,83 dBm LTE Band 20 : 22,44 dBm LTE Band 28A : 21,99 dBm LTE Band 32 : - GSM 900 : 31,93 dBm DCS 1800 : 29,95 dBm GNSS : -
AZ	24050 MHz – 24250 MHz	< +20 dbmW pic
BA	76,0 GHz – 77,0 GHz	3,16 W (35 dBm RMS EIRP)
BB	76,0 GHz – 77,0 GHz	31,7 dBm (pic), 23,4 dBm (RMS)
BC	Center frequency Ch5 : 6489,6 MHz Ch6 : 6988,8 MHz Ch8 : 7488,0 MHz Ch9 : 7987,2 MHz Occupied Bandwidth : >500 MHz	Maximum mean EIRP spectral density : -41,3 dBm/MHz Maximum output power : -0,75 dBm EIRP (peak)

Fré- quen- ce	Bande de fréquences	Puissance maximale d'émis- sion
BD	Center frequency Ch5 : 6489,6 MHz Ch6 : 6988,8 MHz Ch8 : 7488,0 MHz Ch9 : 7987,2 MHz Occupied Bandwidth : >500 MHz BLE : 2402 – 2480 MHz (40 channels)	UWB : Maximum mean EIRP spectral density : -41,3 dBm/MHz Maximum output power : -0,75 dBm EIRP (peak) BLE : 9,9 dBm (PIRE)
BE	WiFi IEEE 802.11 b/g/n : 2412 MHz – 2472 MHz GSM/GPRS/E GPRS 900 : 880,2 MHz – 914,8 MHz GSM/GPRS/E GPRS 1800 : 1710,2 MHz – 1784,8 MHz UMTS FDDI : 1922,4 MHz – 1977,6 MHz UMTS FDDVIII : 882,4 MHz – 912,6 MHz LTE FDD1 : 1920 MHz – 1980 MHz LTE FDD3 : 1710 MHz – 1784,9 MHz LTE FDD7 : 2500 MHz – 2569,9 MHz LTE FDD8 : 880 MHz – 914,9 MHz LTE FDD20 : 832 MHz – 861,9 MHz	WiFi IEEE 802.11 b/g/n : 18,4 dBm GSM/GPRS/E GPRS 900 : 37,64 dBm GSM/GPRS/E GPRS 1800 : 37,64 dBm UMTS FDDI : 27,84 dBm UMTS FDDVIII : 27,84 dBm LTE FDD1 : 27,84 dBm LTE FDD3 : 27,84 dBm LTE FDD7 : 27,84 dBm LTE FDD8 : 27,84 dBm LTE FDD20 : 27,84 dBm
BF	5 795 MHz – 5 815 MHz (DSRC)	-14 dBm e.i.r.p.
BG	125 kHz 433,05 MHz – 434,79 MHz	125 kHz : réception uniquement 433,05 MHz – 434,79 MHz : 0,5 mW [ERP] / -3 dBm [ERP]
BH	125 kHz 433,05 MHz – 434,79 MHz	125 kHz : réception uniquement 433,05 MHz – 434,79 MHz : 0,1 mW [ERP] / -10 dBm [ERP]
BI	1 575,42 MHz +/- 1,023 MHz (GPS/Galileo) 1 602,00 MHz +/- 5,00 MHz (Glonass)	Réception uniquement
BJ	Bluetooth® : 2402 MHz – 2480 MHz Wi-Fi 2,4 Ghz : 2410 MHz – 2480 MHz	Bluetooth® : 2,5 mW Wi-Fi : 100 mW
BK	Bluetooth® : 2402 MHz – 2480 MHz FM : 87,5 MHz – 108 MHz AM : 526,5 kHz – 1606,5 kHz DAB : 174 MHz – 240 MHz	4,3 dBm
BL	Bluetooth® : 2402 MHz – 2480 MHz Wi-Fi 2,4 Ghz : 2412 MHz – 2472 MHz	Bluetooth® : 5 dBm (Max) Puissance de l'émetteur-récep- teur : 3 dBm Wi-Fi : 20 dBm (Max) Puissance de l'émetteur-récep- teur : 18 dBm
BM	5,85 GHz – 5,925 GHz	24 dBm
BN	5,9 GHz	2 W
BO	Canal A : 433,46 MHz Canal B : 433,92 MHz Canal C : 434,36 MHz	10 dBm
BP	868,7 MHz – 869,2 MHz	10 dBm (10 mW)

Fré- quen- ce	Bande de fréquences	Puissance maximale d'émis- sion
BQ	125 kHz 433,05 MHz – 434,79 MHz 6,52 GHz 7,04 GHz 7,56 GHz	125 kHz : réception uniquement 433,05 MHz – 434,79 MHz : 0,1 mW [ERP] / -10 dBm [ERP] 6,52 GHz, 7,04 GHz, 7,56 GHz : Peak Power : 1,0 mW [PIRE] / 0 dBm [PIRE], Mean Power Spectral Density : -41,3 dBm/MHz [PIRE]
BR	WCDMA Band 1 : 1920 MHz – 1980 MHz WCDMA Band 3 : 1710 MHz – 1785 MHz WCDMA Band 8 : 880 MHz – 915 MHz LTE Band 1 : 1920 MHz – 1980 MHz LTE Band 3 : 1710 MHz – 1785 MHz LTE Band 7 : 2500 MHz – 2570 MHz LTE Band 8 : 880 MHz – 915 MHz LTE Band 20 : 832 MHz – 862 MHz LTE Band 28A : 703 MHz – 718 MHz LTE Band 32 : 1452 MHz – 1496 MHz GSM 900 : 880 MHz – 915 MHz DCS 1800 : 1710 MHz – 1785 MHz GNSS : 1559 MHz – 1610 MHz	WCDMA Band 1 : 22,64 dBm WCDMA Band 3 : 22,89 dBm WCDMA Band 8 : 23,35 dBm LTE Band 1 : 22,15 dBm LTE Band 3 : 21,82 dBm LTE Band 7 : 21,63 dBm LTE Band 8 : 21,98 dBm LTE Band 20 : 22,47 dBm LTE Band 28A : 22,03 dBm LTE Band 32 : - GSM 900 : 31,99 dBm DCS 1800 : 29,98 dBm GNSS : -
BS	125 kHz	30,55 dBμA/m (@ 3 m)
BT	125,3 kHz	-10,46 dBμA/m (@ 10 m)
BU	124,9 kHz	-10,6 dBμA/m (@ 10 m)
BV	125 kHz	-12,25 dBμA/m (@ 10 m)
BW	1560 MHz – 1610 MHz (GNSS)	Réception uniquement
BX	76,0 GHz – 77,0 GHz	2,0 W (33 dBm RMS EIRP)
BY	Bluetooth® : 2402 – 2480 MHz WLAN 2,4 : 2412 – 2472 MHz WLAN 5 : 5 150 – 5 250 MHz, 5 725 – 5 850 MHz VHF II : 87,5 – 108 MHz VHF III : 174 – 240 MHz	Bluetooth® : max. 1,20 dBm Wi-Fi 2.4 : max. 16,40 dBm Wi-Fi 5.2 : max. 13,46 dBm Wi-Fi 5.2 : max. 13,77 dBm
BZ	GNSS : 1570 MHz – 1614 MHz Wi-Fi p : 5,85 GHz – 5,925 GHz	GNSS : réception uniquement Wi-Fi p : 20 dBm
CA	5,85 GHz – 5,925 GHz	20 dBm
CB	5,9 GHz (802.11p)	Antenne de pavillon : 20±3 dBm Antenne avant : -16±3 dBm
CC	125 kHz ± 10 kHz	5,4 dBμA/m

Fré- quen- ce	Bande de fréquences	Puissance maximale d'émis- sion
CD	WCDMA Band 1 : 1920 MHz – 1980 MHz WCDMA Band 3 : 1710 MHz – 1785 MHz WCDMA Band 8 : 880 MHz – 915 MHz LTE Band 1 : 1920 MHz – 1980 MHz LTE Band 3 : 1710 MHz – 1785 MHz LTE Band 7 : 2500 MHz – 2570 MHz LTE Band 8 : 880 MHz – 915 MHz LTE Band 20 : 832 MHz – 862 MHz LTE Band 28A : 703 MHz – 718 MHz GSM 900 : 880 MHz – 915 MHz DCS 1800 : 1710 MHz – 1785 MHz GNSS : 1559 MHz – 1610 MHz	WCDMA Band 1 : 22,47 dBm WCDMA Band 3 : 22,81 dBm WCDMA Band 8 : 23,31 dBm LTE Band 1 : 22,02 dBm LTE Band 3 : 21,68 dBm LTE Band 7 : 21,54 dBm LTE Band 8 : 21,8 dBm LTE Band 20 : 22,37 dBm LTE Band 28A : 21,94 dBm GSM 900 : 31,91 dBm DCS 1800 : 29,93 dBm GNSS : -
CE	110 kHz ± 5 kHz	5 W 93,05 dBμA/m @ 12 cm
CF	1 575,42 +/- 1,023 MHz (GPS / Galileo) 1 602,00 +/- 5,00 MHz (Glonass)	Réception uniquement
CG	LTE FDD1 (liaison ascendante : 1 920 – 1 980 MHz / liaison descendante : 2 110 – 2 170 MHz) LTE FDD3 (liaison ascendante : 1710 – 1785 MHz / liaison descendante : 1805 – 1880 MHz) LTE FDD8 (liaison ascendante : 880 – 915 MHz / liaison descendante : 925 – 960 MHz) LTE FDD20 (liaison ascendante : 832 – 862 MHz / liaison descendante : 791 – 821 MHz) NR FDD1 (liaison ascendante : 1 920 – 1 980 MHz / liaison descendante : 2 110 – 2 170 MHz) NR FDD3 (liaison ascendante : 1710 – 1785 MHz / liaison descendante : 1805 – 1880 MHz) NR FDD8 (liaison ascendante : 880 – 915 MHz / liaison descendante : 925 – 960 MHz) NR FDD20 (liaison ascendante : 832 – 862 MHz / liaison descendante : 791 – 821 MHz) NR TDD78 (liaison ascendante : 3 400 – 3 800 MHz) / liaison descendante : 3400 – 3800 MHz)	Maximum Radio-Frequency Power : 5G : 23 dBm / 0,2 W NR : 23 dBm / 0,2 W
CH	125 kHz 433,05 MHz – 434,79 MHz 6 988,8 MHz, 7488,0 MHz	125 kHz : réception uniquement 433,05 MHz – 434,79 MHz : 0,1 mW [ERP] / -10 dBm [ERP] 6 988,8 MHz, 7 488,0 MHz : Peak Power : 1,0 mW [PIRE] / 0 dBm [PIRE], Mean Power Spectral Density : -41,3 dBm/MHz [PIRE]

Fré- quen- ce	Bande de fréquences	Puissance maximale d'émis- sion
CI	5 795 MHz – 5 815 MHz (DSRC)	-14 dBm e.i.r.p.
CJ	125 kHz	97,2 dBμA/m (@ 3 m)
CK	Bluetooth®: 2402 MHz – 2480 MHz	11,5 dBm
CL	76,0 GHz – 77,0 GHz	30,49 dBm (pic), 21,4 dBm (RMS)
CM	5797,5 MHz – 5812,5 MHz (DRSC)	-14 dBm e.i.r.p.
CN	WCDMA Band 1 : 1920 MHz – 1980 MHz WCDMA Band 3 : 1710 MHz – 1785 MHz WCDMA Band 8 : 880 MHz – 915 MHz LTE Band 1 : 1920 MHz – 1980 MHz LTE Band 3 : 1710 MHz – 1785 MHz LTE Band 7 : 2500 MHz – 2570 MHz LTE Band 8 : 880 MHz – 915 MHz LTE Band 20 : 832 MHz – 862 MHz LTE Band 28 : 703 MHz – 748 MHz LTE Band 32 : 1452 MHz – 1492 MHz GSM 900 : 880 MHz – 915 MHz DCS 1800 : 1710 MHz – 1785 MHz GNSS : 1559 MHz – 1610 MHz	WCDMA Band 1 : 23,66 dBm WCDMA Band 3 : 23,61 dBm WCDMA Band 8 : 23,15 dBm LTE Band 1 : 22,92 dBm LTE Band 3 : 23,14 dBm LTE Band 7 : 22,80 dBm LTE Band 8 : 22,66 dBm LTE Band 20 : 23,64 dBm LTE Band 28 : 22,60 dBm LTE Band 32 : - GSM 900 : 33,20 dBm DCS 1800 : 30,85 dBm GNSS : -
CO	433 MHz	Réception uniquement
CP	433 MHz	10 mW
CQ	GNSS : 1559 – 1610 MHz	GNSS : -
CR	125 kHz 315 MHz	125 kHz : réception uniquement 315 MHz : 75,6 dBμV/m @ 3 m
CS	76,0 GHz – 77,0 GHz	37,79 dBm 0,45 W
CT	125 kHz 315 MHz	125 kHz : réception uniquement 315 MHz 0,05 mW [PI- RE] / -13 dBm [PIRE]
CU	10,70 GHz – 12,75 GHz	Réception uniquement
CV	13,56 MHz	
CW	13,56 MHz	0,0733 ERP [mW]

Référence fabricant

Fabricant	Nom du fabricant	Adresse du fabricant
01	Desay SV Automotive Europe GmbH	In der Buttergrube 3-7 99428 Weimar Allemagne
02	Hirschmann Car Communication GmbH	Stuttgarter Str. 45-51 72654 Neckartenzlingen Allemagne
03	FUBA Automotive Electronics GmbH	TecCenter 31162 Bad Salzdetfurth Allemagne
04	Molex Hildesheim	Daimlerring 31 31135 Hildesheim Allemagne

2KF012740AF

Fabricant	Nom du fabricant	Adresse du fabricant
05	Hella GmbH & Co. KGaA	Rixbecker Str. 75 59552 Lippstadt Allemagne
06	Panasonic Automotive Systems Europe GmbH	Robert Bosch Str. 27-29 63225 Langen Allemagne
07	Joynext Dresden	Gewerbepark Merbitz 5 01156 Dresden Allemagne
08	LG	Fabricant/Manufacturer : LG Electronics Inc LG Twin Towers 128 Yeoui-daero, Yeongdeungpo-gu Séoul 150-721, République démocratique de Corée Importateur/Importer : LG Electronics European Shared Service Center B.V. Krijgsman1 1186 DM Amstelveen Pays-Bas
09	Flextronics International Kft. 8900 Zalaegerszeg (HUN) Zrinyi Miklos utca 38	Flex Automotive GmbH Arthur-B.-Modine-Str. 1 70794 Filderstadt Allemagne
10	DESAY SV Automotive	Fabricant/Manufacturer : Huizhou Desay SV Automotive Co., Ltd. NO. 103 Hechang 5th Road West, Zhongkai National Hi-tech Industrial Development Zone, Huizhou, Guangdong 516006 République populaire de Chine Importateur/Importer : Desay SV Automotive Europe GmbH In der Buttergrube 3-7 99428 Weimar-Legefild Allemagne
11	ADC Automotive Distance Control Systems GmbH	Peter-Dornier-Strasse 10 88131 Lindau Allemagne
12	Digades GmbH Zittau	Äußere Weberstr. 20 02763 Zittau Allemagne
13	Continental Automotive GmbH	Siemensstrasse 12 93055 Regensburg Allemagne
14	Molex CVS Dabendorf GmbH	Märkische Straße 72 15806 Zossen Allemagne

Fabricant	Nom du fabricant	Adresse du fabricant
15	Lesswire GmbH	Rudower Chaussee 30 12489 Berlin Allemagne
16	Visteon Electronics Slovakia	Odstepny zavod Namestovo 02901 Namestovo Slovaquie
17	Continental Automotive GmbH	VDO Straße 1 64832 Babenhausen Allemagne
18	Huf Baolong Electronics Bretten GmbH	Gewerbestrasse 40 75015 Bretten Allemagne
19	Sensata / Schrader Electronics	11 Technology Park, Belfast Road Antrim Nordirland, BT41 1QS, Royaume-Uni
20	KATHREIN Digital Systems GmbH	Anton-Kathrein-Straße 1 – 3 83022 Rosenheim Allemagne
21	Robert Bosch GmbH XC-DA/ECR	Postfach 1661 71226 Leonberg Allemagne
22	ASK Industries S.p.A	Via dell'Industria n.12/14/16 60037 Monte San Vito Italie
23	Ficosa	P.I. Can Mitjans s/n E08232 Viladecavalls (Barcelona) Espagne
24	AEV spol. s r.o.	Jozky Silneho 2783 76701 Kromeriz République tchèque
25	Norbit ITS AS	Stiklestad v. 1 7041 Trondheim Norvège
26	LG ELECTRONICS INC	Fabricant/Manufacturer : LG ELECTRONICS INC. 10 Magokjungang 10-ro, Gangseo-gu, Séoul, République démocratique de Corée Importateur/Importer : LG Electronics European Shared Service Center B.V. Krijgsman1 1186 DM Amstelveen Pays-Bas
27	Intellic	Fernitzer Straße 5 8071 Hausmannstätten Autriche
28	Aptiv Services Deutschland GmbH	Am Technologiepark 1 42111 Wuppertal Allemagne

Fabricant	Nom du fabricant	Adresse du fabricant
29	Dometic Germany Holding GmbH	In der Steinwiese 16 57074 Siegen Deutschland
30	BURY Sp. z o. o.	ul. Wojska Polskiego 4 39-300 Mielec Pologne
31	Robert Bosch GmbH	Daimlerstrasse 6 71229 Leonberg Allemagne
32	LG ELECTRONICS INC	Ul. LG Electronics 7 06-500 Mława Pologne
33	BCS Automotive Interface Solutions s.r.o.	Jana Nohy 2048 256 01 Benesov République tchèque
34	Continental Automotive Technologies GmbH	Heinrich-Hertz-Str. 45 78052 Villingen-Schwenningen Allemagne
35	Visteon	Visteon Portuguesa Ltd. 2950-503 Palmela(PRT) Estrada Nacional 252 KM12 Parque das Carrascas Portugal
36	Molex Technologies GmbH	Mizarstrasse 3 12529 Schönefeld Allemagne
37	Stoneridge Electronics AB	Gustav III Boulevard 26, SE-I 69 73 Solna, Suède
38	PAV Card GmbH	Hamburger Strasse 6 22929 Lütjensee Allemagne



Déclaration de conformité pour les installations radio dans les pays en dehors de l'Union européenne (EU)



Marques de certification pour les installations radio en Australie ou en Australie et en Nouvelle-Zélande



Marques de certification pour l'Europe et les pays autorisant et approuvant les installations radio conformément aux directives européennes



Marques de certification pour l'Angleterre, le Pays de Galles et l'Écosse



Marque de certification pour les installations radio au Mexique.



Marques de certification pour la Nouvelle-Zélande



Marques de certification pour la Russie et les pays autorisant et approuvant les installations radio conformément aux directives de l'EAC



Marques de certification pour la Serbie



Marque de certification pour l'Afrique du Sud



Marques de certification pour Taïwan



Marque de certification pour l'Ukraine



Marque de certification pour les installations radio aux États-Unis et dans les pays autorisant et approuvant les installations radio selon la directive américaine FCC.



Marque de certification pour les installations radio aux Émirats arabes unis.

Le constructeur concerné déclare par la présente que les équipements radioélectriques mentionnés ci-après satisfont, au moment de la production du véhicule, aux exigences fondamentales et autres directives et lois pertinentes.

Les équipements radioélectriques suivants ne sont pas disponibles sur tous les modèles et dans tous les véhicules.

- Raccordement à l'antenne extérieure
- Antenne
- Amplificateur d'antenne
- Bluetooth®
- FordPass Connect Security & Service
- Radiocommande (chauffage stationnaire)
- Clé du véhicule
- Système d'infodivertissement
- Témoin de rappel des ceintures sans fil
- Fonction de recharge sans fil
- Keyless Entry
- Combiné des instruments, antidémarrage électronique
- Modem
- Capteurs à radar pour systèmes d'aide à la conduite
- Système de contrôle de la pression des pneus
- Chauffage stationnaire (émetteur-récepteur)
- Interface téléphonique
- Calculateur de porte
- Point d'accès Wi-Fi

— Calculateur central

Autres informations relatives aux déclarations de conformité : → page 449.



Les équipements radioélectriques porteurs de ce symbole doivent être collectés et mis au rebut séparément des ordures ménagères conformément à la législation en vigueur. Vous pouvez les remettre auprès des entreprises d'élimination locales ou de systèmes de reprise nationaux mandatés → page 447, *Recyclage des produits*.



Indicateur de l'application partielle de certaines substances dangereuses conformément à la directive RoHS.

Grande-Bretagne

Autres informations relatives à l'importateur et aux déclarations de conformité : → page 449.

Turquie

Autres informations relatives à l'importateur et aux déclarations de conformité : → page 449.

Ukraine

Autres informations relatives à l'importateur et aux déclarations de conformité : → page 449.

Numéros d'homologation

Égypte

TAC.07021815923.WIR,
TAC.07081715137.WIR,
TAC.07122240328.WIR,
TAC.08022341022.WR,
TAC.08051918491.WIR,
TAC.11041918338.WIR,
TAC.17101817260.WIR,
TAC.17102125453.WIR,
TAC.18042227628.WIR,
TAC.19102239714.WIR,
TAC.19102239715.WIR,
TAC.24061918671.WIR,
TAC.24061918672.WIR,
TAC.24091817125.WIR,
TAC.25012340845.WIR,

TAC.29051918508.WIR,
TAC.29072124600.WIR,
TAC.29082343321.WIR,
VOCSSZ210525002.

Angola

INACOM/DEGER/2022, Equipment Type
Model Number:198, 545, 574, 606, 611,
1247, 1304, 1382, 1606, 1607, 1894.

INACOM/DEGER/2023.

114/INACOM/DEGER/2024.

Australie

ABN 12 625 564 909,
ABN 50 068 406 995,
ABN 76 310 261 826, ABN 81 145 810 206,
ABN 81 158 008 881.

ACN/ARBM 84 156 023 504.

ACN/ARBN 004 315 628, ACN/
ARBN 004 528 778/58004528778, ACN/
ARBN 4156023504, ACN/
ARBN 006 256 524.

N11042.

RCMA020050903.

2150-01, 2152-01, 2851-01.

Bahreïn

1329, 2699, 3002, 3003, 6476.

DLM/1405, DLM/1630/6858, DLM/
932 Ref.nr. 2663000, DLM/
1294 Ref.nr. 2937000, DLM/
1630 Ref.nr. 7372, DLM/1630 Ref.nr. 3362,
DLM/1630 Ref.nr. 4174000, DLM/
1630 Ref.nr. 4199000, DLM/
1630 Ref.nr. 10137, DLM/
1630 Ref.nr. 10138, DLM/
1630 Ref.nr. 5919000, DLM/
1921 Ref.nr. 14922, DLM/
1968 Ref.nr. 10616, DLM/1968/10883,
DLM/1968/10961, DLM/13085/13085.

CB SG PSB-HS-05783, E24 10R-052022,
CB JP TUV-46073, E13 10R-0616248.

TA RTTE: ER00657/21 DA44932/15.

Botswana

BOCRA/TA/REGISTERED No:

3372, 2018/2026, 2018/3012, 2018/3941.
2018/3991, 2018/3992, 2018/4129,
2018/4130, 2018/4131, 2018/4132,
2018/4133, 2018/4134, 2018/4135,

2018/4136, 2018/4193, 2018/4194,
2018/4195, 2018/4196.

2019/2174, 2019/4309, 2019/4311,
2019/4666, 2019/4701, 2019/4982,
2019/4997, 2019/4998, 2019/5045,
2019/5046, 2019/5895, 2019/6030.

2020/3991, 2020/3992, 2020/5158,
2020/5159, 2020/5165, 2020/5188,
2020/5191, 2020/5261, 2020/5470.

2021/5886, 2021/5894, 2021/5957,
2021/6030, 2021/6419.

2022/6864, 2022/7424, 2022/15329.

2023/8133, 2023/8134, 2023/8160,
2023/8829.

Chili

Nº 2335/DO Nº 36509/F26, Nº 2615/
DO Nº 3881/F26.

Nº 3458/DO Nº 45141/F26, Nº 3975/
DO Nº 96.827/F-25, Nº 3590/
DO Nº 87.187/F71.

Nº 4003/DO Nº 77963/F23, Nº 4567/
DO Nº 97.287/F54, Nº 4665/
DFRS01259/F-50.

Nº 5092/DO Nº 55076/F60.

Nº 9140/DFRS11860/F-50, Nº 9195/
DO Nº 40087/F26, Nº 9198/
DO Nº 40087/F26.

Nº 10968/DO Nº 100.142/F-25,
Nº 12190/DO Nº 48994/F26, Nº 12553/
DO Nº 100.943/F-25, Nº 13589/
DO Nº 83457/F39, Nº 13829/
DO Nº 49857/F60, Nº 15530/
DO Nº 50759\F26, Nº 16512/
DO Nº 84637/F28, Nº 16527/
DO Nº 84399/F14.

Nº 26527TDO Nº 84399/F14, MDE_HEL-
LA_1806.

7763, 10495, 12785, 12786, 17194, 58798,
58799.

Curaçao

2014/003/TA, 2017/040/TA,
2018/086/TA, 2018/159/TA,
2018/171/TA, 2018/181/TA,
2018/209/TA, 2019/029/TA,
2019/067/TA, 2019/121/TA,
2019/121a/TA, 2019/122/TA,
2019/123/TA, 2020/020/TA,
2020/027/TA, 2020/228/TA,
2021/052/TA, 2021/156/TA,
2021/178/TA, 2022/240/TA,

**2022/240a/TA, 2022/241/TA,
2023/034/TA, 2023/121/TA,
2024/006/TA.**

Angleterre, Pays de Galles et Écosse

Autres remarques sur les équipements radioélectriques → page 449

10385, 10440.

**LO476ADC1.AMK, T818399F-02-
TEC (0682).**

**CB SG PSB-HS-05783, E24 10R-052022,
CB JP TUV-46073, E13 10R-0616248.**

Europe et pays qui autorisent les équipements radioélectriques conformes aux directives européennes :

Voir les déclarations UE de conformité à l'adresse → page 449.

19-111743, 232140411/AA/00.

**T818363F-03-TEC, T818399F-02-
TEC (0682),
T.2021.09.0007T.2021.04.0014.**

**CB SG PSB-HS-05783, E24 10R-052022,
CB JP TUV-46073, E13 10R-0616248.**

A. - Informations relatives à la sécurité des personnes utilisatrices ou non.

Respect des restrictions d'usage spécifiques à certains lieux (hôpitaux, avions, stations-service, établissements scolaires...).

Pour les téléphones mobiles, rappel de l'interdiction de l'usage d'un téléphone tenu en main par le conducteur d'un véhicule en circulation.

Précautions à prendre par les porteurs d'implants électroniques (stimulateurs cardiaques, pompes à insuline, neurostimulateurs...) concernant notamment la distance entre l'équipement radioélectrique et l'implant (15 centimètres dans le cas des sources d'exposition les plus fortes comme les téléphones mobiles).

B. - Informations sur les comportements à adopter pour réduire l'exposition aux rayonnements émis par les équipements radioélectriques.

Utiliser l'équipement radioélectrique dans de bonnes conditions de réception pour diminuer la quantité de rayonnements reçus.

Utiliser un kit mains-libres ou un haut-parleur, si adapté à l'équipement radioélectrique.

Faire un usage raisonné des équipements radioélectriques comme le téléphone mobile, par les enfants et les adolescents, par exemple en évitant les communications nocturnes et en limitant la fréquence et la durée des appels.

Eloigner les équipements radioélectriques du ventre des femmes enceintes.

Eloigner les équipements radioélectriques du bas-ventre des adolescents.

Gabon

D'HOMOLOGATION D'EQUIPEMENTS DE TELECOMMUNICATIONS

CERTIFICAT No:

**100/ARCEP/2019, 440/ARCEP/2019,
441/ARCEP/2019, 443/ARCEP/2019,
444/ARCEP/2019, 448/ARCEP/2019,
513/ARCEP/2019.
045/ARCEP/2020, 337/ARCEP/2020,
369/ARCEP/2020, 433/ARCEP/2020,
554/ARCEP/2020, 555/ARCEP/2020,
556/ARCEP/2020, 557/ARCEP/
202865/ARCEP/2020, 869/ARCEP/
2020, 885/ARCEP/2020, 970/ARCEP/
2020, 1013/ARCEP/2020.
033/ARCEP/2021, 070/ARCEP/2021,
644/ARCEP/2021, 645/ARCEP/2021,
675/ARCEP/2021, 697/ARCEP/2021,
698/ARCEP/2021, 699/ARCEP/2021,
1365/ARCEP/2021.
044/ARCEP/2022, 93/ARCEP/2022,
096/ARCEP/2022, 112/ARCEP/2022,
203/ARCEP/2022, 263/ARCEP/2022,
320/ARCEP/2022, 890/ARCEP/2022,
891/ARCEP/2022.
104/ARCEP/2023, 105/ARCEP/2023,
240/ARCEP/2023, 965/ARCEP/2023.**

Hong Kong

HKCA 1035, HKTA 1035, HK0011902060.

**HK0011902061, HK0022000047,
HK0022000048, HK0022000027,
HK0022300057.**

**US0022000073, US0022300009,
US0031800001, US0031800017,
US0031900023, US0031900026.**

SDoc-HUF.

Indonésie



Dilarang melakukan perubahan spesifikasi yang dapat menimbulkan gangguan fisik dan/atau elektromagnetik terhadap lingkungan sekitarnya.

 60924/SDPPI/2019, PLG ID: 4334



 61642/SDPPI/2019, PLG ID: 4334



 62404/SDPPI/2019, PLG ID: 4334



 63286/SDPPI/2019, PLG ID: 4334



 67149/SDPPI/2020, PLG ID: 4334



 68316/SDPPI/2020, PLG ID: 4334



 72663/SDPPI/2021, PLG ID: 4334



 72586/SDPPI/2021, PLG ID: 4334



 72770/SDPPI/2021, PLG ID: 4334



 73094/SDPPI/2021, PLG ID: 4334



 73489/SDPPI/2021, PLG ID: 4334



 73588/SDPPI/2021, PLG ID: 4334



 74303/SDPPI/2021, PLG ID: 4334



 76052/SDPPI/2021, PLG ID: 4334



 77146/SDPPI/2021, PLG ID: 4334



 77225/SDPPI/2021, PLG ID: 4334



 77920/SDPPI/2021, PLG ID: 4334



 78452/SDPPI/2021, PLG ID: 4334



 80846/SDPPI/2022, PLG ID: 4334



 80858/SDPPI/2022, PLG ID: 4334



 81032/SDPPI/2022, PLG ID: 4334



 81094/SDPPI/2022, PLG ID: 4334



 82886/SDPPI/2022, PLG ID: 4334



 87909/SDPPI/2023, PLG ID: 4334



 99387/SDPPI/2024, PLG ID: 4334



32143/SDPPI/2013, PLG ID:3073, 32144/
SDPPI/2013, PLG ID:3073, 32221/SDPPI/
2013, PLG ID:3073, 33651/SDPPI/2017,
PLG ID: 2181, 33652/SDPPI/2017, PLG ID:
2181, 34468/I/SDPPI/2017; PLG ID: 2879,
34539/I/SDPPI/2017, PLG ID: 4211,
34691/SDPPI/2014, PLG ID: 4604,
38132/I/SDPPI/2017, PLG ID: 2130,
38296/I/SDPPI/2017, PLG ID: 4976,
44153/SDPPI/2016, PLG ID: 4211, 47817/
SDPPI/2016, PLG ID: 6094, 50459/
SDPPI/2017, PLG ID: 6051, 53856/
SDPPI/2017, PLG ID: 4211, 55438/SDPPI/
2018, PLG ID: 6051, 55776/SDPPI/2018,
PLG ID: 7205, 56625/SDPPI/2018, PLG
ID: 7708, 57406/SDPPI/2018, PLG ID:

7708, 57647/SDPPI/2018, PLG ID: 7708,
57687/SDPPI/2018, PLG ID: 7708,
58206/SDPPI/2018, PLG ID: 5834,
62361/SDPPI/2019, PLG ID: 8837,
67688/SDPPI/2020, PLG ID: 3813,
74303/SDPPI/2021.

57059/SDPPI/2018, PLG ID: 7696.

PLG ID: 4334:

58849/SDPPI/2018, 62637/SDPPI/2019,
62638/SDPPI/2019, 62825/SDPPI/
2019, 62826/SDPPI/2019, 62827/
SDPPI/2019, 62828/SDPPI/2019,
63076/SDPPI/2019, 63077/SDPPI/2019,
63078/SDPPI/2019, 63079/SDPPI/2019,
63080/SDPPI/2019, 63081/SDPPI/
2019, 63082/SDPPI/2019, 63128/
SDPPI/2019, 63129/SDPPI/2019, 63130/
SDPPI/2019, 63131/SDPPI/2019, 63132/
SDPPI/2019, 63133/SDPPI/2019, 63134/
SDPPI/2019, 63135/SDPPI/2019, 63136/
SDPPI/2019, 63137/SDPPI/2019, 63138/
SDPPI/2019, 63139/SDPPI/2019, 63140/
SDPPI/2019, 63147/SDPPI/2019, 63160/
SDPPI/2019, 63161/SDPPI/2019, 63162/
SDPPI/2019, 63286/SDPPI/2019, 63577/
SDPPI/2019, 63578/SDPPI/2019,
63579/SDPPI/2019, 63580/SDPPI/2019,
63581/SDPPI/2019, 63582/SDPPI/2019,
63583/SDPPI/2019, 64639/SDPPI/
2019, 64640/SDPPI/2019, 66006/
SDPPI/2020, 66074/SDPPI/2020,
67154/SDPPI/2020, 67359/SDPPI/
2020, 67495/SDPPI/2020, 67512/
SDPPI/2020, 68316/SDPPI/2020,
71563/SDPPI/2020, 72556/SDPPI/2021,
72557/SDPPI/2021,
62443/SDPPI/2019,

73488/SDPPI/2021, 73816/SDPPI/2021,
73954/SDPPI/2021, 74360/SDPPI/2021,
74525/SDPPI/2021, 76862/SDPPI/2021,
77225/SDPPI/2021, 77920/SDPPI/2021,
78452/SDPPI/2021, 80130/SDPPI/2022,
80858/SDPPI/2022, 82116/SDPPI/
2022, 80846/SDPPI/2022, 81032/
SDPPI/2022, 81094/SDPPI/2022,
82886/SDPPI/2022, 82926/SDPPI/
2022.

Israël

03-7964600.

11-11252.

51-41889, 51-42830, 51-42841, 51-43949,
51-46980, 51-54730, 51-55347, 51-63653,
51-65839, 51-69416, 51-69417, 51-73720,
51-80024, 51-80976, 51-88548,
51-88746, 51-88751, 51-89883, 51-91460,
51-91527, 51-91756, 51-92318, 51-92728,
51-96511, 51-98454, 51-99160.

54-37173.

55-02626, 55-07477, 55-07480,
55-07924, 55-09135, 55-09893,
55-10614, 55-11679, 55-12037, 55-12193,
55-12628, 55-13786, 55-14888, 55-15282,
55-15760, 55-15761, 55-98454.

56-00597, 56-00923, 56-01890.

63-63304, 63-63571, 63-66687,
63-66961, 63-71587, No. 7052352267,
No. 9872334765, No. 9872340205.

HCTIMP_SI62368.42656,
HCTIMP_SI62368.42673.

LT-0083880B, LT-0066086,
LT-0083873.

הוראות בטיחות

1. להתקנה על ידי אנשי שירות מוסמכים בלבד.

אין לבצע שינויים כלשהם במוצר זה. לשינויים אלו יכולה להיות
השפעה שלילית על ביצועי המוצר, בטיחותו ועמידותו ובנוסף,
יש בהם כדי לחרוג מתנאי האחריות.

מספר אישור התאמה מטעם משרד התקשורת חל איסור לבצע
פעולות במכשיר שיש בהן כדי לשנות את תכונותיו האלחוטיות
של המכשיר, ובכלל זה שינויי תוכנה, החלפת אנטנה מקורית או
הוספת אפשרות לחיבור לאנטנה חיצונית, בלא קבלת אישור
משרד התקשורת, בשל החשש להפרעות אלחוטיות

Jordanie

TRC/LPD/...

2010/91, 2014/9, 2014/241, 2014/248,
2014/258, 2014/274, 2015/387,
2016/252, 2016/538, 2016/584,
2016/591, 2017/63, 2017/254, 2018/1,
2018/162, 2018/381, 2019/152, 2019/153,
2019/155, 2019/233, 2019/234.

TRC/34/6019/2020,
TRC/32/6420/2020,
TRC/31/7615/2020, TRC/31/7918/2020,
TRC/31/9121/2021, TRC/32/6420/2020,
TRC/36/10847/2022,
TRC/36/10848/2022.

TRC/31/11516/2023, TRC/34/7179/2023,
TRC/34/11842/2023,
TRC/34/11841/2023,

TRC/34/12409/2023.,
TRC/34/12834/2023.

TRC/SS/2014/127, TRC/SS/2016/476,
TRC/SS/2019/212.

TRC No.: T/4/11/11/...

258, 1028, 3338, 3680, 3681, 3893, 4387,
4555, 5621, 5649, 5653, 5896, 5898,
7716, 8102, 8205, 9851, 10752, 10753.

Cap-Vert

n°: 50/EBP/ANAC/17.

n°: 09/EBP/ANAC/18.

n°: 44/EBP/ARME/19.

n°: 53/EBP/ARME/22, n°: 78/EBP/
AMRE/22, n°: 79/EBP/AMRE/22.

n°: 46/EBP/ARME/23.

Qatar

CRA/SA/2015/R-4714, CRA/SA/2015/
R-7689, CRA/SA/2016/R-5808,
CRA/SA/2017/R-6015, CRA/SA/2017/
R-6405, CRA/SA/2017/R-6720, CRA/SA/
2017/R-6722, CRA/SA/2018/R-6820.

CRA/SM/2018/R-7422, CRA/SM/2018/
R-7447, CRA/SM/2018/R-7562.

CRA/SM/2019/R-7689, CRA/SM/2019/
R-7761, CRA/SM/2019/R-7763, CRA/SM/
2019/R-8053, CRA/SM/2019/R-8054.

CRA/SM/2020/S-0005129, CRA/SM/
2020/S-0005662, CRA/SM/2020/
S-0005786.

CRA/SM/2021/S-0006561, CRA/SM/
2021/S-0008566.

CRA/SM/2022/S-0011867, CRA/SM/
2022/S-009342.

CRA/SM/2023/S-0012794, CRA/SM/
2023/S-0012979, CRA/SM/2023/
S-0013173, CRA/SM/2023/S-0013179,
CRA/SM/2023/S-0015068.

ICTQATAR/RT/2010/R-1978.

CB SG PSB-HS-05783, E24 10R-052022,
CB JP TUV-46073, E13 10R-0616248.

TA RTTE: ER00657/21.

Kenya

Ref: CA/LCS/1600/GEN/Vol.1.

VAT Reg No. 331 0184 52.

MDE_VIS_2212.

Madagascar

Nº 17/195/ARTEC/DG/DHCT/SSS/test.
Nº 18/007/ARTEC/DG/DHCT/SSS/test.
Nº 18/073/ARTEC/DG/DHCT/SSS/test.
Nº 18/104/ARTEC/DG/DHCT/SSS/test.
Nº 19/042-DCP/ARTEC/DG/DNCSR/
SNAE/test.
Nº 20/027-DCP/ARTEC/DG/DNCSR/
SNAE/test.
Nº 21/156-DCP/ARTEC/DG/DNCSR/
SNAESR/test.
Nº 21/169-DCP/ARTEC/DG/DNCSR/
SNAESR/test.
Nº 22/031-DCP/ARTEC/DG/DNCSR/
SNAESR/test.
Nº 22/329-DCP/ARTEC/DG/DNCSR/
SNAESR/test.
Nº 22/330-DCP/ARTEC/DG/DNCSR/
SNAESR/test.
Nº 23/217-DCP/ARTEC/DG/DNCSR/
SNAESR/test.

Malaisie

CIDFI5000490, CIDFI5000578,
CIDFI7000143.
MRR14F, ARS4-B, MIB3 OI.
RAAT/44A/0219/S(19-0487).
RAAU/05C/0415/S(14-3022),
RAAU/33C/1015/S(15-0535),
RAAU/35C/1115/S(15-0536),
RAAU/57A/0111/S(10-2112).
RAAY/84A/0618/S(18-2241),
RAAY/85A/0618/S(18-2242),
RAAY/86A/0618/S(18-2378),
RAAY/87A/0718/S(18-2596),
RAAY/89A/0718/S(18-3107),
RAAY/92A/1218/S(18-4731).
RALM/41B/0121/S(21-0515),
RALM/77A/0219/S(19-0174),
RALM/69A/1018/S(18-3829).
RDDC/72A/0518/S(18-1697).
RDDK/02B/0419/S(19-1401),
RDDK/22A/1016/S(16-3306),
RDDK/72A/0518/S(18-1697),
RDDK/74C/0223/S(23-0472),
RDDK/75C/0223/S(23-0474).
RFCL/09A/0218/S(18-0609),
RFCL/13A/0618/S(18-2379),
RFCL/14A/0618/S(18-2543),
RFCL/15A/0718/S(18-2544),
RFCL/18A/0718/S(18-2529),
RFCL/19A/0718/S(18-2545),
RFCL/20A/0718/S(18-2718),
RFCL/21A/0718/S(18-2717), RCFL/22A/

0818/S(18-3109), RFCL/23A/0818/
S(18-3153), RCFL/24A/0818/
S(18-3152), RFCL/26A/0918/
S(18-3810), RFCL/27A/0918/
S(18-3812), RFCL/28A/1018/
S(18-3977), RFCL/29A/1018/
S(18-4127), RFCL/30A/1018/
S(18-4129), RFCL/31A/1018/
S(18-3976), RFCL/33A/0619/
S(19-2422), RFCL/35A/0719/
S(19-2874), RFCL/34A/0619/
S(19-2421), RFCL/36A/0719/
S(19-2875), RFCL/41A/0220/
S(20-0390), RFCL/42A/0220/
S(20-0391), RFCL/44A/0320/
S(20-1385).

Maroc

AGREE PAR L'ANRT MAROC : Numéro
d'agrément, Date d'agrément.

MR0005835ANRT2010 28.08.2020,
MR7906ANRT2013 06.03.2013.

MR9102ANRT2014,
MR9107ANRT2014 18.03.2014,
MR9778ANRT2014 11.11.2014,
MR9918ANRT2014 22.12.2014.

MR11030ANRT2015.

MR12089ANRT2016 15.06.2016,
MR12123ANRT2016 22.06.2016,
MR12623ANRT2016 11.10.2016,
MR12901ANRT2016 30.11.2016.

MR13255ANRT2017 09.02.2017,
MR13576ANRT2017,
MR13900ANRT2017 04.05.2017,
MR14320ANRT2017 07.07.2017,
MR14830ANRT2017 28.09.2017.

ANRT/DTEC/DAA/SAG/BD/
1480/2018 09.10.2018.

MR15669ANRT2018 31.01.2018,
MR15674ANRT2018 31.01.2018,
MR15675ANRT2018 31.01.2018,
MR16263ANRT2018 06.04.2018,
MR16606ANRT2018 17.05.2018,
MR16657ANRT2018 23.05.2018,
MR16726ANRT2018 30.05.2018,
MR16794ANRT2018 05.06.2018,
MR16860ANRT2018 18.06.2018,
MR16861ANRT2018 18.06.2018,
MR16905ANRT2018 21.06.2018,
MR16906ANRT2018 21.06.2018,
MR16907ANRT2018 21.06.2018,

MR16908ANRT2018 21.06.2018,
MR17015ANRT2018 03.07.2018,
MR17016ANRT2018 03.07.2018,
MR17079ANRT2018 11.07.2018,
MR17080ANRT2018 11.07.2018,
MR17201ANRT2018 06.08.2018,
MR17202ANRT2018 06.08.2018,
MR17203ANRT2018 06.08.2018,
MR17204ANRT2018 06.08.2018,
MR17505ANRT2018 14.09.2018,
MR17528ANRT2018 27.10.2022,
MR17576ANRT2018 26.09.2018,
MR17678ANRT2018 11.10.2018,
MR17679ANRT2018 11.10.2018,
MR18103ANRT2018 30.11.2018.

ANRT/
DTEC/DAA/SAG/OR/802/2019 26.11.2019.

MR18928ANRT2019 25.02.2019,
MR19106ANRT2019 14.03.2019,
MR19108ANRT2019 14.03.2019,
MR19315ANRT2019 04.04.2019,
MR19338ANRT2019 09.04.2019,
MR19339ANRT2019 09.04.2019,
MR19767ANRT2019 15.05.2019,
MR19768ANRT2019 15.05.2019,
MR19769ANRT2019 15.05.2019,
MR20233ANRT2019 27.06.2019,
MR20859ANRT2019 11.09.2019,
MR21473ANRT2019 28.11.2019,
MR21807ANRT2019 23.12.2019.

MR00026333ANRT2020 12.11.2020,
MR23231ANRT2020 26.05.2020,
MR25982ANRT2020 14.10.2020,
MR31772ANRT2020 17.02.2022.

MR00027808ANRT2021 17.03.2021,
MR00030377ANRT2021 20.10.2021,
MR00030406ANRT2021 24.10.2021.

MR00035351ANRT2022 17.11.2022,
MR00035350ANRT2022 17.11.2022.

MR00036628ANRT2023 03.02.2023,
MR00036711ANRT2023 10.02.2023,
MR00037442ANRT2023,
MR00037357ANRT2023,
MR00039161ANRT2023,
MR00039743ANRT2023.

Maurice

TA/2017/0651.
TA/2018/0084, TA/2018/0559, TA/
2018/0647, TA/2018/0982, TA/
2018/1189.

TA/2019/0194, TA/2019/0509, TA/
2019/0510.
TA/2027/0128.
21055524, 2257740, 2634955,
8808460.

Mexique

IFT/223/UCS/DG-AUSE/0311/2018,
IFT/223/UCS/DG-AUSE/3370/2018,
IFT/223/UCS/DG-AUSE/4432/2022,
IFT/223/UCS/DG-AUSE/11233/2021,
IFT-008-2015, IFT/223/UCS/DG-AUSE/
7603/2020, IFT/223/UCS/DG-AUSE/
2408/2021, IFT/223/UCS/DG-AUSE/
2457/2021, IFT/223/UCS/DG-AUSE/
4432/2022, IFT/223/UCS/4897/2022.

NYC-2102C0E19765,
NYC-2202C0E21270.

RCPAPR318-2005.

RCPBOF522-0910, RCPBOFR18-1885,
RCPBOLR09-0828, RCPBOLR16-0518,
RCPBOMR12-1538, RCPBOMQ19-0594,
RCPBOMR14-0766, RCPBOMR14-0922.

RCPCOAR18-1800.

RCPHEBS14-0180, RCPHEBC18-2099,
RCPHEFS19-1702, RCPHEFS20-1469,
RCPHERS19-1678.

RCPLGLG16-0952, RCPLGMI19-1163.

RCPSCAG21-4523.

RCPVIVW20-0478, RCPVOHT13-1485,
RCPVOMI15-0115, RCPVWL414-0775-A1,
RCPVWL617-0023, RCPVWMM17-1053.

RLVBHTS19-1995.

RLVCO1820-0821, RLVCOAR15-0008,
RLVCOBC16-1823.

RLVDER316-1666, RLVDER316-2005.

RLVHE0119-0720, RLVHEBC15-0293.

RLVHEFS18-1288, RLVHEFS18-1565,
RLVHEFS19-0647, RLVHEFS19-1298,
RLVHEFS20-0533, RLVHEFS20-1335,
RLVHEFS20-1336, RLVHEFS20-1420.

RLVHERS17-0286.

RLVVIME20-2934.

RLVMABN18-1512, RLVMABN18-1512-A1.

RLVVIFP20-1412, RLVVIKO18-0155,
RLVVIME19-1022, RLVVIME19-1023.

RLVWFS17-2122, RLVWFS17-2122-A1, RLVVW1718-1092, RLVVW1718-1169, RLVVW1718-1170, RLVVW1718-1171, RLVVW1718-1314, RLVVW1718-1315, RLVVW1718-1316, RLVVW1718-1317, RLVVW1718-1507, RLVVW1718-1508, RLVVW1718-1509, RLVVW1718-1517, RLVVW1718-1518, RLVVW1718-1519, RLVVW1718-1567, RLVVW1718-1568, RLVVW1718-1789, RLVVW1718-1790, RLVVW1718-1928, RLVVW1718-1929, RLVVW1719-1795, RLVVW1818-1248, RLVVW1818-1249, RLVVW1818-1258, RLVVW1819-0009, RLVVW1819-0023.

RTIVWCO19-1185, RTILGTL19-0483.

VOHEFS22-33012, VOHEFS22-33014, VO-VIFP23-35777.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

(1) es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y

(2) este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

Nouvelle-Zélande

R-NZ :

2008-GO7355 Issue Number 152, 2521-01, 2151-01, 2153-01, 2852-01, 1628242, 1-2461/16-04-05, AZ 69026194, ABN 12 625 564 909, ABN 81 145 810 206, ACN/ARBN 006256524, BCL DoC No 3213-01, CF11310_NZ/1-1/1628242, CF11341_NZ/1-1, CF17307_NZ-Rev: 00, E3516, F690501/RF-RTL011520, F690501/RF-RTL011521, F690501/RF-RTL011522, MDE_FLEX1401_EMCA_rev01, MDE_VIS_2212_RADIO_01 2023-0221-EMC-TR-23-0122-V01, NZBN: 9429047590168, P23441LR, RCM231005608R, RCM231005609R.

Panama

2111, 2483, 2909, 3084, 3226, 3579, 4577, 4820, 5050, 5815, 5816, 5843, 6119.

Arabie Saoudite

TA 09012017-08012019-18964, TA 10102017-10102019-21312, TA 23032017-23032019-19857, 29563, CB SG PSB-HS-05783, E24 10R-052022, CB JP TUV-46073, E13 10R-0616248, TA 2018-1718, TA 2019-439, TA 2019-1205, TA 2019-1221, TA 2020-466, TA 2020-1043, TA 2021-935, TA 2021-1240, TA 2021-1296, TA 2021-1335, TA 2021-1560, TA 2021-2069, TA 2021-2125, TA 2022-1160, TA 2023-423.

Serbie

00719 01145, 00790 01208 И 038 21, 1-01-3454-3618/11, 1-01-34540-228/21-5, 1072 01264, 34540-25/22-5, 34540-53/20-3, 34540-103/20-11, 34540-165/22-5, 34540-194/21-3 И011 18, 34540-768/18-5, 34540-1313/16-3, M1623028600, P1617197200, P1619047400, P1619048600, P1619073700, P1619073800, P1619095800, P1620132251, P1620132300, P1620069300, P1620151500, P1620166400, P1620167300, P1620169600, P1621077600, P1621082800, P1621134500, P1621159400, P1621159500, P1621196100, P1622022100, P1622022300, P1622046900, P1622047300, P1622160000, P1622160100, P1622184200, P1622184300, P1623022800, P1624191208, H 005 20, H 005 21, П1622056200, П1623016700 И005 23, П1623030500 И005 23, П1623103700 И005 23, П1623146500, П1623148600, П1623148700, T.2021.09.0007.

*И005 12, И005 13, И005 14, И005 15,
И005 16, И005 17, И005 18, И005 19,
И005 20, И005 22, И005 23, И011 13-4,
И011 14, И005 23: И1623110300И011 15,
И011 17, И011 18, И011 19, И 038 21,
И038 23: 0141_01375,
И038 23:01340_01351.*

Singapour

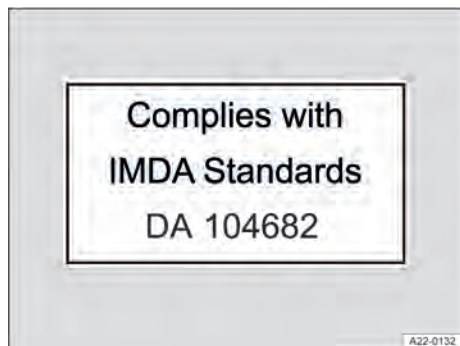


Fig. 238 Marquage conformément à la loi sur les communications radioélectriques (schéma de principe)

Complies with IMDA Standards:

***DA103787, DA104328, DA104682,
DA105282, DA107248, DA107974.
DB103858, DB106879, DB107220.***

Registration Number:

***N3333-13.
N0688-15.
N0708-17, N4975-17.
N2053-18, N2417-18, N3083-18,
N3688-18.
G1594-19, N1599-19, N2404-19,
N2405-19.
N0982-20, N2152-20,
N2161-24, N3020-22, N4334-20,
N5358-20, N5856-20.
G0443-21, N0041-21, N5963-21.
N2941-22, N3020-22.
G1231-23, N0374-23, N0414-23,
N0452-23, N0488-23, N1233-23,
N1291-23, N3567-23, N3958-23,
S3262-23, S3263-23.
N1074-24 .***

Afrique du Sud

***TA-2005/614.
TA-2009/464.***

***TA-2010/1235.
TA-2012/1747, TA-2012/1821.
TA-2013/2085, TA-2013/2465,
TA-2013/2503.
TA-2014/176, TA-2014/212,
TA-2014/1783, TA-2014/2108,
TA-2014/2597.
TA-2015/2011, TA-2015/2084.
TA-2016/169, TA-2016/501,
TA-2016/820, TA-2016/863,
TA-2016/1449, TA-2016/2568,
TA-2016/2601, TA-2016/2759,
TA-2016/3407, TA-2016/3539.
TA-2017/1393, TA-2017/2824.
TA-2018/175, TE-2018/180,
TA-2018/732, TA-2018/844,
TA-2018/998, TA-2018/1091,
TA-2018/1205, TA-2018/1649,
TA-2018/1650, TA-2018/2775,
TA-2018/2868, TA-2018/3466,
TA-2018/3561, TA-2018/3974,
TA-2018/5159.
TA-2019/115, TA-2019/348,
TA-2019/582, TA-2019/583,
TA-2019/2347, TA-2019/2348,
TA-2019/5101, TA-2019/5116,
TA-2019/5167.
TA-2020/2916, TA-2020/4885,
TA-2020/5217, TA-2020/7066,
TA-2020/7103, TA-2020/7390.
TA-2021/0295, TA-2021/1613,
TA-2021/2146, TA-2021/2501.
TA-2022/0124, TA-2022/2916,
TA-2022-3353, TA-2022/3381.
TA-2023/0232, TA-2023/0338,
TA-2023/0349, TA2023/0892,
TA-2023/1203, TA-2023/1851.
TA-2024/0552, TA-2024/3199.
TA-2027/1393.***

Suriname

***T0011/15, T0035/16, T0049/14,
T0049/17, T0053/07, T0070/08,
T0077/18, T0090/08, T0154/20.***

Tanzanie

***TCRA/TAC/160/2017.
TCRA/TAC/003/2018,
TCRA/TAC/302/2018,
TCRA/TAC/451/2018.***

TCRA/TAC/105/2019,
TCRA/TAC/152/2019,
TCRA/TAC/252/2019,
TCRA/TAC/256/2019,
TCRA/TAC/272/2019,
TCRA/TAC/273/2019,
TCRA/TAC/278/2019.
TCRA/TAC/677/2020, TCRA/TAC/
1175/2020.
TCRA/TAC/1318/2021, TCRA/TAC/
1577/2021, TCRA/TAC/1726/2021.
TCRA/TECEDR/0001/2022, TCRA/
TECESRD/0057/2022.
TCRA/TECESRD/0053/2023, TCRA/
TECESRD/0176/2023.

Tunisie

AHO-0177-18.
AHO-0637-19, AHO-0991-19.
AHO-0278-20, AHO-0514-20,
AHO-1451-20, AHO-2014-20,
AHO-2033-20, AHO-2081-20.
AHO-007-21, AHO-0699-21,
AHO-0925-21, AHO-0933-21,
AHO-0975-21, AHO-0997-21,
AHO-1333-21, AHO-1423-21,
AHO-1534-21, AHO-1816-21, AHO-1817-21,
AHO-2244-21, AHO-2517-21,
AHO-2703-21.
AHO-0463-22, AHO-0522-22, W-
AHO-2529-22, AHO-2565-22.
AHO-0426-23, W-AHO-2179-23.
63-71587.

Turquie

Voir les déclarations UE de conformité
à l'adresse → page 449.

Pays hors États-Unis approuvant et autorisant les équipements radioélectriques conformément aux directives américaines de la FCC :

FCC ID:

2AOUZ17101001, 2AOUZ17101002,
2AOUZ17101010, 2AOUZ17101022,
2AOUZ17101023, 2AOUZ17101031,
2AOUZ17101032, 2AOUZ17101033,
2AOUZ17101034, 2AOUZ17101041,
2AOUZ17101042, 2AOUZ17101043,
2AOUZ17101051, 2AOUZ17101052,
2AOUZ17101053, 2AOUZ17101054,
2AOUZ17101055, 2AOUZ17101056,
2AOUZ17101057, 2AOUZ17101071,
2AOUZ17101072, 2AOUZ18020531,

2AOUZ18020532, 2AOUZ18020533,
2AOUZ18020534, 2AOUZ18100931.
2AVXWWSBRC001, 2AVXWWSBRS001.
2AXPS-WPC003-1, 2AXPS-WPC003-5.
2AA98, 2AA98A, 2AA98-COLOUR5C,
2AA98-MEDIUM5C, 772C-LB1FD.
BEJTLVHE4IU-E, BEJTLVUE4IU-N,
BEJTLVLM3IU-NBEJTLVUW3IU-WBEJTL-
VUW3IU-NBEJTLVUM3IU-WBEJTL-
VUM3IU-NBEJTLVUM3IU-E.
BEJLCW05-VWE5, BEJ-MEBICAS3, BEJ-
MIBPQMIN, BEJ-MIB3OI, BEJ-MIB3GP,
CWTUGZZF1, CWTUGZZF2.
IYZVK2.
KR5BCM37WBL, KR5-BCMEVOC.
LTQR3TR, NBG013854, NBG01RS4,
NBG01RS53, NBG-BCMEVO,
NBGFS12P01M, NBGFS125C,
NBGFS125C1, NBGFS125C5,
NBGFS173NP, NBGFS173NPM,
NBGFS173NR, NBGFS19, NBGFS191,
NBGFS19S, NBGFS191S, NBGFS93N,
NBGMQBBB, NBGMQBBH, NBGRSB19,
NBG01719A, NBG013854.
NF3-F5CP42, NF3-FR5CPEC, NF3-
MRR1PLUS, NF3MRREVO14F, NF3-
LRR3SCU, NF3-LRR4.
NT8-FPK8IMMO5D, NT8-FPK105C,
NT8-VWMIBREGIO.
OAYARS4B, OAYARS5B.
QIPALAS6A-US, QZ9-KA3.
RK7MBC-NAR, RK7185-00, RX2BNFHL,
RX2BNFLL.
VPYLB1KD, YGONFCTGSAU336 .

FCC Part 15.19

Cet appareil est conforme à la section 15
des Règlements de la FCC. Son fonctionne-
ment est soumis aux deux conditions sui-
vantes :

(1) Cet appareil ne doit pas créer d'interfé-
rences nuisibles et

(2) cet appareil doit tolérer les interféren-
ces reçues, y compris celles qui risquent de
provoquer un fonctionnement indésirable.

FCC Part 15.21

INFORMATIONS AUX UTILISATEURS :

Les changements ou modifications qui
n'ont pas été explicitement approuvés par
l'autorité responsable de la conformité
peuvent annuler l'autorisation d'utiliser
l'appareil.

Wireless notice

This device complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines. This transmitter must not be colocated or operating in conjunction with any other antenna or transmitter. The antenna should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator and your body.

FCC Class A digital device notice

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 (and to Part 18) of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation.

FCC Class B digital device notice

NOTE: This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.

— Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.

— Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

Ukraine

0754, 0781, 0816, 0826, 0848, 0849, 0869, 0870, 0871, 0872, 0874, 0880, 0911, 0912, 0942, 0978, 0992, 0993, 1004, 1033, 3476-CET.

1APTIV R3TR, 1BOSC0001.

**UA.TR.109.0009-18,
UA.TR.109.R.0389-18,
UA.TR.109.R.0394-18,
UA.TR.109.R.0425-18, UA.TR.028.**

**UA 1.001.018968-19-TE,
UA.1.001.018568-19-TE,
UA.TR.109.R.0021-19,
UA.TR.109.R.0133-19,
UA.TR.109.R.0336-19,
UA.TR.109.R.0337-19, 10094.007280-19.**

UA.R.TR.052.081-20.

UA.TR.109.R.0340-21.

**UA.TR.109.R.0250-22,
UA.032.CT.0187-22, UA.032.CT.0280-22.**

**UA.R.TR.052.089-19,
UA.R.TR.052.091-23,
UA.R.TR.052.044-23,
UA.R.TR.052.090-23,
UA.R.TR.052.204-22.**

629.60-CET, UA 1.001.021441-20-TE.

RTS.UKR.355-20/20 629.60-CET.

Émirats arabes unis

TRA, REGISTERED No_DEALER No

VU20180914-012356.

**ER0109760/13_DA0043253/10,
ER34947/14_DA0043252/10,
ER35423/14_DA35176/14,
ER37807/15_DA38660/15, ER450/20,
ER45520_DA44932,
ER46672/16_DA38660/15,
ER48223_DA44932,
ER49378/16_DA38660/15,
ER49719/16_DA0062437/11,
ER49796/16_DA35176/14, ER51643/17,
ER53878/17_DA44932/15,
ER54754/17_DA0043253/10,**

ER61136/18_DA40068,
ER61137/18_DA0089862/12,
ER62570/18_DA44932,
ER63911_DA44932,
ER66801/18_DA77281/18,
ER68006/18_DA40068/15,
ER68006/18 TIC-D01-DS01,
ER69987/19_DA44932/15.
ER70046/19_DA44932,
ER70554/19_DA0043253/10,
ER71148/19_DA0043253/10,
ER71355/19_DA38660/15,
ER71413/19_DA0089862/12, ER71414/19,
ER73393/19,
ER74095/19ER76324/19_DA56674/16,
ER76326/19_DA56674/16.

ER77956/20_DA76153/18,
ER89638/20_DA36975/14,
ER90294/20_DA0043253/10.

ER95816/21,
ER97243/21_DA0043253/10,
ER06372/22_DA0043253/10,
ER15318/22, ER15319/22.

ER17500/23, ER17906/23, ER22483/23,
ER22617/23_DA0043253/10.

VU20190312-003278,
VU20190412-004940.

CB SG PSB-HS-05783, E24 10R-052022,
CB JP TUV-46073, E13 10R-0616248.

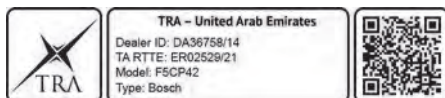


Fig. 239 ER02529/21_DA36758/14.

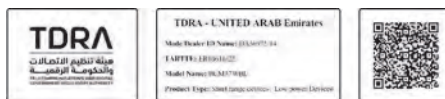


Fig. 240 ER10616/22_DA36975/14.

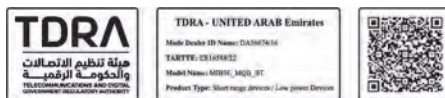


Fig. 241 ER16588/22_DA56674/16.

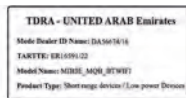


Fig. 242 ER16591/22_DA56674/16.



Fig. 243 ER18934/23.



Fig. 244 ER18944/23.



Fig. 245 ER19636/23.



Fig. 246 ER22469/23.

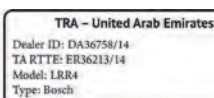


Fig. 247 ER36213/14_DA36758/14.

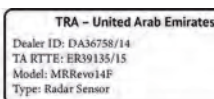


Fig. 248 ER39135/15_DA36758/14.

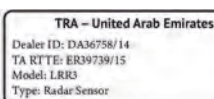


Fig. 249 ER39739/15_DA36758/14.

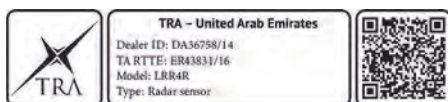


Fig. 250 ER43831/16_DA36758/14.



Fig. 258 ER70659/19_DA44932/15.



Fig. 251 ER50430/16.



Fig. 259 ER76113/19.

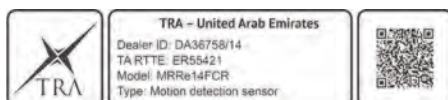


Fig. 252 ER55421/17_DA36758/14.



Fig. 260 ER76114/19.



Fig. 253 ER57806/17_DA0086237/12.



Fig. 261 ER76115/19.



Fig. 254 ER66978/18_DA36758/14.



Fig. 262 ER76324/19_DA56674/16.



Fig. 255 ER69987/19_DA44932/15.



Fig. 263 ER76326/19_DA56674/16.

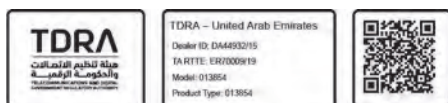


Fig. 256 ER70009/19_DA44932/15.

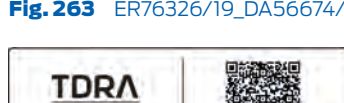


Fig. 264 ER76515/19.



Fig. 257 ER70046/19_DA44932/15.

Caractéristiques techniques

Remarques sur les caractéristiques techniques

Sauf indication ou marquage contraire, les caractéristiques techniques de ce document s'appliquent au modèle de base. Les valeurs indiquées peuvent varier selon les options, le modèle de véhicule ou encore s'il s'agit d'un véhicule spécial ou d'équipements spécifiques au pays dans lequel vous vous trouvez. Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi.

Les papiers officiels du véhicule indiquent le type d'entraînement et la puissance du véhicule.

Poids

Les valeurs de poids à vide indiquées dans les tableaux suivants s'appliquent aux véhicules en ordre de marche avec conducteur de 75 kg (env. 165 lbs), fluides, y compris réservoir à carburant rempli à 90 %, et éventuellement outillage de bord et roue de secours. Le poids à vide indiqué augmente en raison de certaines options et de l'installation d'accessoires en deuxième monte, ce qui réduit d'autant la charge utile possible.

La charge utile se compose des poids suivants :

- Passagers
- Chargement total à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule
- Pièces rapportées
- Poids sur flèche en cas de traction d'une remorque.

Le poids total autorisé du véhicule et la charge autorisée sur l'essieu ne doivent jamais être dépassés. Les valeurs autorisées

figurent sur le certificat de sécurité (« safety compliance label ») ou sur la plaque signalétique sur le montant B.

Performances du véhicule

Les performances de conduite ont été calculées avec un véhicule qui n'était pas doté d'équipements réduisant les performances (par ex. pièces rapportées).

Pour des raisons liées à l'homologation ou à la fiscalité du véhicule, les indications de puissance et les performances peuvent diverger.

Dans le cas de certaines motorisations associées à des trains roulants mauvaises routes, la vitesse maximale peut être limitée et donc inférieure.

Indications de poids tracté et de poids sur flèche

Les indications de poids tracté et de poids sur flèche figurant sur la plaque du constructeur du dispositif d'attelage ne sont que des valeurs d'essai du dispositif d'attelage. Les données véhicule se situant fréquemment en deçà de ces valeurs figurent dans les papiers du véhicule. Les données figurant dans les papiers officiels du véhicule, sur la plaque du constructeur du véhicule ou sur le certificat de sécurité font toujours foi.

Poids total roulant

Les poids totaux roulants indiqués ne sont valables qu'à des altitudes n'excédant pas env. 1 000 m (env. 3 000 pi) au-dessus du niveau de la mer. Le poids total roulant maximal autorisé doit être réduit d'environ 10 % par tranche d'env. 1 000 m (env. 3 000 pi) supplémentaire.

Explication des tableaux

Abréviation des types boîtes de vitesses
BM = Boîte Mécanique, BA = Boîte Automatique. SG6 signifie : boîte mécanique à 6 vitesses.



Numéro d'identification du véhicule

Structure du numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (numéro de châssis, NIV) est constitué de 17 caractères. Ces caractères sont regroupés en sept groupes.

Groupe	①			②			③		④	⑤	⑥	⑦					
Position	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Exem- ple	W	F	0	E	X	X	S	K	6	R	X	0	0	3	0	7	2

① Désignation du constructeur automobile
WFO Ford

② Caractères de remplissage : les caractères de remplissage peuvent varier en fonction des constructeurs ou contenir des informations relatives à la forme de carrosserie et le type de boîte de vitesses.

③ Catégorie de véhicules en fonction du modèle :
SK Tourneo Connect, Transit Connect

En fonction du constructeur, les emplacements 7 à 9 peuvent contenir des informations relatives au type de carburant (7) et au type de véhicule (8 et 9).

④ Caractères de remplissage ou de contrôle : les caractères de remplissage peuvent différer selon le constructeur.

⑤ Indice NIV selon millésime :
R 2024
S 2025
T 2026

⑥ Lieu de production, usine de fabrication :
X Usine de Poznan

L'affectation du site de production peut varier en fonction des véhicules ou être multiple.

⑦ Numéro de production séquentiel pour chaque millésime.

La structure du numéro est expliquée en prenant pour exemples les numéros d'identification du véhicule ci-dessous.

Position du numéro d'identification du véhicule

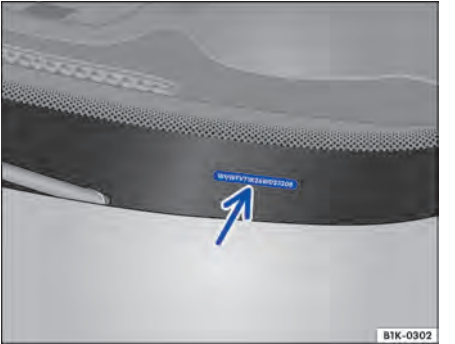


Fig. 265 Sur le pare-brise : numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule peut être lu de l'extérieur à travers un regard dans le pare-brise. Le regard se trouve sur le côté, dans la partie inférieure du pare-brise. De plus, le numéro d'identification du véhicule est inséré mécaniquement dans le compartiment avant, du côté droit du véhicule.

Sur certains modèles, le numéro d'identification du véhicule peut, en fonction du système d'infodivertissement, être affiché dans le menu **Service** ou dans les réglages du véhicule. De plus, le numéro d'identification du véhicule peut se trouver sur la plaque du constructeur.

Plaque du constructeur

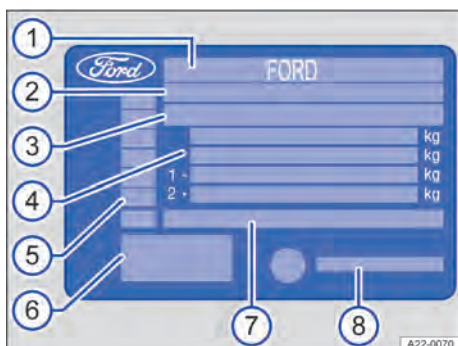


Fig. 266 Dans la porte avant sur le montant B : Plaque du constructeur (schéma de principe)

La plaque du constructeur comporte les données suivantes :

- ① Code fabricant.
- ② Numéro de certificat de réception global de l'UE
- ③ numéro d'identification du véhicule
- ④ Poids total autorisé en charge
Poids total roulant autorisé (P.T.R.A.), (véhicule tracteur et remorque)
Charge autorisée sur l'essieu avant
Charge autorisée sur l'essieu arrière
- ⑤ Lettres-repères moteur
- ⑥ Adresse du fabricant.
- ⑦ Désignation officielle de type
- ⑧ Numéro d'homologation, selon le pays

En fonction du pays, le numéro de réception par type (par ex. numéro de réception C.E.) peut être indiqué.

En fonction du pays et du modèle du véhicule, la plaque du constructeur est visible sur la partie inférieure du montant de porte après ouverture de la porte du conducteur ou du passager avant. Les véhicules destinés à certains pays d'exportation n'ont pas de plaque du constructeur.

Certificat de sécurité

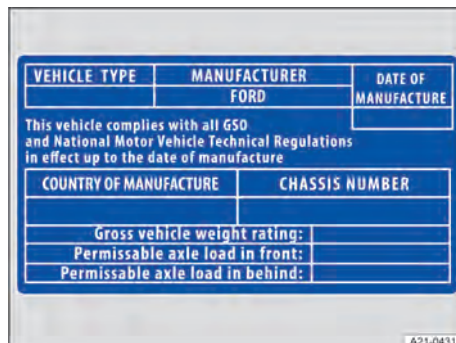


Fig. 267 Certificat de sécurité (schéma de principe)

Un certificat de sécurité sur le montant de la porte du conducteur fournit les informations suivantes :

- Type de véhicule
- Manufacturier
- Date de fabrication
- Pays de fabrication
- numéro d'identification du véhicule

Cotes

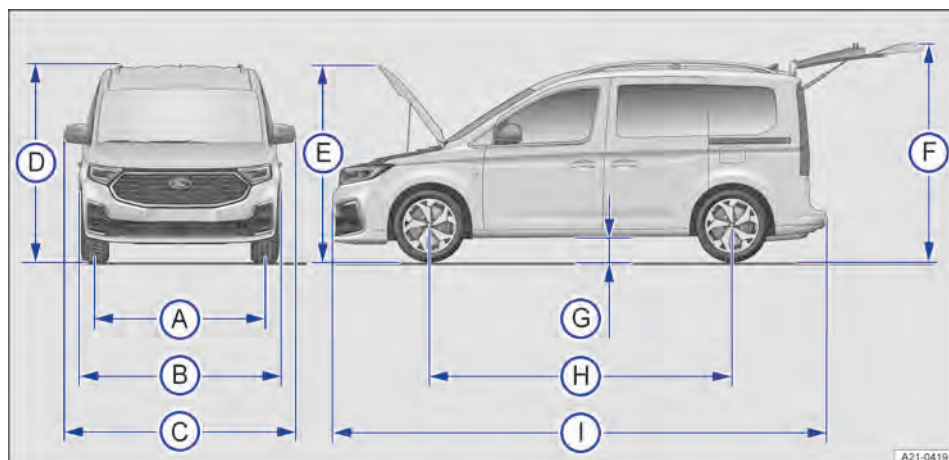


Fig. 268 Dimensions du véhicule

Les indications figurant dans le tableau s'appliquent au modèle de base doté de l'équipement de base.

Les valeurs indiquées peuvent varier selon la taille des jantes et des pneus, les options, le niveau d'équipement de votre véhicule et la présence d'accessoires en deu-

xième monte, ou encore s'il s'agit d'un véhicule spécial ou d'un véhicule destiné à un autre pays.

Les informations sur les détails des indications de poids se trouvent à la section → page 485.

Légende de la fig. 268 :			Tourneo/Transit Connect L1	Tourneo/Transit Connect L2
Ⓐ	Voie avant	mm	1 565 – 1 572	1 565 – 1 572
	Voie arrière	mm	1 603 – 1 606	1 602 – 1 606
Ⓑ	Largeur sans les rétroviseurs extérieurs	mm	1 855	1 855
Ⓒ	Largeur (distance entre les rétroviseurs extérieurs)	mm	2 100	2 100
Ⓓ	Hauteur à vide	mm	1 798 – 1 817	1 800 – 1 820
	Hauteur avec pied d'antenne à vide	mm	1 833 – 1 854	1 835 – 1 856
	Hauteur avec barres de toit à vide	mm	1 832 – 1 851	1 836 – 1 856
Ⓔ	Hauteur avec capot avant ouvert et poids à vide	mm	1 776 – 1 792	1 776 – 1 792
Ⓕ	Hauteur avec hayon ouvert et poids à vide	mm	2 155 – 2 178	2 155 – 2 178
Ⓖ	Garde au sol (véhicule en état de marche) entre les essieux	mm	144 – 180	143 – 179
Ⓗ	Empattement	mm	2 755	2 970
	Diamètre de braquage minimal	m	11,4	12,1
Ⓘ	Longueur (distance entre les pare-chocs)	mm	4 515	4 868
⓫	Longueur avec dispositif d'attelage fourni d'usine	mm	4 613	4 966

Capacités

Moteurs à essence, moteurs diesel

Capacité du réservoir à carburant :

environ 50 litres

 La capacité du réservoir à carburant inclut une réserve indéterminée, qui reste dans le réservoir lorsque l'indicateur de niveau de carburant indique un réservoir vide. La réserve est variable et ne peut pas être considérée comme fiable pour augmenter l'autonomie restante.

Capacité du réservoir d'AdBlue® :

environ 15 litres



— En cas de ravitaillement avec des bidons de recharge, la capacité pour AdBlue® peut être un peu plus élevée pour des raisons techniques.

— En cas de conditions climatiques froides, la capacité peut être moins élevée pour des raisons techniques.

Capacité du réservoir de lave-glace :

3,2 à 5 l

Moteurs à essence

Moteur à essence 4 cylindres EcoBoost, 1,5 l de 85 kW

Vue d'ensemble du moteur

Puissance	kW	85 à 5 000 – 6 000 tr/min	
Lettres-repères moteur		DXDE	
Couple max.	Nm	220 à 1 500 – 3 000 tr/min	
Boîte de vitesses		BM6	BA7
Vitesse maxi	km/h		
Tourneo Connect L1		a)	a)
Tourneo Connect L2		a)	a)
Transit Connect L1		182	181
Transit Connect L2		182	181

a) Données indisponibles au moment de la mise sous presse

Tourneo Connect L1 : indications de poids et charge à l'essieu

Boîte de vitesses		BM6	BA7
Poids à vide ^{a)}	kg	1 544 – 1 638	1 579 – 1 672
Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	kg	2 150 – 2 300	2 150 – 2 300
Charge autorisée sur l'essieu avant	kg	1 070	1 100
Charge autorisée sur l'essieu arrière	kg	1 110 – 1 260	1 110 – 1 260

a) Le poids exact figure sur la plaque signalétique → page 487 ou le certificat de sécurité → page 487 du véhicule.

Tourneo Connect L1 : poids tractés

Boîte de vitesses	BM6	BA7

Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 12 %	kg	1 300 – 1 500	1 400 – 1 500
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 8 %	kg	1 500	1 500
Poids tracté non freiné	kg	750	750
Poids total roulant autorisé (P.T.R.A.), pentes jusqu'à 12 %	kg	3 550 – 3 750	3 650 – 3 900
Poids sur flèche maximal autorisé	kg	75	75

Charge pour systèmes de transport à l'arrière → page 327, *Montage d'un système de transport à l'arrière ou d'un porte-vélos sur la boule d'attelage*

Tourneo Connect L2 : indications de poids et charge à l'essieu

Boîte de vitesses		BM6	BA7
Poids à vide ^{a)}	kg	1 606 – 1 696	1 639 – 1 729
Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	kg	2 220 – 2 350	2 220 – 2 350
Charge autorisée sur l'essieu avant	kg	1 110	1 150
Charge autorisée sur l'essieu arrière	kg	1 160 – 1 280	1 150 – 1 270

a) Le poids exact figure sur la plaque signalétique → page 487 ou le certificat de sécurité → page 487 du véhicule.

Tourneo Connect L2 : poids tractés

Boîte de vitesses		BM6	BA7
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 12 %	kg	1 300 – 1 500	1 400 – 1 500
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 8 %	kg	1 500	1 500
Poids tracté non freiné	kg	750	750
Poids total roulant autorisé (P.T.R.A.), pentes jusqu'à 12 %	kg	3 620 – 3 850	3 720 – 3 950
Poids sur flèche maximal autorisé	kg	75	75

Charge pour systèmes de transport à l'arrière → page 327, *Montage d'un système de transport à l'arrière ou d'un porte-vélos sur la boule d'attelage*

Transit Connect L1 : indications de poids et charge à l'essieu

Boîte de vitesses		BM6	BA7
Poids à vide ^{a)}	kg	1 419 – 1 732	1 453 – 1 770
Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	kg	2 150 – 2 300	2 150 – 2 350
Charge autorisée sur l'essieu avant	kg	1 060 – 1 070	1 070 – 1 100
Charge autorisée sur l'essieu arrière	kg	1 210 – 1 320	1 210 – 1 335

- a) Le poids exact figure sur la plaque signalétique → page 487 ou le certificat de sécurité → page 487 du véhicule.

Transit Connect L1 : poids tractés

Boîte de vitesses		BM6	BA7
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 12 %	kg	1 300 – 1 400	1 400 – 1 500
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 8 %	kg	1 500	1 500
Poids tracté non freiné	kg	700 – 750	720 – 750
Poids total roulant autorisé (P.T.R.A.), pentes jusqu'à 12 %	kg	3 550 – 3 600	3 650 – 3 925
Poids sur flèche maximal autorisé	kg	75	75

Charge pour systèmes de transport à l'arrière → page 327, *Montage d'un système de transport à l'arrière ou d'un porte-vélos sur la boule d'attelage*

Transit Connect L2 : indications de poids et charge à l'essieu

Boîte de vitesses		BM6	BA7
Poids à vide ^{a)}	kg	1 464 – 1 785	1 497 – 1 822
Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	kg	2 250 – 2 300	2 250 – 2 350
Charge autorisée sur l'essieu avant	kg	1 110 – 1 130	1 140 – 1 170
Charge autorisée sur l'essieu arrière	kg	1 280 – 1 310	1 290 – 1 310

- a) Le poids exact figure sur la plaque signalétique → page 487 ou le certificat de sécurité → page 487 du véhicule.

Transit Connect L2 : poids tractés

Boîte de vitesses		BM6	BA7
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 12 %	kg	1 300 – 1 400	1 400 – 1 500
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 8 %	kg	1 500	1 500
Poids tracté non freiné	kg	730 – 750	740 – 750
Poids total roulant autorisé (P.T.R.A.), pentes jusqu'à 12 %	kg	3 600 – 3 650	3 750 – 3 950
Poids sur flèche maximal autorisé	kg	75	75

Charge pour systèmes de transport à l'arrière → page 327, *Montage d'un système de transport à l'arrière ou d'un porte-vélos sur la boule d'attelage*

Prescriptions légales relatives à la consommation de carburant

Consommation d'énergie (Off-Vehicle Charging), consommation de carburant (moteur à combustion interne et non

Off-Vehicle Charging) et émissions de CO₂

Les consommations de carburant et d'énergie déclarées, les émissions de CO₂ et l'autonomie électrique sont déterminées conformément aux exigences techniques

et spécifications des réglementations européennes (CE) 715/2007 et (UE) 2017/1151 dans leur version la plus récente. Les procédures de test standard appliquées permettent d'établir des comparaisons entre différents types de véhicule et différents constructeurs.

Directive européenne 1999/94/CE

La consommation de carburant, les émissions de CO₂ et l'autonomie électrique d'un véhicule dépendent non seulement de son

rendement énergétique, mais également de votre style de conduite et d'autres facteurs non techniques. Le CO₂ est le principal gaz à effet de serre responsable du réchauffement climatique. Un guide de la consommation de carburant et des émissions de CO₂ contenant des données pour tous les modèles de voitures particulières neuves est disponible gratuitement auprès de tous les points de vente.

Données sur la consommation de carburant

Faible	Moyenne	Haute	Extra haute	Mixte	Émissions de CO ₂
L/100 km (mpg)	L/100 km (mpg)	L/100 km (mpg)	L/100 km (mpg)	L/100 km (mpg)	g/km
—a)	—a)	—a)	—a)	—a)	—a)

a) Données indisponibles au moment de la mise sous presse



Moteurs diesel

Moteur diesel 4 cylindres 2,0 l de 75 kW, EcoBlue

Vue d'ensemble du moteur

Puissance	kW	75 à 2 750 – 4 250 tr/min
Lettres-repères moteur		DXRD
Couple max.	Nm	280 à 1 500 – 2 500 tr/min
Boîte de vitesses		BM6
Vitesse maxi	km/h	
Tourneo Connect L1		175
Tourneo Connect L2		175
Transit Connect L1		175
Transit Connect L2		175

Tourneo Connect L1 : indications de poids et charge à l'essieu

Poids à vide ^{a)}	kg	1 618 – 1 716
Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	kg	2 220 – 2 350
Charge autorisée sur l'essieu avant	kg	1 130
Charge autorisée sur l'essieu arrière	kg	1 130 – 1 270

a) Le poids exact figure sur la plaque signalétique → page 487 ou le certificat de sécurité → page 487 du véhicule.

Tourneo Connect L1 : poids tractés

Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 12 %	kg	1 400 – 1 500
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 8 %	kg	1 500
Poids tracté non freiné	kg	750
Poids total roulant autorisé (P.T.R.A.), pentes jusqu'à 12 %	kg	3 720 – 3 750
Poids sur flèche maximal autorisé	kg	75

Charge pour systèmes de transport à l'arrière → page 327, *Montage d'un système de transport à l'arrière ou d'un porte-vélos sur la boule d'attelage*

Tourneo Connect L2 : indications de poids et charge à l'essieu

Poids à vide ^{a)}	kg	1 681 – 1 769
Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	kg	2 300 – 2 450
Charge autorisée sur l'essieu avant	kg	1 180
Charge autorisée sur l'essieu arrière	kg	1 160 – 1 290

a) Le poids exact figure sur la plaque signalétique → page 487 ou le certificat de sécurité → page 487 du véhicule.

Tourneo Connect L2 : poids tractés

Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 12 %	kg	1 400 – 1 500
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 8 %	kg	1 500
Poids tracté non freiné	kg	750
Poids total roulant autorisé (P.T.R.A.), pentes jusqu'à 12 %	kg	3 800 – 3 850
Poids sur flèche maximal autorisé	kg	75

Charge pour systèmes de transport à l'arrière → page 327, *Montage d'un système de transport à l'arrière ou d'un porte-vélos sur la boule d'attelage*

Transit Connect L1 : indications de poids et charge à l'essieu

Poids à vide ^{a)}	kg	1 495 – 1 813
Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	kg	2 220 – 2 400
Charge autorisée sur l'essieu avant	kg	1 130
Charge autorisée sur l'essieu arrière	kg	1 240 – 1 355

a) Le poids exact figure sur la plaque signalétique → page 487 ou le certificat de sécurité → page 487 du véhicule.

Transit Connect L1 : poids tractés

Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 12 %	kg	1 400 – 1 500
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 8 %	kg	1 500
Poids tracté non freiné	kg	740 – 750
Poids total roulant autorisé (P.T.R.A.), pentes jusqu'à 12 %	kg	3 720 – 3 800
Poids sur flèche maximal autorisé	kg	75

Charge pour systèmes de transport à l'arrière → page 327, *Montage d'un système de transport à l'arrière ou d'un porte-vélos sur la boule d'attelage*

Transit Connect L2 : indications de poids et charge à l'essieu

Poids à vide ^{a)}	kg	1 543 – 1 864
Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	kg	2 300 – 2 450
Charge autorisée sur l'essieu avant	kg	1 170 – 1 200
Charge autorisée sur l'essieu arrière	kg	1 330 – 1 360

a) Le poids exact figure sur la plaque signalétique → page 487 ou le certificat de sécurité → page 487 du véhicule.

Transit Connect L2 : poids tractés

Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 12 %	kg	1 400 – 1 500
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 8 %	kg	1 500
Poids tracté non freiné	kg	750
Poids total roulant autorisé (P.T.R.A.), pentes jusqu'à 12 %	kg	3 800 – 3 850
Poids sur flèche maximal autorisé	kg	75

Charge pour systèmes de transport à l'arrière → page 327, *Montage d'un système de transport à l'arrière ou d'un porte-vélos sur la boule d'attelage*

Prescriptions légales relatives à la consommation de carburant**Consommation d'énergie (Off-Vehicle Charging), consommation de carburant (moteur à combustion interne et non Off-Vehicle Charging) et émissions de CO₂**

Les consommations de carburant et d'énergie déclarées, les émissions de CO₂ et l'autonomie électrique sont déterminées conformément aux exigences techniques et spécifications des réglementations euro-

péennes (CE) 715/2007 et (UE) 2017/1151 dans leur version la plus récente. Les procédures de test standard appliquées permettent d'établir des comparaisons entre différents types de véhicule et différents constructeurs.

Directive européenne 1999/94/CE

La consommation de carburant, les émissions de CO₂ et l'autonomie électrique d'un véhicule dépendent non seulement de son rendement énergétique, mais également de votre style de conduite et d'autres fac-

teurs non techniques. Le CO2 est le principal gaz à effet de serre responsable du réchauffement climatique. Un guide de la consommation de carburant et des émis-

sions de CO2 contenant des données pour tous les modèles de voitures particulières neuves est disponible gratuitement auprès de tous les points de vente.

Données sur la consommation de carburant

Faible	Moyenne	Haute	Extra haute	Mixte	Émissions de CO2
l/100 km (mpg)	l/100 km (mpg)	l/100 km (mpg)	l/100 km (mpg)	l/100 km (mpg)	g/km
a)	a)	a)	a)	a)	a)

a) Données indisponibles au moment de la mise sous presse

Moteur diesel 4 cylindres 2,0 l de 90 kW, EcoBlue

Vue d'ensemble du moteur

Puissance	kW	90 à 2 750 – 4 250 tr/min	
Lettres-repères moteur		DXRA	
Couple max.	Nm	320 à 1 600 – 2 500 tr/min	
Boîte de vitesses		BM6/transmission inté-grale	BA7
Vitesse maxi	km/h		
Tourneo Connect L1		a)	186
Tourneo Connect L2		a)	186
Transit Connect L1		a)	186
Transit Connect L2		a)	186

a) Données indisponibles au moment de la mise sous presse

Tourneo Connect L1 : indications de poids et charge à l'essieu

Boîte de vitesses		BM6/transmission inté-grale	BA7
Poids à vide ^{a)}	kg	1 714 – 1 906	1 656 – 1 750
Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	kg	2 300 – 2 450	2 250 – 2 400
Charge autorisée sur l'essieu avant	kg	1 160	1 170
Charge autorisée sur l'essieu arrière	kg	1 200 – 1 340	1 130 – 1 270

a) Le poids exact figure sur la plaque signalétique → page 487 ou le certificat de sécurité → page 487 du véhicule.

Tourneo Connect L1 : poids tractés

Boîte de vitesses		BM6/transmission inté-grale	BA7
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 12 %	kg	1 500	1 500
Poids tracté non freiné	kg	750	750

2KF012740AF

Poids total roulant autorisé (P.T.R.A.)	kg	3 800 – 3 950	3 750 – 3 900
Poids sur flèche maximal autorisé	kg	75	75

Charge pour systèmes de transport à l'arrière → page 327, *Montage d'un système de transport à l'arrière ou d'un porte-vélos sur la boule d'attelage*

Tourneo Connect L2 : indications de poids et charge à l'essieu

Boîte de vitesses		BM6/transmission intégrale	BA7
Poids à vide ^{a)}	kg	1 779 – 1 967	1 713 – 1 801
Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	kg	2 350 – 2 500	2 300 – 2 450
Charge autorisée sur l'essieu avant	kg	1 210	1 220
Charge autorisée sur l'essieu arrière	kg	1 200 – 1 340	1 150 – 1 280

a) Le poids exact figure sur la plaque signalétique → page 487 ou le certificat de sécurité → page 487 du véhicule.

Tourneo Connect L2 : poids tractés

Boîte de vitesses		BM6/transmission intégrale	BA7
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 12 %	kg	1 500	1 500
Poids tracté non freiné	kg	750	750
Poids total roulant autorisé (P.T.R.A.)	kg	3 850 – 4 000	3 800 – 3 950
Poids sur flèche maximal autorisé	kg	75	75

Charge pour systèmes de transport à l'arrière → page 327, *Montage d'un système de transport à l'arrière ou d'un porte-vélos sur la boule d'attelage*

Transit Connect L1 : indications de poids et charge à l'essieu

Boîte de vitesses		BM6/transmission intégrale	BA7
Poids à vide ^{a)}	kg	1 606 – 1 886	1 530 – 1 847
Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	kg	2 350 – 2 450	2 250 – 2 425
Charge autorisée sur l'essieu avant	kg	1 160	1 160 – 1 170
Charge autorisée sur l'essieu arrière	kg	1 320 – 1 395	1 240 – 1 345

a) Le poids exact figure sur la plaque signalétique → page 487 ou le certificat de sécurité → page 487 du véhicule.

Transit Connect L1 : poids tractés

Boîte de vitesses		BM6/transmission intégrale	BA7
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 12 %	kg	1 500	1 500
Poids tracté non freiné	kg	750	750
Poids total roulant autorisé (P.T.R.A.)	kg	3 850	3 750 – 3 925
Poids sur flèche maximal autorisé	kg	75	75

Charge pour systèmes de transport à l'arrière → page 327, *Montage d'un système de transport à l'arrière ou d'un porte-vélos sur la boule d'attelage*

Transit Connect L2 : indications de poids et charge à l'essieu

Boîte de vitesses		BM6/transmission intégrale	BA7
Poids à vide ^{a)}	kg	1 657 – 1 937	1 579 – 1 896
Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	kg	2 400 – 2 500	2 350 – 2 450
Charge autorisée sur l'essieu avant	kg	1 180 – 1 230	1 200 – 1 230
Charge autorisée sur l'essieu arrière	kg	1 350 – 1 395	1 325 – 1 340

a) Le poids exact figure sur la plaque signalétique → page 487 ou le certificat de sécurité → page 487 du véhicule.

Transit Connect L2 : poids tractés

Boîte de vitesses		BM6/transmission intégrale	BA7
Poids tracté freiné, pentes jusqu'à 12 %	kg	1 500	1 500
Poids tracté non freiné	kg	750	750
Poids total roulant autorisé (P.T.R.A.)	kg	3 900	3 850 – 3 950
Poids sur flèche maximal autorisé	kg	75	75

Charge pour systèmes de transport à l'arrière → page 327, *Montage d'un système de transport à l'arrière ou d'un porte-vélos sur la boule d'attelage*

Prescriptions légales relatives à la consommation de carburant**Consommation d'énergie (Off-Vehicle Charging), consommation de carburant (moteur à combustion interne et non Off-Vehicle Charging) et émissions de CO₂**

Les consommations de carburant et d'énergie déclarées, les émissions de CO₂ et l'autonomie électrique sont déterminées

conformément aux exigences techniques et spécifications des réglementations européennes (CE) 715/2007 et (UE) 2017/1151 dans leur version la plus récente. Les procédures de test standard appliquées permettent d'établir des comparaisons entre différents types de véhicule et différents constructeurs.

Directive européenne 1999/94/CE

La consommation de carburant, les émissions de CO2 et l'autonomie électrique d'un véhicule dépendent non seulement de son rendement énergétique, mais également de votre style de conduite et d'autres facteurs non techniques. Le CO2 est le principal gaz à effet de serre responsable du ré-

chauffement climatique. Un guide de la consommation de carburant et des émissions de CO2 contenant des données pour tous les modèles de voitures particulières neuves est disponible gratuitement auprès de tous les points de vente.

Données sur la consommation de carburant

Faible	Moyenne	Haute	Extra haute	Mixte	Émissions de CO2
l/100 km (mpg)	l/100 km (mpg)	l/100 km (mpg)	l/100 km (mpg)	l/100 km (mpg)	g/km
—a)	—a)	—a)	—a)	—a)	—a)

a) Données indisponibles au moment de la mise sous presse



Liste des abréviations

Abréviation Signification

(RDS)	Radio Data System : système de données radio pour services supplémentaires.
A2DP	Advanced Audio Distribution Profile : technique indépendante des constructeurs permettant la transmission de signaux audio par Bluetooth®.
AAC	Advanced Audio Coding : format de compression de fichiers audio.
ABS	Dispositif antiblocage.
ACT®	gestion active des cylindres (coupure d'alimentation des cylindres).
AF	Automatische Senderverfolgung.
AFU	Assistance au freinage d'urgence
ALAC	Apple Lossless Audio Codec : format de compression de fichiers audio.
AM	Modulation d'amplitude : ondes moyennes.
APE	Monkey's Audio: Format de compression de fichiers audio.
BA7	Boîte automatique à 7 rapports
BM6	Boîte mécanique à 6 vitesses.
CCP/NFC	Communication in champ proche/Near Field Communication : cette norme de transmission des données en champ proche utilisant la technologie radio
DAB	Digital Audio Broadcasting : norme de transmission numérique pour autradio à réception numérique.
DAB+	Digital Audio Broadcasting Plus: version améliorée du DAB en compression audio numérique optimisée.
eBKV	Servofrein électromécanique.
EBV	Répartiteur électronique de force de freinage.
EDS	Blocage électronique de différentiel.
EON	Enhanced Other Network : compatibilité avec d'autres réseaux de radio.
ESC	Electronic Stability Control: Contrôle électronique de la stabilité.
ESC	Electronic Stability Control : Le programme électronique de stabilisation
eSIM	Embedded Subscriber Identity Module: Carte SIM fixe intégrée, non remplaçable.
FLAC	Free Lossless Audio Codec : format de compression de fichiers audio.
FM	Modulation de fréquence : ondes métriques dites ultracourtes.
GPS	Global Positioning System : système de navigation mondial utilisant des satellites pour la détermination des coordonnées
HFP	Hands-free Profile : téléphonie sans fil.
ISO	International Organization for Standardization : Organisation internationale de normalisation
LED	Light Emitting Diode: diode électroluminescente.
LRM	lettres-repères moteur.
MP2	Format de compression de fichiers audio.
MP3	Format de compression de fichiers audio.
MP4	Format de compression de fichiers audio.
MPEG	Moving Picture Experts Group.
NIV	code d'identification du véhicule à 17 chiffres.
POI	Point of Interest : point d'intérêt.
QR-Code	Quick Response Code : représentation binaire de données codées.

Abréviation Signification

REACH	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals: Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (UE) n° 1907/2006 (règlement REACH).
RoHS	Restriction of Certain Hazardous Substances: Directive relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.
SAE	Society of Automotive Engineers : Association américaine des ingénieurs en automobile.
SD	Secure Digital (Memory Card) : carte mémoire numérique
SDHC	Secure Digital High Capacity : perfectionnement de la carte SD
SIM	Subscriber Identity Module : Module d'identification du participant.
SMS	Short Message Service : service de messagerie (minimessage)
TCS	Traction Control System: Anti-patinage.
TP	Traffic-programme : Symbole de radioguidage.
USB	Universal Serial Bus. Système de bus sériel pour la connexion d'appareils externes.
WAV	Format de fichier audio Waveform Audio File Format.
Wi-Fi	Wireless Local Area Network: réseau local sans fil.
WMA	Format de compression de fichiers audio.
WPA2	Wi-Fi Protected Access 2 : méthode de cryptage pour un réseau sans fil.
WPA3	Wi-Fi Protected Access 3 : méthode de chiffrement pour un réseau sans fil. <

Index alphabétique

A

À l'étranger

- Séjour prolongé avec le véhicule 189
- Vente du véhicule 189

ABS

- voir Systèmes d'assistance au freinage 179

Accès à Internet

- Terminal mobile 299

Accès à Internet dans le véhicule

298

Accessoires

439

Accoudoir

123

Accoudoir central

123

Activation et désactivation des clignotants

125

AdBlue

- Capacité 489
- Ravitaillement 339

Adresse

- Importateur 450

Affichage principal

- Combiné des instruments numérique 30
- Combiné des instruments numérique Pro 25

Affichage secondaire

- Combiné des instruments numérique Pro 25

Affichages

- Assistance inactivité conducteur 219
- Capot avant 372
- Messages d'avertissement et d'information 21
- Régulateur de vitesse 194
- Régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie 215
- Réinitialisation des données de conduite 33
- Système maintien de voie 213

Affichages d'informations

- Combiné des instruments numérique Pro 25

Affichages secondaires

- Combiné des instruments numérique 30

Afficheurs, écrans

- Entretien et nettoyage 438

AFU

- voir Systèmes d'assistance au freinage 179

Aide au démarrage en côte

189

Aide stationnement actif

- Conditions préalables à l'entrée dans une place de stationnement 241

- Entrée dans une place de stationnement de stationnement 240, 241

Interruption 233

- Recherche d'une place de stationnement 240

Résolution des problèmes 233

- Sortie d'une place de stationnement 242

Stationnement parallèle à la chaussée (en créneau) 241

Stationnement perpendiculaire à la chaussée (en bataille) 241

Aides à la conduite

- Alerte de vigilance 39
- Alerte de vitesse 43
- Assistant de signalisation routière 41
- Freinage post-collision 179

Ajustement de la sangle

57

Alarme

- Alarme antivol 101
- Protection anti-soulèvement 102
- Protection volumétrique 102

Alarme antivol

- Remorque 323
- Risques de fausses alarmes 102

Alerte circulation transversale

- Utilisation 246

Alerte d'attention

39

Alerte d'hypovigilance

- Réglage 40
- Restrictions de fonctionnement 40

Alerte de vigilance

- Conditions de fonctionnement 39
- Niveaux d'alerte 40
- Résolution des problèmes 41

Alerte de vitesse

- Conditions de fonctionnement 43
- Niveaux d'alerte 44
- Utilisation 43

Alerte de vitesse pour les pneus d'hiver

- Réglage 26, 30

Allumage automatique de l'éclairage

(AUTO)

- Activation et désactivation 132

Allumage et extinction des feux de route

127

Allumage et extinction des feux de stationnement

131

Allume-cigare

249

Amplificateur vocal numérique

272

Android Auto

303

Antenne

- Emplacement de montage 444

Anti-patinage (TCS)	179, 180	Apple CarPlay	302
Antidémarrage	165	Applications mobiles	300
Antidémarrage électronique	165	Android Auto	303
Antigel	381	Apple CarPlay	302
Apple CarPlay	302	Réglages	301
Applications mobiles	300	Sans fil	302
Android Auto	303	Symboles	301
Apple CarPlay	302	Applications mobiles sans fil	302
Réglages	301	Appoint	
Sans fil	302	Consignes de sécurité	369
Symboles	301	Appuie-tête	121, 122
Applications mobiles sans fil	302	Appuie-tête avant	
Appoint		Dépose et repose	122
Consignes de sécurité	369	Assises équipées de chauffage	
Appuie-tête	121, 122	Entretien et nettoyage	439
Appuie-tête avant		Assistance angles morts	219
Dépose et repose	122	Affichages	221
Assises équipées de chauffage		Limites inhérentes au système	220
Entretien et nettoyage	439	Plage de vitesse	219
Assistance angles morts	219	Plus	221
Affichages	221	Résolution des problèmes	221
Limites inhérentes au système	220	Assistance au freinage d'urgence	
Plage de vitesse	219	voir Freinage d'urgence automati-	
Plus	221	que	206
Résolution des problèmes	221	Assistance au freinage d'urgence	
Assistance au freinage d'urgence		(AFU)	179
voir Freinage d'urgence automati-		Assistance d'évitement	206, 209
que	206	Assistance inactivité conducteur	218
Assistance au freinage d'urgence		Affichages	219
(AFU)	179	Fonctionnement	218
Assistance d'évitement	206, 209	Prérequis	218
Assistance inactivité conducteur	218	Résolution des problèmes	219
Affichages	219	Assistant de freinage d'urgence au bra-	
Fonctionnement	218	quage	206, 209
Prérequis	218	Assistant de signalisation routière	41
Résolution des problèmes	219	Détection de remorque	44
Assistant de freinage d'urgence au bra-		Résolution des problèmes	45
quage	206, 209	Restrictions de fonctionnement	43
Assistant de signalisation routière	41	Assistant Ford	293
Détection de remorque	44	Activation ou désactivation du mot	
Résolution des problèmes	45	d'activation	294
Restrictions de fonctionnement	43	Affichage du mot d'activation	294
Assistant Ford	293	Commandes vocales	294
Activation ou désactivation du mot		Démarrage	294
d'activation	294	Désactivation	294
Affichage du mot d'activation	294	Mot d'activation	294
Commandes vocales	294	Résolution des problèmes	295
Démarrage	294	Assistant vocal	
Désactivation	294	Personnalisation du mot d'activa-	
Mot d'activation	294	tion	294
Résolution des problèmes	295	Assistant vocal (Siri)	
Assistant vocal		Apple CarPlay	303
Personnalisation du mot d'activa-		Assistant vocal du smartphone	
tion	294	Android Auto	304
Assistant vocal (Siri)		Atelier spécialisé	6
Apple CarPlay	303	Auto Start/Stop	181
Assistant vocal du smartphone		En cas de traction d'une remor-	
Android Auto	304	que	320
Atelier spécialisé	6	Témoin de contrôle	181
Auto Start/Stop	181	Autocollants	445
En cas de traction d'une remor-		Autoradio	273
que	320	Logos de stations	275
Témoin de contrôle	181	Symboles	275
Autocollants	445	Autres documents de référence	261
Autoradio	273		
Logos de stations	275	B	
Symboles	275	Baguettes décoratives	
Autres documents de référence	261	Entretien et nettoyage	438
		Balais d'essuie-glace	347
B		Balais d'essuie-glace	
Baguettes décoratives		Entretien et nettoyage	348, 435
Entretien et nettoyage	438	Remplacement	348
Balais d'essuie-glace	347	Batterie	
Balais d'essuie-glace		Remplacement dans la radiocomman-	
Entretien et nettoyage	348, 435	de	156
Remplacement	348	Batterie (12 V)	
Batterie		Branchement	388
Remplacement dans la radiocomman-		Contrôle du niveau d'électrolyte	387
de	156	Coupure automatique des consomma-	
Batterie (12 V)		teurs électriques	389
Branchement	388	Débranchement	388
Contrôle du niveau d'électrolyte	387	Décharge	389
Coupure automatique des consomma-		Explication des symboles	386
teurs électriques	389	Opérations préliminaires	387
Débranchement	388	Recharge	388
Décharge	389	Remplacement	388
Explication des symboles	386	Blocage de différentiel	
Opérations préliminaires	387	voir Blocage électronique de différentiel	
Recharge	388	(EDS)	179
Remplacement	388	Blocage électronique de différentiel	
Blocage de différentiel		(EDS)	179
voir Blocage électronique de différentiel		Blocs de feux arrière	
(EDS)	179	Entretien et nettoyage	436
Blocage électronique de différentiel		Boîte à gants	
(EDS)	179	Éclaireur	135
Blocs de feux arrière		Boîte de premiers secours	
Entretien et nettoyage	436	voir Kit de premiers secours	82
Boîte à gants		Boîte DSG à double embrayage	
Éclaireur	135	Défectueuse	177
Boîte de premiers secours		Dysfonctionnement du rapport	177
voir Kit de premiers secours	82	Surchauffe	177
Boîte DSG à double embrayage		Boîte mécanique	170
Défectueuse	177	Témoins d'alerte et de contrôle	171
Dysfonctionnement du rapport	177	voir également Passage des rap-	
Surchauffe	177	ports	170
Boîte mécanique	170	Boule d'attelage	
Témoins d'alerte et de contrôle	171		
voir également Passage des rap-			
ports	170		

Armement	315	Témoin d'alerte	372
dépose	317	Capot de coffre	
Mise en place	315	voir Capot arrière	103
Montage	315	Capot-moteur	
Montage du porte-vélos	327	voir Capot avant	371
voir Dispositif d'attelage	315	Capteur à radar	203, 444
Boulons antivol de roue	419	Capteur radar	
Boulons de roue	419	Limites	191
Capuchons	418	Capteurs	191
Couple de serrage	398, 422	Endommagements	439
Boussole numérique		Entretien et nettoyage	435
Combiné des instruments numérique		Limites	191
Pro	27	Pièces rapportées	439
Bruits		Résolution des problèmes	193
Moteur	165	Capteurs d'aide au stationnement	
Systèmes d'assistance au freinage	181	Activation et désactivation	235
		Résolution des problèmes	235
C		Capuchons des boulons de roue	
Câble de rupture	322	Dépose	418
Câble de sécurité		Pose	418
voir Câble de rupture	322	Caractéristiques techniques	485
Caches de passage de roue		Capacités	489
Capuchons de boulons de roue	418	Certificat de sécurité	487
Enjoliveur central	417	Cotes	487
Enjoliveur de roue plein	417	Lettres-repères moteur	487
Cadrams		Normes d'huile-moteur	376
Combiné des instruments numérique		Performances	485
Basic	28	Plaque du constructeur	487
Combiné des instruments numérique		Poids	485
Pro	23	Poids sur flèche	485
Calculateurs		Poids totaux roulants	485
Mise à jour du logiciel	256	Poids tracté	485
Caméra		Pression de gonflage des pneus	396
Endommagements	439	Carburant	331
Limites	192	Essence	333
Pièces rapportées	439	Gazole	334
Caméra arrière (Rear View)		Identification	332
Commande	237	Indicateur de niveau de carburant numérique	32
Caméra de recul		Normes de carburant	332
Résolution des problèmes	238	Ravitaillement	335
Caméra multifonction		Viellissement du gazole	336
Limites	192	Carte de navigation	
Capacités		Combiné des instruments numérique	
AdBlue	489	Pro	25
Réservoir à carburant	489	Cas d'urgence	80
Capot arrière	103	Cas d'urgence	
Conduite avec le capot arrière ouvert	187	Liste de contrôle	80
Ouverture et fermeture manuelles	103	Panne	80
Capot avant		Sécurisation des occupants et du véhicule	80
Affichage	372	Signal de détresse	80
Fermeture	371	Ceintures de sécurité	53
Ouverture	371	Ajustement de la sangle	57
		Bouclage	56

Débouclage	56	voir Chauffage/ventilation stationnaires	152
Enrouleur automatique de ceinture	59	Chauffage/ventilation stationnaire	
Entretien et nettoyage	438	Portée de la radiocommande	155
Limiteur d'effort de ceinture	59	Radiocommande	154
Rappel de bouclage des ceintures	54	Chauffage/ventilation stationnaires	152
Réglage en hauteur de la ceinture	58	Activation	152
Rétracteur de ceinture	59	Durée de fonctionnement	153
Certificat de sécurité	487	Fonction de réchauffage additionnel	151
Chaînes à neige	401	Mode de fonctionnement	152
Roue d'urgence	402	Clé de secours	
Roue de secours gonflable	402	Déverrouillage	86
Changement d'ampoules		Clé du véhicule	86
voir Remplacement des ampoules	349	Fonctions	86
Changement de roue		Remplacement de la pile bouton	87
Boulons de roue	419	Synchronisation	88
Changement de roue	421	Clignotement confort	125
Levage du véhicule	419	Climatisation	
Mesures préalables	414	Aérateur de pavillon	147
Opérations	413	Chauffage/ventilation stationnaires	152
Charge des pneus	430	Climatisation à régulation automatique	143
Chargement		Climatisation à régulation manuelle	144
Compartiment de charge	305	Fluides	446
Conduite avec le capot arrière ouvert	187	Fonction de dégivrage-désembuage	147
Conduite avec les vantaux ouverts	187	Fonction de réchauffage additionnel	151
CEillets d'arrimage	314	Fonction SYNC	146
Remarques générales	305	Huile frigorigène	446
Remorque	323	Menu du système d'infodivertissement	145
Surface de charge	305	Mode automatique	143
Charges sur essieu	489-497	Mode recyclage de l'air ambiant	147
Chauffage	146	Puissance de réfrigération maximale	146
Chauffage de siège	148	Purification de l'air automatique	144
Chauffage de volant	149	Refroidissement	146
Chauffage/ventilation stationnaires	152	Régulation de la température	146
Dégivrage de glace arrière	151	Répartition de l'air	146
Dégivrage électrique de pare-brise	150	Résolution des problèmes	157
Fonction de réchauffage additionnel	151	Vitesse de soufflante	146
Chauffage d'appoint		Climatisation à régulation automatique	143
voir Chauffage/ventilation stationnaires	152	Climatisation à régulation manuelle	
Chauffage de siège	148	voir Climatisation	144
Chauffage de volant	149	Code de vitesse	431
Chauffage et ventilation stationnaires		Coffre à bagages	
Programmation de l'heure de départ	153	Couvre-coffre	307
Chauffage immédiat (chauffage stationnaire)		Rangements	313
		voir Compartiment de charge	305
		Combiné d'instruments	

Indicateur de niveau de carburant	32	Recommandation de rapport	26
Combiné des instruments		Téléphone	27
Combiné des instruments numérique		Température du liquide de refroidisse-	
Basic	28	ment	27
Combiné des instruments numérique		Températures de fonctionnement	27
Pro	23	Zone d'affichage	24
Indicateur de maintenance	34	Commande	
Indicateur de température du liquide de		Caméra arrière (Rear View)	237
refroidissement	33	Commande à clé	
Symboles	17	Désactivation du sac gonflable du pas-	
Témoins d'alerte et de contrôle	17	sager avant	64
Combiné des instruments numérique		Commande de feux de route automati-	
Affichage principal	30	que	
Affichages secondaires	29, 30	Activation et désactivation	128
Alerte de vitesse pour les pneus d'hiver	30	Limites inhérentes au système	128
Commande via le volant multifonction	29	Commutateur d'allumage par bouton-	
Indicateur de température extérieure	30	poussoir	164
Indicateur multifonction	33	Compartiment avant	
Informations	30	Caisson d'eau	436
Lettres-repères moteur	31	Consignes de sécurité	369
Limitation de la vitesse maximale	31	Entretien et nettoyage	436
Marche à vide du ventilateur de radiateur	31	Huile-moteur	375
Recommandation de rapport	30	Opérations préliminaires	371
Téléphone	31	Compartiment de charge	305
Température du liquide de refroidissement	31	Compartiment-moteur	
Températures de fonctionnement	31	voir Compartiment avant	371, 375
Zone d'affichage	29	Composants de connectivité	255
Combiné des instruments numérique		Compte-tours	23, 28, 32
Basic		Compteur de tours	
Affichages	28	voir Compteur-tours	32
Cadrons	28	Concessionnaire agréé	6
Combiné des instruments numérique		Conduite	
Pro		Arrêt en côte	175
Affichage principal	24, 25	avec la transmission automati-	
Affichages	23	que	174
Affichages d'informations	25	Avec une remorque	324
Affichages secondaires	24, 25	Démarrage en côte	175
Alerte de vitesse pour les pneus d'hiver	26	Économique	185
Boussole numérique	27	Passages à gué sur routes	188
Cadrons	23	Recommandations générales pour la	
Carte de navigation	25	conduite	183
Commande via le volant multifonction	24	Respectueuse de l'environnement	185
Indicateur de température extérieure	25	Conduite économique	185
Indications de navigation	27	Conduite respectueuse de l'environnement	185
Lettres-repères moteur	26	Confidentialité des données	47
Limitation de la vitesse maximale	26	Appareil mobile	49
Marche à vide du ventilateur de radiateur	26	Calculateurs	47
		Données d'entretien	48
		Données de réglage	48
		Modem	48
		Services de données	47
		Services fournis par des tiers	47
		Système d'infodivertissement	48

Système d'appel d'urgence	49	voir Remplacement des ampoules	349
Systèmes de confort et d'agrément	48	Dégivrage	
Connected Vehicle		Dégivrage électrique de pare-brise	150
voir Véhicule connecté	260	Fonction de dégivrage-désembuage	147
Connexion de données		Dégivrage de barillet de serrures de portes	436
voir Point d'accès Wi-Fi	298	Dégivrage de glace arrière	151
Connexion Internet		Dégivrage électrique de pare-brise	150
Connexion rapide	300	Démarrage de fortune	359
Connexion rapide	300	Branchement des câbles de démarrage	361
Conseils de conduite	183	Débranchement des câbles de démarrage	362
Consignes de sécurité		Démarrage du moteur	362
Système d'infodivertissement	262	Préparation	360
Consommateurs électriques	250	Prise de démarrage de fortune	361
Consommation de carburant		Démarrage du moteur	
Conduite économique	185	Antidémarrage actif	168
Consommation moyenne	23, 28	Coupure d'urgence	170
Consultation d'une échéance d'entretien	35	Performances limitées	167
Contact-démarrreur	163	Démarrage par remorquage	359
Clé de véhicule non autorisée	163	Détecteur de fatigue	
Contenu du réservoir à carburant		voir Alerte d'hypovigilance	39
voir Capacités	489	Détecteur de pluie et de luminosité	137
Contre-braquage assisté	159	Dysfonctionnement	138
Contrôle de l'encastrement	175	Deuxième rangée de sièges	115, 117, 118
Contrôle du niveau d'huile	377	Dépose de l'appuie-tête	122
Contrôle électronique de la stabilité (ESC)	179	Dépose du siège	118
Cotes	6, 487	Repose de l'appuie-tête	122
Couple de serrage		Repose du siège	118
Boulons de roue	398, 422	Digital Cockpit Basic	
Contrôle	398	Voir Combiné des instruments numérique	28
Coupure automatique des consommateurs	389	Digital Cockpit Pro	
Coupure automatique des consommateurs électriques	389	Combiné des instruments numérique Pro	23
Coupure d'urgence	170	Direction	
Couvre-coffre	307	Assistée	158
Déroulant	307	Contre-braquage assisté	159
Cric	419	Dispositif de blocage électronique de la direction	158
Points de prise	419	Dispositif de blocage mécanique de la direction	158
Crochets pour sac	314	Électromécanique	158
Cuir naturel		Témoin d'alerte	159
Entretien et nettoyage	437	Témoin de contrôle	159
Cuir synthétique Sensico		Direction assistée électromécanique	158
Entretien et nettoyage	437	Dispositif antiblocage (ABS)	179
Cybersécurité		Dispositif antipincement	
Composants de connectivité	255	Lève-glaces électriques	107
Mécanismes de sécurité	255	Dispositif d'attelage	
Réduction des risques	255	Installation en deuxième monte	319
D			
Déclaration de conformité	444		
Installations radio	470		
Défaillance d'une ampoule			

Montage	315
voir Traction d'une remorque	320
Dispositif de réglage en hauteur de la ceinture	58
Dossier de siège	
Basculement vers l'arrière	115, 119
Basculement vers l'avant	115, 119
Inclinaison	115
Dossiers de siège	
Basculement vers l'avant	112
Driver Alert	37
Conditions de fonctionnement	37
Niveau 1	38
Niveau 2	38
Niveau 3	38
Réglage	38
Réinitialisation	38
Résolution des problèmes	39
Restrictions de fonctionnement	37
Droit de propriété intellectuelle	265
Dysfonctionnement	
Détecteur de pluie et de luminosité	138
Protection des composants	445
E	
Eau dans le carburant	
Témoin d'alerte	32
eBKV	
voir Servofrein électromécanique	180
EBV	
voir Répartiteur électronique de force de freinage	180
Éclairage	125
« Départ de chez soi »	132
« Retour chez soi »	132
Activation de la coupure automatique des feux de position ou de stationnement	130, 131
Allumage automatique de l'éclairage (AUTO)	132
Allumage et extinction	126
Commande de feux de route automatique	128
Éclairage des cadrans et des commandes	134
Éclairage extérieur	125
Éclairage intérieur	134
Feu arrière de brouillard	130
Feux de braquage	132
Feux de jour	126
Feux de position	130
Feux de stationnement d'un seul côté du véhicule	131

Feux de stationnement permanents des deux côtés	131
Lampes de lecture	134
Plafonniers	134
Projecteur antibrouillard	130
Réglage automatique du site des projecteurs	133
Réglage du site des projecteurs	133
Signaux sonores d'avertissement de feux non éteints	134
Eco Coach	199
Écran	267, 269
Réglage de la luminosité	267, 269
Écran tactile	
voir Écran	267, 269
EDS	
voir Systèmes d'assistance au freinage	179
Éléments de commande	
Entretien et nettoyage	438
Éléments décoratifs	
Entretien et nettoyage	436, 438
Élimination	
Système de sacs gonflables	449
Véhicule hors d'usage	449
Élimination de la neige	435
Élimination des résidus de cire	435
Élimination du givre	435
Barillet de serrures de portes	436
Émetteur-récepteur radio	
Utilisation sans antenne extérieure	443
En cas d'urgence	
Boîte de premiers secours	82
Extincteur	82
Triangle de présignalisation	82
Trousse de premiers secours	82
Endommagement des pneus	402
Engagement d'un rapport	172
Engagement d'une vitesse	
Boîte mécanique	170
Enjoliveur central	
Mise en place	417
Retrait	417
Enjoliveur de roue plein	
Dépose	417
Repose	417
Enrouleur automatique de ceinture	59
Entrée dans une place de stationnement	
Aide stationnement actif	240
Entretien	
voir Indicateur de maintenance	34
Entretien arrivé à échéance !	35
Entretien du véhicule	

Afficheurs, écrans	438	Explications	6
Assises équipées de chauffage	439	Extincteur	82
Baguettes décoratives	436, 438	F	
Balais d'essuie-glace	348, 435	Faites-le vous-même	345
Blocs de feux arrière	436	Feux de jour	126
Capteurs	435	Feux de position	130
Ceintures de sécurité	438	Feux de stationnement	131
Compartiment avant	436	Feux de stationnement permanents	131
Cuir naturel	437	Filet de séparation	309
Cuir synthétique Sensico	437	Films de protection	
Éléments de commande	438	Entretien et nettoyage	436
Éléments décoratifs	436, 438	Films décoratifs	
Extérieur	435	Entretien et nettoyage	436
Films de protection	436	Filtre à particules	342
Films décoratifs	436	Recommandation de rapport	185
Garnitures de siège	439	Régénération	342
Glaces	437	Fonction de dégivrage-désembuage	147
Intérieur	437	Fonction de passage dans une installation de lavage	169
Joints en caoutchouc	438	Fonction de radioguidage (fonction TP)	274
Lentilles de caméra	435	EON	274
Lustrage	435	Fonction de réchauffage additionnel	
Peinture du véhicule	435	voir Climatisation	151
Pièces en matière plastique	438	Fonction Départ de chez soi	132
Position de maintenance des essuie-glaces avant	347	Fonction mains libres	292
Projecteurs	436	Fonction Maintien auto	228
Remarques	432	Fonction Retour chez soi	132
Remarques sur les produits d'entretien	432	Fonction SYNC	
Roues	436	voir Climatisation	146
Sièges à réglage électrique	439	Fonction TP	
Sièges avec composants de sacs gonflables	439	voir Fonction de radioguidage (fonction TP)	274
Surfaces vitrées	435	Fonctions des sièges	123
Tissu en microfibres	437	Frein	178
Tissus	437	Systèmes d'assistance au freinage	178
Traitement de la peinture	435	Frein de parking	224
Utilisation hivernale	433	Déverrouillage d'urgence	177
Épuration des gaz d'échappement		Fonction Maintien auto	228
AdBlue	337	Résolution des problèmes	226
Équipement du compartiment de charge	313	Freinage d'urgence automatique	206
Essence	333	Alerte d'urgence	208
Essuie-glaces		Alerte de distance	207
Détecteur de pluie et de luminosité	137	Alerte préventive	208
Fonctionnement	136	Assistance d'évitement	206, 209
Gicleurs de lave-glace chauffants	136	Assistant de freinage d'urgence au braquage	206, 209
Levier d'essuie-glace	135	Capteurs	208
Position de maintenance	347	Détection des piétons	206
Rabattement des balais d'essuie-glace	347	Limites inhérentes au système	208
Soulèvement des balais d'essuie-glace	347	Plages de vitesse	207
		Résolution des problèmes	210

Système de détection des cyclistes	206	Sécurisation du véhicule	80
Utilisation	210	Importateur	
Freinage post-collision	179	Adresse	450
Freins		Indicateur de la température	
Bruits inhabituels	163	Combiné des instruments numérique	
Fonction Maintien auto	228	Pro	25
Frein de parking	224	Indicateur de maintenance	34
Indicateur d'usure des plaquettes de frein	162	Indicateur de niveau de carburant	
Liquide de frein	384	Numérique	32
Plaquettes de frein	161	Résolution des problèmes	32
Rodage des plaquettes de frein	161	Indicateur de niveau de carburant numérique	32
Fusibles	354	Indicateur de statut des ceintures de sécurité	
Dans le compartiment avant	355, 356	voir Ceintures de sécurité	54
Dans le tableau de bord	356, 357	Indicateur de température	
Détection des fusibles grillés	358	Combiné des instruments numérique	30
Remplacement	358	Indicateur de température extérieure	
Repère-couleur	359	Combiné des instruments numérique	30
Versions	358	Combiné des instruments numérique	25
		Pro	25
G		Indicateur multifonction	
Galerie porte-bagages	328	Combiné des instruments numérique	33
Gammes de fréquences	273	Totaliseur partiel	33
Garnitures de siège		Indicateurs d'usure	399
Entretien et nettoyage	439	Indication de passage des rapports	
Gazole	334	voir Recommandation de rapport	185
Vieillessement	336		6
Gilet rétro-réfléchissant	82	Indications de direction	
Glaces	106	Indications de navigation	
Dispositif antipincement	107	Combiné des instruments numérique	2
Entretien et nettoyage	437	Indications de poids	489–497
Fonction de dégivrage-désembuage	147	Informations	
Ouverture et fermeture	106	Combiné des instruments numérique	3
Verrouillage et déverrouillage centralisés	106	Informations clients	444
		Informations de trafic	286
H		Informations relatives à la directive 2014/53/AB	450
Horloge	35	Informations relatives à la Directive européenne 2014/53/UE	449
Huile		Informations relatives à la directive Radio Equipment Regulations 2017	450
voir Huile-moteur	375	Informations relatives à la directive TR-355	450
Huile-moteur	375	Informations sur la destination	
Appoint	377	Combiné des instruments numérique	27
Consommation	377	Pro	433
Contrôle du niveau d'huile	377	Installation de lavage	
Jauge	377	Installation du logiciel	
Normes	376	Mise à jour à distance	258
Orifice de remplissage	377	Intelligent Speed Assist	
Vidange	376	voir Limiteur de vitesse prédictif	197
		Interface Bluetooth	297
I			
Illustrations	6		
Immobilisation			

Mode Audio Bluetooth	297	Installations de lavage automatisées	433
Profils Bluetooth	297	Lavage à la main	434
Interface téléphonique	287	Nettoyeur haute pression	434
Confort	288	Lentilles de caméra	
Connexion	288	Entretien et nettoyage	435
Connexion active et passive	289	Lettres-repères moteur	487
Contacts	290	Affichage	34
Couplage	288	Levage du véhicule	
E-mail	291	Cric	419
Équipement de base	288	Liste de contrôle	420
Extinction	287	Licences	265
Favoris	291	Lieux potentiellement explosifs	287
Fonction mains libres	292	Lieux soumis à des prescriptions particulières	287
Fonctions	289, 292	Limitation de la vitesse maximale	
Messages texte	291	Combiné des instruments numérique	
Profil d'utilisateur	289	Pro	26
Répertoire téléphonique	290	Voir Combiné des instruments numérique	31
SMS	291	Limiteur d'effort de ceinture	59
Symboles	292	Limiteur de vitesse	195
Types de connexion	289, 290	Affichages	196
Utilisation du téléphone	290	Prédictif	197
Intervention de freinage automatique	231	Résolution des problèmes	197
ISOFIX	73	Utilisation	196
voir Siège pour enfants	67	Limiteur de vitesse avec régulation prédictive	
J		Limites inhérentes au système	198
Jantes		Limiteur de vitesse prédictif	
Anneaux vissés	396	Activation	198
Enjoliveurs vissés	396	Résolution des problèmes	199
Identification	396	Liquide de frein	384
Jauge d'huile	377	Contrôle du niveau de liquide de frein	385
Joints en caoutchouc		Niveau de liquide de frein insuffisant	386
Entretien et nettoyage	438	Résolution des problèmes	386
K		Spécification	385
Kick-down	175	Vidange	385
Kilométrage	23, 28	Liquide de refroidissement	
Kit de crevaisson	422	Appoint	382
Colmatage	424	Contrôle du niveau de liquide de refroidissement	382
Composition	424	Niveau de liquide de refroidissement trop bas	384
Compresseur	424	Orifice de remplissage	382
Contrôle après 10 minutes	427	Résolution des problèmes	384
Gonflage du pneu	424	Spécification	381
Non-utilisation	423	Température du liquide de refroidissement trop élevée	384
Opérations préliminaires	424	Liquide lave-glace	
Kit de premiers secours	82	Appoint	374
Rangement	82	Contrôle	374
Kit de réparation des pneus		Liste de contrôle	
voir Kit de crevaisson	422		
L			
Lampe de lecture	134		
Lavage à la main	434		
Lavage du véhicule			

Accident	81	voir Mise à jour à distance (OTA)	256
Cas d'urgence	80	Mise à jour OTA	256
Kit de crevaillon	424	Mise au rebut	449
Levage du véhicule avec un cric	420	Appareils électroniques	448
Mesures préalables au changement d'une roue	414	Piles usagées	447
Panne	80	Rétracteur de ceinture	59
Pro Trailer Backup Assist	244	Mobile	
Remplacement des ampoules	350	voir Téléphone mobile	443
		Mode automatique	
		voir Climatisation	143
		Mode recyclage de l'air ambiant	147
		Purification de l'air automatique	144
		Mode roue libre	175
		Mode voyage	133
		Modifications apportées au véhicule	439, 440
		Autocollants	445
		Plaquettes	445
		Modifications techniques	
		Autocollants	445
		Plaquettes	445
		Montre numérique	35
		Moteur	
		Bruits	165
		Rodage	184
		Moteur et contact	
		Antidémarrage	165
		Arrêt du moteur	169
		Arrêt du moteur avec système d'ouverture sans clé « Keyless Entry »	169
		Avertissement de mise du contact	163
		Clé de véhicule non autorisée	165
		Contact-démarrreur	163
		Coupure automatique du contact	164
		Coupure du contact avec le système d'ouverture sans clé « Keyless Entry »	164
		Démarrage du moteur	165
		Démarrage du moteur avec le système d'ouverture sans clé « Keyless Entry »	164
		Fonction de passage dans une installation de lavage	169
		Mise du contact avec le système d'ouverture sans clé « Keyless Entry »	164
		Préchauffage	165
		Moteur neuf	184
		Moteurs à essence	
		Caractéristiques techniques	489
		Moteurs diesel	
		Caractéristiques techniques	492

M

Maintenance 432

Manœuvres 223

Marche à vide du ventilateur de radiateur

Combiné des instruments numérique	31
Combiné des instruments numérique Pro	26

Marques 265

Média 276

Connexion et sélection de la source média	277
Favoris	277
Fonction	278
Lecture de divertissements	277
Lecture de médias	277
Mes médias	278
Mode vidéo	278
Structure des dossiers	277, 278
Symboles	278

Menu de la climatisation dans le système d'infodivertissement 145

Menu de sortie 36

Menu Réglages du véhicule

Ouverture	36
Réglage	36

Menu Service

Affichage des lettres-repères moteur	34
Heure	34
Indicateur de maintenance	34
Remise à zéro du Service Vidange	34

Messages texte 291

E-mail	291
SMS	291

Miroir de courtoisie 142

Mise à jour à distance

Installation du logiciel téléchargement	258

Mise à jour à distance (OTA) 256

Mise à jour du logiciel 256

Mise à jour du système

Prérequis	257
Résolution des problèmes	259

N

Navigation 279

Apprendre le comportement d'utilisation	282
Carte de navigation	281
Commande de la carte de navigation	281
Démarrage	284
Démarrage du guidage	284
Démarrage rapide	284
Dernières destinations	285
Destination	284
Destinations apprises	285
Destinations favorites	285
Destinations mémorisées	285
Données stockées	282
Favoris	285
Fenêtre supplémentaire	282
Fonction	280, 283
Informations de trafic	286
Mémorisation de destinations	285
Messagerie de navigation	280
Mise à jour des données de navigation	286
Modification d'itinéraire	281
Perturbations du trafic	286
Plan d'itinéraire	281, 284
Restrictions	280
Saisie d'une adresse	284
Saisie de la destination	284
Sélection sur la carte	285
Suggestions de destinations	285
Symboles	283
Utilisation des données des contacts	285
Zoom arrière sur la carte de navigation	281
Zoom avant sur la carte de navigation	281

Nettoyeur haute pression 434

Nombre de places assises 51

Nombre total de kilomètres 23, 28

Numéro d'identification du véhicule 485

voir Numéro de châssis 485

Numéro de châssis 485

voir Numéro d'identification du véhicule 485

O

Œillets d'arrimage 314

Opérations préliminaires

Appoint d'huile	377
Appoint de liquide de refroidissement	382
Batterie (12 V)	387

Contrôle du niveau d'huile	377
Contrôle du niveau de liquide de refroidissement	382
Intervention dans le compartiment avant	371

Outillage de bord

Composition	346
Rangement	345

Outils

voir Outillage de bord	345

Ouverture d'urgence

Porte coulissante	98
Vantaux	105

Ouverture sans clé « Keyless Entry » 90

P

Palettes

Transmission automatique	174

Panne

Sécurisation du véhicule	80

Pare-brise

Dégivrage électrique de pare-brise	150
Fonction de dégivrage-désembuage	147

Pare-soleil 142

Particularités

Conduite avec une remorque	324

Passage des rapports 170, 172

avec la transmission automatique	174
Boîte mécanique	170
Engagement d'un rapport	172
Engagement d'une vitesse (boîte mécanique)	170
Recommandation de rapport	185
Témoins d'alerte et de contrôle	176
Transmission automatique	172

Passages à gué 188

Pédalier 52, 160

Peinture du véhicule

Entretien et nettoyage	435

Performances

Explications relatives aux données	485

Perturbations du trafic 286

Pièces en matière plastique

Entretien et nettoyage	438

Pièces rapportées et superstructures 440

Pile bouton

Dans la clé du véhicule	87
Remplacement dans la radiocommande	156

Piles

Mise au rebut des piles usagées	447	Position assise correcte	52
Places assises	51	Réglage de l'appuie-tête	121
Plafonniers	134	Réglage électrique de l'appui lombaire	111
Plaque du constructeur	487	Réglage mécanique de la position du volant	109
Plaquettes	445	Siège avant à réglage électrique	111
Pneus		Siège avant mécanique	110
Résolution des problèmes	402	Position de maintenance	
Pneus 4 saisons	400	Essuie-glaces avant	347
Pneus à profil unidirectionnel	430	Position du levier sélecteur	
Pneus asymétriques	430	Combiné des instruments numérique	31
Pneus d'hiver	400	Combiné des instruments numérique Pro	27
Limitation de vitesse	400	Post Impact Braking	
Pneus neufs	393	voir Freinage post-collision	179
Poids		Poste de conduite	12
Explications relatives aux données	485	Préchauffage	165
Poids sur flèche	489–491, 493–497	Première rangée de sièges	
Chargement de la remorque	323	Dépose de l'appuie-tête	122
Explications relatives aux données	485	Repose de l'appuie-tête	122
Poids totaux roulants		Prérequis	
Explications relatives aux données	485	Systèmes de stationnement	230
Poids tracté	489–491, 493–497	Pression de gonflage	
Chargement de la remorque	323	voir Pression de gonflage des pneus	396
Explications relatives aux données	485	Pression de gonflage des pneus	396
Point d'accès Wi-Fi	298	Contrôle	
Connexion de données	298	Pression des pneus	
Désactivation	300	Plaquette de pression de gonflage des pneus	397
Système d'infodivertissement	299	Prises de courant	249
Point d'accès Wi-Fi		12 V	250
Terminal mobile	298	230 V	250
Port USB	252, 296	Pro Trailer Backup Assist	244
Port USB		Intervention de freinage automatique	244
Transmission de données	296	Liste de contrôle	244
Porte coulissante		Manœuvres	244
Ouverture d'urgence	98	Utilisation	244
Porte du conducteur		Profondeur des sculptures	399
Témoin de contrôle	95	Projecteurs	
Porte-vélos		Entretien et nettoyage	436
Montage sur la boule d'attelage	327	Voyages à l'étranger	133
Portes	93	Protection des composants	445
Fermeture et ouverture de secours	94	Purification de l'air automatique	
Sécurité enfants électrique	97	voir Climatisation	144
Verrouillage et déverrouillage automatiques	96		
Verrouillage et déverrouillage manuels	94	R	
Position assise	51, 110	Raccordement	
Dépose et repose de l'appuie-tête avant	122	Bluetooth	297
Nombre de places assises	51	Par câble	295, 296
Pose de l'appuie-tête	122	Port USB	252
		Port USB	296

Sans fil	295, 297	Régime moteur	
Raccords médias	295	voir Compte-tours	32
Radio		Réglage	
Affichage des logos des stations et du diaporama DAB	274	Appui-tête	121
Ajout d'une station aux favoris	274	Basculement vers l'arrière du dossier de siège	119
Bande de fréquences	273	Basculement vers l'avant du dossier de siège	119
Fonction	273–275	Date et heure	35
Fonction de radioguidage (fonction TP)	274	Dépose des sièges	119
Fonction TP	274	Dossier de siège de l'appui-tête de la deuxième rangée de sièges	115
Gammes de fréquences	273	Position assise correcte	52
Liste des stations	274	Réglage électrique de l'appui lombaire	111
Mode SCAN	273	Repose des sièges	119
Sélection de stations	273	Siège avant à réglage électrique	111
Type de réception	273	Siège avant mécanique	110
Volant multifonction	273	Sièges de la deuxième rangée de sièges	117
Radiocommande		Site des projecteurs	133
Pile bouton	156	Volant	109
Utilisation	154	Réglage de l'appui lombaire	111
Rangement du chargement	305	Réglage de l'heure	34
Rangements	247	Réglage de la date et de l'heure	35
Éclaireur de boîte à gants	135	Réglage du site des projecteurs	133
Station de recharge sans fil	253	Réglage électrique de l'appui lombaire	111
Tablette escamotable	249	Règlement européen sur les produits chimiques	447
Tiroir	248	Régulateur de vitesse	193
Rappel de bouclage des ceintures		Affichages	194
Ceintures de sécurité	54	Résolution des problèmes	195
Ravitaillement	332	Régulateur de vitesse adaptatif	201
Indicateur de niveau de carburant numérique	32	Activation ou désactivation	203
Ravitaillement en carburant		Affichages	203
Indicateur de niveau de carburant	32	Aide au dépassement	201
Rayonnement électromagnétique	443	Capteur à radar	203
Réception radio		Capteurs	203
Antenne	444	Fonction empêchant le dépassement	202
Recharge		Limites inhérentes au système	203
Téléphone mobile	253	Réglages	204
Recherche d'une place de stationnement	240	Résolution des problèmes	205
Recommandation de rapport	185	Situations de conduite	201
Combiné des instruments numérique	30	Régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie	215
Combiné des instruments numérique Pro	26	Activation et désactivation	216
Recommandations pour la conduite		Affichages	215
Roue d'urgence	415	Résolution des problèmes	217
Roue de secours	415	Régulation de la température	
Reconnaissance des panneaux de signalisation	42	voir Climatatisation	146
Recyclage	447	Remorquage	
Refroidissement		voir Démarrage de fortune	363
voir Climatatisation	146	Remorque	
Régime de ralenti			
Élevé	389		

Alarme antivol	323	Dysfonctionnement relatif aux gaz d'échappement	344
Blocs de feux arrière	320	Éclairage	129
Blocs de feux arrière à DEL	320	Éclairage extérieur	129
Boule d'attelage amovible	315	Embrayage	171, 172
Câble de rupture	322	Équipement radioélectrique de siège	55
Chargement	323	Essuie-glaces	137
Conduite	324	Filtre à particules encrassé	344
dépose de la boule d'attelage	317	Filtre à particules obstrué par de la saie	344
Installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte	319	Fonction de démarrage d'urgence	168
Montage de la boule d'attelage	315	Fonctionnement difficile du capot arrière	104
Poids sur flèche	323	Fonctionnement irrégulier du moteur	343
Poids tracté	323	Gestion moteur	167, 168
Réglage des projecteurs	324	Huile-moteur : dysfonctionnement du capteur de niveau d'huile-moteur	379
Rétroviseurs extérieurs	320	Huile-moteur : niveau d'huile trop bas	379
Système de stabilisation de la remorque	325	Huile-moteur : niveau d'huile trop élevé	379
voir Traction d'une remorque	320	Huile-moteur : pression d'huile trop faible	379
Remplacement de pièces	439	Impossible de fermer une glace	108
Remplacement des ampoules		La DEL rouge dans la porte du conducteur est allumée en permanence	100
Blocs de feux arrière	353	La remontée et l'abaissement automatiques ne fonctionnent pas	108
Clignotant latéral	352	Les clignotants ne clignotent pas lors du verrouillage	100
Dans le projecteur	351	Limitation du régime	168
Liste de contrôle	350	Niveau d'AdBlue bas	342
Préparatifs	350	Niveau de liquide de lave-glace	137
Réparations	439, 440	Performances limitées	167
Autocollants	445	Préchauffage	168
Plaquettes	445	Rappel de bouclage des ceintures	55
Système de sacs gonflables	442	Ratés de combustion	344
Répartiteur électronique de force de freinage (EBV)	180	Surchauffe du moteur	168
Répartition du couple	27	Système d'appel d'urgence eCall	85
Reprise des véhicules hors d'usage	449	Système d'ouverture sans clé « Keyless Entry »	168
Reprise des véhicules hors d'usage	449	Système de freinage	162
Résolution des problèmes		Systèmes d'assistance au freinage	180
Antidémarrage	167	Systèmes de stationnement	232
Batterie (12 V) : état de charge insuffisant	391	Témoin d'alerte de la batterie (12 V)	391
Boîte mécanique	171, 172	Témoin de contrôle de la batterie (12 V)	391
Clé du véhicule non reconnue	168		
Clignotant	129		
Clignotants de remorque	129		
Colonne de direction	159		
Commutateur d'allumage par bouton-poussoir	167, 168		
Consignes de conduite	162		
Coupure d'urgence	170		
Déclenchement d'un sac gonflable	100		
Détecteur de pluie et de luminosité	129, 138		
Direction	159, 160		
Dysfonctionnement de la réduction catalytique sélective	342		

Témoin de contrôle de pédale de frein	176	Identification	428
Transmission automatique	176	Indicateurs d'usure	399
Visibilité	137	Marquage des pneus	428
Restrictions de fonctionnement		Permutation des roues	399
Alerte d'hypovigilance	40	Pneus 4 saisons	400
Assistant de signalisation routière	43	Pneus à profil unidirectionnel	430
Driver Alert	37	Pneus anciens	393
Rétracteur de ceinture	59	Pneus asymétriques	430
Entretien et mise au rebut	59	Pneus d'hiver	400
Mise au rebut	59	Pneus neufs	394
Rétroviseur intérieur	140	Pneus taille basse	430
Rétroviseurs	140	Pour éviter tout endommagement	393
Extérieurs	141	Profondeur des sculptures	399
Réglage synchrone des rétroviseurs	141	Rangement de la roue défectueuse	415
Rétroviseur intérieur	140	Remplacement des pneus	394
Rétroviseurs extérieurs	141	Résolution des problèmes	402
Conduite avec une remorque	320	Rodage	394
Rabattement	141	Roue d'urgence	415
Réglage synchrone des rétroviseurs	141	Roue de secours	415
Rodage		Stockage des pneus	393
Moteur	184	Type de pneus	428
Pneus	394	Usure des pneus	399
Premiers kilomètres	184	Utilisation des roues et pneus	393
Roue d'urgence	415		
Chaînes à neige	402	S	
Montage	421	Sac gonflable du passager avant	
Recommandations pour la conduite	415	Désactivation avec la commande à clé	64
Roue de secours	415	voir Système de sacs gonflables	60
Montage	421	Sacs gonflables de tête	
Recommandations pour la conduite	415	voir Système de sacs gonflables	66
Retrait	415	Sacs gonflables frontaux	
Roue d'urgence	415	voir Système de sacs gonflables	63
voir Roue d'urgence	415	Sacs gonflables latéraux	
Roue de secours gonflable		voir Système de sacs gonflables	66
Chaînes à neige	402	Sécurité	51
Roues		Sécurité enfants	97
Entretien	399	Service Vidange arrivé à échéance !	35
Entretien et nettoyage	436	Service Vidange et entretien arrivés à échéance !	35
Permutation	399	Services	
Résolution des problèmes	402	voir Services mobiles en ligne	260
Roues et pneus		Services mobiles en lignes	260
Caractéristiques techniques	428	Services en ligne	
Chaînes à neige	401	voir Services mobiles en ligne	260
Changement de roue	413	Servofrein	178
Charge des pneus	430	Servofrein électromécanique (eBKV)	180
Code de vitesse	431	Siège	
Corps étrangers ayant pénétré dans le pneu	403	Basculement vers l'arrière	117
Endommagement des pneus	402	Basculement vers l'avant	117
		Dépose	118
		Repose	118

Siège avant		
Réglage mécanique	110	
Siège pour enfants	67	
Autocollants de sac gonflable	70	
Catégories d'homologation	69	
Fixation à l'aide de la ceinture de retenue Top Tether	75	
Fixation à l'aide de la ceinture de sécurité	77	
Fixation à l'aide de la ceinture de sécurité blocable	77	
Fixation à l'aide du système ISO-FIX	73	
Groupes de poids	68	
Norme	68	
Systèmes de fixation	72	
Sièges		
Basculement vers l'avant du dossier du siège du conducteur	112	
Basculement vers l'avant du dossier du siège du passager avant	112	
Dépose	119	
Dépose de l'appuie-tête	122	
Deuxième rangée de sièges	115, 117	
Installation en deuxième monte	51	
Repose	119	
Sièges arrière	113	
Sièges avant	110	
Sièges avec composants de sacs gonflables		
Entretien et nettoyage	439	
Signal de détresse	80	
Signaux sonores		
Ceinture de sécurité non bouclée	54	
Sortie d'une place de stationnement		
Aide stationnement actif	242	
Avec l'alerte circulation transversale	246	
Source audio externe		
Audio Bluetooth	297	
Spécialiste	6	
Station de recharge sans fil	253	
Résolution des problèmes	254	
Stationnement	223	
Prérequis	230	
Statut du véhicule	36	
Surfaces vitrées		
Entretien et nettoyage	435	
Symbole clé à fourches	35	
Symboles		
Interface téléphonique	292	
Média	278	
Navigation	283	
Radio	275	
		voir Vue d'ensemble des témoins d'alerte 17
Système d'infodivertissement		
Écran principal	268	
Système d'épuration des gaz d'échappement		
Filtre à particules	342	
Système d'infodivertissement	261	
Accès à Internet	298	
Activation et désactivation	268	
Activation ou désactivation	269	
Adaptation de l'affichage des cartes	268	
Antenne	444	
Apple CarPlay	302	
Applications mobiles	300	
Assistant Ford	293	
Autres documents de référence	261	
Avant la première utilisation	261	
Bouton de menu	268	
Bouton principal	268	
Boutons de fonction	267	
Consignes d'utilisation	264	
Consignes de sécurité	262	
Control Center	267, 271	
Date et heure	35	
Écran	267, 269	
Guide rapide	268	
Interface téléphonique	287	
Introduction	261	
Média	276	
Menu de sortie	36	
Menu Réglages du véhicule	36	
Menus principaux	269	
Mode radio	273	
Navigation	279	
Pages	267, 270	
Personnalisation	270	
Point d'accès Wi-Fi	298, 299	
Prise en main	261	
Réglage de la luminosité	267	
Réglage de la luminosité de l'écran	267	
Réglage de tonalité	272	
Réglages	271	
Réglages d'usine	268, 271	
Réglages du système	271	
Tuiles	270	
Utilisation	267, 268	
Utilisation d'Internet	298	
Volume sonore	268, 272	
Vue d'ensemble	267	
Vue d'ensemble des applications	268–270	

Système d'ouverture sans clé « Keyless Entry »

Commutateur d'allumage par bouton-poussoir	164
Dispositif de blocage de la direction	158
Moteur et contact	169
Press & Drive	164

Système de chauffage et de ventilation

145

Système de contrôle de l'état des pneus

Adaptation	406
Dysfonctionnement	407
Fonctionnement	403
Limites	406
Limites inhérentes au système	406
Remplacement des pneus	394
Résolution des problèmes	407
Témoin de contrôle	407

Système de contrôle de la pression des pneus

Adaptation de la pression des pneus	411
Affichage des pressions des pneus	409
Dysfonctionnement	407, 412
État de chargement	411
Fonctionnement	408
Limites	410
Limites inhérentes au système	410
Réglages	411
Remplacement des pneus	394
Résolution des problèmes	407, 412
Sélection du type de pneu	411
Témoin de contrôle	407, 412
Types de pneus	411

Système de contrôle de pression des pneus

Roue de secours	412

Système de contrôle des pneus

Résolution des problèmes	412

Système de détection des cyclistes

206

Système de détection des piétons

206

Système de fermeture et de démarrage sans clé « Keyless Access »

Coupure d'urgence	170

Système de freinage

Dysfonctionnement	162

Système de sacs gonflables

60

Désactivation avec la commande à clé	64
Désactivation du sac gonflable du passager avant	64
Différences entre les types de systèmes de sacs gonflables du passager avant	61

Dysfonctionnements	442
Réparations	442
Sacs gonflables de tête	66
Sacs gonflables frontaux	63
Sacs gonflables latéraux	66
Témoin de contrôle	62

Système de stabilisation de la remorque

325

système de surveillance de la pression des pneus

Système de contrôle de la pression des pneus	408

Système de surveillance de la pression des pneus

Système de contrôle de l'état des pneus	403

Système maintien de voie

211

Activation ou désactivation	213
Affichages	213
Capteurs	212
Limites inhérentes au système	212
Résolution des problèmes	214

Systèmes

ABS	179
AFU	179
Aide au démarrage en côte	189
Anti-patinage (TCS)	179
Assistance au freinage d'urgence (AFU)	179
Blocage électronique de différentiel (EDS)	179
Dispositif antiblocage (ABS)	179
EBV	180
EDS	179
Répartiteur électronique de force de freinage (EBV)	180
Servofrein électromécanique (eBKV)	180
TCS	179

Systèmes d'aide à la conduite

Aide au démarrage en côte	189
Alerte d'hypovigilance	39
Anti-patinage (TCS)	179, 180
Assistance angles morts	219
Assistance au freinage d'urgence (AFU)	179
Assistance d'évitement	209
Assistance inactivité conducteur	218
Assistant de freinage d'urgence au braquage	209
Blocage électronique de différentiel (EDS)	179
Contrôle électronique de la stabilité (ESC)	179
Dispositif antiblocage (ABS)	179
Driver Alert	37

Eco Coach	199	Auto StartStop	181
Freinage d'urgence automatique	206	Ceintures de sécurité	54
Limiteur de vitesse	195	Dispositif de blocage de la direction	159
Limiteur de vitesse avec régulation prédictive	197	Passage des rapports	176
Reconnaissance des panneaux de signalisation	42	Porte du conducteur	95
Régulateur de vitesse	193	Système de contrôle de la pression des pneus	407, 412
Régulateur de vitesse adaptatif	201	Système de sacs gonflables	62
Régulateur de vitesse adaptatif avec centrage dans la voie	215	Verrouillage centralisé	95
Système de contrôle de l'état des pneus	403	Témoins d'alerte	
Système de contrôle de la pression des pneus	408	Système de freinage	180
Système maintien de voie	211	Systèmes d'assistance au freinage	180
Systèmes d'assistance au freinage	178	Témoins d'alerte et de contrôle	
ABS	178	Boîte mécanique	171
BAS	178	Freins	162
eBKV	178	Témoins de contrôle	
EBV	178	ABS	180
EDS	178	ESC	180
ESC	178	Servofrein électromécanique	180
TCS	178	Systèmes d'assistance au freinage	180
Systèmes de stationnement		Températures de fonctionnement	
Résolution des problèmes	232	Affichages	27, 31
T		Tire Mobility Set	
Tableau de bord	12	voir Kit de crevaillon	422
Système de sacs gonflables	60	Tiroir	248
Tablette		Tissu en microfibres	
Utilisation sans antenne extérieure	443	Entretien et nettoyage	437
Tablette escamotable	249	Tissus	
Tapis de sol	160	Entretien et nettoyage	437
TCS		Top-Tether	
Activation ou désactivation	180	voir Siège pour enfants	67
voir Systèmes d'assistance au freinage	179, 180	Traction d'une remorque	320
Téléchargement		Traitement des déchets	448
mise à jour à distance	258	Transformations de l'équipement	440, 445
Télécommande		Transmission automatique	
voir Radiocommande	154	Arrêt en côte	175
Téléphone mobile		Conduite	174
Connexion	288	Contrôle de lancement	175
Couplage	288	Démarrage en côte	175
Extinction	287	Kick-down	175
Recharge	249	Mode roue libre	175
Recharge sans fil	253	Passage des rapports	172
Témoin d'alerte		Transmission de données	255
Dispositif de blocage de la direction	159	Port USB	296
Passage des rapports	176	Transport	305
Témoin de contrôle		Basculement vers l'avant du dossier de siège du passager avant	112
		Chargement de la galerie porte-bagages	330
		Chargement de la remorque	323

Conduite avec le capot arrière ouvert	187	Limiteur d'ouverture	105
Conduite avec les vantaux ouverts	187	Ouverture d'urgence	105
Conduite avec une remorque	324	Ouverture et fermeture	105
Crochet pour sac	314	Véhicule	
Fixation de la galerie porte-bagages	329	Reprise	449
Galerie porte-bagages	328	Sécurisation en cas de panne	80
Œillets d'arrimage	314	Valorisation	449
Rangement du chargement	305	Véhicule connecté	260
Recommandations pour la conduite	187	Résolutions des problèmes	261
voir Traction d'une remorque	320	Vente du véhicule	
Transport et remorquage		Dans d'autres pays/continents	189
Informations utiles sur le transport	363	Ventilation	146
Œillet de remorquage arrière	367	Fonction de dégivrage-désembuage	147
Œillet de remorquage avant	366	Mode recyclage de l'air ambiant	147
Par dépanneuse	363	Répartition de l'air	146
Point de fixation arrière	367	Soufflante	146
Point de fixation avant	366	Verrouillage centralisé	93
Situations d'urgence	364	Dispositif de sécurité SAFE	99
Véhicule tracté	364	Touche de verrouillage centralisé	96
Véhicule tracteur	364	Verrouillage et déverrouillage centralisés	
Triangle de présignalisation	82	Glaces	106
Triman	448	Vis antivol de roue	
Troisième rangée de sièges		voir Boulons antivol de roue	419
Basculement du dossier vers l'avant	119	Visibilité	135
Basculement vers l'arrière du dossier de siège	119	Essuie-glaces	135
Dépose de l'appuie-tête	122	Protection contre le soleil	142
Dépose des sièges	119	Rétroviseurs	138
Repose de l'appuie-tête	122	Vitesse de soufflante	
Repose des sièges	119	voir Climatisation	146
Trousse de premiers secours		Vitesses	6
voir Kit de premiers secours	82	Voix, amplification	
Types de carburant	332	voir Amplificateur vocal numérique	272
U		Volant	109
Usure des pneus	399	Réglage	109
Utilisation d'Internet	298	Volant multifonction	
Caractéristiques techniques	298	Touche VIEW	24, 29
Point d'accès Wi-Fi	299	Volume sonore	
Utilisation du téléphone	290, 443	Système d'infodivertissement	268
Utilisation hivernale		Voyages à l'étranger	
Chaînes à neige	401	Projecteurs	133
Entretien du véhicule	433	Vue arrière	10
Pneus d'hiver	400	Vue d'ensemble	
V		Ciel de pavillon	16
Vantaux		Console centrale	14
Conduite avec les portes ouvertes	187	Côté conducteur	12
		Côté passager avant	16
		Porte du conducteur	11
		Système d'infodivertissement	267
		Véhicule	8
		Vue arrière	9
		Vue de face	8
		Vue de l'arrière avec vantaux	10

Vue d'ensemble des témoins d'alerte 17

Vue d'ensemble des témoins de contrôle 17

Vues d'ensemble du véhicule

- Console centrale 14
- Côté passager avant 16
- Porte du conducteur 11
- Vue arrière 9
- Vue de l'arrière avec vantaux 10

W

Wi-Fi

- code QR 300
- Connexion rapide 300